



HAL
open science

**L'environnement contesté : la territorialisation des
conflits environnementaux sur le littoral du
Kwazulu-natal (Afrique du Sud : Kosi Bay, St Lucia,
Richards Bay et Port Shepstone)**

Sylvain Guyot

► **To cite this version:**

Sylvain Guyot. L'environnement contesté : la territorialisation des conflits environnementaux sur le littoral du Kwazulu-natal (Afrique du Sud : Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay et Port Shepstone). Géographie. Université de Nanterre - Paris X, 2003. Français. NNT: . tel-00363411

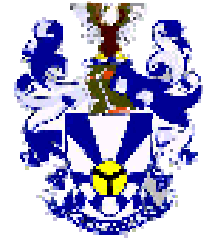
HAL Id: tel-00363411

<https://theses.hal.science/tel-00363411>

Submitted on 23 Feb 2009

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**UNIVERSITE DE PARIS X – NANTERRE
UFR DES SCIENCES SOCIALES**

THESE

Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE PARIS X
Discipline : Géographie

Présentée et soutenue publiquement par :

Sylvain GUYOT

L'environnement contesté

**LA TERRITORIALISATION DES CONFLITS ENVIRONNEMENTAUX SUR LE LITTORAL DU
KWAZULU-NATAL (AFRIQUE DU SUD : Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay et Port Shepstone)**



Sous la direction de Monsieur Alain Dubresson (Professeur à l'Université Paris X)
et de Monsieur Benoît Antheaume (Directeur de Recherches à l'IRD)

JURY

Monsieur W. Freund (Professeur à l'Université du Natal), **Monsieur Philippe Gervais-Lambony** (Maître de conférences HDR à l'Université Paris X), **Monsieur Alain Miossec** (Professeur à l'Université de Nantes), **Monsieur Jean-Luc Piermay** (Professeur à l'Université de Strasbourg).

**UNIVERSITE DE PARIS X – NANTERRE
UFR DES SCIENCES SOCIALES**

THESE

Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITE PARIS X
Discipline : Géographie

Présentée et soutenue publiquement par :

Sylvain GUYOT

L'environnement contesté

**LA TERRITORIALISATION DES CONFLITS ENVIRONNEMENTAUX SUR LE LITTORAL DU
KWAZULU-NATAL (AFRIQUE DU SUD : Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay et Port Shepstone)**



Sous la direction de Monsieur Alain Dubresson (Professeur à l'Université Paris X)
et de Monsieur Benoît Antheaume (Directeur de Recherches à l'IRD)

JURY

Monsieur W. Freund (Professeur à l'Université du Natal), **Monsieur Philippe Gervais-Lambony** (Maître de conférences HDR à l'Université Paris X), **Monsieur Alain Miossec** (Professeur à l'Université de Nantes), **Monsieur Jean-Luc Piermay** (Professeur à l'Université de Strasbourg).

Prologue personnel

1. Aux origines de la thèse : des lieux et des personnes

En août 1995, à Domăçek en Hongrie, m'est venue l'idée de partir découvrir l'Afrique du Sud. J'avais bien lu quelques ouvrages d'André Brink, à la maison on boycottait les oranges sud-africaines *Outspan* jusqu'au début des années 1990, mais avant tout c'était les paysages et les climats de ce pays qui m'attiraient. Un de mes professeurs, à l'Université d'Aix-en-Provence, Christophe Morhange, avait su aiguïser ma curiosité en me parlant avec passion des déserts brumeux de Namibie et du Namaqualand... Je me disais aussi qu'avec la démocratie retrouvée, l'Afrique du Sud devenait enfin ouverte. Dans le même temps, des amis rencontrés à Aix, Karine et Sébastien, s'apprêtaient à partir comme coopérant à Cape Town. Ils m'ont définitivement convaincu de les rejoindre. Ce fut donc chose faite en famille en août 1996. Nous voulions aussi visiter la Province du KwaZulu-Natal. Là-bas, nous avons un cousin franco-mauricien – Marc - qui travaillait à Richards Bay. Nous avons pu loger sur le voilier *Oryx*, construit par son oncle Bob à Chiredzi au Zimbabwe, à quai au Small Craft Harbour (Waterfront) de Richards Bay. Ce voyage à travers l'Afrique du Sud, de Cape Town à Alexander Bay dans le Namaqualand, et de Prince Albert dans le Karoo à Mabibi dans le Maputaland, me fit apprécier la beauté des espaces et l'intensité de leur lumière. Pourtant c'est l'exclusion des Noirs et le mépris de certains Blancs qui m'ont le plus révolté. Oui, l'apartheid était fini ; mais on avait bien du mal à le voir.

Durant mon année de Licence, à Aix, j'ai profité de ce voyage et de l'intérêt qu'il avait suscité en moi pour réaliser des dossiers de recherche sur la ségrégation des populations à Cape Town et sur la Province du KwaZulu-Natal. En décembre 1996, Karine et Sébastien m'ont conseillé de continuer ce travail en maîtrise. Ils m'ont proposé de contacter de leur part Benoît Antheaume, en poste à l'IRD en Afrique du Sud, qui - déjà à l'époque ! - m'avait répondu promptement en me donnant les informations voulues. Je prenais donc contact avec l'IFAS, où Philippe Guillaume puis Marie-Odile Blanc ont été de fidèles interlocuteurs. Je voulais travailler au Cap, mais à l'annonce « de mon logement flottant gratuit » à Richards Bay, Philippe m'indiqua que pour une maîtrise, ce serait un lieu passionnant.

Et me voilà donc parti en janvier 1998 pour trois mois en Afrique du Sud, à Richards Bay, pour étudier les contradictions du développement de cette ville nouvelle et portuaire. Elisabeth Dorier-Apprill avait accepté de me diriger. Je rencontrais Benoît et Elisabeth Antheaume à Johannesburg en avril 1998. Je me souviens encore de cette visite de Soweto.

En 1998-1999, je dus mettre l'Afrique du Sud entre parenthèses pour préparer et, finalement, réussir l'agrégation. J'exprime ici ma gratitude à Michèle Joannon, Elisabeth Dorier-Apprill et Christophe Morhange pour leur soutien régulier et leurs conseils. En 1999-2000, l'année du DEA, fut un peu une année de transition. Elle me permit de me rendre deux fois en Afrique du Sud et de connaître mieux Durban – merci encore à Benoît Lootvoet. En juillet 2000, cette année en demi-teinte fut finalement couronnée par l'accord par l'IRD de remplir mes obligations militaires comme Coopérant du Service National. Je pouvais ainsi partir 16 mois sur le terrain, en partenariat avec l'Université de Zululand. En France, l'Unité de Recherche de l'IRD 023 « Le développement localisé urbain, dynamiques et régulations », dirigée à l'époque par Claude de Miras, acceptait de m'accueillir. Alain Dubresson et Benoît Antheaume acceptaient de co-diriger ma thèse, sur un sujet un peu hybride qui gagnait à être clarifié. Après deux mois d'enseignement avec des classes de 6^{ème}, je partais en novembre 2000 pour les rivages du KwaZulu-Natal.

2. Une thèse réalisée grâce à l'IRD

Sans le concours de l'IRD, cette thèse n'existerait pas. L'IRD m'a donné du temps, des moyens et un encadrement scientifique de qualité. En Afrique du Sud, j'étais basé à l'Université du Zululand, université noire zulu historiquement défavorisée (l'université du bantoustan KwaZulu). Je participais au programme de recherche du Département de Géographie « biodiversité et développement local au Maputaland » dirigé par M. Jury. 4500 € avaient été versés par l'IRD à cette Université qui me fournissait en échange un bureau, du matériel informatique, et un encadrement sur le terrain (4X4 et traducteur). En outre l'IRD a accepté de financer une partie des retranscriptions d'entretiens en anglais ce qui m'a fait gagner un temps précieux et explique en partie pourquoi cette thèse a été achevée dans les délais. J'ai eu aussi l'occasion de donner des cours à des étudiants de licence à l'Université du Zululand, permettant ainsi de donner un contenu « développement » à mon poste de coopérant.

Benoît Antheaume, représentant de l'IRD en Afrique du Sud et Alain Dubresson, directeur de l'UR 023, tout en me témoignant leur confiance bienveillante et en étant très clairs sur leurs exigences à mon égard, m'ont permis d'accomplir ce travail dans une ambiance de sérénité et d'efficacité.

Enfin, la rédaction de cette thèse n'aurait pu être achevée sans l'obtention d'un poste d'ATER à Grenoble 2 pour l'année 2002-2003, mes collègues m'ayant réservé la totalité du premier semestre pour la rédaction.

L'annexe n°1 reprend les étapes précises du déroulement de mon travail de thèse.

Cette aventure, pour reprendre la formule consacrée, n'aurait pu être possible, sans de nombreuses personnes. J'aimerais les remercier personnellement ici, et pardon si j'en oublie.

3. Remerciements

Je suis très reconnaissant à Alain Dubresson d'avoir co-dirigé cette thèse. Sa rigueur, sa clarté, ses conseils et sa disponibilité m'ont permis de beaucoup progresser durant ces trois années. Les moments partagés, autant sur le terrain qu'à Paris, ont été d'une grande qualité.

J'exprime ma gratitude la plus profonde à Benoît Antheaume pour sa présence rapprochée sur le terrain, son efficacité de tous les instants et sa grande faculté à résoudre les problèmes pour le bénéfice de tous. Pour m'avoir ouvert à la véritable curiosité géographique et accompagné pleinement dans ma bifurcation sud-africaine, merci.

Je tiens à remercier les membres de mon jury pour leur lecture exigeante et constructive de ce mémoire : Alain Miossec, Jean-Luc Piermay, Bill Freund et Philippe Gervais-Lambony.

Je remercie aussi :

- mes collègues de l'UR 023 de l'IRD et du Laboratoire Géotropiques (Université Paris X), deux collectifs de chercheurs passionnants et passionnés
- Frédéric Giraut, pour m'avoir fait participer à ses programmes de recherche sur les marges, les confins et les chefs-lieux en Afrique du Sud, et en particulier aux excellentes journées de l'innovation territoriale en janvier 2002 en France. Son amitié, sa générosité, son sens de la réciprocité m'ont beaucoup apporté durant ces années en commun de vie sud-africaine et grenobloise. Merci aussi pour les idées et les conseils, souvent très novateurs.
- Jean-Luc Piermay, pour des conseils problématiques d'une exceptionnelle valeur.
- Myriam Houssay-Holzschuch, pour ces moments de qualité sur le terrain et la relecture efficace et éclairée de mon manuscrit.

- Elisabeth Dorier-Apprill, pour les conseils de départ et de mi-parcours.
- Benoît Lootvoet, pour la coopération scientifique à Durban.
- Anne Laure Amilhat-Szary pour son amitié et ses conseils problématiques avisés.
- Mark Jury, mon partenaire sud-africain pour son sens de l'organisation et pour son aptitude à concilier exigence scientifique et plaisir environnemental.
- Amos Mthembu, mon collègue et ami Zulu, pour tous ces moments de qualité partagés : *yabonga gakulu*.
- Les collègues et les étudiants de l'Université du Zululand.
- Les acteurs interrogés : merci de m'avoir donné du temps et des informations. Sans vous cette thèse ne serait rien, ou si peu.
- Armand Frémont, pour sa capacité à trancher les nœuds gordiens administratifs les plus serrés et pour ces moments partagés sur le terrain.
- Mes collègues de l'UPMF à Grenoble pour l'excellente ambiance de travail et les soirées gastronomiques...

Cette thèse, c'est aussi – et surtout – un soutien (et une participation) des amis et la famille :

- Les « sudafs » : Elisabeth Antheaume, Fabrice Folio, Benoît Rey, Jamie Mitchell *-no worries mate-*, Yogi Govender, Elena Bulfoni, Sylvie Hessel, Stéphane Vermeulin : vous comptez beaucoup pour moi ! *Keep in touch !*
- Les « frenchies » : Donatien, Béatrice, Romain, Gaby, Xavier et Cécile.
- Chantal, Joël, Anne Laure, Luca et Christophe, *el bimbo*: la famille. Que ferait-on sans elle ? *Dankie !*
- Et les autres amis et parents à Nice, Marseille, Martigues, Aix-en-Provence, Grenoble, Lyon, Paris et ailleurs...

Mention spéciale à mes grands lecteurs :

Dr Myriam Houssay, Dr Chantal Guyot, Dr Jean-Claude Soulier

Et à mon retranscripteur d'entretiens :

Jamie Mitchell

4. 1997-2003 : de la maîtrise au doctorat...

Cette thèse s'inscrit dans le prolongement scientifique et géographique de la maîtrise et du DEA. Elle est donc à replacer dans une démarche d'observation de maturation de la réalité relativement longue. Cette thèse se veut une relecture transversale des questions de conflits environnementaux à partir de quatre terrains sud-africains certes variés mais dont la comparaison fait sens pour leur compréhension.

A mes parents pour m'avoir donné le goût du voyage...

In memoriam Donatien, ami au long cours



Photo 2 : To you South Africans, who suffered and are suffering.
Never forget, 16 June 1976 (HP)

LISTE DES SIGLES UTILISES

ANC	African National Congress
AWB	Afrikaner Weerstansbeweging
B&B	Bed and Breakfast
BK	Bantoustan KwaZulu
CBD	Central Business District
CP	Conservative Party
DA	Democratic Alliance
DC	District Council
DEAT	Department of Environmental Affairs and Tourism
DMA	District Management Area
DP	Democratic Party
DWAF	Department of Water Affairs and Forestry
EIA	Environmental Impact Assesment
ESKOM	Compagnie nationale d'électricité
ETEA	Espace-témoin approfondi
ETC	Espace-témoin complémentaire
EXCO	Executive Committee
GSLWP	Greater St Lucia Wetland Park
IDP	Integrated Development Plan
IDZ	Industrial Development Zone
IFP	Inkhata Freedom Party
IOF	Indian Ocean Fertilizer
JRH	John Ross Highway
KBNR	KwaZulu Bureau Natural Resources
KZN	KwaZulu Natal
KZNNCS	KwaZulu Natal Nature Conservation Services
KZNW	KwaZulu Natal Wildlife ¹
LSDI	Lubombo Spatial Development Initiative
MEC	Member of Executive Committee
MDIC	Maputaland Development and Information Center
MP	Member of Parliament
NPB	Natal Parks Board
PP	Progressive Party
RBCAA	Richards Bay Clean Air Association
RBM	Richards Bay Minerals
RDP	Reconstruction and Development Plan
SDI	Spatial Development Initiative
TA	Tribal Authority
TLC	Transitional Local Council
TTA	Tembe Tribal Authority
WESSA	Wildlife Environmental Society of Southern Africa
ZEAL	Zululand Environmental Alliance

Avertissements :

1-Les références citées dans le texte ne précisent pas, pour la plupart, le numéro de leur page de provenance. En effet, cette règle ne m'a été mentionnée qu'après la rédaction, et de nombreux ouvrages n'étaient plus alors en ma possession.

2-Le nom des groupes linguistiques sera orthographié selon la nomenclature internationale : « zulu », « thonga », « xhosa », en respectant la règle d'invariabilité.

¹ Le nom intégral est "Ezemvelo KwaZulu-Natal Wildlife", nous utiliserons toutefois le sigle KZNW, plus couramment utilisé.

Sommaire

Localisation	10
INTRODUCTION	11
I -Eléments problématiques.....	14
II - Eléments méthodologiques	35
III - PLAN	47
CHAPITRE 1 - LE LITTORAL DU KWAZULU-NATAL : POSITIONNEMENT, INTEGRATION ET LOGIQUES INTERNES	50
1.1. Le littoral du KwaZulu-Natal : un espace englobé	51
1.2. Le littoral du KwaZulu-Natal : un espace englobant	58
CHAPITRE 2 - IDENTIFIER LES CONFLITS : ECOSYSTEMES ANTHROPISES ET DIFFERENTIELS SOCIO-ECONOMIQUES	66
2.1. De Kosi Bay à Port Shepstone : des écosystèmes largement anthropisés.....	69
2.2. Des différentiels socio-économiques liés à des processus d’anthropisation de rythme et de nature différents.....	86
2.3. Des cheminements perceptifs favorables à l’observation des conflits ?	108
2.4. Conflits environnementaux et ETEA (espaces-témoins d’étude approfondie).....	125
CHAPITRE 3 - GENESE ET ANTECEDENTS DES CONFLITS...LE RECOURS NECESSAIRE A LA GEOGRAPHIE HISTORIQUE	Erreur ! Signet non défini.
3.1. Stratégies d’appartenance territoriale : différentes colonisations (début XIXe - début XXe).....	Erreur ! Signet non défini.
3.2. Expulsion et séparation territoriale : de la conservation britannique à l’apartheid urbain 1900- 1970.....	Erreur ! Signet non défini.
3.3. La séparation spatio-politique et ses conséquences urbaines et environnementales : le Grand Apartheid 1970 - 1994.....	Erreur ! Signet non défini.
3.4. Le temps de l’agrégation spatiale : la réforme des maillages territoriaux post-apartheid 1994-2000.....	Erreur ! Signet non défini.
CHAPITRE 4 - LA MISE EN SCENE DES CONFLITS : VIVRE AUX LIMITES D’ UN GRAND PARC NATUREL LITTORAL	Erreur ! Signet non défini.
4.1. Panorama spatio-temporel des conflits et identification des acteurs.....	Erreur ! Signet non défini.
4.2. Avant 1989 : la mise en place des scenarii conflictuels	Erreur ! Signet non défini.
4.3. 1990-1994 : le temps des conflits ouverts	Erreur ! Signet non défini.
4.4. 1995-2000 : tentatives de résolution des conflits par le biais de réformes par le haut	Erreur ! Signet non défini.

- 4.5. Après 2000 : nouveaux pouvoirs, nouveaux conflits Erreur ! Signet non défini.
- 4.6. Un conflit en commun : les acteurs locaux contre le LSDI Erreur ! Signet non défini.
- 4.7. La catastrophe environnementale, source de nouveaux conflits ? Erreur ! Signet non défini.

_Toc41451571

CHAPITRE 5 - LA MISE EN SCENE DES CONFLITS : VIVRE DANS DEUX PETITES VILLES INDUSTRIELLES COTIERES : PORT SHEPSTONE ET RICHARDS BAY

Erreur ! Signet non défini.

- 5.1. Espace-temps des conflits et des acteurs Erreur ! Signet non défini.
- 5.2. Avant 1995 : la mise en place d'un aménagement urbain potentiellement conflictuel Erreur ! Signet non défini.
- 5.3. De 1995 au début du 3ème millénaire : des conflits minimisés mais des contradictions bien existantes Erreur ! Signet non défini.

_Toc41451576

CHAPITRE 6 - UNE LECTURE ELEMENTAIRE DES CONFLITS . Erreur ! Signet non défini.

- 6.1. Les conflits territoriaux révélés Erreur ! Signet non défini.
- 6.2. Les motivations réelles des acteurs participant aux conflits environnementaux Erreur ! Signet non défini.
- 6.3. Les conflits environnementaux face au développement : comment concilier environnement et développement..... Erreur ! Signet non défini.

CHAPITRE 7 - DEPASSER LES CONFLITS ?..... Erreur ! Signet non défini.

- 7.1. Acteurs & Territoires Erreur ! Signet non défini.
- 7.2. Acteurs & Développement Erreur ! Signet non défini.
- 7.3. Territoires & Développement : localisation ou diffusion ?..... Erreur ! Signet non défini.

CONCLUSION.....**397**

- 8.1. Les concepts, les questions et les réponses dans les quatre exemples étudiés..... Erreur ! Signet non défini.
- 8.2. Les conflits : de l'environnement aux territoire Erreur ! Signet non défini.
- 8.3. La gouvernance, de la théorie discutée à la pratique mitigée..... Erreur ! Signet non défini.
- 8.4. De l'obligation décentralisatrice - instrument de solidarité ou de compétitivité – à la question de la régulation environnementale..... Erreur ! Signet non défini.
- 8.5. Développement durable ou 'trompe-l'œil durable' ?..... Erreur ! Signet non défini.
- 8.6. Complexité(s) ou complication ? Erreur ! Signet non défini.

BIBLIOGRAPHIE Erreur ! Signet non défini.

Localisation



Carte 1 - L'AFRIQUE DU SUD DANS LE MONDE



Carte 2 -NOTRE TERRAIN D' ETUDE EN AFRIQUE DU SUD

INTRODUCTION



Photo 3 : Mabibi, Maputaland, au cœur du parc national de St Lucia : Un des points d'eau du village – mars 2001

« [Certains] demandent qu'on divise sur-le-champ toute l'Afrique du Sud en deux contrées séparées où les Blancs vivraient sans les Noirs et les Noirs sans les Blancs, où les Noirs pourraient cultiver leur sol, exploiter leurs mines, appliquer leurs lois. Et d'autres crient qu'il faut supprimer le système du recrutement qui emmène les hommes travailler dans les mines loin de leurs femmes et de leurs enfants et détruit la tribu, la maison et l'homme, et ils réclament la création de villages où les ouvriers des mines et de l'industrie pourraient vivre avec leur famille. Et les Eglises crient, elles aussi. Les Eglises de langue anglaise réclament plus d'instruction et la suppression des restrictions sur le travail et les entreprises indigènes. Et les Eglises de langue Afrikaans veulent qu'on donne aux indigènes plus d'occasions de se développer selon leur nature, et rappellent à leurs fidèles que le déclin des coutumes religieuses familiales où les domestiques prenaient part aux dévotions de la maison a contribué à la déchéance morale des indigènes. Mais il n'est pas question d'égalité ni dans l'Eglise ni dans l'Etat. (...) »

Pleure, ô pays bien-aimé, sur l'enfant qui n'est pas encore né et qui héritera de notre peur. Puisse-t-il ne pas aimer trop profondément cette terre. Puisse-t-il ne pas rire avec trop de joie lorsque l'eau coulera entre ses doigts, ne pas se taire trop gravement lorsque le couchant fera flamboyer le veld. Puisse-t-il ne pas être trop ému lorsque les oiseaux de son pays chanteront, ne pas donner trop de son cœur à une montagne, à une vallée. Car s'il donne trop, la peur lui prendra tout. (...) »

Oui c'est l'aurore. Le titihoya s'éveille et commence à jeter son cri mélancolique. Le soleil touche de lumière les montagnes d'Ingeli et d'East Griqualand. La grande vallée de l'Umzimkulu est encore plongée dans l'obscurité, mais la lumière y pénétrera aussi. Car c'est l'aurore qui s'est levée comme elle ne se lève depuis un millier de siècles sans jamais y manquer. Mais, quand se lèvera l'aurore de notre libération, celle qui délivrera de la peur de l'esclavage et de l'esclavage de la peur, cela est un secret. »

Alan PATON, *Pleure ô pays bien-aimé*, 1948

Faire une thèse en sciences humaines et sociales en Afrique du Sud et sur l'Afrique du Sud c'est se préoccuper des plaies mal cicatrisées issues d'une histoire riche, complexe et mouvementée. C'est faire la part des choses entre la réalité contradictoire et paradoxale de la société sud-africaine, partagée entre une minorité d'individus voulant conserver leurs privilèges et la majorité désirant l'amélioration de leurs conditions de vie. Pourtant, les bourreaux comme les victimes d'hier ont finalement choisi de se tendre la main. C'est s'intéresser aux peurs des gens, non en les jugeant mais en les comprenant. C'est reconnaître la violence, les frustrations et les volontés de revanche animant les jeunes citoyens d'un pays dont les composants sont plus séparés par des barbelés qu'unifiés par des familles mélangées.

C'est mesurer l'énergie et les efforts dépensés pour améliorer et pour créer. C'est sentir ce 'fil du rasoir' où tout peut basculer et où pourtant, même choqué, meurtri, retourné, le pays continue d'avancer. C'est savoir se faire surprendre, savoir ne pas s'enfermer dans un état des lieux que l'on croyait trop vite acquis, savoir respecter la caractère éphémère et volatil des périodes de transition accélérées. La transition sud-africaine semble accélérée tout en étant fondamentalement lente. Les cadres politiques comme juridiques, basés sur la nouvelle constitution de 1996, ont été rapidement transformés. L'inertie spatiale et sociale, en revanche, persiste.

Arriver à effleurer le fondamental, le superflu ou encore l'abject de la nature des relations humaines, c'est aussi avoir une bonne méthode et une bonne thématique pour le faire. L'entrée par l'espace et les lieux constitue une manière comme une autre d'aller à la rencontre de l'Autre. Il a aussi fallu aller s'enrichir des apports méthodologiques et conceptuels d'autres disciplines telles que les sciences politiques, la sociologie, l'anthropologie ou encore l'économie. Toutefois géographe nous étions, géographe nous resterons, c'est pourquoi le choix de notre thématique est spatial. Nous utilisons comme révélateur ce que nous définirons comme « conflits environnementaux ». D'autres entrées pourraient paraître plus pertinentes, comme les services urbains, le foncier, les recompositions urbaines : elles ont le privilège d'être déjà bien traitées en Afrique du Sud par des chercheurs français. D'autre part nos quatre lieux d'étude (Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay et Port Shepstone) sont des « espaces construits » particulièrement propices à cette thématique environnementale. Après une mise au point sur les tenants et les aboutissants de la problématique seront présentés la méthodologie utilisée puis le plan adopté.

I -Éléments problématiques

L'environnement, comme enjeu, est un choix thématique assumé, pour tenter de décrypter les motivations réelles et souvent cachées des acteurs par rapport au territoire, à sa gestion et à son devenir. Nous revendiquons une approche assez large où une entrée problématique de départ (conflit environnemental) peut interférer avec de nombreux concepts (en premier lieu celui de territoire) centraux dans les sciences sociales.

Nous allons présenter les mots-clé de notre travail. Cette démarche consiste à se positionner dès l'introduction sur le lexique fondateur² de notre problématique. Nous gardons pour la fin une terminologie plus théorique³ présentée lors d'un 'épilogue conceptuel', afin de mieux nous prononcer (valider, critiquer, réfuter).

Deux grands champs disciplinaires coordonnent les notions fondatrices de notre problématique. Le premier champ est géographique, traite d'environnement, d'espace, de territoire, de transformations territoriales et justifie le choix de nos localités d'étude. Le deuxième champ, central à toutes les sciences sociales, privilégie l'étude des jeux d'acteurs. Pour la clarté de l'analyse nous traiterons successivement de ces deux grands champs, puis nous proposerons une méthode d'interprétation des conflits environnementaux, en ayant soin de formuler à chaque étape une série de questions.

1. Du territoire à l'environnement : des conflits environnementaux territorialisés

Il est essentiel de se situer par rapport au concept de territoire. Plusieurs définitions de ce concept coexistent dans la communauté scientifique. Nous avons opté pour le positionnement le plus utile à notre objet d'étude.

Territoire

A la suite de Sack (1986, p. 19) et Raffestin (1980) et en accord avec Badie (1995, p 11-12), Veltz (1996), Prévot-Schapira (2001, p 22) et Dubresson & Jaglin (2002, p 69) nous définissons le territoire comme un espace délimité en tant que mode de contrôle sur les personnes, les processus ou les relations sociales : sa configuration et son bornage deviennent

² Nous considérons dans la problématique : le territoire, l'environnement, les conflits environnementaux, les transformations territoriales et les jeux d'acteurs, et ensuite lors du développement : les stratégies, les tactiques, le développement (localisé) et la participation.

³ La gouvernance, la décentralisation, la régulation, le développement durable et la complexité.

le principe structurant d'une communauté politique et le moyen discriminant de contrôler une population, de lui imposer une autorité, d'affecter et d'influencer son comportement (Badie, 1995). Pour Sack (1986), le politique n'est qu'une des dimensions du territoire. Selon lui, la territorialisation constitue un traitement social du spatial. Le territoire est un système organisé de relations entre des individus partageant un même espace. Le territoire peut donc présenter de multiples facettes. Strictement il s'agira de l'emboîtement des espaces politico-administratifs du niveau infra-local (l'arrondissement) au niveau national. En Afrique du Sud - en relation avec nos études de cas - on compte cinq strates empilées (arrondissement, municipalité, district, province, Etat). De manière plus large tout espace contrôlé et encadré par une forme d'autorité organisée sera considéré comme un territoire. Ainsi dans notre région d'étude les autorités tribales « traditionnelles », les parcs naturels et les espaces d'action des grands groupes industriels et portuaires seront considérés comme des territoires. Les territoires ne sont donc pas forcément emboîtés et contigus, ils peuvent aussi se chevaucher et parfois se confondre. Ce sont là autant de sources de conflits potentiels entre autorités concurrentes, plus ou moins légitimes, plus ou moins acceptées par les populations et plus ou moins bien dotées de moyens réels de développement et d'aménagement. La régulation⁴ se définit par des mécanismes (juridiques, économiques et politiques) auxquels recourent les collectivités nationales, comme locales pour stabiliser les antagonismes et assurer la reproduction d'un système social (Dubresson & Jaglin, 2002). Quelle est l'échelle la plus pertinente de la régulation ? Notre hypothèse est que l'échelle locale est satisfaisante pour des collectivités urbaines bien dotées mais que l'échelle de la province, de la nation est nécessaire pour les collectivités « pseudo-urbaines » dépourvues de tous moyens.

Le territoire n'est pas forcément continu spatialement. En effet, les réseaux (de transports, d'argent, d'acteurs...) créent du territoire discontinu où la continuité s'efface au profit de la connectivité. A la suite de Veltz on peut introduire la différence entre des « territoires-zones » et des « territoires-réseaux » : prédominance des relations horizontales (pôle – pôle) sur les relations verticales (pôle – hinterland) et caractère maillé des relations - (Veltz, 1996). Un réseau - au niveau de ses nœuds - peut présenter des caractéristiques territoriales fortes telles que nous les avons définies plus haut. Il reste à savoir comment dans un « nœud » de réseau, souvent une ville, se font les arbitrages et les relations entre les pouvoirs issus du réseau et ceux issus du territoire. Le véritable « pouvoir spatial » pour un acteur ou un groupe d'acteurs n'est-il pas de contrôler à la fois le territoire-zone et le territoire-réseau et donc de jouer sur les complémentarités, les conflits voire les contradictions entre ces deux formes spatiales ? Nous verrons que les conflits environnementaux sont au centre d'enjeux entre réseaux et territoires, explorés par d'autres recherches en cours sur la ville (Gervais-Lambony ; Guillaume, 2001 ; Piermay, 2002), l'eau (Dubresson & Jaglin, 2002), le péril fécal (Dorier-Apprill, 2002), le foncier (Bertrand, 2002) ou encore la conservation de la nature (Rodary⁵,

⁴ Est-elle territoriale ? Les politiques sociales de rattrapage passent-elles nécessairement par l'espace ? Comment territorialiser la solidarité ? (Prévot-Schapira, 2001).

⁵ Nous nous positionnons tout à fait dans la lignée de Rodary (2001-a , 2001-b) dont les recherches effectuées en

2001).

Environnement

L'environnement est une thématique piège. Si l'environnement ne peut (encore) se prétendre ni discipline, ni science, c'est un terme « en vogue » et qui se cherche (sans vérité académique établie). Ce sont deux raisons suffisantes pour s'y intéresser. Comment - en tant que géographe – peut-on se positionner sur l'environnement ? Quelles peuvent être les spécificités de l'étude de l'environnement appliqué au territoire ?

Le mot environnement est de plus en plus utilisé, sans que toutefois l'on s'accorde sur son sens réel.

" Mission impossible : l'environnement n'existe pas. Le concept reste flou et inaccessible à toute définition en extension. Même si ce mot est maintenant utilisé à la va-vite ou à l'emporte-pièce, le nombre de définitions avoisine le nombre d'utilisateurs. Il n'est que lire la littérature spécialisée, il n'est que suivre les hésitations du législateur, il n'est que d'écouter les discours pour se rendre compte combien l'environnement emporte avec lui de connotations diverses, combien de domaines sont touchés, combien il contient de notions incompatibles entre elles : bref, un mot-valise dans l'acceptation la plus fondée de ce néologisme." (Nicol, 1996)

Le Petit Robert, d'Alain Rey, donne une définition relativement large (4^e acception) : "(1964, d'après l'américain environment) Ensemble des conditions naturelles (physiques, chimiques, biologiques) et culturelles (sociologiques) dans lesquelles les organismes vivants se développent. (synonymes : **ambiance, atmosphère, entourage, habitat, milieu**⁶)." D'autres définitions insistent plus sur le cadre de vie, d'autres sur le contexte psychologique et social. Souvent la part d'action de l'homme sur son environnement est oubliée. Les Anglo-Saxons le définissent comme l'équivalent du milieu géographique.

Pour Dauphiné (1979), l'environnement correspond à une prise en considération du milieu physique dans un cadre social. L'environnement peut aussi être perçu comme un système aux multiples interrelations. Il reste qu'aujourd'hui ce terme est employé de manière très courante par de nombreuses personnes, mais on ne sait s'il s'agit seulement de la nature, d'une échelle mondiale ou locale etc. L'environnement renvoie aussi directement à la nature et à la culture (Ferrier 1998, Brun 1996).

Zambie et au Zimbabwe conduisent à de fortes convergences avec notre propre travail.

⁶ Voir le dernier ouvrage de Rougerie (2000), *L'homme et son milieu, l'évolution du cadre de vie*.

Rossi (1996, 2000) présente dans ses travaux les fondements culturels et historiques de la notion d'environnement (*Des fondements de notre vision de l'environnement*). L'intérêt pour les questions d'environnement ne doit pas conduire à une « certaine dérive écologiste actuelle et à la justification de son action : la globalisation et la prophétie » (cf. Lovelock, 1990) . L'environnement implique donc la question fondamentale des acteurs. Finalement l'environnement n'est-il pas essentiellement une question d'acteurs ?

Mermet (1992) présente un tableau (tabl.1) synthétique, montrant les orientations diverses des acteurs de l'environnement. Cinq concepts au minimum sous-tendent l'environnement et sont reliés à des politiques et des philosophies d'acteurs bien précises.

Tableau 1 : Orientations diverses des acteurs d'environnement. D'après Mermet (1992)

Concept de base	Objectif des politiques	Philosophie sous-jacente	Exemples de domaines où cette conception domine
Ressources naturelles	Garantir le renouvellement ou la consommation rationnelle d'une ressource nécessaire à une activité humaine	« <i>Sustainable development</i> », ménagement des ressources	Gestion forestière, piscicole, conservation des sols
Ecosystème	Garantir le renouvellement ou la consommation rationnelle d'une ressource nécessaire à une activité humaine	« Life support systems » (Ecosystèmes support de vie)	Qualité des eaux, suivi de la pollution des sols, restauration des terrains en montagne
Environnement	Limiter les impacts marginaux d'une activité sur les milieux naturels ou sur les ressources nécessaires à d'autres activités	Maîtrise des impacts, conception classique de l'environnement	Lutte contre la pollution, installations classées, études d'impact
Ecologie politique	Modifier l'organisation sociale, la vie politique, l'économie et les technologies pour les adapter aux conditions écologiques	Vision eschatologique, philosophie de réforme de l'humanité	Agriculture biologique, technologies propres, modes de vie alternatifs
Milieux naturels	Assurer un certain état de certains milieux pour des raisons éthiques, esthétiques et pratiques	Esthétique de la Nature, protection, « <i>Deep Ecology</i> »	Politiques de Protection de la Nature : réserves naturelles, parcs nationaux, espèces protégées ⁷

Seule une définition large de l'environnement permet de ne pas laisser de côté des aspects explicatifs, essentiels parfois à la compréhension de telle action ou réaction de "l'homme habitant" (Ferrier, 1998 ; Berque, 1996), en prise directe sur son environnement. Les recherches s'intéressant peu ou prou à l'environnement trouvent ici leur complexité. Par où commencer, où s'arrêter et avec qui travailler ? Seules des équipes intégrant des spécialistes de plusieurs disciplines peuvent réussir à intégrer de manière égale l'ensemble des paramètres influant (et influencés par) l'environnement. Un défi pour la discipline géographique est d'apporter une spécificité réelle à l'étude des questions environnementales. Les géographes physiiciens (travaux de Neboit-Guilhot⁸, Robic, 1992 ; Veyret, 2000) vont s'intéresser aux

⁷ Sur l'Afrique du Sud : FRITZ 1996

⁸ En particulier *L'homme et l'érosion* dont la dernière édition date de 1991

environnements actuels et passés en mettant au centre de leur objet d'étude les processus physiques (qui auront un impact sur les sociétés ou seront nettement modifiés ou accélérés par ces dernières). D'autres géographes essayent de se positionner de manière plus franche à l'interface de la nature et de la culture et conçoivent l'environnement, pris ici au sens large, comme un ensemble d'interactions permettant de donner des éclairages supplémentaires sur la complexité de l'organisation spatiale à toutes les échelles des sociétés humaines. Cette approche est plus souvent reliée aux questions de qualité de vie dans les pays du Nord et aux questions du développement dans les pays du Sud. La ville semble être désormais un terrain d'étude privilégié⁹ : la ville est-elle une entité spatiale viable et supportable pour ses populations ?

Un manuel de base anglais (tabl.2, *The Urban Environment* de I. Douglas, 1995) permet de délimiter les grands contours généraux de la notion d'environnement urbain, globalement reconnu par la communauté scientifique. Le tableau présente les grandes articulations de sa table des matières.

Tableau 2 : Les grands thèmes de l'environnement urbain (Douglas, 1995)

<ol style="list-style-type: none"> 1. Introduction 2. La ville comme un système économique et comme un écosystème 3. La ville comme un système dépendant : fourniture alimentaire, matériels bruts et leur impact environnemental 4. Le bilan énergétique de la ville 5. Le bilan hydrique de la ville 6. Le bilan de masse de la ville 7. La géomorphologie de la ville 8. La biogéographie de la ville 9. L'utilisation des excédents et des déchets urbains 10. Les aspects géographiques de la santé urbaine et des maladies 11. L'administration et l'aménagement de la ville pour réduire les risques environnementaux 12. La population, le gouvernement et le futur écologique des villes

Ici la conceptualisation de l'environnement urbain s'est inspirée de la théorie des écosystèmes. La vision de l'environnement urbain se différencie aussi en fonction de la discipline d'origine des chercheurs. Effectivement la recherche s'occupant d'environnement urbain est largement interdisciplinaire (écologie, géographie, sociologie, biologie, architecture, économie...) et telle ou telle discipline privilégiera son approche spécifique, comme c'est le cas pour la géographie anglo-saxonne, tabl.2. La géographie étudie l'environnement urbain comme un système et privilégie une approche synthétique, basée sur les différenciations spatiales et les conséquences géographiques des phénomènes étudiés.

On pense ici aux fondements de l'Ecole de Chicago, précurseurs de l'écologie urbaine. Toutefois ce terme présente des ambiguïtés. Pascal Ascot (1988) propose une relecture fort pertinente de l'écologie urbaine version Ecole de Chicago. « *Il s'agit bien de sociologie, et*

⁹ Voir Pigeon (1995), *Ville et environnement*.

non d'écologie urbaine comme on le prétend souvent. (...) En effet, le Groupe de Chicago, séduit par l'efficacité opératoire des concepts de l'écologie végétale et animale, est contraint, afin de présenter un modèle écologique plausible, de poser la ville comme milieu naturel, tout en reconnaissant son caractère hautement artificiel. » Il s'agit ici de la première contradiction et qui n'est pas des moindres. Il poursuit : « Cette erreur majeure du Groupe de Chicago, qui conduisit à penser la société américaine des années 1925, comme expression normale de la nature humaine, eut, historiquement deux conséquences importantes. L'écologie urbaine du Groupe de Chicago est scientifiquement pauvre car le modèle écologique n'existe à travers les métaphores biologiques, que sur le mode du jeu de mots. La comparaison entre l'immigration à Chicago et un processus d'invasion en écologie végétale relevait plus de l'essai brillant, voire de l'exercice de style que de l'analyse scientifique. Il serait excessif de parler à leur propos de naissance d'une écologie urbaine. (...) Aujourd'hui d'ailleurs, les écologues contestent souvent la notion même d'écologie urbaine, en affirmant que cette discipline est, écologiquement parlant sans objet, puisque la « biocénose urbs » n'est pas liée à la production primaire d'un écosystème. » Ce point de vue est celui d'un écologue et ne prêche pas, avec raison, pour la confusion des genres et des termes. L'environnement urbain pose de même des problèmes de fondements et de communication scientifiques.

Les écologues de la société d'écologie humaine¹⁰ de Marseille opèrent un intéressant travail de définition sur l'environnement urbain en introduction de leur ouvrage. « *Le terme véhicule aussi bien des contradictions que des effets de mode. (...) L'environnement urbain peut faire partie de ces « mots-valises » dans lesquels on fourre tout et n'importe quoi. Mais c'est aussi une notion complexe qui ne peut être abordée efficacement que dans le cadre d'une analyse systémique. (...) Il importe donc de replacer ces différents aspects de l'environnement urbain dans la durée. (...)* » Nous nous rallions totalement à cette définition qui a le mérite d'être claire.

En ce qui concerne les villes dites "du Sud", des critères spécifiques au sous-développement vont recentrer les thématiques étudiées sur certaines priorités : l'insalubrité, la sensibilité aux risques climatiques, l'impact de la pauvreté, les questions de santé etc.(Dorier-Apprill, 1993¹¹).

Nous concevons l'environnement de façon duale, à l'intersection des questions de risques urbains, de qualité de vie (petites villes industrielles de Richards Bay et de Port Shepstone) et des questions de protection des écosystèmes¹² (parc du GSLWP à Kosi Bay et St Lucia). Nous revendiquons une approche multiforme de l'environnement, de la qualité et la diversité

¹⁰ BLEY D. et al.,1998, *Villes du Sud et environnement*, travaux de la société d'écologie humaine, éditions de Bergier, Châteauneuf de Grasse, 241p. Sur l'écologie humaine voir aussi les réflexions de Gourou (1982) et de Sautter (1970) dans un chapitre introductif à *l'Histoire générale de l'Afrique Noire* sur les « cadres géographiques ». Ce dernier dit qu'il vaut mieux parler de géographie humaine plutôt que d'écologie. L'écologie humaine relève plus de la discipline biomédicale voire éventuellement de la géographie de la santé.

¹¹ DORIER-APPRILL E., 1993, *Environnement urbain et santé à Brazzaville, de l'écologie urbaine à la géographie sociale*. Thèse de géographie, Université Paris X, 668 p.

¹² Ces écosystèmes tout comme la nature qui les englobe sont anthropisés (selon différentes intensités). Parler d'écosystème « intact » ou de nature « originelle » relève donc de l'inexactitude scientifique (Rossi, 2000).

écologiques à l'esthétique paysagère, d'une « nature » à préserver aux facteurs (sociaux, politiques, économiques...) contribuant à la qualité de vie des citoyens. L'environnement est source de conflits, à la fois comme notion polymorphe discutée et comme réalité spatiale de terrain. L'environnement est donc contesté à plusieurs niveaux.

Des conflits environnementaux territorialisés

Les chercheurs francophones s'intéressent depuis longtemps à la question des rapports entre l'homme et l'environnement en Afrique. Des analyses très solides - encore très actuelles en ce début de XXI^e siècle - sont disponibles dès 1994 dans la revue « Politique Africaine », avec un numéro spécial coordonné par F. Constantin¹³. Son introduction¹⁴, portant sur la gestion des rapports homme - nature à réinventer, inspire directement nos problématiques. Nous utilisons la notion de conflits environnementaux comme un double outil de formulation problématique et de support méthodologique.

Conflits environnementaux est un terme qui tente de caractériser au niveau de l'observation (et du constat) tout conflit prenant naissance autour d'une question environnementale et s'exprimant de manière spatiale. Les acteurs participant à ces conflits ont des stratégies territoriales, pour les résoudre, les perpétuer ou les envenimer. Ces stratégies territoriales sont discontinues dans le temps.

Au préalable, nous souhaitons rappeler, à la suite d'Olivier de Sardan (1998) que toutes les sociétés sont traversées par des conflits. *« Le conflit est un élément inhérent à toute vie sociale. (...) Les conflits renvoient à des différences de positions. Les sociétés, aussi petites soient-elles, et aussi dépourvues soient-elles de formes institutionnalisées de « gouvernement », sont divisées et clivées. (...) Les conflits, qui semblent vouer les sociétés à l'émiettement ou à l'anarchie, concourent au contraire à la reproduction sociale et au renforcement de la cohésion sociale. (...) S'il est vrai que bien souvent les conflits renvoient à des positions différentes dans la structure sociale, il convient de rappeler l'existence d'une marge de manœuvre pour les individus. L'émergence, la gestion et l'issue des conflits sont loin d'être régulés à l'avance. Un conflit entre personnes ou entre groupes n'est pas seulement l'expression d'intérêts « objectifs » opposés, c'est aussi l'effet de stratégies personnelles. (...) Identifier les conflits, c'est aussi un moyen d'aller au-delà de la façade consensuelle et de la mise en scène en direction de l'extérieur que les acteurs d'une société locale proposent souvent à l'intervenant ou au chercheur extérieur. »* En reliant conflit à environnement, on fait directement référence à deux autres notions développées par des auteurs américains, celle d'*environmental dispute* (Moore, 1998) - influençant notre titre « environnement contesté » - et celle d'*environmental conflict* (Crowfoot, Wondolleck 1990).

¹³ « L'homme et la nature en Afrique », n°53, mars 1994.

¹⁴ « L'homme et la nature, une gestion à réinventer ? »

Ces deux références constituent autant de bases théoriques fondamentales pour notre travail et a priori absentes de la littérature francophone (tabl.3).

Tableau 3 : Les conflits environnementaux selon Moore (1998) et Crowfoot & Wondolleck (1990)

Moore : environmental disputes	Crowfoot & Wondolleck : environmental conflicts
1- Involvement of multiple and diverse parties 2- Diverse perceived or actual incompatible interested between or among parties 3- Differing appraisals of the situation by diverse parties 4- Contrasting sources, amounts and forms of powers, and leverage among parties 5- Lack of relationships among involved parties or history of problematic relationships 6- Divergent expectations on the part of the parties regarding who should be involved in the resolution process and how 7- Confusion over the appropriate forum for resolving issues 8- Unequal levels of knowledge and expertise 9- Different levels of knowledge (...) 10- Lack of an identified and respected convenor who can bring parties together. (...)	Environmental conflicts are rooted in different values of natural resources and environmental quality. Some individual perceive an intrinsic value in things that are wild and natural while others do not. Some see societal obligation to protect species and preserve habitat while others do not. Some place priority on maintaining biological diversity and environmental integrity for futures generations while others place priority on harnessing nature's resources to service the needs of today's society.

Moore insiste sur la structure des conflits environnementaux (coalitions, intérêts divergents, forums de négociation...), c'est une contribution méthodologique. Crowfoot et Wondolleck développent leur origine idéologique, c'est une contribution conceptuelle. Ces derniers admettent que les acteurs n'ont pas tous la même idée de l'environnement. Pour certains, il représente une richesse naturelle à protéger, alors que pour d'autres il est un support au service du développement économique et social d'un pays.

Nous envisageons la notion de conflits environnementaux en combinant ces deux approches – méthodologique et conceptuelle - en essayant de voir comment elles se relient au concept de territoire. Pour nous, le conflit environnemental est lié à un refus de la part de certains acteurs d'adhérer à des territoires n'incarnant pas l'idée « qu'ils se font de l'environnement ». Ainsi le territoire industriel, dominant socialement et économiquement la ville de Richards Bay, ne correspond pas à l'idéal de nature et de ségrégation des acteurs environnementalistes blancs de la ville qui souhaitent avant tout préserver leur qualité de vie. Le territoire du parc naturel du GSLWP (Greater St Lucia Wetland Park) ne correspond pas aux exigences de survie des résidents noirs environnants.

On trouve deux types principaux de conflits environnementaux territorialisés à l'échelle locale en Afrique du Sud.

Le premier est lié à l'identification spatiale de lieux à vocation de protection environnementale comme les parcs naturels ou les réserves animalières. Ces lieux ont généralement une vocation touristique et récréative. Ils se localisent à l'intérieur comme à

l'extérieur des villes. Les traditions coloniales et d'apartheid ont conduit à expulser les populations locales pour créer des parcs naturels. Ces territoires ont par conséquent une forte tradition de conflits. Ces derniers se cristallisent aujourd'hui sur les questions de partage (équitable ?) des bénéfices financiers et de stratégies de développement local offerts par de tels territoires¹⁵.

Le second est à rattacher à la coexistence spatiale d'activités peu compatibles entre elles du fait de leur impact sur l'environnement. Les conséquences négatives d'activités industrielles lourdes sont préjudiciables à d'autres types de développement utilisant la qualité de l'environnement comme un atout, comme les projets touristiques et résidentiels. Parfois ces conflits peuvent être masqués par une volonté de concilier différentes activités peu compatibles entre elles. Ils s'apparentent alors à des contradictions spatiales. De telles incompatibilités se retrouvent en ville comme en dehors. Sont mises en jeu des notions telles que l'esthétique¹⁶, fortement reliée aux questions d'image, de réputation et donc de perception du lieu. Par exemple l'extension spatiale de telle pollution atmosphérique ou hydrique reliée à la prise en compte du profil sociologique (bourgeoisie, classe ouvrière industrielle...) de la localité considérée sont souvent des éléments-clés de compréhension du conflit.

Dans un cas comme dans l'autre, nous avons choisi des espaces littoraux. Comme l'indique le prologue personnel de cette thèse, ce choix s'est effectué avant l'année de maîtrise selon des considérations variées. Le littoral est un espace structurant car borné, polarisant et en interface permanent. En outre, de nombreux aspects symboliques renforcent l'attrait du littoral : « la quête de l'horizon », « la plage déserte », « les vagues »... Par conséquent, l'océan joue aussi un rôle fondamental, comme milieu sensible à protéger, comme facteur de risque (naufage de pétroliers) ou comme lieu de ressources à exploiter et de loisirs (pêche, surf). La pêche, qu'elle soit de loisirs ou de subsistance (généralement pas industrielle¹⁷) est le principal point commun entre tous les résidents (blancs, noirs, indiens...¹⁸) des quatre études de cas retenues. Le lien des habitants au littoral est très fort. Pourtant la bande littorale est encore réservée¹⁹ – dans les faits - à l'usage des Blancs.

La notion de *conflits environnementaux* implique la mobilisation d'autres notions telles que *contradiction spatiale*, *concurrence spatiale* que nous utiliserons régulièrement au cours de notre développement.

Une contradiction spatiale peut n'être que la face spatiale et visible d'une contradiction qui s'est développée dans la société ou dans le domaine politique. Mais l'espace a ceci d'intéressant d'être un extraordinaire révélateur de faits sociaux ou politiques.

¹⁵ Pour eux-mêmes ainsi que pour leur voisinage rural sous-développé.

¹⁶ On peut élargir ici à la notion de paysage.

¹⁷ Une première entreprise de pêche au large s'est installée à Richards Bay en 2002.

¹⁸ Nous utiliserons en permanence les catégories de population issues de l'apartheid. Philosophiquement condamnables elles sont, hélas, encore extrêmement d'actualité.

¹⁹ Préserver pour réserver.

Concurrence spatiale est un terme qui vise à "recenser" l'emprise spatiale dans un lieu donné des différentes activités (industrie, tourisme, habitations, réserves naturelles...) et à voir s'il y a coexistence possible et rationnelle ou concurrence problématique. Cette concurrence spatiale, assortie de contradictions inhérentes, peut être avouée ou revendiquée (ex : tel groupe minier qui veut s'implanter aux dépens d'une réserve naturelle) ou, au contraire, être dissimulée par un discours de façade politiquement correct. Cette concurrence peut aussi n'être que l'ordre du projet ou de la prospective : elle est donc latente et interroge aussi le chercheur.

La question que nous nous posons est de savoir comment les conflits environnementaux se sont territorialisés et quelle est la part jouée par les réseaux. Nous pensons que « l'environnement » est générateur de profondes exclusions territoriales en Afrique du Sud, héritées de la période de l'apartheid mais renouvelées dans la période post-apartheid. Ces exclusions – patentes ou latentes – existent en fait à plusieurs niveaux (territoriaux, sociaux, économiques). Elles concernent certains groupes sociaux et sont responsables de la culture de conflits qui marquent de manière permanente les questions environnementales en Afrique du Sud depuis plus d'un siècle. Qu'en est-il exactement aujourd'hui au moment où est prônée – et mise en place - la « réconciliation territoriale » ?

[Autres références²⁰]

Transformations territoriales post-apartheid

Les géographies de l'apartheid et leurs évolutions contemporaines liées aux processus économiques, institutionnels ou résidentiels ont été abondamment étudiées par les auteurs anglophones et francophones. Nous en détaillerons certains aspects au cours du développement.

La séparation de groupes humains définis par l'ingénierie sociale d'apartheid a laissé des marques indélébiles sur le territoire à deux échelles : l'échelle locale urbaine avec la ségrégation des populations selon différentes aires résidentielles (Lemon, 1991 ; Gervais-Lambony P., 1997), et l'échelle provinciale²¹ avec la délimitation des bantoustans noirs (Christopher, 1994). L'apartheid, ayant généré une multiplication de frontières intérieures, représente maintenant un héritage lourd et délicat à gérer. L'apartheid faisait coexister deux principes : des aires de fonctionnalité et une territorialisation propre. Le système spatial de l'apartheid était donc fonctionnellement solidaire. Le débat actuel au sujet des transformations post-apartheid dans les villes repose sur plusieurs questions centrales : comment rendre viable

²⁰ Elles renvoient à la bibliographie : Brunet 1993, Cock&Koch 1991, Collinson 1996, Compagnon & Constantin 2000, Crowfoot&Wondolleck 1990, Draper 1998, Fritz 1996, Guyot 2000-a, Moore 1998, Ramphel 1991, Rossi et al. 1998, SPP reports 1983.

²¹ Par conséquent séparant le monde rural entre celui des « bonnes terres » pour les fermes commerciales blanches et celui des terres ingrates pour les populations noires.

la ville d'apartheid ? Comment permettre l'accès à de meilleures conditions de vie ? La fragmentation remplace-t-elle la ségrégation ?

Les transformations territoriales post-apartheid ont pour objectif la création de nouveaux maillages administratifs aux échelles provinciale, régionale et locale qui tentent de réunir des territoires 'blancs' et développés, et des territoires 'noirs', largement sous-développés (Antheaume, 1999 ; Guyot, Folio, Lamy, 2001). En 1994 a été conduite la réforme territoriale à l'échelle provinciale qui a vu, par exemple, la Province blanche du Natal et le Bantoustan KwaZulu fusionner pour constituer une province unique, le KwaZulu-Natal (Gervais-Lambony M-A, 1996 ; Gervais-Lambony P., 1997).

En 1995 a été menée la réforme de transition aux niveaux régional et local, premier pas avant le découpage définitif de l'an 2000. Ce dernier définit de grandes municipalités²², à l'échelon local, qui juxtaposent des villes blanches, des townships et des zones rurales, blanches et noires. L'objectif officiel des réformes post-apartheid est de rationaliser le système politico-administratif, en regroupant les ex-territoires blancs, indiens et noirs, sous une même entité et en fusionnant l'urbain et le rural pour permettre à ce dernier de faire face à la pauvreté (en particulier pour les terres de l'ancien bantoustan KwaZulu). Le nombre des territoires de juridiction locale est donc fortement réduit ainsi que le nombre de chefs-lieux correspondant. En revanche, le chef-lieu politico-administratif qui n'était parfois par le passé qu'une base très ponctuelle de services devient maintenant une localité de référence pour tout un territoire, relativement vaste, sur lequel il devrait rayonner (Giraut & Guyot, 2003).

La décentralisation implique-t-elle une autonomisation ou une démission des collectivités locales pour gérer leurs problèmes d'environnement, en particulier en termes de respect d'une réglementation ? Finalement, de manière paradoxale, comment promouvoir l'autonomie de collectivités locales aux statuts très différents tout en les intégrant au niveau global ?

Le cas des parcs naturels

La proclamation des parcs naturels, synonyme d'expulsion des populations autochtones, a été créatrice d'autres frontières. Les processus historiques de conservation de la nature en Afrique sont bien documentés (Griffiths & Robin, 1997 ; Gibson, 1999 ; Rodary, 2001-a ; Dovers, Edgecombe & Guest, 2002). Nous en proposerons une synthèse au chapitre 3.

Les limites intérieures créées par ce *green apartheid*, la plupart du temps artificielles au regard des implantations historiques des populations, sont à l'origine d'une grande frustration chez les Noirs. Par conséquent, les revendications foncières – *land claims* – sont aujourd'hui

²² Trois types de municipalités sont créées : les métropoles - très autonomes d'un point de vue financier -, les municipalités locales et les municipalités de district qui en rassemblent plusieurs locales. Les parcs naturels sont gérés soit par des autorités autonomes, soit par la municipalité de district.

très nombreuses et concernent autant les parcs naturels²³ que des zones industrielles²⁴. La restitution de la terre est une question sensible et cruciale en Afrique du Sud comme dans beaucoup d'autres pays au monde. Pour le moment, l'Etat sud-africain ne prend pas le chemin violent et absurde de son voisin zimbabwéen, mais tente de compenser au cas par cas les populations spoliées. Un processus de restitution des terres domaniales se met en place pour certains habitants expulsés par le passé. Chaque province dispose d'une commission d'arbitrage des restitutions de terre. C'est elle qui décide aussi du montant des dédommagements. Parfois, la rareté des témoignages historiques est un frein au règlement de certains cas et laisse la porte ouverte à de nombreuses manipulations (c.f. l'histoire de la forêt de Dukuduku, chapitre 4).

Les parcs naturels par le biais de leurs agences de conservation tentent maintenant d'intégrer les populations riveraines et les développeurs extérieurs dans la gestion de leurs territoires. En outre ils sont contraints de participer à des formes de gouvernement local²⁵.

Cette réforme territoriale implique que tous les pouvoirs mis en place par le passé et parfois fortement mis en scène, comme les chefs « traditionnels » dans les zones rurales africaines, doivent maintenant s'adapter ou se reconvertir (Keulder, 1998). Ceci ne se passe pas sans conflits. Les avantages acquis ne s'abandonnent pas en moins d'une décennie.

Quelle est la légalité institutionnelle et la légitimité territoriale et populaire des acteurs sociaux ? Quel est leur pouvoir réel ?

L'impact de ces transformations territoriales, en tant qu'héritage spatial à gérer mais aussi en tant que nouveau système « spatialement plus équitable » à mettre en place, est capital à prendre en compte dans notre étude des jeux d'acteurs face aux conflits environnementaux. Les facteurs explicatifs de ces conflits sont le plus souvent en rapport direct avec ce « couple » héritage spatial / transformation territoriale. Le paramètre environnemental est-il alors un frein ou un catalyseur de ces transformations territoriales ?

Notre travail de thèse s'apparente alors réellement à une étude de géographie à la fois politique et historique, le paramètre temporel étant capital pour éclairer les conflits du présent. Les chapitres 3, 4 et 5 seront d'ailleurs construits sur le mode chronologique.

[Autres références²⁶]

²³ Greater St Lucia Wetland Park, Ndumo Game Reserve, Tembe Elephant Park...

²⁴ Pour ne citer que le cas de Richards Bay...

²⁵ Les DMA : District Management Areas, voir Chapitre 3.

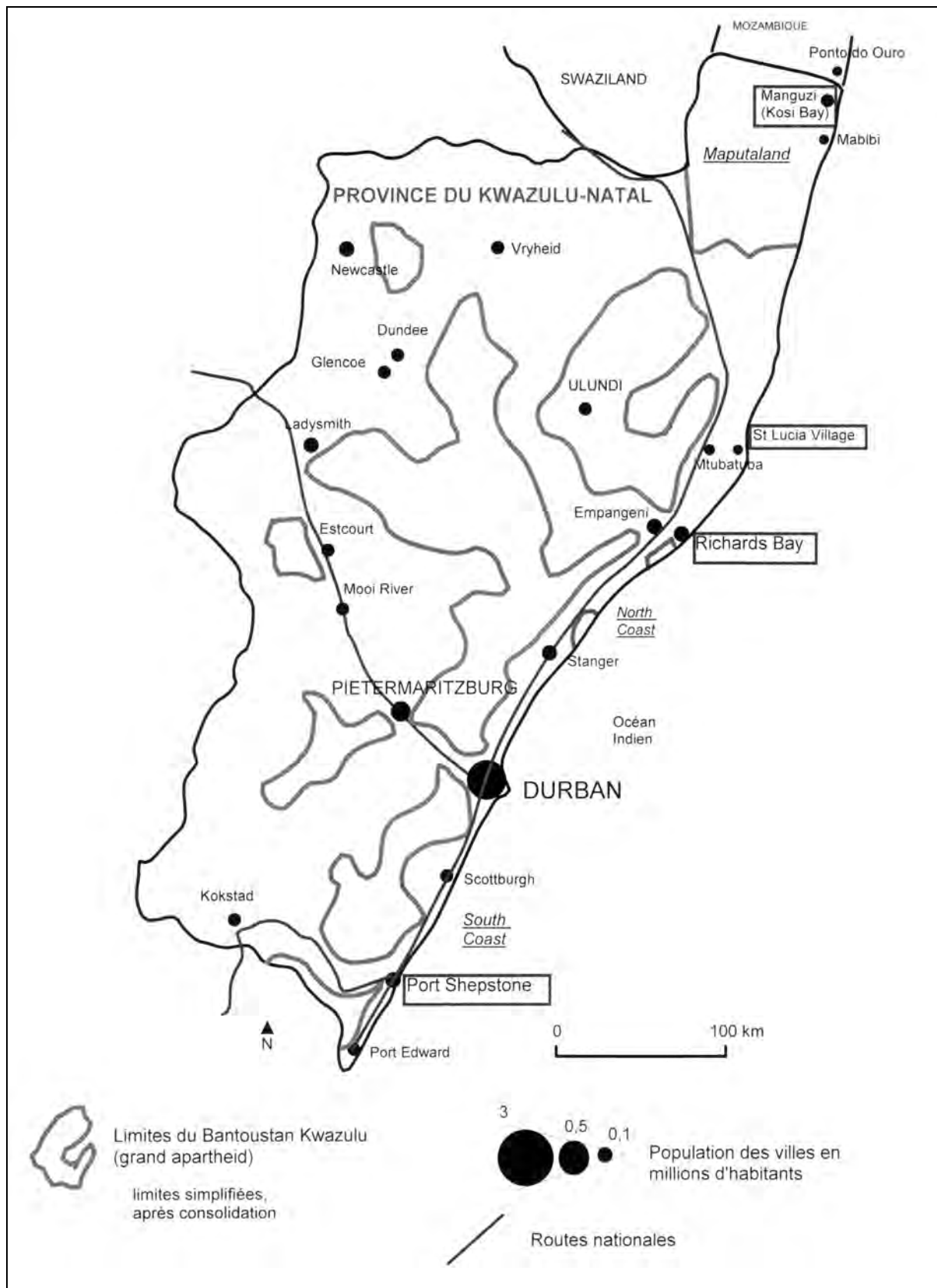
²⁶ Bepa 1980, Böeseken 1948, Crouzel 1999, Demarcation Board 2001, Gervais-Lambony 1996 - 1997, Giraut 2000, Rey 2001, Keulder 1998, Lodge 2001, Ramutsindela 2001, Short 1995, SPP Reports 1983, Williams 2000.

Littoral du KwaZulu-Natal²⁷ : quelles études de cas ?

Le littoral du KwaZulu-Natal (carte 3) présente un dispositif varié et hiérarchisé avec de nombreux effets de différences d'échelle à exploiter dans une logique géoéconomique de « façade maritime en constitution » (villes de tailles différentes, réserves...). Pour avoir séjourné sur ce littoral à plusieurs reprises durant nos travaux de maîtrise et de DEA, respectivement à Richards Bay et à Durban, la problématique des conflits environnementaux nous paraissait adaptée à un tel espace. Toutefois nous ne l'avions testée que par le biais d'une méthodologie d'apprentissage et au niveau d'espaces urbains stricto sensu. Il nous semblait qu'il serait intéressant de proposer une étude comparative qui ne se limiterait pas strictement aux espaces urbains. Multiplier les types d'espaces et les échelles d'étude nous semble être pertinent pour recueillir l'échantillon le plus large et le plus significatif d'acteurs concernés. Néanmoins il fallait se fixer des limites, car il était impossible de proposer pour une thèse un travail exhaustif sur le littoral du KwaZulu-Natal. Nous avons finalement choisi quatre petites villes, Manguzi (Kosi Bay), St Lucia, Richards Bay et Port Shepstone, du nord au sud, laissant de côté la métropole de Durban, autre échelle et nouvelle thèse possible.

²⁷ L'intérêt scientifique de ce choix fait l'objet du chapitre 1.

Carte 3 - La localisation de nos terrains d'étude au KwaZulu-Natal



Manguzi est un gros bourg rural noir²⁸ riverain d'un parc naturel (*Kosi Bay Nature Reserve*), en position de poste frontière avec le Mozambique et entouré de zones rurales. A proximité nous avons aussi travaillé sur Mabibi²⁹ un village au cœur d'un parc naturel (*Coastal Forest Reserve*). **St Lucia**³⁰ est une petite station balnéaire européenne, entourée de zones périurbaines et rurales africaines et enclavée dans le parc naturel de St Lucia. Un grand parc national³¹ réunit maintenant toutes ces réserves naturelles entre St Lucia et Manguzi – Kosi Bay, avec une volonté affichée de coopération avec le Mozambique voisin.

Mabibi³² - localité isolée et un peu délaissée - a la particularité d'être en position de marge territoriale. Manguzi et St Lucia – plus dynamiques - sont plutôt en position de confins spatiaux³³, au voisinage du Parc et d'une frontière internationale pour le premier et enclavée à l'extrémité sud du Parc pour le deuxième. Ces études de cas illustrent essentiellement le premier type de conflit environnemental défini *infra*.

Richards Bay³⁴ est une ville nouvelle³⁵ industrialo-portuaire. **Port Shepstone**³⁶ est une ville ancienne³⁷ et industrielle. Ces deux petites villes ont la particularité d'être en position symétrique de chef-lieu administratif et économique, l'un pour la côte nord du KwaZulu-Natal et l'autre pour la côte sud. Ces études de cas illustrent le second type de conflit environnemental défini *infra*.

Ces positions spatiales particulières, de marges, confins et de chef-lieu, « à cheval » entre le rural et l'urbain, conduisent-elle à des jeux d'acteurs particuliers et à des résolutions de conflits originales ? Sont-elles caractérisées par des processus similaires mais qui seraient décalés chronologiquement ? Quelles sont les régularités que l'on retrouve dans tous les cas ? Quel est va être le rôle essentiel joué par leurs acteurs dans les processus étudiés ?

[Autres références³⁸]

²⁸ Malgré la difficulté de différencier l'urbain, du périurbain et du rural dans ces zones, nous estimons la population urbaine de Manguzi à 10 000 et à environ 20 000 la population des zones rurales entre la ville et le Parc. La nouvelle municipalité KZ 271 regroupe elle 125 000 habitants. (Demarcation Board 2000).

²⁹ C'est un village d'environ un millier d'habitants (Mthembu 2001).

³⁰ La station balnéaire rassemble environ un millier d'habitants permanents. Le voisinage périurbain et rural comprend environ 7 000 habitants (Demarcation Board, 2000). La nouvelle municipalité, KZ 275, qui comprend la ville voisine de Mtubatuba, regroupe 26 000 habitants.

³¹ Le Greater St Lucia Wetland Park, pour faire simple nous l'appellerons le Parc, avec un grand « P ».

³² Lieu d'étude supplémentaire lié à notre participation au projet de recherche de l'Université du Zululand.

³³ Les confins sont une zone de recouvrement de deux marges territoriales où il peut se passer quelque chose d'innovant alors que la marge territoriale est un angle délaissé mais pouvant être intégré dans de nouvelles dynamiques territoriales à d'autres échelles (comme pour Mabibi). (Giraut, 2001)

³⁴ Richards Bay stricto sensu regroupe 50 000 habitants, plus de 110 000 avec le township d'Esikhawini. La nouvelle municipalité KZ 282 regroupe près de 200 000 habitants (avec la ville d'Empangeni).

³⁵ Créée dans les années 1970.

³⁶ Port Shepstone stricto sensu regroupe 15 000 habitants, plus de 75 000 avec les zones périurbaines africaines. La nouvelle municipalité KZ 216 regroupe environ 200 000 habitants.

³⁷ Plus de 120 ans, ce qui est beaucoup pour le KwaZulu-Natal.

³⁸ Frost 1992, Giraut 2000 – 2001, Guyot – Folio – Lamy 2001, Guyot 2000, Guyot 1998, Harrison – Naidoo 2000, Van Hall 1998

2. Une approche par les acteurs³⁹

Acteurs

L'acteur social est celui qui agit, même si cet agissement peut prendre des formes très diverses allant d'une apparente passivité à une très forte mobilisation. En reprenant la grille de lecture fournie par Lajarge (1996), nous définissons l'acteur selon quatre critères principaux : une action intentionnelle (même si elle n'est pas révélée), un comportement spécifique, un ensemble de relations avec d'autres acteurs et une finalité de son action. Les différents acteurs en prise sur l'espace sont l'individu (tantôt relié à une famille ou à un ménage), le groupe plus ou moins informel (clan, association, lobby), l'entreprise, les différentes collectivités territoriales (Brunet, 1993 ; Crozier & Friedberg, 1977). Certains acteurs disposent, semblent disposer ou font mine de disposer de plus de pouvoir que d'autres sur le territoire. Il est important aussi de considérer la perception du pouvoir que les acteurs ont les uns par rapport aux autres. A la suite de Raffestin (1980), on peut distinguer le pouvoir, nom commun, qui se cache derrière le Pouvoir, nom propre. *« Il se cache d'autant mieux qu'il est présent partout. Présent dans chaque relation, au détour de chaque action : insidieux, il profite de toutes les fissures sociales pour s'infiltrer jusqu'au cœur de l'homme. Ambiguïté donc puisqu'il y a le « Pouvoir » et le « pouvoir ». Le premier est plus facile à cerner car il se manifeste à travers des appareils complexes qui enserrant le territoire, contrôlent la population et dominent les ressources. »*. On utilisera aussi la mise au point de Foucault sur le pouvoir :

« 1. Le pouvoir ne s'acquiert pas; il s'exerce à partir de points innombrables. 2. Les relations de pouvoir ne sont pas en position d'extériorité à l'égard d'autres types de rapports (économiques, sociaux, etc.) mais elles leur sont immanentes. 3. Le pouvoir vient d'en bas ; il n'y a pas une opposition binaire et globale entre dominateur et dominés. 4. Les relations de pouvoir sont à la fois intentionnelles et non subjectives. 5. Là où il y a le pouvoir, il y a résistance et pourtant, ou plutôt par là même celle-ci n'est jamais en position d'extériorité par rapport au pouvoir. » (Foucault, 1976) Cette définition relativement large du pouvoir permet d'inclure dans les jeux de pouvoir tous les acteurs interrogés.

Certains acteurs représentent l'autorité « officielle » alors que d'autres tentent de s'y opposer selon des formes diverses, par exemple par le biais de procédures judiciaires, d'actions de protestation ou de négociation⁴⁰ qui peuvent parfois se révéler efficaces. Les auteurs américains regroupent ces actions sous le vocable d'*environmental dispute resolution*⁴¹ (Napier, Moore 1998).

³⁹ Ce sont des **acteurs sociaux** que nous étudions. Devant employer cette terminologie très fréquemment, nous la réduisons au terme simple « d'acteur », même si cela peut faire penser au théâtre ou au cinéma.

⁴⁰ C.f. *regulatory negotiation* <reg-neg> (Crowfoot & Wondolleck, 1990) La négociation est un processus « à la mode » mais elle n'est pas présente dans tous les types de résolution de conflits.

⁴¹ Selon Moore, "Environmental dispute resolution, or EDR, includes a range of voluntary and less voluntary approaches and procedures which are initiated to address, manage, and resolve conflicts over the purpose, use, and management of some aspects of the natural environment. Many of these procedures are similar to those used

Jeux d'acteurs

La notion de *jeux d'acteurs* est relativement large.

Elle désigne des stratégies et des tactiques d'acteurs qui ont pour objectif la mise en place d'une certaine vision sur l'espace (par exemple : telle stratégie de développement ou telle stratégie de protection de l'environnement). On peut partir des cinq observations empiriques de Crozier et Friedberg (1977) reliées au concept de stratégie : « 1- *L'acteur n'a que rarement des objectifs clairs et encore moins des projets cohérents : ceux-ci sont multiples, plus ou moins ambigus, plus ou moins explicites, plus ou moins contradictoires* –2- *Pourtant son comportement est actif. S'il est toujours contraint et limité, il n'est jamais directement déterminé ; même la passivité est toujours d'une certaine manière le résultat d'un choix* –3- *Et c'est un comportement qui a toujours un sens* –4- *C'est un comportement qui a toujours deux aspects : un aspect offensif : la saisie d'opportunités en vue d'améliorer sa situation ; et un aspect défensif : le maintien et l'élargissement de sa marge de liberté, donc de sa capacité à agir* –5- *Il n'y a donc plus à la limite, de comportement irrationnel. C'est l'utilité même du concept de stratégie que de s'appliquer indifféremment aux comportements en apparence les plus rationnels et à ceux qui semblent tout à fait erratiques.* » Ces stratégies passent par différentes tactiques du lieu ou de l'instant pour tenter de sortir gagnant du conflit. Les tactiques employées peuvent être parfois en contradiction avec les objectifs recherchés.

A la suite d'Hesseling et de Mathieu (1998), on désigne les pratiques des acteurs comme leurs actions telles qu'elles sont observables. « *Par ces diverses pratiques les acteurs sociaux cherchent à atteindre, à court terme, et selon leur perception de la situation conjoncturelle, leurs objectifs, leurs buts avoués et réels. Les pratiques sont réglées par les circonstances telles qu'elles sont observées par les acteurs : elles sont 'opportunistes'.* » Les tactiques se rapprochent des pratiques en raison de leur dimension conjoncturelle. En revanche, la stratégie est dirigée vers le futur : en essayant de prévoir les comportements des autres, l'acteur cherche à y répondre, à anticiper. « *Pour résumer on pourrait dire que les stratégies constituent la logique (structurelle, à long terme) des pratiques (conjoncturelles, à court terme).* » (Hesseling & Mathieu, 1998).

Tableau 4 : Relations entre pratique et stratégie (d'après Hesseling & Mathieu, 1998)

Pratique	Stratégie
Court terme	Long terme
Conjoncturel	Structurel
Opportunités	Anticipations
Multiforme	Focalisée / ordonnée
Maintenant et le passé	Maintenant et le futur

to resolve a wide range of other social issues such as interpersonal, neighbourhood, commercial, civil and other disputes, while others are used almost exclusively in the environmental arena. EDR is practised widely in many cultures and countries. (...)"

Une autre source de contradictions est à rechercher dans les différences majeures existant parfois entre le discours et la pratique. Pourquoi y a-t-il une dérive entre les logiques énoncées dans les discours et les logiques des choix mis en place ? On peut l'expliquer par le fossé existant entre les idées (parfois les envies) et les moyens disponibles pour les mettre en pratique. Une autre piste est la différence de discours entre l'acteur questionné comme individu ou alors comme représentant de l'institution et du groupe auxquels il se rattache, avec l'interférence de sa position dans la hiérarchie des pouvoirs. On peut aussi l'expliquer en utilisant l'outil d'analyse du paradoxe d'Yves Barel (1989). « *Prendre conscience du côté paradoxal de jeux d'acteurs qui nous apparaissent d'abord contradictoires signifie pour pouvoir le supporter, une stratégie elle-même paradoxale, ce que l'on [appelle] une stratégie double. Dans le domaine social, politique, économique, il semble que les individus ou les groupes sociaux n'aient pas trop de mal à devenir, dans certaines circonstances, conscients ou quasi-conscients du caractère double ou paradoxal de leurs stratégies. (...) Il y a trois figures de stratégie double (...) : le compromis⁴², le compartimentage⁴³ et le double bind⁴⁴.* » Nous utiliserons et détaillerons au cours du développement la figure du compromis.

Dans la sphère des acteurs se tissent des complicités mais aussi des antagonismes (Brunet, 1993) directement reliés aux conflits étudiés ou les utilisant comme prétexte pour masquer d'autres différends liés à des paramètres politiques, financiers, privés ou religieux. Des coalitions d'acteurs peuvent émerger (Olivier de Sardan, 1998), certaines étant purement opportunistes, d'autres mettant en relief des réseaux d'appartenance par exemple liés à des références passées (voire dépassées). Les acteurs doivent être considérés selon la temporalité de leurs actions, analyse qui a tout son sens dans la phase de politique de transition que connaît l'Afrique du Sud.

Acteurs réseaux ?

L'appropriation de l'espace n'est-elle pas aussi le jeu de réseaux d'acteurs qui utiliseraient le territoire comme moyen d'imposer une idéologie, un type de pouvoir ou encore promouvoir la défense d'avantages acquis ? En d'autres termes le combat pour le territoire est-il toujours territorialisé ou n'est-il pas plutôt orchestré ou manipulé, c'est-à-dire utilisant le lieu à d'autres fins, financières, politiques etc.

⁴² Il désigne une manière d'agir dont la caractéristique n'est pas tellement d'emprunter un peu de chaque extrême ou contraire et d'abandonner le reste, mais de les prendre tous deux en même temps et au même endroit. Le compromis n'est donc pas une conciliation, un moyen terme, un produit bâtard. Il exprime au fond le comportement paradoxal sous sa forme la plus pure. (Barel, 1989, p 231)

⁴³ Ce mot désigne une situation dans laquelle se produit une sorte de simulation d'indépendance de deux ou plusieurs stratégies. (Barel, 1989, p 245)

⁴⁴ A la base se trouve une injonction paradoxale. Ce qui signifie entre autres que le message reçu est contradictoire et que ce message est un ordre. Le double bind correspond à une situation sociale ou interindividuelle d'inégalité et de domination. (Barel, 1989, p 255)

Il est classique d'observer les rivalités entre les différents échelons de Pouvoir administratif (national, provincial, régional et local) dans l'appropriation du pouvoir de gestion et de décision sur un territoire donné. Comment fait-on la part dans ces actions territoriales de ce qui constitue une spécificité locale et de ce qui est lié à une volonté nationale voire transnationale ? Cette réflexion nous ramène au débat plus général du *local*, de ses éventuelles vertus et de sa légitimité territoriale qui serait plus importante que tout autre niveau. Nous pouvons débusquer ici quelques paradoxes. Le premier paradoxe serait celui de l'autonomie dans le global, sur lequel s'en grefferaient d'autres dont le plus important est celui « de la poule aux œufs d'or » : entre exploiter et préserver, il s'agit de permettre la reproduction des ressources sans détruire l'instrument de production ni tout miser sur la conservation⁴⁵.

La localisation de notre étude en Afrique du Sud ajoute l'élément important d'une longue histoire de manipulation spatiale et d'expulsion / séparation des populations locales, visant parfois à détruire des situations locales solidement ancrées. Qui est légitime sur un territoire bien particulier et comment réconcilier les différentes appartenances spatiales qui se sont succédées ? Parfois un certain réseau d'acteurs pourra avoir pour objectif de corriger ces « erreurs du passé » alors qu'un autre tâchera de conserver ses avantages acquis au prix, par exemple, d'un discours sur la protection de l'environnement, masquant une idéologie totalitaire et raciste (Pelletier, 1993). Les situations locales sont souvent éminemment complexes pour le chercheur - alors que dire pour le citoyen λ ? Il est difficile de faire la part des choses entre la complexité et la complication. La complexité ne cacherait-elle pas une complication, une confusion, dont certains intérêts pourraient profiter (Piermay, 1998) ? Par ailleurs, des manières de faire nouvelles entre les acteurs, des règles en émergence peuvent-elles être identifiées ? Comment peut-on interpréter de manière plus systématique les conflits environnementaux à l'intersection du territoire, des acteurs et du développement ?

[Autres références⁴⁶]

3. Quelle méthode d'interprétation des conflits environnementaux ?

Les conflits environnementaux à Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay et Port Shepstone dépassent le cadre simple des « problèmes d'environnement ». Ils révèlent des configurations politiques, sociales et économiques dynamiques, souvent inachevées.

Notre cadre interprétatif principal se situe à la jonction des héritages, de plus d'un siècle de colonisation et de régime d'apartheid et d'une transition vers la démocratie, encore courte, d'une dizaine d'années. Les innovations territoriales, politiques, économiques et sociales de la

⁴⁵ Cette remarque nous a été suggérée par Jean-Luc Piermay.

⁴⁶ Barel 1989, Bayart 1985, Bierschenk 1997, De Certeau 1990, Choudree 1999, Crousse Et Al. 1989, Crowfoot 1990, Crozier & Friedberg 1977, Dubresson 1993, Gumuchian, Grasset., Lajarge, Roux, 2003, Jaglin 1993, Napier 1998, Olivier De Sardan 1998, Piermay 1998, Rossi Et Al. 1998, Touraine 1984.

période de transition se confrontent aux héritages des années précédentes sans toutefois les dépasser. Les cadres de pensée anciens sont toujours présents bien que déguisés pour cause de changement de régime et d'ouverture sur le monde. Parmi la richesse des pistes de réflexion offertes par nos quatre lieux d'études, nous avons choisi de sélectionner trois thèmes explicatifs forts pour structurer notre raisonnement. Le territoire, les acteurs et le développement nous semblent être les trois piliers centraux soutenant les différents conflits environnementaux analysés. Le territoire est l'espace contrôlé par des Pouvoirs, essentiellement politiques, les acteurs en sont les gestionnaires et/ou les utilisateurs, et le développement en est le mode principal de valorisation économique. Que nous apprennent les conflits environnementaux sur les territoires, les acteurs et « les » développements ? Comment des exemples externes et des réflexions conceptuelles peuvent-ils les enrichir ? Nous proposons donc la grille de lecture suivante qui montre quelles fructueuses interactions se mettent en place entre ce triptyque et les conflits environnementaux. (tabl.5). Nous détaillerons cette méthode interprétative dans notre troisième partie à l'issue de nos observations et analyses de terrain.

Quelle méthodologie adopter pour analyser les conflits environnementaux dans quatre localités littorales au KwaZulu-Natal ?

Tableau 5 : Lectures croisées des conflits environnementaux dans quatre localités du littoral du KwaZulu-Natal (Afrique du Sud)

Notions, concepts et problématiques qui ressortent après une	I- LECTURE ELEMENTAIRE	II- LECTURE BINOMIALE : les interrelations		III- LECTURE COMBINATOIRE
1- TERRITOIRE	<ul style="list-style-type: none"> . différentes échelles . villes / parcs naturels . révéléateur spatial de certaines contradictions . coexistence spatiale conflictuelle . héritage d'apartheid / transformations territoriales post-apartheid : frein ou catalyseur ? 	<p>1↔2</p> <ul style="list-style-type: none"> . Quid des acteurs territorialisés ? . quelle relation acteur - territoire ? (captivité, intérêts accumulés, manipulation...) . quelles stratégies territoriales des acteurs (différentes tactiques de l'instant) . régularités et différences selon les lieux, pourquoi ? 	<p>1↔3</p> <ul style="list-style-type: none"> . équité spatiale . échelles du développement localisé . lieux privilégiés du développement localisé : argumentaires et interprétations 	<ul style="list-style-type: none"> . critiquer et relativiser les « façades conceptuelles » : développement durable et gouvernance. . quelle régulation ?
2- JEUX D'ACTEURS	<ul style="list-style-type: none"> . différences entre les discours et les pratiques . les acteurs, les décideurs, les "subisseurs" . coalitions d'acteurs, les régimes . norme, marginalité . les types de relations à l'environnement (les "jouisseurs", les intégristes du vivant, les réalistes, les destructeurs, les indifférents...) 	<p>2↔3</p> <ul style="list-style-type: none"> . démocratie participative, démocratie représentative ? . lien politique - société civile ? . l'initiative du développement localisé par le bas ? . règles en émergence, nouvelles façons de faire ? 		<ul style="list-style-type: none"> . décentralisation : autonomisation ou démission des collectivités locales en matière de gestion de l'environnement ? . complexité ou complication ?
3- DEVELOPPEMENT	<ul style="list-style-type: none"> . développement participatif . développement autoritaire . philosophies et argumentaires du développement localisé 			

II - Eléments méthodologiques

Trois catégories d'opérations scientifiques caractérisent notre méthodologie. Grâce à l'occasion d'un séjour continu en Afrique du Sud pendant 16 mois⁴⁷, nous les avons menées toutes trois de front.

1. Trois catégories d'opérations

La première catégorie concerne le **travail bibliographique**, essentiel à toutes les étapes du travail, de l'énoncé de la problématique à la méthodologie, aux recoupements théoriques ou encore au recensement de résultats de terrain déjà acquis par d'autres chercheurs. Nous avons tenté de recueillir les contributions les plus significatives, dans la littérature grise, dans les revues et ouvrages disponibles, avec une majorité de références en langue anglaise⁴⁸. Peu de travaux monographiques existaient sur nos études de cas. Seules quelques contributions thématiques ou problématiques y faisaient référence. En revanche d'autres écrits, nombreux, purement théoriques ou basés sur d'autres espaces dans le monde, étaient disponibles pour, à la fois légitimer notre problématique, et pour discuter et confronter nos résultats.

La deuxième catégorie d'opérations correspond à l'utilisation de certaines méthodes de **l'analyse spatiale** ayant pour objectif une analyse performante et objectivée de la réalité spatiale.

Sur le terrain nous avons eu recours aux cheminements perceptifs qui correspondent à la version nouvelle de la traditionnelle mais essentielle connaissance du terrain par l'observation, la découverte et la visite détaillée des sites. Les photographies qui jalonnent ce travail en seront une des preuves. Il est important de donner à voir pour mieux faire comprendre.

Du fait de notre séjour en Afrique du Sud, l'expérience de la résidence s'est ajoutée à ces cheminements, en particulier à Richards Bay, notre « camp de base » (voir Annexe n°1 « Etapes de la thèse »). Rien ne vaut une expérience de vie sur le terrain pour apprécier finement tous les jeux d'acteurs.

Nous avons utilisé aussi les photos aériennes relatives à nos zones d'études pour mettre en valeur des réalités spatiales parfois invisibles sur le terrain. Il s'agit, en particulier, de mettre en relation spatiale tous les micro territoires étudiés, ou de faire apparaître des éléments cachés ou peu visibles, comme par exemple l'extension de la destruction de la forêt de Dukuduku par ses squatters...

Enfin nous avons exploité, avec prudence, les données statistiques et cartographiques du Demarcation Board⁴⁹. Elles nous ont permis de mesurer correctement la diversité socio-

⁴⁷ Service National en Coopération avec l'IRD.

⁴⁸ Environ 50 % de références en langue anglaise.

⁴⁹ Il s'agit de l'organisme sud-africain en charge du découpage administratif. Les données sont parfois peu fiables et de nombreuses erreurs ont été rencontrées.

économique des terrains étudiés ainsi que de comprendre les différentes générations de frontières et de limites administratives internes à l'Afrique du Sud. Nous avons utilisé les résultats de cette exploitation statistique minutieuse pour choisir nos espaces-témoins principaux au sein des espaces urbains fonctionnels délimités.

La troisième catégorie constitue l'essentiel de notre travail de terrain. Nous avons fait le choix d'une méthode **qualitative** basée à la fois sur les **entretiens avec les acteurs** (voir Annexes n°2 et 3) et sur l'observation de leurs **arènes**⁵⁰ (Olivier de Sardan, 1998), méthode largement empruntée à la socio-anthropologie (voir Annexe n°4 « Arènes d'acteurs observées »).

Pour chacune de nos quatre études de cas nous avons tenté d'interroger tous les acteurs impliqués dans les conflits environnementaux repérés. La difficulté a été de constituer un échantillon significatif de la complexité des processus à l'œuvre. Nous avons essayé d'interroger à la fois les acteurs « par le haut » (politiques, administratifs, industriels, développeurs...) et « par le bas » (résidents, associations, églises...) ⁵¹ afin de recueillir une information, non seulement orientée vers les jeux de pouvoir politiques et financiers, mais aussi vers la majorité des habitants, leurs perceptions et leur pouvoir en retour de « résistance ».

Une telle méthodologie qualitative n'a pas l'ambition d'être statistiquement représentative⁵² des espaces étudiés mais plutôt de donner du sens à toutes les facettes, parfois complexes, des conflits étudiés. Il a été assez difficile de constituer notre échantillon de personnes à interviewer. Des logiques différentes, que nous allons détailler, ont présidé au choix de notre échantillon « d'acteurs par le bas » de celui « d'acteurs par le haut⁵³ ».

2. Délimitation des terrains d'étude

Nous avons étudié quatre localités, cinq avec Mabibi qui s'intégrait dans le projet commun que nous menions avec l'université du Zululand. On a essayé de définir un espace urbain fonctionnel pour chacune de nos études de cas en utilisant les critères de la position littorale, de l'agglomération au noyau littoral et des fonctions de centralité (présence d'un centre-ville ou équivalent). Pour chacun de ces espaces urbains fonctionnels, nous avons aussi tenté d'identifier le poids de la ville centre (dans le cas où ils ne se confondent pas). Depuis l'an 2000 et le nouveau découpage municipal, nos localités sont toutes intégrées dans des territoires municipaux plus vastes agrégeant espaces ruraux et espaces urbains et séparés en arrondissements. Il a donc fallu en tenir compte.

⁵⁰ Les arènes sont les lieux de confrontation, de négociation ou d'alliance des acteurs regroupés collectivement.

⁵¹ « *Tout d'abord on ne saurait raisonner en termes topologiques de « haut » et de « bas » du système social, bien que les acteurs eux-mêmes recourent fréquemment à une symbolisation de cette nature. (...) L'on saisira plutôt le jeu intime des relations entre les différents acteurs du système social, du point de vue des acteurs subordonnés plutôt que de celui du pouvoir, plutôt « par le bas », que « par le haut ».* » (Bayart, 1985)

⁵² Mais d'être qualitativement significative.

⁵³ Cette dualité « acteurs par le haut », « acteurs par le bas » est forcément réductrice car beaucoup d'acteurs sont en fait « du milieu » et peuvent appartenir aux deux sphères.

Si l'on regarde l'extension géographique des conflits environnementaux, les espaces fonctionnels n'étaient pas toujours les plus pertinents pour leur étude du point de vue des résidents, il a donc fallu sélectionner des espaces plus petits, que nous appelons « espaces-témoins », et qui nous ont permis de délimiter nos enquêtes, pour des questions de faisabilité pratique, mais aussi de sélectivité de l'information. Pour certaines études de cas, nous avons sélectionné plusieurs espaces-témoins, dont un au minimum a été étudié de manière approfondie (ETEA), utilisant les autres comme éclairage complémentaire (ETC). Nos critères de choix pour les espaces-témoins à étude approfondie reposent sur leur caractère littoral, leur localisation stratégique par rapport aux conflits environnementaux et le profil de leur population.

Choix des espaces-témoins (cartes 4 et 5)

- 3 à Manguzi-Kosi Bay : la ville centre, la zone rurale et tribale de KwaGeorge près des clôtures du parc national et la zone rurale et tribale littorale de KwaDapha⁵⁴, intégrée dans le parc national. La ville centre et la zone de KwaGeorge ont été sélectionnés comme espaces-témoins d'étude approfondie.
- 1 à Mabibi : le village principal a été sélectionné comme espace-témoin d'étude approfondie.
- 3 à St Lucia : la station balnéaire littorale principale enclavée dans le parc, le parc national, l'agri-village de Khula. La station balnéaire principale a été sélectionnée comme espace-témoin d'étude approfondie.
- 3 à Richards Bay : la zone industrialo-portuaire (comprenant la plage et la zone récréative), le quartier d'Arboretum (et le « centre-ville ») et le quartier littoral de Meerensee. La zone industrialo-portuaire et le quartier de Meerensee ont été sélectionnés comme espaces-témoins d'étude approfondie.
- 3 à Port Shepstone : la zone littorale de part et d'autre de la rivière Umzimkulu, le centre-ville et la zone des Oribi Flats dans l'intérieur. La zone littorale et le centre-ville ont été sélectionnés comme espaces-témoins d'étude approfondie.

Choix des acteurs (voir Annexe 2)

Par le bas

Pour le ou les espaces-témoins choisis comme « prioritaires » (ETEA), à défaut de mener une enquête statistiquement représentative, nous avons sélectionné des groupes d'acteurs – résidents qui nous semblaient significatifs. « Significatif de quoi ? » semble une question justifiée. Les lieux ont été sélectionnés pour nous permettre d'avoir un ensemble de résidents

⁵⁴ Elle n'a pas été étudiée comme espace témoin approfondi en raison de sa difficulté d'accès et de séjour sur place, mais Mabibi nous a fourni un équivalent.

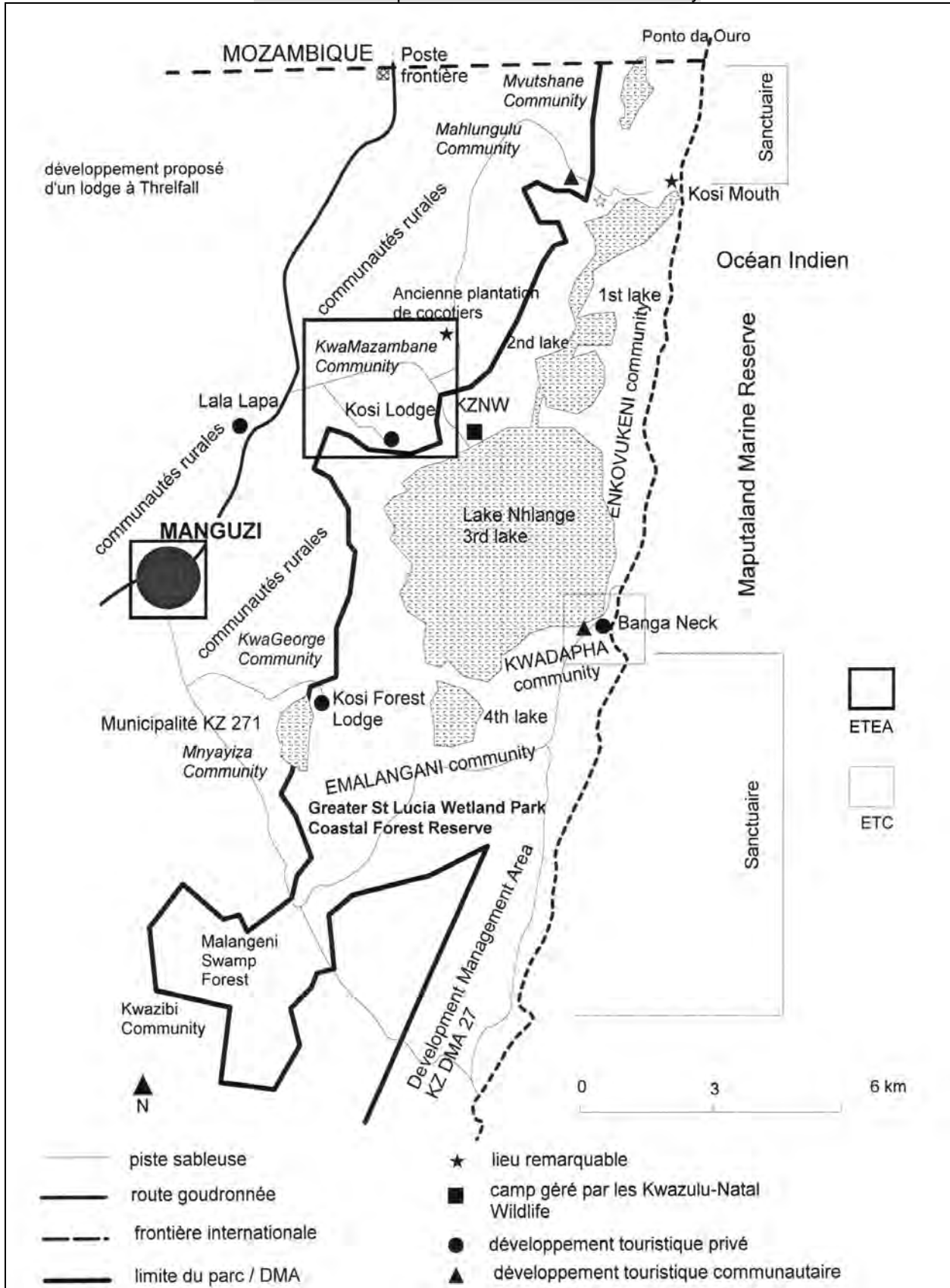
couvrant la plupart des groupes sociaux et professionnels liés aux conflits. Pour chaque étude de cas nous avons sélectionné un groupe de résidents :

- selon une activité spécifique reliée à nos conflits (tourisme, industrie, pêche – de loisir ou de subsistance -, agriculture de subsistance...) ou la localisation stratégique de cette activité.
- selon leur qualité de résidents « statiques » (femmes au foyer⁵⁵, personnes travaillant à demeure) pour qui la perception de l'espace témoin est capitale (ils n'en bougent pas)
- selon d'autres critères spécifiques⁵⁶ : 'communautaires' (Indiens, Afrikaners...), de génération (les 18-30 ans, les retraités...), de revenu (les « très aisés »...), de localisation particulière (bateau au mouillage, la plage, voisinage d'un espace vert ou d'une usine...). Ces derniers groupes paraîtront plus arbitraires mais nous ont permis toutefois de compléter nos entretiens en essayant de voir si ces critères étaient pertinents en relation avec notre sujet.

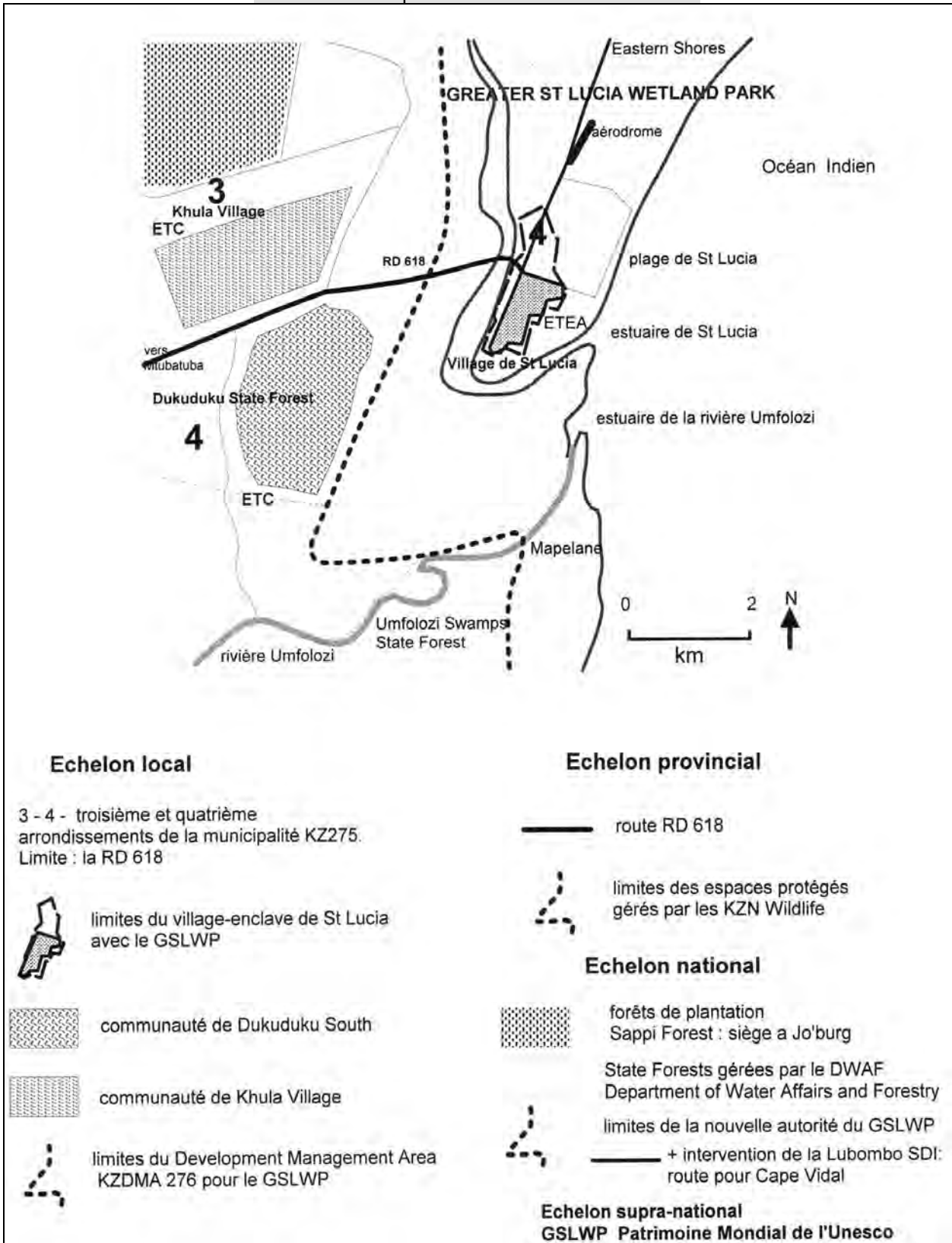
⁵⁵ Nous avons interrogé des femmes dans un souci d'équilibre, les acteurs par le haut étant essentiellement masculins, ce qui n'est pas une surprise.

⁵⁶ Nous conduisant parfois à diversifier notre sélection générale.

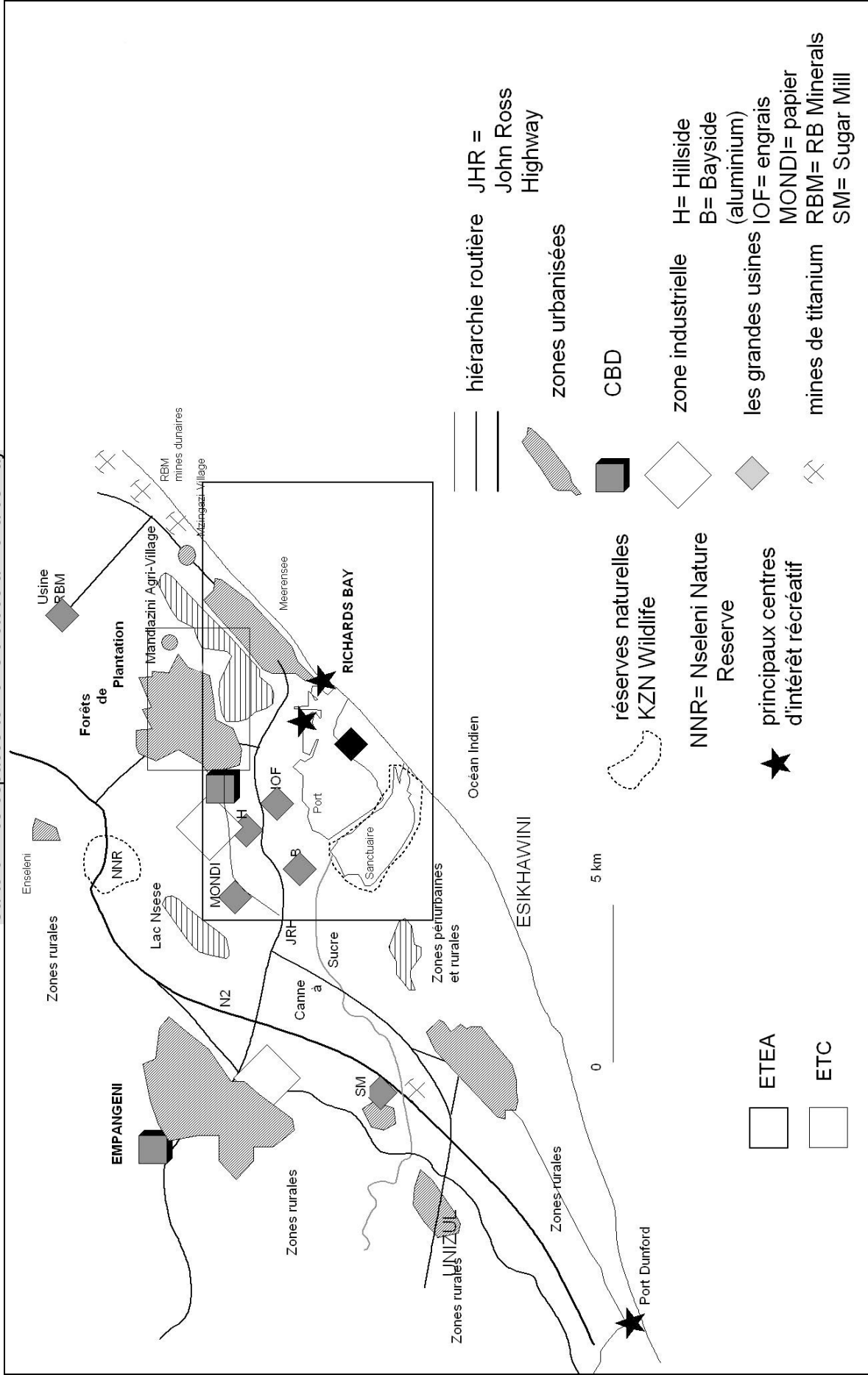
Carte 4 - Les espaces-témoins d'étude à Kosi Bay



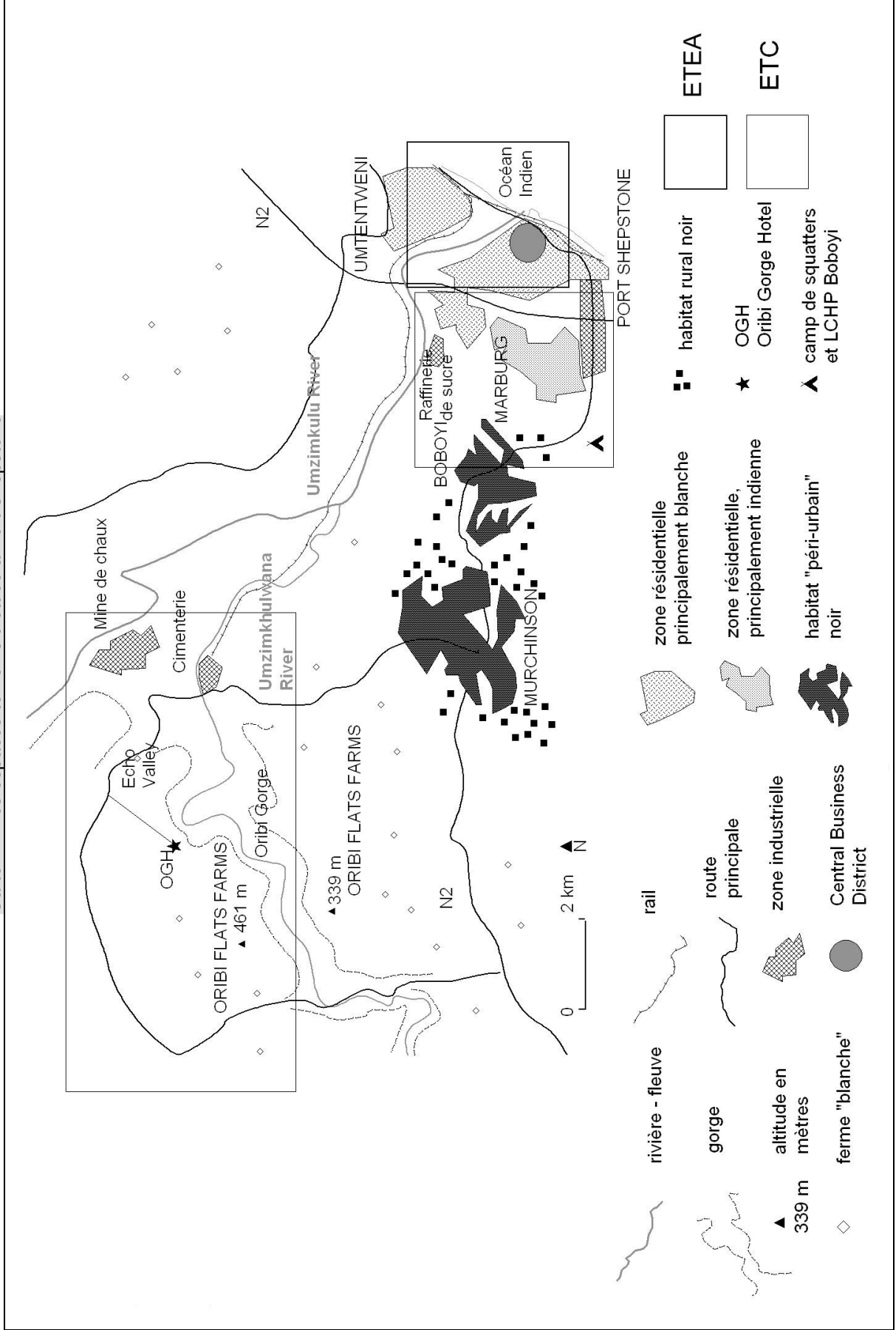
Carte 5 – Les espaces témoins d'étude à St Lucia



Carte 6 - Les espaces-témoins d'étude à Richards Bay



Carte 7 – Les espaces-témoins d'étude à Port Shepstone



Notre étude à Manguzi – Kosi Bay ainsi qu’à Mabibi donne la parole à des petits agriculteurs noirs, officiellement sans-emploi mais non sans activité, pauvres, et contraints de prélever une partie de leurs ressources dans la nature. A St Lucia⁵⁷ nous donnons la parole à des commerçants et des petits « tour-opérateurs » très dépendants du secteur touristique⁵⁸, surtout blancs et faisant partie de la classe moyenne. A Richards Bay nous donnons la parole à différents employés des grandes industries (de l’ouvrier à l’ingénieur), mixtes d’un point de vue « racial » et tous pratiquant la pêche comme loisir. A Port Shepstone, nous donnons la parole à un groupe de travailleurs du centre-ville très concerné par les développements littoraux de la cité.

Au total nous avons discuté avec plus de 70 résidents, qui correspondent à plus de 60% de notre panel total d’entretiens.

Par le haut

Les « acteurs par le haut » étaient rapidement identifiables dans chacune de nos localités par leur nombre, relativement restreint de personnes, et en général leur bonne lisibilité / accessibilité. Ils ont en charge des niveaux spatiaux (ou territoriaux) qui peuvent correspondre éventuellement à nos espaces-témoins, par exemple le conseiller municipal d’arrondissement, à l’espace urbain fonctionnel, par exemple un développeur, aux nouvelles municipalités, aux nouveaux districts voire à la Province ou l’Etat central etc. Souvent ces acteurs ont en charge un niveau spatial transversal (un parc, la plage, un projet de logements à bon marché, une autorité tribale) ou n’ont pas une idée très précise de leur assise territoriale (telle agence de développement, ou industriels etc.). La méthode a donc été de choisir un représentant pour chaque activité importante reliée aux conflits environnementaux étudiés (conseillers municipaux par parti politique, responsables de parcs naturels, développeurs, responsables administratifs de collectivités territoriales...). Nous avons toutefois aussi essayé d’intégrer dans nos grilles d’entretiens (Annexe n°3) des questions concernant la perception de ces acteurs en tant que résidents. La différence observée parfois entre le positionnement officiel et le positionnement « résident » est éventuellement riche pour l’analyse.

Un volume additionnel à cette thèse comporte les retranscriptions de certains des entretiens ainsi que les prises de notes, plus brèves, de certains autres. Evidemment certains dialogues se sont révélés plus ou moins riches pour notre analyse. Ce serait illusoire de considérer que chaque personne rencontrée nous ait livré, à son niveau, des informations forcément très utiles. Certains rares entretiens se sont révélés stériles, autant « du haut » que « du bas ».

⁵⁷ Nous n’avons pas eu l’opportunité, par exemple, d’interroger les squatters illégaux de la forêt de Dukuduku, faute d’intermédiaire. Nous avons tout de même rencontré un de leurs représentants.

⁵⁸ Et donc aussi fortement des ressources naturelles du Parc National.

De haut en bas, les arènes d'acteurs...

Un autre volet de cette méthodologie qualitative, non négligeable, est l'observation des arènes⁵⁹ d'acteurs. Nous avons eu l'occasion d'assister à différents types de réunions d'acteurs. Nous avons pratiqué l'observation passive et parfois participante (lors des réunions de résidents). Certaines sont de type purement informatives, d'autres sont consultatives et réunissent les acteurs « du haut et du bas » au même moment, d'autres sont décisionnelles et concernent en général les acteurs du haut, avec parfois une ouverture au grand public. Une autre forme d'arène, protestataire, peut regrouper les manifestations, grèves et autres marches à caractère militant. En revanche, il a été difficile de suivre les réunions plus confidentielles, généralement réservées à la concertation ou à la régulation des différentes sphères « d'acteurs par le haut », comme une réunion avec les chefs traditionnels et les nouvelles instances locales élues. La présence d'un observateur passif a souvent été perçue comme gênante. Il faut souvent expliquer à certains acteurs en quoi le travail du chercheur se démarque de celui du journaliste. L'annexe n°4 présente les différentes arènes observées au cours de nos terrains. Les différences observées dans l'attitude et le discours d'un même acteur selon l'entretien en face à face et, par exemple, la réunion du conseil municipal ou le discours à l'association des résidents, voire le dîner en privé, sont extrêmement intéressantes à confronter.

Bilan des acteurs interrogés par type d'activité

Nous présenterons au cours de la deuxième partie la synthèse des tableaux recensant les acteurs⁶⁰ rencontrés pour chacun de nos espaces d'étude.

⁵⁹ Les arènes d'acteurs sont les lieux où les acteurs se réunissent et d'où l'on peut observer leurs jeux individuels et collectifs.

⁶⁰ L'Annexe n°2 présente le détail des acteurs interrogés. Les visages de certains acteurs peuvent être examinés dans l'Annexe n°5.

Voici pour chaque localité les types d'acteurs interrogés en fonction de leur activité.

Tableau 6 : Acteurs et activités par localité

	St Lucia	Manguzi – Kosi Bay	Mabibi	Port Shepstone	Richards Bay	TOTAL
Elus	3	1	0	5	3	12 10%
Chefs traditionnels	0	1	2	0	0	3 2,5 %
Administration	2	0	0	7	3	12 10%
Développement local	1	2	0	0	3	6 5 %
Conservation / environnement	2	3	1	2	4	12 9,5%
Tourisme	7	4	1	5	1	18 15 %
Industrie	1	2	0	3	5	11 9 %
Commerce	1	3	0	0	1	5 4 %
Agriculture	0	5	2	1	0	7 6%
Sans activité ou retraité	0	4	2	1	2	10 8%
Autres	1	5	3	6	8	23 19 %
Dont résidents⁶¹	11	19	7	13	15	65 54 %
TOTAL	18 15 %	30 25 %	11 9 %	30 25 %	30 25 %	120 100 %

3. Les limites d'une telle méthodologie

Les limites d'une telle méthode sont au minimum de trois sortes.

Le premier reste l'absence d'acteurs-clés pour certains de nos espaces. Certains n'ont jamais voulu se livrer à l'enquête, d'autres ont été omis par manque de recul sur tel ou tel aspect durant le temps du travail de terrain.

⁶¹ Indique le nombre d'acteurs interrogés d'abord en fonction de leur situation de résidents.

Le second concerne les échantillons d'acteurs « par le bas », dont les perceptions ne peuvent témoigner de l'ensemble des résidents d'un lieu mais peuvent en caractériser seulement quelques traits significatifs.

Le dernier concerne les échantillons d'acteurs « par le haut ». Un phénomène très courant en Afrique du Sud est le « turn-over » rapide des différents emplois et fonctions au sein des différentes institutions (privées ou publiques). Tel acteur interrogé en début de terrain peut avoir changé totalement de domaine en fin de terrain. Son remplaçant aura-t-il le même point de vue, suivra-t-il la même ligne ? Il convient d'être prudent aussi avec les acteurs politiques qui n'auront pas le même discours après ou avant des élections, et dont l'action ne peut être évaluée en début de mandat mais généralement à la fin.

Nos entretiens ont occupé la plus grande partie du temps du travail de terrain. Nous constatons qu'au KwaZulu-Natal la majorité des entretiens a été facile à obtenir. En outre, les acteurs ne pratiquent généralement pas la langue de bois, certainement en raison de la jeunesse de la démocratie ou de la jeunesse des institutions...

4. Espaces vécus, espaces perçus et représentations

Notre corpus d'entretiens pourrait servir à rédiger une seconde thèse qui serait basée sur l'analyse des espaces vécus, des espaces perçus et des représentations. Ce n'est pas directement notre objet ici⁶². Toutefois nous ne pouvons faire l'économie d'une réflexion sur l'utilisation de ces outils d'analyse. En effet, tous les acteurs interrogés ont leur manière à eux de percevoir et de vivre leur espace (Frémont, 1999). Ceci a une influence parfois directe sur leurs discours et leurs pratiques. De plus, les représentations que les acteurs se font de la (leur) vie en un lieu, donc de leur position sociale, conditionne, en partie, leurs stratégies ou leurs tactiques.

Nous avons fait le choix d'insérer dans nos développements de nombreuses citations provenant des entretiens réalisés avec les différents acteurs. Nous avons voulu que ces extraits, parfois courts ou parfois longs, mettent en valeur les perceptions et les représentations des acteurs considérés, à la fois sur l'espace et sur les autres acteurs. Certaines entrées thématiques - au-delà des questions d'environnement - comme l'accès (réservé) à certains lieux stratégiques, la question du partage des richesses ou encore la terrible épidémie de sida, sont d'excellents révélateurs des systèmes de représentation des acteurs. Ce questionnement subsidiaire⁶³ nous a souvent permis de situer un acteur dont le propos était impersonnel et peu engagé. Il est à ce titre une des caractéristiques méthodologiques de notre travail.

⁶² Une bibliographie abondante et de qualité traite de ces questions (recherches de Bailly, Debarbieux, Frémont...).

⁶³ A comprendre dans le sens de « question subsidiaire » c'est-à-dire prenant place à la fin des entretiens.

III - PLAN

Le plan est un exercice de classement, de hiérarchisation des informations et de progression logique du raisonnement. Pourtant, le lecteur sera peut-être surpris de trouver dans le chapitre 4 des informations que sa curiosité réclamait au chapitre 1. Nous avons dû trancher entre plusieurs logiques que nous justifions maintenant.

Chapitre 1

Le littoral du KwaZulu-Natal : positionnement, intégration et logiques internes

On pourrait penser que le chapitre 1 n'est pas directement en prise avec notre problématique. Nous avons voulu en fait justifier le choix du littoral du KwaZulu-Natal comme région d'étude à la fois comme espace englobé dans des logiques nationales et internationales et comme espace englobant des réalités géographiques diverses justifiant une analyse spatiale précise. A l'issue de cette analyse nous aurons démontré que nos terrains d'étude n'ont pas été choisis au hasard et que leur position dans le dispositif spatial du littoral du KwaZulu-Natal est à l'image de leur significativité du point de vue des conflits environnementaux.

Chapitre 2

Identifier les conflits : écosystèmes anthropisés et différentiels socio-économiques

Nous avons travaillé sur des espaces lointains relativement méconnus du lectorat francophone. Notre objectif est donc de faire connaître ces lieux dans leur complexité. Toutefois nous n'avons pas voulu tomber dans la monographie linéaire des quatre études de cas. Nous allons montrer en quoi l'environnement et les conflits qui en résultent, sont totalement intégrés dans la construction sociale, économique et politique des territoires – ou morceaux de territoires - étudiés. Cela revient à répondre à cette question d'ensemble : pourquoi avoir choisi de tels terrains pour étudier les conflits environnementaux ?

Chapitre 3

Genèse et antécédents des conflits...Le recours nécessaire à la géographie historique

Comme dans certains films ou pièces de théâtre, plutôt que de recourir au flash-back, nous avons préféré expliciter dès le début les antécédents et la genèse des conflits étudiés sous une forme à la fois chronologique et comparative, pour permettre une meilleure compréhension des problèmes étudiés. Plus qu'un simple artifice rhétorique nous voulons permettre au lecteur de se retrouver dans le foisonnement d'informations analysées dans le chapitre 4, en

lui donnant les clefs de compréhension nécessaires. Par exemple l'évolution des politiques territoriales coloniales et d'apartheid est capitale pour comprendre tel ou tel aspect d'un conflit environnemental actuel. En outre les acteurs du présent avaient parfois un rôle dans le passé, certains insiders sont devenus outsiders et vice versa (Giraut & Guyot, 2002). Ce travail se fera sur un pas de temps de 150 ans, partagé en cinq périodes charnières (1850-1900 ; 1900-1950 ; 1950-1970 ; 1970-1990 et après 1990⁶⁴) pour lesquelles seront mis en perspective les éléments de genèse et d'antécédents des conflits pour chacun de nos lieux d'étude de manière comparative, en les rattachant aux évolutions politico-géographiques du pays, de la province et de Durban, notre aire métropolitaine de référence.

Chapitre 4 & Chapitre 5

La mise en scène des conflits

Ce sont les chapitres centraux de notre thèse. Nous y analysons des conflits environnementaux débusqués dans le chapitre 2. Pour organiser notre analyse et proposer d'ores et déjà des éléments d'interprétation, nous avons relié et comparé nos terrains d'étude deux à deux. Kosi Bay – Manguzi et St Lucia sont les deux extrémités du grand parc de St Lucia. Ils présentent donc des conflits environnementaux, non seulement de même nature, mais liés par des pas de temps et des acteurs communs. Richards Bay et Port Shepstone sont deux petites villes industrielles dont les différences marquées - mais pas incompatibles - viendront enrichir notre analyse. Dans un cas comme dans l'autre nous avons bâti notre texte sous forme d'un déroulement théâtral avec des grands actes qui se suivent dans le temps, des acteurs aux discours contrastés et des « monologues interprétatifs » à l'image des tragédies grecques, présentant les coalitions, les stratégies et les enjeux relatifs aux conflits étudiés. La période de transition post-apartheid est marquée par des renouvellements plus ou moins rapides de la sphère des acteurs, et une efficacité variable dans la résolution des problèmes, sans compter la création de nouvelles complications. L'approche temporelle, à nouveau, nous a semblé la plus judicieuse pour montrer finement les différentes étapes de conflits liés - ou alors fortement reliés - à cette période de transition, succession de crises et de réajustements. En effet les crises sont souvent les moments d'expression de conflits jusque là latents.

Chapitre 6

Une lecture élémentaire des conflits

A partir des analyses précédentes nous voulons maintenant relier les enseignements du terrain à des exemples extérieurs et à des outils conceptuels existants. Du chapitre 5 à l'épilogue conceptuel, nous voulons montrer une gradation dans la complexification du réel d'un niveau

⁶⁴ Ce découpage temporel se justifie de la manière suivante : avant 1900 correspond à une période de conquête ou de résistance territoriale de la part des Anglais, Afrikaners et Zulu ; 1900-1950 correspond une Afrique du Sud dominée par l'idéologie britannique avec la création de l'Union sud-africaine en 1910 ; 1950 marque le début de l'apartheid (1948 en fait). En 1970 se met en place la politique du « grand apartheid » ; 1990 est la date de libération de Nelson Mandela marquant l'abolition symbolique de l'apartheid.

« élémentaire » à un niveau « interactif » pour aboutir à des conclusions combinatoires et critiques.

Le chapitre 6 propose une lecture élémentaire où nous verrons comment les conflits étudiés sont territorialisés, quelles sont les motivations réelles des acteurs qui y participent et les contradictions en jeu face à une perspective de développement « solidaire ».

Chapitre 7

Dépasser les conflits ?

Le chapitre 7 propose une lecture interactive des conflits basée sur trois axes. Le premier axe s'interroge sur les liens, les stratégies et les différenciations relatifs aux territoires d'acteurs. Le second critique les acteurs du développement et les liens aux systèmes de représentation, de participation et d'autorité étatique. Le dernier axe pose le problème des territoires du développement. De l'équité à l'égalité, le rattrapage est-il possible ?

Conclusion

Un épilogue « conceptuel » à l'épreuve du terrain

L'épilogue conceptuel renvoie à une lexicologie souvent utilisée [décentralisation, régulation, complexité, gouvernance territorialisée et développement durable] et les détaille sous la forme d'un bilan critique.

Cette thèse, après sept chapitres et une difficile tentative de mise en perspective « théorico-conceptuelle », reste un travail ouvert pour deux raisons essentielles. La première est que les conflits analysés et les acteurs interrogés vont continuer à évoluer. Ils prendront des chemins que nous ne soupçonnons peut-être pas encore. L'Afrique du Sud a surpris le monde et continuera de le surprendre. Rien n'est acquis...

La seconde raison est que toutes ces analyses et réflexions sont le fait d'un auteur, situé plutôt au début de « sa vie de recherche », et sont donc amenées à être mûries, approfondies, rejetées. Susciter le débat et la discussion, voilà peut-être un objectif stimulant pour ce travail qui nous a mobilisé pendant plus de trois années.

CHAPITRE 1

LE LITTORAL DU KWAZULU-NATAL : POSITIONNEMENT, INTEGRATION ET LOGIQUES INTERNES



Photo 4 : Le littoral dunaire de l'Océan Indien au nord de Mabibi

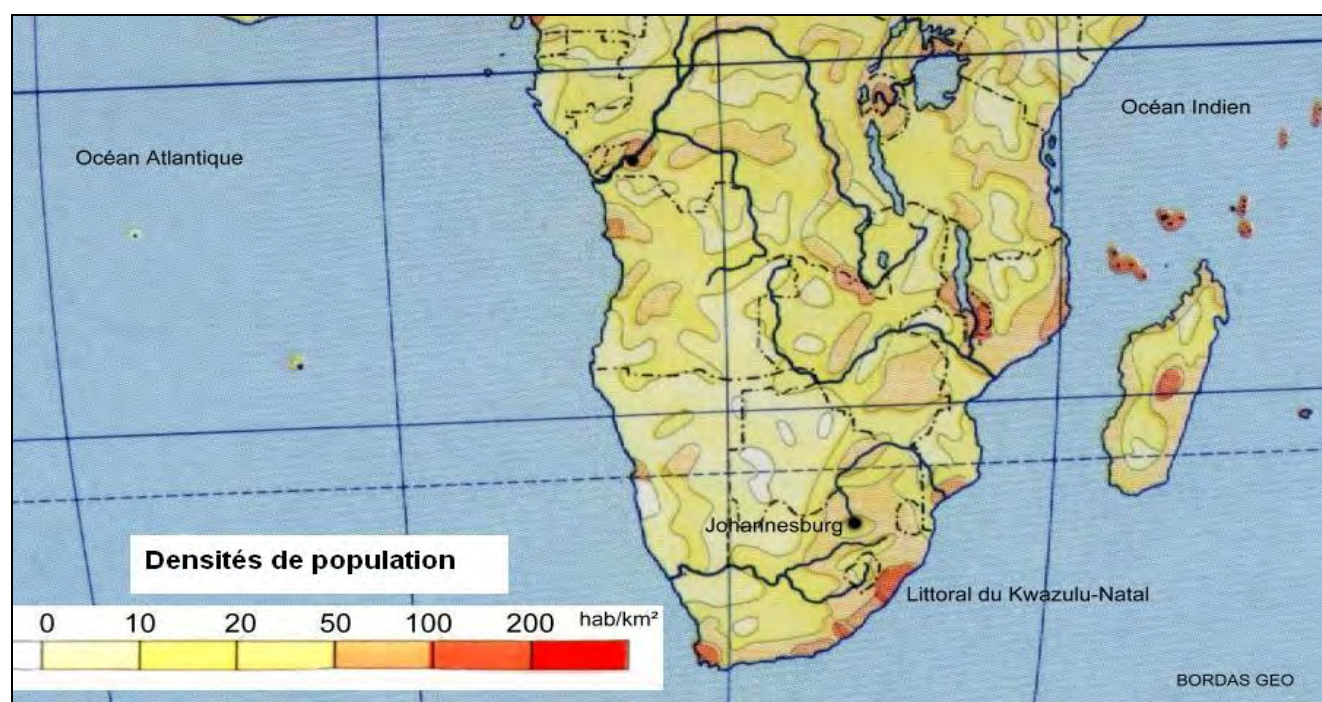
Le littoral du KwaZulu-Natal est à la fois un espace englobé dans différentes logiques supra territoriales et un espace englobant des sous-espaces avec leurs logiques internes.

1.1. Le littoral du KwaZulu-Natal : un espace englobé

Le littoral du KwaZulu-Natal constitue un des foyers de peuplement de l'Afrique Australe (carte 8), avec près de 4,2 millions d'habitants⁶⁵ (Demarcation Board 2000), centré sur une très grande ville, la métropole de Durban peuplée de 3 millions d'habitants.

A l'échelle mondiale, le littoral du KwaZulu-Natal est considéré comme un foyer secondaire de tourisme balnéaire comparable à celui de la côte est de l'Australie. Si l'on considère les perpendiculaires à ce littoral, ou autrement dit l'hinterland, on s'aperçoit qu'il est intégré dans une région économique très dynamique à l'échelle de l'Afrique toute entière. Si l'on considère les parallèles à ce littoral on peut décrire, à l'échelle nationale, une opposition de façades assez marquée entre la côte ouest et la côte est de l'Afrique du Sud. Enfin à l'échelle provinciale le littoral du KwaZulu-Natal concentre richesse et développement économique par rapport à l'intérieur de la Province, rural, pauvre et densément peuplé (à l'exception du littoral nord-est faiblement densifié).

Carte 8 : Le littoral du KwaZulu-Natal, un foyer de peuplement secondaire en Afrique Australe



⁶⁵ Chiffre correspondant à la population totale des municipalités « locales » littorales issues du découpage de 2000. Ces municipalités agrégeant beaucoup de populations des hinterlands, le chiffre précis pour les « littoraux » peut être évalué à partir des TLC (Transitional Local Council) de 1996, à plus de 3,5 millions d'habitants.

1.1.1. Les perpendiculaires.

Le littoral du KZN : un élément moteur d'une structure spatiale transnationale

L'insertion régionale de l'espace se fait dans la grande zone d'influence du Gauteng (plus de 8 millions d'habitants autour de Johannesburg et plus du quart du PNB noir).

Or il apparaît que c'est le quadrant sud – est à partir de ce centre qui est le plus dynamique, et fait office de périphérie intégrée (vers le nord et vers l'ouest les espaces apparaissent nettement plus assistés par le Gauteng). Nous pouvons lui donner le nom de «triangle dynamique de l'Afrique Australe» (Guyot, 2000-b). Une grande métropole continentale, le Gauteng, est reliée à un océan mondial, l'Océan Indien par trois synapses : Durban, Richards Bay et Maputo.

Notre terrain d'étude est représenté par l'arête littorale de ce triangle. Peut-on pour autant mettre sur le même plan le corridor de Maputo⁶⁶ et l'espace Maputo Durban ?

La réponse semblerait être négative : le Gauteng et Maputo sont deux capitales et le corridor semble enfin prendre une réalité spatiale entre Maputo et Johannesburg. D'un point de vue géopolitique Maputo regarde plus le Gauteng que Durban, car les hommes politiques sud-africains et mozambicains privilégient la liaison des deux espaces « capitales ». Les logiques spatiales coloniales persistent.

Pourtant l'espace littoral situé entre Durban et Maputo semble aussi voué à un dynamisme important, en particulier avec la lente constitution d'une façade maritime et écotouristique intégrée. Le continuum urbain a une certaine réalité entre Port Edward et Stanger. Il est pour une part relié à la métropole durbanite et pour une autre part lié au tourisme balnéaire. Les trois ports de Durban (60 Mt), de Richards Bay (90 Mt) et de Maputo (7Mt) sont en forte croissance. Richards Bay est avant tout un port industriel exportateur de charbon, alors que Maputo et surtout Durban voient leur trafic de conteneurs augmenter. Durban réalise près de la moitié de son tonnage annuel avec les conteneurs (Charlier, 1998).

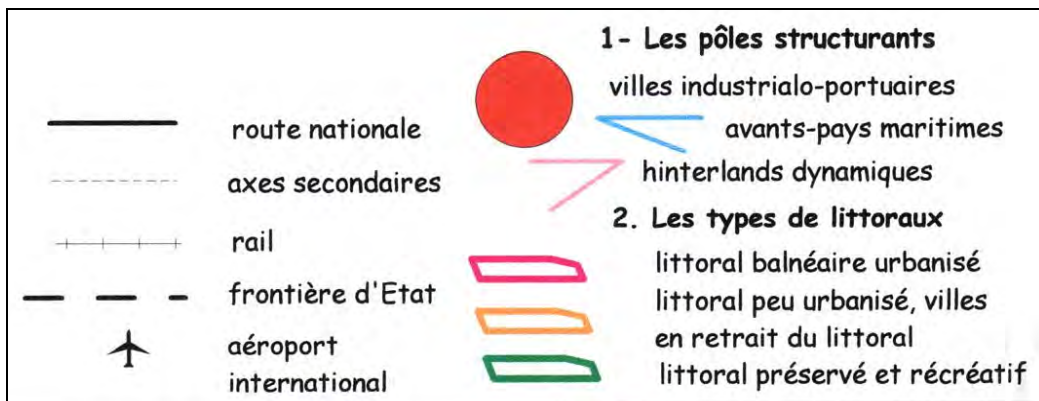
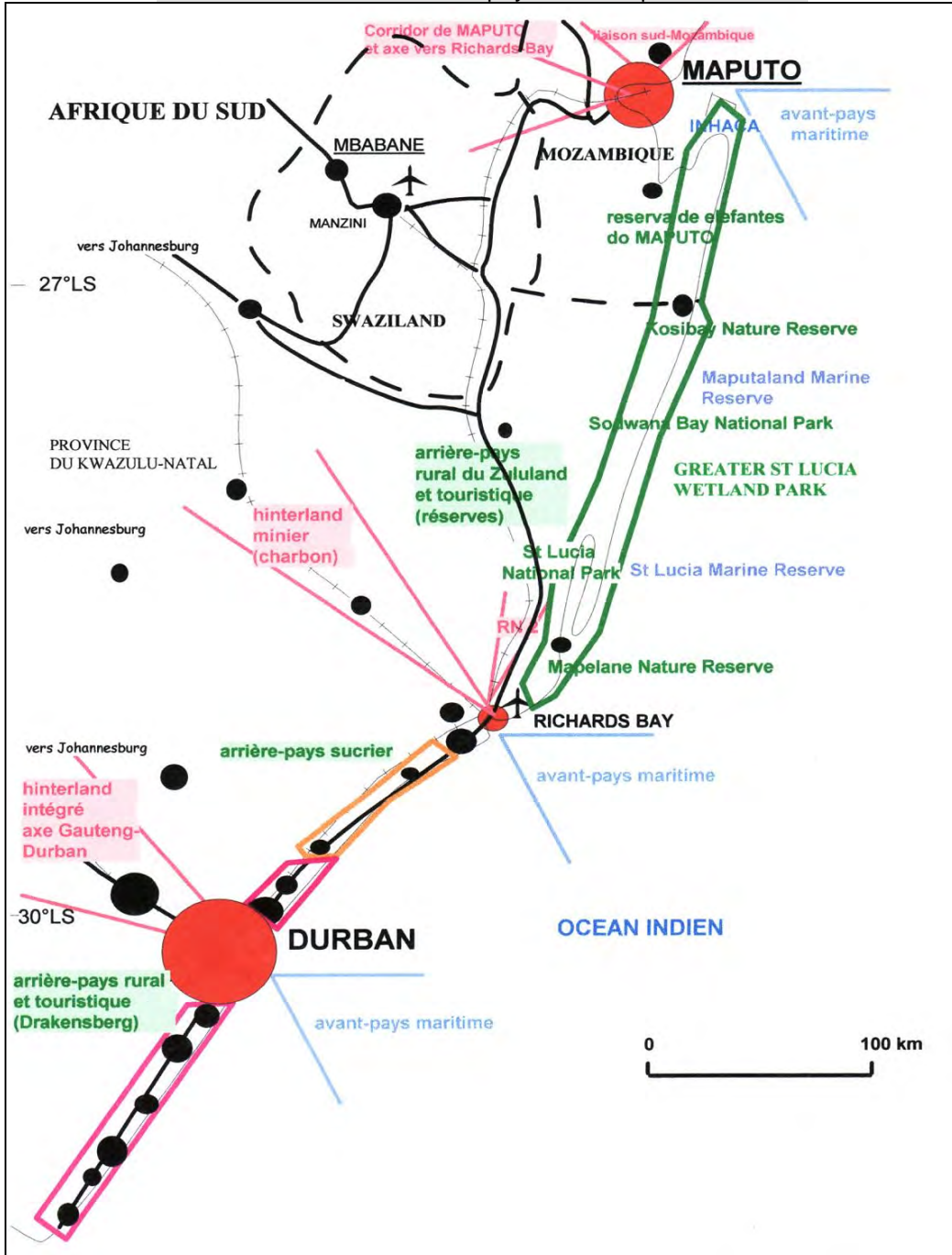
Il est comparable au port du Havre, en France, si l'on considère son rang mondial (entre la 20^e et la 30^e place).

La côte entre Maputo et Richards Bay apparaît nettement peu peuplée. Elle dispose, en revanche, d'un potentiel environnemental et économique remarquable. L'importance des arrière-pays est fondamentale pour valider la création d'une telle façade émergente (cartes 9 et 10). Les axes routiers permettent une continuité des liaisons entre les trois pôles structurants de cette façade : Maputo, Richards Bay et Durban. En outre des services aériens réguliers fonctionnent entre ces trois villes⁶⁷. Une ligne ferroviaire de voyageurs devrait être ouverte entre Durban et Maputo. Les flux maritimes entre ces trois ports sont loin d'être négligeables. La nouvelle route qui relie Richards Bay, Hluhluwe à Maputo est achevée jusqu'à la frontière du Mozambique (début 2002). La réplique de la très grande usine d'aluminium de Richards

⁶⁶ Nous renvoyons aux travaux de Marie-Odile Blanc, et en particulier sa thèse d'économie spatiale, en cours de rédaction, sur le corridor de développement de Maputo.

⁶⁷ La liaison Richards Bay – Maputo est assurée pour les personnels de BHP Billiton Aluminium.

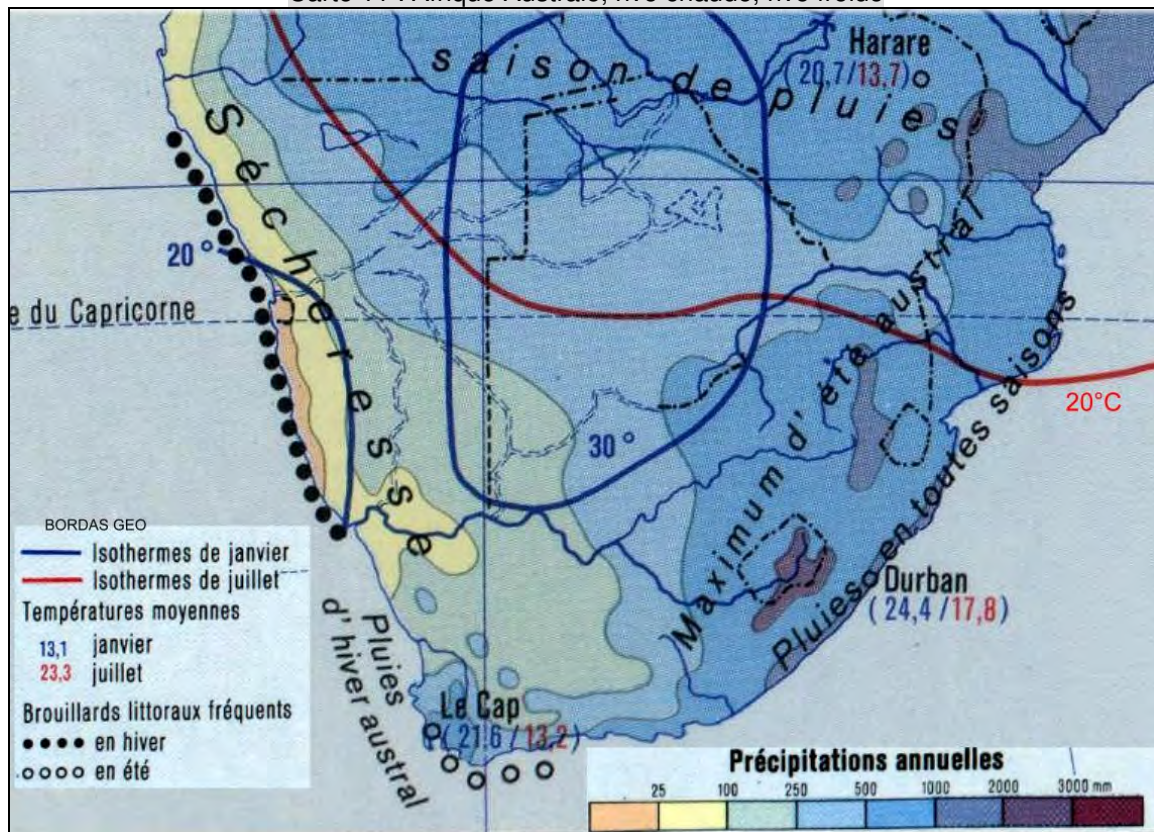
Carte 10 : Littoraux et arrières pays entre Maputo et Durban.



1.1.2. Les parallèles

A l'échelle de l'Afrique du Sud on identifie trois littoraux même si en fait il n'y en a que deux (carte 11).

Carte 11 : Afrique Australe, rive chaude, rive froide



En bordure de l'Océan Indien on distingue le littoral du KwaZulu-Natal comme étant une « rive chaude », côte baignée par le courant chaud des Aiguilles venu du canal du Mozambique, du littoral situé entre le Cap des Aiguilles et la côte sauvage qui est une « rive tempérée » appartenant essentiellement à la province du Cap de l'Est. En bordure de l'Océan Atlantique, au nord de la ville du Cap on identifie le littoral comme une rive froide, côte baignée par le courant froid de Benguela. Ce dernier est en partie désertique (désert littoral brumeux) et peu peuplé, exception faite de la métropole du Cap qui compte trois millions d'habitants. La ville du Cap se situe encore en domaine climatique méditerranéen et correspond plus, à l'extrémité occidentale de la rive tempérée. Le tourisme⁶⁹ balnéaire est présent sur la rive tempérée comme sur la rive chaude. Les capacités d'accueil sont importantes sur le littoral du KwaZulu-Natal, du fait du climat subtropical⁷⁰ attractif toute

⁶⁹ **Le tourisme au KwaZulu-Natal** - En 2001, la province du KwaZulu-Natal attire 28 % (contre 35 % en 2000) des touristes nationaux et 20 % des touristes internationaux (hors touristes Africains). Elle occupe encore le premier rang du pays pour le tourisme national (la province du Cap de l'Ouest est au 3^{ème} rang) mais seulement le 3^{ème} rang pour le tourisme international. Les zones les plus visitées au KwaZulu-Natal sont la Côte Sud et St Lucia pour les *nationaux*, le Drakensberg, Durban et les parcs animaliers pour les *internationaux* (source : Ministère du Tourisme du KwaZulu-Natal, 2002).

⁷⁰ Le climat du littoral du KwaZulu-Natal est un climat subtropical océanique humide : subtropical car localisé à des latitudes subtropicales (27-31°S), océanique et humide car les fortes précipitations (majoritairement

l'année et de la proximité de Johannesburg et Pretoria. La province du Cap a pourtant largement dépassé le KwaZulu-Natal en termes de fréquentation touristique internationale.

Les terrains d'étude sont localisés sur une bande de littoral d'environ 700 Km de longueur entre Port Edward (sud de la South Coast touristique) et Maputo au nord. Ce littoral est chargé de sens géopolitique et géoéconomique. Bien que transnational, il présente une logique interne (rapport des villes portuaires entre elles, coopérations transfrontalières sur les parcs nationaux, migrations de populations, transferts de capitaux) et une logique externe (seule véritable façade maritime sur l'océan Indien de l'Afrique Australe, littoral de la région la plus riche d'Afrique, le Gauteng (Johannesburg)...). Notre terrain d'étude représente le versant littoral de cette région économique cohérente. Les limites nord et sud de cet espace d'étude, en outre, ne relèvent pas du hasard.

Au sud, Port Edward correspond à la dernière petite ville touristique de la South Coast au sud de Durban, à la dernière localité de la Province du KwaZulu-Natal, à la limite de la Province de l'Eastern Cape (confondue avec l'ex-limite du bantoustan du Transkei), début de la *Wild Coast*, côte haute et spectaculaire, retombée maritime du puissant Drakensberg. Au-delà de Port Edward c'est un autre espace qui s'offre au géographe, un espace tribal et rural, avec un fort potentiel écotouristique. La route nationale 2 reliant Durban au Cap n'est plus littorale, d'ailleurs, depuis Port Shepstone et oblique vers l'intérieur.

Au nord, Maputo est la capitale excentrée du Mozambique. Elle est très reliée à l'Afrique du Sud depuis l'ouverture des deux pays et la fin de la guerre civile. En fait Maputo est nichée au fond d'une baie profonde (la fameuse Delagoa Bay), annonçant l'inflexion ouest / est d'une côte orientée jusque-là sud sud-ouest / nord nord-est. La véritable extrémité de ce littoral, vue de Richards Bay se trouve être l'île d'Inhaca. Maputo se trouve mieux reliée, par de larges routes nationales, à Johannesburg et à Durban qu'à Beira au centre du Mozambique.

La position des grandes voies de communication, qui n'est pas toujours littorale, va être aussi importante à prendre en compte. Ainsi la route nationale reliant Maputo à Richards Bay passe nettement dans l'intérieur des terres et par le Swaziland, en attendant l'achèvement de la nouvelle route. Une telle configuration ne pourra pas être ignorée. Les lieux d'étude sont littoraux mais le corpus explicatif, en particulier les emboîtements d'échelles caractéristiques des stratégies d'acteurs ou du développement localisé, vont véritablement dépasser ces rivages. Le littoral présente le grand intérêt de proposer des configurations spatiales transversales par rapport aux limites administratives ou aux aires d'influences habituelles.

1.1.3. Les oppositions

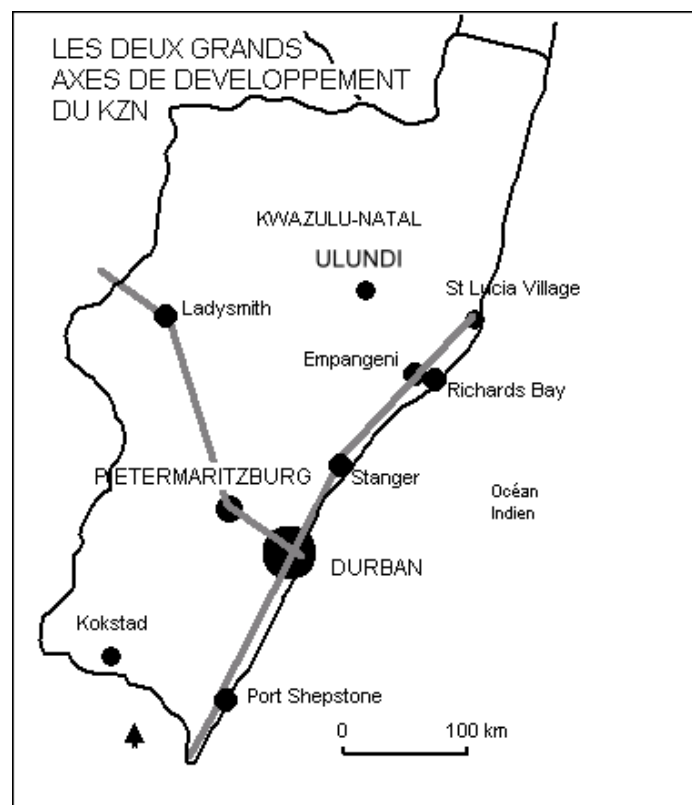
Le littoral du KZN : les rivages riches d'une province peuplée ?

estivales) sont liées à l'arrivée de front froids tempérés déviés venus de l'Océan Austral (Jury, 1998 & Guyot, 1998 –a). Les températures de l'Océan sont beaucoup plus chaudes à Durban qu'au Cap, 26°C contre 16°C l'été et 20°C contre 8°C l'hiver.

L'essentiel des villes, des infrastructures de développement, de la richesse économique existante ainsi que du potentiel de développement économique sont localisés en forme de « T » renversé qui joint dans l'hinterland Ladysmith à Durban puis St Lucia au nord-ouest à Port Shepstone au sud-ouest (carte 12).

Le littoral occupe donc une grande part dans cette configuration. Le poids de la métropole de Durban est considérable dans ce dispositif (Lootvoet & Guyot, 2002) mais le rôle joué par Richards Bay comme centre industriel en croissance sur la côte nord et Port Shepstone, dans une moindre mesure, comme centre industrialo-commercial de la côte sud ne sont pas négligeables. St Lucia est considérée comme étant la tête de pont du développement écotouristique pour la région littorale située au nord de Richards Bay, Kosi Bay (Manguzi) devrait jouer de plus en plus un rôle d'interface avec le développement de la côte mozambicaine au nord de la frontière. Ce « T » globalement développé s'oppose à l'intérieur de la Province qui est essentiellement rural, commercialement exploité dans les ex-zones blanches et densément peuplé et sous-développé dans les ex-zones noires (bantoustan KwaZulu). Les mouvements migratoires internes à la Province se font vers le littoral et en particulier vers la métropole de Durban. La Province est peuplée de 9 millions d'habitants et le littoral environ 4 millions. Le poids des populations rurales à l'intérieur des terres reste important et majoritaire.

Carte 12 : les axes de développement au KwaZulu-Natal



En fonction de l'échelle de référence l'analyse globale que l'on peut faire d'un espace change beaucoup. Ainsi le littoral du KwaZulu-Natal est loin de constituer un tout uniforme. Ses configurations particulières méritent d'être explicitées.

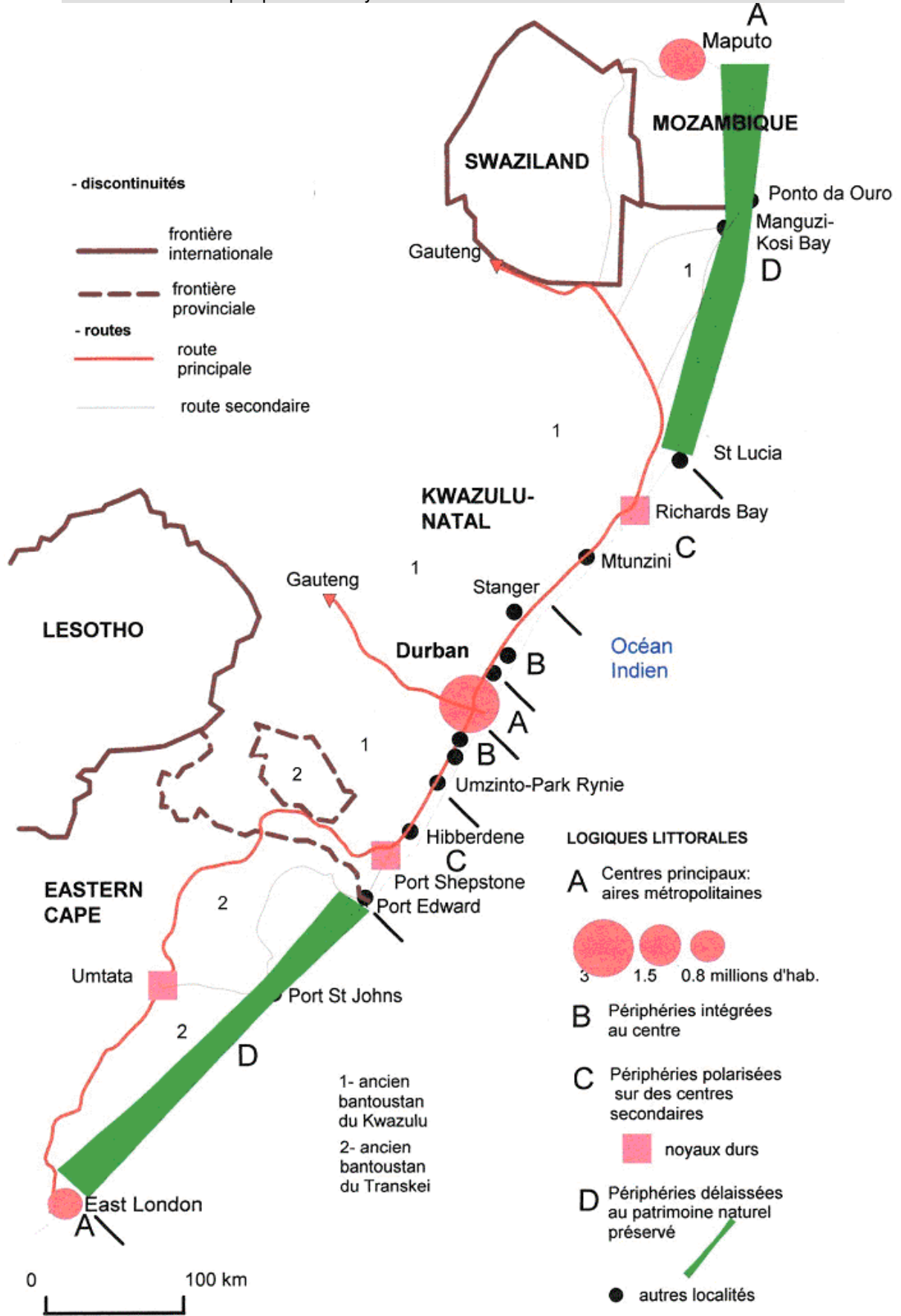
1.2. Le littoral du KwaZulu-Natal : un espace englobant

Le littoral du KwaZulu-Natal peut être limité par la frontière du Mozambique, au nord, et par la « frontière » avec la province du Cap de l'Est (ancien bantoustan du Transkei), au sud. Un certain type d'organisation spatiale peut être décrit dans ces limites. On peut aussi essayer de l'étendre au-delà de ces limites pour voir s'il y a transformation radicale ou au contraire une continuité dans ses structures. A l'échelle même de ce littoral il est aussi intéressant de discuter des notions de rural et d'urbain, de confins et de marges, de noyaux durs et de chefs-lieux ainsi que de la complémentarité littoral et intérieur immédiat.

1.2.1. Les symétries : les rapports centre-périphérie

Des symétries semblent très parlantes sur ce littoral (carte 13). Nous basons cette analyse sur l'étude des espaces strictement littoraux.

Carte 13 : Centres-périphéries et symétries sur la côte est sud-africaine de l'Océan Indien



1.2.1.1. Le centre et ses périphéries intégrées

Durban s'impose comme le point central de ce littoral. C'est une métropole très étendue de près de 3 millions d'habitants. Si l'on considère ses nouvelles limites issues du découpage de l'an 2000, elle s'étend sur 60 km de littoral, agrégeant de nombreuses stations balnéaires dans son aire politico-administrative qui constituent sa périphérie annexée. Son centre des affaires et sa zone industrialo-portuaire se situent à mi-chemin en position strictement littorale. Durban est caractérisé comme de nombreuses villes américaines et sud-africaines par des processus de renversement urbain qui promeuvent les périphéries comme nouveaux lieux d'investissement et de résidence pour les classes moyennes et aisées (Dorier-Apprill, 2001). C'est typiquement le cas sur le littoral nord de Durban, à Umhlanga⁷¹, la seule zone de la métropole qui soit en réelle croissance. L'emprise des nouveaux parcs d'activités est d'ailleurs impressionnante par son extension.

Sur le littoral du KwaZulu-Natal, Durban apparaît comme une métropole d'équilibre. C'est ce qu'une analyse spatiale fonctionnelle semble révéler.

Immédiatement au nord et au sud de cette aire métropolitaine, sur une vingtaine de kilomètres, on trouve des conurbations balnéaires à tissu urbain relativement continu, au nord jusqu'à Umhlali Beach et au sud jusqu'à Park Rynie. Elles sont directement dans le prolongement touristique de la métropole durbanite. Evidemment peu peuplées hors saison, elles offrent des taux de remplissage importants en saison⁷². Il s'agit de la périphérie intégrée de Durban ou encore de ses extrémités littorales métropolisées.

1.2.1.2. Des « vides littoraux péri métropolitains » aux centres secondaires

Puis au nord d'Umhlali sur 80 km, l'urbanisation est discontinue et l'on trouve des zones littorales protégées : Tugela Mouth, Amatikulu, Umlalazi. Au sud de Park Rynie sur 70 Km, l'on a aussi une zone littorale d'urbanisation discontinue, mais non impliquée dans ces mesures de protection formalisées. Dans un cas comme dans l'autre, l'intérieur immédiat est relativement peuplé, avec des centres industriels comme Stanger et Mandini au nord et comme Umzinto au sud. Leur logique de localisation n'est pas du tout littorale. Elle a plus à voir avec l'implantation des voies de communications telles que les routes ou le rail.

Les 80 km suivants de littoral, que l'on soit au nord ou au sud, différent du point de vue morphologique mais très peu du point de vue des rapports centre-périphérie

Au nord, il y a trois villes dont une ville industrialo-portuaire, Richards Bay, qui s'impose comme centre secondaire de la côte nord, et deux stations balnéaires, Mtunzini et St Lucia reliées toutes les deux à une réserve naturelle littorale. La route n'est jamais littorale et ce sont des artères perpendiculaires à la route nationale principale qui les relient.

Au sud se dessine à nouveau une conurbation littorale balnéaire, continue de Melville à Ramsgate et discontinue de Ramsgate à Port Edward. Elle est centrée sur une petite ville

⁷¹ 'Edge city', la nouvelle zone dynamique de la ville (parcs de bureaux, *shopping malls*) se développe en périphérie de la métropole.

⁷² Décembre, janvier, avril, juillet et fin septembre.

industrielle, Port Shepstone qui s'impose comme le centre secondaire de la côte sud. Richards Bay et Port Shepstone sont relativement symétriques par rapport à Durban. Ainsi Richards Bay est à 150 Km de la limite nord de l'aire métropolitaine durbanite, contre 160 Km pour Port Shepstone. Les deux possèdent un aéroport⁷³ avec des vols directs pour Johannesburg. Ces deux espaces centrés sur Richards Bay et Port Shepstone sont caractérisés par des fonctions de centralité, sans comparaison avec celles offertes par Durban, en particulier en matière d'offre médicale, commerciale ou culturelle. Pourtant Richards Bay envisagerait de se déclarer aire métropolitaine d'ici 2005, avec la ville voisine intérieure d'Empangeni (site du Demarcation Board⁷⁴, 2003).

1.2.1.3. Gateways et périphéries préservées ou délaissées ?

A 50 Km au nord de Richards Bay se trouve St Lucia. A 50 Km au sud de Port Shepstone se trouve Port Edward.

St Lucia est entourée par les nouvelles limites d'un grand Parc National (le GSLWP⁷⁵) et par les anciennes limites du bantoustan KwaZulu. Ces deux limites impliquent qu'il n'y a plus aucune ville littorale, ni route littorale, jusqu'à la station balnéaire mozambicaine en reconstruction de Ponto da Ouro, la prochaine ville étant Maputo. Cette zone littorale entre St Lucia et Maputo, appelée aussi littoral du Maputaland, de près de 300 km de long et contraste grandement avec le littoral décrit jusqu'à présent. Il s'agit d'une périphérie délaissée où le niveau de vie des populations demeure bas, et préservée pour sa nature et ses lieux de vacances pittoresques réservés aux citadins venus de Johannesburg, Maputo, Durban ou Richards Bay. Une initiative spatiale de développement (Lubombo SDI) est conduite par le gouvernement pour tenter de promouvoir un développement intégré dans cette région littorale. Port Edward, au sud, est proche des limites de la Province de l'Eastern Cape, qui sont les frontières de l'ex-grand bantoustan du Transkei. La route oblique alors vers l'intérieur. C'est un espace rural largement pauvre. Le contraste est très saisissant avec le littoral de la côte sud et ses complexes de vacances en multipropriété. Vers le sud, la première ville littorale est Port St Johns, très bien reliée à Umtata, l'ancienne capitale du Transkei. Ensuite la première ville littorale remarquable est East London. Le littoral du Transkei est aussi appelé Côte Sauvage (Wild Coast) et représente un patrimoine naturel aussi précieux que le littoral au nord de St Lucia. Un parc national sera bientôt créé (Pondoland National Park). Une initiative spatiale de développement (Wild Coast SDI) existe aussi et prévoit certainement la construction d'une route littorale. Il s'agit ici aussi d'une périphérie à la fois délaissée et préservée, pour le malheur des uns, les locaux, et le bonheur des autres, les touristes et citadins sud-africains blancs en quête d'aventures.

⁷³ Celui de Port Shepstone est en fait situé à Margate, grande station balnéaire de la côte sud.

⁷⁴ www.demarcation.org.za

⁷⁵ Greater St Lucia Wetland Park

1.2.1.4. Deux discontinuités non symétriques

La symétrie entre la côte sauvage et le Maputaland est frappante. L'ancienne frontière du Transkei est en bien des points plus marquée d'un point de vue linguistique (début du pays Xhosa) et paysager que celle du Mozambique sur le littoral du Maputaland⁷⁶. Toutefois, il est important d'insister sur ces deux discontinuités spatiales car elles ne sont pas symétriques et introduisent donc des phénomènes de rupture dans notre schéma. Ainsi la frontière Afrique du Sud - Mozambique sépare un même type d'espace. Pourtant, du fait de son statut international, elle est créatrice de différentiel socio-économique. Le Mozambique est beaucoup plus pauvre et fonctionne comme une pompe refulante, comme nous le montre l'exemple des immigrés clandestins mozambicains qui se sont frayés de multiples voies de passage dans cette frontière poreuse. En revanche l'ancienne frontière entre le bantoustan du Transkei et le KwaZulu-Natal sépare deux types d'espaces antithétiques : une côte urbanisée et balnéaire « blanche » au nord, d'une côte pauvre et rurale « noire » au sud. Ici aussi le KwaZulu-Natal semble attirer des populations Pongos et Fingos (les Xhosas du Transkei) en quête d'emplois, mais en toute légitimité car la nation sud-africaine est maintenant unifiée. Inversement, le casino situé juste après la limite du Transkei (à quelques kilomètres de Port Edward) attire moins de visiteurs que par le passé depuis que les casinos ont été légalisés sur tout le territoire sud-africain. Dans un cas comme dans l'autre la liaison routière littorale à grand gabarit de part et d'autre de la discontinuité n'est pas encore un fait accompli, malgré des engagements politiques allant dans ce sens.

Entre Maputo (ou Ponto da Ouro) et East London (ou Port St Johns), tous les espaces littoraux sont hiérarchisés (plusieurs types de centres, plusieurs types de périphéries), symétriques et centrés sur la métropole de Durban. Toutefois la communication littorale de part et d'autre des deux discontinuités reste mal aisée. Finalement, on ne peut parler de « fluidité littorale » qu'entre Sodwana Bay et Port Edward.

D'autres notions géographiques permettent de préciser cette configuration spatiale particulière.

⁷⁶ Séparant en 1875 le même Thongaland.

1.2.2. Les types binomiaux

1.2.2.1. Marges / Confins – Noyaux durs / Chefs Lieux

Marge territoriale. Cela renvoie étymologiquement à l'idée de bord, d'extrémité (Giraut, 2001). C'est une partie du territoire où les populations n'ont jamais été la priorité de la maille de gestion englobante - ici la Province - et dans laquelle ont été mis en place d'autres formes de solidarités d'origine locale ou autres d'ailleurs (elles peuvent être internationales...). Une marge peut être active si ce scénario tend à se renverser, ou passive s'il semble confirmé.

Confins. Cela renvoie étymologiquement à l'idée de limite. Les confins existent par rapport à une discontinuité, une séparation entre espaces contigus. Ils se caractérisent par un ensemble de contraintes liées à l'imposition d'une coupure qui ampute ou qui limite le recours à des ressources et à des solidarités de proximité (Giraut, 2001).

Chef-lieu. C'est un espace ponctuel doté de fonction administratives et politiques qui le propulsent comme centre de référence d'un espace donné.

Noyau dur. C'est un espace ponctuel qui peut être un chef-lieu mais qui est aussi doté de fonctions économiques de référence pour un espace, et à l'intersection de différentes logiques spatiales des réseaux.

Ce littoral, si on le limite à la Province du KwaZulu-Natal, est constitué, à notre avis, d'un centre métropolitain (Durban), de deux noyaux durs (qui sont aussi deux chefs-lieux) bien individualisés et symétriques (Richards Bay et Port Shepstone), d'une marge territoriale (entre St Lucia et Manguzi) et d'un espace de confins⁷⁷ (entre Manguzi et Ponto da Ouro). Richards Bay et Port Shepstone s'imposent sans difficulté comme chefs-lieux, avec toutefois une certaine primauté pour Richards Bay. Manguzi et Mabibi sont des localités à la marge des axes développés et St Lucia est un cas intermédiaire. En effet, cette localité est en train de s'imposer comme la tête de pont du développement dans cet espace de marges qu'est le littoral du Maputaland. En fait on pourrait partager cet espace en trois catégories : St Lucia commandant une marge active qui fonctionnerait jusqu'à Sodwana Bay (station balnéaire de plus en plus dynamique), puis Mabibi qui serait au cœur de la marge passive et Manguzi qui s'imposerait comme un petit chef-lieu des confins transfrontaliers avec le Mozambique. La limite du parc peut aussi nous faire définir l'ensemble du littoral entre St Lucia et Manguzi comme des confins, vides, car faiblement denses.

1.2.2.2. Rural / Urbain et Littoral / Intérieur

Le rural et l'urbain sont présents dans des proportions différenciées sur ce littoral. Entre Port Edward et Richards Bay, hormis quelques espaces vacants ou protégés ici et là, la côte est urbanisée, et parfois de manière très dense (Durban et les conurbations balnéaires). En

⁷⁷ Correspondant à l'intersection de deux marges (côté sud-africain et côté mozambicain).

revanche l'arrière-pays est majoritairement rural, en particulier au sud de l'aire métropolitaine durbanite.

Au nord de Richards Bay, le littoral est essentiellement rural avec des densités importantes à l'extérieur du parc national du GSLWP. Il s'agit d'espaces ruraux noirs tribaux. St Lucia est la seule petite ville littorale développée. Mbazwana et Manguzi sont deux bourgs noirs en retrait du littoral (moins de 10 km). A la périphérie immédiate des villes (Richards Bay, Port Shepstone, St Lucia et Manguzi), il est difficile de différencier ce qui est du rural et ce qui est de l'urbain. En outre les réserves naturelles sont des annexes récréatives des espaces urbains.

Le nouveau découpage municipal de l'an 2000 tend d'une certaine manière à résoudre cette éventuelle discontinuité territoriale en agrégeant à l'intérieur des mêmes limites municipales les villes, les townships, les zones périurbaines, les zones semi-rurales et les zones rurales.

The objective is to integrate all the rural areas into the urban fabric (entretien avec S. Van Sraaten). Le nouveau postulat est que les zones rurales ont le droit à la même qualité de services que les zones urbaines. Notre thèse ne fera pas de séparation artificielle entre les espaces strictement urbains des autres, ils sont forcément reliés. Ainsi nos études de cas de Manguzi et de Mabibi s'attacheront à donner la parole à ces ruraux qui sont en conflit avec les nouvelles créations de parcs naturels qui, elles, sont inspirées et utilisées par des citoyens.

CHAPITRE 2

IDENTIFIER LES CONFLITS : ECOSYSTEMES ANTHROPISES ET DIFFERENTIELS SOCIO-ECONOMIQUES



Photo 5 : Richards Bay : le Waterfront



Photo 6 : Mabibi, les habitations des villageois

Nos lieux - ou *τοπιοι* (topoi) en grec - ont évidemment des points communs et des différences.

Nos quatre études de cas se trouvent toutes en position littorale, dans un environnement subtropical humide caractérisé par des paysages relativement semblables. Cette composante environnementale est très structurante pour chacun de ces lieux. Les contacts océan – fleuve et océan - lagune ont joué un rôle essentiel dans l’anthropisation de ces espaces, amorcée par les activités de pêche. Aujourd’hui encore la pêche de loisir, pratiquée par tous les types confondus de populations masculines, est le premier point commun entre nos localités. Cette composante environnementale fortement revendiquée implique que l’on se positionne précisément face à la notion d’environnement.

Chacune de ces petites villes a la spécificité de représenter un des « stades chronologiques du développement » de la côte du KwaZulu-Natal. Le développement a d’abord été industriel. Il est parti du sud, stimulé par la croissance de Durban (croissance de Port Shepstone, années 1950) puis est remonté vers le nord (développement ex-nihilo de Richards Bay, fin des années 1970). Il s’est aussi accompagné de la création de stations balnéaires⁷⁸ au nord et au sud de Durban. Le développement se recentre sur le tourisme de nature et en particulier sur les formidables opportunités offertes par l’écotourisme sur la côte au nord de Richards Bay. A la fin du XXe siècle, St Lucia vient de s’imposer comme tête de pont de ce type de développement avec la création du Greater St Lucia Wetland Park (GSLWP) reconnu Patrimoine Mondial de l’Humanité par l’Unesco en 2000. Manguzi (Kosi Bay) reste encore sous-développé mais devrait bénéficier dans les deux décennies à venir des retombées positives du développement du Parc National, dont elle constitue l’extrémité nord. En outre sa position de ville frontière pourrait éventuellement être valorisée si la nouvelle route reliant Hluhluwe à Maputo était finalement achevée côté mozambicain.

Port Shepstone et Richards Bay sont deux villes de taille comparable mais elles représentent deux chronologies urbaines bien différentes. Port Shepstone, petite ville industrielle et commerciale est plutôt oubliée des investisseurs et essaie de rentrer dans une phase de régénération et de croissance. C’est une ville sans township noir formel. Richards Bay est une ville nouvelle, industrialo-portuaire, sortie de terre il y a plus de 25 ans. Elle devrait rentrer dans une phase d’ajustement car sa croissance rapide a souvent été spatialement mal pensée. La structure spatiale de la ville est caractéristique des politiques du grand apartheid. St Lucia est une station balnéaire, jusqu’ici relativement petite et figée dans le temps, mais qui prend un nouveau départ en raison de sa position d’entrée (*Gateway*) du grand Parc National. Manguzi (Kosi Bay) est un bourg rural noir en pleine urbanisation.

Quand on parle des noms de lieux Port Shepstone, Richards Bay, St Lucia ou Manguzi, on fait implicitement référence à trois types d’espaces à la fois : les nouvelles municipalités englobantes⁷⁹, les petites villes stricto sensu⁸⁰ et nos terrains d’études qui ne correspondent

⁷⁸ Beaucoup étant peuplées de retraités comme dans le sud de la France.

⁷⁹ Correspondant au découpage de l’an 2000 réalisé par le Demarcation Board. Leurs nouveaux noms sont en

pas toujours strictement aux limites urbaines⁸¹. Ils sont spatialement plus restreints et seront justifiés. Toutefois cette forme de confusion entre les espaces a posé des problèmes pour l'utilisation de la base de données qui n'est disponible qu'à l'échelle des nouvelles limites municipales ou à l'échelle de l'arrondissement⁸². Nos terrains d'étude comprenaient parfois plusieurs arrondissements ce qui nous a obligé à créer notre propre base de données spatialisées. Il convient aussi de la présenter ici.

Ces processus d'anthropisation, progressifs ou rapides, ne se sont pas déroulés sans erreurs et sans contradictions. La conjonction entre un potentiel environnemental fort et structurant et une anthropisation parfois problématique sont à l'origine de plusieurs conflits environnementaux, visibles dans le paysage.

général peu commodes pour le lecteur. La municipalité de Manguzi devient *Umhlabuyalingana*, celle de St Lucia *Inyala Mtubatuba*, celle de Richards Bay *Umhlatuze* et celle de Port Shepstone *Hibiscus Coast*.

⁸⁰ Ce que l'on appelle les villes centre.

⁸¹ Les limites urbaines officielles ne sont même pas réellement toujours très précises ou acceptables.

⁸² Chaque municipalité a été partagée en arrondissements d'élection – ou circonscriptions –, les *wards*.

2.1. De Kosi Bay à Port Shepstone : des écosystèmes largement anthropisés

A Kosi Bay, la richesse écologique du système de lacs implique la décision de création d'une réserve naturelle, aux dépens des populations locales qui en étaient, jusque là, les principaux bénéficiaires. A St Lucia, la mise en place de plusieurs parcs naturels réaffirme le contrôle de l'espace par les Blancs. A Richards Bay, la lagune estuaire, autrefois préservée, devient l'enjeu de construction du plus grand port charbonnier noir. A Port Shepstone, les paramètres hydrologiques de l'Umzimkulu impliquent le démantèlement du port et la propagation actuelle de la pollution de l'hinterland vers les plages. L'attractivité naturelle du littoral conditionne la multiplication des constructions illégales sur la zone de l'*admiralty reserve*⁸³.

La spécificité et la richesse écologiques des localités étudiées expliquent en partie leur caractère d'espaces stratégiques où se cristallisent des conflits d'appropriation, entre la conservation, le développement industriel, touristique, résidentiel ou encore les besoins 'traditionnels'⁸⁴ de certaines populations autochtones.

Tous les lieux étudiés ont en commun le même type de climat à peine modifié, de la côte sud du KwaZulu-Natal à la frontière du Mozambique. Selon la topographie et l'hydrographie particulière du lieu, les paysages peuvent ensuite se modifier. Des grands écosystèmes sont toutefois récurrents, comme l'écosystème lacustre d'arrière dune pour Kosi Bay, St Lucia ou Richards Bay.

2.1.1. Une ambiance climatique commune

Tableau 7 : l'ambiance climatique subtropicale moyenne sur la côte du KwaZulu-Natal

Source : St Lucia Lake Research Centre; Richards Bay Airport; Southbroom Weather Station, données de 1928 à 1987.

Mois	Températures en °C			Précipitations en mm total mensuel	T °C de l'Océan Indien
	minimum	maximum	moyenne		
janvier	20,6	30,0	25,3	140	24
février	20,6	29,6	25,1	140	25
mars	19,7	29,1	24,4	150	24
avril	17,3	27	22,1	110	23
mai	14,1	24,5	19,3	100	22
juin	10,9	22,6	16,7	90	22
juillet	11,1	22,7	16,9	75	21
août	13,1	24	18,5	60	21
septembre	15,6	24,9	20,2	70	22
octobre	16,8	25,8	21,3	90	22
novembre	18,3	26,8	22,5	110	23
décembre	19,8	28,7	24,2	110	23
Année	16,5	26,3	21,4	1245	22,7

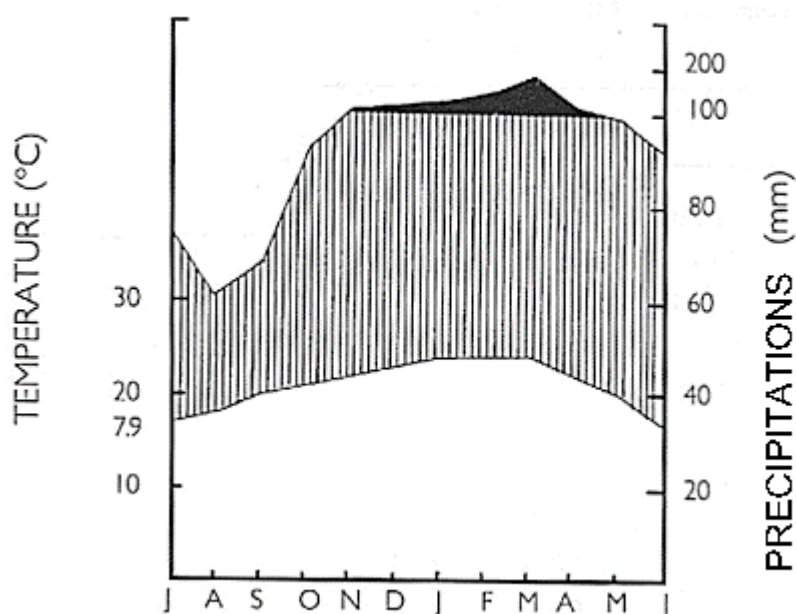
⁸³ Zone côtière, protégée par l'Etat sud-africain, de 200 pieds (environ 65 mètres) parallèle à la ligne des plus hautes marées.

⁸⁴ Ce sont surtout des besoins vitaux.

Le climat sur le littoral du KwaZulu-Natal est subtropical humide avec des étés chauds et humides où tombent majoritairement les pluies et des hivers un peu plus secs et très doux. (tabl. 7 & fig.1)

Aucun mois n'est sec si on prend comme référence l'indice de sécheresse mensuelle $P=2T$. La majorité des précipitations est issue des fronts froids venus de l'Océan Austral amenés par un vent de sud-ouest. L'occurrence maximale des vents de SW se produit surtout entre octobre et mars. Ils alternent avec des vents chauds de nord-est. Le contact de dépressions chargées d'humidité avec un continent surchauffé donne un caractère souvent intense mais régulier aux précipitations. Certaines extrémités de cyclones peuvent atteindre la côte au nord de Richards Bay (St Lucia est l'extrême limite sud de leurs trajectoires) et causer d'importantes précipitations et des inondations comme ce fut le cas en 1984 avec le cyclone Démonia (700 mm de pluie en 5 jours). Cette humidité permanente constitue l'élément d'unité de tous les écosystèmes représentés et dont le point commun est la forêt subtropicale dunaire.

Fig. 1 : Diagramme ombrothermique pour St Lucia (CSIR, 1992)



2.1.2. Le privilège de l'écosystème lacustre entre Kosi Bay et St Lucia

D'un point de vue esthétique et écologique, ces écosystèmes lacustres (lac d'eau douce et lac saumâtre) présentent un intérêt tel qu'ils ont été reconnus Patrimoine Mondial Naturel de l'Humanité par l'Unesco en 1999.

2.1.2.1. De Kosi Bay à Manguzi

De la côte (Kosi Bay) à Manguzi, l'on trouve près de six écosystèmes différents, largement anthropisés⁸⁵ (carte 14).

Le premier est l'écosystème littoral avec la plage de sable et sa zone intertidale (photo 7).



Photo 7 : Kosi Mouth vu depuis le nord du sommet d'une dune.
L'océan indien, la plage et la forêt subtropicale dunaire sont visibles.

Le second est la forêt dunaire (photo 7) avec des dunes pouvant atteindre 120 m (au niveau de la frontière avec le Mozambique), supports à une prolifération d'espèces arboricoles tropicales et équatoriales sempervirentes. Le troisième est celui des lacs (photo 8).

⁸⁵ Pour la suite du développement quand nous parlerons « d'écosystème », nous sous-entendons qu'ils sont largement anthropisés.



Photo 8 : Le lac Nhlange

Il y a quatre lacs au total à Kosi Bay (carte 14). Leur degré de salinité décroît régulièrement d'aval en amont. Le quatrième lac est totalement composé d'eau douce. Le premier lac est salé et subit les effets de la marée. Ces lacs sont profonds⁸⁶. Le quatrième écosystème remarquable est celui des *grasslands* (prairies) que l'on trouve partiellement entre l'océan et les lacs, et majoritairement en retrait des zones humides des lacs vers l'ouest. Ces zones humides arborées, les *swamp forests* constituent le cinquième écosystème. La dernière zone d'intérêt écologique est constituée par les prairies à palmiers (*raphia palms*), zone qui entoure la ville de Manguzi.

D'un point de vue culturel, seule la *swamp forest* produit des sols assez fertiles pour permettre des cultures très productives. Toutefois une fois cette forêt coupée, la richesse des sols diminue fortement. Ce constat a impliqué l'expulsion des populations locales de ces forêts à des fins de préservation environnementale. Pour la pêche, les lacs, ainsi que l'estuaire, disposent d'importantes ressources. On avait planté des cocotiers dans la zone de prairies. Sa maigre rentabilité en fait maintenant une plantation abandonnée (photo 9) mais sans doute une future attraction touristique.

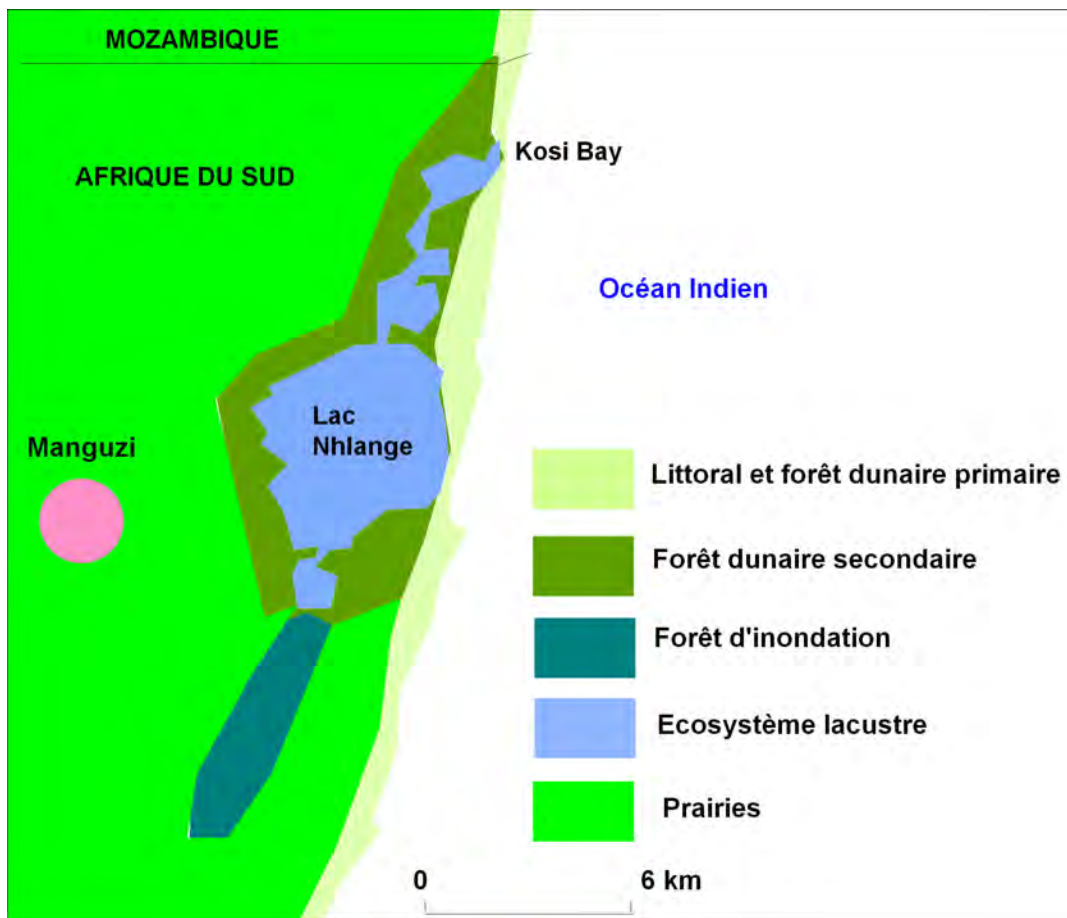
⁸⁶ Ainsi le lac Nhlange a une profondeur moyenne de 15 m et sa profondeur maximale est de 70 m. On suppose que le cordon dunaire post-glaciaire a isolé une topographie ancienne liée à la baisse du niveau marin durant la période glaciaire. Les fleuves locaux auraient ensuite rempli ces lacs d'un côté par débordement successif et la marée de l'autre, profitant de l'ouverture d'une embouchure (Kosi Mouth). Ceci n'est qu'une hypothèse personnelle.



Photo 9 : Une plantation de cocotiers abandonnée

D'un point de vue touristique, les zones de pêche se révèlent être des zones intéressantes de plongée⁸⁷, activité qui rentre en compétition avec la pratique quotidienne des pêcheurs locaux, elle-même en concurrence avec celle des pêcheurs sud-africain s blancs.

Carte 14 : Les différents écosystèmes anthropisés entre Kosi Bay et Manguzi



⁸⁷ Snorkelling : plongée avec masque et tuba.

2.1.2.2. St Lucia (carte 15)

St Lucia est situé à la limite sud de la plaine côtière mozambicaine (courant du Kenya à l'Afrique du Sud) connaissant des conditions tropicales. Cette situation limite permet la rencontre d'une faune et d'une flore tropicale et tempérée. Le courant des aiguilles joue un rôle évident (courant chaud venant du canal du Mozambique et dirigé vers le sud-ouest). Les dunes littorales à St Lucia sont assez hautes (jusqu'à 150 m), jouent un rôle de forçage orographique et favorisent des pluies importantes (Taylor, 1991). Ces pluies sont en diminution régulière rapide de la côte vers l'intérieur.

Toutefois la topographie, la végétation, les différences de sols, la distance à la mer permettent de différencier plusieurs écosystèmes, dans le parc, dans la station balnéaire et dans les zones d'habitat villageois.

L'écosystème marin et côtier est caractérisé par un océan tiède et très agité, avec la présence dans les seules zones abritées de récifs coralliens partiellement immergés à marée basse (Cape Vidal). Le littoral est essentiellement sableux avec quelques pointements rocheux parfois (Mission Rocks) issus de formations de *beach rocks*.



Photo 10 : Des *beach rocks* à St Lucia

Tout le littoral au nord de l'estuaire de St Lucia (qui est aussi l'estuaire de la rivière Umfolozi) ne comporte plus d'embouchures de fleuves importants jusqu'à Delagoa Bay (Maputo). Toutefois toute l'arrière plage est constituée de grosses dunes de sables végétalisées, ce qui explique la présence de nombreux lacs d'eau douce en retrait du cordon dunaire par phénomène de barrage (St Lucia, Sibaya). La forêt dunaire sera décrite à propos de Richards Bay.



Photo 11 : Le lac de St Lucia

Le lac de St Lucia est un écosystème mouvant de 350 km² (photo 11), en particulier en termes de concentrations salines (Taylor, 1991). Lors des périodes de sécheresse les parties du lac les plus en aval ont des taux de salinité trois fois supérieurs à ceux de l'Océan Indien. En revanche, lors d'inondations, le lac de St Lucia peut être réellement considéré comme un lac d'eau douce. Dans la partie estuarienne on rencontre des mangroves⁸⁸. La profondeur moyenne du lac est faible, environ 1m. La faune doit s'adapter en permanence à ces changements de salinité, c'est pourquoi elle est très mobile. L'estuaire a plus de 1000 crocodiles et de 700 hippopotames (Taylor, 1991).

La plaine d'inondation de Mkuze est colonisée par une végétation hygrophile adaptée comme le papyrus. Elle joue un rôle tampon important lors des crues pour le taux de remplissage du lac et du débit estuarien. Il faut rappeler que sans ces crues, l'estuaire de St Lucia est fermé par un banc de sédiments sableux migrant du sud-ouest de l'estuaire de la rivière Umfolozi par le biais de la dérive littorale.

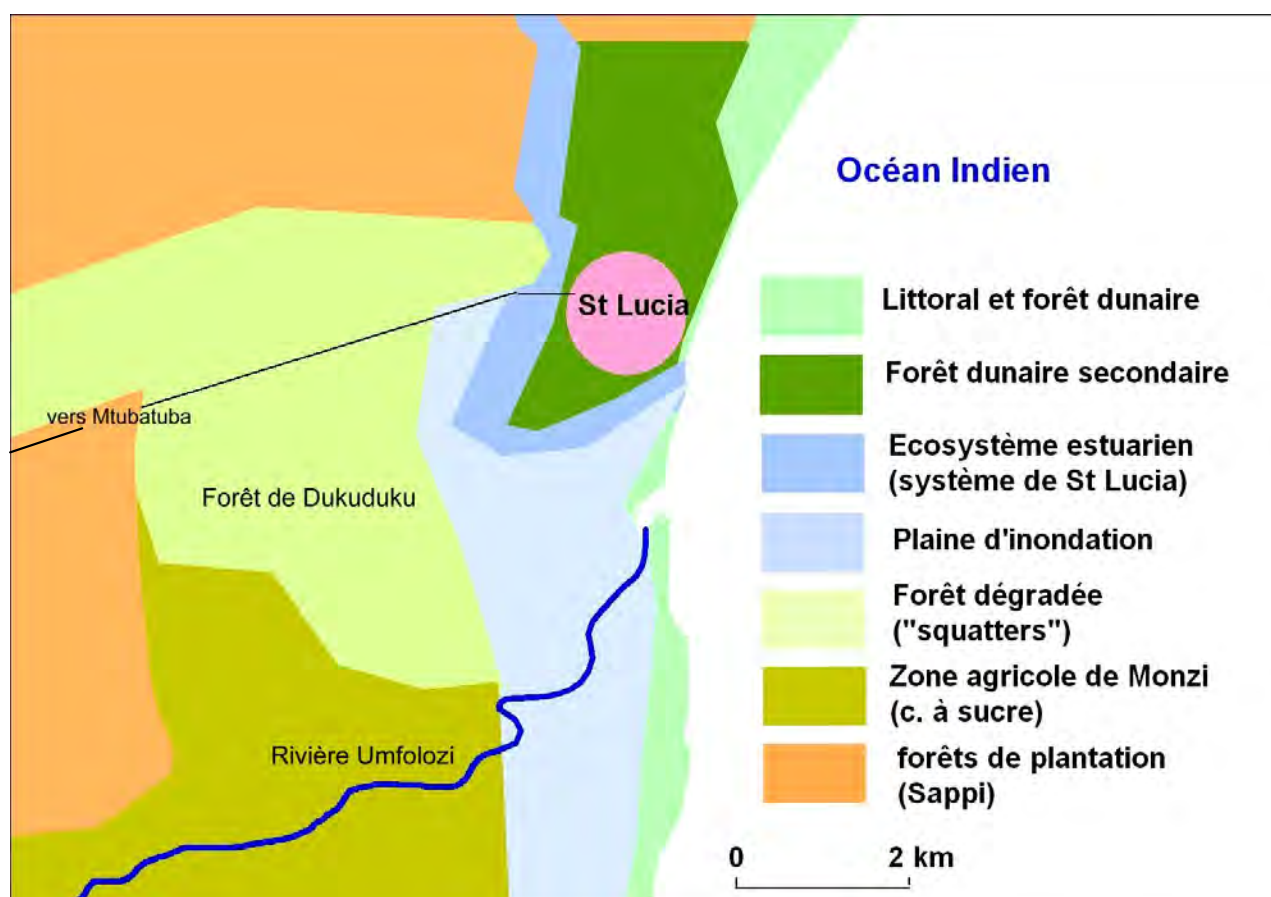
La savane " sèche " correspond à un substratum plus sec du crétacé, il s'agit en fait d'une forêt dunaire secondaire, relativement riche biologiquement, mais plus sensible aux impacts anthropiques du fait de la raréfaction des précipitations vers l'intérieur.

Tous ces écosystèmes fonctionnent de manière complémentaire (carte 15). C'est encore plus vrai pour la faune dans le choix de son habitat sur les différences d'humidité, de salinité et

⁸⁸ Mangliers à rhizophora et avicennia.

d’abri face aux vents dominants. L’homme a du arbitrer entre plusieurs usages potentiels de ces écosystèmes : utilisation ‘traditionnelle’, mines de titane, stricte conservation et développement écotouristique... Ces choix – et leur mise en pratique – s’accompagnent de nombreux conflits.

Carte 15 : Les écosystèmes anthropisés à St Lucia



2.1.3. Richards Bay, le privilège de la forêt dunaire (carte 18)

La végétation à Richards Bay est dense. Elle est constituée de deux écosystèmes, la forêt dunaire⁸⁹ et la mangrove. Toutefois l’artificialisation exacerbée, liée au développement de cette ville nouvelle industrialo-portuaire, a fortement modifié les écosystèmes originels.

⁸⁹ Au début du XX^e siècle, il n’y avait plus de forêt dunaire entre le lac Mzingazi et la mer en raison de l’occupation traditionnelle de l’espace par des éleveurs zulu. C’est l’occupation européenne qui a permis un reconquête de la forêt. (Dr JC Van der Walt, *Zululand Observer*, 29 novembre 2002).

2.1.3.1. L'écosystème dune



Photo 12 : Une forêt subtropicale dunaire à Richards Bay

Cet écosystème est très spécifique. Il est d'extension limitée sur la planète. Il occupe une faible superficie car il se restreint aux cordons dunaires subtropicaux épargnés par le gel et recevant plus d'un mètre d'eau par an sous forme de pluies d'été. La plupart des arbres sont sempervirents : caoutchoutiers, lianes, fougères, acacias, mimosacées diverses, arbres du voyageur, plantes grasses, aloès. Cet écosystème est caractérisé par une végétation touffue et dense mais la taille des arbres est inférieure à 3 mètres. C'est une végétation chaude qui croît essentiellement durant les périodes humides puis ensoleillées de l'été austral (décembre à mars). L'humidité apportée par la mer est, en toutes saisons, un facteur privilégié pour le développement de cette végétation. La photo 12 donne un exemple de cet écosystème. Les dunes ainsi végétalisées sont stabilisées et évoluent assez peu. En fait le versant des dunes orienté vers l'Océan est moins végétalisé. Il est soumis à l'érosion éolienne et littorale (Mitchell, 2001). La faune est très nombreuse. Elle est constituée de nombreuses espèces de reptiles (les serpents : *green mambas*, *boomslangs*⁹⁰, serpents minute...), de rongeurs, de mangoustes, de singes et de nombreux oiseaux tel que l'aigle marin (ou aigle pêcheur) . Ce dernier construit son nid dans les branches d'acacias de cette forêt. Cet aigle se nourrit essentiellement de poissons. Il est le nouveau symbole de la municipalité d'Umhlatuze.

Ces dunes sont responsables de la séparation du grand quartier de Meerensee avec la mer. Elles forment une frontière naturelle et représentent une protection naturelle contre les grands vents marins. Elles sont une gêne pour l'expansion urbaine littorale – touristique en particulier - avec la difficile construction d'un grand front de mer comme à Durban. Là-bas, les dunes sont en retrait (1 Km) du littoral et offrent un développement côtier facile et spectaculaire. A Richards Bay c'est la forte étendue de sa lagune, sorte de mer intérieure, qui permet un tel développement.

⁹⁰ C'est un serpent vert et long sa piqure est rapidement mortelle.

2.1.3.2. L'écosystème lagune

Richards Bay est initialement un des plus grands estuaires d' Afrique du Sud caractérisé par une flore et une faune spécifique. La construction du port a partagé cet estuaire (Cartes 16 et 17 – Photos 13 et 14) et l'a fortement artificialisé en bouleversant les paramètres naturels initiaux (Guyot, 1998-a). Qu'étaient-ils?

Cette lagune servait d'estuaire au fleuve Mhlatuze dont le bassin versant s'étend à une partie du Zululand. L'eau était saumâtre car les apports d'eau douce du fleuve se mélangeaient, en proportions différentes selon la saison, aux eaux salées de l'Océan Indien. Selon les saisons la lagune se comportait plutôt en endoréique (en hiver), bloquée par des bancs de sable, ou en exoréique (en été) en raison de l'importance des débits d'eaux. La végétation à papyrus caractéristique des eaux douces a été depuis remplacée par une mangrove très dense du fait de la réduction de la taille de l'estuaire et de sa plus grande sensibilité aux arrivées d'eaux marines. La faune comprenait de nombreux hippopotames ainsi que de crocodiles sans compter la diversité piscicole. D'ailleurs Richards Bay était déjà réputée pour sa pêche. La construction du port est venue bouleverser cet équilibre fragile⁹¹.

⁹¹ Notre travail de maîtrise (Guyot, 1998-a) explicite en détail ces bouleversements.

Avant

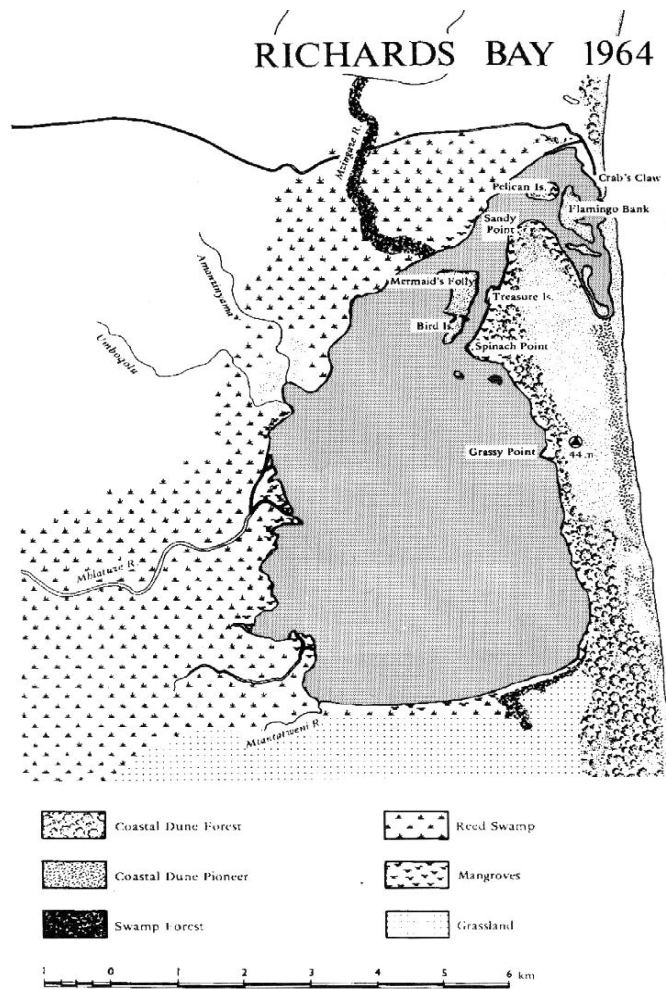


Fig. 23

Après

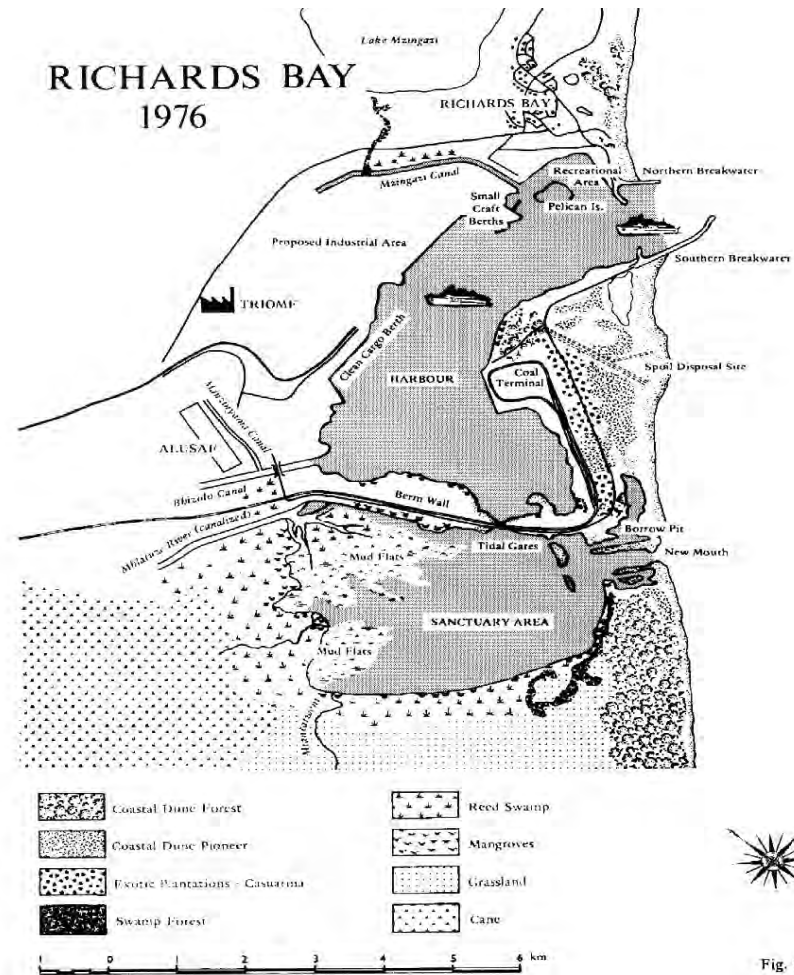
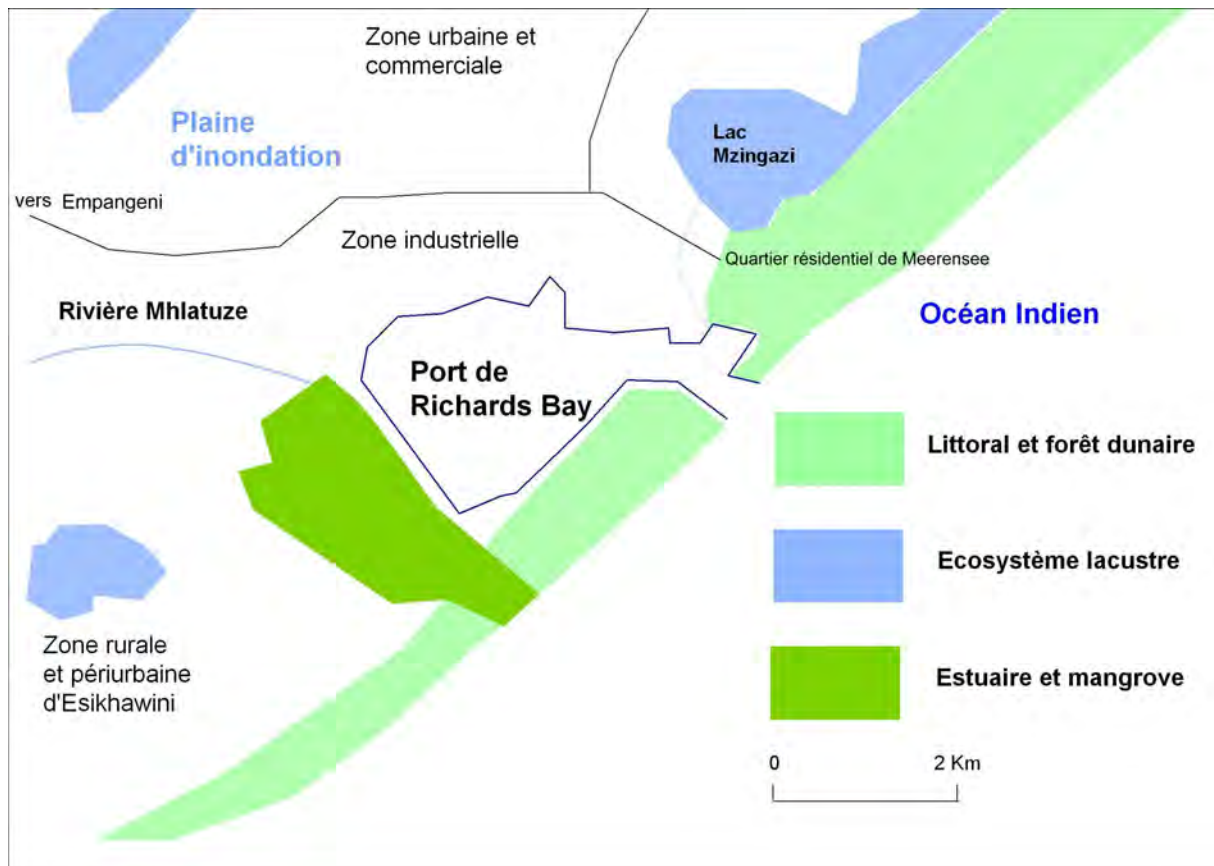


Fig. 24

Cartes 16 et 17 – Photos 13 et 14 : Richards Bay, avant et après la construction du port (Guyot et al., 2000)

Cartes 18 : Les écosystèmes anthropisés à Richards Bay



2.1.4. Port Shepstone, des paysages de transition (carte 19)

Port Shepstone est situé sur un littoral de transition au fur et à mesure que le massif du Drakensberg se rapproche de l'Océan.

2.1.4.1. Le littoral

Le littoral est différent de celui de la côte nord aux environs de Richards Bay ou de St Lucia. Le littoral de la Côte Sud est un littoral de transition entre celui plus septentrional composé de grandes plages de sable, de dunes et de lagunes et celui plus méridional de la Côte Sauvage (Wild Coast) composé de caps rocheux et de baies. Sur la côte d'Hibiscus il y a une alternance régulière de grandes plages de sable généralement reliées à un système estuarien pourvoyeur de sédiments (comme c'est le cas de part et d'autre des bouches de l'Umzimkulu River) et de pointements rocheux voire de côtes rocheuses qui correspondent à la retombée du Drakensberg dans l'Océan Indien. Cette variété donne à ce littoral de nombreux attraits qui peuvent l'associer à la Côte d'Azur française, avec les mêmes dérapages en matière d'urbanisme touristique littoral, surtout au sud de Port Shepstone. Le paysage associé à cette

côte est donc celui d'une riviéra (photo 15). Toutes les plages (sauf Sheppie⁹²) disposent de filets anti-requins. On a l'impression d'une côte ultra développée, mais qui n'aurait pas beaucoup évolué en 30 ans lui conférant ainsi un " petit côté vieillot ". Sheppie semble une petite ville industrielle côtière qui n'incite pas forcément à l'arrêt. En revanche ses banlieues blanches côtières au nord (Umtentweni, Anerley) sont paisibles et ressemblent à des cités-jardins littorales. L'arrière-pays, lui, est bien différent.



Photo 15 : Le littoral au niveau de Margate

2.1.4.2. L'arrière-pays collinaire

Le dénivelé entre la côte et l'intérieur est assez important, ce qui multiplie les occasions de points de vue sur la mer. Cet arrière-pays est luxuriant (forêts subtropicales côtières) ou largement déboisé. Ce déboisement fait apparaître les zones périurbaines et rurales⁹³ noires (photo 16) qui contrastent terriblement avec la " Côte d'Azur " précédemment décrite. La plupart des maisons sont des *shacks* plus ou moins informels, joliment intégrés dans le paysage (nombreuses fleurs et arbres) faisant apparaître une terrible " esthétique " de la pauvreté et du sous-développement. Une fois cette enclave dépassée le paysage fait place à des grands plateaux cultivés de thé et de canne à sucre " aux mains " des fermiers blancs. Ces plateaux cachent une profonde entaille : l'Umzimkhulwana River (affluent de l'Umzimkulu River).

⁹² Sheppie est le nom que l'on donne au centre ville de Port Shepstone.

⁹³ Cet espace pose directement la question des limites de l'urbain. Y a-t-il un périurbain noir ? On assiste à un mélange des caractères urbains et ruraux.



Photo 16 : L'arrière-pays collinaire au niveau de Boboyi

2.1.4.3. L'importance de l'hydrographie (estuaire et gorges)

Cette entaille forme une gorge profonde d'une vingtaine de kilomètres de long (photos 17 et 18) appelée Oribi Gorge. Ce site remarquable fait l'objet sur les deux tiers de sa longueur d'une mesure de protection depuis les années 50. Au débouché de ces gorges, juste en amont du confluent de l'Umzimkhulwana River et de l'Umzimkulu River se trouve une mine de chaux qui exploite des séries sédimentaires formant en partie le substratum des gorges. Cette mine est reliée à une cimenterie.

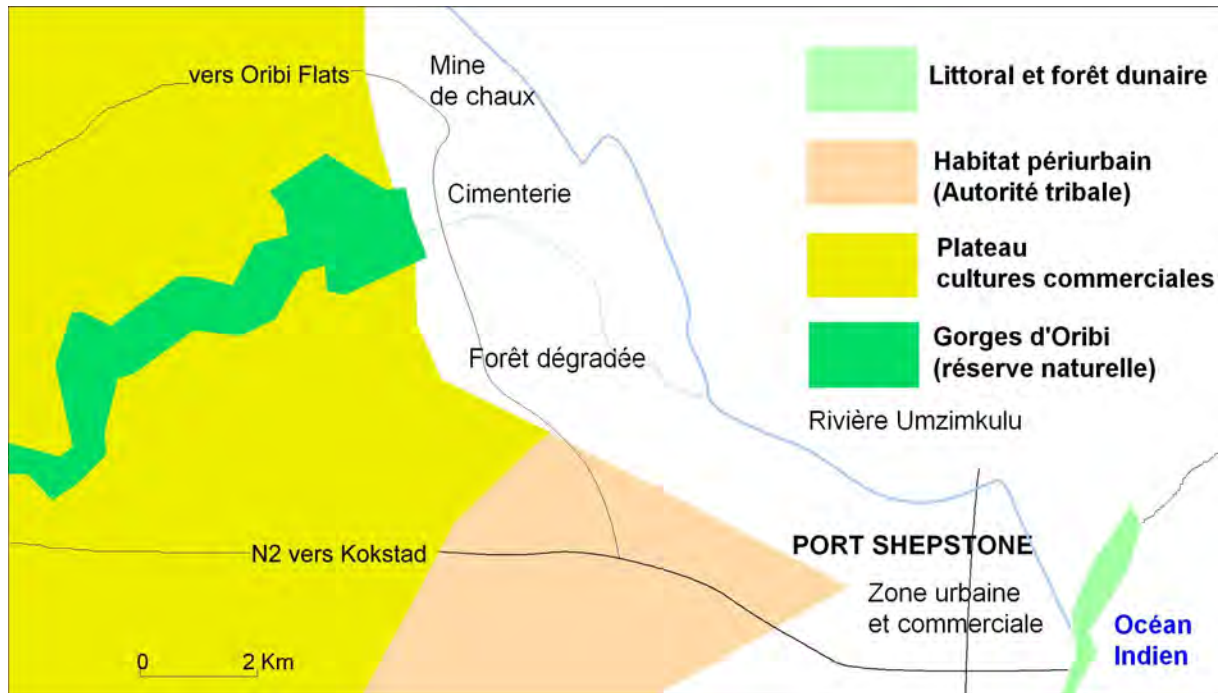
L'hydrographie joue un rôle important à Port Shepstone car l'Umzimkulu River traverse tous les types de paysages décrits précédemment avant d'arriver à la mer au niveau de son embouchure. Elle sert d'exutoire à tous les rejets liquides émis par les différents utilisateurs de ses berges que ce soient les 'fermiers commerciaux blancs', les industriels, les touristes, les urbains ou les ruraux noirs défavorisés. Une analyse de l'eau à l'embouchure de l'Umzimkulu peut vite faire prendre conscience, à qui voudrait l'oublier, de la diversité des espaces et des usages du bassin versant.

Ces descriptions environnementales permettent d'insister sur la diversité des populations et des niveaux de vie. L'implantation des Blancs s'est souvent faite au profit des sites les plus attractifs. Ainsi à Richards Bay, Port Shepstone et St Lucia, leurs résidences se sont localisées derrière le cordon littoral dunaire. A Kosi Bay, on a expulsé les populations africaines vivant dans de telles localisations au profit de la conservation de l'environnement naturel.



Photos 17 et 18 : Les Gorges d'Oribi vues a) du point de vue officiel, b) de la réserve naturelle

Carte 19 : Les écosystèmes anthropisés à Port Shepstone



2.2. Des différentiels socio-économiques liés à des processus d'anthropisation de rythme et de nature différents

2.2.1. Des différentiels socio-économiques fortement marqués entre les localités étudiés

Le tableau 8 présente un grand nombre de données synthétiques pour l'ensemble des municipalités englobant les localités d'étude ainsi que pour l'aire métropolitaine de Durban comme élément de comparaison. Nous utilisons ici la base de données par arrondissement fournie par le Demarcation Board⁹⁴ et qui consiste en une mise à jour des données du recensement de 1996 réparties par nouveaux arrondissements.

A l'exception de Durban et de Port Shepstone (ANC), toutes les municipalités sont gérées par un maire appartenant au camp de l'IFP (nous faisons la même remarque pour les districts). Toutes les municipalités englobent des autorités tribales à l'exception de celle de St Lucia – Mtubatuba. Les superficies municipales sont importantes en particulier pour Durban et Manguzi qui ont des tailles de départements français. Port Shepstone et Richards Bay sont comparables tant par leur superficie, que par leur population (nombre et composition ethnique, démographie). Seul le nombre de retraités est plus important dans la municipalité de la côte sud (6%). Richards Bay a aussi une classe aisée plus nombreuse avec 11% de ménages ayant un revenu annuel supérieur à 96 000R contre 5,3% pour Port Shepstone. Durban dispose des meilleurs indicateurs de développement (électricité, eau, toilettes) ainsi que du nombre de personnes par ménage le plus faible. Cette dernière constatation est liée aux 35% de résidents blancs et indiens qui ont réduit depuis longtemps leur taux de fécondité. Cet ajout des indiens aux blancs, est très significatif pour comprendre le niveau de 'modernité' des espaces car il correspond grosso modo aux effectifs des classes moyennes et supérieures. Il est de 21% à Port Shepstone, de 20% à Richards Bay contre seulement 8,5% à St Lucia et 0,5% à Manguzi. Mais ce faible pourcentage pour St Lucia correspond à une population très aisée car on lit en même temps que 6,4% de la population a un revenu annuel supérieur à 96 000R ce qui est plus que Port Shepstone. La communauté indienne de la côte sud n'a pas autant progressé dans l'échelle sociale que celle de Durban ou Richards Bay.

Si l'on classe nos municipalités en faisant la moyenne de nos différents critères socio-économiques, après Durban, Richards Bay arrive en tête, suivi de Port Shepstone, puis de St Lucia et loin derrière de Mabibi puis de Manguzi. L'étude des espaces urbains fonctionnels retenus par municipalité viendra confirmer ce classement.

⁹⁴ Disponible sur le CD remis par Michael Sutcliffe 'SA EXPLORER', SIG comprenant toutes les données relatives à toutes les nouvelles municipalités d'Afrique du Sud.

Tableau 8 : Comparaison des municipalités étudiées⁹⁵

VARIABLE	DURBAN	Port Shepstone	Richards Bay	St Lucia	Kosi Bay -Manguzi	Mabibi
district et siège		DC21 ⁹⁶ -UGU PS	DC 26 ⁹⁷ - UTHUNGULU RB	DC 27 ⁹⁸ - UMKHANYAKUDE E Mkuze	DC 27 - UMKHANYAKUDE Mkuze	DMA 27 Mkuze
parti au pouvoir		IFP	IFP	IFP	IFP	IFP
Population par district Hab.		643 700	762 791		503 874	
Budget annuel du district par habitant (01-02)		117 (O) + 1,9 (C)= 119 MR 186 R (revenus de l'eau)	65 (O)+ 24 (C)= 89 MR 117 R (pas de revenus d'eau)		7,5 (O)+75 (C)= 82,5 MR 164 R + 19R déficit par habitant	
municipalité et siège	METRO	KZ 216 ⁹⁹ PS	KZ 282 ¹⁰⁰ RB	KZ 275 ¹⁰¹ Mtubatuba	KZ 271 ¹⁰² Manguzi	
parti au pouvoir	ANC	ANC	IFP	IFP	IFP	
autorité tribale	plusieurs	plusieurs	plusieurs	-	Tembe TA	Mbila TA
population par municipalité (hab.)	3 000 000	193 000	196 000	25 700	122 300	9400
budget municipal annuel par habitant (01-02)	6600 (O) + 1600 (C) = 8200 MR 2733 R	200 (O) + 25 (C) = 225 MR 1166 R	473 (O) + 113 (C)= 586 MR 2989 R	23 (O) + 18 (C)= 41 MR 1595 R	8 (O)+2,6 (C)=10,6 MR 87 R	
Dotation locale annuelle par habitant (municipalité + district)	2733 R (275 €)	1352 R (138 €)	3106 R (312 €)	1759 R (178 €)	251 R (26 €)	164 R (17 €)

⁹⁵ Données concernant les nouvelles limites municipales, pour Mabibi les données seront celles du DMA 27

⁹⁶ Ugu District Municipality

⁹⁷ Uthungulu District Municipality

⁹⁸ Umkhanyakude District Municipality

⁹⁹ Hibiscus Coast Municipality

¹⁰⁰ Umhlataze Municipality

¹⁰¹ Inyala Mtubatuba Municipality

¹⁰² Umhlabayalingana Municipality

VARIABLE	DURBAN	Port Shepstone	Richards Bay	St Lucia	Kosi Bay -Manguzi	Mabibi
superficie km ²	2262	832	787	705	3692	
densité hab.km.-2	1326	232	249	36,5	33,1	
Population espace urbain fonctionnel	-	70 000	120 000	10 000	25 000	2 000
population « ville centre »	1 500 000 ¹⁰³	25 000 ¹⁰⁴	30 000	1 000 ¹⁰⁵	environ 10 000	2 000
en %						
Noirs	63	77	79	91	99	100
Indiens	22	8	5	0,5	0	0
Métis	3	2	1	0,5	0	0
Blancs	12	13	15	8	1	0
% de 0-19 ans	38	42	44	43	56	50
plus de 65 ans	4	6	3	3	4	5
sans-emploi	33	27	32	23	62	46
ménages avec moins de 6000R par an ¹⁰⁶	nc	25	30	30	65	45
ménages avec plus de 96 000R par an	10	5,3	11	6,4	1,1	1,7
personnes par ménage	4,3	4,6	5,1	5	6,6	6,6
ménages avec électricité	74	74	77	57	2	6
ménages sans toilettes	3	8	8	25	70	54
ménages sans eau contrôlée disponible	3	28	17	11	39	22

¹⁰³ North Central et South Central Transitional Council, comprend les plus grands townships, exclut Pinetown

¹⁰⁴ Comprend les quartiers indiens et coloured mais pas les zones périurbaines noires (75 000 avec)

¹⁰⁵ Ne comprend pas le village noir de Khula et les squatters de Dukuduku (5 000 au minimum), Mtubatuba centre comprend environ 5000 habitants.

¹⁰⁶ Le *Wharton Economic and Forecasting Associate* (WEFA) utilise une autre méthode pour mesurer la pauvreté. Il s'agit de calculer un seuil de pauvreté en utilisant le niveau de vie minimum calculé par le *Bureau of Market Research at the University of South Africa*, dont la définition est : « ressources financières minimales nécessaires aux membres d'une famille pour se maintenir en bonne santé et s'habiller, le tout dans des conditions d'hygiène acceptables ». Ce seuil va de R431 par mois (soit R5 172/an) pour une personne seule à R1 840 (R22 080/an) pour un ménage de 8 personnes (Nicolas Hérault, IFAS, communication personnelle). Ici 6000 R par an correspondent au seuil de très grande pauvreté (dénuement). La différence des ordres de grandeurs entre les études de cas est remarquable.

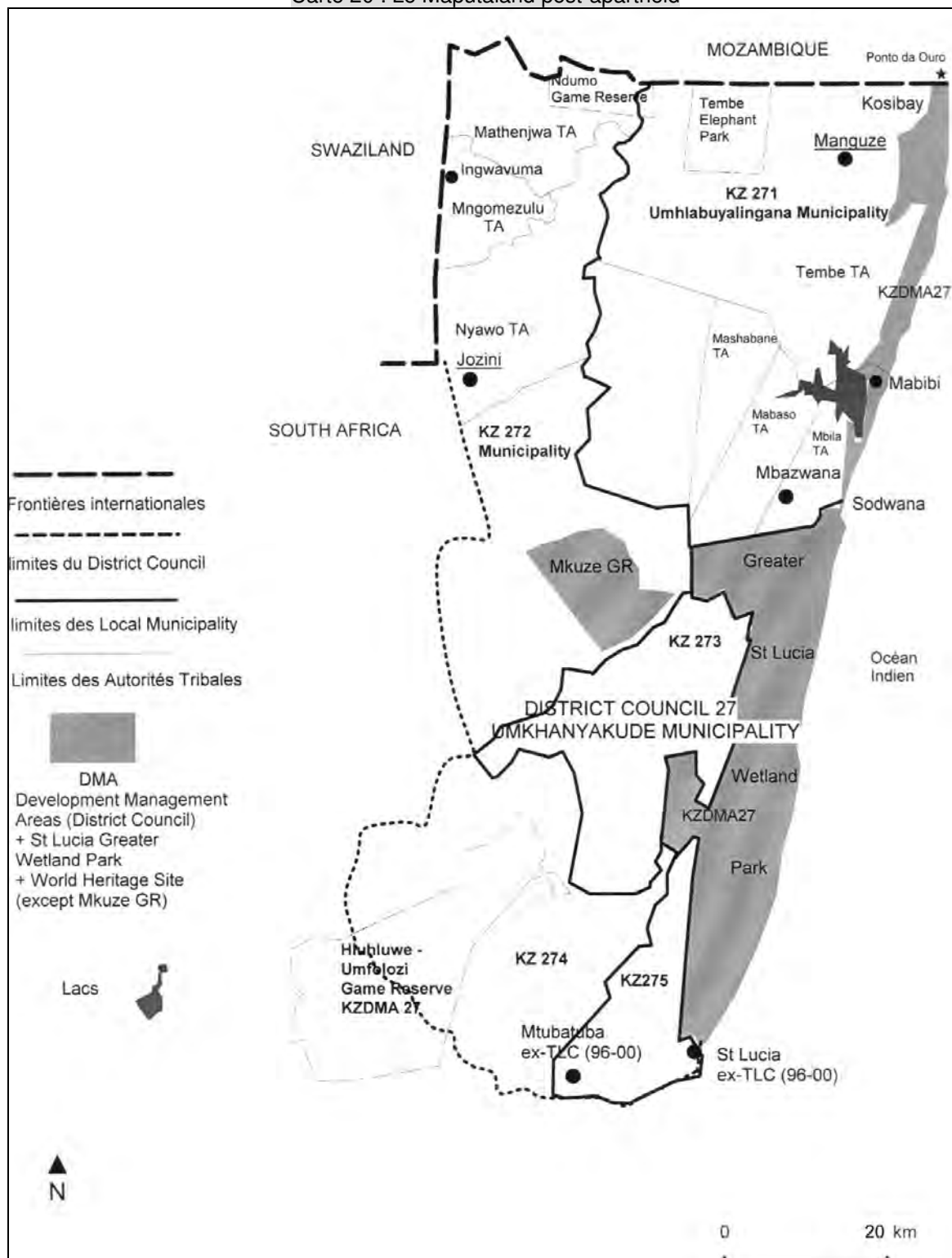
Le processus d'anthropisation le plus rapide et le plus « destructeur » semble être atteint à Richards Bay (municipalité la plus riche), le plus « discret » à Kosi Bay (municipalité la plus pauvre). Comment se sont effectuées les « constructions spatiales¹⁰⁷ » des quatre localités étudiées ?

2.2.2. Des confins protégés. Le littoral du Maputaland borné par deux centres locaux en position marginale : St Lucia et Manguzi (Kosi Bay)

Cette région du Maputaland, à l'échelle du KwaZulu-Natal comme à l'échelle de l'Afrique du Sud est un espace de marges territoriales, relativement éloigné et isolé des centres métropolitains mais marqué par un certain nombre d'innovations territoriales, la première étant la création littorale du grand Parc National du GSLWP d'une superficie de 257 972 ha. Toutefois la spécificité de cette région est d'être globalement pauvre, en particulier les territoires qui appartenaient à l'ancien bantoustan KwaZulu. Le grand axe de circulation routière la N2, est à l'intérieur des terres, et le littoral est ici en position marginale alors qu'il est en position centrale plus au sud.

¹⁰⁷ Par construction spatiale nous intégrons tous les processus d'artificialisation de l'espace, y compris les mesures de protection qui visent à isoler des écosystèmes spécifiques, déjà largement modifiés par les premiers occupants de l'espace.

Carte 20 : Le Maputaland post-apartheid



St Lucia reste proche de Richards Bay (le premier centre le plus proche), à une heure de route. Cette petite station balnéaire dispose aussi de nombreux services publics en raison de son ex-statut de ville blanche. En revanche, Manguzi est à près de 4 heures de route de Richards Bay. Son ex-statut de bourgade rurale africaine en fait un espace encore mal développé. Il semblerait que St Lucia soit donc une marge active attirant préférentiellement les

investissements liés à ce nouveau Parc National. Manguzi est plutôt une marge passive attirant difficilement de nombreux capitaux. Cette situation changera peut-être si la nouvelle route entre Richards Bay et Maputo est achevée¹⁰⁸.

2.2.2.1. De Kosi Bay à Manguzi : la double marge sous forme de frontière internationale et de limite de réserve.

Manguzi et Kosi Bay sont localisés au nord-est du KwaZulu-Natal en position frontalière avec le Mozambique. L'espace fonctionnel est composé d'une réserve naturelle, maintenant rattachée au Greater St Lucia Wetland Park, et d'une zone constituée de différents villages (photo 19), reliés à la petite ville de Manguzi.

Les écosystèmes décrits dans la partie précédente sont tous plus ou moins anthropisés. Le gradient d'anthropisation tend à augmenter vers la localité de Manguzi.



Photo 19 : Des huttes la zone rurale de Kwa George

La photo 20, montre l'implantation du village de Nkovukeni, entre les lacs et l'océan, à l'intérieur du Greater St Lucia Wetland Park. Des clairières d'habitat se forment au cœur de la forêt dunaire. Les résidents d'Enkovukeni sont les rares à ne pas avoir été expulsés lors de la création de la réserve naturelle. Leur éloignement de la *swamp forest*, la mauvaise accessibilité du lieu et l'action de certaines ONG, ont joué en leur faveur.

¹⁰⁸ En 2002, seul le tronçon sud-africain a été réalisé. Le gouvernement mozambicain ne semble pas avoir suffisamment de fonds pour débiter les travaux.



Photo 20 : Le village de Nkovukeni

La population de la municipalité d'étude est d'environ 122 000 habitants. Il est difficile d'estimer exactement la population comprise dans les limites de la zone fonctionnelle car le découpage par arrondissement ne recoupe pas précisément ces limites. On peut l'estimer à environ 25 000 habitants. A l'intérieur des limites du parc, la population locale ne dépasse 500 habitants, mais là encore il est difficile d'avoir des chiffres précis, car les statistiques du Demarcation Board sont réalisées pour toute la zone de la *DMA* (*District Management Area*, carte 20). Il est aussi difficile de donner des limites précises à la ville de Manguzi car on passe de manière continue d'un habitat dense et plutôt urbain à un habitat rural plus lâche.

2.2.2.2. St Lucia : la marginalité sous forme d'enclave dans une réserve naturelle.

Le nom “ St Lucia ” désigne plusieurs espaces emboîtés. C’est avant tout le nom d’un grand lac de direction parallèle au littoral de l’Océan Indien et s’étendant de 28° à 28°20’ de latitude sud. Ce grand système lacustre, tributaire de plusieurs rivières, est relié à l’Océan par un fleuve, débouchant dans l’estuaire de St Lucia. Non loin de cet estuaire a été implanté le village de St Lucia, appelé localement *St Lucia Village* ou *St Lucia Resort*. Cette petite ville, est une enclave dans une zone naturellement préservée et qui porte le nom de *St Lucia Park*. En outre le lac a été proclamé *St Lucia Game Reserve*. Dans une tentative très récente englobant tout cet espace (sauf le village), plus le littoral et les réserves s’étendant au nord jusqu’à la frontière du Mozambique, se nomment le “ *Greater St Lucia Wetland Park* ” (GSLWP, carte 20). St Lucia fait donc partie de ces noms de lieux qui ont su s’imposer et marquer leur territoire. Il est à noter que St Lucia vient à l’origine du nom d’une épave d’un bateau portugais... St Lucia est aussi un nom de lieu connu qui a fait beaucoup parler de lui à diverses occasions. Une longue histoire de rivalités et de conflits pour l’occupation et l’utilisation de la terre s’est déroulée et se déroule encore à cet endroit.

Les habitants vivent dans la petite ville et dans les villages et zones d’habitat informel à la périphérie des limites du parc. Ce dernier ne loge que des touristes et les employés du parc.

Can the money spent on conserving St Lucia be justified when, in this country, more pressing needs exist in the grossly underfunded fields of health, housing and education ? (Taylor, 1991)
Cet auteur, un naturaliste ‘conservationniste’, répond bien évidemment oui à la question qu’il pose. D’ailleurs on y avait répondu pour lui il y a plus de cent ans quand le parc a été créé. Le débat actuel porte plus sur la répartition du profit que génère (ou ne génère pas) un tel espace naturel protégé. Le parc semble s’ouvrir de plus en plus au tourisme qui est la seule source de revenus envisageable dans une zone maintenant protégée par une inscription au patrimoine mondial de l’humanité. Le potentiel d’attractivité pour les touristes est-il vraiment réel ? La variété des écosystèmes décrite ci-dessus n’est-elle pas pondérée par d’autres éléments ? La stratégie de limiter St Lucia à un développement touristique contrôlé ne prend-elle pas le risque que certains touristes internationaux, ceux qui ‘rapportent’, ne soient pas plus attirés ‘que ça’ par l’endroit? En revanche, St Lucia semble avoir attiré depuis longtemps la frange “ blanche ” de la population sud-africaine, sans parler des autochtones, présents sur place bien avant...

La zone fonctionnelle de St Lucia correspond à la petite ville blanche, à l’agri-village formalisé de Khula et aux zones d’habitat informel de la forêt de Dukuduku South.

Pour la municipalité KZ 275, les données des arrondissements 3 (Khula Village et Ngodweni) et 4 (St Lucia - Dukuduku South et Monzi) étaient disponibles. Elles donnent un bon aperçu de la situation économique et sociale, même si elles ne sont pas fiables à 100%, compte tenu des nombreuses imprécisions commises lors du recensement de 1996. En outre la

comparaison des arrondissements 3 et 4 nous sera utile par la suite lorsque nous parlerons du conflit environnemental de la forêt de Dukuduku South (cf. tableau statistique en annexe 6)

Nous avons le nombre d'inscrits par bureaux de vote (bien localisés) en les ramenant à la population totale pour calculer approximativement la population par zone. Nous obtenons 800 habitants pour St Lucia (majorité écrasante de Blancs), 5200 pour Khula Village et 4000 pour Dukuduku South (majorité écrasante de Noirs). Ces deux derniers chiffres sont à considérer avec prudence, en particulier pour Dukuduku South, compte tenu du statut officiellement illégal de cette 'communauté'. D'ailleurs chaque camp choisit bien le nombre d'habitants qu'il souhaite utiliser pour argumenter son propos. Toujours est-il que l'on ne se trompe pas trop quand on affirme que cet espace fonctionnel comprend au minimum 10 000 habitants, ce qui implique des densités rurales très fortes. D'ailleurs pour les locaux, « St Lucia village », avec environ 800 habitants¹⁰⁹ (8% de la population de notre zone) n'est pas un village, mais une ville, affirmation à relier au nombre et à la qualité des services offerts, sans compter l'augmentation de la population avec l'arrivée des touristes pendant les vacances. Les forestiers, 460 au total vivent dans les environs.

Le tourisme est une des premières sources de revenus pour St Lucia. La moitié des lits touristiques est gérée par le secteur privé dans le village de St Lucia et l'autre moitié par les KwaZulu-Natal Wildlife. Ces derniers sont pour le moment plus spécialisés dans les campings et les *bush camps*. Les KZN Wildlife, organisme public à but non lucratif, font face à de nombreuses dépenses tels que les salaires des nombreux employés (84% de leur budget¹¹⁰), l'entretien d'immenses superficies de parcs et d'infrastructures (logements, routes ...). D'autre part toutes les recettes des réserves sont centralisées à Pietermaritzburg (bureau central des KZN Wildlife) et redistribuées dans les différentes réserves selon les besoins. En fait les retombées locales se limitent à la prise en charge des employés (des locaux pour la plupart) et de leurs familles. Toutefois cet état de fait est en train de se modifier. Tout d'abord les KZNW ont mis en place à St Lucia depuis 3 ans une *community levy*¹¹¹, nous y reviendrons, qui permet une certaine redistribution des ressources du parc, directement orientées vers les populations bordières comme à Khula Village. On espère aussi que les investissements, liés au GSLWP, en accroissant la demande touristique (tout en étendant l'offre), vont contribuer à la création d'emplois durables dans la région. Les forêts à vocation industrielle sont aussi une source de richesse non négligeable pour la zone, mais les bénéfices d'une société comme Sappi Forest sont peu redistribués localement, sous forme de *social investment*. Les fermes agricoles de Monzi emploient des locaux et on note aussi une petite agriculture familiale qui alimente les marchés locaux.

¹⁰⁹ Il faut y ajouter 142 employés des KZN Wildlife

¹¹⁰ Information aimablement communiquée par Mr Rossouw, Conservateur des Eastern Shores.

¹¹¹ " Dîme " communautaire

Tableau 9 : Les emplois des principaux secteurs économiques dans la zone d'étude de St Lucia en 1992. Source : EIA St Lucia 1993.

secteur	nombre d'entreprises	nombre d'employés
agriculture	43	818
secteur privé (Sappi Forest...)	31	432
tourisme privé	31	329
KZN Wildlife	1	459
State Forest	1	228
Autre	4	47

Tableau 10 : activités économiques « traditionnelles » dans les « communautés » rurales. Source : Maphanga, 1999

activités agricoles	activités non agricoles	autres
cueillette	bière traditionnelle	dots
élevage de bestiaux	fripes	épargne
volailles	tricotage, couture	ouvrier agricole
arbres fruitiers (papayes, mangues, ananas)	sculpture sur bois	prostitution
potagers	moulage de briques	
pêche en rivière	travail temporaire	
	crafts artisanaux	

Le potentiel de développement économique semble résider dans le secteur touristique. Quel tourisme promouvoir ? Il y a une grosse différence de pratique entre les touristes internationaux et domestiques. Les premiers se rendent dans le GSLWP pour profiter des espaces sauvages et des animaux. Les seconds sont motivés par la pêche, les promenades en *bakkie*¹¹² sur la plage et les grands *braai*¹¹³ à proximité des aires de camping. La fréquentation du GSLWP reste plutôt 'domestique' (St Lucia Village, Sodwana Bay) alors que pour le reste du Zululand (réserves de Hluhluwe - Umfolozi) elle est plutôt internationale. Toutefois le statut de Patrimoine Mondial pourra-t-il changer cette donne ? L'objectif du GSLWP est de se hisser au niveau de la réputation du Kruger Park.

¹¹² *BAKKIE* est le mot Afrikaans pour désigner un *pick-up*.

¹¹³ *BRAAI* est le mot Afrikaans pour désigner le *barbecue*.



Photo 21 : Une vue aérienne de St Lucia¹¹⁴

2.2.3. Port Shepstone, Richards Bay . De la ville fantôme au front pionnier : deux noyaux durs symétriques émergent comme centres régionaux ?

Le couple « infernal » des villes de la conquête de l'ouest aux Etats-Unis se compose des villes nouvelles du front pionnier et des villes fantômes délaissées après exploitation. Une telle comparaison est un peu forte, certainement, pour caractériser Richards Bay et Port Shepstone, mais elle est assez juste pour décrire le décalage du développement des deux cités, leur image ainsi que les propos de leurs acteurs. Ainsi Port Shepstone a été développé essentiellement au début et au milieu du siècle précédent (1900-1950) mais ne s'est pas tellement rénové ni adapté depuis à la nouvelle donne économique. D'ailleurs l'ensemble de la côte d'Hibiscus, pourtant orientée vers le tourisme, semble souffrir de cette décrépitude. Même les stations balnéaires donnent l'impression de villes fantômes (10 mois dans l'année, hors saison). Richards Bay, a contrario, est une ville nouvelle, développée ex-nihilo par le gouvernement d'apartheid dans les années 1970. La puissance industrielle et portuaire en croissance, ainsi qu'un espace urbain éclaté, avec de nombreux vides, font de Richards Bay un front pionnier avec peu de vieux résidents. Richards Bay suit les mêmes dynamiques que la côte nord, avec un tourisme en développement et une attractivité internationale renforcée. Les conflits environnementaux semblent plus développés dans ces zones de front pionniers qui sont des espaces de croissance et de compétition.

¹¹⁴ La photographie dans sa largeur représente 2500 m sur le terrain.

2.2.3.1. Port Shepstone : la survie et l'oubli. La ville ancienne industrielle et administrative essayant de se maintenir au rang de centre régional de la côte sud.

Port Shepstone est situé sur la côte du sud de la Province du KwaZulu-Natal à 120 Km au sud de Durban (carte 2). Sa situation périphérique par rapport au Natal¹¹⁵ l'a toujours défavorisé en terme d'investissement¹¹⁶. Port Shepstone est proche de Durban mais n'est pas relié à un arrière-pays très " attractif ". Sa vocation de port étant restée éphémère et limitée au début du XXe siècle, Port Shepstone fonctionne comme un petit chef-lieu : capitale administrative (politique et judiciaire) et économique de la côte d'Hibiscus (moitié sud de la côte sud). Stricto sensu c'est une petite ville d'environ 15 000 habitants. Pourtant, on ne saurait limiter l'étude de Port Shepstone à son CBD¹¹⁷ et aux zones résidentielles blanches qui lui sont attenantes.

Deux logiques spatiales le définissent. La première est côtière (carte 21). En effet la côte d'Hibiscus est un quasi continuum urbain d'Hibberdene à Ramsgate puis discontinu jusqu'à Port Edward, qui marque la limite avec l'ancien Transkei (Eastern Cape). Toutefois l'influence réelle de Port Shepstone s'atténue vite vers le sud du fait de la présence de Margate, grande cité balnéaire, capitale touristique de la côte sud, et du nouveau pôle commercial dynamique de Shelly Beach (entre Port Shepstone et Margate). Vers le nord les petites villes côtières d'Umtentweni, Sea Park, Anerley et South Port sont mieux reliées à Port Shepstone et constituent ses banlieues blanches résidentielles. La seconde logique spatiale est intérieure. Port Shepstone est le lieu de " divergence " de la Nationale 2 (l'autoroute venant de Durban) vers l'intérieur (Kokstad puis Port Elizabeth)¹¹⁸. Les réservoirs de main d'œuvre de Port Shepstone ont été localisés par les planificateurs de l'apartheid dans l'hinterland de part et d'autre de la N2. C'est le cas pour la ville indienne de Marburg et pour les zones " périurbaines " et rurales noires de Murchinson et de Boboyi (photo 23) (appartenant à l'autorité tribale Nsimbini) qui étaient rattachées au Bantoustan KwaZulu. Puis, l'arrière-pays, au-delà de cette " enclave noire ", est constitué de fermes " blanches " de thé et de sucre (Oribi Flats), du site touristique d'Oribi Gorge et d'une mine de chaux reliée à une cimenterie, directement liés aux logiques économique et touristique de l'Hibiscus Coast et utilisant Port Shepstone comme un centre commercial.

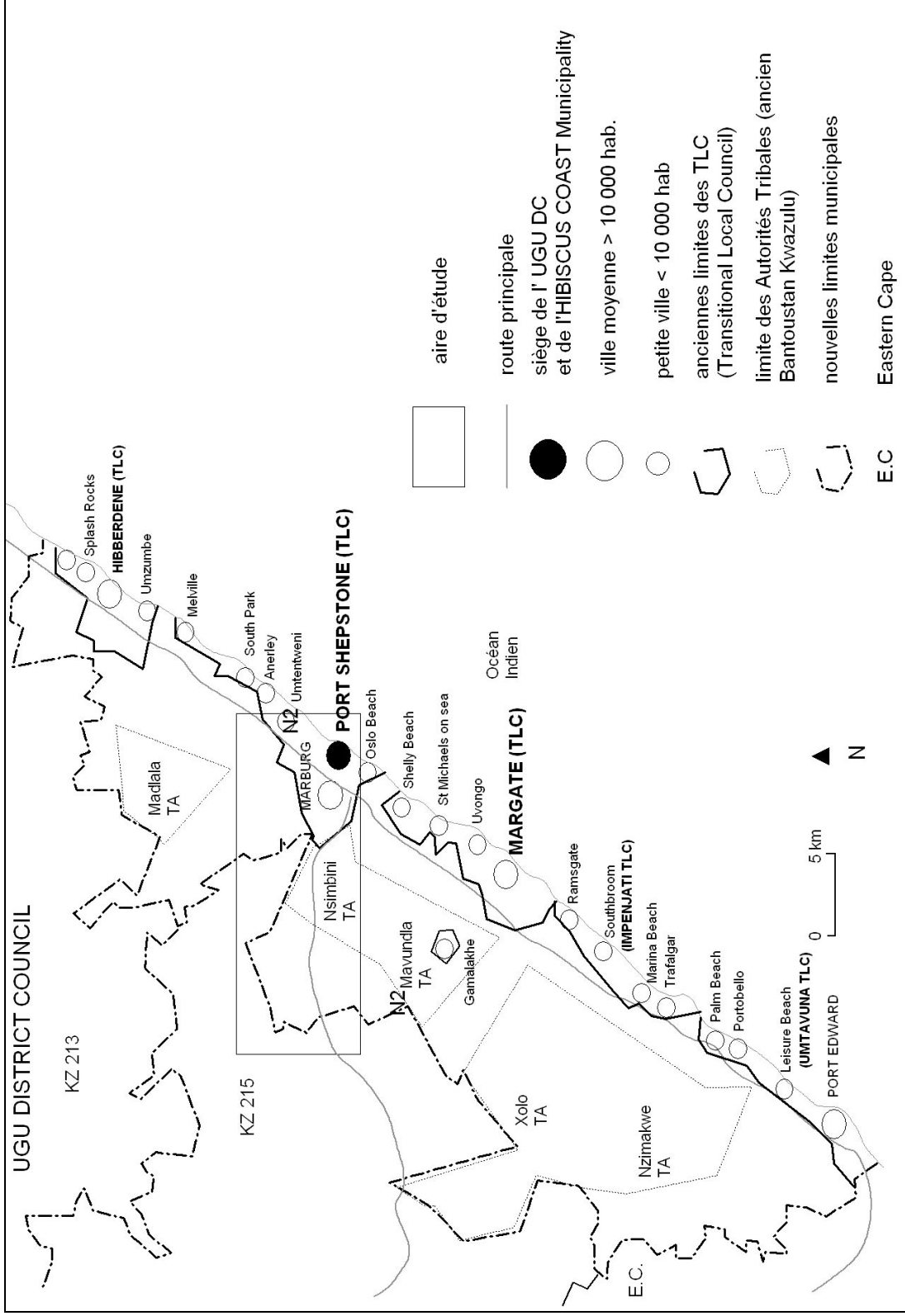
¹¹⁵ L'Umtavuna River a toujours fonctionné comme une réelle frontière, en particulier du temps du Transkei.

¹¹⁶ Pour l'ensemble de la côte, seul le tourisme a reçu de réels investissements dans le passé, mais qui ne semblent pas avoir concerné Port Shepstone.

¹¹⁷ Pour désigner la ville de Port Shepstone stricto sensu nous l'appellerons " Sheppie ", comme les locaux.

¹¹⁸ Toutefois l'autoroute payante continue maintenant vers sud, jusque vers Ramsgate.

Carte 21 : Port Shepstone dans la municipalité de la Côte d'Hibiscus



Nous définissons donc l'espace fonctionnel de Port Shepstone (carte 21) comme un transect de 20 Km allant du littoral de l'Océan Indien vers l'intérieur (gorges d'Oribi) et composé d'un "CBD", de zones urbaines blanches et indiennes, de zones industrielles, de zones périurbaines noires, de zones rurales noires, de zones rurales blanches et d'une réserve naturelle. La population totale peut être estimée à 57 000 habitants¹¹⁹ (58,5% de noirs, 20,7% d'indiens, 16,7% de blancs et 3,4% de coloured). Tous ces espaces n'ont pas les mêmes priorités de développement et de gestion. D'ailleurs ils sont longtemps restés séparés les uns des autres à cause de l'apartheid.

Ces **données statistiques** sont parfois à prendre avec précaution en particulier pour les zones rurales qui n'ont pas toujours été enquêtées de manière rigoureuse. Le problème s'est effectivement posé pour les arrondissements 21 et 23. Les données démographiques (présentées dans l'annexe 6) indiquent 1619 habitants pour l'arrondissement 21 et 1981 habitants pour l'arrondissement 23. Notre première remarque fut de trouver cela suspect, car les autres arrondissements ont tous une population comprise entre 8000 et 13 000 habitants. On aurait pu en déduire que certains conseillers municipaux, élus de ces arrondissements, avaient donc moins de « représentativité¹²⁰ » que les autres. Il fallait - pour justifier cette remarque - regarder le nombre d'électeurs inscrits. La même base de données indique que 3753 électeurs se sont déplacés pour voter dans l'arrondissement 23 et 1763 pour l'arrondissement 21. Les votants ayant plus de 18 ans et ces arrondissements noirs ayant environ 45 à 50 % de moins de 20 ans, sans même compter un nombre d'inscrits supérieur, on imagine que leur population peut approcher les 10 000 habitants. Une justification nous a été donnée par Dr Michael Sutcliffe, président du Demarcation Board et garant de la base de données. Nous l'indiquons en note¹²¹. Quelles statistiques croire ? Les statistiques électorales, ou les statistiques démographiques ? D'autre part "l'*Independant Electoral Commission*" fournit aussi ses propres statistiques sur les élections. L'arrondissement 21 aurait 3138 électeurs inscrits et 909 se seraient déplacés pour voter, l'arrondissement 23 aurait 3668 électeurs inscrits et 1926 se seraient déplacés. De telles disparités entre deux bases de données laissent la porte ouverte à l'existence éventuelle de faux électeurs ou alors à une analyse totalement faussée des réalités démographiques. Ainsi la population totale de notre aire d'étude est peut-être de 71 000 habitants, avec une proportion de Noirs qui serait alors égale à 73 %.

¹¹⁹ Nous disposons des statistiques démographiques par ward (Demarcation Board). Or ce terrain d'étude est composé de 10 wards différents.

¹²⁰ En termes de nombre de votants potentiels.

¹²¹ "What we have done in SA Explorer is to generalise data from the census into the wards we have created. Given that in particularly rural areas different problems could have occurred in census enumeration. In particularly rural areas and those close the boundary of municipalities where we had to split EAs (enumerations areas) we estimated the number of people on each side of the split EA. This could have caused the discrepancies you find. I would hope in the next census (as they now have our ward boundaries), the data will be more comparable. AS I say, there is not necessarily a mistake, because we have had to generalise the population using EAs of 1996 into the wards created in 2000." (25-04-2001)

La plupart des entreprises industrielles et de services sont localisées à Sheppie et dans la zone industrielle de Marburg. Outre toutes les fonctions commerciales, on y trouve des fabriques de vêtements, de paraffine et par une raffinerie de sucre située à proximité de l'Umzimkulu River. La fonction touristique n'est que faiblement représentée si ce n'est quelques B&B à Umtentweni et l'attraction du train Banana Express à Sheppie. L'intérieur noir ne dispose d'aucune activité formelle digne de ce nom mise à part les compagnies de combi taxi et les commerces de détail. Il faut aller jusque dans la zone des Oribi Flats pour retrouver un pôle d'emplois. Les fermiers blancs emploient de nombreux ouvriers agricoles sur leurs plantations. Le petit secteur touristique généré par les gorges d'Oribi représente un petit potentiel d'emplois. La cimenterie et la mine de chaux emploient 600 personnes.

Des potentiels de développement ont été repérés par la "Port Shepstone Development Company". Ils se situent principalement sur le littoral (régénération du front de mer – photo 22-, développement d'une marina et d'un grand hôtel, construction d'une nouvelle Cour de Justice) et aussi dans la zone d'Oribi avec la volonté de création d'un grand centre de conférences à la place de l'Oribi Gorge Hôtel. Tous ces projets seront analysés dans le chapitre 4 car ils sont à l'origine de conflits. L'arrière-pays noir est concerné à l'heure actuelle par des programmes de logements à bon marché et par des constructions d'infrastructures de fourniture de services de base.



Photo 22 : Photo aérienne du CBD de Port Shepstone et de son front de mer

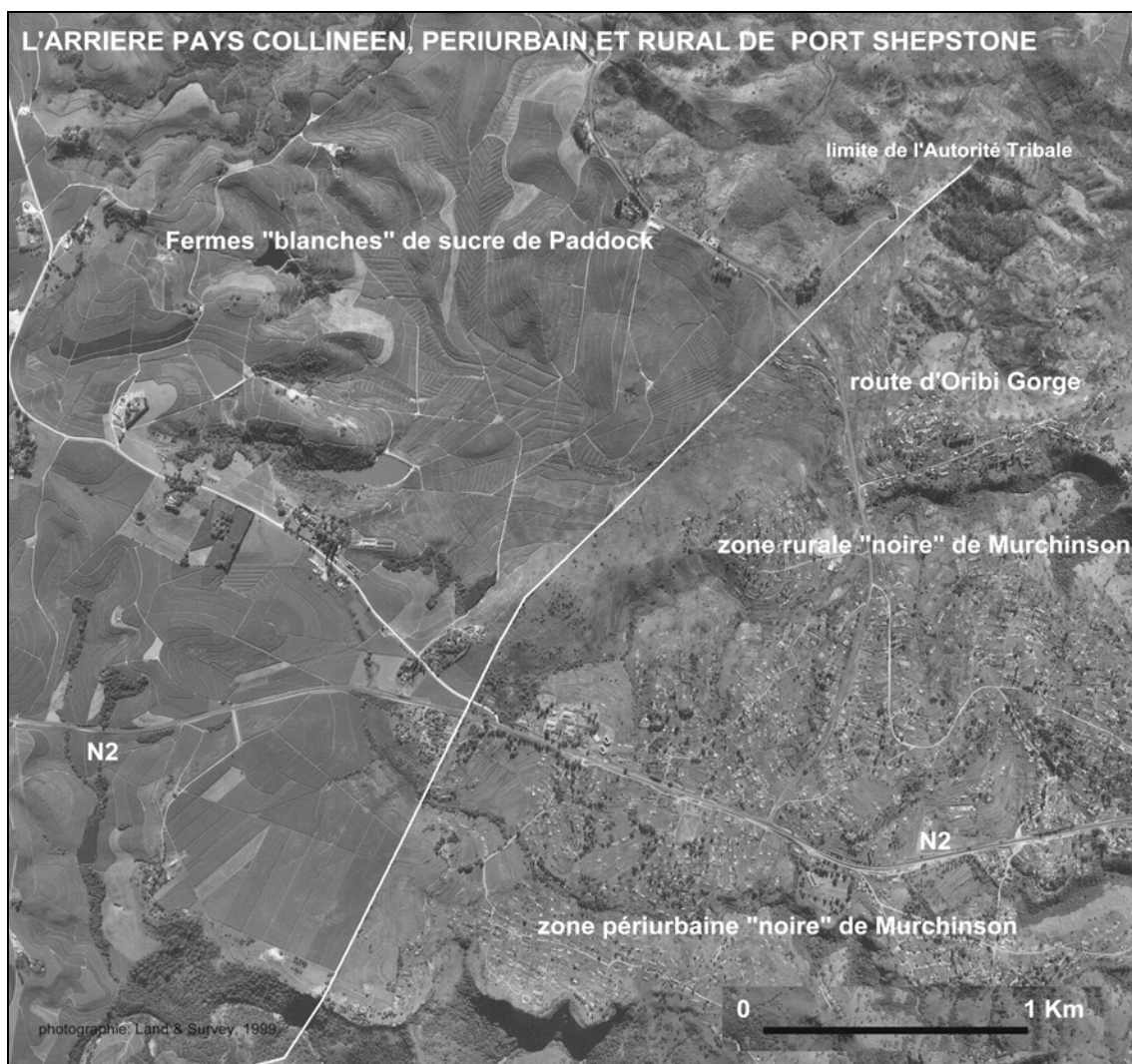


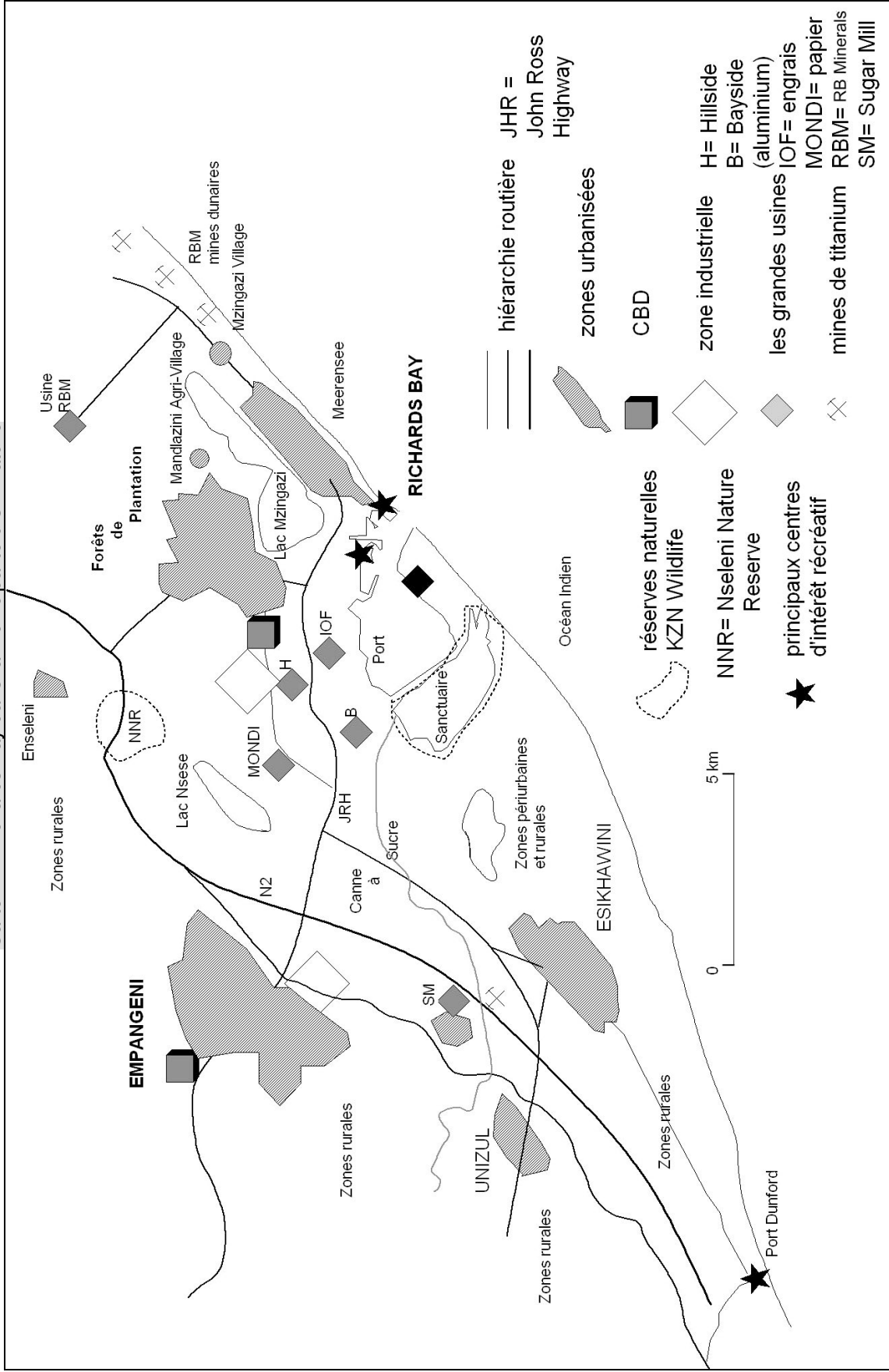
Photo 23 : Photo Aérienne de l'arrière-pays de Port Shepstone

2.2.3.2. Richards Bay : le *far-east* en quête d'identité

La ville nouvelle industrialo-portuaire promue au rang de centre régional de la côte nord (carte 22).

Richards Bay est localisée à 160 Km de Durban et à 230 km de la frontière mozambicaine. Avant l'inauguration du port en 1976, Richards Bay n'était qu'un simple village de pêcheurs. L'implantation d'un organisme portuaire dans la région offre donc de grandes espérances aux autorités locales qui espèrent, dès lors, transformer Richards Bay en un grand centre urbano portuaire. Il s'agit du port d'Afrique du Sud le plus proche du Mozambique et de son port-capitale, Maputo (ex Lourenço Marques). D'autre part Richards Bay est le port sud-africain le plus proche de l'Asie et de l'Australie. Il constitue un point de convergence des matières premières importées. La situation nationale, très favorable elle aussi, a renforcé ce point de ralliement portuaire, du point de vue des exportations, et en particulier les exportations de charbon (Charlier, 1998). Richards Bay est le port sud-africain le plus proche des gisements de charbon du Haut Natal et du Mpumalanga. Les importations servent à alimenter la puissante zone industrielle située dans l'hinterland proche du port (deux usines d'aluminium, une usine d'engrais, une usine de pâte à papier, et une mine de titane).

Carte 22 : Richards Bay dans la municipalité d'Umhlatuze



Une partie des produits industriels sont aussitôt exportés par voie maritime. Mais ces situations internationales et nationales ne seraient que marginales si la situation régionale, avec la proximité de Durban, centre portuaire de plus de 2 millions d'habitants, ne créait pas un effet d'entraînement. En effet Richards Bay (avec ses townships), 120 000 habitants, est un port complémentaire de Durban. A son passif, le Zululand est caractérisé par un réseau de toutes petites villes. Seule Empangeni a une fonction économique réelle. Ainsi une population pionnière a dû migrer sur place, venant essentiellement du Transvaal et de Durban. Richards Bay est une ville port en plein développement. L'industrie, dans les consciences, a localement créé un bassin d'emploi d'envergure entraînant la création de quartiers ouvriers noirs et d'une ville nouvelle blanche en bordure littorale.

Nous avons retenu comme sous-espace urbain fonctionnel la zone de la ville nouvelle littorale de Richards Bay (centre ville plus quartiers blancs et indiens), compte tenu des dimensions très importantes de l'ensemble de « l'espace urbanisé » (30 Km entre Meerensee et le township d'Esikhawini). En outre la majorité des conflits environnementaux est localisée à proximité du port et de la zone industrialo-portuaire. Retenir l'ensemble de l'espace urbain fonctionnel aurait conduit à intégrer la ville d'Empangeni et ses townships qui correspondent grosso modo aux limites de la nouvelle municipalité¹²² (carte 22).

Avec un trafic de 91 millions de tonnes en 1999, Richards Bay peut se targuer d'être le premier port du continent noir, en ce qui concerne les quantités transportées. La fonction première de Richards Bay reste l'exportation du charbon, néanmoins il s'affirme de plus en plus comme une plaque tournante pour les industries situées à quelques encablures de la baie. Un imposant pôle industrialo-portuaire a donc vu le jour dans la cité de Richards Bay. Deux autres ports (Saldanha Bay et Mossel Bay) ont été créés dans le sillage de Richards Bay, toutefois aucun n'a connu une envolée aussi spectaculaire.

¹²² Environ 160 000 habitants urbains contre plus de 200 000 pour l'ensemble de la municipalité.

Tableau 11 : Terminaux et types de marchandises traitées par le port de Richards Bay

Types de terminaux	Superficie (en hectares)	Marchandises traitées		Trafic (total en milliers de tonnes)
		Importations	Exportations	
Vracs solides :				
- Dry Bulk Terminal	34 (8%)	Alumine, coke de pétrole, charbon à coke, soufre	Chrome, minéraux, copeaux de bois, phosphate, engrais...	74 000 (91%)
- Richards Bay Coal Terminal	254 (63%)			Charbon
Vracs liquides :				
- Richards Bay Bunker Terminal	19 (5%)	Mazout		1 000 (1%) 300 (0,35%)
- Richards Bay Bulk Storage	40 (10%)	Butadiène, brai de pétrole, ammoniac	Acide phosphorique, hexane	700 (0,7%)
Divers :				
- Combi Terminal	36 (9%)	Ciment, conteneurs	Rondins de bois, pâte à papier, aluminium, acier, granite, papier...	6 500 (8%) 3 500 (4%)
- Bulk Metal Terminal	19 (5%)			Acier, fonte, ferrochrome

Richards Bay dispose d'une vaste zone industrialo-portuaire transformant les produits importés (alumine, coke de pétrole et phosphate) et travaillant pour l'exportation (aluminium, fonte et pâte à papier principalement). Avec l'ouverture du port en 1976, les premières industries (Alusaf Bayside et Triumph Fertilizer) font leur apparition à Richards Bay. Toutes ces fabriques prennent place dans un rayon de 8 kilomètres autour du port. Elles s'installent à proximité du complexe portuaire, là où arrivent et partent les matières premières et les produits semi-finis. Ce pôle industriel (tabl.12 et photo 24) concentre la seconde fabrique d'engrais du monde (Indian Ocean Fertilizer¹²³ [IOF]), et la première usine d'aluminium primaire du monde (Hillside Aluminium¹²⁴), ainsi qu'une des plus vastes et une des plus productives zones d'extraction du titane¹²⁵ de la planète. Il abrite également une usine de pâte à papier (Mondi) et deux unités de production spécialisées dans les copeaux de bois (Central Timber Co-operative [CTC] et Silvacel). Ces industries travaillent essentiellement pour l'exportation.

¹²³ Indian Ocean Fertilizer (ex-Triomp Fertilizer) fabrique 250 mille tonnes d'acide phosphorique et 200 mille tonnes d'engrais par an. Ce complexe industriel occupe un site d'une quarantaine d'hectares.

¹²⁴ Conçue et mise en route par les français de Pechiney, Hillside Aluminium (ex-Alusaf Hillside) s'impose comme la plus grande aluminerie du monde, du point de vue de la technologie (empruntée au groupe Pechiney), de la superficie (200 ha), et de la production (450 mille tonnes de lingots d'aluminium par an).

¹²⁵ L'extraction du titane et du zirconium (environ 1.2 million de tonnes) est effectuée par la Richards Bay Minerals (RBM). L'exploitation des gisements se déroule dans les dunes côtières au nord de Richards Bay. Outre ses activités extractives, la RBM produit également de la fonte (450 mille tonnes).

Tableau 12 : Les cinq industries principales du pôle de Richards Bay Source : Guyot et al. (2000)

	Hillside Aluminium	Bayside Aluminium	RBM Richards Bay Minerals	FOSKOR (ex IOF)	MONDI KRAFT
production	Aluminium lingots 500 000 tpa ¹²⁶	Aluminium Lingots, tubes, plaques 170 000 tpa	Titane Et autres minéraux lourds 1900000 tpa	engrais 300 000 tpa acide phosphorique 900 000 tpa	Pâte à papier et papier Kraft 500 000 tpa
procédé	Electrolyse de l'aluminium	Electrolyse de l'aluminium	Dragage du sable	Oxydation et attaques acides	Fabrique de pâte à papier traditionnelle
clients	100% exportation surtout Asie	Locaux (HULETTS)	95% exportation	Locaux	> 50 % exportation
Principaux matériaux de base	Alumine (ouest Australie) Coke (USA) Brai (Europe)	Alumine (ouest Australie) Coke (USA) Brai (Europe)	Sable dunaire (dunes littorales)	Soufre (Canada), Phosphates (Northern Province)	Bois d'Eucalyptus et de pin
production	Débute en 1995	Débute en 1971	Débute en 1976	Débute en 1978 80% expansion en 1999/2000	Débute en 1984
Nombre permanent d'employés	1200	1700	2200	N.C.	N.C.
Localisation	500 m du quartier résidentiel d'Arboretum et du CBD	Proche du port industriel	15 km au nord de Meerensee	500 m du quartier résidentiel d'Arboretum, proche du port industriel	2000m à l'ouest du CBD
Risques (pollution par le SO2 mesurée par la Richards Bay Clean Air Association, financée par les industriels)	Quantités de SO2 importantes : écoles et résidences avoisinantes	Fluorures Et SO2	Destruction des dunes, de la végétation : Tentative de restauration	Usine ancienne. Pollution diversifiée et dangereuse. Effluents liquides rejetés en mer.	Odeurs nauséabondes de « vieille choucroute » se répandant sur la ville. Effluents liquides rejetés en mer.

¹²⁶ Sans compter l'extension en cours de construction.



Photo 24 : Photo aérienne du pôle industriel de Richards Bay

Le complexe portuaire de Richards Bay sert donc de plaque tournante aux industries locales. La proximité entre les usines et les quais permet des échanges rapides et peu onéreux. Fort d'un terminal charbonnier, et d'une zone industrielle, le complexe portuaire de Richards Bay a su s'imposer rapidement comme le plus grand port vraquier national. Il constitue, désormais, un des deux pivots (l'autre étant Durban) du système portuaire sud-africain .

Comment les observations de terrain permettent de prendre conscience des contradictions liées à ces différentes formes de « développement » – ou de « non développement » – que nous venons de relever dans cette partie ?

2.3. Des cheminements perceptifs favorables à l'observation des conflits ?

Le cheminement perceptif est « l'équivalent méthodologique du récit d'explorateur ». Que voit-on quand on arrive dans un lieu ? Par quoi est-on choqué, surpris, intrigué ? Quels sont les problèmes 'qui sautent aux yeux' ? Au contraire qu'est-ce qui semble caché au visiteur ? Voici un texte que nous avons écrit à la manière d'un journal de bord.

2.3.1. A la découverte de Manguzi : juin 2001

Manguzi s'affirme comme le chef-lieu de cette municipalité, Mbazwana (près de Sodwana) arrivant derrière en deuxième position. On peut affirmer que Manguzi est un chef-lieu car il y siège le conseil municipal (qui n'a pas encore de bureaux¹²⁷). Manguzi est aussi l'annexe d'Ingwavuma pour l'administration de la magistrature locale (*magisterial offices*). Un hôpital de district, de taille importante, constitue un des endroits les plus fréquentés de la ville. Une grande bibliothèque a été construite près du centre-ville, et il y a deux lycées¹²⁸ (*high school*) qui disposent d'infrastructures correctes. Ils sont réputés pour les bons résultats au bac (*matric*)¹²⁹.



Photo 25 : Le mur peint de façade de la bibliothèque de Manguzi (bâtiment récent)

Manguzi est aussi une ville frontière. Elle constitue le point d'arrivée des migrants mozambicains¹³⁰ et un point de passage pour les touristes se rendant à Ponto da Ouro, au Mozambique, ou à Kosi Bay.

¹²⁷ En construction en août 2002.

¹²⁸ Sans compter de nombreuses écoles primaires.

¹²⁹ D'après le témoignage d'Amos Mthembu, *lecturer* University of Zululand, originaire de Manguzi.

¹³⁰ La plupart du temps illégaux.

La part des commerces formels est importante. On note un *shopping mall*, un grand SPAR, des magasins de vente de gros, des stations services, des bars, des centres de *public cell-phone* installés par les opérateurs privés de téléphonie portable pour faire face au manque de cabines de Telkom, l'opérateur de téléphonie fixe.



Photo 26 : Le Shopping Mall de Manguzi

Une partie de l'activité urbaine, difficile à estimer, est réalisée par le commerce informel. Les étals de commerçants divers occupent la grande rue centrale ainsi que des rues adjacentes. L'atmosphère est affairée, bruyante, sympathique. Malheureusement peu de touristes s'arrêtent à Manguzi, sauf pour prendre de l'essence ou faire leurs courses au SPAR. Le commerce informel profite peu pour le moment des allées et venues des touristes, qui sont pour la plupart des Blancs sud-africains, venus en 4X4 avec tout leur équipement et glacières (si ce n'est des réfrigérateurs !) à l'arrière de leurs bakkies.



Légende page suivante





Photo 27-28-29 : Du commerce formel au commerce informel à Manguzi...

C'est le seul centre significatif entre Jozini / Ingwavuma et Bela Vista au Mozambique. Le contraste entre l'activité de Manguzi et la pauvreté de certaines zones rurales avoisinantes est à noter. Historiquement Manguzi est la capitale du Thongaland et a toujours fonctionné comme centre rural local.

La réserve naturelle, à quelques kilomètres de là, semble être un autre monde, avec sa forte densité de touristes blancs, de bateaux, de pêcheurs, comme une enclave dans une campagne totalement africaine. Pourtant, certains noirs continuent de vaquer à leurs activités de pêche traditionnelle, sans se soucier ni du nouveau statut de Patrimoine Mondial, ni des plaintes de certains touristes rétrogrades et finalement...jaloux.

2.3.2. St Lucia : février 2001

Venant de l'extérieur, n'étant jamais venu à St Lucia Village, vous pénétrez dans une petite enclave urbanisée après avoir traversé plusieurs dizaines de kilomètres de forêts et de bush, en ne regardant d'ailleurs que les nids de poules successifs de la route d'accès. Pourtant la dernière partie de la forêt n'en est plus une. C'est un vaste mitage rural d'habitat dispersé, habité par des Noirs (qui détruisent la belle forêt disent certains Blancs), dont certains vendent des objets artisanaux au bord de la route. A St Lucia, votre premier réflexe est de trouver l'office du tourisme, de demander une carte ou un plan pour vous orienter et savoir un peu quelles sont les choses si intéressantes à faire à St Lucia pour qu'on en fasse ainsi tout un plat.

Très vite vous ne savez pas où vous arrêter. Dans la grande rue principale, où chaque opérateur touristique a pignon sur rue, plus de dix commerces ont une pancarte d'information se réclamant Office du Tourisme...Vous décidez de jouer le jeu et vous vous arrêtez dès qu'il vous semble possible de vous garer. C'est en pénétrant derrière cette première devanture que vous vous apercevez de la supercherie : beaucoup de prospectus vous attendent, tous vantant

des entreprises privées, plus mirobolantes les unes que les autres et vous aurez bien du mal à dénicher la brochure officielle, faisant office de plan, et qu'en plus on vous fera payer...Devant la tête peu engageante de votre interlocuteur¹³¹, vous décidez d'aller voir ailleurs en vous disant qu'il y aura bien une personne sympathique pour vous aider. Effectivement plus loin se trouve un magasin avec une petite pancarte verte frappée du sigle officiel I, comme information. L'intérieur est modeste et vous y êtes bien accueilli. Allons bon, vous voilà rassuré. Vous leurs faites part de votre remarque, sur la difficulté de choisir l'endroit propice pour être informé de manière désintéressée, et ils vous répondent que St Lucia c'est chacun pour soi etc. Muni de votre plan vous parcourez le "village" qui ressemble plutôt à un de ces nombreux quartiers résidentiels blancs que l'on trouve dans toutes les villes d'Afrique du Sud. Tout est propre, bien léché, les Noirs sont à "leur place" à travailler dans les jardins, certains sont rassemblés dans une échoppe officielle et vendent des crafts, les autres sont les employés des KZNW en uniforme et épauettes. Comme le montre la photo ci-dessous, si vous êtes Noire, et que vous vendez des fruits, surtout ne vous avisez pas de rentrer dans certains bâtiments...Pourtant n'est-ce pas un plaisir de manger au bord de la piscine une mangue fraîchement cueillie... ?



Photo 30 : L'entrée d'un hôtel à St Lucia

¹³¹ Encore moins engageante si jamais vous aviez l'idée saugrenue de voyager avec un ami noir, cf. récit d'impressions de Lydia Liberge, IFAS -Recherche

Dans la rue principale s'affairent des bakkies, tous remplis de Blancs qui achètent leur bière et leurs hameçons pour la journée. Ah oui, St Lucia est un des rares endroits en Afrique du Sud où l'on peut acheter appâts et cannes à pêche 24h/24. Et si on ne veut pas pêcher, que peut-on faire ? Ah oui : regarder les pêcheurs et ramasser leurs canettes de bière qui traînent sur la plage (presque... ils vous le reprocheraient). Ici et là, certains touristes étrangers se promènent, des jeunes Backpackers – très 'cool' - pour la plupart. Une fois les deux hippopotames et le crocodile observés depuis le pont d'un "promène couillons"¹³² sur le fleuve, vous commencez à vous ennuyer sérieusement. Il n'y a pas de filets anti-requins sur la plage et d'ailleurs la pluie a ramené toutes les alluvions marron dans l'océan, ainsi que des crocodiles¹³³. Vous vous dites alors que l'intérêt du lieu doit résider dans la visite du grand parc de St Lucia. Vous payez à l'entrée du parc. C'est assez cher. Puis l'aventure commence, vous entrez dans ce fameux GSLWP. La première attraction réside dans ces magnifiques forêts de pins tous identiques, dont certains viennent d'être coupés et laissent de magnifiques souches au ras du sol...



Photo 31 : Les forêts de plantation du GSLWP

Vous continuez votre route vers le Cap Vidal. Arrivé au Cap Vidal, vous vous demandez où est le cap. Si, effectivement il y a un vague pointement rocheux. Vous peinez à atteindre la plage à pied car les 4X4 circulent et vous devez faire attention à ne pas vous faire écraser (ils roulent vite pour ne pas s'ensabler...?) et puis il vous faut trouver une petite place pour vous installer en faisant attention de ne pas vous baigner où il y a des cannes à pêche...Au bout d'une heure à chercher les fameux jolis poissons dans une eau trouble, vous décidez de repartir et d'aller voir un petit endroit plus au sud, Mission Rocks.

¹³² Seule cette expression marseillaise décrit précisément ce type de bateaux promenade, comparables à ceux sillonnant les Calanques de Marseille.

¹³³ Début décembre 2000, une malheureuse a été dévorée par un crocodile à St Lucia non loin de l'estuaire.



Photo 32 : La plage du Cap Vidal avant l'interdiction des 4x4



Photo 33 : La côte rocheuse, au niveau de Mission Rocks

Là vous ne serez pas déçus. La côte est tellement rocheuse que les voitures n'ont pas accès à la mer. Et donc vous pouvez terminer votre journée en profitant de l'odeur de l'iode et du bruit du ressac. A noter, il y a aussi un très joli point de vue sur tout le lac de St Lucia juste avant Mission Rocks. Heureusement que vous aviez eu l'occasion de découvrir la côte du GSLWP au nord de Cape Vidal il y a quelques années, et que réellement il y existe de petits paradis...mais inaccessibles sans 4X4.

2.3.3. Richards Bay : Février 1998

Le quartier de Meerensee.



Photo 34 : La gated community d'Arendsnes (Meerensee)

Ce quartier donne l'image d'une ville ultra résidentielle faite de deux types de logements, des maisons individuelles avec jardins, et des lotissements surprotégés. Cette deuxième forme paraît se révéler plus efficace pour la sécurité étant donné le nombre très important de vols et d'agressions commis. Le quartier est essentiellement blanc et paraît très aisé. Par rapport au CBD, Meerensee dispose d'un centre-ville secondaire où se concentrent un supermarché, la poste, la police et la mairie de Richards Bay (déplacée au CBD le 20/02/1998). Les boulevards sont larges et l'ensemble est très vert, harmonieusement mis en valeur par la végétation. On ne voit pas le pôle industriel et on devine derrière la dune la présence de la mer. "Meerensee" signifie entre la mer et le lac. Là, il s'agit du lac Mzingazi . Près de ce lac est justement conservée une Green Belt ou une zone de Subtropical forest préservée, qui est composée de nombreuses espèces. Ceci dit, la faune paraît absente. Beaucoup de sous-bois sont souillés par des débris. Les sentiers ne sont pas fléchés et on se perd vite n'ayant aucun point de repère sous les arbres. La plupart des maisons ont des piscines. Meerensee est très étalée et nécessite une longue traversée à pied. La voiture reste nécessaire pour l'accès au CBD.

Le centre-ville.



Photo 35 : L'intérieur du Boardwalk



Photo 36 : L'informel noir sur le chemin du Bay Plaza

Pour se rendre au centre-ville on aperçoit le pôle industriel, ses fumées et ses odeurs qui obligent d'utiliser l'option 'recyclage interne' de la climatisation des voitures...Cet espace central (CBD) est doté d'un très grand nombre de services mais il faut pouvoir les trouver et parfois les lieux ont plusieurs appellations sur lesquelles les avis divergent. Ainsi le "Bay Center" se nomme le "Checkers Center" mais il est établi pour la plupart des gens au "Bay Plaza". Mais ces problèmes nous ont permis d'observer un gradient Blanc Noir au sein de cet espace. Ainsi Boardwalk et les zones situées à l'est sont nettement blanches et correspondent à des services d'assez haute qualité. Ceci dit de plus en plus de Noirs (50 % à vue) les fréquentent. Puis une fois la rue traversée (cheminement vers l'ouest) on pénètre dans le Checkers Center qui, lui, est plus ancien et déjà plus coloré. Les Noirs représentent 70%. Puis encore plus à l'ouest on arrive près de marchands de rue, très "noirs" et on débouche sur le "Bay Plaza", une zone d'achat africaine avec en fond la gare des minibus. Ce monde mouvant

et affairé contraste avec l'ambiance aseptisée du *mall*. Mais les boutiques sont plus populaires, moins sur occidentalisées, plus à l'image de l'Afrique noire.



Photo 37 : Pelican Island, le premier espace récréatif de la ville

De la lagune au front de mer

Un canal artificiel oblige au détour et rallonge la communication. Ainsi entre le Yacht-club et la plage de Richards Bay la distance à vol d'oiseau est de 2000 mètres mais il faut en parcourir 3500 pour la relier. La zone traversée est au départ naturelle, faite de forêt subtropicale aux espèces odorantes et peuplée de singes et d'oiseaux. En fait le canal qui pourrait être pris pour un simple étang est un déversoir d'eaux usées dont la composition reste à établir. Quelques zones ont été aménagées au bord de l'eau pour les touristes et pique-niqueurs. Des Noires vendent des glaces et des boissons à l'aide de petits chariots roulants en se faisant remarquer par une clochette. De nombreux ruisseaux douteux se jettent dans "la rade" (avancée et contact maritime de la lagune) et les détritux contrastent avec la propreté presque abusive de certains espaces publics comme l'hôtel de ville de marbre et de velours...



Photo 38 : La plage de Two Miles, au nord de Meerensee



Photo 39 : La plage d'Alkanstrand et la conduite de dragage portuaire

Puis apparaît la plage. Elle est délimitée à sa droite par une digue d'éléments bétonnés et à sa gauche par la conduite de dragage portuaire transférant les eaux polluées de l'entrée du port vers la plage publique des baigneurs. Deux choses sont frappantes : le nombre très important de cargos en mer près de la côte (on se rappelle Umhlanga Rocks près de Durban) et une forte densité de surfeurs sur le rivage, qui doit être de loin la première activité sportive et vacancière de Richards Bay. La plupart des surfeurs sont des teen-ager sud-africain s. L'extrémité droite de la plage (SW) est plus ou moins réservée aux nageurs qui sont "ethniquement" assez mixtes. En revanche le surf est une activité "blanche". Des soldats de l'armée patrouillent à cheval sur la plage pour assurer la sécurité. Des filets anti-requins protègent la plage. La plupart des gens n'ont pas d'affaires sur la plage et le matériel est entreposé dans les voitures ou dans la "maison des surfeurs", sorte de centre nautique. L'Océan Indien permet une baignade et une pratique du surf toute l'année avec des vagues assurées. Attention, la baignade est dangereuse et doit être pratiquée comme sur le littoral des Landes en France. Vers le NW la plage s'étend, immense, au loin et la dune atteint parfois des hauteurs supérieures à 80 mètres. La végétalisation des dunes est un élément déterminant de la beauté des plages. Au-delà de la zone protégée la plage est essentiellement un lieu de promenade à pied, à cheval ou en 4X4. Les Sud-africains ont (en 2002, n'avaient plus...) l'autorisation de rouler sur la zone quotidienne d'estran libérée à marée basse pour que la marée montante efface les traces des roues.

2.3.4. Port Shepstone : Novembre 2001

Le front de mer

Le front de mer à Port Shepstone est isolé de la route principale par une rangée d'anciennes dunes sur lesquelles sont construites des maisons. Il faut donc prendre une petite route pour circuler au bord de la mer. Toute personne traversant Port Shepstone pour se rendre vers le sud

(Margate, Port Edward), l'ouest (Kokstad) ou le nord (Durban) évite donc le front de mer, d'autant plus que depuis 3 ans une autoroute payante traverse la ville vers l'intérieur. Il faut donc une raison bien particulière pour aller voir ce front de mer. La première vision, que l'on a, avant d'arriver sur le bord de mer, est un joli panorama de la côte et de l'estuaire d'Umzimkulu River agrémenté d'un phare (monument historique selon l'office du tourisme).



Photo 40 : L'embouchure de l'Umzimkulu à Port Shepstone



Photo 41 : Le phare de Port Shepstone sur le front de mer

Toutefois non loin de ce phare se trouvent les bassins de décantation des eaux usées de la ville. A l'opposé de cette vision idyllique se trouve la friche ferroviaire de Port Shepstone et l'ancienne gare utilisée seulement comme entrepôt.



Photo 42 : Les bassins de décantation sur le front de mer



Photo 43 : La gare de Port Shepstone sur le front de mer

Cette gare et ces rails occupent quasiment toute la superficie entre la rangée de dunes et l'océan. Puis l'on débouche sur le front de mer proprement dit dont le site proprement dit est plutôt attirant.



Photo 44 : La plage de Port Shepstone

L'on a l'impression que les installations balnéaires ont été abandonnées. Tout l'aspect du front de mer est décrépi. Les habitants " bien-pensants " de la ville vous diront aussi que c'est le lieu le moins sûr, et que d'ailleurs seulement des Noirs s'y rendent... Les quelques résidences qui se trouvent non loin de là, entre le rail et la route témoignent d'un passé révolu où le front de mer devait être attractif. Puis l'on arrive dans une zone un peu plus moderne, où un hôtel a été construit (Kapenta Bay) ainsi que des résidences de collectifs. Cet hôtel gagnerait en renommée s'il était relié à un front de mer rénové et revivifié.

La dernière partie du front de mer consiste en un restaurant, qui semble attirer des clients. Il jouxte la gare du Banana Express. Ce train, fonctionnant sur des rails étroits, est la grande attraction de Port Shepstone. C'est une ligne qui rejoint Harding dans l'intérieur des terres. Elle amène les touristes dans la « nature avoisinante » après un parcours très pittoresque en train à vapeur. Non loin de cette gare se trouvent les locaux de l'office du tourisme qui sont aussi les locaux du musée local qui tente de présenter 150 ans d'histoire en 50m², selon la technique du fourre-tout propre aux petits musées de province sud-africains.

L'estuaire de L'Umzimkulu

Cet estuaire est bloqué par une barrière de sable en saison sèche. Une brèche s'ouvre en saison de pluies lors des crues du fleuve. C'est alors que l'océan passe du bleu au marron, un facteur encore à mettre au discrédit du front de mer ! Cette situation sédimentaire n'est toutefois pas la plus courante dans l'année. Un golf se trouve en rive gauche du fleuve¹³⁴ ce qui contribue plutôt à l'esthétique paysagère. En rive droite, en revanche, se trouve la gare de triage pour la

¹³⁴ Reconstitué après les inondations de 1959.

mine de chaux, là où une partie de la production est chargée dans des camions, car ce mode de transport est plus rapide et moins coûteux que le rail.



Photo 45 : La gare de la chaux près de l'estuaire de l'Umzimkulu

L'esthétique, dans ce cas-là, n'est plus de la partie...Le pont routier et ferroviaire traverse la rivière. Quelques arbres arrivent pourtant à mettre un peu le site en valeur.



Photo 46 : L'estuaire de l'Umzimkulu, vu de Port Shepstone

L'estuaire de l'Umzimkulu ne pose pas que des problèmes d'esthétique mais aussi de qualité de l'eau. Il semblerait que régulièrement, les taux de matières fécales dépassent les proportions autorisées¹³⁵. D'autre part la quantité de sédiments pose aussi un problème à la fois d'esthétique et de turbidité marine.

¹³⁵ Voir les analyses hydriques commandées par la municipalité qui m'ont été remises par Johan Van der Walt



Photo 47 : Le centre ville de Port Shepstone vu du palais de justice

Le centre-ville

Le CBD de Port Shepstone donne l'image d'un centre-ville préfabriqué, ancien et peu attractif. Une avenue concentre les services du chef-lieu (administration de l'Hibiscus Coast, administration de l'UGU District). Les autres avenues sont commerçantes et très affairées. La majeure partie des commerces appartient à des Indiens mais la fréquentation de ce centre est surtout africaine. Les Blancs et les Indiens se retrouvent dans le mall commercial qui se trouve entre le front de mer et le CBD, près de la route du littoral. La séparation ethnique est très marquée. Il n'y a aucun espace vert dans le centre, aucun restaurant ou lieu de détente convivial. Le mall commercial n'offre guère mieux.



Photo 48 : Le mall fréquenté essentiellement par des Blancs

(Town Engineer).



Photo 49 : Une rue du CBD de Port Shepstone

Vers l'intérieur des terres, la N2 traverse les zones périurbaines et semi-rurales de Boboyi et Murchinson, très densément peuplées. Puis sans transition l'on arrive dans le domaines des grandes fermes de plantation blanches.

Quelle analyse peut-on faire de ces récits ? Quelques contradictions spatiales émergent de ces cheminements, dont certaines en rapport avec les questions environnementales. Pourtant c'est encore la ségrégation des lieux et des fonctions qui semble être l'élément prédominant le plus voyant. Quels rapports existent-ils entre la ségrégation spatiale et les conflits environnementaux ? Lesquels de ces conflits sont-ils à retenir pour approcher le plus finement les évolutions socio-spatiales ? Comment l'environnement est-il relié à l'accès aux lieux et aux espaces ?

2.4. Conflits environnementaux et ETEA (espaces-témoins d'étude approfondie)

Après avoir débusqué les conflits environnementaux sélectionnés pour cette recherche, nous verrons en quoi nos espaces-témoins d'étude approfondie permettent de les approcher de manière assez satisfaisante.

2.4.1. Les différents conflits environnementaux

Les deux types de conflits environnementaux que nous avons définis en introduction se retrouvent parfaitement dans nos études de cas : création de parcs pour la protection de la nature et conséquences du développement industriel, ancien ou récent, en termes d'image et de concurrence spatiale entre différentes activités. Certains conflits 'ne datent pas d'hier', d'autres sont plus récents.

A Kosi Bay- Manguzi, à Mabibi comme à St Lucia, le conflit environnemental qui va nous intéresser concerne la création du parc national du GSLWP, reconnu Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco. La création de ce parc implique plusieurs conflits en un.

Le premier réside dans le compromis à trouver entre l'utilisation traditionnelle des ressources naturelles par les populations locales et la protection de l'environnement naturel au profit du développement écotouristique, sachant que le territoire du parc est à la fois sous juridiction traditionnelle (Ingonyama Trust) et sous statut de conservation (parc national à vocation internationale). Ce problème concerne essentiellement Mabibi et Kosi Bay. Une partie de cette population locale a été expulsée par le passé (années 1980) pour créer les premières réserves naturelles. La protection de l'environnement est donc vécue comme un sujet sensible par les populations, évocateur des années les plus dures du régime de l'apartheid.

Le second concerne le type de développement touristique : quel est son impact sur l'environnement naturel du parc, qui va en être l'initiateur et qui va en récolter les bénéfices ? Ce problème concerne les trois localités. A St Lucia deux autres conflits environnementaux seront traités, de manière secondaire, pour apporter des éléments de compréhension supplémentaires, en raison des liens spatio-temporels puissants existant entre eux . Le premier concerne la tentative par le groupe minier RBM (Richards Bay Minerals) d'extraire le titane des dunes des *Eastern Shores* de St Lucia au début des années 1990. Le second concerne l'occupation de la forêt d'Etat de Dukuduku South par des squatters, en créant des clairières d'habitat informel. Compte tenu de sa localisation actuelle dans la dynamique de développement sur le littoral du KwaZulu-Natal, St Lucia cumule plus de conflits que Manguzi-Kosi Bay ou Mabibi.

A Richards Bay les conflits environnementaux qui vont nous intéresser concernent l'impact d'un grand pôle industrialo-portuaire sur son environnement naturel et ses habitants. Le premier concerne la capacité de gestion des externalités négatives d'un tel développement, telles que la pollution atmosphérique, hydrique ou les conséquences esthétiques. Le second est relatif à la stratégie concomitante de la municipalité de développer Richards Bay comme une ville touristique avec les contradictions spatiales qui s'en suivent. Le problème est lié à l'image de la ville et aux différentes perceptions que les acteurs en ont.

Port Shepstone, dans une moindre mesure, est aussi marqué par de tels problèmes. La spécificité des conflits à Port Shepstone réside autour de ce que la ville n'a pas : pas de grosse puissance industrielle polluante, pas d'attractivité touristique, pas d'esthétique, pas de réelle zone de loisirs, pas de zone de logements à bon marché. Richards Bay, compte tenu de son caractère de ville pionnière en croissance est caractérisée par des conflits de plus grande intensité, avec plus d'enjeux territoriaux qu'à Port Shepstone, compte tenu de son développement récent et de l'importance stratégique de la réserve foncière.

Port Shepstone, Manguzi et Mabibi ont en commun d'être un peu délaissés. Richards Bay et St Lucia sont « sous les feux » des développeurs et des investisseurs. Quelle est justement l'importance des jeux d'acteurs dans ces constatations ?

2.4.2. Profil des espaces-témoins d'étude approfondie (ETEA)

Nos ETEA¹³⁶ à Manguzi – Kosi Bay et Mabibi correspondent à des espaces ruraux à l'exception de la ville centre de Manguzi. Au total ils comprennent environ 10 000 habitants, mais l'estimation réelle est difficile à connaître. Ces espaces ruraux sont en position de limite de parc national du GSLWP pour Manguzi, ou inclus à l'intérieur de celui-ci, pour Mabibi. Leurs résidents sont donc en contact régulier avec une clientèle de touristes urbains. Ces derniers ne leur apportent pour le moment guère de retombées positives. Ce sont plutôt deux mondes qui s'ignorent. La plupart des habitants vivent d'agriculture de subsistance et de prélèvements de ressources naturelles dans le milieu. Ils sont noirs, plutôt de culture Thonga que Zulu, et une grande partie des jeunes hommes sont partis travailler dans les villes (Johannesburg, Durban...). Les services sont réduits au minimum. L'attente d'un nécessaire développement est très forte surtout en relation avec ce futur espace de croissance que constitue le parc.

Nos ETEA à St Lucia correspondent à des espaces de villégiature touristique et résidentielle. Les résidents permanents sont peu nombreux, environ un millier. Une majorité d'entre eux, 80%, est composée d'Afrikaners venus chercher l'isolement récréatif à St Lucia. Ils sont soit retraités, soit travaillent de près ou de loin pour le secteur touristique et font partie des classes moyennes. La minorité des résidents permanents, 20%, est composée du personnel très nombreux du parc, dont les quartiers généraux sont localisés à St Lucia. C'est la seule partie

¹³⁶ KwaGeorge et la ville centre de Manguzi

de la station balnéaire où habitent des Noirs. Les autres Noirs qui viennent travailler à St Lucia habitent Khula Village en périphérie ou la forêt de Dukuduku. Durant la saison des vacances (juillet, décembre, janvier, avril) les visiteurs sont très nombreux à St Lucia et la population peut atteindre plus de 5000 habitants. Depuis quelques années des visiteurs indiens ou noirs font le choix de St Lucia malgré la réputation fondée de racisme de ce lieu.

Nos ETEA à Richards Bay correspondent à un grand quartier résidentiel très aisé (localement appelé *the taxpayers suburb*), Meerensee (arrondissement n°1) habité de 6500 résidents, et à la zone industrialo-portuaire et récréative, dont les seuls résidents habitent dans des bateaux de plaisance (environ 500 personnes en saison, dont une moitié d'étrangers). Autant les *Yachties* sont plutôt pauvres, autant les résidents de Meerensee sont riches, avec seulement 4,5% de chômeurs et 43% de la population ayant un revenu annuel supérieur à 96 000R. La majorité, 87%, est composée de Blancs, à moitié afrikaners et à moitié anglophones. Pourtant au nord de Meerensee, toujours dans l'arrondissement n°1, habitent 250 noirs dans des conditions très précaires, à Mzingazi Village. Il s'agit de la partie sud du foyer de peuplement rural et tribal autour des dunes de Richards Bay Minerals (RBM) et qui font partie de la municipalité de Kwabonambi. Ils ont un effet important sur Meerensee que ce soit pour l'offre en personnel de maison, le taux de criminalité ou la fréquentation des magasins. Ainsi Meerensee, un des quartiers les plus riches du KwaZulu-Natal, est localisé à seulement un kilomètre des zones rurales et tribales relativement démunies (elles le seraient encore plus si la compagnie RBM n'investissait pas dans les services sociaux). La zone industrialo-portuaire et récréative est un espace très fréquenté dans la journée et dans la soirée (Waterfront) mais peu de monde y réside. C'est l'endroit où les contradictions spatiales sont les plus apparentes et où se jouent les conflits environnementaux, en raison de la rivalité entre les « récréatifs » et les industriels, qui sont parfois les mêmes personnes¹³⁷, et parlent parfois de complémentarité spatiale !

Nos ETEA à Port Shepstone correspondent à une zone littorale résidentielle et « industrielle », peuplée d'environ 10 000 habitants. Le niveau de vie des habitants, la position hégémonique des Blancs ou encore la taille et le nombre des industries arrivent tous derrière Richards Bay. D'ailleurs Port Shepstone n'est même pas un port ! Nous avons inclus aussi le centre-ville dans nos ETEA qui est très proche du littoral bien qu'il en ait le dos tourné. Port Shepstone sera pour nous le cas typique d'un espace peu attractif, peu dynamique, où les populations ont tendance à se mélanger plus et où les conflits semblent moins acerbes. Nous avons choisi comme espace-témoin complémentaire la zone intérieure d'Oribi Gorge à l'interface des zones périurbaines africaines et des zones rurales blanches.

Avant de rentrer dans les jeux d'acteurs caractéristiques des conflits environnementaux que nous avons ici débusqués, il est important de situer nos études de cas d'un point de vue

¹³⁷ L'ouvrier travaillant pour une industrie λ à Richards Bay, est aussi un pêcheur du dimanche.

chronologique. Comprendre l'importance des faits historiques est essentiel pour expliquer l'émergence de ces conflits au début de ce XXI e siècle.

CHAPITRE 3
GENESE ET ANTECEDENTS DES CONFLITS...LE
RECOURS NECESSAIRE A LA GEOGRAPHIE HISTORIQUE



Fig. 2 : Les logos des trois grands partis politiques représentés au KwaZulu-Natal

Le découpage chronologique retenu correspond à quatre grandes phases. La première est liée aux conséquences de la colonisation sur l'espace du KwaZulu-Natal au XIXe siècle (1820-1900). La seconde (1910-1970) correspond à la création de l'Etat Sud-africain puis à la conquête du pouvoir par les nationalistes Afrikaners en 1948 avec la première vague des lois d'apartheid. La troisième correspond à la période du durcissement de l'apartheid, avec la mise en place du grand apartheid et de son abandon accéléré (1970-1994). Enfin, la quatrième phase coïncide avec le début de la démocratie et des réformes successives des découpages territoriaux (1994 à nos jours).

3.1. Stratégies d'appartenance territoriale : différentes colonisations (début XIXe - début XXe)

La colonisation anglaise commence au KwaZulu-Natal dans les années 1820. La province est déjà peuplée depuis plusieurs siècles par des Zulus (au centre), des Thonga (au Maputaland) et des Pondos à l'extrême sud (du groupe des Xhosa). A l'arrivée des Anglais, ces populations sont déjà spatialement bien organisées. Le Royaume Zulu est un modèle du genre, protégé par une grande armée puissante. D'autre part, les Afrikaners, partis au début du XIXe de la Colonie du Cap lors du Grand Trek¹, vont aussi convoiter le KwaZulu-Natal, mais sans succès.

3.1.1. Le point de repère durbanite

Durban est créé en 1888² pour servir de base au commerce de l'ivoire. Son port a véritablement incarné la source de sa puissance. La croissance de Durban a commencé à être réellement importante quand la région minière puis urbaine de Johannesburg s'est développée, en 1886, avec la découverte des mines d'or. Le port de Durban s'impose ainsi par sa proximité de la future région-capitale de l'Afrique Australe. Durban est d'abord peuplé d'Anglais, puis de nombreux Indiens arrivent, pour travailler dans les plantations de canne à sucre ou dans le commerce (essentiellement des Musulmans dans ce dernier cas). Ces derniers ont même constitué une menace pour le pouvoir anglophone en place, représenté par l'élite bourgeoise capitaliste anglaise.

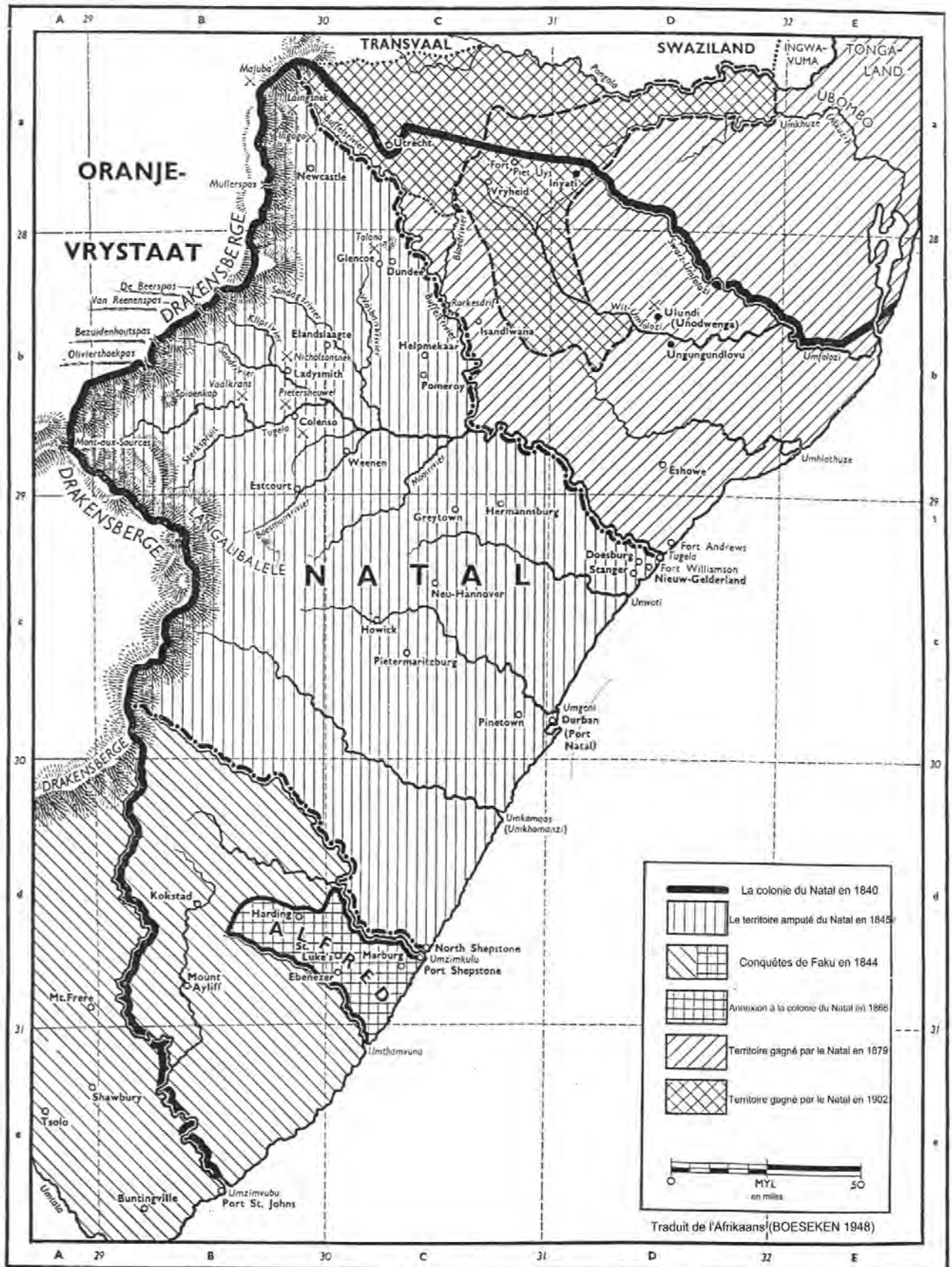
Pietermaritzburg est préféré à Durban pour être la capitale du KwaZulu-Natal. L'avenir administratif et politique de la Colonie se décide désormais à l'intérieur des terres. La grande difficulté pour les Anglais réside dans la conquête du Zululand puis dans l'annexion du Maputaland. L'armée de Shaka Zulu est remarquablement bien organisée. Quand les Anglais arrivent au Maputaland, les Zulus ont déjà imposé leur système tribal et monarchique ainsi que leur langue³ à toute la région.

¹ L'exode biblique vers la Terre Promise, revisité

² Durban est le nom donné à Port Natal ainsi par Vasco de Gama lors de la découverte de la Province du Natal.

³ La langue Zulu s'est rapidement répandue chez les hommes (Felgate, 1982)

Carte 23 : L'évolution territoriale du Natal entre 1840 et 1902



LE NATAL ENTRE 1840 ET 1902

3.1.2. Enjeux territoriaux au Maputaland : Kosi Bay - Manguzi et St Lucia

3.1.2.1. La colonisation du Maputaland

Le Maputaland est une région aux contours à la fois historiques (ethnie Thonga) et géographiques (plaine littorale subtropicale et côte dunaire), reliée à la ville de Maputo⁴. Les Thonga font partie de la famille linguistique des Nguni. Ce sont plutôt des pêcheurs que des cultivateurs et encore moins des guerriers. Les deux concentrations de population Thonga se localisent en retrait du littoral⁵ et dans l'intérieur des terres à proximité de la rivière Pongola⁶. L'océan, mais surtout les lacs et la rivière, sont des lieux privilégiés pour la pêche. En général les terres sont peu fertiles au Maputaland et la pluviométrie diminue rapidement dans l'intérieur. A la frontière du Swaziland, sur les montagnes Lebombo, l'ethnie Swazi prend le pas sur l'ethnie Thonga (AFRA, 1990). Le Maputaland se dénomme aussi « Thongaland ».

Au début du XIXe siècle le Royaume Zulu s'intéresse au Thongaland. Les Thonga, n'étant pas des guerriers, donc peu armés, acceptent en 1820 de payer un tribut au Roi Zulu en échange de sa protection. Cela signifie que la famille royale zulu est alors responsable de la désignation des chefs traditionnels de la région comme la puissante famille des Tembe⁷, qui étend son pouvoir sur la région de Kosi Bay. Dans le même temps, la colonisation débute au Maputaland. Au nord, les Portugais contrôlent Lourenço Marqués alors qu'au sud les Anglais occupent la Province du Natal. Ces derniers, après bien des déboires, finissent par conquérir le Zululand dans les années 1850⁸. Le Maputaland devient alors un enjeu stratégique entre Anglais et Portugais. Il est finalement partagé en 1875 avec l'arbitrage du Président français Mac Mahon, entre les sphères d'influences portugaise et anglaise. La frontière, typiquement coloniale, est une ligne est-ouest tracée au niveau du parallèle 26°52' de latitude sud, séparant artificiellement en deux la même population. C'est dans le même temps que l'assimilation des Thonga dans le royaume Zulu deviendra effective, facilitée par l'annexion du grand Zululand dans la colonie du Natal par les Anglais en 1897, et surtout par le départ massif des hommes Thonga vers les mines du Transvaal⁹ (AFRA, 1990). Ce départ massif de travailleurs masculins a créé un manque de main d'œuvre qui n'a jamais été compensé par les hommes Zulus qui ne sont ni cultivateurs ni pêcheurs. On peut comprendre en partie ici pourquoi le

⁴ Autrefois Lourenço Marqués durant la colonisation portugaise.

⁵ De part et d'autre des nombreux lacs d'eau douce formés par barrage dunaire (comme autour du grand lac Nhlanga à Kosi Bay)

⁶ Qui prend nom de Rio Maputo au Mozambique.

⁷ Mot zulu dérivant du Thonga " Mthembu " et signifiant " éléphant "

⁸ Toutefois la colonie anglaise du Natal n'a pas utilisé ses droits sur cet espace avant 1880. Pourtant, devant le positionnement des Républiques Boer en faveur d'un accès vers l'Océan Indien et des bonnes relations de ces derniers avec les Zulus, les Anglais ont décidé d'annexer la totalité du Zululand le 14 mai 1887, territoire qui sera inclus dans la colonie du Natal le 29 décembre 1897

⁹ Les Thonga sont même un des premiers peuples noirs migrants (AFRA, 1990).

Maputaland va rester sous-développé. L'argent des migrants sert à faire vivre les familles ce qui peut décourager l'investissement local dans une force de travail.

Plus au sud, aux confins du Zululand historique, près de St Lucia, les tribus Nguni¹⁰ ont occupé les lieux des siècles durant, avant l'arrivée des colons blancs¹¹. Ils utilisent la terre pour l'élevage et pour des cultures de base et contribuent d'ailleurs à former de nombreuses prairies dans la forêt originelle par le biais des pratiques culturelles itinérantes sur brûlis. Toutefois au début du XIXe siècle, la présence du paludisme et de la trypanosomiase animale dans cette zone a contribué à repousser la majorité de ces habitants vers les hautes terres. Il faut attendre le début du XXe siècle pour assister à l'éradication de la trypanosomiase, ce qui permet à certains ruraux de revenir s'installer sur ces terres devenues vacantes. Entre temps les populations blanches se sont largement intéressées à cet espace.

3.1.2.2. Milieu du XIXe siècle : les Boers partent à la pêche...

Des fermiers blancs de langue afrikaans s'installent sur les hautes terres du Natal et du Transvaal de l'Est¹² dans les années 1840-1850 au terme du grand Trek, après avoir fondé l'éphémère république de Natalia...Il est resté de ce rêve d'ouverture des Républiques Boer sur l'Océan Indien¹³ une sorte de tradition récréative qui consiste à descendre en convoi pêcher aux environs de St Lucia. Peu d'autochtones y résident en permanence en raison des maladies évoquées plus haut. Le terrain de pêche est donc vacant et correspond tout à fait aux attentes de ces fermiers, qui ont connu durant le grand Trek des conditions de subsistance bien plus difficiles et périlleuses ! Paulpietersburg, Piet Retief et Vryheid sont, somme toute, assez proches de St Lucia (≈200 Km). A la fin du XIXe siècle, certains de ces Afrikaners construisent des maisons pour s'installer à demeure à St Lucia. Ils fondent ainsi un village de pêcheurs. Il est à noter que Richards Bay connaît un sort à peu près similaire plus au sud mais un peu plus tard (années 1920). Les Anglais, grâce à leur savoir-faire en matière de conservation de la nature, vont tenir à affirmer leur présence et leur autorité en ce lieu. A Port Shepstone, de même, ce ne sont pas les Anglais les premiers occupants.

3.1.3. La création de Port Shepstone

La seule source réellement disponible sur l'histoire de la création de Port Shepstone est le livre écrit en 1992 par Neethling et auquel nous nous référons dans ce paragraphe. En 1866, la rivière Umzimkulu constitue la frontière sud de la colonie du Natal. L'espace compris entre les rivières Umzimkulu et Umtavuna (limite du parler Xhosa et de ses aires tribales) est contrôlé par le chef Pondo « Faku » qui domine le nord de l'actuel Transkei depuis 1844. Il y a là quelques tribus Zulus marginalisées ayant trouvé un nouveau front pionnier à exploiter,

¹⁰ Dont sont originaires Zulus comme Thonga.

¹¹ Selon Dominy 1992 et Maggs 1989 : références voir CSIR 1993

¹² Maintenant appelé Mpumalanga

¹³ Et ce bien avant la création par le gouvernement de Pretoria du port en eau profonde Richards Bay en 1976...

des “ Bochiman ” (famille actuelle des Khoisan) dans les vallées et des fugitifs, profitant de l’absence d’un Etat de droit, venus du Pondoland (région de Port St John’s), au sud. En 1866, les autorités britanniques décident finalement d’incorporer cet espace à la colonie du Natal, bien que ce ne soit pas a priori une plus-value très intéressante à cause du manque de ressources naturelles. Cette région s’appelle Alfredia¹⁴. A la fin du XIXe siècle, certains représentants de la colonie du Natal entrevoient la possibilité de créer un port à l’embouchure de l’Umzimkulu River, qui pourra servir à l’exportation des gisements de chaux qui ont été repérés dans l’hinterland (près de la zone d’Oribi Flats). Les bandes de terre au nord et au sud de l’estuaire sont réservées pour l’implantation d’habitations. A partir de 1881 la partie sud, l’actuel Port Shepstone - Sheppie- (nom donné en mémoire de Shepstone, premier grand ségrégationniste britannique) commence à attirer des colons. Environ cent personnes y sont établies en 1882. Un Town Board est créé puis une association de promotion de l’entrepreneuriat local, la Lower Umzimkulu District Association, en juin 1882. Cette association demande qu’un magistrat réside à Port Shepstone. Ceci explique la présence de la Cour de Justice à Port Shepstone ainsi que son statut de capitale de Magisterial District. C’est seulement au XXe siècle que la séparation spatiale des différents groupes de population va devenir effective.

¹⁴ Du nom de l’Alfred County, capitale à Harding à l’intérieur des terres à mi-chemin de Kokstad.

3.2. Expulsion et séparation territoriale : de la conservation britannique à l'apartheid urbain 1900- 1970

La période pré apartheid (1900-1948) n'a pas été isolée ici des débuts de l'apartheid (1948-1970) car il existe une continuité idéologique entre ces deux phases. Les premières mesures d'expulsion et de ségrégation ne datent pas du gouvernement nationaliste. La colonie anglaise, puis l'Etat sud-africain sont des précurseurs dans ces domaines¹⁵.

Lambert (2002), montre précisément comment les colons anglais, en arrivant au KwaZulu-Natal, se sont appropriés les meilleures terres, en regroupant les Noirs dans des réserves de petite taille ne répondant pas du tout aux exigences climatiques, pédologiques etc. de leur économie traditionnelle. Ce processus de dépossession a entraîné des conséquences à la chaîne qui ont conduit à précariser la qualité de vie des locaux au profit d'une dépendance accrue à l'égard des colons. La conservation de la nature n'est qu'un des volets de ce processus de dépossession et de ségrégation spatiale entre *native reserves* et *crown land*¹⁶.

Au Maputaland la première vague de création de réserves naturelles à des fins de conservation de la nature implique de nombreuses expulsions et privations de terres. L'apparition de ces réserves naturelles est motivée par un nouveau courant idéologique « conservationniste » qui a pris conscience des destructions environnementales perpétrées par les colons, tout en reconnaissant que les plus beaux sites naturels ne doivent pas être abandonnés aux populations indigènes. Dès lors, la conservation a pour conséquence, d'abord de protéger la nature et aussi, pour les colons, de se protéger des populations autochtones voisines, avec l'apparition d'espaces de loisirs à fréquentation sélective.

3.2.1. La création des réserves naturelles au Maputaland

3.2.1.1. La conservation de la nature en Afrique Australe

Rodary a soutenu une thèse en 2001 sur « *Les espaces naturels : l'aménagement par la participation* ». Ce travail passionnant comporte un chapitre¹⁷ sur « *Une histoire africaine de la conservation spatiale et autoritaire* ». Nous proposons ici sous forme d'encadré une synthèse de ce chapitre.

¹⁵ A cette époque, la ségrégation est le résultat de courants de pensée hygiénistes et planificateurs très répandus dans le monde occidental.

¹⁶ Terres de la Couronne Britannique.

¹⁷ p 49-107.

L'outil de l'aire naturelle protégée est intimement lié à l'internationalisation des préoccupations environnementales, et de la rencontre de l'Europe colonisatrice avec les tropiques. La dimension coloniale de l'entreprise coloniale se fondait notamment sur une mythologie sociale de recherche de l'Eden, ce lieu utopique devenant géographiquement localisable grâce au développement des explorations (Grove, 1995).

Dans le mouvement d'appropriation des milieux par les colons, la recherche d'un monde sauvage cadrait étroitement avec la croyance en l'absence de sociétés réellement constituées dans ces régions nouvellement colonisées. Sanctifier la nature exotique la réintégra dans l'histoire chrétienne occidentale, et excluait – ou naturalisait – les populations autochtones (Grove, 1989). Edénique ou sauvagement hostile, la nature nouvellement colonisée devait être contrôlée, et ce contrôle se justifiait d'autant mieux que celle-ci était présentée comme vierge.

*La chasse est l'élément central de la pénétration européenne en Afrique Australe. Le gibier constituait une ressource alimentaire majeure pour les colons. La **préservation** de vastes espaces de chasse, à la fin du XIXe siècle, permettait aux Blancs de se réserver l'accès à un gibier traditionnellement dans l'économie de subsistance des Noirs. A la même période, dans les colonies anglaises, une ségrégation raciale de l'espace est mise en place : native reserves pour les Noirs et crown land pour les Blancs.*

*Au début du XXe siècle la chasse de loisirs a peu à peu remplacé la chasse utilitaire. La diminution des ressources en gibier sauvage, et son rôle présumé dans la contamination du bétail domestique a progressivement conduit à passer d'une stratégie de **préservation utilitaire** à une stratégie de **conservation**. La Convention pour la protection de la faune et de la flore en Afrique, réunie en 1933 à Londres, a consacré le passage à la conservation. Le parc national était envisagé comme un Etat dans l'Etat¹⁸, destiné à survivre aux alternances gouvernementales et aux pressions d'éventuels groupes d'intérêts opposés aux mesures de protection de la faune. Enfin, la Convention définissait le tourisme comme objectif prioritaire pour les parcs nationaux. Que l'on parle de préservation ou de conservation, les Noirs restent totalement privés de l'accès aux ressources naturelles. (Rodary, 2001-a)*

On peut constater que le comportement des colons à l'égard des populations locales présente des analogies remarquables. Il y a élimination de ce (et de ceux) qui gênent la colonisation et utilisation de ce qui présente un intérêt économique. (Fritz, 1996) Ainsi on dépossède des groupes humains non-Blancs de leurs terres comme l'on choisit de supprimer des animaux soit disant prédateurs de bétail. En outre le travail des indigènes est utilisé au même titre que la

¹⁸ Affirmation qui renforce son caractère de « territoire ».

richesse émanant d'animaux (comme l'éléphant). On peut affirmer que pour les colons, la nature promise incorpore aussi ses groupes humains qui ne valent guère plus que certains animaux. Ainsi dans les années 40 un ministre sud-africain chargé des affaires indigènes déclarait à propos des *bushmen* : «Ce serait un crime biologique si nous permettions à une race si particulière de disparaître, car c'est une race qui ressemble plus à un babouin que le babouin lui-même [...] Nous les considérons comme une partie de la faune du pays» (Fritz, 1996).

3.2.1.2. La proclamation des réserves de St Lucia

La conservation s'est imposée sur de grands espaces à partir de la localité de St Lucia. La conservation dans le nord du Maputaland a été, en revanche, plus tardive et plus limitée.

Le lac et l'estuaire de St Lucia sont cédés en 1843 par Mpande, un chef Zulu, au gouvernement anglais. Toutefois la colonie anglaise du Natal n'utilise pas ses droits sur cet espace avant 1880. En 1897, *St Lucia Game Reserve* (36 826 ha) est inaugurée par *les Natal Parks, Game and Fish Preservation Board*, la nouvelle agence de conservation du KwaZulu-Natal anglophone. Ce parc, le plus vieux d'Afrique du Sud, comprend le lac St Lucia ainsi qu'une bande large d'un demi mile autour de ses rives.

Dans le même temps, dans l'intérieur des terres, de la canne à sucre est plantée, à côté de l'actuelle ville de Mtubatuba. En 1912 une usine sucrière voit le jour à proximité de la rivière Umfolozi. Une voie de chemin de fer a été construite en 1883, depuis Empangeni, pour exploiter un gisement de charbon voisin. C'est un élément supplémentaire dans la stratégie d'appropriation territoriale de l'espace par les Anglais.

Craignant que l'on empiète sur leur liberté concernant le droit de pêche, les Afrikaners ne voient pas d'un bon œil la création de ce parc à St Lucia. En 1939 est proclamée *St Lucia Park* (12 545 ha) qui comprend l'estuaire et une partie du littoral. Le village de pêcheurs, St Lucia Village, se retrouve donc enclavé dans une zone protégée et les pêcheurs doivent demander l'autorisation au parc pour poursuivre leur activité (comme c'est encore de vigueur encore aujourd'hui). *False Bay Park* (2247 ha) sur les *Western Shores* est créé en 1944. Les trois parcs sont donc contigus. L'arrivée du gouvernement nationaliste à Pretoria en 1948 est perçue par ces Boers comme une sorte de revanche sur les Anglais.

Les espaces non protégés au nord de *St Lucia Park* et à l'est de *St Lucia Game Reserve* font l'objet de nouvelles appropriations, mais cette fois-ci au niveau national. La plupart de ces espaces, composés de prairies ou de forêts, sont devenus des *State Forest* (*Cape Vidal State Forest, Eastern Shores State Forest*). Entre 1956 et 1964, 5000 personnes vivant dans les *Eastern Shores* sont expulsées. Une partie d'entre elles est relogée à Mbazwana. Pourtant, le motif de l'expulsion n'est pas véritablement la conservation de la nature, mais plutôt les

plantations de forêts de pins à usage industriel pour alimenter les usines de pâte à papier. C'est pourquoi aujourd'hui une procédure de *land claim* (revendication foncière) est en cours concernant ce secteur¹⁹. Il est à noter que personne, a priori, n'habite dans la Dukuduku State Forest lors de sa création dans les années 60 (Dominy, 1991). Cette partie sud du Maputaland doit peu à peu s'imposer comme un territoire réservé aux Blancs, partagés entre Anglophones et Afrikaners, une sorte d'annexe du Natal aux confins du Maputaland et du Zululand. La chronologie est sensiblement différente pour le nord du Maputaland.

3.2.1.3. Des tentatives de conservation plus restreintes et plus tardives dans le nord du Maputaland

En 1904, la *Zululand Delimitation Commission* décide de sélectionner des terres du “ grand Zululand²⁰ ” pour les attribuer à des colons Blancs, décision confirmée par le *Land Act* de 1913. La meilleure terre du Maputaland pour l'agriculture est celle qui borde la Pongola River (carte 24). Elle est réservée pour un éventuel peuplement blanc (Turton, 1982 in SPP Reports, 1983). Les Thonga doivent se contenter de la zone peu fertile et irrégulièrement arrosée (en dehors du littoral) entre la Pongola River et la mer. Cette décision reste en fait strictement théorique. Aucun Blanc n'est réellement venu s'installer dans la plaine près de la rivière Pongola. C'est une région extrêmement chaude touchée par un paludisme sévère. D'autre part les Thonga n'ont jamais été chassés et continuent à habiter les lieux. Ce corridor de part et d'autre de la rivière Pongola est défini comme “ State Land ”. Il faut attendre les années d'apartheid pour qu'il soit mis en valeur par le gouvernement avec le projet d'aménagement des Makatini Flats. Ce projet consiste à construire un barrage à Jozini (photo 50), sur la rivière Pongola, pour en réguler ses excès (inondations, sécheresses) et permettre d'avoir une réserve d'eau d'irrigation disponible à tout moment. Un tel projet est une des premières tentatives de développement de l'Ingwavuma Magisterial District²¹.

¹⁹ Cette *Land Claim* a été résolue en l'an 2000, par la commission d'arbitrage des *Land Claim* à Pietermaritzburg. L'expulsion de ces habitants n'était pas le fait des Natal Park Boards mais du DWAF. Ce dernier a donc proposé une compensation financière de 16,5 millions de Rands à partager entre tous les “ claimants ”. Ces derniers ont aussi obtenu 4 ha du World Heritage Site du SLGWP, près du Lake Bhangazi, et ils souhaitent y développer un lodge. Chaque année aura lieu une cérémonie de commémoration à la gloire des ancêtres qui vivaient ici. Les membres de la communauté des Eastern Shores est maintenant très dispersée et cet argent va profiter à des familles habitant à Durban ou à Johannesburg.

²⁰ Selon les colons anglais, le grand Zululand comprend donc le Maputaland, appelé aussi Thongaland.

²¹ Maillage administratif élémentaire de cette partie de territoire

Carte 24 : Le Maputaland durant l'apartheid.

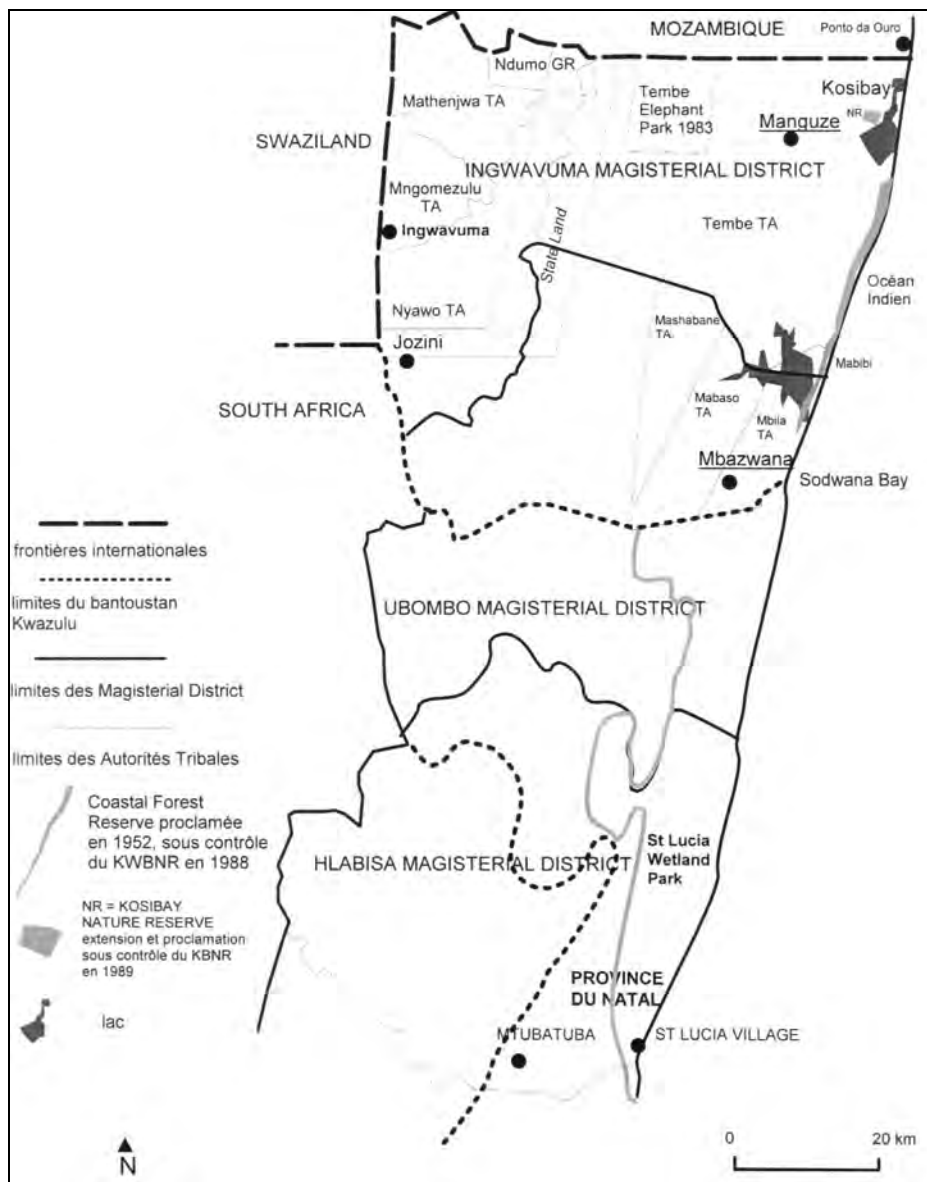


Photo 50 : Le barrage de Jozini, pivot du plan d'irrigation des Makatini Flats

Dans le même temps, des membres des Natal Parks Board, forts de leur expérience de conservation à Hluhluwe et St Lucia, vont créer en 1923 la réserve d'animaux de Ndumo, qui comprend un plan d'expulsion des populations résidentes. Ils font de même en 1952 avec deux réserves naturelles sur le littoral, sans réelle concertation avec les locaux : la réserve naturelle de Kosi Bay, de petite taille, près du lac Nhlanga et la réserve de la Coastal Forest (entre Sodwana et le nord de Mabibi (carte 24). Ces sites sont effectivement parmi les plus attractifs du Maputaland²².

Le reste du Maputaland est habité par des tribus Zulu – Thonga sous le contrôle des chefs traditionnels. Chaque zone tribale appartient à une famille royale officiellement mandatée par le roi Zulu. Elle est divisée en plusieurs arrondissements (*wards*) sous le contrôle d'un Induna²³. Chaque Induna consulte ses sujets et en réfère à l'Amakhosi²⁴ de la tribu. Pour Kosi Bay et Manguzi l'autorité tribale en charge de la gestion politique est la *Tembe Tribal Authority*, très influente²⁵. Dans les centres urbains, le système tribal traditionnel est peu à peu abandonné.

3.2.2. La séparation des populations en ville : Durban et Port Shepstone

3.2.2.1. Rappel sur les politiques ségrégatives urbaines sud-africaines²⁶

A la suite de Gervais-Lambony (1998), une question peut-être posée : *"les politiques ségrégatives en Afrique du Sud ont-elles créé un certain type de ville, définissable par sa structure et son mode de fonctionnement?"* C'est à cette période, entre 1910 et 1940, que vont apparaître quelques grandes "lois fondement" de la ségrégation. En 1913, le Native Land Act, attribue aux Noirs 7.3% du territoire et permet seulement aux Blancs de posséder la terre dans les 92.7% restants. Plus spécifiquement pour les villes, au terme du Natives Act de 1923(Loi sur les Indigènes des villes), *"les Africains ne bénéficiaient pas d'une résidence permanente dans les villes, toutefois une partie des travailleurs des villes jouissaient de facto sinon de jure d'un statut de citoyens"* (Parnell, 1999). Effectivement, quelques rares quartiers, voyaient se constituer une petite bourgeoisie citadine noire (Sophiatown à Johannesburg, District Six au Cap...). Mais la majorité de la population indigène était déjà, de fait, exclue de la ville (ville proprement dite agglomérée à son centre).

Or cette période voit la proportion de Coloureds, d'Indiens et de Noirs dans la population urbaine augmenter inexorablement. *"A la fin des années 1940, même les plus "blanches" des villes sud-africaines (Bloemfontein et Pretoria vieilles capitales des républiques Boers), étaient peuplées en majorité par des non-Blancs. (...) Au vingtième siècle, dans la quasi*

²² Voir les photographies de la première partie.

²³ Un « sous-chef »

²⁴ C'est le sujet direct du roi.

²⁵ Tellement influente que les Anglais rémunéraient les chefs pour qu'ils servent de relais avec la population. Le gouvernement d'apartheid va conserver ce système, ce qui va contribuer à décrédibiliser certains Indunas qui seront vus comme corrompus (AFRA 1990).

²⁶ Tiré du DEA (Guyot, 2000-b)

totalité des villes d'Afrique du Sud se sont développées des zones d'habitat investies par les défavorisés de tous les groupes raciaux. (...) A Durban, par exemple, la majorité des Indiens et des Noirs vivait hors des compounds officiels, dans une zone située immédiatement au-delà du territoire municipal, dans lequel elle ne fut incluse qu'en 1932 (Cato Manor)." (Freund, 1999). Comment l'apartheid, « officialisé en 1948 », va-t-il gérer une structure urbaine déjà bien duale ?

1950 : Group Areas Act, la ségrégation intra- urbaine officialisée.

Elle débute par la destruction des vieux quartiers non-blancs ou mixtes situés dans les grandes villes en position péricentrale : Sophiatown (Johannesburg), District Six (Cape Town), Marabastad (Pretoria)...

"Dans ces quartiers s'était développé une culture citadine forte²⁷ et les terrains étaient souvent privativement possédés par des non-Blancs : ceci suffisait à mettre ces espaces en contradiction avec l'idéologie de l'apartheid qui n'admettait pas l'existence de citadins africains" (Gervais-Lambony, 1999). La destruction de ces quartiers s'est accompagnée d'une grande phase de construction de townships (aux maisons identiques²⁸ disposant du strict minimum) : le South Western Township (SOWETO) en est un exemple. Le Population Registration Act oblige les populations à disposer d'un pass pour se déplacer d'une zone à l'autre. Mais la construction des townships ne sera pas suffisante pour accueillir toute la population désireuse d'aller travailler en ville. On assiste alors au développement des camps de squatters.

Qu'en est-il à Durban, et à Port Shepstone ?

3.2.2.2. Durban, la ségrégation spatiale d'une ville en forte croissance

Après la création de l'Etat Sud-africain en 1910, la ségrégation raciale à Durban suit à peu près la même chronologie qu'ailleurs dans le pays (Gervais-Lambony P., 1997). Les commerçants indiens sont cantonnés dans Grey Street. Ceux qui n'habitent pas à proximité de leurs commerces sont expulsés vers la périphérie, la plupart du temps dans des habitations précaires. On construit pour les Noirs des baraquements pour travailleurs célibataires ou seuls²⁹ mais peu de maisons à vocation familiale. En 1945, Durban possède seulement deux townships municipaux, Chester Ville et Lamontville. Quelques secteurs proches du centre permettent tout de même un droit à la propriété pour les non-Blancs comme à Cato Manor et Clermont ; ces secteurs se sont fortement densifiés après-guerre.

²⁷ Lire à ce propos l'excellent roman d'André BRINK, "Au plus noir de la nuit", Cosmopolite - STOCK, qui raconte (au début) la vie d'un étudiant noir vivant dans ce quartier.

²⁸ Matchbox houses : maisons en boîte d'allumettes.

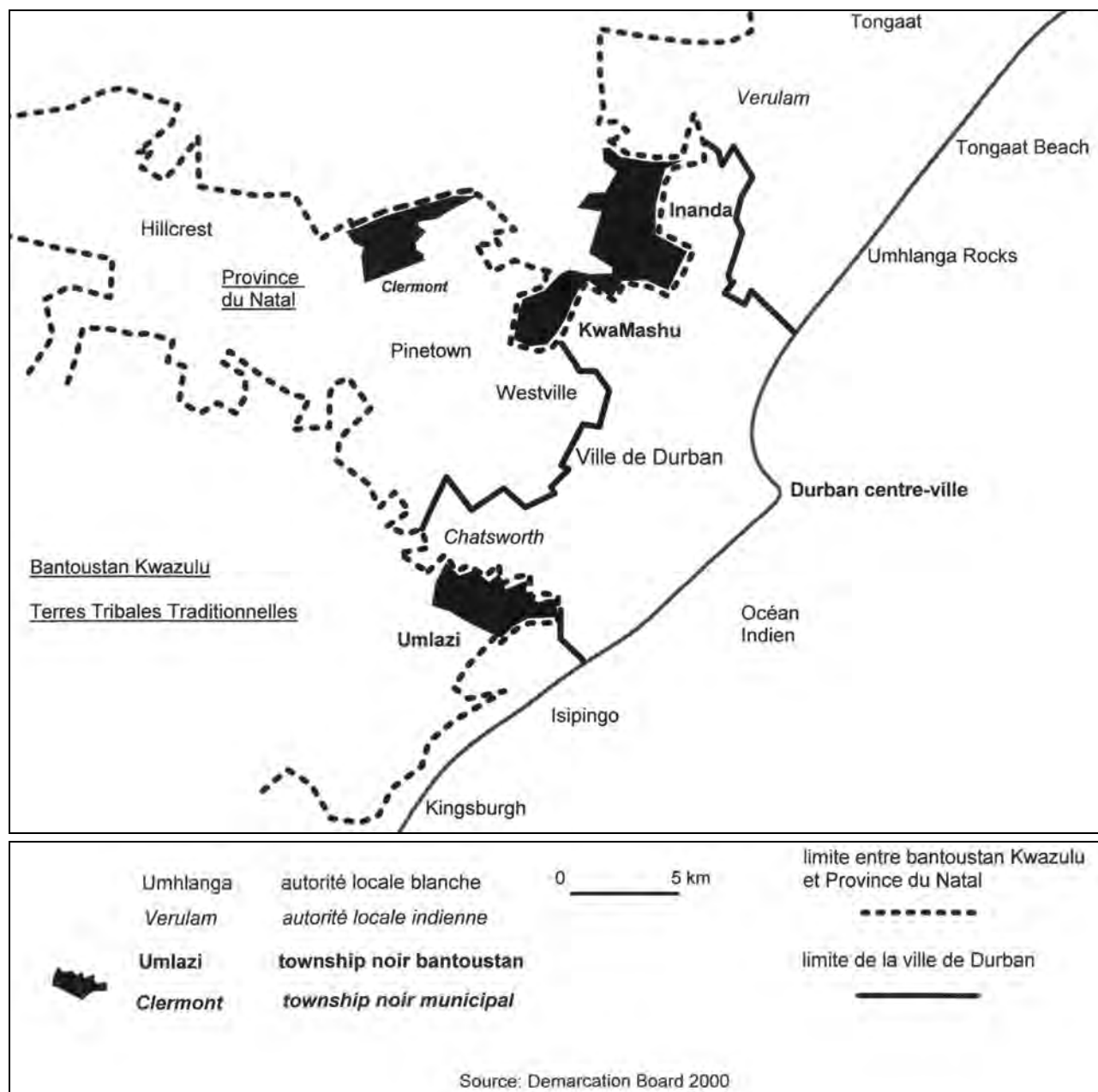
²⁹ Les Hostels

Voici quelques extraits du voyage de J. Weulersse à Durban en juin 1931, qui décrivent très justement une ambiance « d'exclusion à l'anglaise » – et ce bien avant les débuts officiels de l'apartheid « officiel ».

« Dimanche, 11 heures du matin, sur le « Beach », au cœur de la saison d'hiver. La large esplanade qui borde le rivage est couverte d'une foule chatoyante, joyeuse et turbulente ; la plage disparaît sous les maillots de bain multicolores ; les lourds rouleaux de l'Océan Indien déferlent, pacifiques, sous un soleil sans brume, sous un ciel sans brise. (...) Nous sommes en pays anglo-saxon avec d'innombrables « tea rooms » débordants de clients. (...) De cette partie de la ville réservée aux « maîtres », aux heureux de la vie, les indigènes sont exclus ; seuls y sont admis les indispensables serviteurs, les « indigènes de luxe ». Les souples stewards hindous à la peau basanée, au corps mince sous la longue tunique flottante, au visage impassible sous le grand turban blanc, s'affairent autour des tables (...) Mais derrière la colline, sur le versant qui regarde l'Afrique, c'est l'envers du bonheur. De sinistres baraques de ciment nu alignent leurs étages d'alvéoles ; des Noirs drapés dans des couvertures en loque, ou plus misérables encore sous leur défroque européenne, vont et viennent pour tromper leur ennui : les compounds nègres. (...) Chez les Noirs de Durban, plus rien ne subsiste de la vieille organisation tribale, et c'est chez ces « détribalisés » que les syndicats révolutionnaires recrutent leurs adhérents. » L'ami sud-africain qui accompagne Weulersse poursuit : « Que voulez-vous, continue-t-il, après un silence et sur un autre ton, nous recueillons ici les fruits amers de notre politique indigène. Elle devrait être fondée sur la sympathie et la fermeté, et c'est le mépris et la peur qui nous la dictent. La peur du Cafre, vous la trouverez partout, dans tous nos actes, au fond de toutes nos pensées : peur religieuse de voir ce réprouvé de Dieu être notre égal ; (...) peur économique de voir notre standard de vie civilisée abaissé par la concurrence irréductible de la misère du sauvage ; (...) Le prestige blanc, qui suffit à maintenir la paix dans tout le reste de l'Afrique noire, nous l'avons ruiné. Nous ne nous maintenons plus que par la force. Et comment oublier que c'est sur cette terre, en cette ville, que résonna pour la première fois la voix qui devait ébranler l'Empire des Indes... »

La Group Areas Act est mis en place à Durban en 1958 et impose le déplacement de 50% des Indiens et 70% des Noirs de la ville. Comme dans les autres villes sud-africaines cette réorganisation urbaine implique de nombreuses destructions, en particulier des zones grises (racialement mixtes), comme Cato Manor. Même les Indiens n'ont plus le droit de résider à Grey Street, ils peuvent seulement y commercer (Gervais-Lambony, 1997). Les deux grands townships noirs de Durban sont construits en 1958 pour Kwamashu et en 1962 pour Umlazi. Le township indien de Chatsworth s'est développé à partir de 1963. En 1951 la population de Durban est estimée à 500 000 habitants contre à peine 20 000 au début du siècle, et la surface portuaire s'est aussi considérablement étendue. A Port Shepstone, de telles expulsions et reconstructions n'ont pas eu lieu.

Carte 25 : Découpage administratif à Durban durant l'apartheid



3.2.2.3. Port Shepstone, une ségrégation raciale sans township

Les colons de Port Shepstone sont d'origine assez variée. Cela semble conférer à la petite ville une réputation de bourgade libérale et tolérante. Les Anglophones sont responsables de l'ouverture du port (et de sa fermeture à cause de l'ensablement en 1907) et du développement industriel. Des Mauriciens développent les plantations de canne à sucre et la première raffinerie de sucre ouvre à la fin du XIXe siècle (Umzimkulu Sugar Mill en 1898). Des Indiens sont arrivés massivement pour travailler dans les plantations de canne³⁰. Des Norvégiens et des Allemands se sont implantés à Port Shepstone, comme le prouve le nom de

³⁰ C'est exactement le même phénomène que dans le reste du Natal.

Marburg, donné par le révérend Peter Stoppel, en souvenir de sa ville natale en Allemagne. Les tribus Zulus avoisinantes se sont aussi regroupées en autorités tribales distinctes³¹.

Après la fermeture du port en 1907 un pont est construit sur l'Umzimkulu River, pont routier et ferroviaire pour le transit des marchandises par le rail directement vers la zone portuaire de Durban. La gare est installée directement près de la mer. La ligne relie aussi la mine de chaux dans l'intérieur (carte 26). Port Shepstone est donc une ville du train plus que du bateau. C'est aussi depuis sa création un chef-lieu, l'Etat confirmant sa fonction de chef-lieu de Magisterial District.

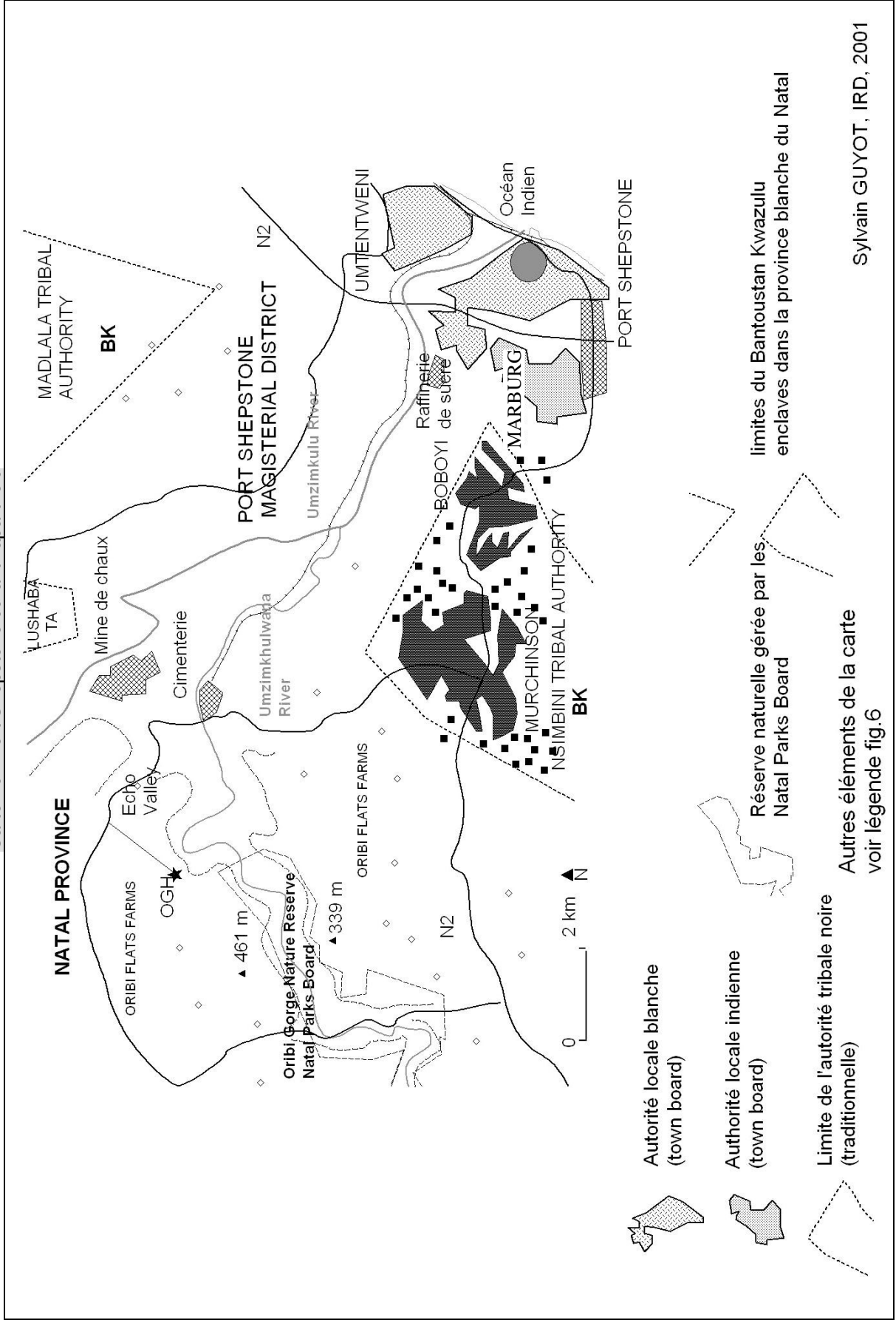
Le Lower Umzimkulu Magisterial District prend le nom de Port Shepstone Magisterial District dans les années 50. Le maillage territorial de l'apartheid relatif pour Port Shepstone³² consiste en cinq éléments distincts. Les espaces sont racialement délimités, comme le veut le Group Areas Act, tout en restant relativement proches les uns des autres, avec d'étroites zones-tampon³³. Sheppie est classée zone " blanche " et dispose d'un Town Board qui lui est propre. Chaque petite ville littorale blanche va ainsi avoir son propre Town Board. Aucune concertation ne va se mettre en place pour créer un plan d'aménagement littoral réfléchi, ce qui explique certains excès en matière d'urbanisation littorale. Sheppie dispose donc des mêmes prérogatives en matière d'aménagement que les autres " villes " voisines. Les Indiens sont cantonnés à Marburg. Le quartier de Merlewood est réservé pour environ 3000 Coloureds. Il n'y a pas de township noir à Port Shepstone, mais une zone densément peuplée de populations africaines à 4 km de la ville enclavée en " terre blanche " (au-delà, l'espace est contrôlé par les fermiers blancs). La gestion de cette zone pose problème, car les chefs traditionnels (Nsimbini Tribal Authority) revendiquent l'extension de leur territoire, sur des terres qui leur appartenaient antérieurement. Ces limites seront officialisées avec la création du bantoustan KwaZulu au début des années 1970.

³¹ Nsimbini, KwaMdadlala...

³² Pour les cartes qui vont suivre il convient pour retrouver la légende du fond de se reporter à la carte 7.

³³ *Buffer zones*

Carte 26 : Port Shepstone durant l'apartheid



3.3. La séparation spatio-politique et ses conséquences urbaines et environnementales : le Grand Apartheid 1970 - 1994

3.3.1. Le bantoustan KwaZulu, la Province blanche du Natal

La politique du Grand Apartheid débute en 1972, pensée par Pretoria dans les années 1960. Elle affirme la création de bantoustans indépendants (Transkei, Bophuthatswana) et de bantoustans autonomes (*self government autonomy*), ces derniers restant liés au gouvernement de Pretoria pour un certain nombre de questions. C'est le cas du bantoustan KwaZulu (carte 2 et 27). Cette création est ambiguë car elle crédibilise l'idée d'un territoire autonome zulu, idée longtemps défendue par les rois, chefs et leaders Zulus. Mangosuthu Gatha Buthelezi³⁴ a donc vu ce bantoustan de manière positive car cela lui confère tous les pouvoirs au sein de ce territoire. Buthelezi prône une coopération critique mais pacifiée avec le gouvernement de Pretoria se démarquant par là des actions violentes conduites par l'ANC. En fait de territoire le bantoustan KwaZulu sera constitué de nombreuses parcelles émiettées³⁵. Le reste de la Province est alors considéré comme territoire « blanc » et conserve le nom de Province du Natal. Nos études de cas sont relatives à des espaces très significatifs de ce découpage. Manguzi est localisé dans un des « morceaux » du bantoustan KwaZulu, St Lucia dans une partie de la Province du Natal. Richards Bay, ville nouvelle créée dans les années 1970, se présente comme un laboratoire du grand apartheid : ses quartiers blancs et indiens font partie de la Province du Natal et le township noir d'Esikhawini est intégré au bantoustan KwaZulu. Le cas de figure est équivalent pour Durban et Port Shepstone, à la différence près que Port Shepstone n'a jamais eu de township formel. Ce redécoupage va dédoubler l'administration territoriale. Ainsi l'agence de conservation des Natal Parks Board est aussi scindée en deux.

³⁴ Le leader de l'IFP. Il sera le Premier Ministre du KwaZulu. Pour un portrait détaillé de Buthelezi et une histoire de l'IFP, voir LAFARGUE, 1992, « Les Zulus et l'Inkatha », *Hérodote* 65-66, p139-147.

³⁵ Entre 1971 et 1976, le nombre de parcelles constitutives du bantoustan KwaZulu passe de 44 à 15 suite au processus de consolidation (SPP Report, 1983).

Carte 27 : Les bantoustans en Afrique du Sud (Houssay-Holzschuch, 1995)



3.3.2. Les conséquences pour le Maputaland. Un espace noir tribal au nord, un espace blanc au sud : deux organisations de conservation, nouvelles créations de réserves et développement touristique (carte 24)

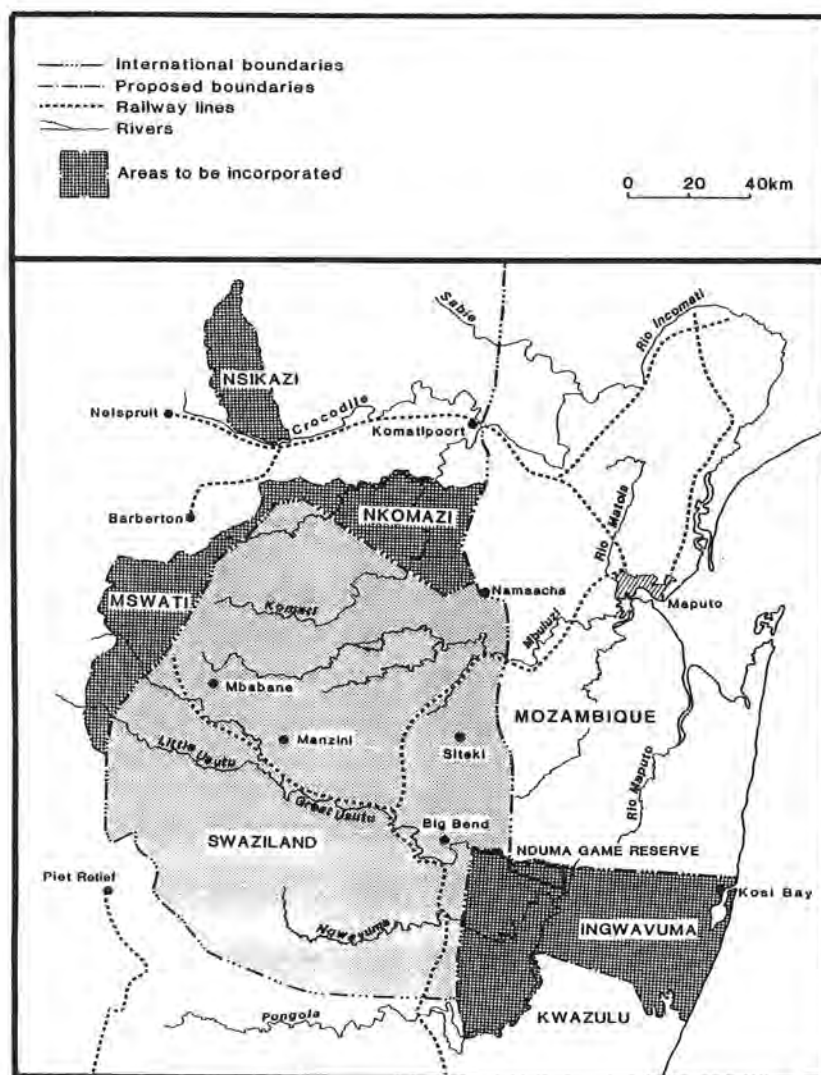
3.3.2.1. La région de Manguzi, l'extrémité stratégique du bantoustan KwaZulu

Le Maputaland est le plus gros morceau d'un seul tenant du bantoustan KwaZulu et comprend l'ensemble de l'Ingwavuma Magisterial District ainsi que la moitié de celui d'Ubombo. Le *State Land* de la Pongola River reste officiellement géré par Pretoria et les deux réserves naturelles par l'organisme provincial de conservation des *Natal Parks Board*. L'Inkatha Zulu s'approprie définitivement et officiellement le Thongaland, symbole d'une domination ethnique achevée.

En 1975, le Mozambique devient indépendant. La guerre civile entre la Renamo et le Frelimo débute presque aussitôt. La frontière mozambico- sud-africaine du Maputaland devient donc éminemment stratégique pour l'Afrique du Sud qui finance et arme la Renamo, le parti anticommuniste. Une base militaire frontalière est renforcée à Ndumo.

En 1978, une polémique éclate : L'Ingwavuma Land Deal. Le gouvernement de Pretoria veut céder l'ensemble du district d'Ingwavuma³⁶ au Swaziland (carte 28).

Carte 28 : L'Ingwavuma Land Deal (d'après A.J. Christopher)



Pretoria a de bonnes relations avec le Royaume du Swaziland. L'Afrique du Sud veut rattacher les minorités de langue Swazi d'Ingwavuma (concentrées dans l'aire tribale Ngomezulu dans les montagnes Lebombo) au Swaziland, suite à la demande historique menée dans ce sens par le roi Swazi. Dans le même temps cette cession de terres donne une opportunité au Swaziland d'avoir un accès à la mer, avec l'éventuelle création d'un port en eau profonde à Kosi Mouth, l'estuaire de Kosi Bay. En fait seuls les membres de l'autorité tribale Ngomezulu sont favorables à un tel "deal". L'Ingwavuma Land Deal fait partie des propositions de la commission Van der Walt chargée de la consolidation des frontières du KwaZulu (SPP Reports, 1983). D'autres raisons peuvent pousser Pretoria à un tel arrangement.

³⁶ Ainsi que le Kangwane au nord et au sud du Swaziland.

Peut-être pourrait-il s'agir d'éviter que le bantoustan KwaZulu contrôle une partie stratégique de la zone frontière avec le Mozambique. Le soutien du Swaziland au combat contre l'ANC est un fait avéré (SPP Reports, 1983). L'Afrique du Sud, en cédant cette zone frontière au Swaziland, éviterait ainsi le départ rapide pour le Mozambique (en raison de la perméabilité de frontière) de terroristes de l'ANC, vite recueillis par leurs compatriotes « idéologiques » du Frelimo. Finalement ce district d'Ingwavuma est plus un souci qu'un atout pour Pretoria.

Imposer une telle décision n'est pas chose aisée. Personne sur le terrain n'a été consulté. M.G. Buthelezi en 1981 prévient Pretoria " qu'il joue avec le feu " (SPP Reports, 1983). Il annonce que le KwaZulu a ses propres plans de développement pour cette zone, basés sur le rapport Tinley – Van Riet. Ce rapport stipule qu'Ingwavuma doit être contrôlée comme une zone de ressources (*resource area*). Pretoria répond qu'en échange le KwaZulu recevra 300 000 ha de terres³⁷ incluant Hluhluwe et Umfolozi Game Reserves, réserves longtemps revendiquées par Buthelezi. Ce dernier persiste dans son opposition véhémente à un tel projet. Il est vite soutenu par la province anglophone du Natal, en particulier par son organisme de conservation, les *Natal Parks Board*. Pour eux, céder un tel territoire au Swaziland serait se priver d'une grande valeur ajoutée en termes d'espaces protégés (Ndumo, Kosi Bay, Coastal Forest Reserve et projets de protection pour Tembe Elephant Park). Même l'administrateur du Natal de l'époque, nommé par Pretoria, Stoffel Botha est opposé à une tel charcutage territorial. L'affaire s'est finalement réglée en cours de justice. Le " deal " sera invalidé le 30 septembre 1982 (SPP Reports, 1983). Ce sont finalement les nationalistes Zulus et les conservationnistes qui l'emportent. Le sous-développement de la région ne semble pas faire l'objet de la même attention.

Peu de temps après, le KwaZulu demande à la Province du Natal de pouvoir assurer lui-même la gestion des réserves naturelles sur son territoire, qui représentent un partie non négligeable de ses ressources potentielles. Les *Natal Parks Board* acceptent à condition qu'une partie de son personnel (expérimenté en conservation) soit réemployé dans le nouvel organisme de conservation. Le *KwaZulu Bureau of Natural Resources* (KZBNR) est alors créé. Il est relié au ministère KwaZulu de l'économie. La volonté du gouvernement KwaZulu de 'conquérir' le champ de la « conservation » ne s'arrête pas là. Il souhaite aussi créer ses propres réserves naturelles. C'est le cas en 1983 avec Tembe Elephant Park (voir Rey, 2001). En 1984, Ndumo Game Reserve passe sous le contrôle du KZBNR. C'est en 1987-1988 que se décide l'extension de la réserve naturelle de Kosi Bay. Cette événement très conflictuel implique les conservationnistes, les chefs traditionnels, les résidents et leurs associations de défense, composées d'intellectuels blancs. Les retombées de cet événement sont importantes pour l'analyse actuelle des conflits spatiaux dans la région de Kosi Bay – Manguzi. En 1988, la Coastal Forest Reserve passe sous le contrôle du KZBNR. Durant le même laps de temps, la situation à St Lucia paraît sensiblement différente.

³⁷ C'est un faux évènement car cette promesse faisait déjà partie des plans de consolidation de 1975.

3.3.2.2. L'ère du “ paradis blanc ” de St Lucia : *St Lucia Republic*

St Lucia fait parti des territoires “ blancs ” du Natal. Le bantoustan KwaZulu, lors de sa création dans les années 1970, ne concerne que les zones à l'ouest de la N2, donc au-delà des grandes plantations de canne à sucre de Mtubatuba. Les années 1955-1980 permettent à des Blancs de vivre entre eux, sans avoir à partager l'espace avec des autochtones soigneusement évacués auparavant³⁸. Un compromis semble avoir été trouvé entre les résidents Afrikaners du village et les autorités anglophones responsables des parcs. Chacun semble y trouver son compte. C'est la période où St Lucia s'ouvre au tourisme domestique, essentiellement Afrikaner (pour la pêche) et Anglophone (pour la visite des réserves). Les premières expériences de camping débutent dans le bush...L'endroit le plus réputé n'est pas précisément dans le parc, mais à Cape Vidal dans une *State Forest*. Depuis 1968, le *Forestry Department* avait permis le développement d'un camping bien primitif (Bruton, 1980) et bien délimité à Cape Vidal. Un accord est donc conclu en juin 1977 (Bruton, 1980) entre le *Forestry Department* et les *Natal Parks Board* qui comprend la co-administration de la zone des Eastern Shores par les deux entités. Cape Vidal devient alors la seule responsabilité des Parks Board. Ceci marque le départ réel du développement de Cape Vidal avec la mise en place d'infrastructures décentes pour les touristes. La grande activité est la pêche. Le 23 février 1979 la réserve marine de St Lucia, sous autorité nationale, est enfin délimitée : 79 Km de long (extension : de 1 Km au sud de Cape Vidal à 11 Km au nord de Sodwana Bay). La gestion de cette réserve sera cependant déléguée aux Natal Parks Board.

Les années 1980 sont marquées par les campagnes de prospection minière et l'occupation, illégale, de la forêt de Dukuduku. Le débat sur l'extraction minière à St Lucia a fait couler beaucoup d'encre³⁹. Dans le même temps le développement de plus en plus soutenu du tourisme domestique à St Lucia a créé des espoirs pour toute une population en quête d'emplois. Peu à peu la forêt de Dukuduku va servir de lieu de résidence à ces populations venues d'ailleurs, et dont certaines vivaient dans les Eastern Shores et dans les environs, 30 ans auparavant. Le problème persiste même si une partie de ce groupe composite (opportuniste en fait) a été relogée entre 1988 et 1992 à Khula Village, dans une zone de la forêt de Dukuduku North, ravagée par les flammes au milieu des années 80 (entretien avec Roger Porter).

A la veille de l'abrogation des lois d'apartheid, en 1990, le petit village de St Lucia, appelé à l'occasion par ses représentants d'extrême droite *St Lucia Republic*⁴⁰, connaît déjà de nouvelles vicissitudes.

En parallèle de ces conflits locaux se déroule une réflexion, au niveau national, sur la possible création d'un Etat-nation Afrikaner⁴¹ en Afrique du Sud. Ces projets sont discutés par des

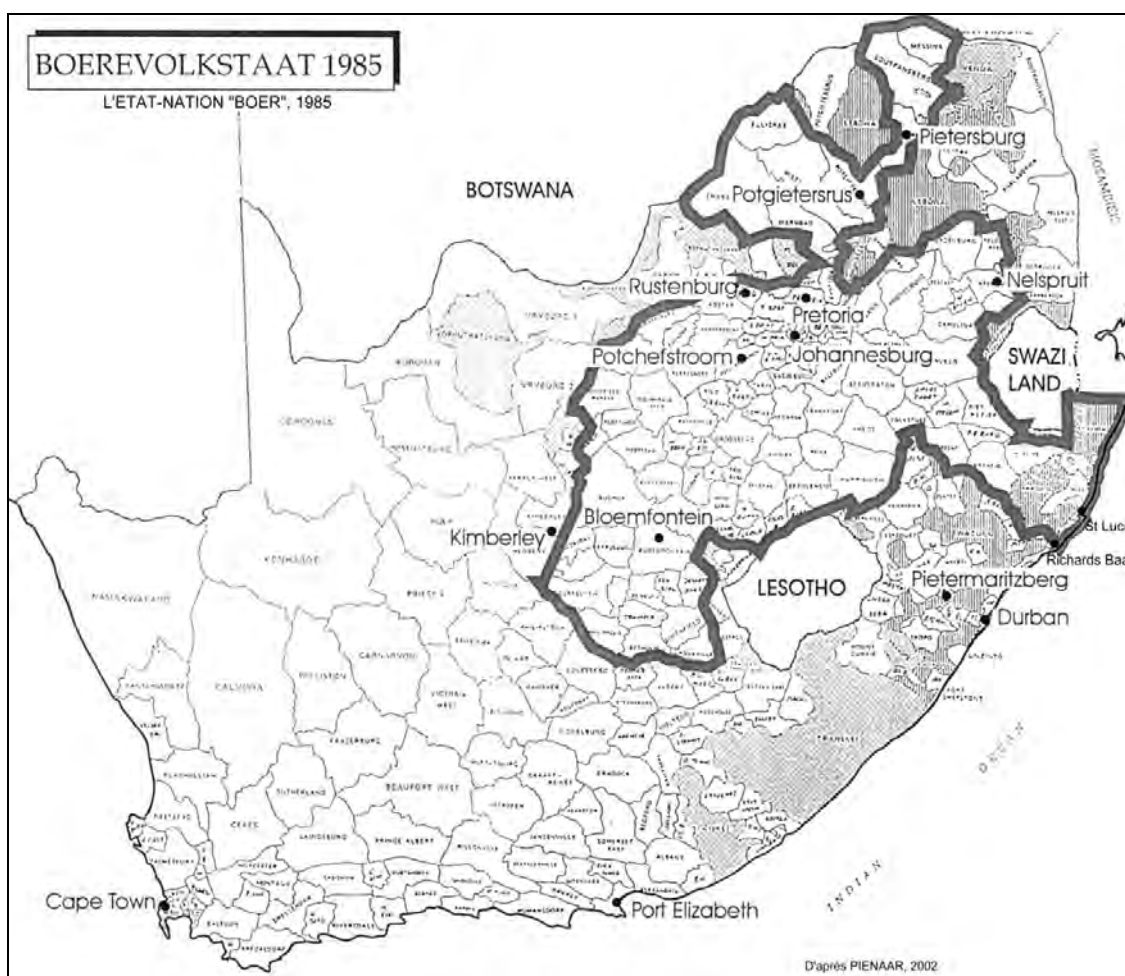
³⁸ Des Eastern Shores.

³⁹ Nous en proposerons une rétrospective.

⁴⁰ C'est une cryptarchie. On renvoie aux travaux sur les territoires non reconnus officiellement et qui jalonnent le monde. (Fumey, 2002).

groupes d'extrémistes afrikaner. Plusieurs projets spontanés voient le jour entre 1985 et 1994 (Pienaar, 2002) puis d'autres seront officialisés en 1994 quand Nelson Mandela, sous prétexte de réconciliation nationale reconnaîtra, pour un temps seulement, la légitimité de tels projets⁴². Les propositions de 1985, *Boerevolkstaat* (carte 29) et de 1990, *Afrikanerland* (carte 30), sont centrés sur le Transvaal et désignent tous les deux St Lucia comme accès à la mer, couplé avec Richards Bay dans la proposition de 1985. Le second projet est d'abord basé sur les circonscriptions où le *Conservative Party* a obtenu soit des sièges soit un fort ralliement aux élections législatives de 1989 (Pienaar, 2002) et ensuite sur des considérations géographiques telles que la localisation des mines ou des zones de fortes précipitations. St Lucia répond à tous ces critères à la fois, et surtout au besoin d'un accès maritime.

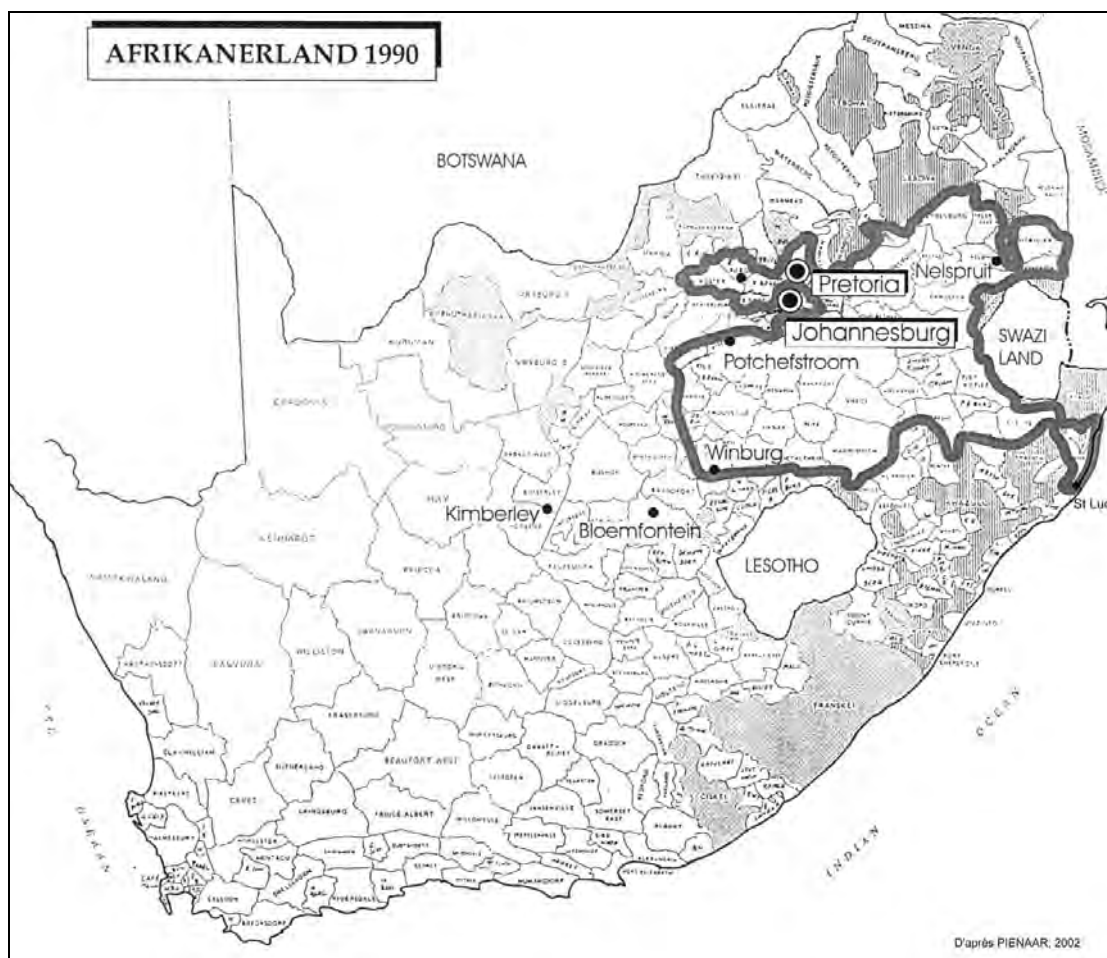
Carte 29 : Projet territorial d'Etat-nation Afrikaner en 1985



⁴¹ Afrikaner Volkstaat ou Afrikanerland

⁴² En effet la constitution de 1996 ne reprendra pas ces dispositions pour prôner une nation unique arc-en-ciel.

Carte 30 : Projet territorial d'Etat-nation Afrikaner en 1990



A Durban comme à Port Shepstone la politique du grand apartheid va créer des problèmes de nature bien différente, car les limites du bantoustan ont été tracées à l'intérieur de la zone urbanisée. A Richards Bay, la création de la ville nouvelle prend acte de ces nouvelles dispositions politiques.

3.3.3. Les conséquences pour les villes de Durban et Port Shepstone et pour la création de Richards Bay

3.3.3.1. Le grand apartheid à Durban

Les townships noirs de Kwamashu et d'Umlazi ont été intégrés dans le bantoustan KwaZulu. D'autres quartiers périurbains se développent à proximité, de manière spontanée, sur des terres tribales. La construction de logements pour les Noirs reprend en 1980, début de la construction du township d'Inanda. Les Indiens voient se développer à leur profit le township de Phoenix dans les années 1970. Les quartiers blancs sont minutieusement séparés des autres zones résidentielles par des buffer-zones, souvent des *open spaces*, dont l'existence avérée est

justifiée par des motifs environnementaux et de qualité de cadre de vie. La population de Durban atteint 2 700 000 habitants dans le milieu des années 1980.

En position péricentrale, le port et la zone industrialo-portuaire se sont étendus jusqu'à encercler des quartiers résidentiels blancs, indiens et coloured, créant de réels dangers pour les populations. Richards Bay, développé à la même époque, ne semble pas d'ailleurs avoir tiré de leçons des erreurs d'aménagement industriel et urbain de la ville de Durban.

3.3.3.2. Richards Bay : un laboratoire du grand apartheid (création dans les années 1970)⁴³

Richards Bay représente une chance formidable pour le gouvernement d'apartheid des années 60, composé d'Afrikaners, de pouvoir contrôler une ouverture sur l'Océan Indien. Durban est un port contrôlé essentiellement par des Anglophones. Richards Bay offre l'ouverture sur la mer tant attendue de l'*Afrikanerland* (Nicholas, 1997). Encore aujourd'hui la majorité de la population blanche de Richards Bay est afrikaner, parfois défavorisée⁴⁴. Dans le même temps, Richards Bay, développé dans les années 1970, n'a pas subi les mêmes dynamiques de ségrégation séculaire (pré apartheid) qui ont caractérisé les autres villes d'Afrique du Sud (notamment Durban et Pietermaritzburg à l'échelle provinciale).

Des espaces immenses de végétation indigène, de vastes aires de terres en friche, le lac Mzingazi, le port minéralier et les multiples « enclaves » industrielles, tels sont les éléments marquant l'arrivée du visiteur à Richards Bay. Quelque peu à l'écart et perdus dans une surabondance de vert, les multiples quartiers résidentiels « indolents » rappellent qu'il s'agit bien d'une ville nouvelle. On relève une impression de calme, presque d'atonie complète, dans l'ensemble de la cité, en plus de la forte image d'étalement et de platitude qu'elle offre. Plus avant, l'africanisation poussée du centre-ville, encore peu animé, pousse à s'interroger sur « l'urbanité » de la communauté noire. Où donc réside-t-elle ? La ville, elle, est présentée

⁴³ Cette partie est tirée de l'article sur Richards Bay référencé (Guyot, Folio, Lamy, 2001)

⁴⁴ Richards Bay a attiré de nombreuses populations Afrikaner du Transvaal et de l'Orange Free State à la recherche d'emplois, dont de nombreux « petits Blancs » ou « pauvres Blancs ». Jusqu'en 1999, il y a un camp de « *White squatters* » à Richards Bay (Guyot, 1998-a). En annexe n°5 – photographies d'acteurs – se trouve la photographie d'une des représentantes de cette « communauté ».

A Richards Bay, ces gens survivent en gardant les voitures sur le parking du Spar ou grâce à la solidarité du Rotary Club. Ils ont été relogés dans le camping municipal.

La question des « petits Blancs » est une réalité en Afrique du Sud qui ne peut être occultée (Guillaume & Teppo, 2002). Déjà Jacques Weulersse en 1931, lors de son séjour près de Knysna dans la Province du Cap, en faisait part. Voici quelques extraits de la rencontre de ce géographe avec des pauvres Blancs, dans le train qui le conduit au Cap. « *Un homme aux cheveux roux, d'une quarantaine d'années, grand et fort, mais dont la puissante charpente a l'air d'être brisée, avachie ; sa figure est hâve et dans ses yeux creux erre le veule regard, la lumière éteinte de ceux pour qui la misère est devenue la compagne acceptée de toutes les heures du jour. Sa femme, une ample Flamande, bouffie de graisse malsaine, aux cheveux déteints, laisse voir, indifférente et morne, aux deux bouts d'une camisole rose, sa poitrine aux seins morts et ses jambes à varices. (...) La misère quand elle les frappe (les Blancs), reprend toute son âpre saveur ; elle semble un fait contre nature, une monstruosité, un crime de haute trahison contre la race ; pis même, une injure personnelle au prestige et à la dignité de tous les Blancs.* » Puis il continue son trajet dans le wagon restaurant en face d'un vieil anglais qui lui dit : « *Voyez les « Nationalistes » : ce sont ceux-là qui nous gouvernent* », me dit-il, noyant son rire de mépris dans un grand verre de vin rouge. »

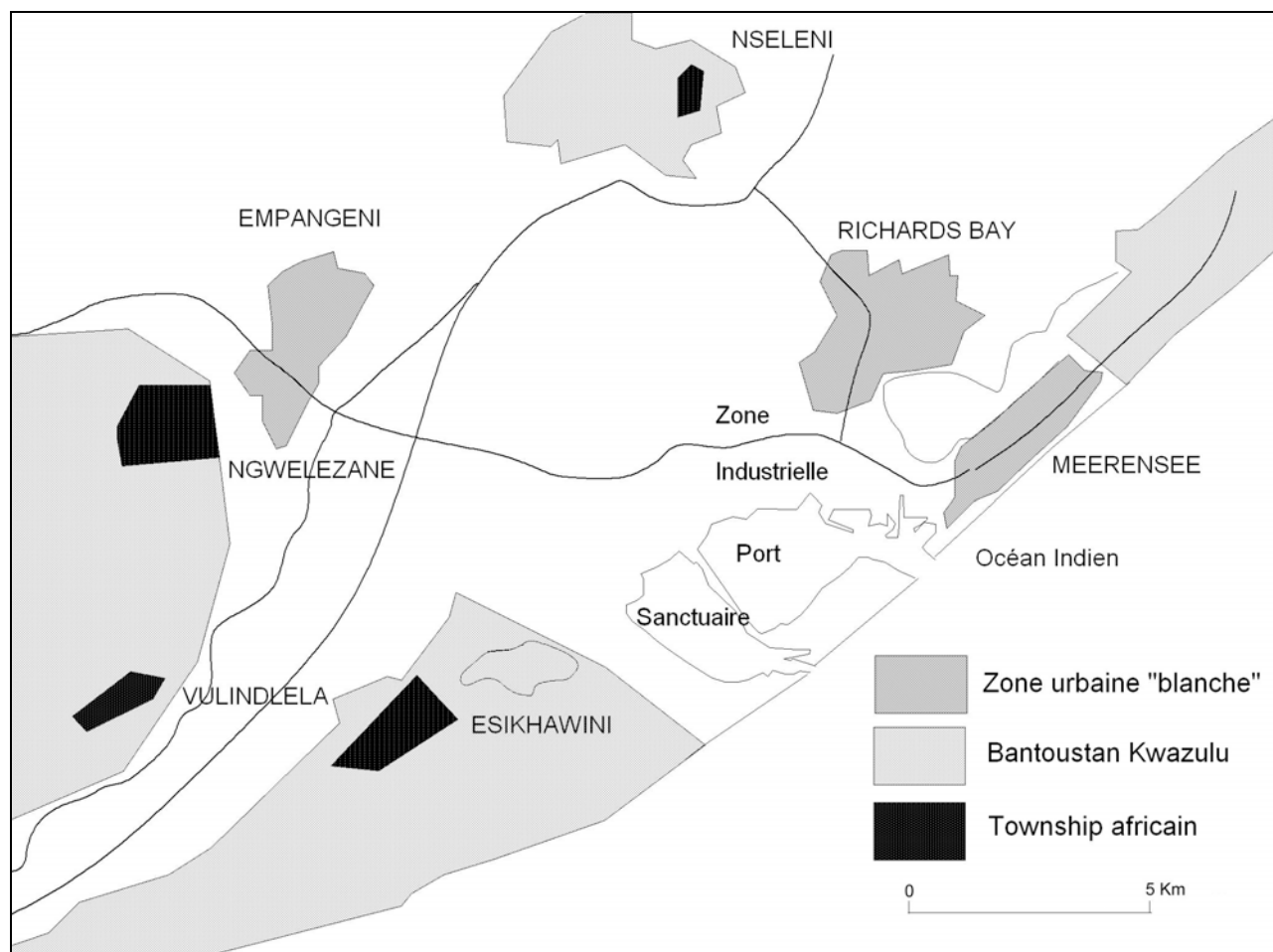
comme blanche, afrikaner, verdoyante et balnéaire. Pourtant, les immenses townships⁴⁵ bantous (Esikhawini, Nseleni...) situés à une vingtaine de kilomètres à l'intérieur des terres, brisent cette image par leur niveau de pauvreté.

A tous points de vue, Richards Bay, par sa qualité de ville nouvelle (le véritable décollage démographique date en fait des années 1970), peut encore se targuer d'être un véritable modèle de la ville d'apartheid, combinant tous les canons de cette idéologie : zonage spatial, ségrégation raciale...

Les townships de « l'Urbanisation déplacée » (Esikhawini, Nseleni, Ngwelezane et Vulindlela, carte 31), sont localisés dans les anciennes terres du « KwaZulu » et représentent au sein de la micro région de simples cités dortoirs périphériques, dépendantes des emplois et rémunérations des deux villes-centres (Richards Bay et Empangeni). Ces dernières sont implantées sur les anciennes terres du Natal blanc. Elles ont fait l'objet d'importants investissements en infrastructures et activités. Elles représentent les pôles d'emplois industriels en même temps que les centres tertiaires dominants. Les townships, eux, restent distants et très peu inscrits dans les « consciences » blanches, tandis que l'effet d'entraînement de l'hinterland rural par Richards Bay demeure mitigé. Le tout conditionne le flot immense de migrations pendulaires des townships noirs, et la vision d'un territoire à « deux vitesses », à double système spatial effectif.

⁴⁵ « Township » : quartier formel noir, indien et métis aux abords des villes sud-africaines sur la base de la politique de ségrégation raciale (Apartheid). Le terme est progressivement devenu usité pour avaliser les seuls quartiers noirs en relation avec leur aspect quantitatif et la culture de violence qui s'y est développée. Certains d'entre eux (Mdantsane, Soweto, Umlazi...) ont pris la dimension de véritables métropoles. Sous l'apartheid, les travailleurs noirs rentraient au terme de leurs journées dans ces banlieues éloignées après avoir travaillé au service de leurs employeurs blancs. Gérés indépendamment pendant longtemps, ils ont officiellement été rattachés (dans la majorité des cas...) aux villes blanches -dont ils dépendent directement- depuis les élections locales de 1996 (au Natal...), faisant suite à la démocratisation du pays et l'avènement de Nelson Mandela en 1994. Voir aussi la définition de Marianne Morange.

Carte 31 : Richards Bay durant l'apartheid



La même ségrégation ethnique a ainsi été appliquée avec force à Richards Bay en dépit de son avènement tardif. Pourtant, contrairement à d'autres municipalités urbaines nationales, Richards Bay ne possède pas de townships péricentraux constitués avant l'ère apartheid (ère ségrégative). On peut citer ici Ladysmith avec le township de Steadville près du CBD et ceux de Madadeni et Ozizweni sur les terres de l'ex-bantoustan, ou encore Durban où les quartiers noirs centraux de Clermont et Lamontville recherchent une meilleure localisation que les Kwamashu et Umlazi périphériques). A Port Shepstone, cette période n'est pas associée à la construction de townships. La localisation péricentrale de la population noire est, en revanche, bien réelle.

3.3.3.3. Port Shepstone : le bantoustan KwaZulu enclavé dans la Province du Natal

La politique du Grand Apartheid initiée dans les années 1965-70 conditionne l'incorporation des "villages" de Boboyi et de Murchinson dans le bantoustan KwaZulu (carte 26), géré directement par Ulundi en s'appuyant sur les chefs traditionnels. Seul un petit budget est dédié au développement par le bantoustan. Par conséquent, l'implantation des services de base n'est pas généralisée. Marburg, le quartier indien, fait partie des quatre municipalités indiennes déclarées au KwaZulu-Natal.

L'apartheid est moins vivement ressenti à Port Shepstone qu'ailleurs car les différents lieux ségrégués restent assez proches les uns des autres⁴⁶, bien reliés par la N2. La plage (au niveau de Sheppie uniquement) n'est pas réservée à un groupe en particulier, ce qui va d'ailleurs attiser un mouvement de protestation de la part des Blancs au début des années 80 " qui en ont assez de ces *Kaffirs* qui salissent la *tidal pool* et qui molestent les jeunes filles " (*South Coast Herald*, mai 1984). La dernière période d'apartheid⁴⁷ va toutefois imposer une modification du découpage territorial pour tenter d'intégrer tous ces espaces gérés séparément. Chaque province est divisée en régions de gestion spatiale intégrée en termes de fourniture de services de base : " KwaZulu and Natal Joint Services Board ". Port Shepstone est le chef-lieu de la région Southern Natal. Il s'agit de la seule structure territoriale de gestion commune (bantoustan, terres blanches) avant les premières élections démocratiques de 1994.

⁴⁶ La partie commerçante du CBD est toujours restée multiraciale.

⁴⁷ Ou *orderly apartheid*. Elle correspond aussi à la déclaration de l'état d'urgence en 1985.

3.4. Le temps de l'agrégation spatiale : la réforme des maillages territoriaux post-apartheid 1994-2000

Quels sont les grands changements de la période post-apartheid ?

La majorité des populations non-blanches doit faire face aux mêmes conditions de pauvreté, et la liberté de circulation souvent ne fait que rajouter à la tentation d'un monde de lucre, souvent si proche. Certes, une bourgeoisie de couleur noire et métisse (rejoignant l'indienne qui s'était formée avant), accède maintenant à des postes de responsabilité et s'enrichit vite, mais son effectif reste faible. Certains Blancs aisés, eux, sont les seuls à dire que "oui" : "tout a changé !". Ils ne sont plus en sécurité dans leurs quartiers, ils doivent faire face à la criminalité et leurs enfants, à cause de *l'affirmative action*⁴⁸, n'accèdent plus aux mêmes emplois qu'avant. C'est pourquoi ils se retranchent chez eux, avec au minimum, un système de protection privé de type *armed response* ou plus, un système de bouclage du quartier avec une seule voie d'accès et un garde qui demande un *pass* pour rentrer (il faut montrer patte blanche). Ne se crée-t-il pas une nouvelle forme de ségrégation à l'envers, les murs de la honte ne vont-ils pas maintenant protéger des regards envieux les villas des riches blancs ? Les réformes territoriales au niveau local peuvent-elles renverser ces dynamiques ?

Avant la promulgation de la constitution sud-africaine en 1996, un système provisoire de découpage et de gestion territoriale est mis en place au niveau local.

3.4.1. La réforme de transition 1994-2000 : conséquences politiques

Suite aux élections démocratiques de 1994, les priorités nationales relatives au développement changent radicalement. Le RDP (*Reconstruction and Development Programme*) admet enfin que le partage équitable et la prospérité doivent exister pour tous et spécialement dans les zones rurales sous-développées, caractéristiques du Maputaland. La politique des bantoustans est officiellement abandonnée, au grand dam de certains membres de l'Inkatha Freedom Party. Il faut donc redéfinir tous les découpages d'Afrique du Sud aux niveaux provincial, régional et local. Ce travail est confié au Demarcation Board.

3.4.1.1. Le cas particulier de Manguzi

. Au niveau provincial, le Maputaland est reconnu comme faisant partie de la province du KwaZulu-Natal. Au niveau régional⁴⁹ sont créés les *Regional Councils* qui sont une émanation des anciens RSCs. Kosi Bay et Manguzi sont localisés dans l'Uthungulu Regional

⁴⁸ C'est la discrimination positive qui a compétence égale privilégie un candidat noir. Les Indiens face à cela disent qu'il n'étaient pas assez blancs avant et que maintenant ils ne sont pas assez noirs.

⁴⁹ Qui est un niveau sub-provincial en fait.

Council basé à Richards Bay. Les élections ont eu lieu en juin 1996⁵⁰. Au niveau local, les zones rurales ne sont pas concernées par une municipalité. Le conseil régional s'occupe de la fourniture des services et de la promotion du tourisme. Pourtant le pouvoir local rural (au KwaZulu-Natal) est conservé par les chefs traditionnels. Ainsi " dans son fief du KwaZulu-Natal, l'IFP avait également obtenu que, dans toutes les zones sous juridiction traditionnelle, la chefferie soit la seule structure locale de premier niveau, excluant par là même la création d'institutions élues " (Crouzel, 1999). La Tembe Tribal Authority reste donc maîtresse du jeu local.

De manière concomitante, les organismes de conservation du KwaZulu et du Natal décident de s'unifier pour ne former qu'une seule organisation, les KwaZulu Natal Nature Conservation Services, KZNNCS. Un des objectifs de cette organisation est de faire participer plus fortement les communautés de résidents à la gestion des espaces protégés. Tous ces nouveaux organismes de gestion ont un caractère transitoire et ont été consolidés en l'an 2000.

3.4.1.2. Les TLC : St Lucia, Richards Bay, Port Shepstone

Les TLC sont créés au niveau urbain. Ils gèrent en général un territoire municipal fait d'une agrégation d'espaces résidentiels multiethniques.

a- St Lucia forme un Transitional Local Council à part entière.

St Lucia est en 1995 un *Transitional Local Council* (n°52), et va conserver strictement ses anciennes limites. Inyala Mtubatuba forme un autre TLC. Le maire élu de St Lucia, entre 1996 et 2000, s'appelle Arrie Viviers. Il est sympathisant du *Conservative Party*, parti d'extrême droite, dont l'AWB (*Afrikaner Weerstandsbeweging*) d'Eugène Terreblanche a longtemps constitué le bras armé. L'équipe municipale est très compacte (il n'y a que 500 électeurs à St Lucia) et l'administration, réduite à 3 personnes, est dirigée par Gerrie Swann, le *Town Clerk*. Le maire est plus un *businessman* local, propriétaire d'un *Backpackers*⁵¹ et de logements pour les touristes, qu'un politique au service de tous. Un système clientéliste se met en place, pour les marchés publics et les ventes privées. G. Swann n'a pas de personnel municipal et sous-traite tous les services indispensables au fonctionnement du village, ce qui est une occasion supplémentaire pour favoriser le clientélisme. En 1998, la localité, sous l'impulsion de son maire, a même voulu se déclarer entreprise privée, à l'image de la très médiatique Orania de la Province du Cap du Nord.

Suite aux changements intervenus en Afrique du Sud, St Lucia s'ouvre au tourisme international, en quête de grands espaces sauvages et d'isolement. Or St Lucia n'est pas forcément préparé à ce type de tourisme plus exigeant et plus progressiste. Que penser par exemple de cet événement : on rapporte que deux familles noires, de la Province du Nord, se

⁵⁰ Au lieu de novembre 1995 dans le reste du pays en raison des violences entre l'IFP et l'ANC au KwaZulu-Natal.

⁵¹ C'est une auberge de jeunesse.

seraient fait “refouler” en avril 1999 de plusieurs logements pour touristes (IBAMBENI fq2000). St Lucia a une réelle réputation de racisme. Plus récemment, le 3 octobre 2000, à 16h25 sur SAFM Stéréo, lors d’une interview Mrs Kathy Govender⁵², *KZN Human Rights Commissioner*, a déclaré “*A special committee has been set up to monitor racism at St Lucia. This was announced at the signing of the declaration against racism. Mike Mabuyakhulu, KZN MEC Minister for Economic Affairs and Tourism, has warned business people in the area that their trading licences could be withdrawn if they discriminate against black people.*” Effectivement un plaidoyer contre le racisme a été signé au printemps 2000 lors de la déclaration du GSLWP comme Patrimoine Mondial de l’Humanité, entre la municipalité, les business locaux et M. Mabuyakhulu...Il reste à le mettre en pratique.

Arrie Viviers ne s’est pas représenté pas aux élections du 5 décembre 2000. Il a pris sa retraite, depuis, sur sa ferme de Hluhluwe. On rapporte⁵³ que certains opérateurs touristiques effrayés devant les changements à venir seraient partis dans son sillage.

b- Richards Bay TLC : l’agrégation avec le township d’Esikhawini

Le TLC (*Transitional Local Council*) de Richards Bay a certes inclus les townships d’Esikhawini, de Nseleni et de Vulindlela (carte 32), en juin 1996, date des premières élections démocratiques au niveau municipal. La ville d’Empangeni a dérogé à la clause d’amalgame et a constitué son propre TLC (dont la gérance s’étend au petit township de Ngwelezane). Plus grave, un litige a opposé, lors de ces élections municipales, l’ensemble des terres tribales proches de l’ancien bantoustan zulu (sous juridiction de l’Amakhosi -les chefs tribaux-) aux municipalités respectives, aboutissant à l’exclusion administrative *stricto sensu* des premiers nommés⁵⁴. L’*Ingonyama Trust* qui consacre cette politique de gestion duale a certes été amendé en 1997 (autorisant ainsi *de jure* l’accès au sol des chefferies pour le pourvoi en services et équipements, notamment dans les zones informelles « urbaines ») ; toutefois, dans les faits, les ententes préalables avec les chefs restent toujours délicates et le statu quo a perduré...

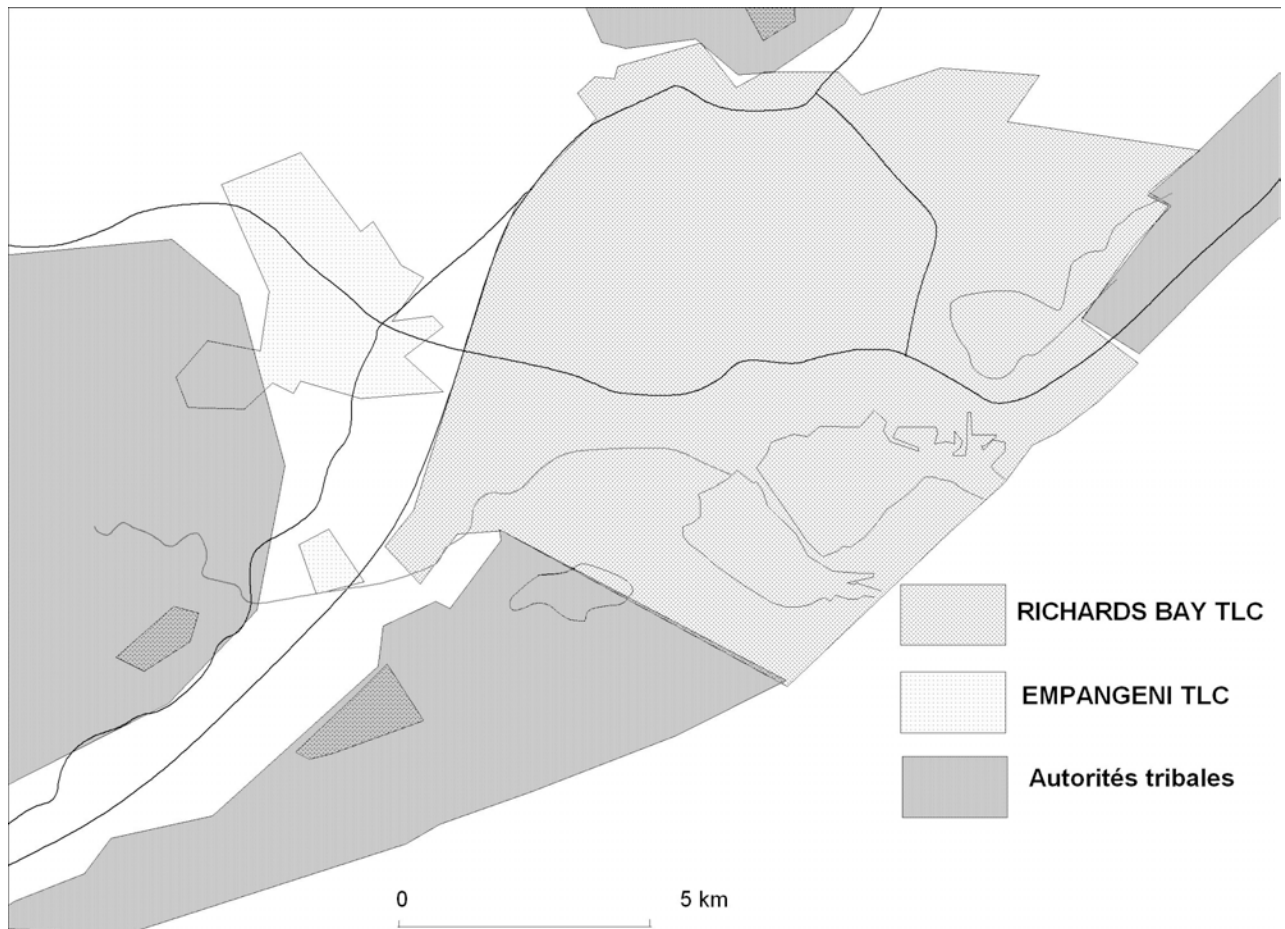
Richards Bay s’impose aussi comme le chef-lieu du conseil régional de l’Uthungulu, qui sera dirigé par un maire IFP. En revanche, le maire de Richards Bay TLC est un ANC, E. Mbatha, originaire du township d’Esikhawini. Le niveau des infrastructures de ce dernier seront considérablement améliorées en cinq ans. A Port Shepstone l’intégration des zones africaines se fait plus difficilement.

⁵² Information aimablement communiquée par Benoît Rey.

⁵³ Geof Gogzell (Hlanganani Tourism Association), Charl Koen (opérateur touristique), Garion (St Lucia Information). Nous n’avons pu vérifier leurs dires.

⁵⁴ Nous développons ces aspects dans le chapitre 7.

Carte 32 : Richards Bay durant la période de transition



c- Port Shepstone TLC : l'impossibilité d'intégrer les zones périurbaines de Boboyi et Murchinson

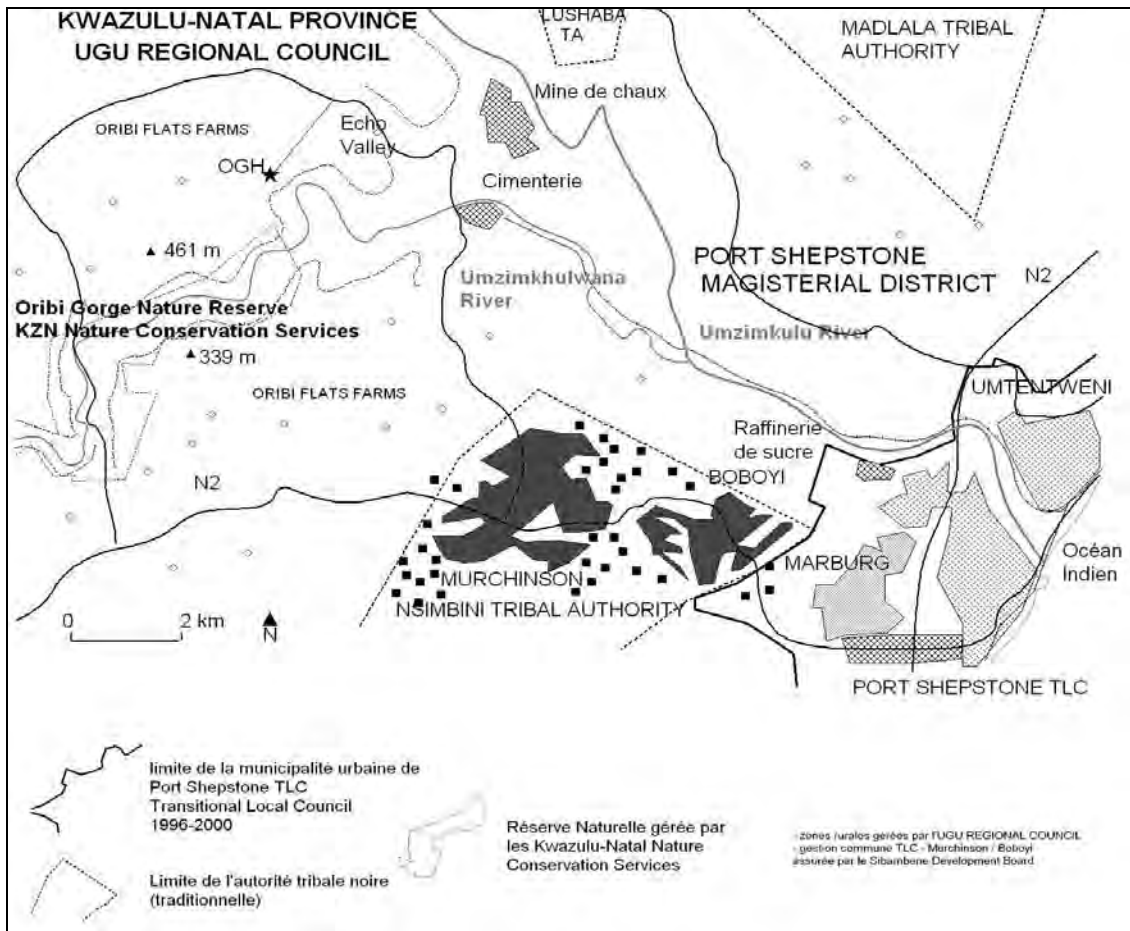
Port Shepstone est retenu par le Demarcation Board comme chef-lieu de TLC (Transitional Local Council, carte 33). L'objectif est d'agrégier toutes les petites autorités blanches des villes littorales qui fonctionnaient séparément jusque là, en se faisant d'ailleurs concurrence sur le plan touristique. Toutefois chaque ville moyenne de l'Hibiscus Coast exige aussi d'être chef-lieu de TLC. Margate aura donc son TLC, Hibberdene de même, ainsi que Port Edward (Umtamvuma TLC) ainsi que Southbroom (Impenjati/ Southbroom TLC). Port Shepstone regroupe ainsi South Port, Anerley, Sea Park, Umtentweni, Sheppie et Oslo Beach. Dans les mêmes limites vont aussi s'ajouter les zones indienne de Marburg et coloured de Merlewood. Le Demarcation Board, suivant de près les nouveaux principes d'équité spatiale du RDP, propose que Murchinson et Boboyi soient intégrées dans la TLC pour 'diffuser' le développement et l'accès aux services élémentaires. L'autorité Tribale de Nsimbini a refusé cette incorporation (Harrison & Naidoo, 2000). Elle sait pertinemment que l'ANC sera majoritaire aux élections et que donc elle y perdra son pouvoir. Ce refus suit la logique provinciale de refus de gouvernement local pour les zones tribales- rurales.

Un autre moyen est trouvé pour faire bénéficier des services de base cette zone densément peuplée. Il s'agit du **Sibambene Development Board** qui associe des représentants élus de la nouvelle TLC, des chefs traditionnels et d'autres représentants des communautés (Harrison & Naidoo, 2000). Une nouvelle "gouvernance" contournant le processus électif est trouvée pour enfin faire bénéficier du développement à ceux qui en ont le plus besoin ! Le maire élu de la TLC est effectivement ANC : 'DD' Naidoo (le vote indien est majoritairement ANC à Port Shepstone). La première priorité du comité sera d'assurer la fourniture d'eau potable. Le niveau territorial en charge du développement rural est le Regional Council. La partie sud du KwaZulu-Natal est regroupée dans l'UGU Regional Council dont le siège est à Port Shepstone, ce qui confirme une fois encore son statut de chef-lieu. L'UGU est en charge du développement des zones rurales défavorisées et tente de coordonner son action avec le Sibambene Development Board. A Durban le niveau régional et municipal sont réunis dans la même entité municipale.

d- La municipalité métropolitaine de transition de Durban

Après 1996 et de longs débats, l'espace ségrégué de Durban est recomposé puis séparé en six municipalités de transition (North, North Central, South Central, South, Outer West, Inner West) permettant de relier sous une même juridiction des zones à niveaux de développement très différenciés : quartiers résidentiels blancs, townships noirs, camps de squatters. Les nouvelles entités municipales composites posent d'ailleurs des problèmes importants comme la difficulté de mise en œuvre de politiques publiques redistributives (carte 34). Le nouveau découpage de l'an 2000 va proposer une nouvelle stratégie plus unificatrice.

Carte 33 : Port Shepstone durant la période de transition [LEGENDE MANQUANTE, C.F. CARTE 7]



Carte 34 : Découpage administratif à Durban durant la période de transition 1995-2000



3.4.2. Le découpage « définitif » de l'an 2000

Le Demarcation Board, sous la présidence du Dr Michael Sutcliffe, s'est réuni entre 1998 et 2000 pour mettre au point les nouvelles limites des municipalités et des districts dont la philosophie d'agrégation urbain - rural a déjà été explicitée en première partie. Nous nous contenterons d'en présenter les conséquences politiques et stratégiques pour nos études de cas.

3.4.2.1. Les conséquences pour Manguzi et St Lucia, la création du Greater St Lucia Wetland Parc (carte 20)

a- Manguzi

En dehors des limites de la réserve naturelle de Kosi Bay, Manguzi est gérée au niveau local par une nouvelle municipalité (KZ 271⁵⁵) élue qui comprend 50% de conseillers élus par arrondissements (12 arrondissements ici) et 50% élus proportionnellement. Le maire, M. Ntuli est IFP.



Photo 51 : le blason de la nouvelle municipalité

⁵⁵ Du nom "Umhlabuyalingana Municipality".

L'autorité tribale Tembe est toujours 'traditionnellement' responsable de l'ensemble de la zone avec son maillage d'arrondissements et ses Indunas. Comment vont se compléter, se détruire ou s'opposer nouveau pouvoir élu et pouvoir traditionnel ?

b- St Lucia

St Lucia est maintenant rattachée à Mtubatuba.

Cette nouvelle municipalité comprend 5 *wards*⁵⁶. St Lucia est rattachée à Dukuduku South et à Monzi dans le ward n°4. Le village de Khula est intégré dans le ward n°3. Ainsi St Lucia est maintenant confrontée au problème de « jouer le jeu de la nouvelle Afrique du Sud », c'est à dire de la nouvelle équité territoriale. Pour la première fois, et il aura fallu attendre l'ultime fin du XXe siècle, St Lucia sort de son statut d'enclave pour enfin intégrer la réalité de son territoire avoisinant. Le conseiller du Ward de St Lucia - Dukuduku South est un élu de l'IFP, mais un Blanc, JL Kloppers. C'est la première qu'il entre en politique et passe pour ne pas s'être " corrompu " avec la précédente équipe. Le renouvellement est intégral.

Ensuite c'est depuis Mtubatuba que seront gérés les services municipaux de St Lucia.

Il y a donc 10 conseillers en tout. Le nouveau maire s'appelle Chris Swartz, un *Coloured*, de l'IFP (cf. **tableau statistique, en annexe n°6** pour les résultats).

c- La nouvelle municipalité de District

Le *Régional Council* est remplacé par une municipalité de district. Celui-ci va cumuler les pouvoirs des deux anciens niveaux existants, en plus grande concertation avec les municipalités. D'ailleurs 60% des élus du DC sont nommés par les municipalités, et les 40% restants sont élus sur scrutin de liste à la proportionnelle. L'IFP est aussi la grande gagnante du DC 27. Le nouveau parc, lui, sera géré de manière différente.

d- Le nouveau parc national, GSLWP

Toutes les pièces du puzzle (les différents parcs et les forêts d'Etat) ont été réunies pour ne former qu'un seul grand parc : le Greater St Lucia Wetland Park, s'étendant de Mapelane jusqu'à Kosi Bay à la frontière du Mozambique (carte 20).

Un double effort administratif vient officialiser et renforcer ce dispositif. D'abord il s'agit de la *Lubombo Spatial Development Initiative*, qui est financée par le gouvernement pour améliorer les infrastructures de transport entre St Lucia et le Mozambique et pour développer des pôles de développement écotouristique reliés au nouveau grand parc (favoriser l'émergence d'un corridor environnemental et touristique). Puis une nouvelle autorité nationale est mise en place, composée d'un directoire nommé par le gouvernement : Andrew

⁵⁶ Traduire le mot *ward* par arrondissement.

Zaloumis, le directeur de la LSDI, le responsable des KZN Wildlife pour le GSLWP⁵⁷ et le ministre du tourisme de la Province du KwaZulu-Natal⁵⁸. Son objectif est de gérer ce grand espace littoral protégé : une nouvelle route à la lisière ouest du parc, des pôles de développement touristique et des zones de plus stricte *conservation*.

Ce parc regroupe d'ailleurs dans toute sa partie nord (région du Maputaland) des zones qui étaient sous juridiction du bantoustan du KwaZulu. La réserve de Kosi Bay était gérée par le *KwaZulu Bureau of Natural Resources*. C'est seulement depuis 1997 et réellement depuis la rentrée 2001 que les deux organisations de gestion des parcs, NPB et KBNR, sont totalement fondues en une seule grande organisation les KZN Wildlife.

Avec le nouveau découpage les parcs sont intégrés dans un type de gouvernement local : les DMA. Les District Management Area englobent les zones du territoire sud-africain à faible densité de population ou les parcs et réserves de grande étendue. Ces espaces sont directement gérés à l'échelon local par le District Council, par le biais d'un représentant élu des parcs siégeant aux conseils de Districts. Le Greater St Lucia Wetland Park fait partie du DMA 27. En pratique pour le moment, le GSLWP est pris en main par l'échelon national de la *Spatial Development Initiative*, pourvoyeuse de budgets de développement et d'infrastructures pour le parc.

A Kosi Bay, trois villages perdurent à l'intérieur des limites du parc ainsi que l'autre village de Mabibi plus au sud.

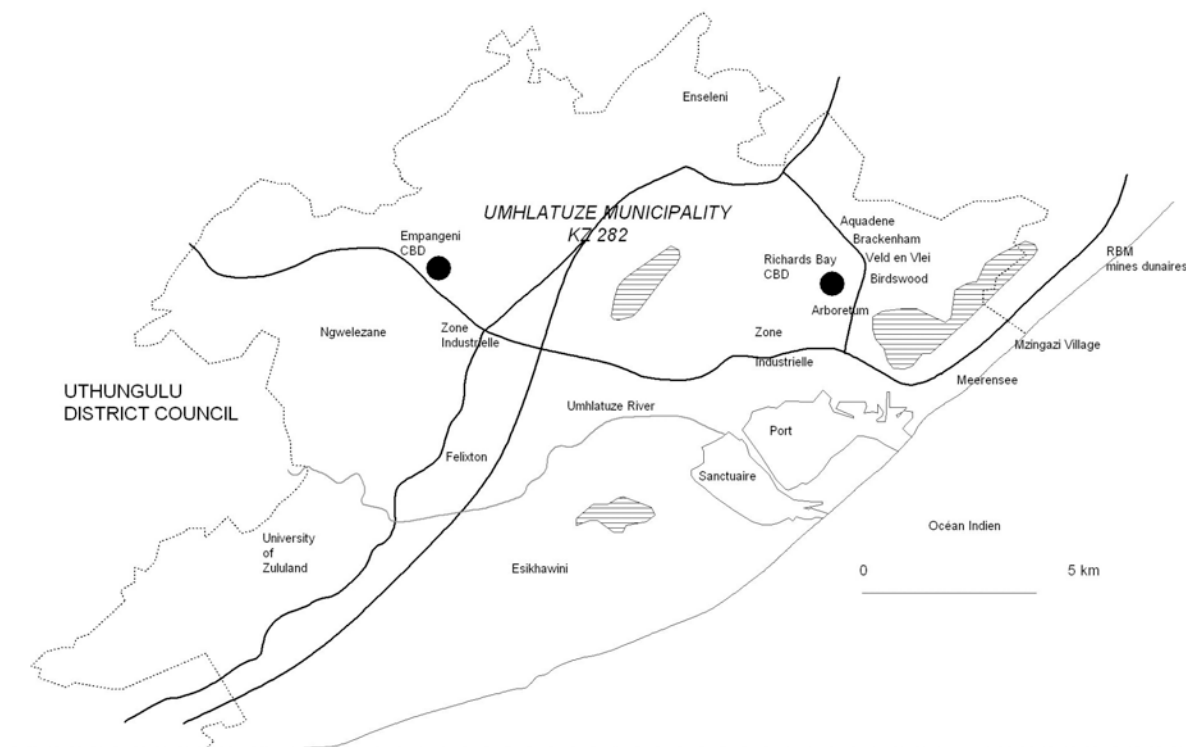
⁵⁷ Trevor Scheepers

⁵⁸ Mike Mabuyakhulu

3.4.2.2. Les conséquences pour Richards Bay et Port Shepstone

a- Richards Bay

Carte 35 : La nouvelle municipalité d'Umhlatuze



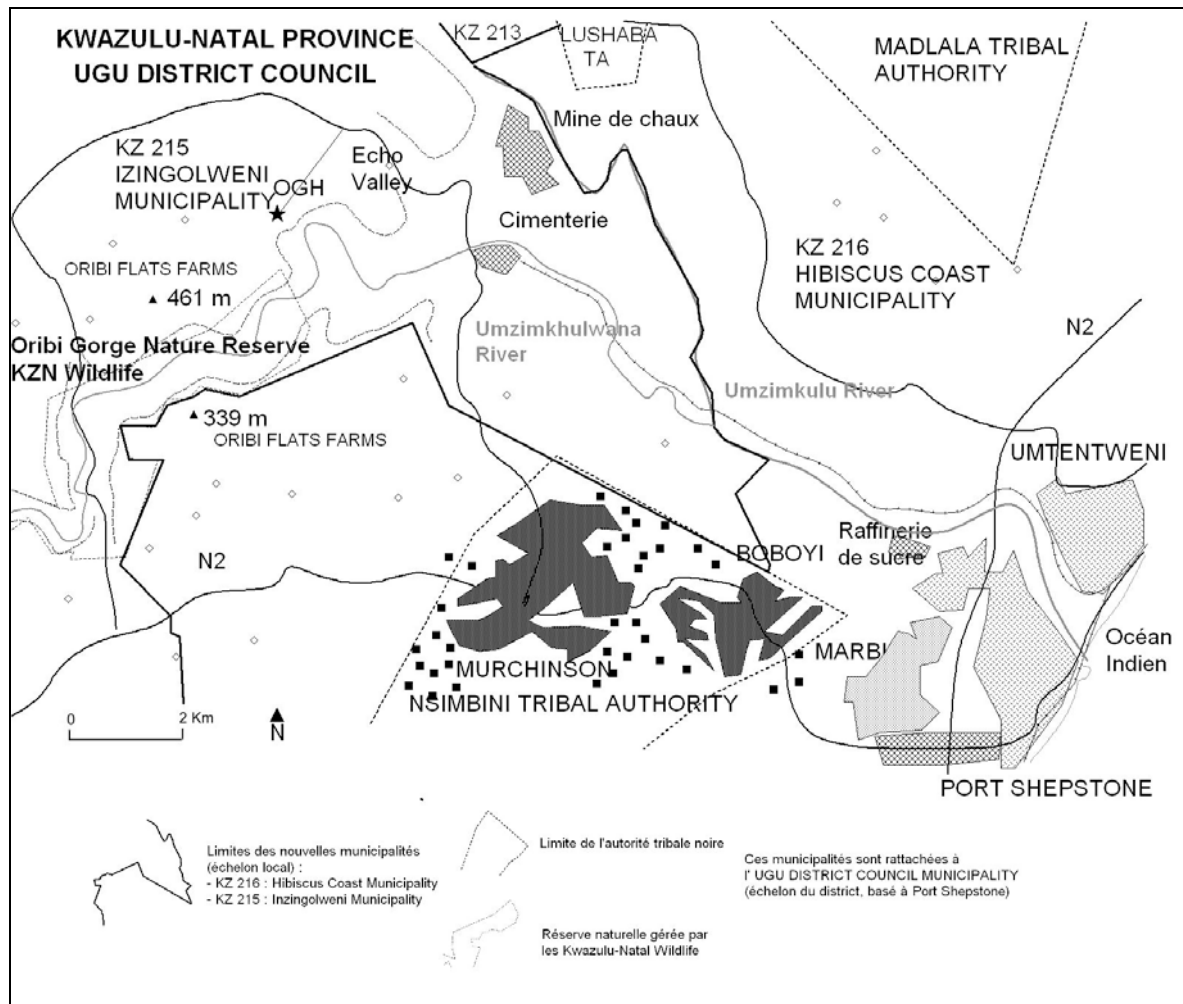
Richards Bay est incorporée dans la municipalité KZ 282, ou Umhlatuze Municipality. L'originalité de cette municipalité est de réunir dans un même territoire municipal les deux villes blanches de Richards Bay et Empangeni et leurs townships. Depuis 2001, cette municipalité a obtenu le statut de « city », pas important à franchir dans la reconnaissance urbaine en Afrique du Sud⁵⁹. L'ambition du nouveau maire, un Blanc élu sur les listes de l'IFP, D. Moffat, est que sa municipalité soit reconnue métropole, au même titre que Durban en 2005. Cela lui permettrait de cumuler les impôts du niveau local et du niveau de District. Le découpage de cette municipalité comprend aussi de nombreuses zones rurales encore sous la juridiction des chefs traditionnels. Elles sont, en général, totalement dépourvues de services tels que l'eau et l'électricité. L'effort pour mettre à niveau ces espaces périphériques sera très grand. La zone d'extraction minière, l'usine de Richards Bay Minerals et les zones tribales avoisinantes, au nord de Richards Bay ont été rattachées à la municipalité de Kwabonambi, pour des raisons de partage équitable des taxes professionnelles vers une municipalité quasiment dépourvue d'assiette économique.

⁵⁹ En Français, il est difficile de traduire la différence hiérarchique existant entre *town* et *city*, mais il faut exclure le sens de *city* donné au centre des affaires londonien. En Afrique la ville se traduit par *town*. *City* correspond à un statut bien particulier, premier pas vers la reconnaissance métropolitaine (au sens donné par les autorités sud-africaines).

Richards Bay, comme Port Shepstone, cumulent les quartiers généraux de l'administration centrale de la municipalité locale et de la municipalité de District. Pour Richards Bay, il s'agit du District d'Uthungulu.

b- Port Shepstone

Carte 36 : Les nouveaux découpages pour Port Shepstone [LEGENDE MANQUANTE, C.F. CARTE 7]



Port Shepstone est incorporée dans la municipalité KZ 216. Toutes les villes littorales d'Hibberdene à Port Edward en font partie, ainsi que la plupart des arrière-pays ruraux noirs correspondants. L'Hibiscus Coast Municipality est peuplée d'environ 193 000 habitants, dont 78% de noirs, 14% de blancs, 7% d'indiens et 1% de coloueds. C'est une municipalité de grande taille et chaque administration des cinq ex-TLC doit maintenant travailler de concert dans une structure unique, en ayant soin d'intégrer des zones jusque là gérées directement par les chefs traditionnels ou des "groupements coopératifs de développement".

Ainsi Murchinson et Boboyi sont maintenant intégrés dans la municipalité KZ 216 (carte 36) mais restent sous contrôle des chefs traditionnels qui ne savent pas encore exactement quelle

sera leur place dans les nouvelles structures de gouvernement local⁶⁰. En revanche l'espace des Oribi Flats, comprenant les gorges, les fermes, la mine et la cimenterie sont sous la juridiction de la municipalité rurale KZ 215 d'Izingolweni, qui ne dispose encore d'aucune administration physiquement implantée. Pour une zone naturellement et historiquement rattachée à Port Shepstone, ce choix mériterait d'être justifié⁶¹.

La municipalité de la côte d'Hibiscus sera gouvernée pendant 30 mois par l'ANC et pendant les autres 30 mois par l'IFP en raison du nombre égal de conseillers dans les deux camps.

Au niveau " régional " KZ 215 et KZ 216 sont intégrées dans l'UGU District Council qui se contente de remplacer l'UGU Regional Council. Les municipalités et les districts ont des fonctions différentes. Un enjeu d'importance est de favoriser la coopération entre les deux institutions pour éviter une duplication des prérogatives en particulier en matière de distribution d'eau ou d'électricité. A l'échelle de l'aire métropolitaine de Durban, le niveau de la municipalité de District est confondu avec celui de la municipalité locale.

3.4.2.3. La métropole Unicity de Durban

Carte 37 : Nouveau découpage à Durban en 2000



⁶⁰ Ce fut un vif débat en cours de résolution. Chaque semaine plusieurs coupures de presse s'y rapportaient.

⁶¹ C'est peut-être un moyen de donner quelques ressources à la municipalité KZ 215 (Izingolweni) qui en est presque totalement dépourvue. C'est un cas identique à celui du complexe minier de Richards Bay Minerals qui a été rattaché à la municipalité voisine de Kwabonambi.

A la fin de l'année 2000 a été élue une municipalité métropolitaine durbanite unique, à territoire unifié (UNICITY). Elle étend le territoire existant (tabl.13 et carte 37), mais les nouvelles "marges" spatiales à rattacher au territoire actuel posent de nombreux problèmes en raison des conflits de pouvoir avec les chefs traditionnels, proches du camp de l'IFP, concurrent de celui de la municipalité urbaine (ANC).

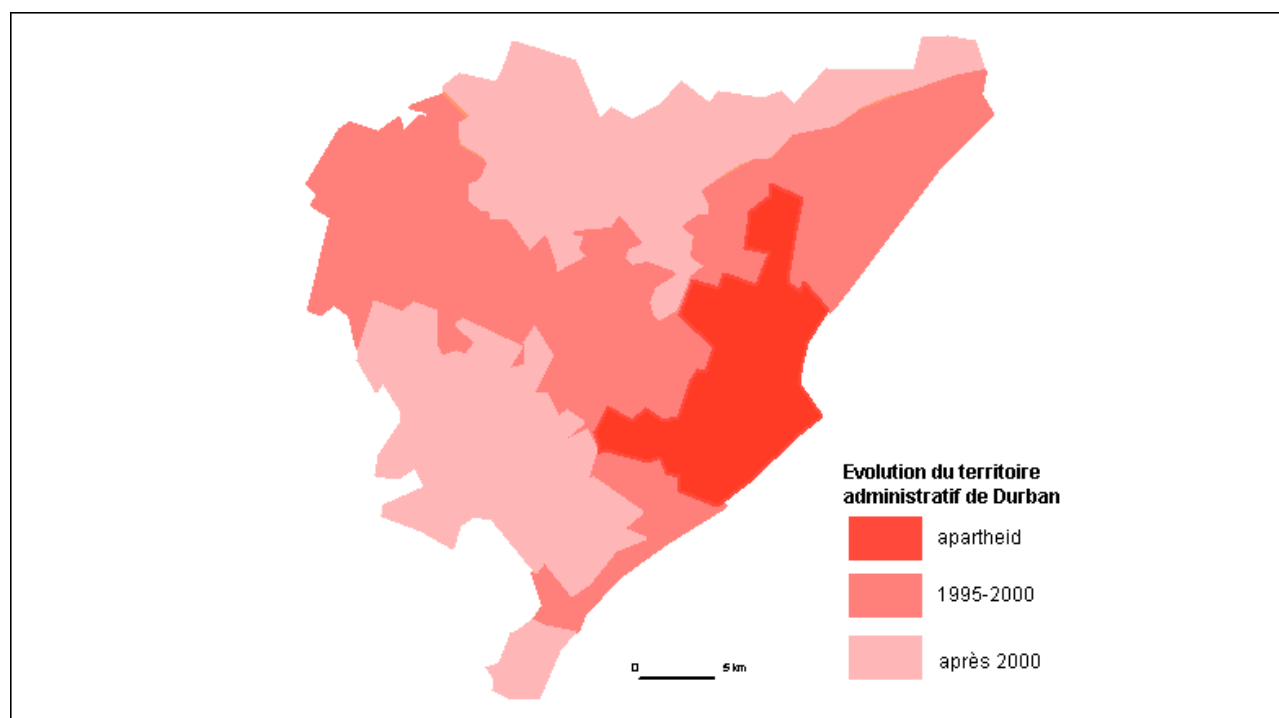
Tableau 13 : Extension territoriale et municipalité métropolitaine unique à Durban en l'an 2001

	1- Situation de transition 96-00 Durban Metropolitan Area découpée en 6 municipalités de transition	2- Proposition adoptée	Différences calculées en Km ² et %
superficie en Km ²	1350	2 300	+ 950 (+70 %)
population	2 500 000	2 750 000 ⁶²	+ 250 000 (+ 10%)
densité en hab./Km²	1850	1 200	- 650 (-35%)

source : Urban Strategy (Durban Metro)

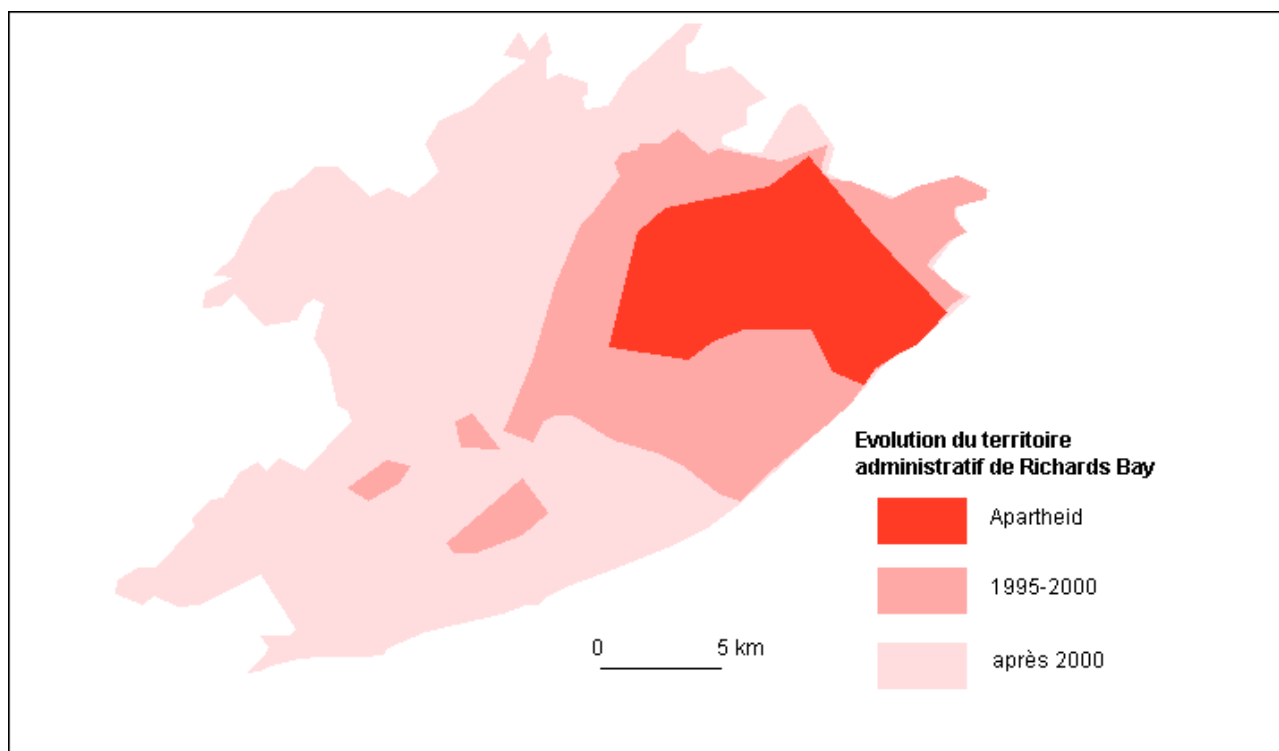
3.4.2.4. Cartes des gains territoriaux municipaux entre de l'apartheid à nos jours à Durban, Richards Bay, Port Shepstone et St Lucia.

Carte 38 : Gains municipaux à Durban

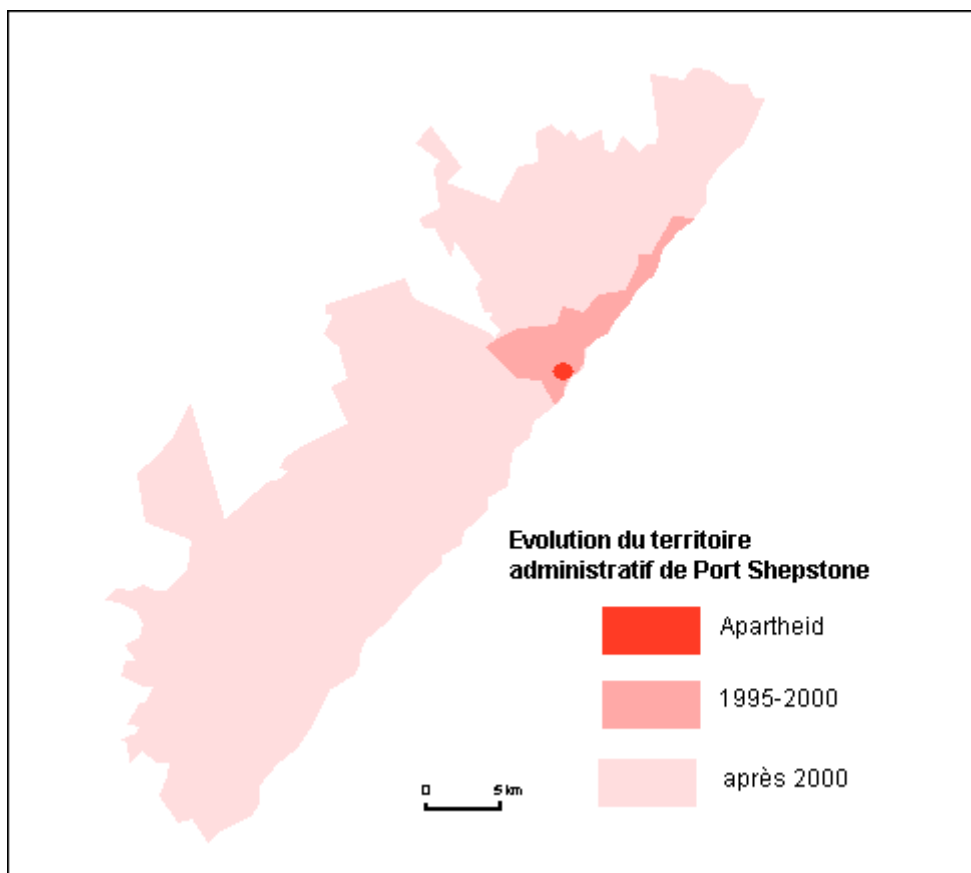


⁶² Chiffre sujet à discussion puisque l'on parle maintenant de 3 millions. Le nouveau recensement en cours en octobre 2001 devrait apporter de nouvelles données de meilleure qualité. Toutefois, elles ne seront connues qu'en 2003.

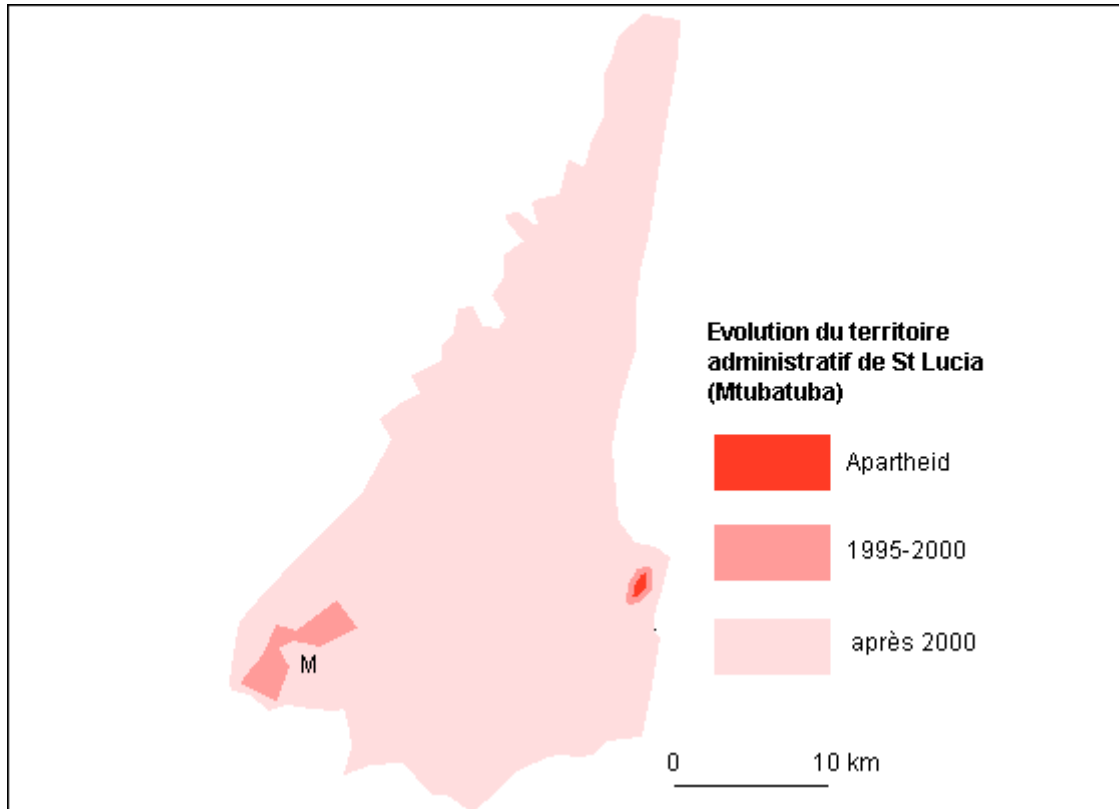
Carte 39 : Gains municipaux à Richards Bay



Carte 40 : Gains municipaux à Port Shepstone



Carte 41 : Gains municipaux à St Lucia



CONCLUSION

Les conflits environnementaux devaient être resitués dans une chronologie plus globale. En effet, les quatre localités étudiées sont concernées par plusieurs arrangements territoriaux aux chronologies distinctes.

La mise en place des territoires « parc naturel » à St Lucia et Kosi Bay et « industriel » à Richards Bay sont deux phénomènes très distants dans le temps, mais procédant chacun d'une logique identitaire et politique collective d'appropriation de l'espace. Le premier est un processus de territorialisation propre au pouvoir colonial britannique relatif à un modèle de conservation mis en place dans toute l'Afrique australe et orientale à la fin du XIXe siècle. Le second est un processus de territorialisation émanant de la direction du Parti National afrikaner dans les années 1960 et prônant la création d'un nouveau port, d'une ville nouvelle et d'une grande zone industrielle sur le littoral du KwaZulu-Natal, jusque là sous contrôle des anglophones⁶³.

Ces deux processus de territorialisation sont en partie seulement à l'origine des conflits environnementaux étudiés. En effet, la territorialisation propre à la colonisation britannique et au régime d'apartheid, visant la ségrégation des différents groupes de population à toutes les échelles, vient compliquer fortement les enjeux de ces conflits. L'environnement contesté devient un révélateur, plus qu'un enjeu, des luttes entre les groupes et entre les classes.

La territorialisation post-apartheid, au niveau municipal et provincial, au lieu de réduire les conflits en prônant une certaine réconciliation spatiale, les envenime par la création de nouveaux territoires municipaux et de nouveaux pouvoirs locaux, superposés aux anciens sans vraiment les remplacer. La multiplication de ces strates territoriales, ajoutée aux différentes visions et pratiques que les acteurs ont de l'environnement, implique des conflits multiformes et imbriqués les uns dans les autres. Les chapitres 4 et 5 tentent d'éclairer des jeux d'acteurs complexes et entremêlés. Nous présenterons d'abord les cas de St Lucia et Kosi Bay (chapitre 4), puis ceux de Richards Bay et Port Shepstone (chapitre 5).

⁶³ A l'exception de la station balnéaire de St Lucia.

CHAPITRE 4

LA MISE EN SCENE DES CONFLITS : VIVRE AUX LIMITES D' UN GRAND PARC NATUREL LITTORAL



Photo 52 : St Lucia : les forêts de plantation dans le parc
Photo 53 : Kosi Bay : les trappes traditionnelles à poissons (de gauche à droite)

Les trois grands types de conflits environnementaux relatifs aux parcs naturels sont développés dans ce chapitre : conservation versus extraction minière (St Lucia), conservation versus invasion illégale de néo-résidents (St Lucia, Dukuduku) et conservation versus résidents « prédateurs de l'environnement » (Mabibi et Kosi Bay-Manguzi).

St Lucia et Kosi Bay-Manguzi sont aux deux extrémités du GSLWP, reconnu Patrimoine Mondial de l'Humanité en l'an 2000. Mabibi se localise en son cœur, en position relativement isolée. A St Lucia nous avons concentré nos enquêtes sur des citoyens blancs travaillant dans le secteur touristique, la première source de revenus du *resort*. A Kosi Bay-Manguzi nous avons considéré à la fois des populations africaines, les « urbains » de Manguzi, les ruraux de KwaMazambane, en position bordière par rapport à la limite du parc, et les « développeurs touristiques pionniers » de Banga Neck, en position littorale à l'intérieur du parc. Enfin à Mabibi nous avons élargi cet échantillonnage avec des ruraux vivant à l'intérieur du parc.

L'objectif de ce chapitre est de préciser la substance des conflits environnementaux, dans le temps – les quinze dernières années, période de transition capitale en Afrique du Sud - et dans l'espace – identification des différents lieux conflictuels, en rapport avec nos ETEA et ETC -, et de montrer l'évolution des discours et des pratiques que les acteurs en ont. Comment et pourquoi les acteurs se regroupent-ils à un moment donné dans une certaine coalition ? Pourquoi en changent-ils ? Nous montrerons les alliances et les oppositions qui se nouent entre les acteurs institutionnels, les résidents, les élus etc. Pour faciliter la lecture de ce chapitre, nous commençons par un tableau présentant les grands conflits ainsi que les césures chronologiques importantes, reliés à l'apparition des principaux groupes d'acteurs.

4.1. Panorama spatio-temporel des conflits et identification des acteurs

Nous avons fait le choix de nommer les acteurs par leur nom, sauf ceux qui ont tenu à rester anonymes (utilisation de leurs initiales). Cette partie est composée de plusieurs actes, avec des acteurs évoluant dans le temps avec des décors et des costumes différents. Nous ferons parler ces acteurs par le biais de citations ou de courts extraits d'entretiens réalisés avec eux. Nous renvoyons aussi les lecteurs au volume n°2, consacré à la retranscription des entretiens et à l'annexe n°2 (tableau récapitulatif des acteurs par lieu).

A la suite de chaque tableau, une analyse de l'échantillon d'acteurs a été réalisée. Elle permet d'approcher le profil des personnes rencontrées et de justifier nos choix méthodologiques.

4.1.1. Une vision d'ensemble spatio-temporelle (tabl.14)

(tableau au format paysage sur la page suivante)

Tableau 14 : Conflits environnementaux identifiés à St Lucia, Mabibi et Kosi Bay : tableau évolutif et comparatif

Chronologie et dates transformantes	Evolution des conflits environnementaux	LIEUX St Lucia	Kosi Bay	Mabibi	Principaux groupes d'acteurs ayant émergé par période
APARTHEID : Province blanche du Natal et Bantoustan KwaZulu	Mise en place des scénarii conflictuels	Prospection minière, début du squat de la forêt d'Etat de Dukuduku, conservatisme de la communauté blanche	Création du KwaZulu Bureau of Natural Resources ⁶⁴ , collusion entre les chefs traditionnels et le pouvoir administratif (bantoustan+ gouvernement national)	Passage de gestion de la Coastal Forest Reserve des NPB ⁶⁵ au KBNR	<ul style="list-style-type: none"> - RBM, compagnie minière - Politiciens et administratifs du Natal et du KwaZulu et de l'Etat Sud-africain - Deux organismes de conservation (NPB, KBNR) - Chefs traditionnels
1989					
Assassinat de D. Webster (10-05-89) Apogée du pouvoir administratif du bantoustan KwaZulu, puis fin de l'apartheid	Le temps des conflits ouverts	<ul style="list-style-type: none"> * Conflit en relation avec l'éventuelle exploitation minière des dunes de St Lucia * Conflit en relation avec l'occupation et la destruction de la forêt de Dukuduku 	<ul style="list-style-type: none"> * Conflit en relation avec l'extension de la réserve naturelle de Kosi Bay aux dépendants des populations locales 	<ul style="list-style-type: none"> * Conflit en relation avec l'utilisation des ressources naturelles par les villageois 	<ul style="list-style-type: none"> - Groupes de résidents noirs : « légaux » à Manguzi et Mabibi, « illégaux » à Dukuduku et « légalisés » à Khula Village. - Associations d'intellectuels blancs, pro environnement ou pro résidents - Associations de protection de l'environnement - Médias
1994					

⁶⁴ KBNR

⁶⁵ Natal Parks Board

Chronologie et dates transformantes	Evolution des conflits environnementaux	LIEUX	Kosi Bay	Mabibi	Principaux groupes d'acteurs ayant émergé par période
1994 Premières élections démocratiques, Premier redécoupage territorial (niveaux provincial, régional, local urbain)	Tentatives de résolution des conflits, mise en place de réformes	St Lucia * Interdiction minière, promotion écotouristique * Relogement des squatters de Dukuduku * Repli sur soi des résidents blancs (<i>boom gate, St Lucia Republic as private company</i>)	* De la <i>community levy</i> des KBNR à la <i>community levy</i> des KZNNW * Assouplissement des règles concernant les villages inclus dans la réserve.	Peu de changements, isolement notoire	- un organisme de conservation unifié (KZNNCS puis KZNNW) - de nouveaux pouvoirs locaux régionaux et urbains élus - nouveau gouvernement, nouveaux ministères - touristes internationaux
2000 Second redécoupage territorial (niveaux régional et local) Création de nouvelles institutions de gestion (SDI), création du parc national du Greater St Lucia Wetland Park de St Lucia à Mabibi, reconnu Patrimoine Mondial de l'Humanité	Nouveaux conflits, confusion – contradictions dans les stratégies de développement localisé	* St Lucia comme <i>gateway</i> du développement littoral sur la côte nord du KZN * Compétition des acteurs touristiques locaux * Persistance et récupération de la question de Dukuduku * Conflit local – national (LSDI)	* Compétition des acteurs locaux liés au développement local * Conflit local – national * Ouverture internationale (Ponto da Ouro, Mozambique)	* Isolement et confusion	- Lubombo SDI - GSLWP - Unesco : Patrimoine Mondial - Nouveaux pouvoirs locaux (municipalités rurales et DMA ⁶⁶) - Nouveaux encadrements des groupes de résidents (religieux, politiques, universitaires)
2002 : La catastrophe environnementale	Gestion raisonnée du péril environnemental, relative minimisation des conséquences, consensus des acteurs. Raison : coupable externe aux jeux d'acteurs locaux.	Nauffrage du pétrolier 'Jolly Rubino', le 11 septembre 2002, sur un récif à proximité de Mapelane, à 3 Km au sud de St Lucia Village.			- Armateur du cargo - Compagnies de sauvetage - Cadres et élus du district 'Uthungulu' - Cellule de crise installée à Richards Bay

⁶⁶ District Management Area

Ces conflits s'articulent autour de deux grandes problématiques très liées. La première concerne directement la protection d'un environnement naturel apparemment de grande valeur (si l'on en croit l'inscription du GSLWP au Patrimoine Mondial de l'Humanité) et sa relation avec les stratégies de développement économique et social d'une des régions les plus pauvres d'Afrique du Sud. La seconde concerne les compétitions spatiales catalysées par la volonté (ou la réalité) de suprématie territoriale de certains acteurs du développement économique. Ces compétitions spatiales sont liées aux interférences et aux conflits entre les différents échelons de pouvoirs, en particulier entre le local et le national. Un échantillon d'acteurs particulier a été retenu pour analyser ces conflits.

4.1.2. L'identification des acteurs

4.1.2.1. A St Lucia

L'Annexe n°2 présente le tableau détaillé des acteurs interrogés à St Lucia, classés par fonction, catégorie socio-économique, localisation, langue, sexe, âge et origine.

Dans le tableau suivant, nous avons individualisé différentes catégories d'acteurs (élites⁶⁷, notables, classes moyennes et populaires) qui se recourent partiellement.

Le dictionnaire Robert donne comme définition pour **élite** : « 1. Ensemble des personnes considérées comme les meilleures, les plus remarquables d'un groupe, d'une communauté. 2. Ce sont les personnes qui occupent le premier rang, de par leur formation, leur culture. (...) Les élites locales sont composées de notables. », pour **notable** : « Qui occupe une situation sociale importante. Personne à laquelle sa situation sociale confère une certaine autorité dans les affaires publiques. »

Nous avons regroupé dans les **élites**, les acteurs disposant d'une formation universitaire de troisième cycle (élite intellectuelle), ou titulaires d'une fonction administrative élevée (élite administrative : postes de direction dans une municipalité...), ou d'un statut « traditionnel » officiel (élite traditionnelle, même contestée : les chefs, les médecins et pharmaciens traditionnels...), ou d'une fonction reconnue de prédication religieuse (élite religieuse : prêtres, pasteurs...). Les membres de ces élites sont souvent aussi des notables.

Nous avons regroupé dans les **notables** tous les acteurs occupant une position sociale importante mais ne répondant pas aux critères des élites précédemment définis. Les notables sont donc des élus, des chefs d'entreprise, des leaders associatifs... De même, les acteurs regroupés ici dans les classes moyennes et dans les classes populaires ne font ni partie des élites, ni des notables (ce qui ne veut pas dire que certaines élites intellectuelles ne soient pas à rattacher aux classes moyennes par le niveau de revenu). Nous différencions les classes

⁶⁷ Moffet et Freund (2001) décrivent les élites à Durban et différencient les élites économiques des élites politiques, ces dernières permettant une meilleure promotion sociale des Noirs.

moyennes des classes populaires par le niveau de revenu et l'emploi occupé. Les marginaux correspondent aux « inclassables ».

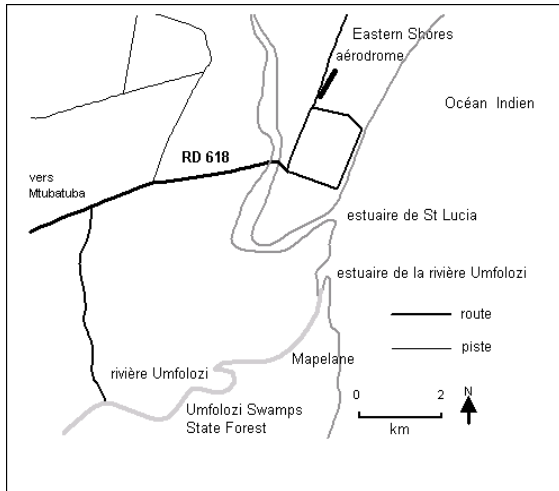
Tableau 15 : Les types d'acteurs interrogés à St Lucia

Groupe linguistique	Anglais	Afrikaans	Zulu
Total	6	8	4
Acteurs du haut	5	3	3
Acteurs du bas	1	5	1
Localisation			
ETEA St Lucia	4	8	0
ETC Khula - Dukuduku	0	0	3
Fonction			
Interrogés comme résidents	1	5	1
Autre fonction	5	3	3
Catégories			
Elites :			
dont élite intellectuelle	2	0	0
dont élite administrative	0	2	0
dont élite traditionnelle	0	0	0
dont élite religieuse	0	0	0
Notables :	2	1	3
Autres :			
dont classe moyenne	2	3	0
dont classe populaire	0	2	0
dont marginaux	0	0	1
Sexe			
Hommes	6	3	4
Femmes	0	5	0
Origine (lieu de naissance)			
Locale	0	0	1
Extérieure	5	8	3

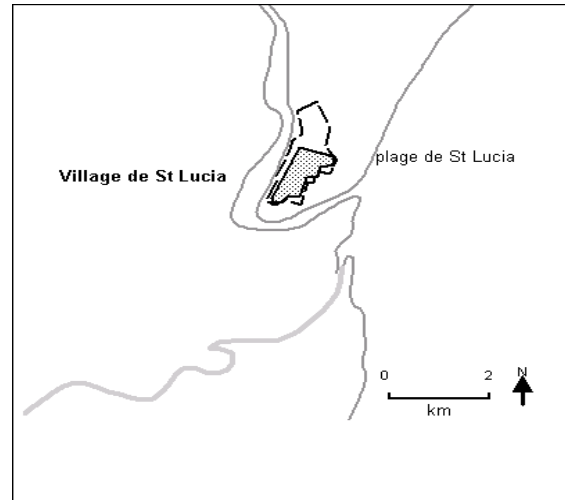
La cartographie qui suit permet de relier à chaque groupe d'acteurs leur « espace de jeux » (cartes 42 à 46)

Cartes 42 à 46 : ESPACES ET GROUPES D'ACTEURS A ST LUCIA

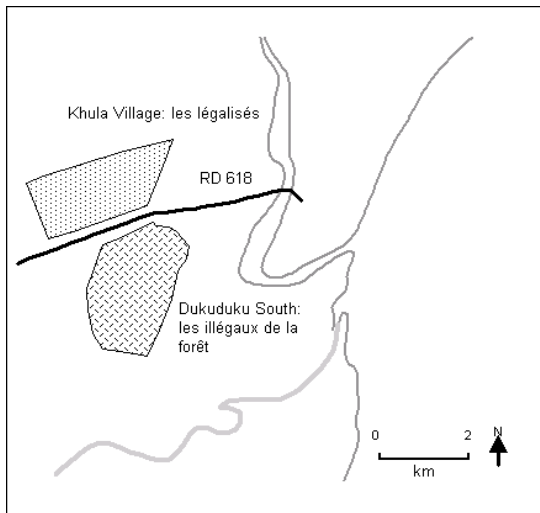
St Lucia : hydrographie et voies de communication



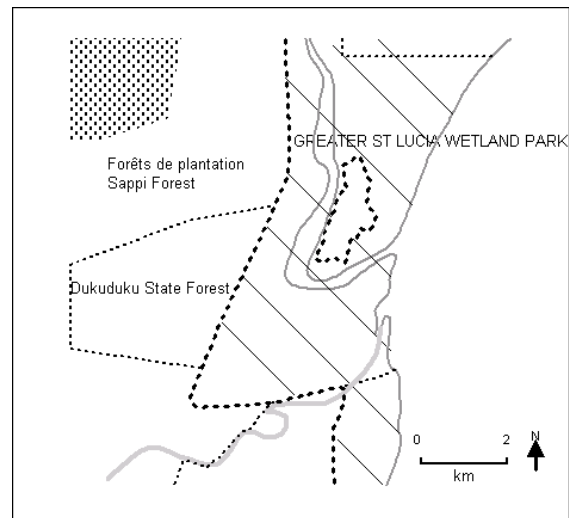
St Lucia : le village enclavé



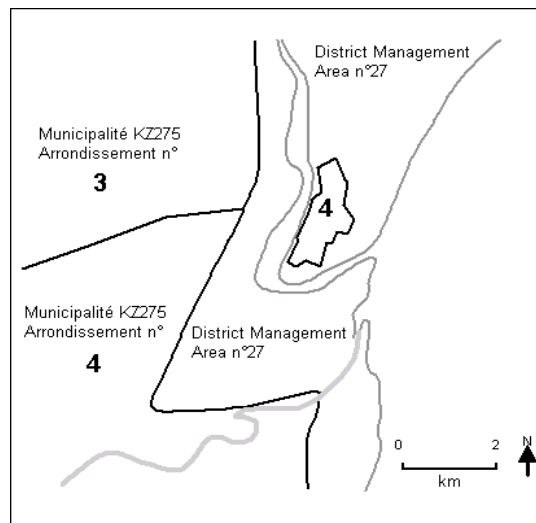
Les zones de peuplement africaines



La protection de la nature



Le gouvernement local



4.1.2.2. A Kosi Bay-Manguzi

L'Annexe n°2 présente le tableau détaillé des acteurs interrogés à Kosi Bay et Manguzi, ainsi qu'à Mabibi (enquête complémentaire) classés par fonction, catégorie socio-économique, localisation, langue, sexe, âge et origine.

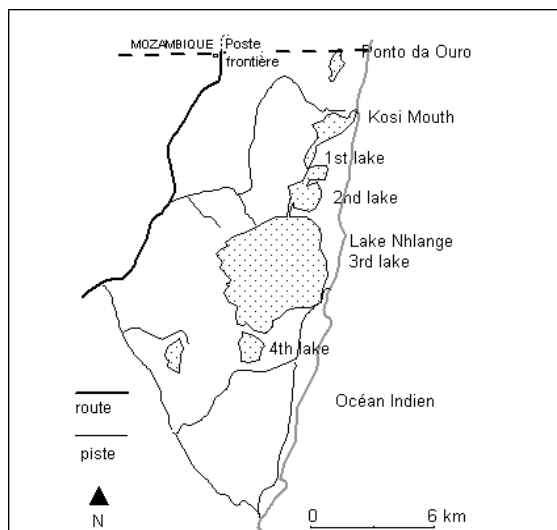
Tableau 16 : Les types d'acteurs interrogés à Manguzi-Kosi Bay

Groupe linguistique	Anglais	Afrikaans	Zulu
Total	4	2	24
Acteurs du haut	3	1	7
Acteurs du bas	1	1	17
Localisation			
ETEA Kosi Bay – Mazambane	3	1	9
ETEA Manguzi	1	1	12
ETC Banga Nek	0	0	3
Fonctions			
Interrogés comme résidents	1	1	17
Autre fonction	3	1	7
Catégories			
Elites :			
dont élite intellectuelle	1	0	1
dont élite administrative	0	0	0
dont élite traditionnelle	0	0	1
dont élite religieuse	0	0	0
Notables :	2	0	2 (3)
Autres :			
dont classe moyenne	1	2	2
dont classe populaire	0	0	18
dont marginaux	0	0	0
Sexe			
Hommes	4	2	15
Femmes	0	0	9
Origine (lieu de naissance)			
Locale	0	0	24
Extérieure	4	2	0

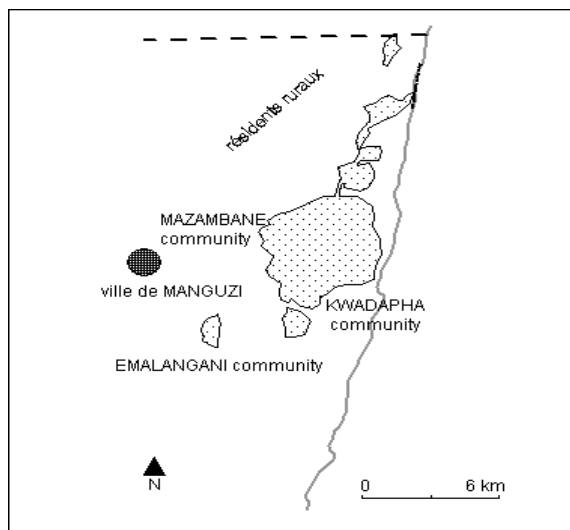
La cartographie qui suit permet de relier à chaque groupe d'acteurs leur espace de jeux (cartes 47 à 51).

Cartes 47 à 51 : ESPACES ET GROUPES D'ACTEURS A MANGUZI-KOSI BAY

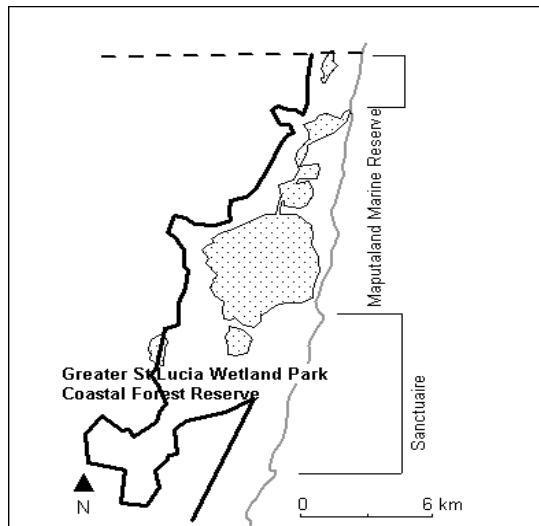
Kosi Bay : hydrographie et voies de communication



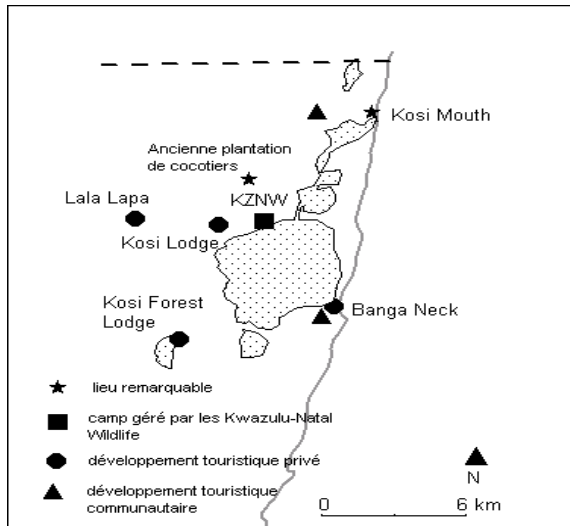
Les résidents



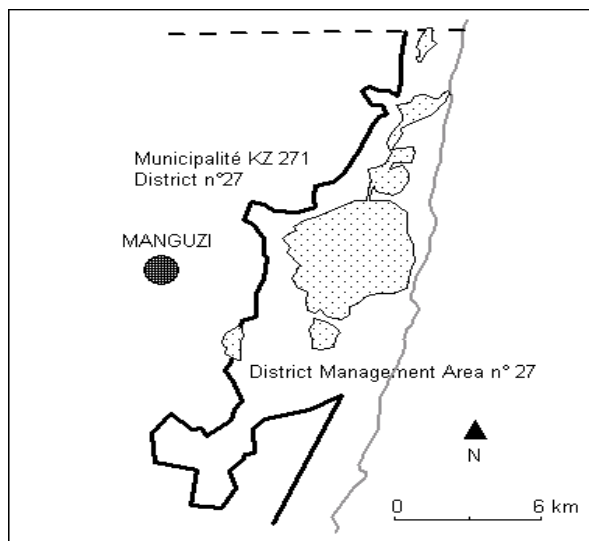
La protection de la nature



Les différents acteurs touristiques



Le gouvernement local

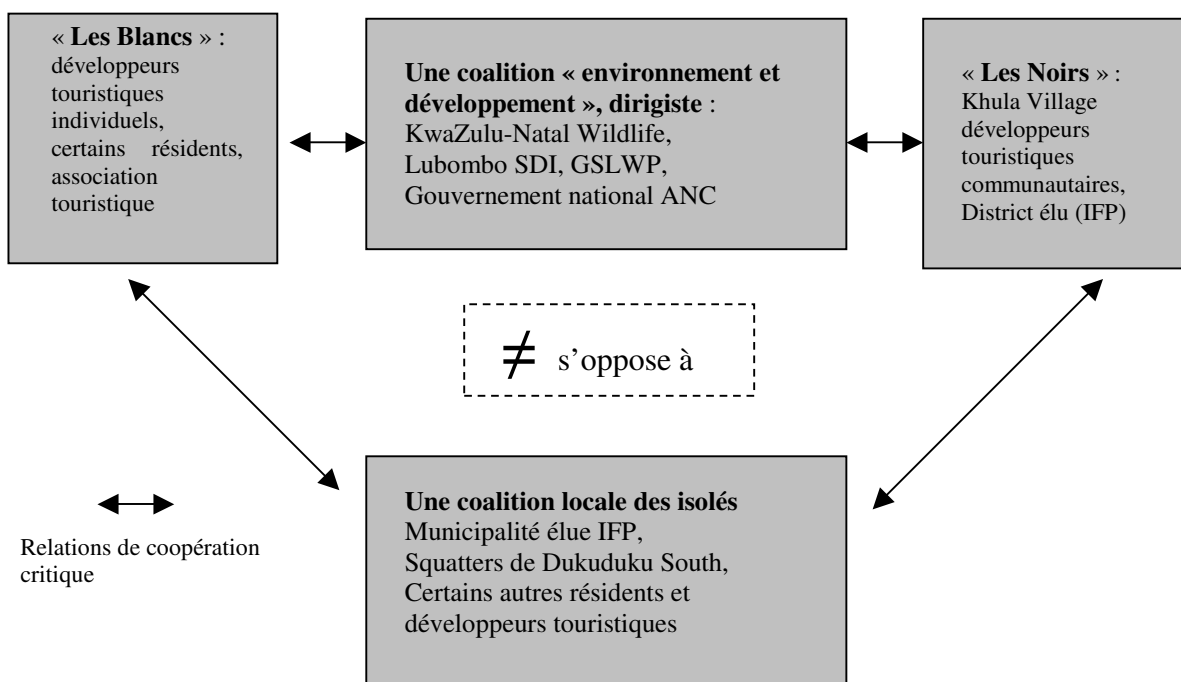


4.1.3. Les grandes coalitions d'acteurs rencontrées

Dans chacun des deux cas (St Lucia et Kosi Bay-Manguzi), plusieurs conflits environnementaux ont été étudiés. Leurs interrelations, dans le temps et dans l'espace, permettent de dégager des grandes coalitions d'acteurs, importantes à connaître avant d'aller plus loin.

4.1.3.1. A St Lucia

A St Lucia, les jeux d'acteurs sont relativement peu structurés. Plusieurs coalitions coexistent se faisant et se défaisant au grès des événements. Une seule opposition notable est à noter, celle existant entre les autorités du parc et les élus locaux. Les Blancs de St Lucia ont une tendance « forcenée à l'individualisme » et donc ont du mal à se constituer en groupe de pression, sauf quand leurs « intérêts vitaux » sont en jeu, comme on le verra avec l'interdiction des véhicules 4X4 sur les plages.

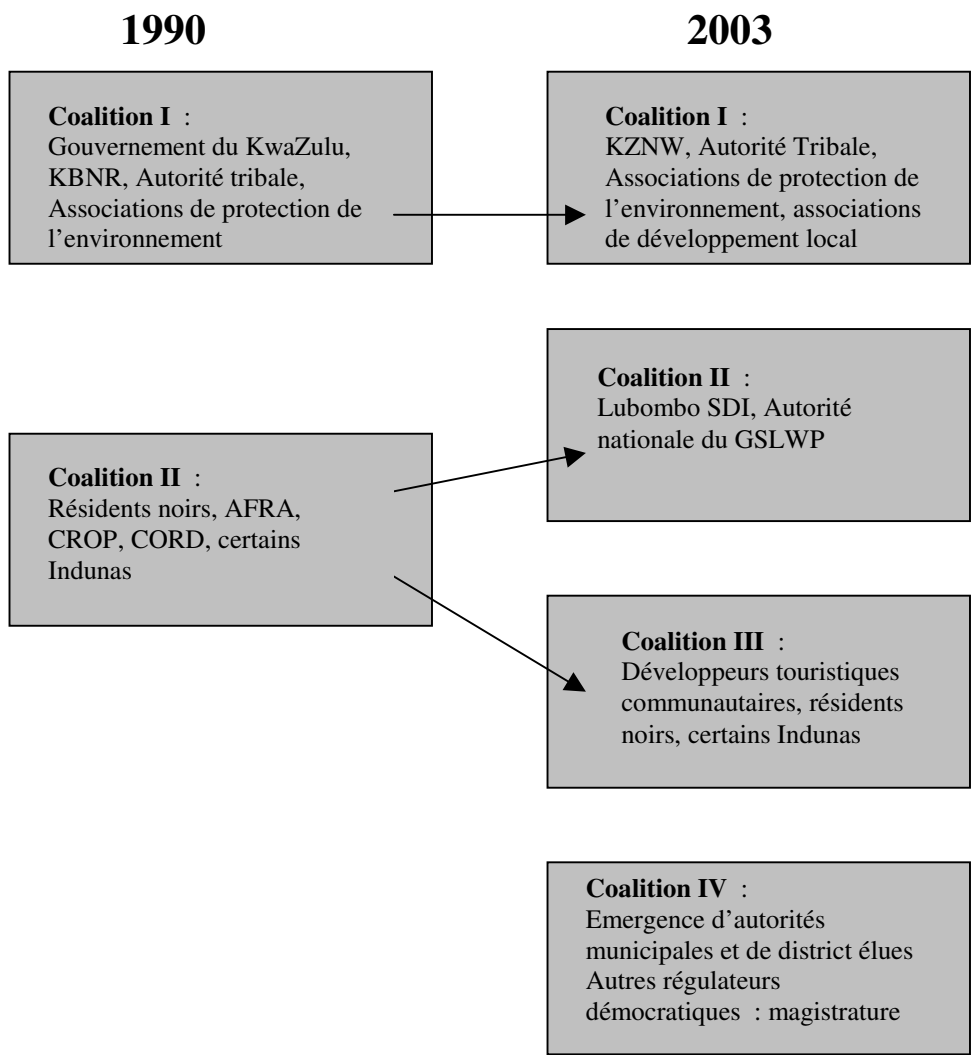


4.1.3.2. A Manguzi - Kosi Bay

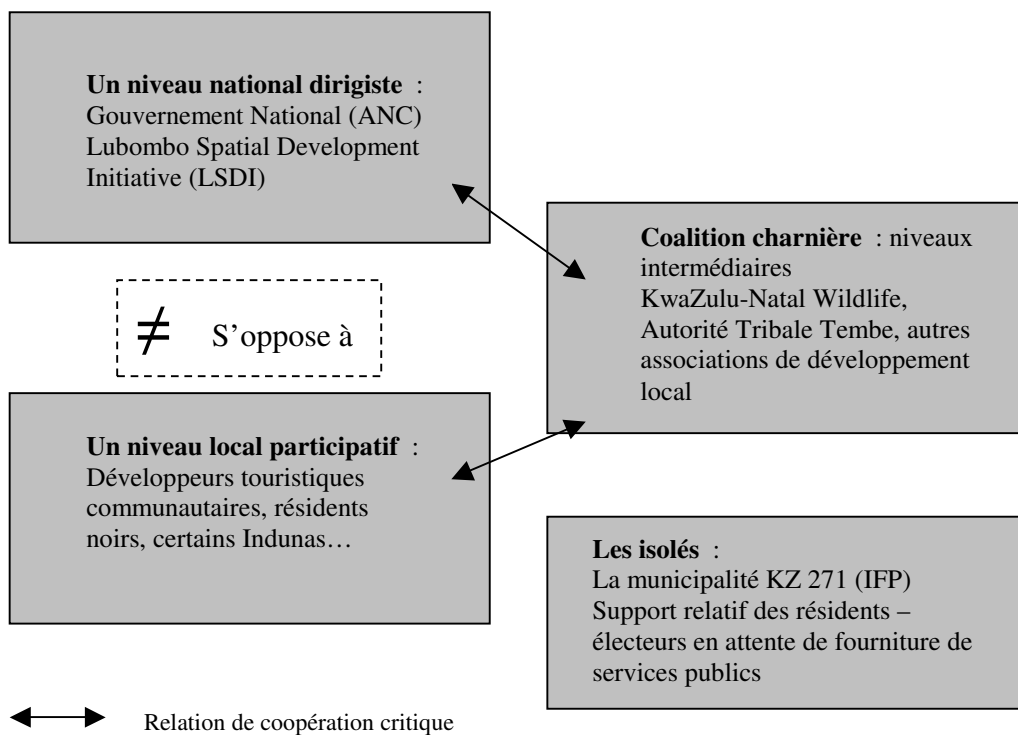
a- Correspondance et évolution des coalitions de groupes d'acteurs à Manguzi-Kosi Bay entre 1990 et 2003

(schéma pleine page suivante)

A Manguzi et Kosi Bay les jeux d'acteurs sont essentiellement structurés par l'évolution de l'opposition entre des groupes d'influence de l'ANC agissant au niveau local par le biais de différentes organisation et associations, dont le GSLWP et des acteurs locaux proches de l'IFP et des chefs traditionnels. Les résidents sont généralement instrumentalisés et ballottés entre ces deux camps qui ne répondent finalement pas à leurs besoins vitaux en matière de services ou d'emplois.



b- Schéma de synthèse pour Manguzi-Kosi Bay



Ces schémas donnent une vision globale des parties prenantes à St Lucia et à Kosi Bay-Manguzi. Les oppositions nettes sont surtout marquées entre le niveau local et le niveau national. La plupart du temps, les relations entre les acteurs sont mouvantes, oscillant entre la coopération, l'opportunisme ou l'alliance critique.

Pour donner forme à toute la complexité de ces conflits environnementaux, une étude précise et évolutive des jeux d'acteurs est nécessaire. Elle permettra de détailler, au fur et à mesure, certains enjeux, politiques, économiques et sociaux reliés aux conflits. Nous optons pour un traitement en parallèle des cas de St Lucia et de Kosi Bay-Manguzi, selon une progression chronologique en quatre phases (avant 1989, 1990-1994, 1995-2000, après 2000). Des bilans partiels feront le point sur les enseignements tirés des différentes périodes.

4.2. Avant 1989 : la mise en place des scénarii conflictuels

La fin des années d'apartheid, en particulier avant 1989, est importante à prendre en compte pour comprendre les différents conflits qui vont éclater par la suite. Pour la commodité de l'analyse nous mettrons en place successivement les scénarii de St Lucia, de Kosi Bay-Manguzi puis de Mabibi.

4.2.1. A St Lucia

4.2.1.1. Vers des projets d'extraction minière à St Lucia

Non loin du village de St Lucia, vers le nord, mais bien au sud de Cape Vidal, dans la zone des Eastern Shores, se trouvent de très grandes dunes au bord de l'Océan Indien. Elles ont la particularité, comme à Richards Bay plus au sud, de contenir des minéraux plus ou moins lourds et en particulier du titane. Une fois extraits, ces minéraux participent à la fabrication de nombreux produits aux usages variés. Les Eastern Shores ont un potentiel d'extraction minérale de 17 années. Cela correspond à une richesse non négligeable. Pourtant de manière concomitante, cette zone des Eastern Shores fait partie de la mosaïque des écosystèmes protégés du parc de St Lucia.

a- Les premiers « balbutiements » de l'affaire

Cet espace est déclaré réserve naturelle (comme une partie du St Lucia Park) peu de temps dans les années 30. Par la suite il est « rétrogradé » pour devenir une forêt d'Etat, l'*Eastern Shores State Forest*. Une telle manœuvre permet au gouvernement de réserver l'utilisation de cet espace à son profit aux dépens de l'administration provinciale. Dans les années 1950 la décision est prise de convertir en plantations de pins 5200 ha des 13 000 ha de la forêt d'Etat, soit 40% de sa superficie. A ce moment précis, entre 3000 et 5000 personnes - selon les sources⁶⁸ - sont expulsées de la zone des Eastern Shores. Il semblerait, selon Dirk Rossouw, que ces plantations sont localisées dans des zones de prairies résultant de l'occupation par d'anciens autochtones. Ces plantations de pins occupent 2/3 de la superficie des gisements de titane recensés à St Lucia.

Les Eastern Shores se situent au cœur d'une zone entièrement protégée. Le fait d'introduire une plantation de pins à vocation industrielle à cet endroit a provoqué des remous dans les années 1960. Toutefois ces protestations n'étaient le fait que de personnalités avisées⁶⁹. (Frost, 1992) L'opinion publique, encore mal informée, n'a pas réagi. St Lucia n'était connue que par quelques initiés et la télévision n'existait pas. Toutefois une commission indépendante s'est réunie, la *Kriel Commission*, en 1966 et recommanda au gouvernement d'accroître la taille des zones protégées à St Lucia pour y intégrer la zone des Eastern Shores

⁶⁸ Selon les estimations émanant des autochtones ou celles émanant du gouvernement.

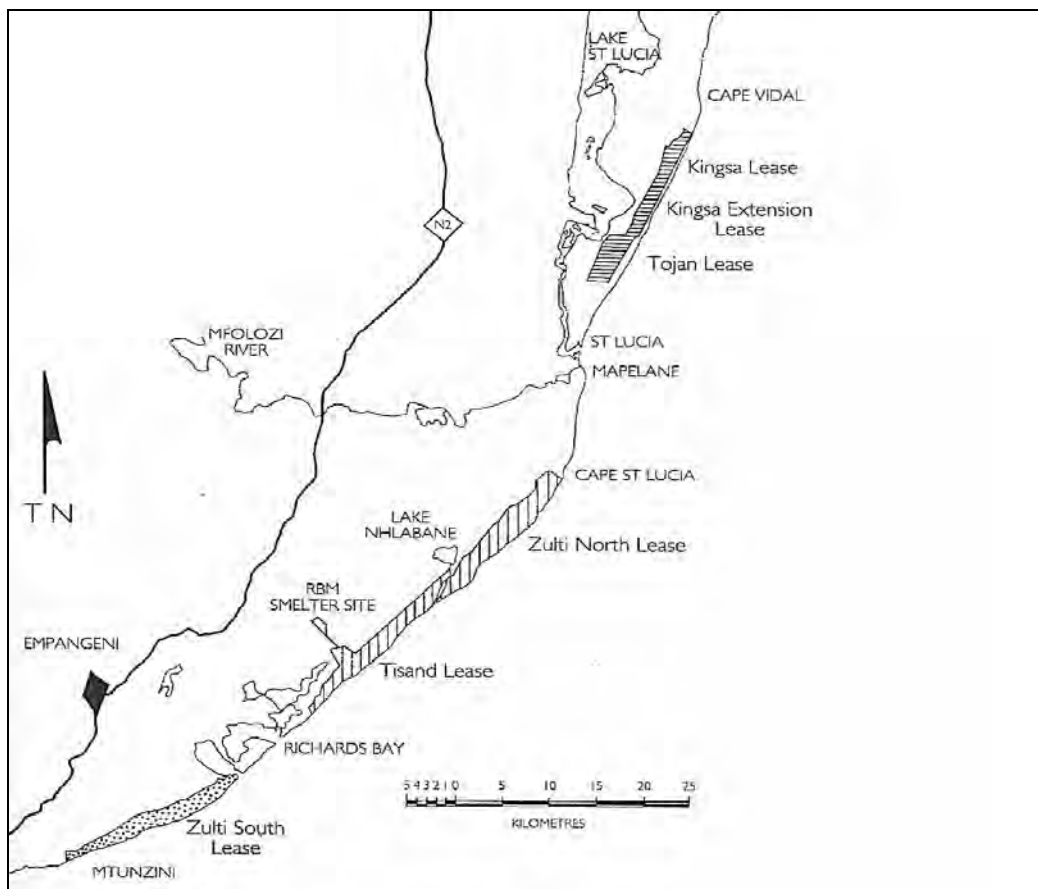
⁶⁹ Scientifiques, experts en conservation, habitués des lieux. Ainsi selon J. Ridl : « They should never have been planted there at the beginning. It was crazy. It was one of the many Government follies that there were. »

dans l'objectif d'une création d'un grand parc géré par une autorité unique (CSIR, 1993). Les conclusions de la commission n'ont pas été suivies.

b- Les débuts de l'exploration minière par Richards Bay Minerals coïncident avec une idéologie nationale d'exploitation généralisée des ressources naturelles 1975-1980

Le début des années 70, en Afrique du Sud comme ailleurs, correspond à une période « frénétique » pour les grands projets de développement industriel. Chronologiquement ces années coïncident avec la création ex-nihilo du port industriel de Richards Bay. L'Afrique du Sud mène une politique de rattrapage industriel et compte bien utiliser ses ressources naturelles au maximum. La logique gouvernementale est d'autoriser la prospection minière dans la zone des Eastern Shores. Jamais un tel gouvernement ne se serait posé la question préalable de la coexistence possible entre un espace largement sous le « contrôle des conservationnistes » et une possible extraction minière littorale. La phase de prospection minière débute en 1972 sous les auspices de la société qui prendra le nom 'Richards Bay Minerals' en 1976.

Carte 52 : les zones d'extraction de RBM ainsi que l'extension de la zone potentielle des Eastern Shores.



Cette prospection s'effectue aussi sur le littoral au nord de Richards Bay. L'entreprise minière débute l'extraction à proximité du port pour profiter de toutes les infrastructures engendrées par son développement. Les bénéfices réalisés à Richards Bay permettent à RBM

d'augmenter les efforts prospectifs dans l'objectif de débiter une exploitation à St Lucia. Ils font connaître au gouvernement, en 1989, leur désir d'exploiter les gisements des Eastern Shores. Il faut noter que trois ans plus tôt, en 1986, l'intégralité du système écologique de St Lucia - y compris les Eastern Shores - est inscrit sur la liste internationale des sites RAMSAR (zones humides de grande importance écologique). Pourtant les rumeurs d'exploitation minière ne restent pas sans échos.

4.2.1.2. Les débuts de l'occupation et la destruction de la forêt de Dukuduku

Tout l'espace à l'est de la N2 au niveau de Mtubatuba – St Lucia⁷⁰, durant l'apartheid n'appartient pas au bantoustan KwaZulu mais à la Province du Natal. Ainsi, aucune résidence n'est légalement autorisée pour les Noirs. Dans les années 1950, les dernières populations noires y résidant (Eastern Shores et certaines parties de St Lucia Park) ont été expulsées. Cet espace devait être totalement réservé pour les Blancs (permanents et saisonniers) malgré quelques tolérances pour les employés noirs des Natal Parks Board et les travailleurs agricoles des fermes de Monzi.

La forêt d'Etat de Dukuduku South a la particularité d'être localisée à proximité de St Lucia Village (2-3 kilomètres) et non loin des grandes fermes de Monzi. Les sols y sont plus fertiles qu'aux alentours⁷¹. Le début des années 1980 confirme St Lucia dans sa vocation de destination touristique nationale, et donc comme pôle potentiel de création d'emplois. D'autre part les prospections minières ont débuté dans les Eastern Shores et de nombreuses rumeurs commencent à courir parmi les résidents noirs du bantoustan KwaZulu voisin sur les immenses potentialités de création d'emplois qui pourraient être alors générés. Dans les années 1983 - 1984 commencent alors à s'installer dans la forêt⁷² des habitants venus des environs ainsi que des immigrants du Mozambique, fuyant la guerre civile. Ils voient tous dans la forêt de Dukuduku un havre de paix où s'installer, à proximité des sources d'emplois et de richesses (entretien avec Roger Porter⁷³). Ces personnes s'installent dans la forêt et y construisent leurs maisons, généralement des cases traditionnelles zouloues ou de simples maisons en briquettes de terre. Une petit champ, généralement un potager, est attenant à la maison. Des champs de taille plus grande sont défrichés dans la forêt et servent à un usage plus collectif (entretien avec Timothy Maphanga). Toutefois les incendies à répétition ainsi que le ramassage incessant de bois de chauffage et de cuisson, vont commencer à mettre en péril la diversité écologique de cette forêt (photo 54).

⁷⁰ Ce n'est plus vrai plus au nord du Maputaland

⁷¹ Les sols sont plus légers et ont plus d'humus dans cette forêt relativement claire que dans les zones hydromorphes à proximité du lac et de l'estuaire de St Lucia ou de l'estuaire de la rivière Umfolozi.

⁷² Qui à la différence des *Game Reserve* n'est pas clôturée.

⁷³ Responsable des conventions internationales aux KZNW, entretien du 23/01/2001.

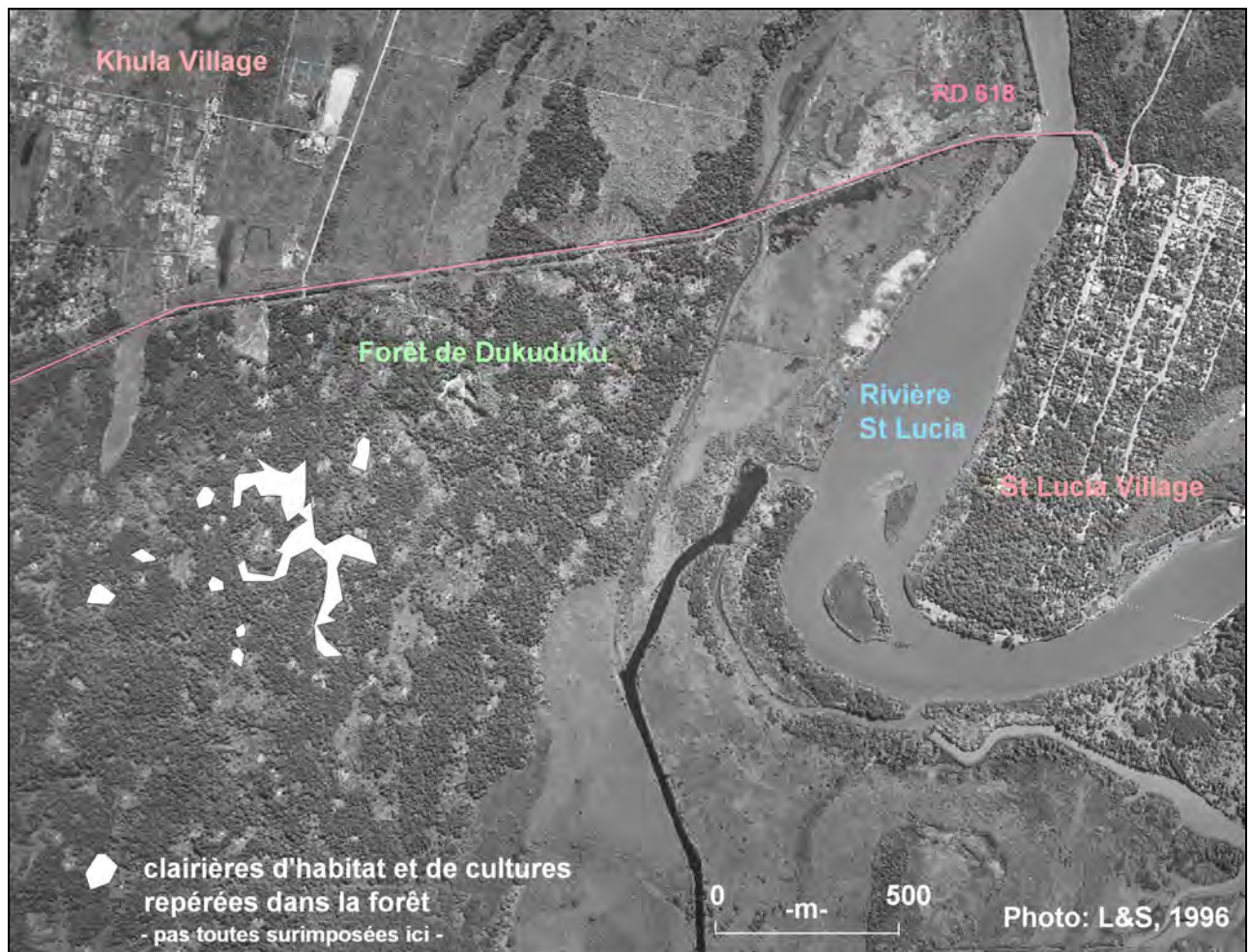


Photo 54 : La visualisation de la destruction de la forêt de Dukuduku à partir d'une photo aérienne

Le développement touristique à St Lucia incite aussi à couper *l'incema*, un arbuste permettant la fabrication artisanale (entretien avec Roger Porter). Le DWAF décide en 1988 d'expulser ces populations jugées destructrices de l'environnement naturel.

Les temps ont un peu changé, la fin de l'apartheid semble se rapprocher. Il est décidé de reloger ces habitants à proximité de la route allant de Mtubatuba à St Lucia, dans la zone de Dukuduku North, où une partie de la forêt de plantation a brûlé accidentellement, créant de ce fait un espace vacant. Le gouvernement met en place des logements sommaires et une adduction d'eau potable et d'électricité. C'est la naissance de Khula Village, considéré par les Blancs de St Lucia comme le township noir de leur petite cité. Caiphus Mkhwanazi, le chef proclamé de ce groupe de résidents, en tant que membre du parlement du KwaZulu, a eu une certaine influence pour négocier l'attribution de tels services. A présent, certains des habitants de Dukuduku South refusent de partir pour Khula Village et restent isolés dans la forêt, comme c'est le cas de leur porte-parole, Timothy Maphanga (entretien avec C. Mkhwanazi).

A Kosi Bay, on parle d'étendre les limites de la réserve naturelle déjà existante.

4.2.2. A Kosi Bay-Manguzi

La réserve naturelle de Kosi Bay est créée en 1950 par les Natal Parks Board selon les modalités provinciales de conservation relatives aux aires naturelles. Elle est de très petite taille car elle n'occupe que 20 ha de superficie, sur la rive occidentale du lac Nhlange, le plus grand des lacs du système de Kosi Bay. Elle sert essentiellement à délimiter des installations de camping pour les pêcheurs venus de la côte du Natal.

Dans le même temps, la *swamp forest* (forêt d'inondation) de Malangeni est déclarée *Indigenous Forest Reserve* par le Ministère national des Eaux et Forêts, selon des modalités de conservation propres à ce ministère. Dans un cas comme dans l'autre, l'extraction des ressources naturelles par les riverains semble encore possible suivant certaines limites. Ainsi la richesse halieutique des lacs est très convoitée tant par les pêcheurs locaux noirs que par les pêcheurs blancs. La *swamp forest* recèle des terres extrêmement fertiles, très riches en nutriments. Elle est défrichée par les communautés locales pour cultiver différents fruits et légumes, parfois destinés à un usage commercial. Quel contrôle est effectué pour vérifier que ces écosystèmes ne sont pas modifiés ? Jusqu'au milieu des années 1980, aucun contrôle n'est réellement effectué. Le gouvernement du KwaZulu revendique ces zones de conservation et accuse les Natal Parks Board de laisser les pêcheurs blancs piller les ressources du lac. Il reproche aussi au Ministère national des Eaux et Forêts de laisser les autochtones détruire l'intégralité de la *swamp forest* (Daily News 25-4-1981). S. Kyle, l'écologiste des KZNW, travaillant à Kosi Bay nous confirme ce sentiment.

« There was very heavy destruction of the swamp forests, and to us the swamp forests were very important to maintaining the system as it was, the clarity of the water, the nutrients, the sedimentation and silting up. We felt if we lost the swamp forests the whole area would change, the fish, the ecology. So it is of critical importance and the easiest way to protect it is to make there is a nature reserve to protect the swamp forests and the integrity of the estuarine system. So we drew a line on a map to ensure it would cover as much of the swamp forest as possible. That was the primary reason for the proclamation, to protect the swamp forests, to protect the waters of the system. »

La réserve de Kosi Bay passe en 1983 sous le contrôle du KBNR (KwaZulu Bureau of National Resources). Des projets sont mis au point pour étendre la surface de la zone protégée, comme indiqué ci-dessus par S. Kyle, afin de la relier à la *Coastal Forest Reserve*, et d'inclure la *swamp forest* de Malangeni. Cette extension permettrait la naissance d'un seul grand parc de Sodwana Bay à la frontière mozambicaine. Le décret est voté par l'assemblée législative du KwaZulu en 1988 et prend effet au début de l'année 1989.

Le KBNR revendique une politique de gestion des ressources naturelles plus orientée vers les populations autochtones que celle des Natal Parks Board (Entretien avec H. Thornhill). Une étude a d'abord été conduite sur l'impact que les différents riverains, vivant à l'intérieur des

nouvelles limites, pouvaient avoir sur les écosystèmes. Certains groupements autochtones n'ont qu'un impact limité sur l'environnement, comme c'est le cas pour Nkovukeni et KwaDapha localisés entre l'Océan et les lacs, du fait de leur éloignement de la *swamp forest*. En revanche d'autres groupes apparaissent plus problématiques comme Kwazibi qui utilise la *swamp forest* pour des plantations, pour KwaGeorge, KwaMazambane et Mahlungulu qui sont trop proches des lacs ou de l'estuaire, zones réservées pour l'écotourisme.

L'extension des frontières de la réserve naturelle de Kosi Bay implique que 158 ménages (*households*) vivant à l'intérieur des nouvelles limites se relocalisent ailleurs, à l'extérieur. Ces 158 familles représentent environ 1200 personnes. La volonté du KBNR n'est pas, a priori, d'exproprier les gens de manière brutale et injustifiée (*Natal Witness* 27-06-1989, entretien avec H. Thornhill) mais de les consulter, par le biais de leurs chefs traditionnels (Indunas) afin de compenser financièrement chaque maison, champ et les récoltes compromises par l'expropriation. Deux comités sont d'ailleurs créés à cet usage : le *Compensation Committee* et le *Swamp Forest Committee*. S. Kyle nous donne des indications sur ce processus de compensation.

« Each homestead was assessed for the type of the type of building and the square meterage, then each banana plant was counted and the compensation rates were drawn up by the Dept of Agriculture. There was a list of the homesteads and the valuation, and cheques were issued of the amount. If the person went to the magistrate and said he'd moved out, then he would get the money. That basically happened 3 to 5 years after the proclamation. The money was given directly to the people. You got a cheque in your sticky little paws. As soon as you went to the magistrate and said I've moved everything out of the reserve the magistrate gave you a personal cheque. »

Dès 1985, il est à noter que 25% des revenus touristiques de la réserve sont reversés directement aux chefs traditionnels pour le besoin des groupements autochtones de populations, pour la construction d'écoles ou de dispensaires. En théorie tout aurait du bien se passer. Pourtant en 1990, le KBNR est accusé par l'AFRA (Association for Rural Advancement), d'avoir essayé d'expulser les gens de force, sans concertation, sans compensations, en les traitant « moins bien que de simples animaux » (AFRA, 1990). Certains habitants se mettent alors à faire de la résistance et persistent à demeurer à l'intérieur du périmètre délimité arguant que d'autres groupes, eux, ont le droit de rester (comme à KwaDapha).

La période post-1990 sera celle de l'éclatement de ces conflits en préparation à Kosi Bay comme à St Lucia.

4.3. 1990-1994 : le temps des conflits ouverts

4.3.1. St Lucia

4.3.1.1. Le conflit en relation avec la possible exploitation minière des dunes de St Lucia

Au début des années 1990, des protestations commencent à se faire entendre. Le gouvernement décide la programmation de la fin des plantations de pins dans les Eastern Shore. Le transfert de gestion de la forêt d'Etat des Eastern Shores vers les Natal Parks Board devient effectif en 1992. Il décide aussi du principe de la création du GSLWP.

Une contradiction gouvernementale peut ici être relevée. D'un côté, le gouvernement accepte d'évaluer la proposition faite par RBM en rapport avec le droit de prospection qui lui a été donné dans les années 1970. De l'autre, il met en place pour cet espace un cadre favorable au renforcement de la protection de la nature. Il s'agit de deux stratégies ministérielles bien différentes. Pourtant, le gouvernement a la responsabilité finale de la décision d'utilisation des Eastern Shores : sa crédibilité vis-à-vis de l'opinion publique est en jeu. Comment les groupes d'acteurs en présence vont-ils argumenter pour imposer leurs différents points de vue ?

a- Quelles coalitions d'acteurs ?

Une première coalition « protection de l'environnement et futurs développements touristiques » s'oppose à une seconde coalition « extraction des ressources minières et impact économique rapide et visible ».

Coalition I : Gouvernement + Natal Parks Board + Activistes environnementalistes + médias + bourgeoisie urbaine blanche + développeurs touristiques à St Lucia + habitants de St Lucia

Cette coalition comprend de nombreux acteurs que l'on peut qualifier d'opportunistes : le gouvernement qui joue son image nationale et internationale⁷⁴, les médias qui ont trouvé " un filon " de diffusion médiatique très rentable, la bourgeoisie urbaine blanche qui veut se donner bonne conscience et certains activistes environnementalistes qui cherchent à se monter en lobby anti-minier sans réellement faire la part des problèmes sociaux locaux.

Coalition II : Richards Bay Minerals + Communauté de Dukuduku South + certaines personnalités isolées favorables à la mine.

La communauté de Dukuduku South est typiquement opportuniste dans cette coalition. C'est la création rapide d'emplois qui l'intéresse et qui justifie cette occupation illégale de la forêt d'Etat de Dukuduku South.

⁷⁴ Il a aussi joué le rôle de régulateur et d'arbitre dans une certaine mesure.

b- La mobilisation sans précédent des Natal Parks Board, des activistes environnementalistes et des classes urbaines blanches dans un contexte national de changements : 1990-1993

Trois groupes d'acteurs vont s'unir pour la défense des écosystèmes des Eastern Shores contre la proposition d'extraction minière formulée par RBM. Ce sont les environnementalistes (Zululand Environmental Alliance, WESSA et les Natal Parks Board), les médias (presse écrite et télévision) ainsi qu'une alliance informelle de citoyens sud-africain s⁷⁵. J. Ridl, professeur de droit de l'environnement à l'université du Natal est le représentant officiel de la WESSA (Wildlife Association of South Africa) dans ce conflit. Ils sont tous regroupés dans l'association « *Campaign for St Lucia* ».

Les NPB - organisation publique - est contrainte par le gouvernement de rester neutre car la forêt d'Etat des Eastern Shores est du ressort, avant 1992, du DWAF. Bien entendu les environnementalistes des NPB ne resteront pas muets. Ils vont habilement utiliser le concours de deux associations de défense de l'environnement, ZEAL et WESSA. Ses membres ne sont pas seulement des conservationnistes de formation. Il y a de nombreux professeurs, médecins, avocats, tous Blancs, cultivés, et attachés à la préservation d'un de leur cadre de détente favori. Ces personnes ont de nombreuses ramifications avec les médias et sont des lecteurs habitués des grands journaux sud-africain s.

Le début des années 1990 est une période où le public (du moins blanc et aisé⁷⁶) est de plus en plus alerté au sujet des agressions contre l'environnement et donc plus apte à se mobiliser. Les médias ont joué un rôle important dans cette mobilisation, rôle qu'ils vont continuer à jouer pour la défense des Eastern Shores. Une pétition rassemble près de 300 000 signatures, dont beaucoup viendraient d'enfants des écoles « peu conscients des réels enjeux », se plaît à commenter Mr King de RBM. La plupart des signataires ne connaissent St Lucia que de loin, mais il semblait de bon ton de s'unir à cette protestation « générale ». C'est d'ailleurs très nouveau en Afrique du Sud, où il était courant d'être réservé sur la vie publique durant l'apartheid.

1990 marque justement la fin symbolique de l'apartheid. Placer le conflit sur un terrain environnemental évite aussi de parler des vrais problèmes : comment gérer l'héritage de toutes ces années d'apartheid ? Le gouvernement ne peut se permettre « de se mettre à dos » une partie de l'élite du pays, d'autant qu'il sait pertinemment que sa « fin » est proche (en 1994, premières élections démocratiques avec la fin juridique de l'apartheid).

De son côté RBM, pragmatique, plaide pour sa cause, et met en avant les bénéfices économiques d'une telle opération minière à St Lucia en termes de création d'emploi et de dynamisation du tissu économique local. C'est un argument très recevable, quand on sait que plus de la moitié des résidents sont sans-emploi autour de St Lucia...

Mais de quels résidents sans-emploi s'agit-il ? Ce sont des Noirs, qui n'ont jamais été réellement intégrés dans le discours des environnementalistes. St Lucia est une enclave très conservatrice au début des années 1990, rappelons-le, alors pourquoi ses habitants afrikaner

⁷⁵ Plus de 300 000 personnes, si l'on en croit les signatures de la pétition pour la défense de St Lucia.

⁷⁶ Beaucoup d'anglophones d'ailleurs...

devraient-ils s'inquiéter de ces « armées de pauvres » à leurs portes ? Ces groupes de résidents noirs n'ont jamais été véritablement invités à participer à un quelconque processus de décision ou alors de manière très formelle et ponctuelle. Pourtant, tout le *social investment* de RBM semblait les séduire : construction d'écoles, de cliniques, travail temporaire, emplois permanents dans la mine...

Cette exploitation minière n'était prévue que pour durer 17 ans. Et un site d'extraction⁷⁷ est-il vraiment créateur d'un tissu économique local performant ? La réponse à cette question est négative. Le mérite de RBM revient d'avoir intégré les groupes de population noire, même de manière hypocrite, et a pris en considération leur niveau de vie catastrophique après de nombreuses années d'apartheid.

c- Le recours à une EIA vivement critiqué

Le rôle du gouvernement est donc d'arbitrer. Il s'appuie sur le *National Environmental Act* de 1989 pour exiger qu'une étude d'impact environnemental (EIA) soit menée rapidement dans les Eastern Shores pour évaluer les impacts naturels et socio-économiques, de l'extraction minière d'une part et du couple conservation - écotourisme d'autre part. Cette étude est réalisée par le CSIR en 1993. Une fois publiée, elle est vivement critiquée car trop rapidement menée par des scientifiques peu compétents sur le sujet (NPB 1993, ZEAL 1993, entretiens avec J. Ridl., R. Porter). Elle est jugée incomplète, superficielle et tendancieuse⁷⁸. Effectivement elle semble simpliste sur de nombreux points et n'accorde que peu d'importance à la globalité de l'impact d'une extraction minière dans un site reconnu pour son environnement naturel remarquable.

Peut-on évaluer objectivement les impacts d'un tel développement sans tenir compte des questions de représentation et de perception collective liées à « l'émotion » ressentie ? Promouvoir une mine et un développement écotouristique au même endroit comme le proposait l'EIA, est-ce tenir compte de l'attraction du public pour un espace sauvage intégral, motivation principale des visites de touristes étrangers dans le parc de St Lucia...? La réponse est non. Ceci rappelle étrangement la volonté des pouvoirs locaux de Richards Bay de promouvoir une zone touristique à proximité d'une grande zone industrielle...

Dans ce conflit, il est à noter le manque total de concertation avec les Noirs, résidents de Dukuduku, Khula Village et des environs (entretien avec J. Ridl). C'est resté strictement une « affaire » entre Blancs éduqués, motivés par des intérêts divergents.

Le conflit est résolu, après d'autres péripéties bien détaillées dans la littérature, par une décision gouvernementale de 1996 s'engageant à promouvoir un développement écotouristique ambitieux pouvant créer plus d'emplois et de richesses que ne le prévoyait l'exploitation minière des dunes littorales.

⁷⁷ L'usine de traitement des minéraux restait à Richards Bay.

⁷⁸ Atténuation des impacts négatifs de la mine

4.3.1.2. Le conflit de l'occupation de la forêt de Dukuduku : tentatives de résolution et division des résidents

En 1988, le déménagement de la population consécutif à la construction de Khula Village fait à nouveau de la forêt d'Etat de Dukuduku South un espace vacant. De nouveaux « squatters » arrivent au début des années 1990, attirés par l'éventuelle ouverture d'une mine de titane dans les Eastern Shores. Dans le même temps la gestion de la forêt est déléguée aux Natal Parks Board. L'apartheid est maintenant terminé : une quelconque action d'expulsion serait extrêmement mal perçue. Les relations entre les NPB et les résidents de la forêt sont extrêmement tendues. Ces derniers revendiquent leur droit de résidence. Au même moment et non loin de là, Khula Village revendique la priorité d'accès pour d'éventuelles créations d'emplois à St Lucia. Un conflit sérieux se noue entre les deux communautés au nord et au sud de la route.

Selon Timothy Maphanga une action en justice a été intentée en 1994 à Pietermaritzburg par la communauté de Dukuduku South contre les NPB pour faire valoir ses « droits du sol », et ils auraient été apparemment reconnus⁷⁹. Effectivement, tout un tissu d'habitat regroupant plus de 3000 personnes s'est développé, avec des écoles et même des églises. Si l'on compare les statistiques (Annexe n°6), la qualité des infrastructures et le niveau de vie est bien plus élevé à Khula Village, pour l'accès à l'eau ou à des sanitaires corrects, que dans la forêt de Dukuduku South. Timothy Maphanga trouve tout de même la qualité de vie meilleure dans la forêt où les cultures sont faciles et où les gens sont à la fois libres et isolés⁸⁰. Pourtant le conflit n'est pas réglé pour autant. On peut en dire autant à Kosi Bay.

4.3.2. Kosi Bay-Manguzi : Conflit en relation avec l'extension de la réserve naturelle de Kosi Bay aux dépens des populations locales

Voici les deux coalitions opposées dans ce conflit.

Coalition I : Gouvernement KwaZulu, KBNR, Autorité Tribale, Associations de protection de l'environnement

Coalition II : résidents noirs, CORD, CROP, AFRA, Indunas opportunistes

Un passage de l'entretien avec S. Kyle permet de donner le contexte politique dans lequel s'est déroulé ce conflit.

« Politics got involved, IFP, ANC the government, NGO's, there was a whole lot of political players, organisation for rural advancement. They were playing a political game, we were trying to do our responsibility. Yes we said no to a lot of people.

⁷⁹ Nous avons beaucoup de mal à vérifier ses dires et il est sans doute probable qu'il se soit laissé entraîner par l'enthousiasme de son propos durant l'entretien.

⁸⁰ C'est un peu l'image du Bon Sauvage dans le Jardin d'Eden.

The politicians were trying to get votes of all parties. So we were actually trying to stop people doing what they wanted to do, so we were a turkey sitting there and the politicians shot us to pieces. »

Le KBNR est une organisation de conservation favorable à la politique générale de l'Inkatha Freedom Party et de son leader M.G. Buthelezi. L'intérêt de l'IFP est de faire bénéficier les autorités tribales des revenus de la conservation pour en faire profiter les résidents. Le KBNR reconnaît les chefs traditionnels comme les représentant légaux et directs des habitants. Les autorités tribales jugent positivement que les habitants soient dédommagés, et qu'ensuite ils disposent de 25% des revenus du parc à travers le système de « community levy » (Guyot, Rey, 2001). Comment ont-il répercuté ce message à travers les différents groupes de résidents ? D'une part, un manque de communication a fait que les habitants ont été surpris par les décisions d'expropriation (AFRA, 1990). D'autre part, les résidents ne voient toujours pas en 1990 les retombées concrètes des 25%⁸¹...De plus, l'autorité tribale (ici Tembe) est rétribuée depuis le XIXe siècle par les différents gouvernements en place⁸². Pourtant aucun développement n'a jamais réellement débuté dans cette région. Par conséquent, certains résidents ne font plus réellement confiance à leurs chefs traditionnels. En outre, le processus de dédommagement ne s'est pas déroulé de la manière la plus juste. Certaines habitants influents (par exemple à KwaZibi) ont revendiqué certaines maisons comme étant les leurs, et ont empoché le chèque. Leurs "locataires", évidemment, n'ont pas été dédommagés et ne veulent pas quitter les lieux⁸³. L'érection d'une grande clôture électrique va finalement décider les dernières personnes à partir⁸⁴.

4.3.2.1. La clef du conflit

La clef de compréhension de ce conflit réside dans le rôle des organisations extérieures aux résidents qui ont réussi à exploiter tous ces mécontentements - justifiés dans une certaine mesure - pour s'opposer au KBNR et surtout au gouvernement KwaZulu de Buthelezi. Ces organisations sont l'AFRA (Association for Rural Advancement), la CROP (Community Research Organisation Program) qui deviendra CORD (Centre for Community Organisation Research and Development). Elles ont initié un comité local de résistance, l'ISIDISI⁸⁵. C'est un fer de lance dans la lutte contre les expropriations forcées du KBNR. L'objectif affiché de la CORD n'est pas de faire de la politique mais de proposer des projets de développement qui soient menés en concertation avec les « communautés ». L'AFRA comme la CORD estiment que les pratiques agricoles traditionnelles des autochtones sont ancestrales, en harmonie avec

⁸¹ Cet argent a dû servir en priorité à payer les frais de fonctionnement d'une autorité tribale très vaste, aux 49 Indunas, nécessitant de nombreuses voitures pour se déplacer d'un endroit à l'autre.

⁸² Comme ailleurs en Afrique : pratique très courante.

⁸³ Toujours est-il que la terre est propriété de l'autorité tribale.

⁸⁴ C'est à partir de moment là que la clôture va devenir l'objet à détruire, pour permettre aux gens de continuer à accéder à leurs champs.

⁸⁵ Certains membres de ce comité ont fait courir la rumeur que toute personne qui coopère avec le comité de compensation, et qui donc accepte les chèques du KZBNR sera tuée...(*Natal Mercury* 30-5-90)

les différents écosystèmes. L'AFRA comme la CORD ne cachent pas leurs sympathies pour l'ANC et le COSATU (*Natal Mercury* 30-5-90). Nous pouvons en tirer quelques enseignements.

4.3.2.2. Les enseignements du conflit

Les responsables du KBNR sont des Blancs ayant une longue expérience de conservation, sensibles à la politique plutôt collaborationniste (avec Pretoria) de Buthelezi. Les responsables de l'AFRA ou de la CORD sont « tout aussi Blancs »⁸⁶, universitaires, et impliqués dans le mouvement de résistance contre l'apartheid. Ce sont des sympathisants de l'ANC. Comme à St Lucia, ce sont des Blancs qui « instrumentalisent » le conflit. Ce dernier est ouvertement politique et s'appuie sur les attentes et les mécontentements des locaux face à l'extension d'une réserve naturelle et à la tentative d'un développement alternatif. Le KBNR se défend de faire de la politique et entend bien faire respecter une certaine idée de la protection de l'environnement. Cela dit il doit aussi suivre une politique décidée à Ulundi par M.G. Buthelezi.

Le contexte chronologique de ce conflit est remarquable. Entre 1988 et 1991, l'apartheid est remis en cause.

Les acteurs en jeu, regroupés en deux coalitions principales, sont sensibles à ce contexte qui les influence en partie. La fin de l'apartheid implique la fin des bantoustans et une perte de pouvoir sans précédents pour Buthelezi et le KBNR. Toutefois en 1990, « il est encore temps de s'accrocher au pouvoir qu'il leur reste ». Les organisations pro- ANC savent que la démocratie semble une alternative crédible. Au niveau local, le nouvel ennemi à combattre est l'IFP. Des violences ont déjà eu lieu dans les townships entre les factions des deux clans (Hessel, 2003). Les zones rurales, à Kosi Bay, sont un enjeu de taille en raison du poids des chefs traditionnels plutôt favorables au gouvernement KwaZulu. Les chefs sont à la fois les perdants et les opportunistes du conflit. Ils sont les perdants, car leur crédibilité est ouvertement mise à mal et leur mission de relais avec les résidents a plutôt échoué. Effectivement, d'autres organisations semblent être plus à l'écoute des attentes des locaux. Ils sont aussi opportunistes car certains Indunas, comme celui de la communauté de KwaDapha, choisissent de soutenir les CROP - CORD et un de ses représentants, Andrew Zaloumis, sentant les besoins de développement de son groupe mieux compris. Les différents groupements de population autour de Kosi Bay, ressortent divisés de ce conflit : division entre ceux qui ont accepté les compensations et qui ont démenagé, et les autres qui ont résisté et continuent de détruire les clôtures. Seule la pêche traditionnelle utilisant les *fish traps* près de l'estuaire est une pratique qui ne semble pas avoir été affectée par l'extension de la réserve mais qui devient un enjeu de contrôle et de régulation.

La protection de l'environnement ne sort pas tellement grandie de ce conflit car les résidents considèrent, une fois de plus, la conservation comme l'interdiction et la frustration d'utiliser la terre où sont habituellement puisées leurs principales richesses naturelles. En définitive, au

⁸⁶ On retrouve ici, en première ligne, un certain Andrew Zaloumis...

début des années 1990, le niveau des services proposés aux résidents n'a pas tellement progressé. Plus de dix ans après, les résidents que nous avons interrogés gardent un très mauvais souvenir de l'extension des limites de la réserve naturelle de Kosi Bay.

Bilan

Les trois conflits que nous venons de détailler résumant parfaitement trois grands processus rencontrés dans les conflits environnementaux relatifs aux parcs naturels : conservation versus extraction minière, conservation versus invasion illégale de néo-résidents et conservation versus résidents « prédateurs de l'environnement ». La conservation ne gagne franchement que dans le premier cas. Les deux autres cas se rapprochent plus de la figure du compromis définie en introduction, caractérisée par la coexistence d'antagonismes.

A St Lucia, la territorialisation de l'espace sur le mode « parc naturel » est remise en cause par des intérêts miniers. La mobilisation de certains acteurs locaux, aidés par une campagne de presse active au niveau national et international vont permettre à St Lucia de conserver « un statut environnemental d'exception ».

La question de la forêt de Dukuduku montre qu'un groupe de résidents peut remettre en question, de manière illégale - aux yeux des autorités - mais tout à fait légitime d'un point de vue économique et social, un des territoires du *green apartheid*. Le processus d'invasion de type « Dukuduku » est à l'opposé du processus d'expulsion de Kosi Bay.

A Kosi Bay, l'organisme de conservation d'un bantoustan KwaZulu « en fin de parcours » décide d'étendre la petite réserve naturelle déjà existante. Ce processus de territorialisation a suscité de nombreuses oppositions et a permis à l'ANC de s'affirmer indirectement comme une des parties prenantes des enjeux locaux, jusque là confisqués par les chefs traditionnels et les conservationnistes.

Les années suivantes consacrent la territorialisation « verte ». Un grand parc national unifié (GSLWP) est créé entre St Lucia et Kosi Bay qui se retrouvent donc aux deux extrémités d'une même entité, reconnue Patrimoine Mondial de l'Humanité en l'an 2000. Des territoires municipaux vont être créés à l'extérieur du parc. Des nouveaux acteurs touristiques apparaissent, d'anciens acteurs se reconvertissent ou disparaissent. Les trois conflits que nous venons de présenter - loin de se résoudre - vont se ramifier et se complexifier.

4.4. 1995-2000 : tentatives de résolution des conflits par le biais de réformes par le haut

4.4.1. St Lucia : la conservation gagnante, le conservatisme tenace

4.4.1.1. Plus de menace minière, place à l'écotourisme : les leçons du conflit et de sa résolution

Dans les années 1995-2000, l'impact du tourisme à St Lucia ne semble pas en phase avec tous ces grands idéaux de protection de l'environnement pour lesquels de nombreuses personnes se sont battues, comme le montre Solomon (1999), qui écrit pour le compte de RBM.

« The White retired fisherman in St Lucia who fought the mining company still get their pensions. The 1-million urban shoppers and others who signed the « largest petition in the country's history in supermarkets and shopping malls on Saturday mornings still blindly sign petitions and admire the glossy pictures of St Lucia in Getaway magazine (...) The cowboys still swill beer and destroy the dunes with their 4X4 (...) the communities still have no jobs and continue to ravage the Dukuduku Forest for firewood. »

Les représentations d'un public lointain attisées par de puissants groupes d'activistes environnementalistes locaux et régionaux et relayées par des médias complaisants, semblent avoir dépassé l'analyse objective des contradictions locales. L'espace des Eastern Shores est en partie planté de pins. Il est utilisé comme exemple pour une grande cause : la protection de l'environnement !

Qu'est-ce que la protection de l'environnement sans un processus d'amélioration du niveau de vie de la majorité démunie des habitants ? Le grand développement écotouristique se fait toujours attendre, même s'il s'amorce enfin en 2001. Aux portes de St Lucia, la forêt de Dukuduku est largement utilisée pour la survie du groupe d'illégaux, ce qui ne suscite aucune pétition car le « paradis du GSLWP », lui, a été bel et bien préservé. On peut remarquer que les touristes noirs sont très peu nombreux à visiter ce parc⁸⁷.

4.4.1.2. Poursuite du conflit des squatters de Dukuduku

a- Les coalitions en jeu

Une première coalition, favorable à la protection de la forêt d'Etat de Dukuduku South autour du DWAF (gouvernement) s'oppose à une seconde coalition soutenant l'occupation illégale de la forêt par cette communauté.

⁸⁷ « N'est-ce pas là l'essentiel ? », doivent penser nombre de résidents afrikaners de St Lucia ?

Coalition I : DWAF gouvernement - LSDI / SLGWP - KZN Wildlife (local et provincial) - Mr Mdaka IFP (district et province)- ZEAL - Khula Village (C. Mkhwanazi) + isolés (Buthelezi...)

Dans cette coalition les deux acteurs opportunistes sont C. Mkhwanazi et les représentants de Khula Village, ainsi qu'un groupe de personnes ralliées autour de Mr Buthelezi : les uns pour avoir accepté la proposition de relogement du gouvernement en 1988, les autres pour l'avoir acceptée en l'an 2000. C'est une manière de se « rallier au plus offrant ».

Coalition II : Communauté de Dukuduku South (Timothy Maphanga) - Municipality KZ275 (Mayor Swartz, municipal manager Erika Swanepoel...) + acteurs isolés de St Lucia (De Wilde...) -

Les acteurs opportunistes de cette coalition sont le nouveau maire et certains de ses conseillers municipaux qui font de ce soutien un enjeu électoral et de contre-pouvoir contre l'échelon national.

b- L'exclusion de la forêt de Dukuduku du Patrimoine Mondial de l'Humanité

Le sud de Dukuduku est perçu par les résidents de St Lucia comme une zone de non droit, comme la cachette de tous les criminels qui opèrent dans les environs. Cette mauvaise réputation inquiète certains développeurs touristiques basés à St Lucia qui font pression sur les Natal Parks Board pour que ces personnes soient expulsées *manu militari*. Au même moment une demande est effectuée auprès de l'UNESCO pour promulguer le Greater St Lucia Wetland Park comme un Patrimoine Mondial de l'Humanité. Normalement Dukuduku fait parti des limites du grand parc. Il a été décidé d'exclure la forêt des limites retenues car le « problème » de Dukuduku aurait pu gêner St Lucia dans l'obtention de cette reconnaissance internationale⁸⁸.

En 1999, la délégation de la gestion de la forêt aux KwaZulu-Natal Nature Conservation Services (nouveau nom des NPB) prend donc fin. Le DWAF⁸⁹ recouvre donc sa responsabilité juridique sur la forêt. Une nouvelle proposition de relogement est annoncée. Deux grandes fermes, pour un coût total de 11 millions de Rands⁹⁰ seront construites à Monzi pour accueillir les populations pour être relogées dans une sorte de "*d'agri-village*". Il y a maintenant deux camps parmi les résidents, ceux voulant rester (la majorité selon Timothy Maphanga⁹¹, leur porte-parole) et ceux acceptant la proposition du gouvernement, sous condition de la construction d'infrastructures décentes. Ceux-là sont représentés par Mr Buthelezi⁹².

⁸⁸ Entretien avec Roger Porter, KZNW

⁸⁹ Department of Water Affairs and Forestry.

⁹⁰ Entretien avec Roger Porter

⁹¹ Ceux-ci ont bloqué la route d'accès à St Lucia en mai 1999 pour protester contre leur expulsion imminente et la récupération de la forêt par les lobbies conservationnistes.

⁹² Celui-là n'a rien à voir avec le leader de l'IFP

En l'an 2000 une majorité d'illégaux refuse encore de partir. Nombre d'entre eux invoquent, selon Timothy Maphanga, le potentiel de création d'emplois de la LSDI et la meilleure fertilité de la terre dans la forêt. Leur problème principal est qu'il ne sont pas reconnus. Pourtant ils sont plus de 3000⁹³ (même 4000 selon le Demarcation Board) et ils ont été intégrés et inscrits sur les listes électorales pour les élections municipales du 5 décembre 2000⁹⁴.

c- La récupération du conflit par le niveau local contre le niveau national : les enjeux électoraux

L'IFP et les candidats locaux⁹⁵ de la municipalité KZ275 ont décidé d'apporter leur soutien aux squatters et leur a promis de reconnaître leurs droits administratifs, au moins au niveau local, s'ils votaient pour eux. L'arrondissement n°4 qui inclut le village de St Lucia et le sud de Dukuduku (comprenant Monzi) pouvait fort bien passer dans le camp de DA (*Democratic Alliance*) si les habitants du sud de Dukuduku boycottaient le vote. Par calcul électoral que la communauté de Dukuduku a ainsi été "parrainée" par certains membres locaux de l'IFP, comme ont pu le confirmer les votes massifs en leur faveur.

Désormais, la nouvelle municipalité élue est très attentive à cette "clientèle" électorale. Par conséquent, elle s'interpose dans le règlement du conflit, qui ne devrait en principe concerner que le gouvernement. Mr Mdaka, senior de l'IFP, et ancien maire de Mtubatuba de 1995 à 2000, est très critique face à cette 'récupération politique'. Il est convaincu que la destruction environnementale constitue le pillage de cette forêt par les illégaux, lieu potentiellement attractif pour les touristes sans ce "danger environnemental"⁹⁶ représenté par ce groupe de squatters. Certains développeurs touristiques de St Lucia pensent qu'il faudrait plutôt intégrer ces nouveaux résidents dans les développements touristiques en cours. C'est le cas de P. Vermaak.

« Many of the people of Dukuduku are not SA citizen. They have no papers. When they look for work there are either shown away or made to work for less than minimum wage and have to survive by selling firewood or wooden African art. »

Une résidente, vendeuse de rue, blanche, Yvonne Fourié ne voit pas Dukuduku comme un problème.

« I don't think that they are illegal. Maybe teach them to plant when they remove and so it can continue...?! »

⁹³ « Ils sont plus de 3000 et je n'en vois que deux... » J.B.

⁹⁴ Entretien avec le conseiller municipal Mbatha

⁹⁵ Chris Swartz, Low Kloppers, Mr Mbatha, Gary Cooper...

⁹⁶ Mais aussi, sous-entendu, par rapport à la criminalité.

Ce conflit est lié à la destruction d'un patrimoine naturel⁹⁷. Il implique l'échelon national (ANC faut-il le rappeler) – avec une stratégie de développement écotouristique faisant toujours aussi peu de place aux groupes “non officiels” - et le nouvel échelon local (totalement IFP) qui tire une partie de sa légitimité électorale en soutenant ces illégaux, une manière de plus de protester devant le peu de place accordé au “local” dans le grand projet de LSDI-GSLWP.

Dernièrement, en mai 2001, le Ministre des Eaux et Forêts, Ronnie Kasrils, a inauguré les fermes de relogement destinées aux squatters de Dukuduku. Il a en même temps annoncé que des forêts de plantation proches du grand parc seront incorporées dans le Patrimoine Mondial du Greater St Lucia Wetland Park. Il faudra environ une génération pour qu'elles retrouvent leur aspect naturel.

La véritable question est celle du ‘développement’. Comment un environnement original, préservé et reconnu, peut-il contribuer à l'amélioration du niveau de vie de résidents très démunis ? D'une manière ou d'une autre, les 4000 habitants de Dukuduku doivent être intégrés dans les stratégies de développement local et national au risque de représenter une menace pour la paix locale... Le Greater St Lucia Wetland Park, forme d'intégration spatiale par le haut (reconnaissance nationale et internationale) ne semble pas encore avoir pris en compte cette analyse. Cette analyse est corroborée par Thompson (2002) qui montre que les logiques d'exploitation et de ségrégation du gouvernement d'apartheid sont à l'origine du problème. « *This control has resulted in the attitudes and responses of the indigenous peoples to their environment being, firstly, largely unexplored and, secondly, warped by the inconsistencies and injustices of the apartheid system. The implications of this are evident in the attitudes of the people who have invaded the Dukuduku Forest Reserve, situated at the entrance to Lake St Lucia, which they are now accused of exploiting. Their sceptical attitude towards conservation of the environment is worrying to environmentalists, but it is understandable. These people see no logic in environmental concerns after having been removed from a conservation area where the state subsequently replaced hundreds of thousands of acres of indigenous vegetation with pine and eucalyptus forests. Add to this the fact that white farmers in the surrounding regions have removed hundreds of thousands of hectares of indigenous vegetation to establish commercial monocultural agriculture, and the logic of environmental policy seems obscure indeed.* »

⁹⁷ A relativiser quand on songe aux nombreux hectares de forêt naturelle qui ont été convertis en forêt de plantation par le DWAF, en particulier au nord de la forêt de Dukuduku South.

4.4.2. Mabibi : conflit en relation avec l'utilisation des ressources naturelles par les villageois⁹⁸

D'après les entretiens que nous avons eus et les questionnaires administrés par Govender (1999, 2001), aucune des mesures environnementales mises en place dans le cadre du parc, et s'appliquant aux résidents de Mabibi, n'a eu jusqu'à présent, d'impact positif sur le développement du village. Ces mesures - telles que l'interdiction de l'extraction des ressources naturelles de la forêt dunaire, les restrictions pour cueillir l'incema, ou encore de cultiver certaines parcelles situées dans les zones humides - ont réellement affecté les habitants dans leurs pratiques quotidiennes. Elle ont participé à augmenter l'émigration des hommes vers les villes à la recherche d'un emploi et d'un revenu pour leurs familles. La majorité des villageois pense que l'érection de clôtures ainsi que toute autre mesure restrictive déjà citée devrait être assouplie pour prendre en compte les besoins des locaux. Il leur est aussi interdit de tuer les nombreux animaux sauvages qui détruisent leurs champs, ainsi que de ramasser les plantes utilisées pour les pratiques médicales traditionnelles. Pour le moment seules les ressources marines peuvent encore être utilisées pour l'usage quotidien, telles que les poissons ou les fruits de mer, leur commerce étant interdit. Il a été proposé de vendre des permis de pêche à la population du même modèle que ceux existant pour les touristes. L'opposition des résidents à une telle mesure n'est pas prêt de se tarir.

Le personnel des KZNNCS ne jouit pas d'une très bonne réputation parmi la population. Ce sont les seuls employés formels du village avec les instituteurs. Ces habitants sont donc plus aisés que les autres.

La construction d'une route correcte, d'emplois, de services publics sont des demandes insistantes de la population, demandes qui pourraient être satisfaites conjointement par le développement touristique. Ce dernier semble être à l'ordre du jour avec la création du GSLWP en 1999. Pourtant un tel développement semble soulever de nombreux obstacles d'ordre institutionnel.

⁹⁸ Paragraphe tiré de Guyot, 2002-c

4.5. Après 2000 : nouveaux pouvoirs, nouveaux conflits

L'an 2000, en Afrique du Sud, est l'année du nouveau découpage municipal. C'est aussi la date du lancement de la nouvelle autorité de gestion du grand parc national du GSLWP. Le gouvernement sud-africain semble rejoindre par le biais de son ministère de l'environnement et du tourisme, V. Moosa, une stratégie environnementale plus responsable que par le passé. Une interdiction est prononcée (début 2002) contre la conduite des 4X4 sur les plages sud-africaines quelques mois avant l'organisation du Sommet de la Terre à Johannesburg (Rio +10) en septembre 2002. La réputation du ministre et de sa capacité de régulation semble en jeu. Pourtant localement une telle évolution stratégique n'est pas forcément bien perçue, comme c'est le cas à St Lucia.

4.5.1. Réémergences conflictuelles à St Lucia.

Conflits autour de la compétition et de l'individualisme des acteurs touristiques locaux, relatif à l'interdiction des 4X4 sur les plages et à la sécurité des personnes.

A St Lucia, l'atmosphère de la rue principale est détestable et la concurrence entre toutes les entreprises touristiques bat son plein. Tout le monde propose exactement le même type de prestations avec un accueil plus ou moins sympathique selon l'origine européenne, indienne ou africaine du touriste. C'est encore dans les bureaux des KZNP que le service proposé semble le plus attractif, et le plus multiracial, même s'il est aussi le plus lent. Les KZNP sont très mal vus par la population de St Lucia. L'extension spatiale du parc tout autour de l'enclave « urbaine » limite les possibilités de prestations des entreprises touristiques locales sans avoir à passer par les systèmes de permis et de droits d'entrée des KZNP. En outre, l'organisme de conservation est perçu comme une administration peu efficace et totalement désorganisée (entretiens avec tous les résidents et avec G. Swann).

La vendeuse de rue⁹⁹ afrikaner, Y. Fourié, se plaint beaucoup de cette compétition malsaine entre les habitants. Elle en pâtit tous les jours du fait de son statut de marginale. Ce sont les Noirs qui, normalement, vendent dans la rue, pas les Blancs.

« Absolute manipulation between businesses. Don't sell this because I am...don't stand to close to my shop...don't steal my customers (...). I like hawking by the others (the Zulus). It's easier with the Zulus than with the Whites. As we are in a seasonal business we want all part of the cream, but it is working well. »

⁹⁹ Elle vend des articles d'artisanat du cuir, qu'elle fabrique elle-même.

4.5.1.1. L'impossibilité de trouver un office du tourisme indépendant à St Lucia

Devant cette pléthore d'offices du tourisme privés, qui pénalisent plus le touriste qu'ils ne l'aident, une association regroupant plusieurs entreprises touristiques de St Lucia, de Khula Village, de Dukuduku et de Monzi s'est créée il y a deux ans. Son nom signifie en zulu « travailler ensemble ». Il s'agit de la *Hlanganani Tourism Association*. Cette association se réunit tous les mois pour essayer de « parler d'une seule voix » sur toutes les questions relatives au tourisme à St Lucia. L'objectif est d'améliorer l'accueil et l'information des touristes à St Lucia. Elle veut coordonner les différentes initiatives touristiques pour apporter plus de lisibilité à l'offre touristique de la station balnéaire de St Lucia et de ses environs (Entretien avec C. Vermaak). C'est grâce à cette association que St Lucia dispose depuis le début de l'année 2001 d'une brochure commune présentant les logements disponibles et les activités réalisables. Le projet de construction d'un bureau d'information officiel en ville n'est pas encore réalisé.

4.5.1.2. L'importance des conflits de personnes : chacun pour soi

Cette association ne fait pas l'unanimité. De nombreuses entreprises touristiques du village n'en connaissent même pas les principaux protagonistes, ou se demandent bien à quoi cela peut servir en dehors de la « récupération » probable des subventions du conseil de District. Il est vrai qu'avant que Con Vermaak en prenne la présidence en février 2000, cette association avait connu de nombreux conflits de personnes et de *clashes* internes. Sa réputation n'était donc pas bonne (entretien avec C. Vermaak).

L'Uthungulu Regional Council offrait des financements à toutes les associations touristiques municipales de sa région (comme à Richards Bay, à Hluhluwe ou à Mtubatuba) du moment qu'elles étaient les uniques représentantes officielles d'une localité. Or St Lucia a souffert de ses divisions : elle n'a pas reçu un seul rand du conseil de Région. C'est précisément cet élément qui motive la volonté actuelle de rapprochement et d'unification entre la Hlanganani Tourism Association et l'Office de Tourisme de Mtubatuba présidé par Mr Mdaka¹⁰⁰.

Certains résidents – et acteurs touristiques – sont opposés à une coopération avec les Noirs de Khula Village ou de Dukuduku South. Par exemple, H. Strydom, gérante d'une petite entreprise touristique estime qu'« ils » sont trop nombreux et qu'elle ne veut pas en entendre parler¹⁰¹.

« I am not a racist, but you know these people from Khula Village and Dukuduku, I don't want to see them near my shop. I don't want to be disturbed by them. Everybody has to work for himself. »

¹⁰⁰ On retrouve une situation identique à Port Shepstone -Margate sur la côte sud.

¹⁰¹ Notre question sa manière de percevoir la pandémie de SIDA, problème majeur en Afrique Australe, a confirmé son rejet massif des Noirs. « *You know the problem is that AIDS is too slowly to kill all of them.* » Il s'agit d'une manière de penser tout à fait choquante et condamnable qui nous a conduit à prendre rapidement congé de notre interlocutrice. Cette dernière ricanait.

Toutefois ce témoignage est resté relativement minoritaire¹⁰². Par exemple un résident comme Bertus Britz, responsable d'une petite entreprise touristique, essaie de créer un partenariat avec Khula Village pour obtenir une licence supplémentaire pour la « contemplation des baleines ». Il cherche à promouvoir une forme de Black Empowerment mais n'est pas écouté par le gouvernement.

« The S.A. government doesn't want the private sector to join forces with the Khula Village community as far as business is concerned. »

Il ne fait plus partie de la Hlanganani Tourism Association depuis quelques mois. Il n'a pas souhaité nous expliquer pourquoi.

4.5.1.3. Le mariage touristique entre St Lucia et Mtubatuba sera-t-il consommé ? Les enjeux.

Ce rapprochement était un événement en cours de réalisation durant l'année 2001. Il a été couronné de succès. La grande inconnue concernait le nom de la nouvelle association unifiée. Le nom St Lucia sera-t-il « vendu » depuis Mtubatuba ? L'association unifiée s'appellera finalement « Hlanganani ».

Mtubatuba a un avantage lié à sa localisation. Elle est située à 2 Km de la N2, à 2h30 de Durban. Elle est à mi-chemin entre les réserves d'animaux de Hluhluwe - Umfolozi et le parc du GSLWP. D'autre part c'est une petite ville disposant d'un quartier résidentiel agréable et pouvant accueillir des *Bed & Breakfast*.

Cette union, localement, est un événement important normalisant les relations entre l'enclave (autrefois ?) raciste et son hinterland, Mtubatuba. Elle donne ainsi une lisibilité à la politique touristique de la municipalité KZ 275, St Lucia Mtubatuba.

4.5.1.4. L'interdiction des véhicules à quatre roues motrices sur les plages

Les acteurs locaux doivent faire attention aux diverses attentes formulées par les touristes domestiques et internationaux, parfois incompatibles, pouvant créer un conflit d'usage sur un même espace - comme le montre l'interdiction de la circulation automobile sur la plage depuis janvier 2002. La plupart des résidents interrogés, travaillant de près ou de loin pour le secteur touristique, sont opposés à une telle mesure. Les visiteurs sont en effet composés aujourd'hui presque exclusivement de pêcheurs venus du Gauteng en 4X4. Ils roulent sur les plages pour aller pêcher. A très court terme une telle mesure aura effectivement des impacts négatifs. Toutefois si le GSLWP réussit à attirer de plus en plus de touristes internationaux,

¹⁰² Ce témoignage a le mérite d'être franc alors que beaucoup d'autres résidents, Blancs surtout, adoptent une forme de langue de bois politiquement correcte, pour éviter d'être taxés de racistes.

une telle mesure ne pourra être que bénéfique. Voici le point de vue de B. Britz, sur la question.

« It is acceptable to close sensitive areas, but no impact study has been done by the government as far as St Lucia is concerned. We will lose a great amount of revenue and will be forced to cut on our staff. »

Une autre résidente, P. Vermaak semble plus proche du compromis que le gouvernement devrait mettre en place durant une période de transition pour éviter de trop cristalliser les conflits.

« I am afraid that it might affect tourism negatively. 4X4 vehicles should be allowed on our beaches under a strict permitting system where offenders can be punished by taking away the permit, heavy fining or in case of dangerous offences, confiscate the 4X4. »

Les KZN Wildlife ont déjà recours à ce système de permis dans leurs zones de juridiction. Toutefois les abus sont effectivement nombreux. Tout l'attrait touristique des plages, du point de vue du touriste étranger « normal », est parfois ruiné à cause de stupides pêcheurs buvant leur bière en injuriant les malheureux piétons. Les KZNW ont bien mauvaise presse parmi les habitants et employés de St Lucia. La plus grande association sud-africaine de pêcheurs à la ligne (South African Anglers Association) a intenté un procès au ministère de l'environnement en janvier 2002 pour essayer de négocier un compromis. La réunion du sommet de la terre (Rio +10) en septembre 2002 à Johannesburg est certainement un des arguments non formulés par le ministère pour justifier cette interdiction massive et soudaine. Peut-être reste-t-il à ces pêcheurs à apprendre à marcher ?

Le 10 janvier 2002, le Ministre de l'Environnement et du Tourisme a déclaré que l'interdiction de circulation sur les plages serait du ressort du gouvernement local et qu'il aurait la liberté de recourir à des permis (Zululand Observer, 10-01-2002). Ceci semble un moyen intelligent de trouver un compromis. Les municipalités pourront effectivement interdire totalement certaines zones et en ouvrir d'autres « à péage » avec ces systèmes de permis. A plus long terme on va peut être assister à une différenciation entre les municipalités côtières voulant attirer les touristes étrangers et les autres restant fidèles à leur clientèle de pêcheurs afrikaners.

Une autre question inquiète les résidents de St Lucia. Il s'agit de la sécurité, autrefois assurée par une barrière de sécurité (en 1999), à la manière des *gated communities*. La Hlanganani Tourism Association, face à la recrudescence de la criminalité dans St Lucia Village, appelle à la construction d'une nouvelle barrière et d'un portique de sécurité à l'entrée de St Lucia Village pour protéger les touristes en raison de la progression de la criminalité.

4.5.1.5. La réintégration de St Lucia à la réalité la fait pénétrer dans le monde du crime, bien commun en Afrique du Sud

Depuis que St Lucia Village n'est plus contrôlée par sa « barrière », la criminalité s'est emparée de la station balnéaire¹⁰³. Con Vermaak a pris l'initiative de demander, au nom de son association, la reconstruction d'une barrière comme moyen de contrôle des personnes qui entrent et qui sortent. Son argument principal tient dans la multiplication des *gated communities* en Afrique du Sud dans lesquels il faut montrer « patte blanche » pour entrer. « Pourquoi les plus riches quartiers de Jo'burg y ont le droit et pas nous ? » C'est un grand débat en Afrique du Sud.

a- Des réactions bien différenciées

Tous les membres de l'association y sont favorables y compris le conseiller municipal de Khula Village qui voudrait faire la même chose avec son village pour éviter que les criminels de Dukuduku South ne viennent cambrioler les résidents. Pour ce groupe d'habitants, l'assimilation de la barrière à la politique raciste de St Lucia Village pendant des décennies est oubliée. Dirk Rossouw, le représentant local des KZNW y est aussi favorable. Pour lui, il suffirait d'avancer le portique d'entrée du parc du GSLWP à l'entrée de St Lucia Village, mais c'est légalement impossible.

En revanche, les autres représentants de la municipalité KZ 275 à Mtubatuba, ainsi que Mr Mdaka, sont très réservés sur cette question. Ils estiment que le symbole est trop connoté historiquement. Une solution plus courageuse serait de renforcer les moyens dont dispose la police locale. La station de police de St Lucia a été prévue pour les 800 habitants du village. Or, avec Khula Village et Dukuduku South, près de 10 000 habitants vivent aux alentours, sont susceptibles d'être victimes de la criminalité, ou de la perpétrer. Les deux voitures de police sont nettement insuffisantes.

b- Les coalitions

Les coalitions en jeu relatives à cet « enfermement sécuritaire » opposent les acteurs de St Lucia (+Khula Village) favorables à la barrière à ceux de « Mtubatuba » qui y sont défavorables.

Coalition I : Hlanganani Tourism Association + KZNW + Khula Village + Mr Swann + certains résidents

Coalition II : Municipalité KZ 275 - Mr Mdaka -

Le stade de développement de Kosi Bay-Manguzi est moins avancé qu'à St Lucia. Ceci favorise la compétition entre des acteurs qui veulent tous être reconnus comme les

¹⁰³ Si l'on en croit ces statistiques, aimablement communiquées par Con Vermaak (fig. 155).

développeurs légitimes. Nous traitons de cette question d'abord au niveau de l'interface parc – zone périphérique, puis de l'extérieur du parc (Manguzi et KwaMazambane) et ensuite de l'intérieur du parc (Banga Nek).

4.5.2. A l'interface du parc et des zones périphériques : la mise en place d'un *local board*

Un *local board* a été implanté pour le GSLWP (Sandwith 2001, PGKZN 1997). Ce comité, implanté au début de l'année 2001, est composé de représentants des KZNW, des autorités tribales, des différents secteurs d'activités (tourisme, agriculture) présents, des représentants des autorités municipales et du district, les environnementalistes et les autres groupes intéressés (Local Board Gazette, KZN conservation Management Act 1997). Les « communautés » bordières des parcs vont maintenant disposer d'une *community levy* qui sera prélevée directement à la base¹⁰⁴. Le *local board* est responsable de la gestion de la *community levy*. Ce *local board* est présidé par Mr Ngubane, l'Induna. Cette forme de redistribution des revenus du parc sous forme de projets de développement fait partie de la nouvelle stratégie de “conservation communautaire” des KwaZulu-Natal Wildlife (Sandwith, 2001). En 2002 ce *local board* fonctionne mal, si l'on en croit les propos d'A. Wood (le responsable de la réserve naturelle de Kosi Bay en 2001). Ces propos révèlent de nombreuses perceptions communes à beaucoup de Blancs sud-africains.

« From Kosi Bay which has been incorporated into a whole lot of other Reserves right down to St Lucia there is a local board. It's completely useless, it's not operating at all. It's operating, but not functioning, it's like an engine at idle, it's ticking over without moving forward or sideways at this stage. The management of the community levy is just one of the aim the local board.

The real aim of the local board is to have community representatives in reserve management. The community levy is just one issue of it. Probably in any society, certainly in a black society, whoever gets the money nobody else is going to see that, forget it. If you're the Chief, you give it to a couple of Indunas who buy themselves a new car, they don't care two hoots about the communities, of course the communities were up in arms. Already you get members of the local board, like first or second meeting, that show me a business plan of something which is totally contrary to what the local board is. A local board is you and me representing the local communities. You might be representing tourism development and somebody else is representing the churches or whatever, you don't represent yourself, you have to put your heart out to people and think you're a team. It's a pity and it's not only black and white and it's not only here it happens all over. »

¹⁰⁴ Ainsi pour une entrée de 35R, 5R iront pour la community levy. Pour un logement de 100R, 15R iront pour la community levy.

A l'extérieur du parc, les nouvelles organisations chargées du développement ne semblent pas plus efficaces.

4.5.3. A l'extérieur du parc, en position de voisinage

4.5.3.1. Le développement local à Manguzi

On assiste depuis quelques années à des initiatives de développement à Manguzi totalement déconnectées les unes des autres. Les groupes d'acteurs paraissent segmentés. Depuis l'an 2000 une route goudronnée relie Manguzi à la frontière avec le Mozambique. Elle fait partie du programme d'infrastructures routières de la LSDI.

En cherchant bien à Manguzi, on trouve un bâtiment, flambant neuf, le *Maputaland Development and Information Center* (MDIC), situé près de l'hôpital. Avant 1996, il y avait à la place d'anciens bâtiments, construits en 1978 avec l'aide d'ONG internationales et de l'église Méthodiste, qui abritaient le *Manguzi Community Program*, une association d'entraide sociale. En 1994, les ONG ont arrêté leur mise de fonds en Afrique du Sud après l'avènement de la nouvelle démocratie. Pour trouver d'autres systèmes de parrainage, des demandes ont été effectuées auprès d'entreprises sud-africaines. Ces nouveaux bâtiments sont construits en 1996 en partenariat avec le CSIR (*Council for Science and Industrial Research*). Sihwe Ka Tembe nous a renseigné sur les objectifs de ce centre : information touristique, base de donnée locale commerciale, centre de formation informatique¹⁰⁵ et centre de promotion de petites et moyennes entreprises. Leurs relations avec la nouvelle municipalité sont inexistantes de même qu'avec le parc national¹⁰⁶, et le LSDI. En revanche ils présentent leur bilan d'activités à l'Inkhosi par respect pour ses prérogatives royales. Le responsable de ce centre de développement est un des oncles de l'Inkhosi. Notre interlocuteur n'était pas très « loquace » sur les projets de développement en cours initiés par ce centre, sauf un petit projet de fabrication de vin de palme. Le développement « réel » se limite à l'existence de ce centre. Sa seule raison d'être est d'exister. Le niveau d'équipement et d'infrastructures est élevé. Peut-être faudrait-il le rebaptiser : *Maputaland Computer Training Center* ?

Le maire de Manguzi (municipalité KZ 271) n'est pas au courant de l'existence d'un tel centre. Il n'a pas été convié au *local board* initié par les KZNW. Il n'en connaît pas l'existence. Il n'a pas été consulté non plus par A. Zaloumis dans la mise en place des projets de la LSDI. Son regret est de ne pas pouvoir agir sur le District Management Area. Il a créé une commission de développement local au sein de sa municipalité. Il respecte l'Inkhosi, le consulte, mais revendique la responsabilité de fourniture des services. Cette dernière est pauvre et la question de son budget n'a pas encore été résolue. KZ 271 est inscrite sur la liste

¹⁰⁵ Qui avait l'air effectivement de fonctionner lors de notre venue.

¹⁰⁶ D'ailleurs aucune information touristique n'était disponible sur les présentoirs. En plus il n'y a aucun panneau sur la rue principale pour signaler l'existence du centre aux touristes de passage...

des municipalités qui seront financées directement par le gouvernement provincial en relation avec les subventions de l'*equitable share*. N'ayant ni bureaux, ni capacité d'action, le premier développement réalisé sera celui de faire exister ce nouvel échelon territorial (Entretien avec A. Ntuli). En avril 2003 c'est chose faite (photo 55).



Photo 55 : les nouveaux bureaux de la municipalité de Manguzi

L'Inkhosi Tembe, le chef traditionnel, se plaint de ne pas avoir assez d'argent pour susciter lui-même le développement local. En revanche il est bien intégré et consulté dans toutes les autres initiatives de développement (LSDI, MDIC, *Local Board*...). Il perçoit de manière très négative la création de la municipalité KZ 271, qui est pour lui une manière de faire disparaître son pouvoir et ses prérogatives. Ses propos illustrent le conflit actuel entre pouvoir traditionnel et pouvoir élu à l'échelon local. Paradoxalement sur le papier il perd son pouvoir mais dans la réalité son influence reste grande (entretien avec Inkhosi Tembe¹⁰⁷).

4.5.3.2. Les perceptions des résidents : les résultats des questionnaires

Les perceptions des résidents enquêtés, la plupart sans activité ou vivant d'agriculture de subsistance, localisés à Manguzi et à Mazambane (en position limite avec le parc), viennent compléter ce panorama de dispersion et d'inefficacité. Aucune des initiatives proposées 'par les acteurs du haut' n'apparaît reliée aux perceptions de la base.

¹⁰⁷ Entretien très cérémonial. Le représentant du Roi accordait un entretien à un simple étudiant français en Afrique du Sud. Les deux interlocuteurs avaient exactement le même âge : 24 ans. Sur la question des 25%, selon l'Inkhosi, l'argent aurait été attribué totalement aux communautés sous forme de construction d'écoles et de bourses pour les élèves.

Les questionnaires¹⁰⁸ ont été administrés pour moitié à proximité des limites du parc, dans la zone rurale de Mazambane, et pour moitié dans la ville de Manguzi. Deux questionnaires étaient destinés à des Blancs, travaillant pour le secteur touristique. Les autres concernaient des Noirs.

Les principaux problèmes que les locaux rencontrent quotidiennement sont le chômage, l'absence d'électricité et d'eau potable et le manque de fertilité des sols à usage agricole. De manière plus secondaire, ils mentionnent aussi la criminalité et le vandalisme. Leurs besoins prioritaires sont la création d'emplois, l'accès à des services comme l'électricité, l'amélioration des maisons, l'augmentation des possibilités d'accès à des financements ou encore à des engrais. Trois personnes interrogées sur quatre estiment que la situation était meilleure dans le passé. Actuellement ils sont confrontés à de nouveaux problèmes tels que le chômage, la criminalité et le sida. Ceux pour qui la situation est meilleure aujourd'hui font surtout référence à l'amélioration de l'approvisionnement en eau. Toutefois, la plupart des personnes reconnaissent qu'elles avaient aussi de nombreux problèmes dans le passé tels que l'absence de moyens de transports et d'écoles en nombre suffisant. Seulement une personne sur six mentionne l'apartheid et la ségrégation comme étant un des problèmes rencontrés dans le passé.

Toutes les personnes interrogées, à l'exception d'un des blancs travaillant dans le secteur touristique, étaient opposées à la création de la réserve naturelle de Kosi Bay en 1989. Les arguments donnés concernent le caractère forcé de l'expulsion des habitants, l'absence ou la faible compensation dispensée (5000 R pour toute une famille, comprenant les champs et les maisons) ainsi que l'abandon des terres fertiles de culture localisées près des *swamp forest*. Plus de dix ans après, les souvenirs de cette création de parc sont toujours mauvais. Il en résulte que trois personnes sur cinq pensent que c'est une mauvaise chose d'habiter à proximité d'un parc et quatre personnes sur cinq pensent que cela dérange leur mode de vie traditionnel. Ils mentionnent qu'elles n'ont plus accès aux ressources naturelles comme les poissons, le bois de chauffage et de cuisson ou encore l'*incema* pour fabriquer les crafts, ou alors ils doivent obtenir des permis très coûteux.

A l'exception des deux Blancs, toutes les personnes interrogées ne savent pas que le parc a été déclaré Patrimoine Mondial de l'Humanité. Cette information ne semble pas être allée jusqu'à eux.

Tous ces résidents pensent que sur le principe, l'arrivée de plus en plus de touristes dans cet espace est une chose positive car ils apportent richesse et emploi. En revanche, quatre personnes sur cinq n'ont pas encore vu les retombées positives de la fréquentation touristique. Peu de personnes sont employées localement dans le secteur touristique. Certains mentionnent que KZNWildlife a licencié récemment de la main d'œuvre locale.

¹⁰⁸ 20 questionnaires -entretiens au total.

Les perceptions relatives au personnel des KZN Wildlife sont partagées. La moitié des personnes interrogées en a une bonne image alors que l'autre moitié semble les détester. Les avis positifs mettent en avant leur capacité d'intégration dans la « communauté ». Les avis négatifs argumentent sur le fait que les personnes du parc sont là pour empêcher les résidents d'avoir un libre accès aux ressources naturelles. Plus de quatre personnes sur cinq n'ont pas entendu parler du *local board* qui est mis en place par l'organisme de conservation pour gérer la *community levy* et améliorer les relations entre les résidents et le parc. Même les deux Blancs le confondent avec la municipalité.

Toutes les personnes interrogées semblent favorables à un développement communautaire qui puisse profiter à tout le monde. En revanche, les perceptions sont mitigées sur le rôle de leur chef traditionnel (au niveau de l'Induna) pour faciliter un tel développement. Un tiers des personnes interrogées ne lui font pas du tout confiance. Si les autres lui font confiance, souvent ils déplorent le fait qu'ils le connaissent mal, ou alors qu'il est trop vieux et malade (c'est le cas pour l'Induna Jimmy Tembe, de Mazambane). Toutefois ils sont une grande majorité à estimer que le chef traditionnel a une influence sur les résidents et ces derniers le respectent, et lui obéissent.

Presque tous ces résidents ont voté pour les dernières élections locales le 5 décembre 2000. Paradoxalement plus de trois personnes sur cinq ne savent pas qu'il y a maintenant un maire démocratiquement élu pour leur commune. Il savent encore moins qu'il s'agit de Monsieur Ntuli. Les autres pensent que ce maire est un bon leader pour toute la municipalité. Toutes les personnes, sauf une, pensent que le maire (dont ils viennent seulement d'apprendre l'identité !) devrait travailler de concert avec les chefs traditionnels pour promouvoir le développement dans la région. Une seule personne a mentionné que plus les gens travaillent ensemble, plus ils ont des chances d'entrer en désaccord, ce qui retarde la mise en place des différents projets !

Seulement un tiers des vingt résidents pensent qu'il y a eu des retombées positives en matière de développement ces dernières années. Ils citent l'approvisionnement en eau par le biais du *water committee* ou encore l'installation de toilettes. Un autre tiers pense qu'ils n'ont retiré aucun bénéfice des différentes actions de développement qui ont été menées. Le dernier tiers est d'opinion plus nuancée et indique combien le chemin à parcourir reste encore long malgré quelques avancées perceptibles.

Trois personnes sur cinq ont des rapports avec le Mozambique, par le biais d'amis, de famille ou de relations commerciales. Certains ont mentionné que les Mozambicains vivant de l'autre côté de la frontière étaient libres d'entrer en Afrique du Sud.

Les principaux problèmes de l'Afrique du Sud résident selon eux dans le chômage et la criminalité. La majorité pense que le gouvernement n'est pas capable d'y faire quoi que ce soit. Les perceptions des Noirs rejoignent ici tout à fait celles des Blancs.

Le SIDA est perçu comme une maladie terrible et incurable. Une personne sur sept indique que le seul moyen de s'en prémunir est de mettre des préservatifs. En général cette maladie est perçue comme quelque chose contre laquelle on ne peut rien – comme une fatalité...

Ces perceptions montrent à quel point la conservation de l'environnement est un phénomène à la fois abstrait et injuste pour les populations locales. Les priorités sont ailleurs, dans les services, le transport, l'agriculture bref dans tout ce qui touche à l'amélioration de la vie quotidienne qui pour beaucoup est une « survie quotidienne ». Ces priorités, à laquelle on ajoute celle du SIDA, nous rappellent à quel point les conflits environnementaux orchestrés par les politiciens et les environnementalistes peuvent paraître futiles.

Pourtant derrière ces conflits environnementaux se profile la question du tourisme qui est, malgré tout, le premier potentiel de création d'emplois de la zone. Peut-on concilier tourisme et protection de l'environnement ? Aux yeux de certains le tourisme apparaît plus destructeur que le mode de vie habituel des résidents. A l'intérieur du parc, la fréquentation touristique de Banga Nek, tout en améliorant substantiellement le niveau de vie de certains, accentue les conflits relatifs au partage de cette rente. Banga Nek est un concentré complexe de conflits environnementaux, alors nous allons resituer l'exemple dans son contexte chronologique récent.

4.5.4. A l'intérieur du parc : le cas de Banga Nek (Kosi Bay), variations sur le thème de la légalité

Banga Nek est le toponyme blanc qui correspond à la localisation des résidents de KwaDapha entre le lac Nhlange (3ème lac du système de Kosi Bay) et l'Océan Indien. Cette zone est peuplée d'environ 300 habitants d'origine Thonga (entretien avec Petros Ngubane). Il s'agit d'une terre traditionnellement gérée par l'Autorité Tribale Tembe en la personne de l'Induna Gilbert Ngubane.

4.5.4.1. L'empreinte de Webster, l'influence de Zaloumis et les premiers conflits à KwaDapha

David Webster, un anthropologue de l'Université du Witwatersrand, opposant anti-apartheid (membre de l'ANC) fut un des premiers Blancs à s'intéresser aux habitants de KwaDapha. Il est assassiné à Johannesburg le 10 mai 1989 par un membre de la police secrète d'apartheid. Dans le même temps, d'importants conflits naissent à propos de l'extension de la réserve naturelle de Kosi Bay. KwaDapha, dans le sillage de David Webster, accueille à l'époque d'autres étudiants et chercheurs venus de l'Université du Natal (Andrew Zaloumis du CROP - Community Research Organisation Program) et d'autres universités (CORD - Community

Organisation for Research and Development) (CORD, 1991). Par conséquent, les résidents de KwaDapha n'ont pas été expulsés.

Sous l'influence de ces associations et sous l'impulsion de son épouse, ils décident de rendre hommage à David Webster (entretien avec Petros Ngubane). Sa femme a légué sa maison à l'Induna de KwaDapha, tandis qu'a émergé l'idée de construire autour de cette « maison - monument » un camp communautaire, qui puisse être cogéré par les locaux. Cette initiative est financée par une ONG allemande (GTZ, entretien avec J. Ridl). L'idée est de gérer successivement le camp (tous les mois) par un groupe différent, faisant ainsi participer au projet non seulement KwaDapha mais aussi Emalangi et Enkovukeni. Ce sont Andrew Zaloumis et son collègue Eddy Russel qui ont aidé au démarrage du projet. Selon J. Ridl, la gestion de ce camp a vite dégénéré. De l'argent n'aurait pas servi directement au fonctionnement de l'entreprise mais aurait enrichi certains de ses gestionnaires.

« Zaloumis and two other were working on GTZ funding during the so-called capacity building, and that is where a lot of the problems at KwaDapha start from. For one not all of the money that was paid to those organisation for capacity building can be accounted for in terms of having been spent on capacity building. Eddie Russell who was one of the people involved certainly said to me that he does not always sleep easily at night because a lot of that money was not used for the purposes for which it was given. Ultimately there is going to be an audit to come out but no doubt with Zaloumis in the position that he is now that information is never going to come out. »

Une rivalité apparaît entre les « communautés », chacune voulant s'appropriier les bénéfices réalisés. Des projets sont mis sur pied pour avoir chacune leur propre camp. Dans le même temps, des jalousies de la part d'autres Indunas, localisés à l'ouest du lac (KwaGeorge, KwaMazambane...) se sont déclarées, ces derniers reprochant aux résidents de KwaDapha de vivre à l'intérieur du parc, alors qu'eux ont été expulsés. Au milieu des années 1990 se sont produits des règlements de compte, sous forme de meurtres entre ces différentes communautés (entretiens avec A. Wood, avec J. Ridl). Pourtant, le camp de KwaDapha perd de l'argent. Il est vendu en 1997 par l'Induna Ngubane. Son acquéreur répond au nom de Van Tonder, un Blanc venu de Pongola. Ici débute la saga de l'illégalité à Banga Neck. Ce développeur ne s'est pas contenté de remettre sur pied le camp, en ayant soin d'employer de manière « rotative » des locaux de KwaDapha, mais a aussi entrepris de se construire une grande maison. Or, depuis le début des années 1990, de nouvelles lois environnementales obligent à réaliser une étude d'impact environnemental avant toute construction, spécialement à l'intérieur d'une zone protégée. Van Tonder s'est contenté de l'autorisation de l'Induna. Un procès a été intenté contre lui par les KwaZulu-Natal Conservation Services en 1999. Nous avons rencontré le magistrat de Manguzi, Mr Mdletshe. Le jugement est tombé en février 2001 : ce développement n'est pas considéré comme illégal, au contraire, car il émane de résidents vivant à l'intérieur des limites du parc et ayant la liberté d'initier des

développements pour leur propre bénéfice. Le contexte d'instruction de cette affaire judiciaire est intéressant. Pourquoi l'Unesco a reconnu le GSLWP Patrimoine Mondial de l'Humanité alors que des autochtones (relativement destructeurs du milieu naturel, selon Scotti Kyle) vivent à l'intérieur du parc ? En outre, de telles installations touristiques ou résidentielles sont a priori peu compatibles avec les statuts de l'Unesco.

Van Tonder a ouvert la voie à de nombreux autres investisseurs voulant profiter de l'attrait touristique du lieu. C'est le cas pour un dénommé Tembe qui est en train de construire un autre camp et des « lodges » près de la plage (photos 56-57 et 58), ainsi que pour d'autres personnes venues construire leur maison (entretiens avec P. Ngubane, Mr Tembe, J. Ridl, A. Wood). Normalement cette zone étant un parc, elle devrait être clôturée et contrôlée par une porte d'accès.



Photos 56-57 : Un des développements illégaux de Banga Neck



Photo 58 : les villas illégales de Banga Neck, côté lac Nhlangé

Le conflit relatif à l'extension de la réserve de Kosi Bay a instauré une tradition de destruction de clôtures, très forte parmi les locaux. Le concept de clôture incarne pour ces derniers l'interdiction qui leur est faite de faire usage des ressources naturelles ou de cultiver dans les *Swamp Forest*. En février 2003, une grande manifestation de protestation regroupe les

résidents de la zone de Manguzi – Kosi Bay pour protester contre le joug de la conservation dans la région (entretien avec E. Dickson).

L'ironie de cette histoire est que d'autres acteurs du développement, comme le groupe Crane, ont voulu construire un hôtel près de Kosi Mouth, en empruntant la voie légale, mais n'ont pas débuté les travaux, compte tenu de toutes les obligations requises : études d'impact et consultations avec les différents chefs¹⁰⁹.

4.5.4.2. L'association Vuma contre le LSDI

A Banga Neck, une station littorale de recherche sur les tortues de mer est liée à la réserve marine du Maputaland. A proximité de cette station se trouve le camp, officiel, géré par les KZN Wildlife. Il s'agit d'un des quatre camps du sentier de randonnée de Kosi Bay. En 1999 ce camp est totalement inutilisable et les équipements sanitaires sont hors d'usage. J. Ridl, avec un de ses amis, a eu l'idée de remettre en état ces camps ainsi que le sentier, une des grandes attractions touristiques de la zone. Sa connaissance approfondie du droit, environnemental en particulier, a aidé ce projet à voir le jour rapidement. Cette idée a surgi quand ces règlements de compte régnaient entre les différentes « communautés ». Les quatre camps se trouvent tous localisés dans un secteur différent.

Cette association porte le nom de Vuma. Jeremy Ridl en est le conseiller juridique, entièrement bénévole. Elle regroupe les résidents d'Enkovukeni, de Kwamazambane, KwaGeorge et d'Emalangi, chacun actionnaires à part égale. Elle est totalement légale sur le plan juridique, contente les chefs, favorise développement local et emplois et représente une attraction touristique. En avril 2003, l'associé de Ridl, S. Coetzee, nous apprend qu'une des tentes du *Ist lake* a été incendiée de manière criminelle. Il évoque des règlements de comptes entre groupes de résidents opposés.

Pourtant l'histoire ne s'arrête pas là. Andrew Zaloumis et le Lubombo SDI ont aussi identifié des sites de développement touristique à l'endroit même du camp du *Ist Lake* et au camp de Banga Neck. Ils ordonnent à J. Ridl et l'association Vuma de ne plus démarrer leur projet, qui devra de toutes les manières cesser dans le futur. Leur réponse est claire. Un tel projet, légal, ayant reçu toutes les garanties de la part de tous les acteurs locaux, ne peut attendre un éventuel développement de le LSDI qui mettra peut-être cinq à dix pour se réaliser (entretien avec J. Ridl).

Amos Ngubane, le frère de l'*Induna* de KwaDapha, nous apprend en avril 2003 que l'association Vuma n'a pas du tout reçu l'accord des résidents de la zone. A ses yeux le LSDI est plus légitime. Il faut comprendre qu'Amos Ngubane était le bras droit de David Webster. Il est toujours en contact avec des amis de Webster à Johannesburg, eux-mêmes proches d'A. Zaloumis. En outre, il gère lui-même un lodge touristique et son frère gère l'ancien camp de Webster. Il reconnaît l'action de Van Tonder comme illégale. C'est un des contacts du LSDI – GSLWP à Banga Nek. Le GSLWP essaye de récupérer les résidents de Banga Nek en leur

¹⁰⁹ Depuis 1993, le projet n'a pas abouti...

réservant un droit de pêche exclusif dans certaines zones littorales, comme la réserve marine du Maputaland (photo 58 bis.)



Photo 58 bis. : le nouveau règlement favorable aux pêcheurs résidents de KwaDapha

Pourtant, le LSDI semble totalement s'affranchir des contraintes légales pour mettre en place ses propres développements. Il serait au-dessus des lois, ce qui n'est pas concevable dans un Etat de droit.

« We are not closing our business now as a result of that you must agree to move us and you must pay for it. And the same thing applies at Banga. Now we are not waiting, we're not holding our breath while you guys get on. They are going to be putting sites out for tender shortly, this was the middle of last year, so we just got on with the job and in fact we don't believe that we owe any responsibility to the SDI. We have got a formal agreement with Conservation Services, it's a community driven thing. The SDI if anything has the duty to respect the legal rights that the communities have, its now the other way round where they simply come and expropriate our rights. If they want to expropriate our camps from us they must pay us. (J. Ridl) »

Ce qui est illégal pour les uns est légal pour les autres. On pourrait penser qu'il y a une contradiction entre les sphères juridiques relevant des législations traditionnelle ou environnementale et du développement. En fait peu de monde cherche à harmoniser la pratique simultanée de toutes ces législations. Nous faisons le point ici, grâce à J. Ridl et Glacovic (1991). Ces questions de législation sont capitales pour juger ou non de la légitimité de tel ou tel conflit environnemental.

4.5.4.3. Un bilan nécessaire sur la législation en vigueur

En relation avec le 'caractère tribal et traditionnel' d'un espace il existe depuis 1997 *l'Ingonyama Trust* qui gère 3 millions d'hectares, soit 40% de la Province du KNZ et plus de 5 millions d'habitants vivant d'agriculture de subsistance (les espaces ruraux). Le rôle de ce trust est d'administrer la terre pour s'assurer que les droits traditionnels des habitants sont respectés pour valider les différents projets de développement. Ainsi l'Ingonyama Trust ne peut être contourné pour un quelconque lieu de sa zone d'administration. Tout terrain ne peut être vendu sans le consentement de l'Ingonyama qui en réfère au chef traditionnel de l'espace considéré. Pour le moment nous ne savons pas comment vont s'articuler les relations entre les nouvelles autorités locales élues (dans le cas présent le District Management Area) et l'Ingonyama.

D'un point de vue environnemental, cet espace est aussi sous la juridiction du NEMA, *National Environmental Management Act*. Aucune autorité de gestion ou aucun investisseur ne peut être exempté d'un tel protocole législatif. Néanmoins la NEMA reconnaît que les droits traditionnels doivent être pris en compte et que tout développement peut être encouragé s'il respecte les principes de cet acte. Par exemple, tout développement doit être soumis à une étude d'impact environnemental intégrale, et comporter une participation directe des « communautés ». L'acte juridique du Patrimoine Mondial de l'Humanité (World Heritage Convention Act) est dans la même ligne que le NEMA, avec des spécificités liées à son statut international.

Le *Development Act* encourage toute forme de développement pouvant améliorer les économies locale et nationale et proposant un grand nombre d'incitations. Il ne peut être appliqué qu'en respect des autres lois en vigueur.

Selon S. Kyle, la multiplication des développements touristiques à Banga Neck peut perturber fortement le fonctionnement naturel du milieu.

« At the moment they are using massive numbers of reeds for the tourism development. That's short term they are just thatching a big illegal development. What do the tourists they want to eat mussels, they want to eat fish. They spend more money to buy mussels than to buy fish. It doesn't actually work. Your subsistence user who was happy as a subsistence user wants to become commercial. If you bring in a market of tourists then he switches from being subsistence to wanting to collect more stuff to sell. Its a huge problem.

The gill netting system we set up was to catch relatively small fish were under utilised in the system. But the tourists they want to buy Grunter. Put your net in the shallows and catch these small fish, but they put there net in the deep water which is illegal to catch the big fish. So there's pressure through the

tourism development to get bigger fish and its happening. But you get more money catching bigger fish. So you are putting more strain on the resource, you are causing a bigger headache for us. You are building up conflict with the users. They feel legitimately they want to catch bigger fish. They don't appreciate many of the laws in the country. They feel they are fisherman of a thousand generations. And any government cannot bring in any rules and regulations for them. »

Le LSDI, avant de pouvoir s'appropriier un site, doit respecter les différentes législations. En fait, pour les constructions des différentes routes, la LSDI, de sa propre autorité, n'a pas respecté les différentes législations complémentaires que nous venons d'expliquer. Cette agence de développement gouvernemental semble au-dessus des lois (entretien avec J. Ridl).

« These people are infringing one, two, three major statutes. They are not doing proper Environmental Impact Assessments which offends against the principles of the National Environmental Management Act, allowing development inside of the World Heritage Site, appointing people to boards without proper consultation so as far as I am concerned they are breaking the law on a number of respects. The archaeological sites that they are not going through the permitting system, although they are starting to do it now because we are hammering them. They are breaking the law with regard to cultural Heritage and all because this is fast track development to make this whole process of theirs successful. »

4.5.4.4. Synthèse

Les nouvelles institutions sud-africaines multiplient les niveaux de pouvoir et de décision pour le développement et plus généralement pour la gestion territoriale. Chaque acteur tente d'exister sur un territoire qu'il revendique ou qui lui est imposé par la loi. On retrouve ici l'opposition entre le niveau national dirigiste et unitaire et un niveau local éparpillé.

Les acteurs traditionnels sont en perte de pouvoir. Les KwaZulu-Natal Wildlife assistent impuissants à la perte de leurs prérogatives sur la réserve en raison de la toute puissance de la nouvelle autorité nationale du GSLWP (dirigée par Andrew Zaloumis). Ils espèrent que l'UNESCO saura reprendre le flambeau « du chien de garde environnemental¹¹⁰ ». Les chefs traditionnels voient leur pouvoir « grignoté » par les nouvelles structures élues.

La seule tentative de concertation et de régulation vient des *local board*. Pour les chefs traditionnels c'est aussi une nouvelle manière d'avoir accès à la gestion de sommes d'argent importantes qui peuvent leur redonner du pouvoir face aux nouvelles municipalités élues.

En fait, leur perte de pouvoir reste hypothétique car la nouvelle municipalité KZ 271 n'a pas encore réellement les moyens de ses ambitions. Seule le LSDI semble avoir de l'argent disponible immédiatement pour cette région et elle l'utilise à sa guise sans trop se préoccuper

¹¹⁰ Traduction de l'anglais “ environmental watchdog ”.

de consultation avec les acteurs locaux. Andrew Zaloumis, qu'avez-vous fait de votre sens du combat communautaire pour le développement ? Votre nouvelle fonction et vos nombreux pouvoirs vous auraient-ils transformé en un *développeur* tyrannique ?

Bilan

Les trois conflits de base se sont transformés et complexifiés durant la deuxième moitié des années 1990. Le conflit « conservation versus extraction minière » à St Lucia s'est transformé en « conservation versus exploitation touristique », le conflit « conservation versus invasion illégale de néo-résidents » à Dukuduku s'est transformé en « gouvernement dirigiste versus nouvelle municipalité 'sympathique' » et le conflit « conservation versus résidents prédateurs » à Kosi Bay s'est transformé en « cacophonie en hommage au développement local et touristique », Banga Nek étant un des lieux cristalliseurs de ces enjeux, certainement en raison de son histoire (Webster) et de son isolement (encadrement rendu plus difficile pour les administrations). Un nouvel acteur émerge de ces dynamiques : le LSDI - GSLWP, en la personne d'Andrew Zaloumis, et qui incarne le contrôle hégémonique de l'ensemble de l'espace (entre Kosi Bay et St Lucia) par l'ANC. C'est donc un bouc émissaire rêvé, qui justifie à lui seul une dynamique propre de conflit.

4.6. Un conflit en commun : les acteurs locaux contre le LSDI

4.6.1. Présentation du LSDI

Les *Spatial Development Initiative* sont des outils économiques du programme gouvernemental (ANC) du GEAR, *Growth, Employment and Redistribution*, une nouvelle version néo-libérale du RDP, *Reconstruction and Development Program*. Le GEAR « contribue à créer un climat favorable pour les investisseurs nationaux et internationaux pour aider au développement des secteurs clefs de l'économie nationale qui ont un potentiel pour contribuer à la reconstruction de l'économie nationale » (LSDI, 1998). Les SDI correspondent à des espaces sélectionnés pour des développements d'infrastructures publiques devant stimuler l'arrivée et le partenariat d'investisseurs privés. Ils correspondent en principe à des zones attractives pour différentes raisons. Ces projets correspondent à une forte intervention directe du niveau national dans certaines régions du pays.

4.6.2. Les enjeux louables du LSDI

La zone d'intervention du Lubombo SDI correspond à toute la zone située entre la rivière Umfolozi au sud (approximativement St Lucia) et la ville de Maputo, au Mozambique. Il vise à favoriser l'émergence d'un corridor de développement écotouristique assorti d'une coopération transfrontalière entre l'Afrique du Sud, le Swaziland et le Mozambique. Son objectif est de soutenir la croissance économique, de créer des emplois et de sortir cette région du sous-développement. Le LSDI propose différents projets de développement, plus ou moins importants, diversement localisés dans l'espace considéré. Certains de ces projets apparaissent très ambitieux, mais semblent répondre aux grandes priorités de développement de la région, que ce soit pour le développement des infrastructures routières (route entre Hluhluwe, Manguzi et la frontière Mozambicaine MR 439), des pôles touristiques ou l'amélioration des infrastructures agricoles. En raison des contraintes financières, les projets de développement ont du être « prioritisés ». Les deux priorités pour 1999-2002 sont la construction de la route goudronnée entre Hluhluwe et le poste frontière de Kosibay (ainsi que d'autres routes de raccordement) et la mise en place de la nouvelle autorité du GSLWP assortie du développement de pôles touristiques (avec construction de logements¹¹¹ et d'infrastructures) dans le parc (Cape Vidal, Sodwana, Kosibay...). La priorité de développement (hormis la route, photo 59, dont les retombées positives devraient toucher tout le monde¹¹²) va au renforcement des zones déjà développées et correctement gérées depuis des années (tous les parcs et réserves intégrés dans le GSLWP), pour accroître l'offre touristique et stimuler la demande.

¹¹¹ Ces nouveaux lits pourraient dans un premier temps « faire de l'ombre » au secteur privé de St Lucia Village, les touristes préférant certainement loger au cœur du parc.

¹¹² En mai 2003, cette nouvelle route est presque achevée. De nombreuses installations (trottoirs et contre-allées) ont été aménagées pour les piétons, prenant en compte la réalité pédestre de la région, ce qui est un point très positif. Tous les gens ne les utilisent pas. Manguzi est aussi très bien équipée de ce point de vue là.



L'idée économique sous-jacente est d'investir dans ce qui est susceptible de rapporter un maximum le plus rapidement possible. Toutefois, tous les projets plus concrets d'aide au développement dans les zones rurales sont pour le moment remis à plus tard.

Le LSDI s'affiche énormément, par le biais d'un site WEB très attractif, par de nombreux panneaux sur le bord des routes défoncées (pour montrer que le développement va peut-être débuter un jour), et par des campagnes de participation publique aux projets en cours qui sont connues uniquement par les personnes qui ont pu se connecter sur le réseau internet.

4.6.3. Les limites du projet

Ce grand élan de générosité gouvernementale matérialisée par la LSDI présente un certain nombre de limites.

En premier lieu, le montant assez limité des crédits, 100 millions d'Euros sur 5 ans, oblige les gestionnaires du LSDI à cerner certaines priorités. Effectivement les réalisations liées aux projets effectivement commencés est maigre, en comparaison avec tout le « tapage médiatique » fait autour du LSDI, « tapage » qui est d'ailleurs une suite logique au conflit de l'extraction minière à St Lucia. Ses détracteurs, biens relayés par les médias, sont maintenant dans l'obligation d'accepter et même d'encourager l'alternative écotouristique engagée par le LSDI. La route entre Hluhluwe et la frontière Mozambicaine a été achevée au printemps 2002. Du côté mozambicain, le pays doit investir sur d'autres fronts (inondations à répétition, reconstruction du potentiel économique du pays). Le gouvernement a stoppé en pratique le projet et compte surtout sur l'investissement direct venu d'Afrique du Sud. Une fois passée la frontière, on ne peut relier Maputo qu'en 4X4. Et seule la petite cité balnéaire touristique de

¹¹³ Photo : Myriam Houssay-Holzschuch.

Ponto do Ouro (totalement contrôlée par des capitaux sud-africains¹¹⁴) semble réellement bénéficier du projet.

Les projets qui ont effectivement débuté sont parfois réalisés au rabais. Ces « histoires de routes » pourraient paraître anecdotiques si elles n'étaient pas essentielles à la compréhension. C'est le cas du bitumage de la route - piste de tôle ondulée - entre St Lucia Village et Cape Vidal. La solution la plus économique a été adoptée et consiste en un simple gravillonnage et goudronnage de la piste existante. Une partie des crédits a servi à financer un projet communautaire, très critiqué par les développeurs touristiques blancs de St Lucia. L'objectif est d'employer beaucoup de chômeurs des environs pour construire la route¹¹⁵. La première moitié réalisée, après seulement quelques mois d'utilisation¹¹⁶ ressemble maintenant à une tôle ondulée...mais goudronnée : les nids de poule sont pour bientôt.

Certaines constructions de logements touristiques semblent avoir débuté à Cape Vidal et à Sodwana. Les perspectives de croissance affichées par le LSDI sur son site WEB semblent très optimistes mais curieusement beaucoup plus généreuses en création d'emplois pour 2020 que pour les 5 années à venir¹¹⁷. Effectivement, on ne sait pas de quoi l'avenir sera fait, alors autant être optimiste. L'objectif reste assez simple à percevoir : comment attirer « le touriste » et en particulier le touriste étranger, qui a beaucoup d'Us\$ et d'Euros à dépenser...Et ce n'est pas si facile que cela à réaliser tant la demande touristique est sensible aux conjonctures politiques et climatiques¹¹⁸.

La réalité de la fougue autocrate d'Andrew Zaloumis, le directeur du projet, est une question dont nous allons débattre dans ce travail, tant les critiques à son sujet sont nombreuses. Ce personnage¹¹⁹ est particulièrement mal perçu de la majorité des acteurs locaux en raison de ses grandes défaillances en matière de consultation et de négociation. Il est évident que ce projet suscite beaucoup de passion pour tous les acteurs concernés que ce soit à Kosibay ou à St Lucia. Pour résumer, il s'agit d'une manne financière : soit les acteurs en profitent, soit ils n'en profitent pas et se sentent marginalisés. Les quartiers généraux du LSDI ne sont pas localisés ni à St Lucia, ni à proximité du parc mais dans un quartier résidentiel de Durban à proximité de l'Université du Natal. Ceci est une preuve du peu d'attachement au territoire qu'il est censé gérer.

¹¹⁴ Les réservations de logements à Ponto do Ouro se font directement à Johannesburg.

¹¹⁵ Des centaines de personnes travaillent en plein soleil à désherber le bord de la route (généralement cinq personnes pour un outil). Si cela donne l'impression que le LSDI favorise le développement de l'emploi dans les « communautés » avoisinantes, alors tout le monde devrait être content.

¹¹⁶ Il faut noter que les camions qui transportent le bois des plantations forestières des Eastern Shores, toujours en activité, utilisent la même route que les touristes...C'est là un intéressant conflit d'usage. On investit pour améliorer l'accessibilité touristique et ce sont ces camions qui détruisent l'investissement !!

¹¹⁷ www.lubombo.org.za

¹¹⁸ Par exemple, pour 2000, il y a eu beaucoup moins de touristes à se rendre en Afrique du Sud en raison des inondations au Mozambique de février 2000 et en raison des événements au Zimbabwe.

¹¹⁹ Mr Zaloumis n'a jamais daigné accorder d'interviews ni à mon collègue Benoît Rey ni à moi-même. Ce n'est pas faute d'avoir multiplié nos demandes – même par le biais de personnalités influentes comme M. Sutcliffe.

4.6.4. LSDI à St Lucia

Les coalitions en jeu

Deux coalitions s'imposent de manière très marquée. La première est favorable au LSDI et profite directement de cette manne gouvernementale. La seconde est très mécontente du manque de discussion et de consultation du LSDI avec tous les acteurs locaux en charge du développement. Ce conflit oppose clairement une initiative nationale dirigiste à des représentants locaux dont la légitimité n'est pas considérée, affront supplémentaire dans des terres tenues par l'IFP.

Coalition I : LSDI - KZNW - certains développeurs touristiques de St Lucia Village.

Les KZNW plus contraints qu'opportunistes dans cette coalition, sont globalement favorables. Certains développeurs touristiques de St Lucia Village apparaissent comme directement intéressés, car ils vont utiliser les infrastructures développées par le LSDI pour augmenter leurs bénéfices.

Coalition II : municipalité KZ 275 - district DC27 - communauté de Khula Village - communauté de Dukuduku South

Certains de ces acteurs pourraient rapidement passer dans l'autre camp si la LSDI leur proposait une forme ou une autre de participation aux bénéfices (Khula Village, Dukuduku South...).

Du côté des supporters du LSDI il y a en premier lieu les KZN Wildlife qui sont les premiers bénéficiaires de ces largesses gouvernementales. Les KZNW ne reçoivent pas assez de subventions¹²⁰ de la part du gouvernement pour gérer et développer correctement une offre touristique plus ambitieuse dans leurs parcs. Pourtant cet argent existe, et la LSDI l'utilise. Dans ce cas là, cet argent favorise l'émergence d'un concept de grand parc (GSLWP) dont certaines zones seront réservées pour une conservation traditionnelle (et gérée par les KZNW) pour le plaisir des touristes, et d'autres caractérisées par une massification des implantations touristiques, la plupart résultant d'investissements privés (sorte de *joint-ventures*). Les KZNW y perdent une partie de leurs prérogatives. Paradoxalement, c'est pourtant leur seule chance de survie. D'ailleurs certains employés des KZNW (D. Rossouw ou T. Sandwith) n'hésitent pas à constater « qu'ils ne peuvent pas faire autrement et qu'ils désapprouvent certains des choix

¹²⁰ Et surtout des subventions en baisse constante depuis 3 ans.

décidés à la va-vite par Zaloumis¹²¹ ». La stricte politique de protection des ressources naturelles des KZNW est donc ébranlée. La massification « écotouristique » prévue va-t-elle mettre en péril le capital environnemental du GSLWP ?

La *Hlanganani Tourism Association* et en particulier Geof Gogzell - un bon ami de Zaloumis - semble très favorable au LSDI car elle sait qu'elle a tout à y gagner. Certains de ses membres ne sont pas du même avis, comme Philip Mkhwanazi, qui est responsable du développement touristique de Khula Village. Son avis est partagé par son père, conseiller municipal. Pour eux le LSDI est arrivé en force, décidant tout de manière autoritaire, sans jamais consulter leur « communauté ». Khula Village avait de nombreux projets de développement, gelés par le LSDI.

Les autres représentants de l'échelon local (élargi), G. Swann l'ancien *Town Clerk* de St Lucia, E. Swanepoel la *Municipal Manager* de Mtubatuba, C. Swartz le maire IFP de Mtubatuba, ses conseillers municipaux, T. Maphanga de Dukuduku South et Mr Mdaka, IFP, du conseil de District sont tous contre Zaloumis et le LSDI. Ils n'ont jamais été consultés ou intégrés dans les projets de développement du LSDI¹²². Ils sont tous extrêmement mécontents. Ils étaient a priori favorables à ce grand projet qui pouvait aussi leur apporter des retombées positives au niveau local. Ils sont maintenant très réticents car ils n'ont jamais été considérés comme des « acteurs concernés ». La plupart de ces personnalités sont proches de l'IFP (si ce n'est de DA) et voient aussi en Zaloumis « *le bon apôtre du gouvernement ANC venu développer ces terres a priori dénuées de toutes structures participatives établies...* » (E. Swanepoel). Leur opinion négative - souvent partisane par rapport au gouvernement - ne fait que renforcer des manquements clairement établis de la part de Zaloumis.

Le texte officiel du GSLWP déclare dans l'ordre que : « *la nouvelle autorité sera le fait d'un directoire tripartite (Zaloumis, KZNW, ministre provincial du tourisme) en collaboration avec les associations de protection de l'environnement, les communautés et enfin le gouvernement local.* » (Gazette gouvernementale du 24 novembre 2000). Le territoire du LSDI tente spatialement de s'imposer comme une nouvelle région transversale, transnationale, dans une terre traditionnellement Zulu (et Thonga) proche de l'IFP. C'est une manière pour le gouvernement de se réapproprié un territoire qu'il ne contrôlait plus vraiment.

¹²¹ En particulier la route entre Hluhluwe et Manguzi qui va couper le GSLWP et qui va contraindre certaines espèces d'animaux à traverser la route de manière quotidienne pour chercher leur nourriture...

¹²² Pourtant le LSDI se doit de négocier avec le gouvernement local les questions d'approvisionnement en eau potable (pour tous les pôles de développement touristique de St Lucia à Cape Vidal) qui passent par l'extension du réseau d'adduction existant et géré par le St Lucia Town Board.

4.6.5. LSDI à Kosi Bay-Manguzi

Nous avons déjà donné un aperçu de l'action du LSDI à Kosi Bay avec l'exemple de Banga Neck. Il semblerait aussi que le LSDI ne fasse pas l'unanimité chez les acteurs locaux. A. Wood leur reproche une communication désastreuse. Le maire élu de Manguzi n'a pas été consulté une seule fois sur les projets du LSDI qui concernent sa propre municipalité. L'Inkhosi Tembe a été consulté mais ne fait pas partie intégrante du processus de décision. Les résidents n'ont aucune idée de ce que peut être le LSDI. Trois personnes interrogées sur quatre ne savent pas ce que représente le Lubombo Spatial Development Initiative. Ceux qui en ont entendu parler ont eu connaissance de l'information par le biais des médias ou de brochures. Toutefois, ils ne savent pas réellement de quoi il s'agit. Personne n'a été consulté par les investisseurs pour participer, comme résident aux projets de développement.

4.6.7. L'action personnelle d'un juriste contre le LSDI : Jeremy Ridl

Jeremy Ridl a de nombreux arguments contre l'existence légale du GSLWP, contre Andrew Zaloumis, et contre la stratégie de développement mise en place par le LSDI. Il a entrepris en 2001 un procès contre Andrew Zaloumis. Par le biais de son propre réseau de développement communautaire, avec l'association Vuma, il tient à se placer parmi les répondants à l'appel d'offre lancé par la LSDI pour développer chaque site touristique identifié. Tout en essayant de démonter l'ensemble du processus par la voie légale en tant que juriste, Jeremy Ridl essaie de se positionner aussi comme « facilitateur du développement communautaire ».

J. Ridl ne comprend pas sur quels critères Andrew Zaloumis a pu être nommé par le gouvernement à une fonction aussi avancée dans le domaine du développement économique sans formation, dans le domaine du commerce ou des finances. Toutefois il n'a pas été à même de nous dire exactement ce qu'avait étudié Zaloumis. Il pense que les affinités politiques (sympathisant ANC) ont aussi beaucoup joué dans sa nomination. Zaloumis est le fils du Dr N. Zaloumis, un environnementaliste de la première heure qui avait porté le flambeau des opposants à la création de la mine à St Lucia. Le processus de nomination de Zaloumis ne s'est accompagné d'aucune consultation des acteurs concernés. De telles considérations auraient peu d'importance si le niveau de critique et de protestation contre le LSDI n'était pas si élevé.

« Well you see they might individually and privately. I have got 100 e-mails from people who are very against it. Each have their own story to tell about how Zaloumis has treated them or what problems they have with the whole thing, but very few of them have been prepared to come up.

I am not so much worried about that : I am worried and concerned about the organisations that persuaded this country on the basis that St Lucia was at risk of destruction to stop the mining. »

Les malfaçons dans le processus de création de l'autorité du GSLWP s'expliquent car aucune consultation des acteurs « représentatifs » et des résidents n'a été effectuée. La nouvelle autorité a été implantée de manière directe par le gouvernement. En outre, Andrew Zaloumis s'est vu nommer à la tête de cette nouvelle autorité, alors qu'il dirige déjà le LSDI. Est-il acceptable de cumuler deux fonctions de cette importance, d'autant que les territoires d'action de la LSDI et du GSWP ne sont pas exactement les mêmes ? A. Zaloumis est donc à la fois juge et partie. En effet, une des missions de la nouvelle autorité est de guider les nouveaux développements en vérifiant qu'ils sont conformes à la NEMA et au World Heritage Act. En cumulant les deux fonctions, il devient facile pour le LSDI d'être exempté de tels règlements contraignants¹²³.

« All of that had to be done prior to his appointment of these people, he was given the option to hold public hearings if necessary, if lots of nominations came forward, people could come and have their say as to why one person should be there and another person shouldn't. He was also obliged to give notice of his intention to appoint people in the newspaper, two newspapers publishing in the area and nationally and on the radio and if necessary on TV. Not one of those was contacted. In my opinion the appointment of the reference Authority is invalid. But now look the bigger complicating feature that we have got here is that young Zaloumis is interim CEO of the Wetlands Authority and CEO of the SDI. Now that is fundamentally bad. (...)

How can you possibly have the head of the controlling Authority being one and the same person as the head of the Developer Authority. The SDI is a pure development initiative, that's what it stands for, spatial development.

It is unheard of especially in our modern legislation and our new Constitution, if it was possible under the old law, but it is unlikely, the whole concept of what is known as separation of powers, that's why you have three different, you have your judiciary, your legislature and your administrative functions of Government, they have different roles to play. You cannot have a developer who sits on the Town Council, any development that he wants to do in the Council area, he has got recuse himself from meeting. Every now and again you would have a person recusing himself, but how can you have the judge and the prosecutor being the same person. Its just unheard of, but here we have it on our first World Heritage Site in the most publicised tourism development initiative that we have got in the country massive infrastructure development in one of the most sensitive areas of our country, hugely complicated, right from cultural and

¹²³ L'extrait suivant est volontairement long car il explique précisément les arguments juridiques de J. Ridl.

archaeological problems to socio- economic problems to the indigenous problems of the people to the history. It is a very very complex development proposal this. »

Les infrastructures routières ont été construites rapidement pour montrer aux yeux de la population la rapidité avec laquelle le gouvernement met en place de nouveaux développements. Si l'on regarde l'histoire des développements touristiques déjà existants, seuls St Lucia, Cape Vidal et Sodwana Bay font de réels bénéfices. Les autres sont en déficit et certains, comme Baya Camp, ont du fermer. Alors pourquoi s'obstiner à les développer selon la même méthode ?

Le statut de Patrimoine Mondial de l'Humanité recommande de procéder à des développements périphériques autour de la zone démarquée et non pas en son centre, ce qui est le cas ici (UNESCO, 2001). D'autres événements ont contribué à faire encore plus mauvaise presse au LSDI, comme la destruction de squelettes préhistoriques découverts lors de la construction de la route d'accès à Cape Vidal, ou encore la fuite et la traversée de la nationale n°2 par des éléphants de Hluhluwe relocalisés de manière forcée dans le GSLWP... Entre mai 2001 et mai 2002, les entreprises privées peuvent répondre à l'appel d'offre du GSLWP / LSDI pour investir et développer les différentes zones touristiques retenues le long de la côte.

La participation de J. Ridl au projet de développement communautaire de Kosi Bay, via l'association Vuma, lui a offert la possibilité de faire partie des répondants à l'appel d'offre. Il souhaite assurer à son association la pérennité des sites des quatre camps le long du chemin de randonnée de Kosi Bay. Toutefois, son association n'est pas financièrement assez forte pour pouvoir faire partie de la liste des investisseurs possibles. Il a donc demandé à son frère de répondre à l'appel, par le biais de sa société touristique de multipropriété, une des plus grandes d'Afrique du Sud. Le lien avec une association communautaire est en outre stipulé dans le règlement du GSLWP. Le montage semblait donc performant, sauf que le frère de J. Ridl s'appelle aussi Ridl. Zaloumis étant attaqué en justice par le juriste, le dossier a reçu une réponse négative...Le LSDI a étendu la période de réponse à l'appel d'offre et a fait courir la rumeur, par grand renfort médiatique, que Richard Branson, le directeur de Virgin, était placé sur la liste des investisseurs, élément jamais prouvé à ce jour. D'après J. Ridl, très peu d'investisseurs semblent intéressés par le GSLWP.

« Nobody has expressed an interest, so it goes on hand on hand we still hear nothing. Then we get told that we have satisfied the criteria, the expression of interest has now been accepted, but we will come back to you because we have extended the date and we will let you know in due course, you may want to make some changes to your expression of interest. Within a day or two of that there was an article in the news paper saying "hope for St Lucia". "St Lucia's future looks bright". What you see what they say, is very misleading, they create the impression that Richard Branson and his crew have expressed interest. What's happened

is that they have got this huge embarrassment that nobody of stature that they really would be proud to say this tourism destination supreme, has attracted top developers around the world. Branson is coming out to the country and they may be interested. »

En fait, peu de touristes internationaux ont été attirés jusqu'à présent par cette zone, le parc Kruger captant tous les visiteurs amateurs de faune et de flore sauvages. Quelle est la capacité d'attraction des visiteurs dans le parc ?

Comme nous disait un ranger du GSLWP, « *ce parc a trop de chefs et pas assez d'indiens !* » L'exemple de Mabibi montre bien les limites des dispositifs de gestion emboîtés d'un tel territoire.

4.6.8. Mabibi : l'isolement au sein d'un dispositif de gestion complexe et innovant

Mabibi, au cœur du parc se trouve toujours isolé et en attente de multiples développements. Pourtant, comme le montre le tableau suivant, le dispositif de gestion qui lui est relié est complexe et certainement innovant. Toutefois, à quel moment l'innovation théorique se transforme-t-elle en une innovation pratique qui se concrétiserait par une accélération de la fourniture de services publics de base pour des populations très démunies ? Ces réflexions sont aussi valables pour tous les autres résidents vivant à l'intérieur du parc. Mabibi apparaît plus en retrait du point de vue des projets de développement, en attendant que Mr Rutherford, le seul résident Blanc saisonnier de Mabibi, termine de construire son *lodge* touristique.

Tableau 17 : Le dispositif institutionnel de gestion territoriale pour Mabibi (Guyot, 2002-a)

niveau de pouvoir	institution	capacité financière pour mener des projets de développement	légitimité
international	UNESCO	pas de responsabilité pour le développement mais capacité de régulation en relation avec la protection du site	reconnaissance internationale
national	Greater St Lucia Wetland Park (GSLWP)	Gestion générale du nouveau parc en collaboration avec KZNW pour la conservation, le ministère provincial de l'économie et du tourisme et la LSDI pour le développement	- organismes émanant du gouvernement national (ANC) - pas d'élection directe des citoyens
	Lubombo Spatial Development Initiative (LSDI)	- grande capacité financière - responsable du développement d'infrastructures et coordinateur de projets de développement touristique	
provincial	KwaZulu-Natal Wildlife	faible capacité financière mais nouvelle implication locale respectant les principes de l'IUCN (organisation internationale pour la conservation)	organisme provincial de conservation, faible reconnaissance populaire
régional	District Council n°27 District Management Area	faible capacité financière (pas de base régionale de contribuables)	conseil municipal élu (IFP)
local « municipal »	municipalité voisine KZ 271	faible capacité financière (pas de base locale pour les contribuables)	conseil municipal élu (IFP)
local « traditionnel »	- pour la gestion : Mbila Tribal Authority - pour la propriété de la terre : Tembe Tribal Authority * Juridiction de l'Ingonyama Trust	aucune ressource	La légitimité est ici une question sensible : - légitimité traditionnelle ou autocratie non-démocratique ?

Bilan

Il n'y a plus en 2003 que quelques environnementalistes¹²⁴, issus des KZNW ou indépendants, pour se soucier réellement du devenir des écosystèmes protégés du GSLWP. Les enjeux sont passés du côté économique et politique même si c'est encore l'environnement que l'on utilise dans les discours pour justifier ses actions. Le développement touristique devient un enjeu de compétition spatiale et le territoire du parc devient un enjeu de compétition politique, dans un système où les « nouveaux » (municipalités, autorité nationale) n'ont jamais véritablement remplacés les anciens (chefs traditionnels, KZNW). Il est encore difficile de dire qui a gagné, qui a perdu, tant les analyses prospectives semblent hasardeuses. Un fait semble certain, les perspectives de croissance économique et donc de retombées positives pour les populations locales semblent plus favorables à proximité d'un tel parc que dans toute autre zone rurale délaissée et oubliée du KwaZulu-Natal. Il y a donc des raisons d'espérer.

Pourtant l'image d'un parc naturel peut vite être ternie et remise en cause. Par exemple, quel peut-être l'impact d'une marée noire sur ses rivages ?

¹²⁴ La plupart d'entre eux basés à Richards Bay, à Durban ou à Port Shepstone, comme M. Jury, J. Ridl, C. Kay...

4.7. La catastrophe environnementale, source de nouveaux conflits ?

Le 11 septembre 2002, le Jolly Rubino, un navire italien, fait naufrage à quelques kilomètres au sud de St Lucia Village. Il contient plus de 1000 tonnes de pétrole, 200 tonnes de gaz et une quantité inconnue de produits toxiques et inflammables. C'est une tempête de vent venu du sud-ouest qui a conduit le navire à s'échouer sur des récifs non loin des rivages de Mapelane. La proximité du parc, reconnu Patrimoine Mondial, ainsi que des estuaires de l'Umfolozzi et de St Lucia soumis à la marée, ont conduit les différents acteurs à des mesures rapides et consensuelles. Les embouchures ont été protégées par des barrages flottants. Une compagnie de sauvetage, payée par l'armateur du navire, a commencé les travaux de pompage des cuves. Au 24 novembre 2002, le navire n'est pas encore brisé en deux mais il est impossible de le remorquer au large. La puissance des courants côtiers a, pour le moment, limité l'impact de la marée noire. Toutefois la consommation de poissons a été interdite pour une durée indéterminée. Les industriels de Richards Bay Minerals se sont mobilisés pour fermer les estuaires, décidée par l'autorité de conservation des KZNW. Il semblerait qu'en cas de catastrophe provoquée par un aléa extérieur, les acteurs locaux – provinciaux et nationaux – aient une capacité de mobilisation relativement rapide. En effet ce naufrage ne profite à personne et démontre une fois de plus la vulnérabilité des zones littorales face au danger des épaves flottantes, question d'actualité en Espagne et en France en novembre 2002. Selon le Zululand Observer, le seul problème qui concerne les populations blanches, plus de 2 mois après ce naufrage, est la fin de l'autorisation partielle de circulation des 4X4 sur les plages, ce qui pourrait fortement perturber la saison d'été 2002-2003.

Ci-dessous nous présentons quelques clichés de ce naufrage, pris par J. Gaisford, le responsable des relations publiques aux KZNW.



Photo 60 : L'épave du Jolly Rubino et le littoral de Mapelane

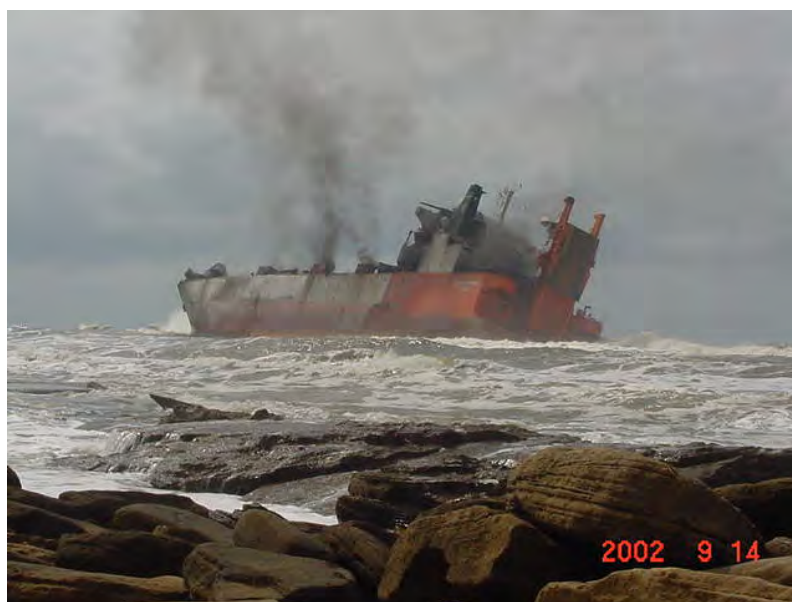


Photo 61 : L'incendie du Jolly Rubino lié à l'inflammabilité des substances toxiques

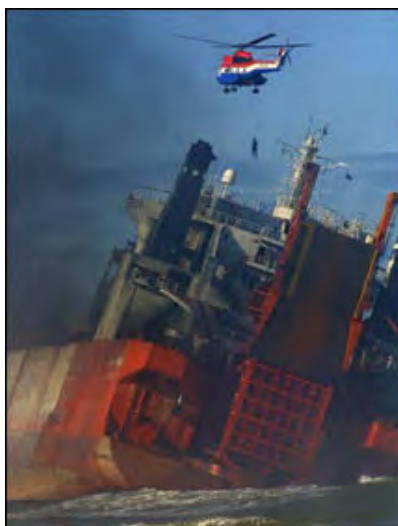
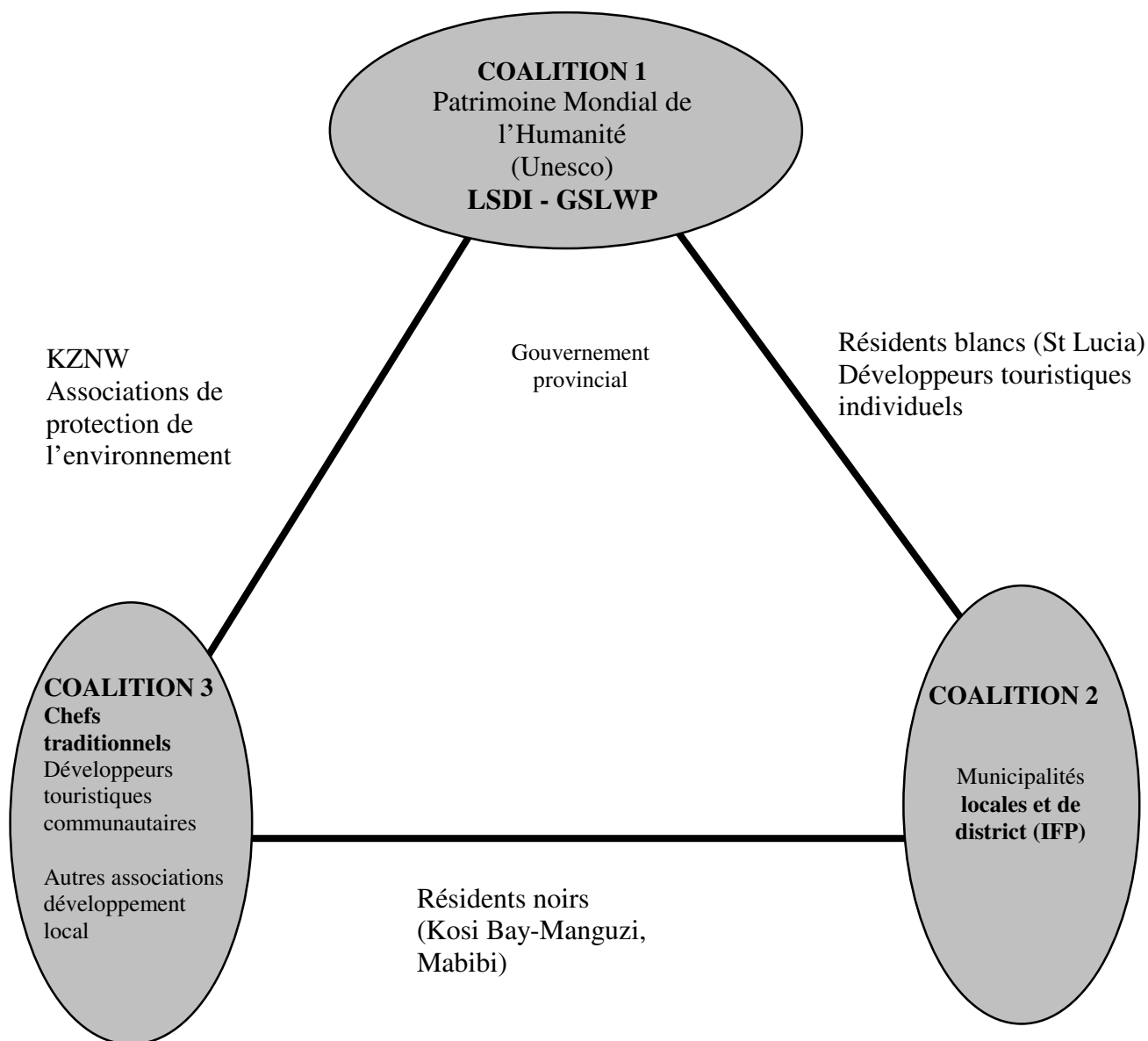


Photo 62 : Les opérations de sauvetage

CONCLUSION : la mise en place d'un schéma général

Figure 3 : Coalitions et oppositions entre les groupes d'acteurs au Maputaland



Lecture de la figure.

Les trois sommets du triangle désignent les trois grandes coalitions opposées de groupes d'acteurs.

Les trois côtés du triangle désignent des groupes d'acteurs non coalisés. Ils s'opposent ou ignorent aussi les groupes d'acteurs des autres côtés ainsi que les coalitions des sommets opposés à leur côté.

En revanche les groupes d'acteurs situés sur même un côté ont un lien positif, que l'on appelle « coopératif critique » avec les sommets adjacents.

Au centre du triangle se trouvent des groupes d'acteurs plus difficiles à intégrer dans ce schéma.

Figure basée sur l'ensemble des entretiens réalisés. Comme tout schéma, il caricature parfois les nuances de la réalité précédemment décrite.

Tous les conflits présentés ici - malgré leurs différences d'ampleur, d'enjeux et de localisation – peuvent être associés dans la production d'un schéma général à l'échelle du Maputaland (espace intérieur au GSLWP + espace extérieur). Quatre territoires principaux sont en jeu : celui du parc¹²⁵, ceux des deux nouvelles municipalités¹²⁶ (Mtubatuba et Umhlabuyalingana) et celui de l'Autorité Tribale Tembe.

Trois grandes coalitions d'acteurs s'y opposent. Le niveau national, représenté par le gouvernement, le LSDI et la nouvelle autorité du GSLWP est en conflit et en opposition presque permanente avec le niveau local et de district des municipalités.

Un conflit politique est sous-jacent au classique conflit entre différents niveaux de gestion. Le gouvernement national est ANC alors que le gouvernement local est IFP. Les municipalités sont en conflit avec une troisième coalition hétéroclite composée des chefs traditionnels, de développeurs touristiques communautaires indépendants et de certaines associations de développement local. Ceci est explicable par la question du devenir du pouvoir des chefs traditionnels qui n'a pas été encore résolue. Cette coalition hétéroclite est elle-même en conflit avec le niveau national, comme l'illustre le procès de J. Ridl contre A. Zaloumis.

En dehors de ces groupes d'acteurs principaux existent d'autres acteurs moins extrémistes, voir opportunistes, dans ces conflits. L'organisme de conservation des KZN Wildlife essaie de coopérer à la fois avec le niveau national, les chefs traditionnels et les développeurs touristiques communautaires. En revanche les municipalités élues le perçoivent très négativement.

Les Blancs, qui pour la plupart travaillent dans le secteur touristique, ont une position critique mais plutôt reconnaissante par rapport au travail du LSDI et des nouvelles autorités locales élues. Ils sont très critiques par rapport aux KZN Wildlife, et peu ouverts par rapport à leurs concitoyens noirs.

Les Noirs se sentent peu concernés par l'action gouvernementale et sont plus reconnaissants, bien que critiques, envers leurs chefs traditionnels et leurs nouvelles municipalités élues. Ils sont aussi en conflit ouvert avec les KZN Wildlife. Le gouvernement provincial semble se trouver à mi-chemin de toutes ces tendances.

Qu'en est-il à Port Shepstone et Richards Bay ?

¹²⁵ Superposé à la majeure partie du territoire du LSDI.

¹²⁶ Regroupées toutes deux dans le district d'Umkhanyakude.

CHAPITRE 5

LA MISE EN SCENE DES CONFLITS : VIVRE DANS DEUX PETITES VILLES INDUSTRIELLES COTIERES : PORT SHEPSTONE ET RICHARDS BAY



Photo 63 : Port Shepstone, les bassins de rétention des eaux usées sur le front de mer
Photo 64 : Richards Bay : l'exutoire de la conduite de dragage sur la plage publique

Les conflits environnementaux à Port Shepstone et Richards Bay ne sont pas de la même ampleur. Richards Bay est caractérisé par un grande zone industrialo-portuaire de création récente, spatialement concentrée près des zones résidentielles à dominante « blanche ». Port Shepstone compte moins de grosses industries, n'a pas de port malgré son nom (trompeur), et ses industries ne sont pas spatialement regroupées. A Richards Bay les industriels se sont constitués en territoire, ce qui n'est pas le cas à Port Shepstone où le territoire dominant est celui de la municipalité.

Pourtant ces deux villes ont en commun un problème d'image. Elles sont toutes les deux mal perçues en général au KwaZulu-Natal même si leurs résidents s'y plaisent. Elles essayent toutes les deux d'attirer des investisseurs pour tenter de changer leur image industrielle, sale et ennuyeuse en une réputation de ville plus touristique et récréative. Certaines contradictions spatiales ne semblent pas être prises en compte, comme par exemple la localisation d'une gare industrielle près de la plage de Port Shepstone ou d'une conduite de dragage portuaire sur la plage de Richards Bay, et rendent peu crédibles les stratégies touristiques des deux municipalités. En outre Port Shepstone comme Richards Bay sont entourés de lieux touristiques très réputés, comme Margate ou St Lucia, et doivent tenir compte de cette compétition spatiale réelle.

Résidant à Richards Bay, nous avons eu le temps pour nous immerger à l'intérieur des jeux d'acteurs. A Port Shepstone nous sommes restés seulement le temps de missions.

Les jeux d'acteurs apparaissent plus « tempérés » à Port Shepstone qu'à Richards Bay. Cette différence d'intensité, liée à une chronologie différente dans les stades de développement, va être explicitée ici. Richards Bay est en pleine croissance économique, alors que Port Shepstone amorce une régression.

L'objectif de ce chapitre est de préciser la substance des conflits environnementaux, dans le temps – les quinze dernières années, période de transition capitale en Afrique du Sud - et dans l'espace – identification des différents lieux conflictuels, en rapport avec nos ETEA et ETC -, et de montrer l'évolution des discours et des pratiques que les acteurs en ont. Comment et pourquoi les acteurs se regroupent-ils à un moment donné dans une certaine coalition ? Pourquoi en changent-ils ? Nous montrerons les alliances et les oppositions qui se nouent entre les acteurs institutionnels, les résidents, les élus etc. Pour faciliter la lecture de ce chapitre, nous commençons par un tableau présentant les grands conflits ainsi que les césures chronologiques importantes, reliés à l'apparition des principaux groupes d'acteurs.

5.1. Espace-temps des conflits et des acteurs

5.1.1. Une vision d'ensemble spatio-temporelle (tabl. 18)

Tableau format paysage (pleine page suivante)

Tableau 18 : Conflits environnementaux identifiés à Richards Bay et Port Shepstone : tableau évolutif et comparatif

Chronologie et dates transformantes	Evolution des conflits environnementaux	LIEUX Port Shepstone	Richards Bay	Principaux groupes d'acteurs ayant émergé par période
APARTHEID URBAIN	Apartheid urbain différencié à PS et RB ¹ ; pas de réflexion environnementale intégrée dans le développement spatial	Juxtaposition spatiale des zones industrielles et des sites récréatifs à potentiel touristique (front de mer, est des gorges d'Oribi)	Création de toutes pièces d'une ville industrialo-portuaire : proximité des zones résidentielles, industrielles et récréatives	<ul style="list-style-type: none"> - gouvernement sud-africain (Parti National : Pretoria) - groupes industriels privés et parapublics - groupes d'opposants à l'apartheid indiens (Port Shepstone) et noirs (Richards Bay) - pouvoir local peu puissant - chefs traditionnels payés par l'administration
1990				
Fin de l'apartheid, arrivée d'investissements étrangers : priorité à l'industrie	Mise en place des scénarii conflictuels : forces motrices opposées à PS et RB	Développement ralenti et « délaissement spatial » à Port Shepstone	Hyper développement industriel à RB mais spatialement mal intégré	<ul style="list-style-type: none"> - groupes industriels étrangers - premiers groupes d'écologistes - nouveaux partis politiques légalisés (IFP, ANC) - chefs traditionnels
1994				
Premières élections démocratiques, premier redécoupage territorial (niveaux provincial, régional, local urbain)	Conflits environnementaux ouverts mais minimisés par l'effort de redéploiement spatial du développement et des services, quelques tentatives de résolution	Intégration des zones périurbaines africaines empêchée par le conflit avec les chefs traditionnels. Projets de revitalisation et de développement touristique, finalement avortés	Intégration des townships et investissements prioritaires dans la fourniture de services pour tous. Projets d'extension industrielle. Développement de projets touristiques et récréatifs.	<ul style="list-style-type: none"> - associations de résidents et de contribuables - associations de protection de l'environnement, de « régulation industrielle² » - nouveaux pouvoirs locaux, et politiques - nouveaux gouvernements provincial et national
2000				

¹ Modèle du grand apartheid à Richards Bay ; pas de construction de townships noirs à Port Shepstone et relative proximité spatiale.

² RBCAA : Richards Bay Clean air Association

Chronologie et dates transformantes	Evolution des conflits environnementaux	LIEUX Port Shepstone		Richards Bay	Principaux groupes d'acteurs ayant émergé par période
<p>2000</p> <p>Second redécoupage territorial (régional, local), nouvelles institutions de gestion (SDI), renforcement de la législation environnementale, organisation par l'Afrique du sud du Sommet de la Terre, Rio + 10</p>	<p>Nouvelles stratégies de développement localisé : contradiction et confusion. Conflits politisés, problème d'image.</p>	<p>Nouveaux projets de développement touristique en attente de financements</p>		<p>Nouveaux projets de développement touristique mais pas de régulation environnementale</p>	<ul style="list-style-type: none"> - organismes de conservation - SDI (Richards Bay) - Eglises - Développeurs touristiques - Résidents : individuels –groupes...
<p>2002 : la catastrophe environnementale à Richards Bay</p>	<p>Prise de conscience plus forte des acteurs locaux de la dangerosité des industries en particulier en termes d'impacts sur la santé des travailleurs et des résidents en cas d'accident industriel. La question environnementale revient au centre des débats entre associations, pouvoirs publics et industriels. Les mesures adoptées seront-elles à la mesure de l'accident ?</p>			<p>Le 16 juillet 2002, La zone de fabrication d'acide sulfurique de l'usine d'engrais FOSKOR (IOF) a subi un dégazage accidentel de SO2 et SO3 de fortes concentrations. 229 personnes doivent se faire traiter en urgence à l'hôpital pour des intoxications plus ou moins graves.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - nouvelle coalition locale se donnant comme objectif la régulation des activités industrielles présidée par un médecin de la ville. - Mise des autorités régulatrices provinciales en face de leurs responsabilités. - Confirmation du principe pollueur payeur et nouvelle politique de communication de l'industriel incriminé. - Renforcement de la sécurité industrielle

5.1.2. L'identification des acteurs

ETEA : Espace-témoin d'étude approfondie - ETC : Espace d'étude complémentaire

5.1.2.1. Les acteurs interrogés à Port Shepstone

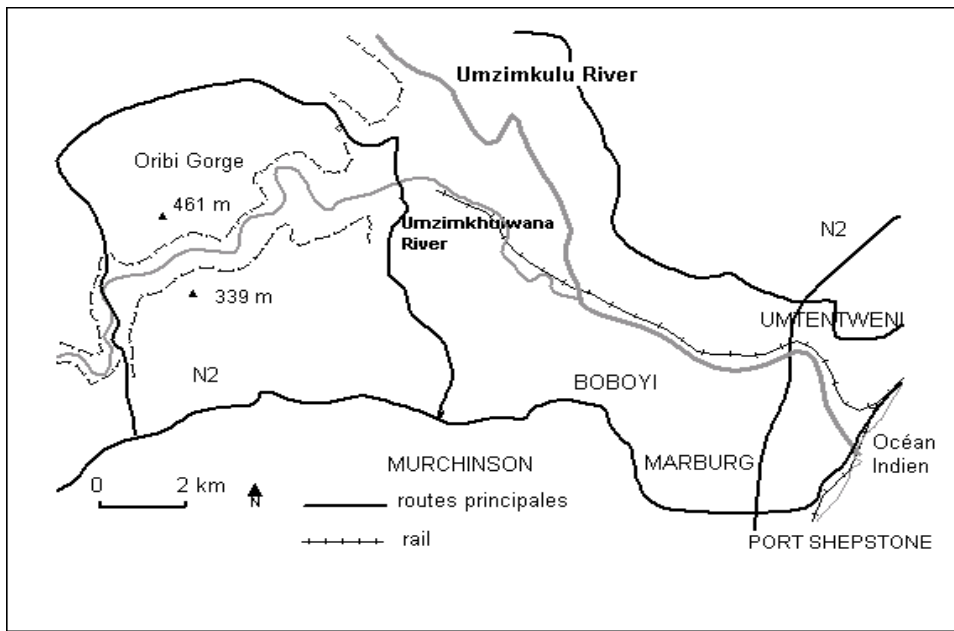
L'Annexe n°2 présente le tableau détaillé des acteurs interrogés à Port Shepstone, classés par fonction, catégorie socio-économique, localisation, langue, sexe, âge et origine.

Tableau 19 : Les types d'acteurs interrogés à Port Shepstone

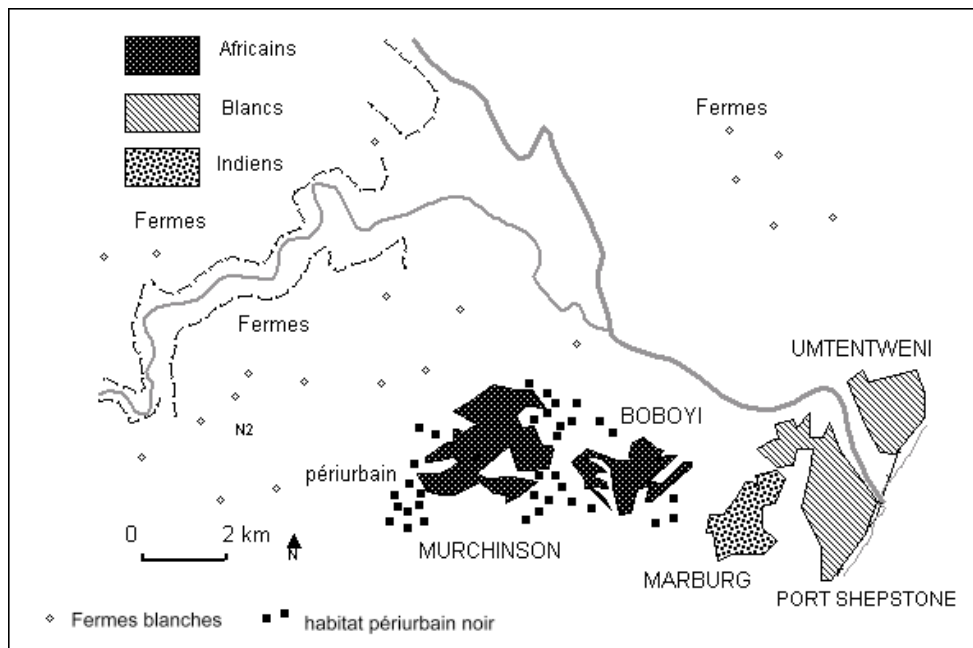
Groupe linguistique	Anglais ³	Afrikaans	Zulu
Total	18	6	6
Acteurs du haut	9	4	3
Acteurs du bas	9	2	3
Localisation			
ETEA Port Shepstone	11	6	6
ETC Marburg	4	0	0
ETC Oribi	3	0	0
Fonctions			
Interrogés comme résidents	8	1	3
Autre fonction	10	5	3
Catégories			
Elites :			
dont élite intellectuelle	3	0	0
dont élite administrative	0	2	1
dont élite traditionnelle	0	0	0
dont élite religieuse	0	0	0
Notables :	4	3	0
Autres :			
dont classe moyenne	11	1	1
dont classe populaire	0	0	2
dont marginaux	0	0	0
Sexe			
Hommes	7	4	2
Femmes	11	2	4
Origine (lieu de naissance)			
Locale	7	1	5
Extérieure	11	5	1

³ Dont Indiens et autres groupes linguistiques.

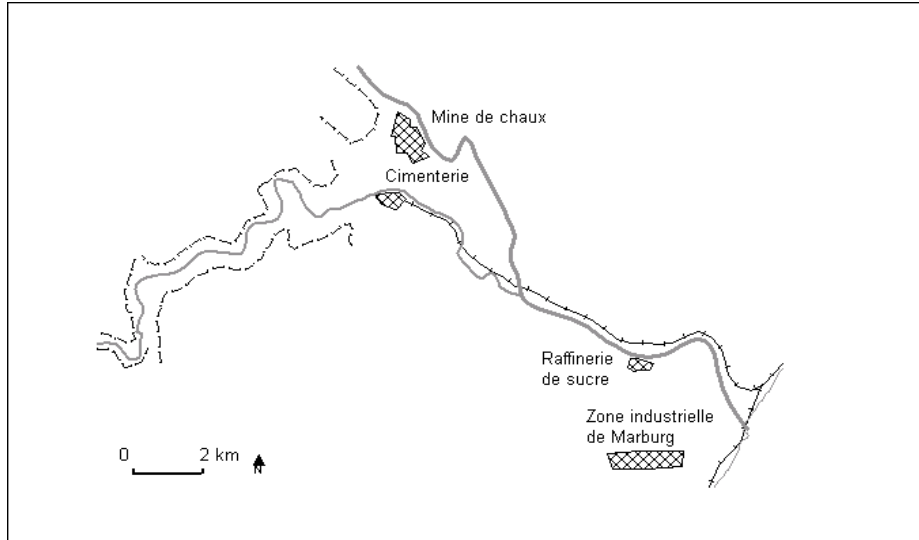
Port Shepstone : hydrographie et voies de communication



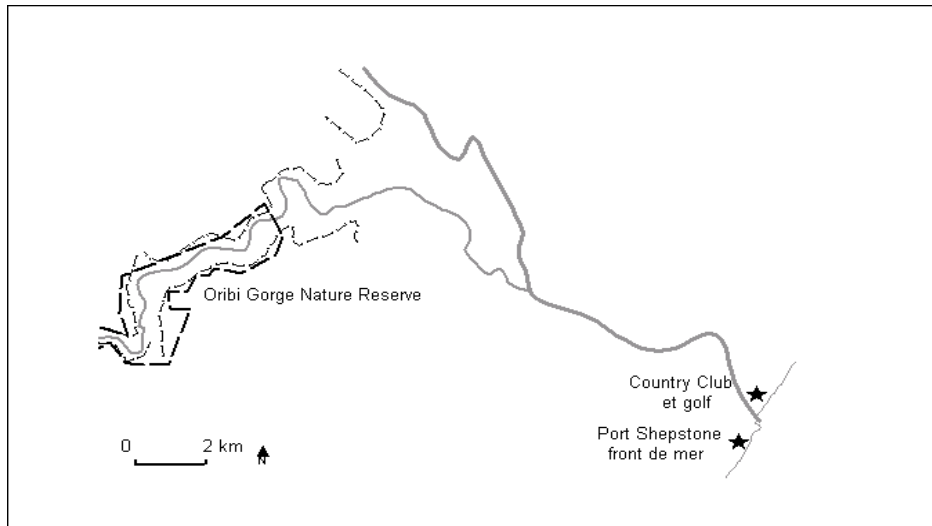
Les résidents



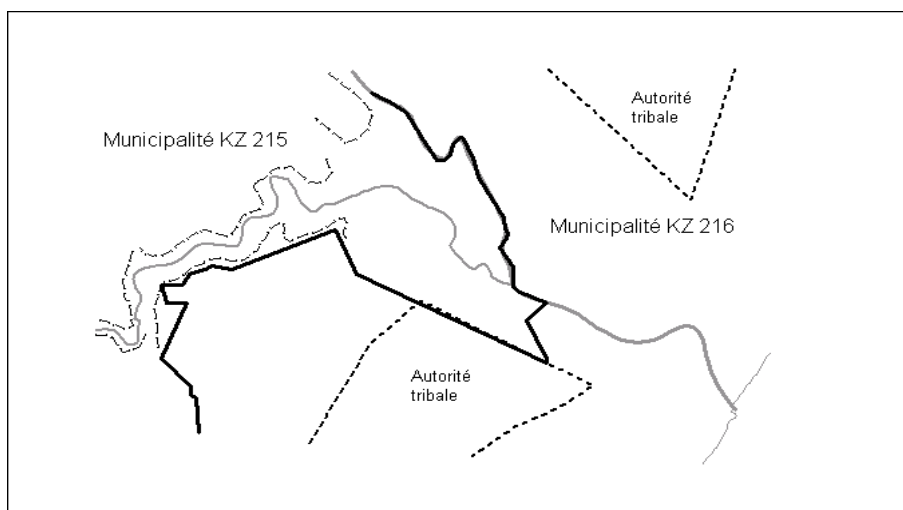
Les acteurs industriels



La protection de la nature et les sites touristiques



Le gouvernement local



5.1.2.2. Les acteurs interrogés à Richards Bay

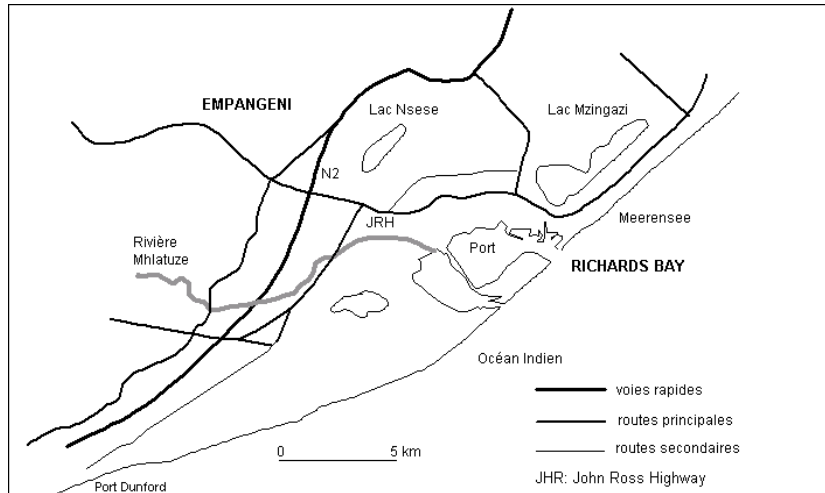
L'Annexe n°2 présente le tableau détaillé des acteurs interrogés à Richards Bay, classés par fonction, catégorie socio-économique, localisation, langue, sexe, âge et origine.

Tableau 20 : Les types d'acteurs interrogés a Richards Bay

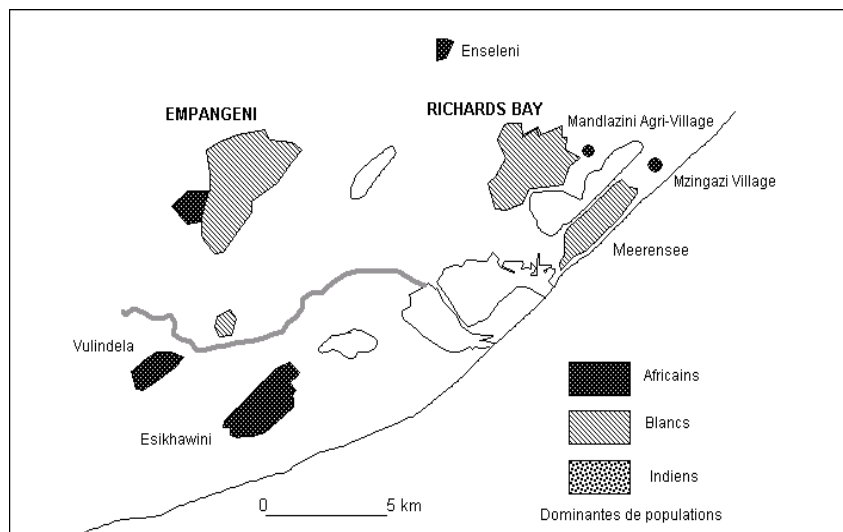
Groupe linguistique	Anglais ⁴	Afrikaans	Zulu
Total	18	8	4
Acteurs du haut	7	5	2
Acteurs du bas	11	3	2
Localisation			
ETEA Meerensee - ZIP	18	5	3
ETC Arboretum	0	3	0
ETC Esikhawini	0	0	1
Fonctions			
Interrogés comme résidents	10	3	2
Autre fonction	8	5	2
Catégories			
Elites :			
dont élite intellectuelle	2	1	1
dont élite administrative	0	3	0
dont élite traditionnelle	0	0	0
dont élite religieuse	1	0	0
Notables :	4	1	1
Autres :			
dont classe moyenne	10	3	1
dont classe populaire	0	0	1
dont marginaux	1	0	0
Sexe			
Hommes	12	4	3
Femmes	6	4	1
Origine (lieu de naissance)			
Locale	0	1	1
Extérieure	18	7	3

⁴ Dont autres groupes linguistiques blancs.

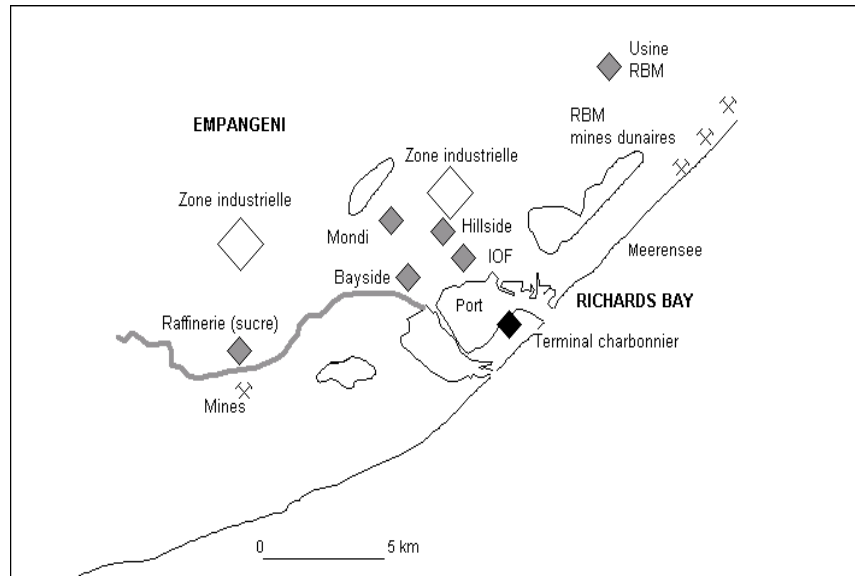
Richards Bay : hydrographie et voies de communication



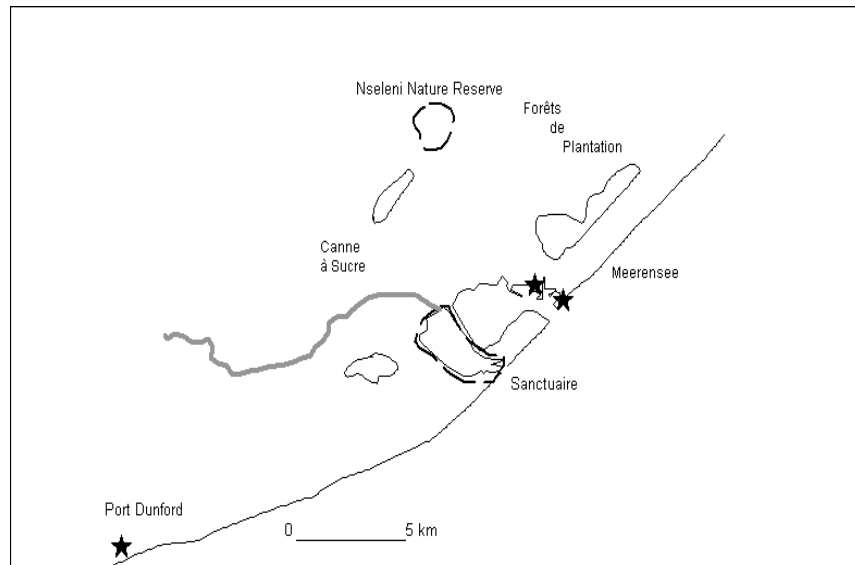
Les résidents « urbains »



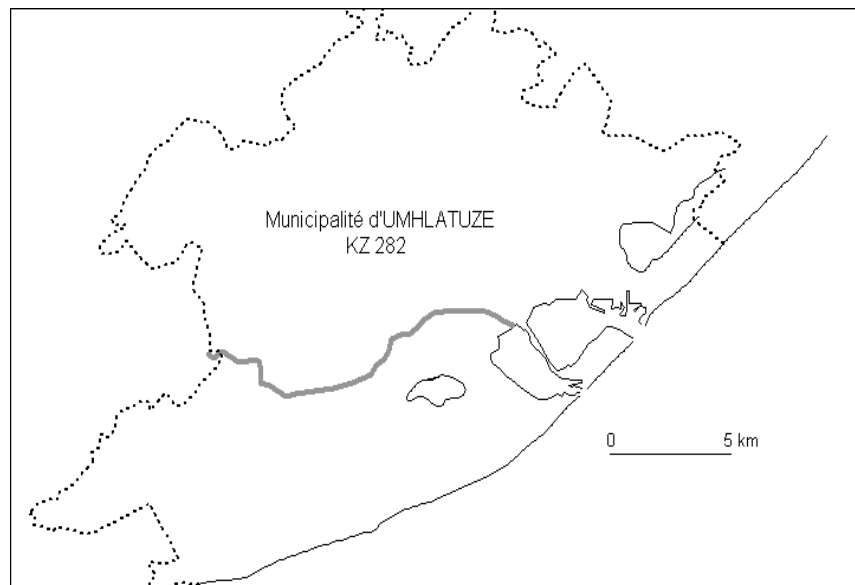
Les acteurs industriels



La protection de la nature et les sites touristiques



Le gouvernement local



Nous présentons en parallèle les conflits environnementaux de Port Shepstone et de Richards Bay selon une césure chronologique simple : avant et après 1995. Cette date correspond, en théorie, à l'intégration des deux villes dans des nouvelles structures municipales de transition (*Tlc's*) qui ne seront effectives, en fait, qu'aux élections locales de 1996. Ces nouvelles institutions locales doivent gérer de nombreux problèmes (fourniture de services aux zones noires, partenariat entre les nouveaux élus et l'administration blanche...), au premier rang desquels figure la question des conflits d'usages (territorialisés à Richards Bay et localisés à Port Shepstone).

5.2. Avant 1995 : la mise en place d'un aménagement urbain potentiellement conflictuel

A Port Shepstone comme à Richards Bay, l'aménagement urbain séparateur des différents groupes de population n'est pas cohérent d'un point de vue environnemental. En effet les installations industrielles, ferroviaires et minières ont été localisées souvent à proximité des sites les plus jolis, et à proximité des zones résidentielles.

5.2.1. Port Shepstone : corrélation entre localisation industrielle et sites naturels remarquables, peu de contribution à l'esthétique urbaine : la dégradation du front de mer.

A Port Shepstone à l'exception d'une zone industrielle, composée de petites industries, à Marburg, les grandes industries de la ville (raffinerie de sucre et usine de ciment) ont été localisées à deux endroits différents au bord de la rivière Umzimkulu.

L'usine de sucre est vieille de 100 ans. Son critère de localisation est lié à la ressource en eau de la rivière. Elle est proche du quartier indien de Marburg d'où provient toute sa main d'œuvre au début du XXe siècle. Les rejets atmosphériques et hydriques de l'usine de sucre ne causent pas de problème environnemental majeur à l'exception de l'odeur de mélasse qui se répand sur les quartiers résidentiels quand le vent souffle du nord-est.

L'usine de ciment est plus récente. Elle n'a qu'une vingtaine d'années. Elle est localisée à proximité de la mine de chaux, au débouché des gorges d'Oribi, un des grands sites touristiques de la région. La mine consiste en une grande étendue de carrières. Lorsque le vent souffle, les environs se couvrent d'une poussière blanche.

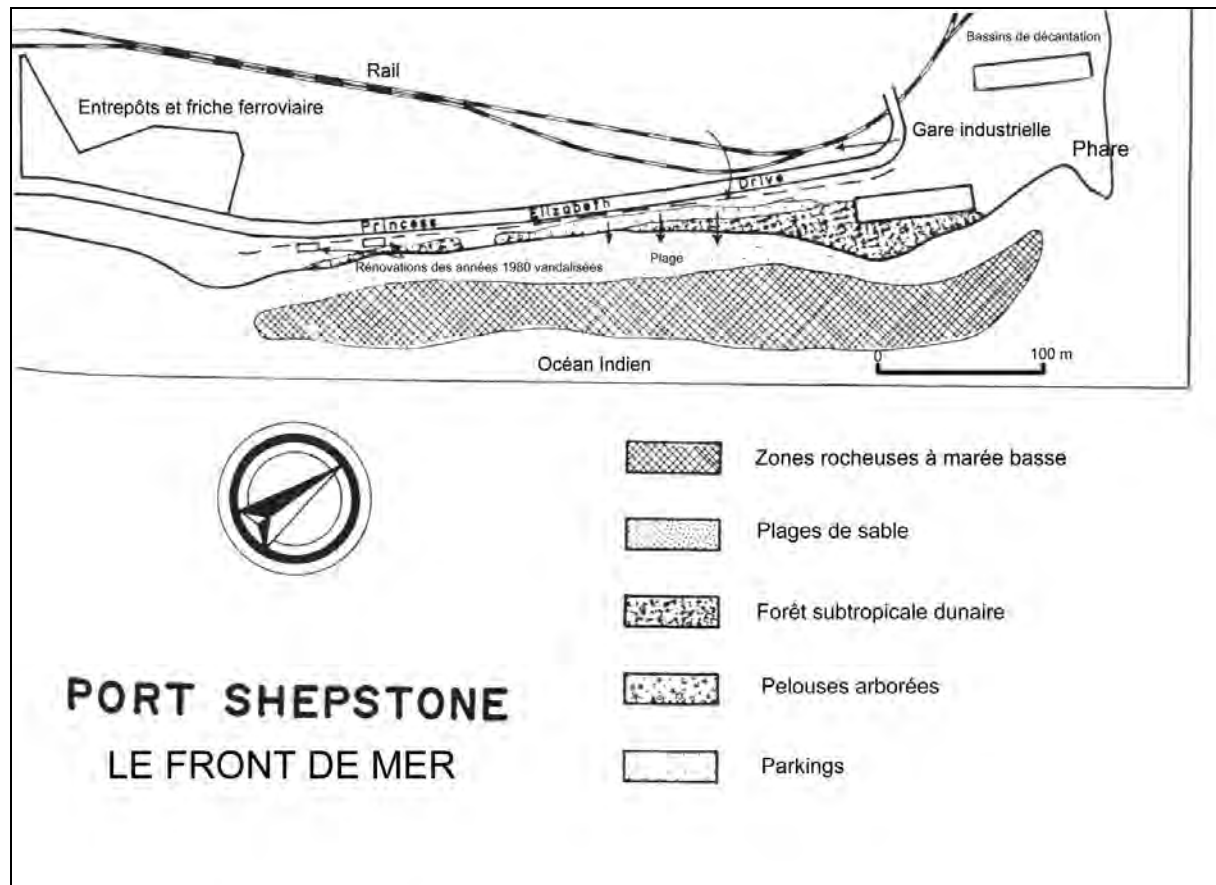
Une troisième installation majeure est la gare industrielle de Port Shepstone, située à côté de la plage et du front de mer. Elle joue un rôle séparateur majeur entre la ville et la mer.

Si Port Shepstone était replacée dans un contexte climatique et paysager de pays d'Europe du Nord, ces quelques désagréments esthétiques en feraient sourire plus d'un. Pourtant sur la côte sud du KwaZulu-Natal, entièrement composée de stations balnéaires attractives - bien que vieillottes - Port Shepstone fait office de « bubon » pour les communautés blanches. C'est de fait la ville la plus fréquentée par les Noirs. Les différentes perceptions, selon les groupes

de population, sont capitales à prendre en compte pour juger de l'importance – minimisée ou exagérée - des conflits environnementaux.

A Richards Bay le développement industriel s'est fait de manière plus concentrée. Il est pourtant plus consommateur d'espace qu'à Port Shepstone.

Carte 63 : Croquis Port Shepstone gare – front de mer.



5.2.2. Richards Bay : un aménagement urbain et industriel peu cohérent (d'après Guyot et al., 2001)

A Richards Bay les problèmes sont généralement omis ou minimisés. Une communication environnementale fournie tend à convaincre le visiteur de la qualité de préservation des lieux malgré tous les signes tangibles de pollution bien ressentis par chacun. Un diagnostic de la situation s'avère pourtant indispensable, car la ville tente de développer une alternative touristique. Peut-on concilier sur le même espace une grande ambition industrielle et la création d'un lieu de villégiature ? Pour répondre à cette interrogation, il convient d'abord de proposer un bilan aussi rigoureux que possible des menaces environnementales observées et mesurées.

Les pollutions atmosphériques et les pollutions hydriques sont les deux grands types de menaces sur l'environnement présentes à Richards Bay. Toutefois d'autres menaces existent comme les nuisances olfactives ou la destruction des espaces verts.

5.2.2.1. Les pollutions atmosphériques

La pollution atmosphérique principale ayant un impact négatif sur les populations est générée par les oxydes de soufre (SO et SO₂). La zone de pollution maximale se localise dans un rayon de 2 Km autour de la zone industrielle de Richards Bay. Pourtant le quartier à dominante blanche (classes moyennes) d'Arboretum est à seulement 500 m à vol d'oiseau de la grand usine d'aluminium d'Hillside. Or les rejets combinés des usines, en particulier le dioxyde de soufre SO₂, atteignent des niveaux qui selon les conditions atmosphériques peuvent être néfastes. La plupart des écoles et des collèges sont situés dans cette zone et les statistiques médicales (rhinites, allergies) se corrèlent parfaitement aux pics de pollution (Guyot 1998-a). Environ 40 000 personnes sont touchées de près ou de loin par ces rejets combinés de SO₂. L'hiver, caractérisé par une saison sèche et de nombreuses inversions de températures, est plus favorable à ces pics de pollutions que les saisons plus ventées comme l'été où la dispersion est plus efficace (Jury, 2001).

5.2.2.2. Les pollutions hydriques

Le facteur "risque" concernant les rejets liquides est surtout lié ici à la proximité et la juxtaposition spatiale d'aires d'utilités différentes. Ainsi une conduite déverse sable et eau pompés depuis le port vers la plage publique (Guyot et al., 2001).

Une autre conduite déverse les effluents industriels et urbains à quatre kilomètres en mer. Des études sont en cours pour déterminer si des courants littoraux ramènent une partie des effluents sur la plage publique.

La réserve naturelle - partie sud de la lagune - conservée comme « estuaire – sanctuaire » de la Mhlatuze, est une véritable gageure. Son écologie a été entièrement modifiée par les changements de dimension opérés lors de la création du port, l'arrivée d'eaux polluées d'amont des usines de pâte à papier et de sucre de Felixton, ainsi que par le déversement d'eaux portuaires, rendu possible par une porte située sur la digue séparant les deux ensembles. L'envasement et la mangrove ont succédé à un milieu qui était plus de type lacustre avec une végétation d'eau douce de type papyrus (Cook & Bewsher, 1993). Les parcs régionaux représentés par le *KwaZulu-Natal Wildlife* et responsables de la gestion du "sanctuaire" du *Mhlatuze Lagoon* n'ont aucune marge de manœuvre car la réserve est propriété de la *National Port Authority*, l'exécutif portuaire semi- privé.

Les zones résidentielles et les espaces récréatifs sont classifiables selon des niveaux de risques. Ainsi Arboretum et la plage publique d'Alkanstrand, malgré la désinformation générale, sont de véritables zones à risques, en particulier pour les personnes sensibles. La question de l'extension industrielle future se pose, compte tenu de la concentration spatiale déjà très importante de quatre grosses usines polluantes sur le site.

La vue aérienne de Richards Bay (photo 65) exprime l'impact des contradictions spatiales propres à cette ville. La multiplicité et le charme des sites touristiques n'ont d'égal que l'extrême proximité industrialo-portuaire, avec, au final, une cohabitation laborieuse. De surcroît, les liaisons entre les pôles de récréation (plages, Waterfront, Yacht club) demeurent faible et ces derniers sont encore mal mis en valeur. On retrouve ici les ingrédients d'un conflit environnemental mais qui ne semble pas inquiéter de manière prioritaire les résidents.



Photo 65 : La zone récréative de Richards Bay en contact avec le port et les industries

5.3. De 1995 au début du 3ème millénaire : des conflits minimisés mais des contradictions bien existantes

L'intensité des conflits environnementaux n'est pas toujours proportionnelle à l'importance des contradictions spatiales relevées.

5.3.1. Port Shepstone en quête d'une autre image : entre grands projets et conflits politiques

Une partie des acteurs politiques locaux et la majorité des résidents estiment que Port Shepstone devrait changer d'image pour attirer plus de croissance économique.

5.3.1.1. Un changement d'image attendu, des impacts environnementaux mineurs - Faut-il changer l'image de Port Shepstone ?

Le grand débat pour la ville de Port Shepstone est de savoir s'il elle restera un petit chef-lieu administratif industriel et laborieux, localisé entre des poches africaines de pauvreté et de nombreuses stations balnéaires. Une partie des acteurs rencontrés pensent qu'il sera long et coûteux de changer une telle image. D'autres pensent, au contraire, que Port Shepstone a un avenir qui est touristique, comme les autres stations balnéaires de l'Hibiscus Coast. Elle peut s'imposer comme une capitale régionale, industrielle, touristique et tertiaire aux aspirations métropolitaines...

La majorité des résidents rencontrés pensent que Port Shepstone a un potentiel touristique. Ils regrettent jusqu'à présent que ce potentiel n'ait pas été réellement développé. Voici leurs propositions à ce sujet.

« S. LUSHABA : building of guest houses in rural areas and improving the quality of the beachfront, not to forget security.
H. NOKUZOLA : to build a beautiful Port Shepstone Mall and there should be taxis or minibus around the town that transport people around town from everywhere.
S. NAIDOO : development of the beachfront, investment in entertainment, e.g. cinemas, video arcades.
K. MOSS : take the railway line away, build the marina, make the beachfront and entrance to Port Shepstone more like Cape Town Waterfront and Durban beachfront. »

Pourtant une minorité de résidents rencontrés n'ont plus confiance dans le pseudo potentiel de Port Shepstone.

« J. STOTT : Port Shepstone doesn't have really a tourism potential. The beachfront is all it has and it considered unsafe

area for white people and cars get broken into too many hooligans and fishermen that litter the area.»

Les acteurs « du haut » semblent partagés de la même manière sur cette question. Compte tenu du nouveau découpage municipal, de nombreux acteurs originaires d'autres villes côtières que Port Shepstone ont maintenant entre leurs mains la destinée de Port Shepstone. La question des perceptions a beaucoup d'importance.

Dans le camp des “pourquoi changer une image solidement ancrée ”, on trouve Lew Steyn, le président adjoint DA du conseil de District UGU et conseiller municipal de la municipalité de la Côte d'Hibiscus de Margate.

« For a place to be the capital, you don't have to have a holiday place that is beautiful or whatever. PS is an industrial town, and that's how it will develop. I don't see PS as a premier holiday destination. Even if they spend all that money on a marina it will only attract a certain field of people that likes yachts and that sort of thing. You can't compare it with Margate beach. It's there; you can't wish it away. Industrial development, that is the future of PS. »

Lew est un habitant de Margate et ne voit donc pas l'intérêt de recréer le même concept urbain à 10 km. La rivalité entre toutes les stations touristiques de l'Hibiscus Coast est patente. L'opposition entre Margate, la ville touristique et Port Shepstone, la ville industrielle est fortement ancrée dans les mentalités. Pourtant, l'une comme l'autre nécessiteraient une certaine forme de modernisation. Johan Van der Walt, l'ingénieur de la ville de Port Shepstone, partage le même point de vue mais plus argumenté. Selon lui, le tourisme est en déclin sur le littoral (par rapport à la côte nord) et la transformation touristique de Port Shepstone ne répondrait pas du tout à une demande de la base mais plutôt à une envie de prestige, courante chez les acteurs politiques.

Les acteurs favorables à l'amélioration de l'image de Port Shepstone et à sa diversification touristique sont plus nombreux. Ils sont originaires de Port Shepstone. Ravi Pillay, le porte-parole ANC de la municipalité croit beaucoup à la promotion d'une stratégie touristique incorporant Port Shepstone.

« Tourism and agriculture are the two mainstays of our economy. The industrial sector is third or fourth in the order of things. Tourism obviously must be promoted. Clearly there must be one publicity body for the whole area. I think there's still room for debate whether you keep local associations going. There's historically there's been a lot of competition between the associations, they might feel insecure if they're just forced to disband, and it might be healthy if they are competing with each other they might achieve more than if they are under one body

which doesn't have any competitive spirit. But in terms of funding from the local Authority, I think we would want to see one local Authority, one publicity body to which we give the funds, and we would want to ensure that there is a business plan for the spending of that money, that is not concentrated in one area, and that seeks to promote the tourist potential of the entire council, including the rural areas. »

Ravi Pillay⁵, ANC, partage le même point de vue que Doug Rawlins⁶, DA et que L. Zwane⁷, IFP. Ils sont tous les trois d'accord pour améliorer l'image de Port Shepstone et pour promouvoir le tourisme dans les zones rurales et périurbaines africaines intérieures. Ils sont favorables au projet de rénovation du front de mer.

Il n'y a pas l'unanimité sur ce débat mais les personnalités au pouvoir semblent plutôt favorables à la transformation de Port Shepstone. Les acteurs touristiques, comme Paul Jefferys, l'ancien président de l'association touristique de Port Shepstone, semble aussi favorable à cette option, à condition qu'elle soit menée dans le cadre d'une stratégie générale de promotion touristique de la côte d'Hibiscus. Le travail à accomplir est important, si l'on en juge par l'état actuel des infrastructures.

Il faut aller sur les plages au nord et au sud de Port Shepstone pour trouver des lieux récréatifs attractifs. Aucun projet de revitalisation du centre ville n'existe, qui serait relié à celui du front de mer. Les investisseurs commerciaux se replient sur Shelly Beach (entre Port Shepstone et Margate). La question de la sécurité est prise au sérieux, car Port Shepstone CBD doit défendre ses fonctions de chef-lieu, qui pourraient être délocalisées dans une autre ville littorale si la criminalité prenait des proportions trop importantes. Doug Rawlins (DA), vice maire⁸, est un ancien fonctionnaire de police, et croit beaucoup au pouvoir dissuasif d'une police municipale.

« I'm the chairperson of safety and security. I work closely with the police, together with our protective services, our municipal police. It's called protection services. We would like to make it a fully-fledged municipal police force. They were more involved with traffic offences and things like that, and that's not something that we need, it chases away tourists if you're too strict, but there's a role for them to play. »

Le niveau de criminalité à Port Shepstone, et sur la côte sud en général, est plus faible qu'à Durban ou à Richards Bay. C'est un paramètre important à préserver pour attirer à la fois des touristes et des investisseurs. La criminalité augmente quand l'on va vers Marburg et vers Boboyi et Murchinson.

⁵ C'est le porte-parole de la municipalité

⁶ C'est le *vice maire* de la municipalité

⁷ C'est la future maire de la municipalité

⁸ *Deputy Mayor* est une fonction de remplacement de l'exécutif.

L'industrie principale est excentrée. Elle se trouve près du fleuve Umzimkulu. Il s'agit de la raffinerie de sucre Illovo.



Photo 66 : L'usine de sucre de Port Shepstone

Elle emploie 3500 personnes. Tous les rejets sont contrôlés par le DWAF⁹ et ne posent pas de problèmes particuliers (entretien avec J. Moul, PDG). Une telle usine doit payer des taxes professionnelles au conseil de District UGU. Jusqu'en 2000 elle ne devait pas payer d'impôts locaux à Port Shepstone TLC. Maintenant le secteur agroalimentaire n'est plus dispensé d'impôt locaux. Elle devra donc en payer. Selon John Moul, deux problèmes expliquent le manque de compétitivité de son usine sur le marché international : le cycle de récolte de la canne, de dix-huit mois dans cette région ainsi que la faible productivité du travail. Le SIDA pose un sérieux problème de remplacement et re-formation du personnel.

Les autres industries de la zone de Marburg sont de petite taille. On y trouve une fabrique de vêtements, de savon, d'huile et différentes autres petites entreprises. Certaines posent des problèmes environnementaux sérieux selon J.C. Van der Walt. Le porte-parole de la municipalité, Ravi Pillay, l'admet mais donne aussitôt les arguments qui permettent de comprendre pourquoi les problèmes sont tolérés.

« We do have a candle and soap factory here and a cooking oil factory that has been giving us some problems, we've been prosecuting them. But we have to draw a balance between promoting economic development because we need the jobs so badly and then insisting on some standards being observed. »

⁹ Department of Water Affairs and Forestry.

Aucune stratégie n'existe de la part des acteurs pour moderniser et valoriser la zone industrielle. Seul Ravi Pillay pense qu'il faut donner un nouveau visage à l'industrie de Port Shepstone.

« We're trying to promote ourselves as being just one hour away from Durban with an excellent road network and with the best climate you could ever want, and it doesn't have the disadvantages of the crime and dirt in Durban, but whether that will be successful remains to be seen. I suppose we can create smaller industry. (...) It's a far off thing, but with technology and electronic commerce coming up, we must see if we can promote ourselves as being a center for that kind of business. Look at British Airways re routing its flights to a town in India because of its high technological capacities. I don't think our human resource component can be so competitive, but if that kind of expertise is something that can be gained, then all you need is a present environment in which to set up, not too far away from the main centres. I think in that way we can market ourselves as being in the perfect situation, we've got all the facilities here, beautiful climate here. I think if the management of a top company is wanting to set up somewhere in a pleasant environment, I think we've got a case to put for ourselves. »

Ravi Pillay (ANC) a un discours plutôt novateur. C'est un Indien, intelligent et ambitieux en politique, juriste de surcroît. Son discours va avec sa personnalité. Il reste à savoir si des actions suivront les discours. La priorité actuelle du nouveau gouvernement local semble aller au développement des zones périurbaines de Boboyi et de Murchinson, rattachées à un niveau formel de gouvernement local seulement depuis les élections de décembre 2000, et dont les problèmes environnementaux sont peut-être plus sérieux que ceux liés à l'industrie.

Ces zones sont marquées par une forte population, un faible niveau général d'infrastructures. L'apparence des logements et le paysage qui leur est associé permet de prendre conscience visuellement du niveau de développement. Voici quelques photographies prises de Boboyi et de Murchinson. Il n'y a pas d'unité. Des camps de squatters (entre Marburg et Boboyi) font suite à des foyers ruraux traditionnels et à des maisons urbaines communes.



Photos 67 et 68 : Les zones périurbaines de Murchinson et Boboyi

Les questions d'environnement sont réellement d'actualité dans ces quartiers. Les impacts anthropiques sur la nature environnante sont problématiques. Les arbres sont coupés¹⁰, l'érosion des sols augmente. Des glissements de terrain et des coulées de boue lors de forts épisodes pluvieux sont des événements fort probables. D'autre part le niveau actuel de développement, sanitaire en particulier, induit de la pollution organique dans les rivières et les nappes phréatiques, comme le confirment L. Steyn, conseiller municipal, et C. Kay, activiste environnementaliste des KZN Wildlife.

« L. STEYN : When you go into the rural areas, you'll see a lot of ground erosion, you also see when they repair the roads they will take soil from part of the mountains and things and just leave it like that and when the rain comes you get this soil erosion. I think soil erosion is one of the biggest issues in the district (...).

C. KAY : there's no water born sewage, so everybody's going to be peeing and pooping in the river. They're chucking their grey water everywhere. Once again, who comes and measures

¹⁰ Il s'agit peut-être d'un phénomène culturel.

compliance? It's all supposed to go into the storm water system, which lands up on all our beaches here, because our grey water that's runoff from streets, goes into big pipes, it doesn't go into the sewer system. It just goes into storm water pipes that open up onto the beach or into the rivers. So you're just adding pressure of pollution, because you're not supplying. You're giving somebody 30 square meters with an outside toilet, that's all their getting, and one standpipe for 20 houses. »

Une épidémie de choléra sévit depuis plus d'un an dans l'arrière-pays de Port Shepstone. « Ces problèmes environnementaux sont exportés » vers les estuaires et nécessitent aussi une gestion en aval.

Plus en amont, la zone d'Oribi - malgré ses quelques industries et ses pratiques agricoles peu écologiques - apparaît comme la zone la plus attractive de Port Shepstone.

La zone d'Oribi est une zone rurale “ blanche ”. Loin de se limiter à l'agriculture, ses activités sont diversifiées. On y trouve une cimenterie, une mine de chaux, un hôtel, des gorges, une réserve naturelle, une fabrique de thé... Toutes ces activités présentent quelques conflits d'usages mais relativement mineurs. Le potentiel économique y est fort. L'environnement est attractif, les productions agricoles sont populaires (thé, café, sucre) et le mini pôle industriel est dynamique et peu polluant. De la main d'œuvre à bon marché réside tout près : Murchinson et Boboyi.

La cimenterie est reliée à la mine de chaux par un convoyeur de plusieurs centaines de mètres. La mine emploie 280 personnes et la cimenterie 102. La mine a démarré en 1959 et la cimenterie en 1983. Ces deux entreprises ont des procédés environnementaux perfectionnés (selon C. Kay¹¹). L'impact paysager est important surtout pour la mine, mais Mr Du Plessis (PDG *Idwala Carbonate*) promet que le site sera réhabilité. L'entreprise possède une petite réserve naturelle au débouché des gorges, avec quelques zèbres, ouverte au public des écoles. Elle veut ainsi se donner bonne conscience environnementale. Pour le moment elle n'envisage pas spécialement de coopération particulière avec les autres riverains des gorges. Selon les responsables de ces deux entreprises, les fermiers semblent se plaindre des poussières émises par le site industriel. Toutefois cette plainte n'est pas allée plus loin.

¹¹ C. Kay : “I think they have a fairly good system. (...) What they're producing is not actually toxic. I think there's worse pollution from bad land management practices further up, and the sugar cane farmers planting right down to the river, and the overstocking and overgrazing further up, that's more detrimental than the lime factory.”



Photo 69 : Une plantation de thé

Quelques conflits mineurs sont à mentionner entre les responsables de la réserve naturelle et les fermiers. La gorge appartient à trois propriétaires principaux de l'amont vers l'aval. Le plus important est l'organisation des KwaZulu-Natal Wildlife. La réserve est essentiellement un lieu de villégiature et de randonnée. Il y a un fermier – citadin, la semaine à Durban, et le week-end à Oribi Gorge, qui importe sur ses terres son propre gibier sauvage, et qui tire sur les touristes qui voudraient descendre les gorges en aval. La réserve a été contrainte de clôturer sa limite du côté des gorges. Le troisième propriétaire est l'Oribi Gorge Hôtel qui s'est spécialisé dans les sports d'aventure. Cet hôtel attire moins de monde que les huttes de la réserve en raison de son aspect peu moderne et défraîchi.

Un autre fermier se plaint que les babouins de la réserve naturelle viennent manger sa canne à sucre. C'est un problème dérisoire comparé à la pollution engendrée par les engrais utilisés par les fermiers. Arnaud Leleux, un producteur de café local nous l'a confirmé. Ce dernier ne juge pas la production de café rentable sur place (en raison du climat), il en importait du Zimbabwe (quand c'était encore possible...) et le torréfie lui-même pour le revendre en paquets. Il a aussi des idées de développement touristique et compte construire des chalets sur ses terres. Son problème est qu'une partie de son point de vue est gâché par la mine de chaux...

Deux associations de fermiers se sont organisées pour gérer cet espace (une pour Paddock, rive droite de l'Umzimkhulwana River, une autre pour les Oribi flats en rive gauche), en particulier pour la sécurité, qui est très bien assurée selon Arnaud Leleux. Cette zone rurale et privée de gouvernement local avant 2000 a fonctionné avec des organismes de gestion "par terroirs" comme ces associations de fermiers.

Le problème environnemental numéro 1 aux yeux des responsables de la réserve naturelle (Mr and Mrs Anderson) concerne les *alien plants*. Pour eux une priorité budgétaire doit être assurée pour supprimer toutes ces plantes exotiques qui menacent la flore endémique sud-africaine¹².

Le littoral concentre les grands projets de développement touristique de Port Shepstone.

¹² Nous développons cet aspect dans le chapitre 6.

5.3.1.2. Conflit autour des grands projets : marina, port de plaisance et front de mer

a- L'historique des grands projets

Les projets de renaissance du front de mer sont une histoire ancienne. Des articles du *South Coast Herald* du début des années 80¹³ titraient déjà sur la nécessité de déménager les installations ferroviaires. Plus récemment, en 1997, une compagnie mixte de développement, *Port Shepstone Development Company*, est créée. Son objectif est de promouvoir, trois grands projets de développement pour Port Shepstone : une marina – port de plaisance à l'embouchure de l'Umzimkulu River¹⁴, un hôtel de luxe au niveau du phare et la revitalisation du front de mer. Ces projets ont été évalués chacun à 560 millions de Rands¹⁵, 66 millions de Rands et 150 millions de Rands, soit des sommes astronomiques pour une petite collectivité locale comme Port Shepstone. Cette compagnie est chargée d'élaborer des projets, de recueillir des subventions publiques (en 1997 : Port Shepstone TLC) et de mener des études d'impacts commandées à des groupes privés de consultance, chaque étude valant aussi "son pesant d'or". Le projet de marina s'est révélé non viable en raison des coûts de dragage de l'estuaire. Au début du siècle, cette même raison a conduit à la fermeture du port de Port Shepstone. Cathy Kay, l'environnementaliste des KwaZulu-Natal Wildlife a une opinion bien tranchée sur cette question. Ses lettres au ministre de l'environnement, V. Moosa, et ses papiers dans la presse ont contribué à décrédibiliser les projets de marina et de port de plaisance.

« They're trying to build a marina on the Umzimkulu River, at the mouth there, and I'm fighting that tooth and nail, because of the flood plain, and they want to put a marina there. I was commissioned to write Valli Moosa a report stating what were the objections. I said oh this is my moment in life! I'm going to make a 40 pages document with colour photographs, and then I realised they can't concentrate for more than 10 minutes, so I must write something very short and sweet. I decided not to go green, but do it purely on economics. It's going to cost 28 million per year to dredge the river so you can keep it deep enough for the boats to come in. The currents are bad, history has shown there's been 19 flood events on there, the bridges have come down. In last weeks paper they were looking at the currents and saying it can happen. It's the wrong thing, it's in conflicts with the coastal management policy on sustainable utilisation. »

Depuis, la *Port Shepstone Development Company* est démantelée. Cette société n'existe plus. Selon Ravi Pillay, il y a eu des problèmes de détournement de fonds. Beaucoup de ces projets

¹³ "Rail and station must move inland" : *South Coast Herald* du vendredi 5 juin 1981, "Railways supports town's beach plan", *Daily News* du 19 janvier 1982, "Station must move" : *South Coast Herald* du 28 septembre 1984.

¹⁴ Les projets de marina et de port de plaisance sont aussi une vieille histoire. Le débat à l'époque semblait du même niveau qu'aujourd'hui. "Yachting Marina : two views in favour" : *South Coast Herald* du vendredi 5 juin 1981. "Small craft harbour proposed" : *South Coast Herald* du vendredi 15 juin 1984.

¹⁵ Diviser par 10 – environ – pour trouver la somme en €. Le rand fluctue beaucoup. A 12R pour 1€ en décembre 2001 et à 9R pour 1€ en décembre 2002...alors qu'il était à 6,70 R pour 1€ en décembre 2000.

ont conduit à des études de faisabilité extrêmement coûteuses. De tous ces projets est retenu l'amélioration du beachfront. Il y a un procès en cours en ce moment et donc il est difficile d'obtenir aujourd'hui plus d'informations sur ce sujet sensible.

Le Beachfront est retenu avec l'approbation de la plupart des dirigeants politiques. La question de son financement n'a pas été encore résolue précisément par la municipalité, et il faudra certainement encore du temps avant de voir débiter les premiers travaux.

b- La nouvelle municipalité et la remise à l'ordre du jour du projet de marina

Le projet de marina a été remis à l'ordre du jour de manière consensuelle par une municipalité dont les deux camps sont pourtant appelés à régner successivement pendant une période de 2 ans et demi chacun. Malgré cette spécificité électorale, peu de différences apparaissent dans les argumentaires des différents camps.

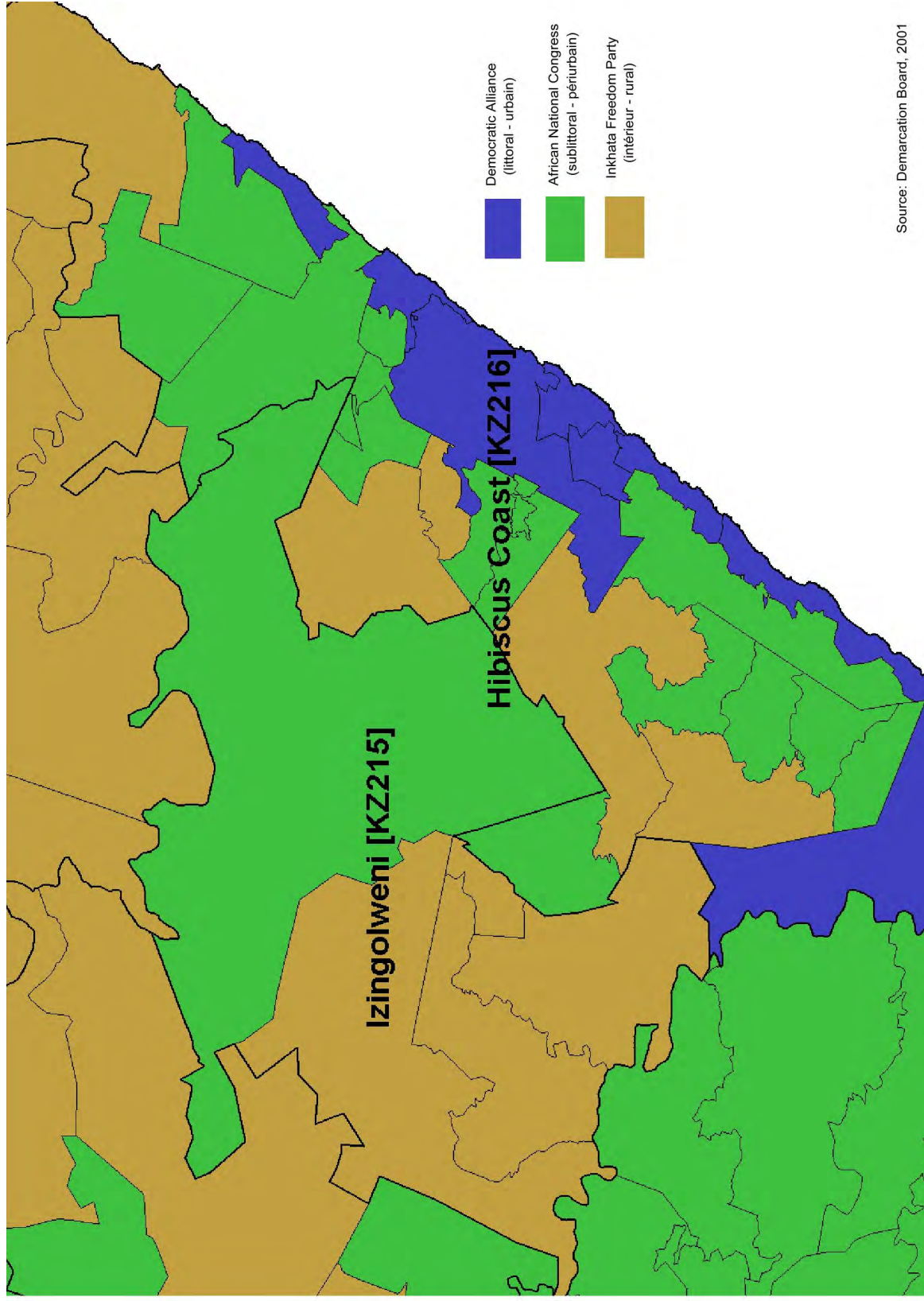
Les électeurs ont voté le 5 décembre 2000 pour élire 58 conseillers municipaux pour la totalité de l'Hibiscus Coast Municipality. 50 % d'entre eux, soit 29 ont été élus par arrondissements (ward) dans chacun des 29 arrondissements au scrutin majoritaire à un tour (le premier en voix est élu conseiller). Les autres 50 % sont élus au scrutin de liste à la proportionnelle. Cette municipalité a un nombre pair de conseillers au total et donc l'occurrence d'un résultat 50-50 entre deux camps n'était pas à exclure. C'est effectivement ce qu'il s'est produit. Le tableau ci-dessous présente les différents résultats.

Tableau 21 : le résultat des élections municipales de décembre 2000

partis	votes	% des votes	nbre correspondants de sièges	nbre de sièges (wards)	TOTAL
African Christian Democratic Party (ACDP)	2269	2.58	1	1	1
African National Congress (ANC)	42115	47.91	12	16	28
Democratic Alliance (DA)	19321	21.98	6	7	13
Inkatha Freedom Party (IFP)	24206	27.53	10	6	16
Total	87911	100	29	29	58

Traditionnellement DA et l'IFP sont deux partis d'opposition par rapport à l'ANC. A eux deux ils totalisent 29 sièges, soit un siège de moins que la majorité absolue. Ils ont décidé de faire une alliance, en suivant d'ailleurs des directives provinciales, depuis que l'IFP compte beaucoup de Blancs dans ses rangs. L'unique conseiller de l'ACDP joue donc un rôle d'arbitre important et peut en s'alliant à DA et à l'IFP leur assurer une majorité absolue, ce qui mettrait l'ANC hors-jeu. Il peut aussi s'allier à l'ANC et ainsi créer une situation peu commune : chaque camp a le même nombre de sièges, situation a priori bloquée. Après de nombreuses tractations, et plus de 7 élections différentes du maire (dont des promesses de rémunération pour le conseiller de l'ACDP), aucun maire n'a pu être élu car les deux candidats étaient toujours ex-aequo ! Il est donc décidé au début du mois de mars 2001 que l'ANC aura la fonction de maire pour la première moitié du mandat (2 ans et demi, jusqu'en juin 2003) tandis que DA aura la fonction de vice maire (équivalent sud-africain du premier adjoint). Pour la deuxième moitié du mandat (2 ans et demi de juin 2003 à décembre 2005) l'IFP aura la fonction de maire et l'ANC la fonction de vice maire... Cette solution implique un certain sens du consensus pour adhérer aux propositions du maire en place. En pratique la plupart des décisions sont prises par l'EXCO (Executive Committee) qui comprend 10 conseillers (travaillant à temps plein) plus le maire. Ce comité a 5 membres de l'ANC, 3 membres de l'IFP et 2 membres de DA (dont le *deputy mayor*). En général le maire se tient aux décisions de l'EXCO. En pratique compte tenu de cette situation de blocage la plupart des décisions sont prises grâce à l'utilisation du vote spécial du maire (Mlle Susha), et qui donne donc 6 voix à l'ANC contre 5 à l'IFP et à DA. L'éviction récente du NNP de DA, qui a rejoint une alliance avec l'ANC vient remettre en cause cet arrangement. L'ANC dispose depuis fin 2002 de la majorité au conseil municipal. Il n'y aura donc pas cession du poste de maire à l'IFP en juin 2003.

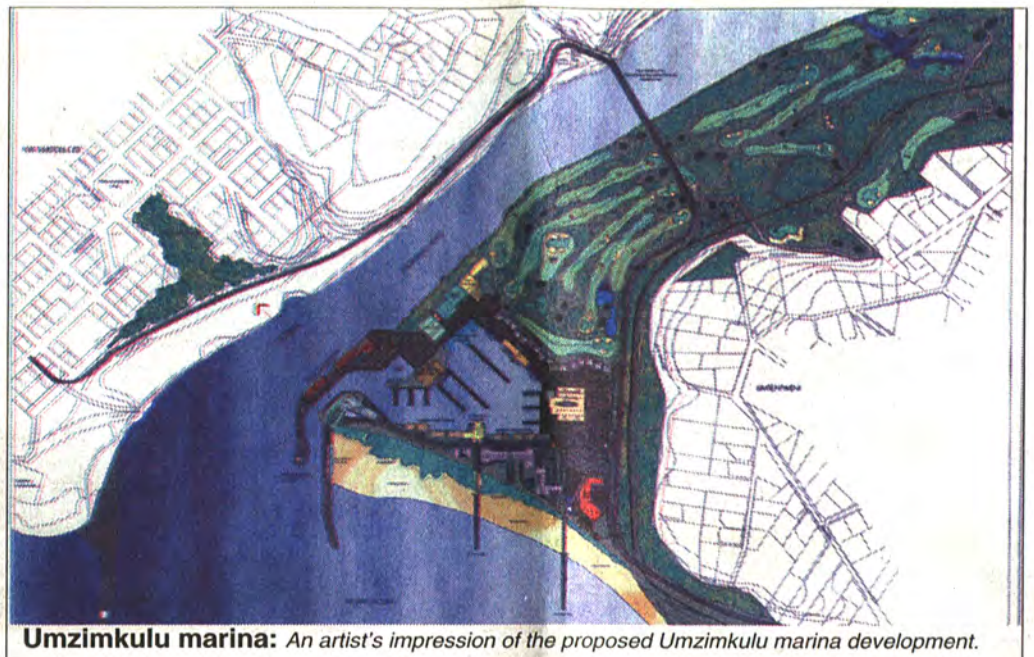
Carte 64 : Géographie électorale par ward dans la *hibiscus Coast Municipality* en décembre 2000.



Source: Demarcation Board, 2001

Une nouvelle association pour le développement de la marina est créée, la Port Shepstone Harbour Development Company. Voici le nouveau projet proposé.

Carte 65 : Le projet de marina à l'embouchure de l'Umzimkulu (*South Coast Herald*)



L'Etat sud-africain , par le biais du ministère du commerce et de l'industrie, se porterait investisseur dans un tel projet, si des investisseurs sont d'abord trouvés.

Les résidents, pris individuellement, sont plutôt favorables sur le fond à un tel développement mais portent un regard critique quant à son déroulement depuis de trop nombreuses années.

« S. LUSHABA : this is a good idea. But as an unemployed resident in Port Shepstone I doubt if one will get employed because nepotism is booming in this town. Either you belong to a certain political party or you have a relative working in the municipality.

R. ROMSINGH : I think it is excellent. Stuff like this attract tourists and cause your economy to prosper.

K. MOSS : very good idea but who is going to pay? The tax payers of Port Shepstone.

J. STOTT : It could certainly be an attraction, but please, this project has been on the cards since 1947 and still nothing has happened! »

Depuis l'an 2000, les résidents sont consultés par le biais des conseils d'arrondissements. La future marina est localisée dans l'arrondissement n°12, très « multiracial ».

Ces comités comptent une dizaine de membres. Certains sont des citoyens élus, d'autres des représentants des principaux acteurs. Ils sont présidés par le conseiller municipal d'arrondissement, C. Reddy, ANC. Ils doivent respecter la parité homme – femme et la

réalité culturelle de l'arrondissement. Si l'arrondissement est situé dans les limites d'une autorité tribale, l'Induna a le droit de siéger ex-officio mais n'a pas le droit de vote, ce qui est aussi le cas pour cet arrondissement.

Ce conseil a deux responsabilités principales. La première est de donner son avis sur des décisions du conseil municipal concernant l'arrondissement. Une telle consultation pourra-t-elle remettre en cause les décisions de l'EXCO ? La seconde responsabilité est de proposer des projets ou des idées ensuite être débattus au conseil municipal. Il existe donc un niveau de consultation, qui se situe territorialement au dessous des municipalités. Lors de la réunion du premier conseil pour d'arrondissement n°12, les résidents semblaient sceptiques par rapport au projet de marina, et ont insisté auprès du conseiller municipal pour qu'un Waterfront soit développé, à la manière de Richards Bay.

En août 2002, les conseillers municipaux constatent que la proposition de développement émanant de la *Port Shepstone Harbour Development Company* est très coûteuse et peu viable d'un point de vue environnemental (crues de l'Umzimkulu). D'autre part la nouvelle municipalité souhaite avoir plus d'autorité et de contrôle sur les décisions concernant les grands projets de développement de la ville. Une nouvelle association, l'*Hibiscus Coast Development Agency*, est créée. Elle est composée de six conseillers municipaux et de douze représentants de la société civile, en particulier des acteurs économiques réputés basés à Durban. Cette nouvelle structure a lancé, à nouveau, un appel à des projets de développement, examinés les uns après les autres. Le nouveau projet de marina est localisé au niveau du front de mer de Port Shepstone. Un projet concurrent est proposé à Hibberdene. D'autres idées sont proposées par des associations locales, comme une base de pêche littorale à proximité du front de mer (collectif des pêcheurs de Sheppie), ou encore un projet de relance du train Banana Express. Quelques années semblent nécessaires pour que des investisseurs solvables soient trouvés. En attendant, la municipalité met en œuvre un programme agricole pour petits paysans en construisant des serres pour fruits et légumes à proximité de l'emplacement de la future zone d'habitat à bon marché.

Tableau 22 : Les différents groupes d'acteurs impliqués dans le développement d'une marina à Port Shepstone

niveau de pouvoir	institution ou groupe d'acteurs	capacité financière	légitimité	argumentaire
National	Ministère du commerce et de l'industrie	Forte, distribution de subventions à différents projets reconnus, comme celui de la marina	Légitimité populaire car gouvernement ANC élu au suffrage universel en 1999	A sélectionné Port Shepstone comme zone à revitaliser d'un point de vue économique : la marina en est un des moyens
	Investisseurs / Développeurs de la marina (Port Shepstone Harbour Company remplacé par Hibiscus Coast Development Agency)	Forte si attraction d'investisseurs pour soutenir les développeurs - processus en cours-	Peu de légitimité aux yeux de la population en raison des problèmes judiciaires de la précédente entreprise de développement (Port Shepstone Development Company)	Développement possible si les investissements sont suffisants, en particulier pour l'entretien (coûts de dragage très importants, faible durabilité)
Provincial	Ministère de l'environnement	Moyenne, peu de personnel pour contrôler et valider les développements	Légitimité populaire par l'élection mais peu de reconnaissance car pouvoir délégué par le gouvernement national.	Validation de tous les projets de développement (industriels ou touristiques), sans jouer le rôle régulateur qui est le leur
	Ecologue des KZNW : Cathy Kay	Faible	Pas de légitimité populaire. Veut se construire une image de légitimité par rapport à la loi environnementale de ce pays.	Opposée au projet en raison de son irréalisme financier et des impacts environnementaux qui peuvent se retourner contre lui
Régional	UGU - Conseil de District	Moyenne. Pas de participation prévue dans le projet	Légitimité populaire par l'élection (2000)	Favorable au projet qui peut lui rapport plus de taxes professionnelles
Local	Municipalité de la Côte d'Hibiscus équipe de l'ANC Hibiscus Coast Development Agency	Moyenne. Décideur initial du projet de développement	Légitimité populaire par l'élection (2000)	Favorable au projet qui peut redynamiser l'économie locale et transformer l'image de Port Shepstone pour la mettre en adéquation avec celles des autres stations balnéaires
	Municipalité de la Côte d'Hibiscus équipe de l'IFP - DA	Pour le moment consensus sur la question		
	chefs traditionnels	Faible	Pas de légitimité populaire, peu de reconnaissance dans les zones périurbaines	Favorable au projet s'il crée des emplois en nombre suffisants
	acteurs touristiques	Faible	Représentation d'un des premiers secteurs économiques de la côte d'Hibiscus	Défavorables dans l'ensemble, en raison de sa non nécessité d'un point de vue touristique (la côte est déjà sur aménagée)
Infra local	résidents concernés (comité de l'arrondissement n°12)	Faible	Nouvel instrument de consultation des résidents au niveau infra-local. Pas encore de réelle légitimité : processus en cours	En général résidents favorables si cela peu amener plus d'animations, d'activités et d'emplois

L'autre projet de développement de Port Shepstone concerne la construction de logements à bon marché. En fait, il cristallise des conflits, où certains acteurs utilisent des arguments environnementaux pour masquer d'autres motivations.

5.3.1.3. La priorité aux plus démunis ? Le projet de développement d'habitations bon marché¹⁶ de Boboyi

Ces projets sont décidés au niveau national puis mis en place au niveau local par le ministère provincial du logement. Un tel projet a été décidé pour Boboyi. Il suscite différents conflits de natures assez différentes.

Ce projet immobilier bon marché prévoit la construction de maisons de 30m² pour une valeur de 18400R chacune. Le projet a été maintenant approuvé par les différentes parties et va débiter prochainement. Il est localisé de manière contiguë à un camp de squatters, à la sortie de Marburg, sur la route de Boboyi (carte 7 et photo 70).



Photo 70 : Le camp de squatters de Boboyi

Nous avons eu la chance de rencontrer le géomètre responsable de la construction de la nouvelle route qui va relier ce nouveau projet immobilier avec Marburg et Gamalakhe. Ce sera avant tout une route (utilisable par les taxis collectifs) qui va relier le township de Margate à Port Shepstone et Boboyi. La route côtière est souvent saturée et peu d'automobilistes utilisent la route payante. La route va couper en deux le camp de squatters existant. Des relogements ont donc été prévus. Pourtant aucun des squatters ne sera relogé dans le nouveau projet immobilier à bon marché.

¹⁶ *Low Cost Housing Project*

Le terrain est privé et appartient à des fermier indiens (photo 71). Il était autrefois sous la juridiction de l’Autorité Indienne. Les squatters sont venus du Transkei. Ce sont des Pondos. La plupart sont arrivés il y a 5 ou 6 ans mais d’autres ont été incités pour arriver en 2000 afin de renforcer le vote ANC dans les limites de la municipalité. Plus tard il est prévu que le camp de squatters soit amélioré in situ. Environ 300 familles vivent dans ce camp. Il y a eu de grosses difficultés de négociation pour débiter les travaux de la route en raison du processus difficile d’expropriation de certains shacks¹⁷. Ces squatters ne seront pas relogés dans les nouvelles maisons à bon marché. L’ANC a pourtant fait des promesses électorales de relogement pour ces familles. La municipalité s’est rattrapée en proposant un plan de mise à niveau du camp...Mais les rivalités entre les nombreux chefs proclamés du camp de squatters n’ont pas facilité les choses. L’ANC sait fort bien que dans cette zone périurbaine se consolide la ville de Port Shepstone.



Photo 71 : Le terrain appartient à des Indiens



Photo 72 : Des géomètres travaillent à la construction de la route qui va traverser le camp de squatters

¹⁷ Maison de carton, de tôle et de toile, caractéristique de l’habitat des camps de squatters en Afrique du Sud.

Lynette Zwane (IFP) pense qu'il est plus intelligent d'utiliser l'argent du projet immobilier pour améliorer les maisons existantes, ou les shacks de squatters in situ.

« Let us take the issue of housing. From the side of the IFP I believe that money should be used to improve the home state of people in the Amakhosi areas where they are. That is my opinion. Take the money from province and improve the living conditions of people where they are. Don't take the money and bill it in locations around town and depopulate these areas, because when people leave this area today there is no employment opportunity that is being created. They are going to remain there. They are not employed, they can't pay rates, they can't have anything to eat, and they're going to start stealing while increasing crime. Let us develop them where they are, and then meanwhile try to develop industry and create more job opportunities, but they are going to develop their own skill there, so that people can see that we are delivering. Both these scenarios are delivering but the methodology is different. That is what I'm trying to put across. »

Ce point de vue n'est pas pris en considération car tous les projets de logements bon marché sont mis en place ex-nihilo.

Un autre conflit concerne la construction des maisons. Aucune consultation n'a été menée de la part du ministère provincial avec les autorités municipales de Port Shepstone, au grand regret de L. Steyn.

« In the project of low cost housing here at Boboyi consists of two farms, the owners were paid out by the consultants of this housing, cash! One day the guys arrived and give them the cheques. (...) I've got evidence of that, so I'm not scared to say it. It just shows you the incompetence of some of the people at province, and they just intervene. Keep local levels to locals themselves. We know where we want low cost housing. There's a procedure that has to be followed, there has to be an alternative site. If you've been to a people's housing project, there's a process of competitive building, where engineers have to say which they will quote to do this, where the town planners will compete to say what they will plan or what they will quote, but it doesn't work like that. Engineers are getting appointed from Durban, but why don't the engineers get appointed from the South Coast. There's a lot of corruption taking place. The project manager of one of the projects comes from Durban, the people here don't even know him, but the housing consultants can actually advise these committees which people. The committees in these low cost housing are people that are coming from the poorest of the poor, the uneducated, they don't know. You ask them what is an engineer and they say someone that is fixing your car. So a lot of the consultants are actually in a very strong

position, so when they say you need this for this project, you need an engineer, you need a town planner, you need this, the community goes with it because they just want to see houses. »

Le troisième conflit concerne l'environnement. Le site de construction de ce projet de logements à bon marché de Boboyi semble mal choisi aux yeux de l'environnementaliste Cathy Kay. Elle se fait aussi la porte-parole des fermiers indiens, riverains du projet, qui ne veulent pas voir arriver des gens pauvres, et Noirs, à leurs portes. La protection de l'environnement semble un argument plus défendable en ces temps post-apartheid.

« We've got this whole big thing just when you come out of PS, there's low cost housing going up there. I sit on the development facilitation tribunal that listens to all the applications for low cost housing. No matter how much the environmental stuff says; 'wrong place, not a good place to put it' it's completely over ruled, because the guy who's chairman of it says it's not politically correct to say no to low cost housing. So all the environmental parameters say no. The one now at Masinege is going to impact on the Boboyi River, totally. People will come and strip the vegetation, they'll cut it all down, and their wetlands are all going to be filled in. The wetlands are protected under seven acts and one ordinance. Trying to get the municipality to even take that up; you might as well ask them to fly to the moon. »

Cathy Kay est la seule à se préoccuper du choix des sites et de l'impact éventuel du développement. Pourtant tout projet doit maintenant satisfaire à des études d'impact environnemental (EIA). Le problème est que ces EIA, quand ils sont bien réalisés¹⁸, n'empêchent pas le ministère provincial de prendre une décision favorable au développement. Car c'est aussi la province qui éventuellement décide d'arrêter des projets qui ne sont pas respectueux de l'environnement. Elle est donc dans ce cas là juge et partie.

Cathy Kay est en définitive la seule actrice environnementaliste « intégriste » de Port Shepstone. Son action est donc isolée, pas forcément représentative des aspirations de la majorité des résidents. Pourtant elle a pour elle la loi environnementale sud-africaine et essaye de la faire respecter. Elle attaque autant les plus pauvres que les plus riches. Un de ses combats les plus acharnés - en phase d'être remporté – réside dans la condamnation des propriétaires de villas côtières construites sur le domaine protégé de l'Etat. Pourtant, son goût de la confrontation n'aide pas forcément à la résolution des problèmes et dessert parfois sa cause. D'autres acteurs semblent plus pragmatiques et ont dépassé la simple opposition développement – environnement.

¹⁸ Ce qui n'est pas toujours le cas, selon C. Kay ou L. Steyn.

Pat Luckin, une autre femme est responsable des services de développement et d'environnement au niveau du District d'Ugu. Elle a une philosophie totalement différente. Elle condamne avec la même force les développements illégaux de maisons de riches Blancs ou Indiens sur l'*admiralty reserve* du littoral de l'Océan Indien. Elle essaie de rendre accessible le littoral et les plages à tous les groupes de population, en favorisant des lieux de rencontre pacifiques et démocratiques. Elle pense que la meilleure action pro environnementale est d'abord sociale. Pour elle, la priorité réside dans l'amélioration du niveau de vie et d'équipement des zones rurales sous-développées de l'intérieur. Une fois cette question résolue, la pollution des fleuves –érosion et eaux usées – sera nettement diminuée et son impact sur le littoral sera moindre. Elle s'oppose à la privatisation des espaces naturels et de récréation. Elle pense au contraire que les activités liées à l'environnement pourraient fédérer un peu plus les populations. Elle a fixé ces objectifs dans le projet de développement intégré (IDP) du District d'Ugu et espère les appliquer en concertation avec les populations. Ce ne sera pas un travail facile compte tenu des conservatismes existant de part et d'autre de la scène des acteurs locaux. C'est pourtant là que l'avenir sud-africain a un sens, en plaçant le social en amont de l'environnement – et non le contraire.

Gros plan : Les développements illégaux de villas sur le littoral de la côte Sud
Photographies : J. Van der Walt, Hibiscus Coast Municipality



Photo 73 : De Port Edward...



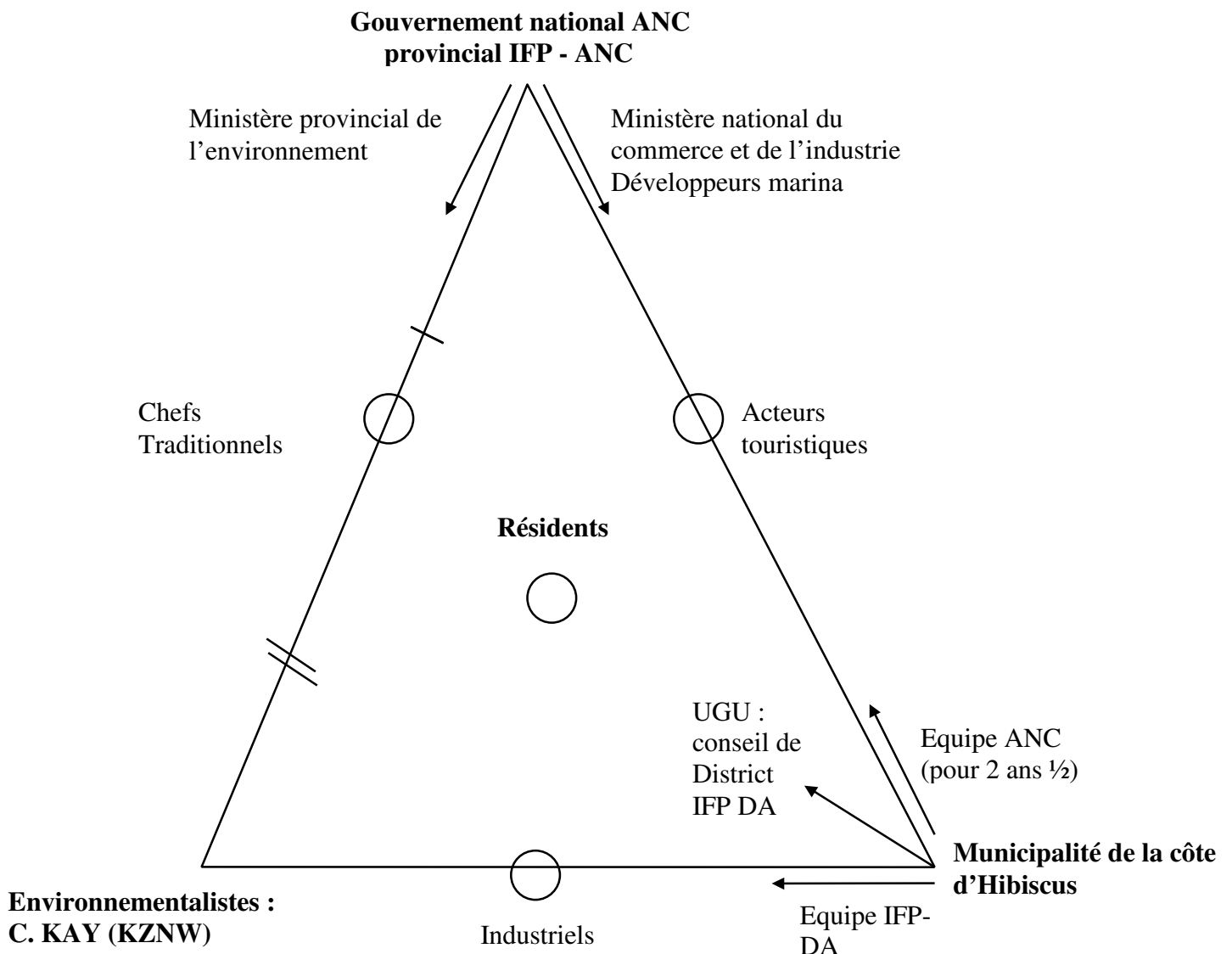
Photo 74 : A la « frontière » du Transkei...

De nombreuses constructions ont été autorisées par les Autorités Locales blanches avant la mise en place du nouveau régime démocratique en Afrique du Sud. Depuis l'été 2002, la responsabilité de faire respecter la loi sur l'intégrité naturelle de l'*admiralty reserve* incombe aux municipalités. Certains acteurs - qui hier ont autorisé de tels développements enracinés dans des systèmes clientélistes bien rodés – vont devoir poursuivre en justice les propriétaires et recourir à la destruction des propriétés. Apparemment la tendance au développement touristique généralisé devrait pouvoir sauver ces riches villas¹⁹... *Wait and see.*

¹⁹ Réunion du conseil municipal de l'Hibiscus Coast Municipality du 20 août 2002.

Conclusion pour Port Shepstone

Figure 4 : Schéma de synthèse des coalitions d'acteurs dans les conflits environnementaux à Port Shepstone



Lecture de la figure.

Les trois sommets du triangle désignent les trois grands groupes opposés d'acteurs.
 Les trois côtés du triangle désignent des groupes d'acteurs non coalisés. Ils s'opposent aussi aux groupes d'acteurs des autres côtés ainsi qu'aux groupes des sommets opposés à leur côté.
 En revanche les groupes d'acteurs situés sur un côté ont un lien positif, que l'on appelle « coopératif critique » avec les sommets adjacents.
 Au centre du triangle se trouvent les résidents, qui pris dans leur ensemble sont inclassables et entretiennent différents rapports avec les autres acteurs.

Les conflits environnementaux sont beaucoup moins intenses et fondés à Port Shepstone qu'à Richards Bay. En effet, les industriels ne sont pas territorialisés à Port Shepstone. Leur éparpillement et leur isolement spatial ne fait pas de leur activité un problème environnemental majeur. Le territoire de référence est donc celui de la municipalité. Ceci explique la prédominance des conflits politiques (entre l'ANC et l'IFP – DA) sur les conflits entre environnementalistes et industriels. Même la véhémence C. Kay critique beaucoup plus « vertement » le gouvernement local que les industriels.

Trois coalitions d'acteurs s'opposent dans les conflits environnementaux de Port Shepstone. Les niveaux national et provincial représentés par le ministère provincial de l'environnement et le ministère national du commerce et de l'industrie sont en conflit avec les autorités locales élues sur un certain nombre de dossiers, comme les logements à bon marché.

C. Kay, l'actrice environnementaliste est en conflit ouvert avec le niveau national et avec le niveau local. Le niveau local, du fait de sa spécificité politique, entretient des relations plurielles et changeantes avec les autres groupes d'acteurs.

D'autres groupes d'acteurs se situent entre ces grandes oppositions. Les chefs traditionnels sont en conflit avec les autorités locales élues. Les acteurs touristiques jugent favorablement les initiatives nationales en particulier en relation avec le développement de la marina. En outre ils coopèrent pleinement avec le niveau local qui les subventionne. Ils sont critiques avec les industriels qui représentent une menace pour la valorisation touristique de certains de leurs sites.

Les résidents sont placés au centre du triangle. Leurs situations sont variées et leurs aspirations semblent (faussement ?) consensuelles.

A Richards Bay les jeux d'acteurs apparaissent sensiblement différents.

5.3.2. Richards Bay : contradictions dans la stratégie de développement

A Richards Bay les conflits environnementaux se résument à deux grandes questions.

La première question est la gestion des impacts du port et de la zone industrielle sur son environnement naturel et résidentiel. Trois thèmes différenciés et reliés la composent.

Il s'agit d'abord du thème des externalités négatives. Elles impliquent des problèmes de pollution, de l'air en rapport avec l'espace résidentiel et de pollution de l'eau en rapport avec l'espace récréatif - potentiellement « touristique ».

Il s'agit ensuite des externalités positives. Elles correspondent à un grand effort d'investissement social et de développement local qui ne peut être passé sous silence. L'industrie reste le premier employeur local.

Il s'agit enfin du thème du développement futur et de l'extension industrielle de Richards Bay.

En 2002, la ville de Richards Bay a été déclarée Zone de Développement Industriel (IDZ²⁰) par le gouvernement de Pretoria, après avoir été reconnue Initiative de Développement Spatial (SDI²¹) en 1997.

Les conflits environnementaux observés se cristallisent au niveau du premier et du dernier thème annoncés. Les externalités positives de la zone industrialo-portuaire sont saluées par tous de manière consensuelle. Dans ces conflits, tous les groupes d'acteurs, à tous les niveaux, jouent des rôles qui ne sont pas toujours très clairs et qui doivent être décryptés. Ces conflits sont amplifiés par deux menaces. La première est la revendication foncière de toute la zone industrielle par une tribu zulu expulsée durant l'apartheid lors de la construction des usines. La seconde concerne la route « John Ross Highway » reliant la ville à la Nationale 2. Dans son état actuel cet axe n'est pas du tout adapté à la croissance urbaine et industrielle et doit être agrandi.

La seconde question est la stratégie de cohabitation spatiale entre un pôle industrialo-portuaire en extension et un développement touristique. Deux thèmes s'articulent autour de cette question. Comment changer l'image industrielle et polluée de la ville : le principe de cohabitation est-il réaliste ? Quels sont les grands projets discutés pour changer cette image ? Quels conflits engendrent-ils ? Il sera question du projet de casino et de marina. La marina ou le casino seraient-ils le symbole d'envolée touristique des petites villes industrielles en Afrique du Sud ?

5.3.2.1. Gestion des impacts du port et de la zone industrielle sur son environnement naturel et résidentiel

L'objectif n'est pas ici de discuter des différentes données et des mécanismes relatifs à la pollution (nous renvoyons à Guyot, 1998-a et à Jury, 2000) mais plutôt de considérer le problème comme une réalité maintenant établie.

a- Les externalités négatives engendrées par le pôle industrialo-portuaire : la pollution atmosphérique

Les industries de Richards Bay rejettent en fonction de leurs procédés chimiques de fabrication des effluents gazeux et liquides. Certains engendrent une réelle menace de pollution pour l'environnement naturel, terrestre ou marin, ou pour les résidents²², d'autres impliquent un problème d'esthétique (mauvaises odeurs, couleur...) et sont associés à la pollution par la plupart des gens. Ces rejets, guidés par le mouvement libre des vents dominants, ou par des conduites construites à cet effet, sont spatialisés. L'espace d'impact de

²⁰ Industrial Development Zone

²¹ Spatial Development Initiative

²² Sans parler des travailleurs de l'industrie considérée

ces rejets détermine donc les éventuels conflits environnementaux. A Richards Bay, comme nous l'avons décrit précédemment, la proximité des zones résidentielles et récréatives avec la zone industrialo-portuaire est à l'origine de ces conflits.

Pollution : mythe ou réalité ?

La proximité des zones industrielles avec Arboretum (entre 500 m et 1,5 Km) et Meerensee (2 Km à 5 Km) a comme conséquence une exposition des résidents au risque de pollution. La plupart des gens ne font pas la différence entre les odeurs de « vieille choucroute » (H₂S) - rabattues par Mondy les nuits et matins soumis au régime des brises de terre (soufflant du NW) - et la pollution au dioxyde de soufre ou au fluorure d'hydrogène, moins odorante mais plus dangereuse pour la santé - des enfants et des personnes âgées en particulier. C. Terblanche, responsable environnementale à Mondy nous explique cette confusion souvent faite par les gens.

« People talk about the smell first. The odour people get from Mondy is reduced sulphates H₂S Hydrogen sulphide. Which is not dangerous at those concentrations we emit. The concentrations that you need to be dangerous cannot be produced in this plant. We've got wood which we react with sodium sulphide. Now the amounts used of these are insufficient to produce high emissions of H₂S. The problems of H₂S is that you can smell it at extremely low concentrations 1 part per billion. That we do emit. Its almost nothing. The human nose is the most sensitive monitor of H₂S. Sometimes you can smell H₂S and the monitors will not pick them up. I can give you 1000's of files of work done in the USA on the H₂S emissions specifically for the pulp and paper industry. To determine if its got any negative impacts on humans apart from the odour. It has been proven over and over that there's no negative impact but unfortunately its got this aesthetic impact that it really smells bad. »

Ces pollutions au SO₂ ou à HF sont intensifiées en hiver lors des jours sans vents (inversions thermiques). Lorsque le vent souffle du SW ou du NW, elles sont particulièrement dangereuses pour les résidents d'Arboretum.

Tous les résidents interrogés - sauf certains travaillant pour l'industrie - mentionnent la pollution atmosphérique comme étant un des problèmes d'environnement de Richards Bay. Hettie Blignaut, résidente d'Arboretum, personne âgée, semble très préoccupée :

« The pollution can be so bad. Especially the smell of Mondy and IOF. We can do something, I am sure to reduce it. »

Gertie, résidente de Meerensee se découvre des allergies depuis qu'elle vit à Richards Bay, au début de l'an 2000. Les médecins de la ville attribuent la plupart des problèmes de sinusites,

rhinites et autres allergies ORL à la fréquence de la pollution atmosphérique. Toutefois il s'agit encore ici d'une perception. L'étude scientifique et statistique en cours sur ces corrélations depuis plus de deux ans ne semble pas encore achevée.

Les odeurs perçues par les résidents apparaissent en fait comme le souci prioritaire car elles contribuent à fixer l'image industrielle de la ville, « une ville qui sent mauvais ». L'usine de papier de Mondi responsable de cette odeur est localisée sur la route d'accès à Richards Bay. C'est une localisation préjudiciable pour tout visiteur ne connaissant pas la réalité industrielle de la cité. C. Terblanche explique que le problème odoriférant peut difficilement être résolu.

« There is no process to change the smell. You have your process gasses, they get burnt in the lime kiln and then they go up in a stack. A scrubber, which has been done overseas does not work effectively. (...) The place that we have the problem from is this one here and its called venting. Venting, in stable process conditions you will have zero venting ok, when there is a pressure build up in the system you need to relieve that pressure and what we have is valves situated at certain places in the plant and if you have a huge amount of pressure build up somewhere that valve will open. Now those emissions they cause the complaints in town. (...) We don't know the amount of gas going out but that gas is extremely odorous. Because it is like an emergency valve we cannot put anything on the other side of it to reduce the smell. »

Le « Clochemerle » des écologistes locaux...

Différentes associations de résidents et groupes d'environnementalistes se sont constitués pour essayer de faire pression sur les industriels pour qu'ils réduisent leurs émissions. Ces groupes sont dispersés, pas du tout coordonnés. Ils sont parfois même opposés.

On peut d'abord analyser le personnage de Liz Wood, d'origine irlandaise. Elle s'est mobilisée contre la construction de l'usine d'aluminium Hillside par Péchiney en 1993. Elle est à l'origine en 1995 du groupe de discussion sur la pollution. Elle s'est fait élire en 1996 conseillère municipale de Meerensee sur la liste de l'Association des Résidents et des Contribuables²³ (ARC) en utilisant le thème de l'environnement. Cette élection fut aisée dans un quartier où la majorité des résidents - riche et éduquée - accorde de l'importance aux problèmes d'environnement. Le nouveau règlement des élections municipales de 2000 n'autorise plus les associations à se présenter. Liz Wood s'est fait réélire sous la bannière de DA (Democratic Alliance). Depuis l'entretien qu'elle nous avait accordé en 1998 (Guyot, 1998-a), où elle critiquait de manière passionnée tous les industriels de la ville en leur reprochant tout détruire, elle semble avoir tempéré son discours sur ce sujet. Tout juste s'opposerait-elle à l'éventuelle construction d'une raffinerie pétrolière.

²³ Richards Bay Ratepayers and Residents Association

« I know that they would love to have a big oil refinery here but I would be a little bit reluctant on that one, they would have to put up a very, very strong fight to get me on board on that one. I wouldn't be in favour of that at all. »

La groupe de discussion sur la pollution ne fonctionne plus. Liz Wood semble avoir d'autres arguments électoraux, tels que le paiement obligatoire des services publics par les ruraux démunis intégrés dans les nouvelles limites municipales en 2000.

« No, I think its totally wrong, this wall to wall municipalities. I have never seen it done anywhere else and people need to be educated first of all as to what it is going to cost to belong in the municipality. These are tribal people, they have their tribal customs, we have municipal rules and regulations and laws and bylaws that they cannot be accommodated within. (...) These people are not geared up for it, they don't want to pay rates, they have never paid rates, and if we give them water and electricity they have no intention of paying for it, none whatsoever. So to me the whole thing is a fruitless exercise. Your town or your city should be as big as the residential boundaries of the people that are paying. (..) No, it can't work because the people are too different. If we take 10 to 15 years to make people understand that if you have got a service you have got to pay for it.»

Elle critique aussi ouvertement l'existence de l'association « Clean Air »²⁴.

« The Richards Bay Clean Air Association is industry-monitoring industry. It's paid for by industry, industrial people serve on it and as far as I am concerned it is industry policing itself. I think it's nice to have, that's about all. And its not actually monitoring the things that we needed to be monitoring, its not monitoring all the fluorides and the toxic stuff that's coming out, I think its just monitoring one or two items at the moment. »

Liz Wood se refuse de commenter ses relations avec la présidente de cette association, Sandy Camminga.

S. Camminga, une autre femme, une autre environnementaliste, a aussi un parcours intéressant. Elle a commencé à s'impliquer dans l'ARC dans les années 1994 et s'est fait élire en 1996 comme L. Wood, conseillère municipale sur la liste de cette association. 18% des élus municipaux étaient issus de l'ARC, ce qui témoignait d'une volonté populaire de faire de la politique de manière indépendante. En décembre 1994, un accident survenu à l'usine d'engrais IOF dégage un nuage jaune de soufre gazeux sur la ville. A la suite de cet accident l'association Clean Air a été créée.

²⁴ Richards Bay Clean Air Association RBCAA

« We started a petition against IOF. There was an incident in December where a cloud of yellow sulphur came over the CBD and gassed people December 1994. We took such flack from the people in this town. We gathered 2000 signatures nobody helped us. (...) By Wednesday we had everybody here in Richards Bay for a meeting and that was how the Richards Bay Clean Air Association started. So that's where our history goes back to. »

Depuis S. Camminga a les deux casquettes, celle de la présidence de l'ARC et celle de la vice-présidente Clean Air. L'association Clean Air a un fonctionnement relativement compliqué qu'elle nous explique.

« With regards to the R. Bay Clean Air Association I'm one of the founder members, there's two of us that are the founder members. I'm vice chairperson of the association. I'm also chairperson of the management committee. I'm the director, the public officer, and I serve on various sub committees. One is handling of environmental impact assessments. As a clean air association we only get involved in and comment on air quality aspects of the EIA. We don't go into waste management and that sort of thing. I also serve on the complaints sub committee which deals with and handles complaints from the public. I serve on the health studies sub committee.(...) We've got 11 directors. Our membership in the region of 15 or 16 members, but it's being expanded in both directions. For your corporate as well as non corporate, so we can keep a balance within the association, so it doesn't look like it's industry meeting industry type of situation. So that's basically how I get involved in environmental issues, a lot of it is also from a ratepayers point of view. The clean air association is a very focused issue. So that's what I do. »

A l'heure actuelle seul le SO₂ est régulièrement mesuré, mais l'association envisage de mesurer les fluorures (réunion RBCAA décembre 2001). Cette association est largement financée par les industries dans un objectif d'autocontrôle et de responsabilisation. Nous verrons plus tard que toutes les industries de Richards Bay n'adhèrent pas à cette éthique d'autocontrôle, promue comme un des nouveaux mots d'ordres internationaux en matière de relation environnement - industries. Cette association a le mérite de prendre en compte les protestations des résidents dans le but de justifier les dépassements perpétrés par les industriels. Elle a aussi la possibilité de devenir une autorité locale de régulation environnementale ce qui ne semble pas convenir à l'autorité officielle de régulation, le ministère provincial de l'environnement.

« My frustration with the RBCAA remains that we are not a regulatory Authority. We don't have the power to enforce anything. It's not like if Hillside does something we can barge through their doors and fine them. All we can do is bring it to the

relevant authorities, but the relevant authorities sit on the board. Department of environmental Affairs. The department of Environmental Affairs have finally come on board. Dr B. is going to be coming up. So they actually sit there. But at moment my concern is with DEA is the conflict between the association and DEA. He's come to one meeting as an observer. He doesn't understand who we are and where we are coming from. I think he sees us as a threat to his power struggle. I am saying this with all honesty, that is what is coming across. With the Hillside incident (September 2001), he walked into our offices, and instructed our project manager not to investigate the situation, that it was his job. »

L'association Clean Air met très bien en avant les dysfonctionnements gouvernementaux pour gérer et réguler la pollution atmosphérique dans la Province.

« They are out of touch, I appreciate the fact that they don't have the capacity but I think it goes back again to the government of the day. I think it needs to prioritise environmental issues which at this stage I don't think they are. In actual fact if you look at their budget they have probably cut the budget for those departments for every year. Its just been cut and cut and right away. We are now sitting with no staff effectively we've got one person in the department of environmental Affairs. One person for the whole of KwaZulu-Natal air pollution. (...)He cannot possibly be doing his job : it's impossible. And then you go through the EIA process you spend hours as an interested and affected party you get input and at the end of the day you end up with a document the various departments give the authorisation and then what happens, nothing, nothing. Nobody ever comes back and says have you done this? If not why not? And if they haven't done it penalise them. Its just...Basically you walk into this process and you know its a fait accompli. The end result is that the development will go ahead no matter how much you jump up and down plead and debate and try to reason with these people. And then you also find the relevant authorities don't even attend the public meetings. And yet they are the ones at the end of the day that are going to authorise it.»

La chance de cette association est certainement d'avoir une personne comme S. Camminga, conjointement présidente de l'ARC. Elle peut donc utiliser ses deux fonctions pour faire un lien entre la base et les organismes décisionnels qu'ils soient industriels ou gouvernementaux. En l'an 2000, l'ANC lui a proposé de se faire réélire conseillère municipale sous leur étiquette. Elle a refusé. Elle préfère rester apolitique, et remarque qu'elle a plus de pouvoir maintenant pour faire changer les choses depuis qu'elle n'est plus conseillère municipale. Elle garde toutefois son réseau de contacts à la municipalité, ce qui peut lui faciliter certaines actions, à Clean Air ou à l'ARC.

« As a councillor, you are bound by a code of conduct. There are things that you can't say or do. If a decision is taken in council, they disapprove of you going outside the council and objecting against that decision. It has come out now in the last 8 or 9 months now that we haven't been in council, how much more proactive we can be, because we can talk to whoever we want. When I've got environmental issues I can go straight to water Affairs or various departments, as a councillor you can't because there's processes and procedures. So your hands are effectively very tied. The other frustration of it was the lack of environmental concern and awareness on the part of councillors and officials to a certain extent. Terribly frustrating to go into an issue and there's maybe one and a half of you that are looking at the environmental impacts and the other 28 and a half²⁵, all they're worried about is job creation and money at the end of the day. There needs to be a balance. Otherwise you can't say it's sustainable development if you're sacrificing one thing for something else. »

Elle passe ainsi à-côté d'un salaire annuel de plus de 20 000 Euros, avantage financier dont ne s'est pas privé L. Wood. Le rapport à l'argent sépare deux catégories d'acteurs selon S. Camminga, ceux qui recherchent le profit personnel en échange de leur action et ceux qui restent bénévoles, comme elle !

Le fait d'être considérée comme un acteur bénévole, disponible et efficace fait de S. Camminga quelqu'un d'incontournable localement. Le pouvoir d'action qu'elle en retire - et le prestige - compensent certainement le manque à gagner. Selon elle enfin, les jeux d'acteurs sont une question de style. Seule une directivité respectueuse et argumentée peut faire avancer les dossiers, qualité dont ne semble pas disposer L. Wood.

« Liz will do things if it is going to make her look good. It's a power thing for her rather than a genuine interest. And unfortunately it is never about the issue it is always about the individual. She attacks people on a personal level and people have got to the point where they don't listen to her anymore. And she never follows anything through. She will pick up something today jump up and down about it and then it gets left. And then nothing happens with it. (...) But you will never see her picking up an issue and fighting it to the close. She has a very confrontational way of dealing with things. Its a very much a power thing. (...) I am definitely not another Liz Wood. I don't handle things the way she does. I never make anything personal. (...) Now for me I can sit around a board table and have the most heated argument with somebody and then go and have cup of coffee with them. Its two separate issues. What happens around the table happens around the table and its business and when you walk away from business, it's personal. And she could never

²⁵ Le conseil municipal entre 1996 et 2000 était composé de 30 conseillers municipaux.

understand that. (...)I said you have to do that, you cant walk about in life taking your business confrontations personally and outside the door here. »

Un troisième environmentaliste, Mark Jury, professeur de climatologie - d'origine américaine - à l'Université du Zululand, résident de Meerensee, fait partie de l'association environmentaliste ZEAL (Zululand Environmental Alliance), basée à Empangeni. Il en est le pilier à Richards Bay. Il s'est proclamé expert en pollution atmosphérique, et a écrit certains articles scientifiques qui justifient ce titre (Jury, 2001) ainsi que d'autres dans le journal local (ZO, 1999, 2000). Il se fait passer pour le premier opposant à la pollution atmosphérique à Richards Bay. Pourtant il en est le moins affecté. Il vit aux confins de Meerensee, soit à plus de 7 km des usines - dans une des plus grandes maisons de la ville. Il apprécie Richards Bay pour la qualité de ses vagues. C'est un surfeur reconnu. Richards Bay jouit d'une eau chaude et de belles vagues toute l'année. Toutefois la pollution atmosphérique le scandalise ; alors il essaie de se mobiliser contre celle-ci. Pourtant, son action n'est pas vraiment reconnue. S. Camminga doute de sa qualité d'expert en pollution atmosphérique et critique son style.

« Mark should stick to climatology, which I believe is his speciality because he claims to be an air pollution expert : he has actually used those words. With all due respect, I have watched him in a few meetings where he has raised issues and he had been wrong, horribly wrong. Because he is trying to pretend, or he is pretending he is knowledgeable in something that he isn't and that is where his down fall is. If he sticks to what he knows I think he has a vital role to play. (...)To send thing to the paper and scare people to death saying they are breathing in so many tonnes of sulphur a year. I've got files of stuff where I've had to write to the paper and he's quite clearly made a complete idiot of himself and what he said. He's frustrated. He would like to see me jump up and down and scream and rant and rave. When you see Mark in a meeting he doesn't take the bull by the horns. He doesn't go to a meeting and make a point and fight it. He will make a very soft comment and then he goes on his surfboard. »

M. Jury, de son côté, pense que S. Camminga s'est compromise avec les industries. Il pense que son rôle à l'association Clean Air brouille l'image de son combat d'écologiste²⁶. M. Jury connaît peu L. Wood mais reconnaît avoir voté pour elle aux dernières élections municipales. Le style de vie de M. Jury lui laisse peu de temps pour réellement s'impliquer dans l'association ZEAL et dans son personnage d'environmentaliste convaincu. Il semble maintenant plus préoccupé par la question de l'aménagement des espaces récréatifs que par celle de la pollution atmosphérique, certainement en raison de la nature de ses loisirs.

S. Camminga reproche plus généralement à ZEAL d'avoir perdu beaucoup de temps et d'énergie à combattre le projet d'extraction minière à St Lucia dans les années 1992-1993 au

²⁶ Nous n'avons pas de citations écrites des propos de M. Jury. Il était notre partenaire à l'Université du Zululand au département de géographie. Nous avons donc eu de nombreuses occasions pour s'entretenir avec lui.

lieu d'empêcher la construction par Péchiney de l'usine d'aluminium Hillside, une des plus grosse contributrice de la pollution en SO₂ de la ville, sur un site à 500m des premiers quartiers résidentiels blancs.

Deux autres groupes d'acteurs environnementalistes ont été identifiés à Richards Bay. Il s'agit des KZN Wildlife qui sont en charge du respect « juridique » des écosystèmes à l'intérieur mais aussi à l'extérieur des zones protégées (Rey, 2001). Il s'agit ensuite du responsable de la plage et de ses sauveteurs. Ces deux groupes d'acteurs condamnent la pollution atmosphérique. Ils sont mieux impliqués dans les conflits existant entre pollution hydrique et espaces récréatifs.

Les pouvoirs locaux

La municipalité reconnaît les problèmes de pollution mais ne peut réellement être critique car l'industrie est le premier contribuable en matière d'impôt locaux . Le maire D. Moffat, est l'ancien maire d'Empangeni, où il était un élu indépendant. Il est le directeur des « Optique Moffat », qui ont des points de vente dans toute la Province du KwaZulu-Natal. En 2000 l'IFP lui a demandé de se présenter comme maire sous son étiquette. C'était la seule solution pour l'IFP de gagner contre l'ANC (le précédent maire de Richards Bay était ANC) tout en ayant un gestionnaire reconnu et expérimenté au poste le plus élevé. Tous les votes des ruraux (intégrés dans les nouvelles limites municipales) se sont donc portés sur son nom. Maintenant, D. Moffat doit à la fois contenter des Blancs conservateurs qui ont voté pour lui ainsi que des Noirs ruraux dépourvus de tous les services de base. Il doit donc apparaître soucieux des préoccupations des uns et des autres. C'est pour cela qu'il prône le « gouvernement local coopératif » où il peut s'appuyer sur DA ou l'ANC quand il faut. Avec le nouveau système municipal, c'est un comité exécutif de dix conseillers municipaux (plus le maire) qui prend les décisions. Pour la municipalité d'Umhlatuze, il y a 5 IFP, 3 ANC et 2 DA ou 5 Noirs et 5 Blancs. Les coalitions sont souvent plus culturelles que politiques comme nous l'explique E. Mbatha, l'ancien maire de Richards Bay, conseiller municipal exécutif ANC.

« There are issues that push Africans against white councillors in which case white councillors IPF siding with white DA. This is not always, as there are discipline and they can not always do that. Those are tensions that you normally find between parties where people feel morally that this should not happen. Particularly when black areas are targeted.»

C'est le cas pour les questions environnementales. Les conseillers Blancs, avec en tête L. Wood, discutent des conséquences environnementales de tel ou tel projet à autoriser ou à refuser. Toutefois ces discussions conduisent rarement à refuser un projet de développement.

Le maire a une bonne image des industries. C'est compréhensible. Les grandes industries et leurs sous-traitants (tissu de petites et moyennes entreprises et industries) emploient plus de 10 000 personnes, soit plus de 50% des emplois formels de la ville. Elles payent 75 % du montant total des impôts locaux²⁷. Le maire, à la suite de son prédécesseur, comprend aussi le besoin de diversifier l'économie de Richards Bay et de favoriser les opportunités de développement touristiques.

« We have to move away from this image of being an industrial operation because tourism creates more jobs per Rand of investment than any other business and I am very sensitive to that matter, but within our tight budgets we have got to do things as we can and I think the balance between the environment and the industrial growth of the town is a very delicate. »

Pour cela, la ville a un nouveau logo depuis début 2002.



Photo 75 : le logo de la nouvelle municipalité

Le gouvernement local, à Richards Bay, n'est pas encore un organisme de régulation environnemental. Pourtant, son influence est grande par rapport à une autorité provinciale incompétente. La province du KwaZulu-Natal, comme le gouvernement sud-africain, ont classé Richards Bay dans la catégorie des « lieux à vocation industrielle et à avenir industriel »

La réponse des industriels

Pourtant les industries à Richards Bay n'ont pas un profil unique. Des différenciations sont à faire entre les industries internationalement et seulement nationalement exportatrices. Les

²⁷ Les industries (à l'inclusion des PME) participent à **75%** du budget municipal sous forme de taxes foncières et de paiement de services urbains (information fournie par le service municipal du budget, MD Kotze, 25 avril 2003. Les grosses industries, comme Hillside, achètent leur électricité directement à Eskom et non pas à la municipalité.

produits fabriqués à Richards Bay sont demandés par des clients japonais, européens ou américains. Or ces derniers sont de plus en plus sensibles au contexte environnemental de fabrication industrielle. Des labels sont créés dans « les pays de la Triade » pour certifier que tel ou tel procédé a respecté l'environnement. Un consommateur averti n'achètera plus nécessairement les produits fabriqués dans les « usines poubelles » du Tiers-monde...Par exemple Mondi - qui fabrique du papier - réalise 60% de son chiffre d'affaire à l'exportation vers les pays du nord. C. Terblanche explique que cette configuration est de plus en plus prise en compte par la direction de l'usine.

« If you can assure a clean area it is much easier for other industries to come into the area and to create more jobs. They want to clean the air, but they want to do it quickly. It must not only be a picture on a brochure. I was thinking if the people direct from the industries start to put this as a first priority to satisfy people. This was the conclusion of the paper published overseas. In R/B if somebody has to take a lead it should be the industry. The industry should lead the way. You do your thing because it looks like there is a drive toward the right thing. We are putting a lot of money into getting a cleaner technology. We are putting in resources to get better conditions and to minimise the upset in the process. That is not a thing that one person on a company can do. It is a sort of a climate that comes from top management. »

Hillside, construite par Péchiney entre 1993 et 1996, produit de l'aluminium immédiatement exporté en Asie par le port de Richards Bay. Son usine émet encore beaucoup de SO₂ mais a résolu le problème d'émission de fluorures, par le biais d'un procédé de recyclage « élégant » comme nous l'avions expliqué dans notre maîtrise (Guyot, 1998-a).

Toutes les usines de Richards Bay n'attachent pas autant d'importance aux externalités négatives que Mondi (qui reste mal jugée à cause de ses problèmes d'odeurs). IOF (Indian Ocean Fertilizer – groupe Foskor -) produit des engrais et Bayside produit de l'aluminium en direction du marché national. Ce sont de très vieilles usines (plus de 25 ans d'âge), polluantes et jouissant d'une très mauvaise réputation, comme nous l'a expliqué C. Terblanche.

« Some of the industries, because they are not international industries, might have a problem seeing that they have a history and background of bad environmental publicity and bad environmental performance. I am specifically referring to IOF. They have a history where the manager was someone that just wanted to make money. I am talking of years back and that is the history that will be brought up. To change that mindset is not an easy thing. As the younger generation goes in and the public pressure and department of environment increases they have to adhere to that. (...) It is difficult with IOF. They sit in the corner and always looks disgusting. If you drive past there it looks like

a lot going in to the air and doesn't look clean.(...) I am a firm believer that if you visit a plant and it looks untidy and dirty and unorganised, how can a plant like that be organised in an environmental way »

La pollution atmosphérique n'est pas le seul problème handicapant Richards Bay pour diversifier sa base économique, en particulier par le tourisme. La pollution hydrique et les contradictions spatiales observées à ce sujet sont un véritable cas d'école.

b- Les externalités négatives engendrées par le pôle industrialo-portuaire : pollution hydrique et espace récréatif

Nous mettons de côté la pollution du lac d'eau douce Mzingazi par ses riverains noirs (Mzingazi Village, Mandlazini Agri Village) car nous n'avons pas de données relatives à ce sujet, ou seulement quelques jugements de valeurs de Blancs qui transfèrent le problème de pollution de Richards Bay vers ses zones africaines sous-développées, en occultant ainsi l'essentiel des rejets industriels. Les eaux usées de l'ensemble des industries ainsi que celles de la municipalité sont collectées dans deux conduites construites en 1984. Elles rejettent leurs effluents à 5,3 et 4,3 km au large de la plage, à 30m de profondeur. Le tableau suivant donne une idée des conséquences de tels rejets sur l'environnement marin.

Tableau 23 : Impact des effluents sur le milieu océanique (source : Guyot, 1998-a)

Rejet	Conséquence environnementale
Gypse	Effet négatif sur les poissons et sur les étages biotiques sous-marins. Le gypse est mélangé à de l'eau et forme une boue qui n'est pas dangereuse en soit mais qui va tapisser sur 5km ² et 5 à 10 cm de hauteur les fonds marins
Fluorures	haute toxicité, effets sur le plancton
Matière organique biodégradable	augmentation de la demande en oxygène
Matière Organique chlorée	effets sur le plancton et rupture dans la chaîne alimentaire
Couleur	problème d'esthétique et problème de pénétration de la lumière : opacité

Un article dans le journal local, *Zululand Observer* du 4 février 2001 s'interroge l'impact de cette pollution.

Baby dolphins die in Bay

4-02-2001 Zululand Observer

Many Whyman

Mystery surrounds the death of two baby dolphins washed ashore in Richards Bay at the weekend.

Both were reported on Saturday morning, one just north of the pipeline on Alkantstrand and the other on the north bank at New Mouth. They were beginning to decompose and had obviously been dead for some time.

While not formally identified, it is believed that at least one of the

Ocean polluted?

little dolphins was an endangered humpback. It is likely that both were new born, each measuring just over a metre.

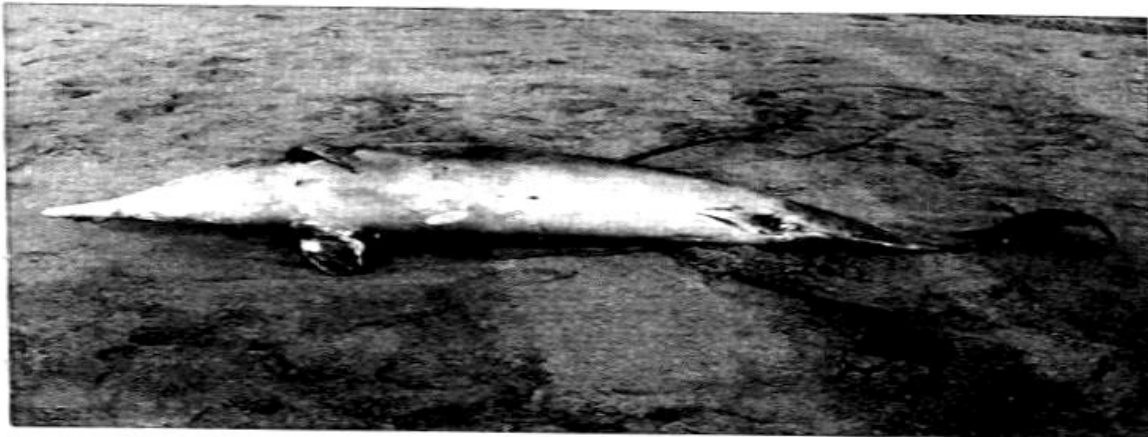
Dr Sheldon Dudley senior scientist at the Natal Sharks Board said the mortality rate amongst humpback dolphins is relatively high in the first year.

'It is however unusual for two animals of a

similar size to be washed ashore in the same area at the same time. 'Unfortunately, in the absence of an autopsy, it is impossible to say what killed them.'

While the contributing factors in these particular deaths are not known, there is a hypothesis that pollutants accumulate in the blubber of dolphins.

It is believed that the accumulated toxins are then ingested by a female's first calf through its mother's milk. This leads to poisoning and death.



The forlorn body of the dolphin baby washed ashore on Saturday

Le dernier kilomètre de chaque conduite est composé de diffuseurs qui répartissent la décharge des effluents à raison d'une périodicité de cent mètres. Le CSIR (Council of Science for Industrial Research) mesure et modélise l'impact de ces rejets avant de transmettre ses résultats au ministère des eaux et forêts (DWAf). V. Botes, le responsable technique de la compagnie des eaux Mhlatuze, assure que les conséquences de telles conduites sur l'environnement marin sont limitées en raison de la dispersion océanique très efficace. V. Botes explique pourquoi la mer Méditerranée nécessite des stations d'épuration alors qu'elles ne sont pas nécessaires, selon lui, en bordure d'un océan.

« The idea of sewage treatment plan is excellent for the Mediterranean Sea because it is a stagnant sea in general and because of the pressure of a world class tourism. But here in Richards Bay the efficient oceanic dispersion and the low

tourism market can't sustain such an investment. But maybe in 8 or 10 years because of the pressure of overseas market on products like paper you will see Mondi starting to realise that they have to recycle their water. »

Le recyclage de l'eau par les industries reste encore un processus coûteux. 1m³ d'eau ne coûte qu'1 Euro à l'achat. Le prix industriel de l'eau devrait donc être augmenté pour favoriser le recours à des procédés novateurs de recyclage.

Pourtant l'impact éventuel de ces rejets liquides sur la plage ne semble pas avoir été réellement pris en compte. Un tour en bateau à proximité des sorties de conduite permet de constater que la couleur de l'eau oscille entre un jaune brun et une couleur glauque, et que son odeur est semblable à celle des rejets atmosphériques de Mondi. Il nous est arrivé de remarquer, quand le vent souffle du sud-est, ou en alors en régime de brises marines, que la couleur de l'eau à la plage peut se teinter en jaune verdâtre (situation du dimanche 11 novembre 2001) et sentir très mauvais. En général, l'eau de mer à Richards Bay est caractérisée par une odeur que l'on ne retrouve pas sur des plages situées plus au nord ou plus au sud. L'eau est-elle dangereuse ? James Spiers, le responsable de la plage, en poste depuis 1983, a ses propres indicateurs de dégradation environnementale.

« The pollution is a problem. We need totally independent analysis rather the one from the Mhlatuze Water Board or the CSIR. The mussel indicator is quite pertinent. Before along this jetty you had plenty mussels, now nothing, they all disappear, just after the building of the sea pipeline. You need to send someone independent to monitor.»

C. Kay, l'environnementaliste de Port Shepstone, a travaillé dans les années 1987-1988 pour la compagnie des eaux responsable de l'installation de ces conduites. Elle s'est aperçue du scandale environnemental qu'elles représentaient. Elle a fini par attaquer son patron en justice avant de se faire licencier.

“Even the doctors were saying to me the kids are suffering from ear, nose and throat diseases and that was 1988. I said why don't you publish that in the journal of medicine? They said no because we're clinic doctors and don't want to loose our jobs, I said you're being unethical. So really it was developed as a node to supply jobs to the people there, irrespective of environmental or health problems. So it's just development at all costs, make your coal terminals, pump absolute poison out to sea. (...)So for me it's a slow cancer. You can't just keep on pumping out, I mean right round the world there are hundreds of pipelines pumping our rubbish effluent. (...)I've had a couple of successful court cases. The water board tried to fire me because I was telling the truth and they got very cross with me, so I took them to court and I had enough information, but it was a very

scary thing for me because I was actually taking the government to court and so then we just settled out of court.”

Plus près de nous, le responsable environnemental du Port de Richards Bay, Bheki Nkomo estime que la qualité des sédiments rencontrés dans le chenal d’entrée du port est compromise par l’impact des rejets des deux conduites.

« Actually by the way of the currents, this disposal has an impact on the quality of the sediment water in the water channel : you can find certain types of heavy metals, which can pick up sometimes above certain limits. The CSIR does analysis for us, it is a independent consultant. »

Il reconnaît aussi que le comportement des différents bateaux dans le port est variable. Une partie des matières premières transportées se retrouve toujours dans le port par incident ou négligence. Certains bateaux n’hésitent pas à vidanger leurs moteurs. Pourtant la première source d’inquiétude selon B. Nkomo réside dans l’invasion des ports par des organismes végétaux étrangers et parfois nuisibles. Les coques des navires sont ainsi vecteurs « d’alien plants » - plantes étrangères. Ce dernier problème est souvent placé au rang des priorités environnementales en Afrique du Sud : comment détruire tous les espèces végétales étrangères pour faire prospérer uniquement les espèces indigènes ? Est-ce le retour d’un apartheid qui serait végétal ? Il est vrai que les bateaux peuvent transporter des algues prédatrices nuisibles pour tout un écosystème marin. N’est-on pas là dans le thème de la mondialisation des attaques environnementales ?

Le Port de Richards Bay a un chenal d’entrée limité par deux grandes jetées. Comme ailleurs dans le monde, les jetées piègent le transfert sédimentaire généré par la dérive littorale en amont et créent des problèmes d’érosion en aval. A Richards Bay l’amont est le SW et l’aval le NE, la dérive littorale moyenne étant du SW vers le NE (Mitchell, 2001). Au sud du port on trouve un champ de dunes, alors qu’au nord les plages de Richards Bay sont sévèrement érodées. Dans le même temps, le chenal d’entrée du port doit être dragué pour maintenir des profondeurs suffisantes pour l’entrée des super vraquiers. Une conduite de dragage a donc été installée, pour enlever les sédiments du chenal d’entrée du port et les déplacer vers...la plage publique d’Alkanstrand (photos 77 à 80) procédé technique pour compenser l’érosion accélérée. Le problème est que la conduite de dragage donne directement sur la plage.



Photo 77 : L'exutoire de la conduite de dragage sur la plage publique à Richards Bay



Photo 78 : La conduite après « l'éruption »



Photo 80 : La conduite à marée basse

D'un point de vue esthétique, une telle opération est contradictoire avec l'existence d'une plage régulièrement fréquentée. La qualité de l'eau et des sédiments transférés depuis l'entrée du port ne sont pas garantis, selon les propos mêmes du responsable environnemental du port. V. Botes, le responsable technique de la compagnie des eaux Mhlatuze renvoie d'ailleurs la balle de la pollution littorale aux autorités portuaires.

« Maybe the dredger pipeline is more concerning for the beach because of the water source which come from an industrial harbour where the boat don't have any problem to clean themselves. »

Le dragage des sédiments se produit en plein jour - même les week-ends - quand le vent souffle du NE et quand les sédiments peuvent donc participer plus activement à l'engraissement de la plage. L'eau est alors totalement marron, sent mauvais, et transporte de nombreux morceaux de charbon qui finissent par salir totalement la plage. La plage pourrait être sauvée de l'érosion d'une autre manière, certainement plus coûteuse, avec une conduite immergée passant par une station d'épuration sélectionnant la taille convenable de sédiments, ou alors comme aux Etats-Unis (Miossec, 1998), où le sable est redéposé par camions entiers toutes les nuits. Certains des ces résidents se plaignent de ce problème, comme Trudy.

« The dredger pipeline is also very bad, the water is unfortunately smelling a lot in Richards Bay. »

La gestion d'une telle contradiction spatiale est délicate car les opérations de dragage sont une responsabilité du port et la partie sud de la plage est propriété du port. Le reste appartient à la municipalité. La priorité financière est à la sécurisation de l'accès des bateaux vers le port industriel. La municipalité ne peut contraindre le port qui représente un intérêt national. D. Moffat, a installé un panneau pour informer les visiteurs de l'existence de la conduite de

dragage, suite à notre entretien où nous avons posé le problème relatif à la perception par les touristes d'une telle conduite sur la plage publique (photo 81).



Photo 81 : Le panneau érigé deux semaines après notre entretien avec le maire D. Moffat.

Pour la plupart des acteurs interrogés, le problème de l'attractivité de la plage ne réside pas dans d'éventuels risques de pollution scientifiquement mal prouvés. Alkanstrand était une plage réservée aux Blancs durant l'apartheid. Depuis que l'apartheid est abolie, les résidents noirs des townships ont plaisir à s'y rendre durant l'année, les week-ends et pendant les vacances d'été le jour de Noël et surtout pour le premier de l'an (photo 82).

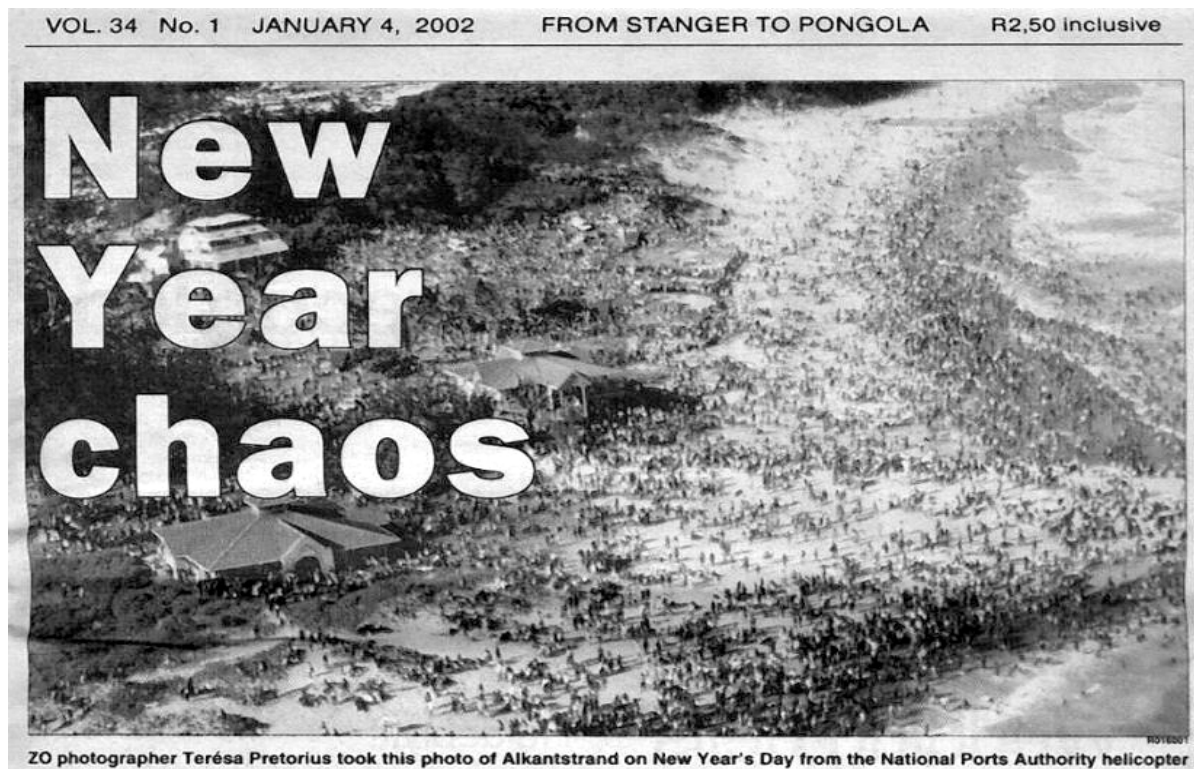


Photo 82 : 'La marée noire' sur la plage le 1^{er} janvier

L. Wood, la conseillère municipale, considère la fréquentation de la plage comme un problème majeur.

« You see the majority of the population don't really worry about the facilities, they are quite happy to shit in the bushes and pee in the bushes (sic) and they are quite happy to sit and have no toilet facilities if necessary, that is not acceptable, that is really not acceptable. You cannot go down to the parking and park your car, because your car gets ripped off. It doesn't matter what time of the day or night you go there. So it's very sad, but what can we do, it's the new South Africa. Where the criminal is king and no justice. (...) »

Des résidents d'Arboretum ou de Meerensee comme Trudy partagent son point de vue.

« But the worst near the beach is all this mess with the Black people, taxis, buses. If you are a respectable family from Richards Bay you don't want to be there in the same time. »

Les solutions seraient de privatiser la plage et d'en faire payer l'entrée comme nous l'ont suggéré L. Wood, S. Kelly (Richards Bay SDI) et d'autres acteurs encore, tout en transformant la plage en réserve naturelle.

« It should not be a public beach. If we made that over to the Parks, they could upgrade it like they did in Mtunzini, they have a beautiful place there, very, very nice and many of the other resorts up and down the coast are controlled by Parks. They have got the background, they have got the knowledge, they've got the expertise, they have got the know how. I think they do a brilliant job, a very good job. We just haven't got the know how and we haven't got the big bucks. »

C'est l'environnement qui vient à la rescousse de la cohabitation culturelle forcée ! La privatisation de la plage permettrait de réduire nettement « les marées noires » récurrentes et permettrait aux familles blanches de Richards Bay de pouvoir continuer à aller à la plage tranquillement. Ni le maire, ni le responsable du SDI n'ont mis « une seule fois les pieds » à la plage ! Et beaucoup d'autres résidents sont comme eux. Leur perception est que la plage est un endroit où l'on se fait attaquer par des Noirs sous emprise d'alcool.

Grâce aux pressions de M. Jury, la plage pendant les vacances d'été 2001-2002 a pris un nouveau visage. L'alcool était interdit, la sécurité renforcée et le sable, les pelouses et les sanitaires régulièrement nettoyés. En dehors de la qualité de l'eau, médiocre, tout était réuni pour faire d'Alkanstrand la plage multiraciale et agréable d'une municipalité sud-africaine de plus de 200 000 habitants. Hélas, la municipalité ne dispose pas d'un budget suffisant pour réaliser d'autres aménagements plus durables.

En dehors de la plage, c'est la lagune qui attire le plus les résidents et les visiteurs, avec de nombreuses possibilités de sports nautiques. Pour l'anecdote, le soir du réveillon du 31 décembre 2001, tous les Blancs de Richards Bay étaient concentrés autour de la lagune et des ports de plaisance. Puis les autorités municipales ont fait le bilan. Ces 10 000 Blancs ont fait plus de dégâts, à cause de l'alcool, et ont laissé plus d'ordures que les 40 000 Noirs réunis le lendemain sur la plage, grâce aux nouvelles consignes de sécurité. Les problèmes d'environnement sont aussi la résultante de comportements personnels. Il est très courant, en Afrique du Sud, de voir les gens jeter leurs déchets par les fenêtres des voitures et des « combis ». L'amélioration des comportements passe par une adéquation entre l'éducation à la base, le travail des différentes organisations - publiques ou privées - et par le passage d'une réflexion de type individualiste à une réflexion de type collectif.

Les externalités négatives industrielles ne sont donc pas nécessairement le problème prioritaire des résidents Blancs qui sont plus inquiétés par la montée de la criminalité et par la perte de leurs espaces récréatifs traditionnels, et pas nécessairement non plus le problème prioritaire des Noirs subissant un chômage massif. Ces derniers accueillent positivement toute nouvelle perspective industrielle créatrice d'emplois. Les externalités positives industrielles à Richards Bay ont sans doute à court terme un plus grand impact.

c- Les externalités positives : que serait le développement local sans les industries ?

Il y a un consensus pour reconnaître l'investissement social et communautaire massif réalisé par les grands groupes industriels à Richards Bay. Des cliniques, des écoles, des logements et des programmes de formation sont mis à la disposition des Noirs dans les townships et les zones tribales avoisinantes. L'industrie a un rôle d'assistance publique qui devrait être celui joué par les pouvoirs publics. Si l'on ajoute les impôts locaux payés à la municipalité et les taxes professionnelles payées au conseil de District, les industriels sont les premiers financeurs du développement local. Seule une petite part du transfert de gouvernement national est attribuée aux gouvernements locaux sous forme d'*equitable share* (partage équitable)²⁸ (Lootvoet & Guyot, 2002). Le maire, D. Moffat, espère que sa municipalité pourra obtenir le statut de métropole en 2005 pour cumuler les impôts locaux et les taxes professionnelles. Actuellement la majorité des taxes professionnelles proviennent de Richards Bay mais servent à l'ensemble du territoire du District d'Uthungulu, élément positif du point de vue de la répartition spatiale des richesses mais négatif du point de vue du développement localisé urbain. Les industriels compensent donc localement le manque à gagner municipal en participant à des projets de police locale, d'animation « culturelle » ou par le biais de fondations. La Zululand Chamber of Business Foundation met en place de nombreux projets culturels, sociaux et de création de petites entreprises pour renforcer les opportunités de développement local. C'est par ce biais qu'une antenne du Natal Technikon (l'équivalent

²⁸ Le partage de l'*equitable share* semble relativement politique, avec une préférence affichée pour les municipalités ANC.

français des DUT ou des BTS) a été ouverte à Richards Bay. On peut citer aussi le *Science Center* qui a les mêmes objectifs qu'un Parc de la Villette en miniature. Cette fondation n'a pas investi dans l'éducation environnementale. Le patronage industriel ne veut certainement pas se discréditer en jouant le jeu.

La question de l'extension industrielle de Richards Bay est à l'ordre du jour en 2002 en raison du classement de Richards Bay comme Zone de Développement Industriel (IDZ) par le gouvernement.

d- Extensions industrielles et développements futurs

Les acteurs locaux et en particulier municipaux sont tout à fait favorables à de nouveaux développements industriels à Richards Bay. En 1997, Richards Bay, a été sélectionnée par le gouvernement pour être un SDI. L'objectif de ce SDI n'est pas le même que celui de la région Lubombo. Le SDI Lubombo est responsable certes de l'attraction des développements touristiques mais surtout de la construction d'infrastructures lourdes comme les routes. A Richards Bay la mission du SDI est de favoriser un contexte favorable à l'investissement en travaillant avec tous les acteurs locaux et en proposant des projets réalisables en commun. En fait, le SDI, comme nous l'a expliqué S. Kelly, est surtout un moyen de coordonner toutes les actions de développement des acteurs locaux et de participer au financement de projets comme l'office du tourisme d'Esikhawini. Son budget est faible, seulement 80 000 Euros par an, alors que le budget municipal est de 40 millions d'Euros par an et que celui du LSDI est de près de 20 millions d'Euros par an. S. Kelly et sa secrétaire sont les seuls employés du SDI de Richards Bay. Leur bureau est localisé dans les bâtiments de la municipalité. S. Kelly fait un lien entre les initiatives gouvernementales et les réalisations locales. Sa brochure est remplie de projet industriels et touristiques, qui sont, aux dires d'autres acteurs, « autant de petits rêves ». Pourtant, certaines idées sont intéressantes. S. Camminga doute de l'utilité de cet organisme.

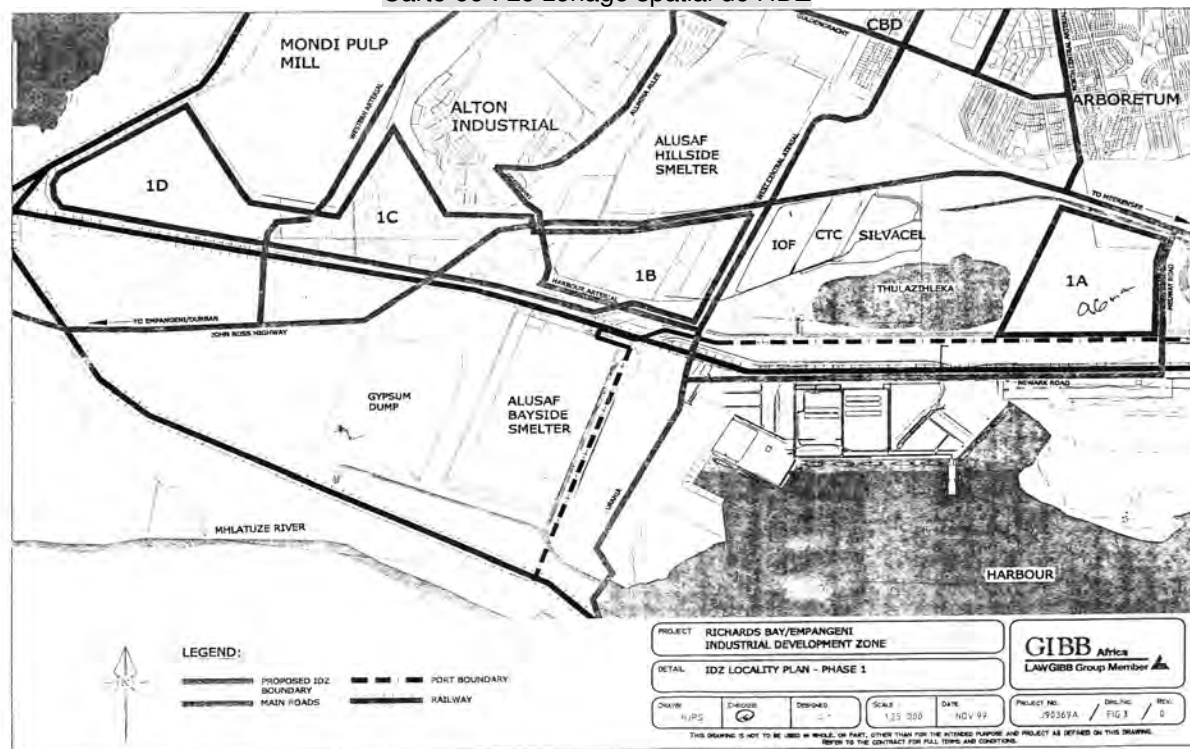
« Can someone tell me what the SDI has done since it started? With all due respect. I think the SDI has not produced. The dry dock has never happened. They have also taken of credit for a lot of things that were not initiated by them. So what they are actually doing I am not entirely sure. I just think if the government is going to come into town and do something like that they need to provide money and some sort of support. You don't just declare an IDZ and then walk away and leave it for somebody else to pick up the mess. And the road is a joke. »

S. Kelly croit plus au futur touristique de Richards Bay et à une diversification de PME-PMI qu'à de nouveaux développements industriels lourds.

« I think we have to improve the image of Richards Bay. We prefer to attract environmentally friendly producers. I am not for a creation of an additional pollution. »

A l'annonce du choix de Richards Bay par le ministère national du commerce et de l'industrie comme IDZ, la responsabilité est confiée au SDI de collaborer avec les acteurs locaux pour sa mise en pratique. Cette IDZ est une zone franche industrielle, où les investisseurs seront exonérés du paiement des différents impôts et taxes gouvernementales à tous les niveaux. Cela ressemble à toutes les zones franches à travers le monde. Par conséquent la localisation géographique d'une telle IDZ doit se faire à proximité du port de Richards Bay. La carte 66 présente les quatre sites potentiels retenus.

Carte 66 : Le zonage spatial de l'IDZ



Ces sites répondent au critère de proximité du port. Ils induisent toutefois une surconcentration industrielle sur un site déjà occupé par deux usines d'aluminium, une usine d'engrais chimiques, une usine de pâte à papier ainsi qu'un parc industriel de PME-PMI (Alton), à quelques centaines de mètre de la première zone résidentielle. Le site 1A est le plus problématique. Il est situé à la limite de la zone récréative du canal de Mzingazi et proche de l'étang de Thulazihleka. Les associations de résidents et d'environnementalistes se sont rencontrées lors d'une réunion publique le 14 décembre 2001, appelant à la consultation des acteurs concernés avant de finaliser le zonage final des sites proposés pour investissement (Zululand Observer 14-12-2001). S. Camminga a regretté une fois de plus que la participation du public se fasse à la dernière minute²⁹. Elle a rappelé aussi la nécessité d'avoir recours à une étude d'impact environnemental.

²⁹La deuxième semaine d'août 2001, la municipalité avait pris la décision de rejeter dans le canal de Mzingazi, une des premières zones récréatives de la ville, des effluents préalablement traités, sans en informer le public, à la suite de la suspension provisoire du fonctionnement d'une des conduites océaniques. Déjà à ce moment là S.

« We need to know the limitations of each site, as identified by an EIA, before any final zoning can be supported. Once again, running so-called processes in parallel to fast track rezoning puts interested and affected parties and stakeholders at a disadvantage. The absence of decision making members of the Council was once again noted with concern. How can they make an informed decision without being part of the public process ? »

Les sites proposés sont aussi parmi les plus pollués de la ville et devraient avoir du mal à attirer des industries « vertes » ou de haute technologie. Le représentant des KZN Wildlife, Roy Jones a voulu alerter les autorités sur l'impact écologique du choix du site 1A de cette IDZ.

« I am warning that destruction of the last remaining pockets of grasslands and wetlands have local, national and international consequences. Coastal grasslands are almost non-existent. One must consider other factors also, such as the migration paths of birds where power lines and rails will be erected. »

La nature des développements industriels de cette IDZ fera certainement la différence en termes environnementaux. La persistance du même type de localisation pour ces nouveaux développements industriels sème le doute sur la capacité des autorités à tenir compte des erreurs passées d'aménagement industriel et urbain de Richards Bay. Il semblerait que les stratégies économiques et financières à court terme l'emportent. Promouvoir d'autres sites, par exemple tout à l'ouest ou au nord du port impliquerait des dépenses supplémentaires d'installation des réseaux de services ainsi qu'une négociation avec des fermiers pour exproprier des terres agricoles ou forestières, et donc de nouveaux conflits spatiaux.

L'extension des industries existantes a récemment démontré les faibles capacités de régulation du ministère provincial de l'environnement. L'usine d'engrais IOF et l'usine d'aluminium Hillside ont chacune accru leurs capacités de production, augmentant ainsi les rejets atmosphériques sans pour autant créer beaucoup d'emplois. Ainsi IOF a doublé son potentiel de pollution atmosphérique en ne créant que 10% d'emplois supplémentaires (Guyot et al., 2001).

Richards Bay devrait attirer des « industries propres ». Pour cela elle pourrait s'approprier le principe de « pollueur = payeur ». La municipalité peut moduler les impôts locaux proportionnellement à la quantité de pollution rejetée, pour attirer des industries propres et relocaliser les plus polluantes. En 2002, la municipalité ne dispose d'aucune procédure d'urgence en cas de catastrophe industrielle dans une des usines. On ne peut pas incriminer les autorités de Richards Bay quand on repense à l'accident de l'usine AZF de Toulouse en

Camminga avait protesté pour que le public soit informé. Elle avait obtenu gain de cause. Finalement les effluents avaient été stockés dans un bassin de rétention en attendant que la conduite fonctionne à nouveau.

septembre 2001. On retrouve les mêmes problèmes partout. Pourtant, l'Afrique du Sud a quelques spécificités. La gestion de l'héritage de l'apartheid permet aux populations qui ont été expulsées par le passé de revendiquer à nouveau leurs terres, pour les recouvrer ou obtenir des compensations.

e- Deux menaces

Les revendications foncières et le conflit avec les chefs traditionnels

La zone industrielle est revendiquée par les habitants de Mandlazini. Ils ont été expulsés dans les années 1970 pour faciliter la construction de l'usine de Mondi. Au début des années 1990, ils ont protesté et obtenu la construction d'un agri-village à proximité de l'aéroport de Richards Bay. Cette revendication foncière est en cours d'instruction à Pietermaritzburg. En raison du précédent causé par la construction du village, il semblerait que cette revendication foncière ne puisse pas aboutir.

Tout le quartier de Meerensee et la zone récréative de la lagune et du canal de Mzingazi est revendiquée par l'autorité tribale Mbuyazi, localisée entre le nord de Meerensee et la rivière Umfolozi. L'arrondissement n°1, de Meerensee, intègre une petite partie du village de Mzingazi, qui correspond aux zones tribales africaines « protégées » par la compagnie minière Richards Bay Minerals. L'Inkhosi Mbuyazi revendique aussi cette portion du village de Mzingazi comme une partie intégrante de son territoire tribal. Il estime que L. Wood, conseillère de cet arrondissement, n'a pas autorité sur ces quelques résidents. Si l'on regarde les cartes, la limite de l'autorité tribale passe juste au nord de Meerensee, à travers le village de Mzingazi. L. Wood nous explique pourquoi.

« It was land belonging to us, it was part of Meerensee Extension and the people came and squatted on it and we decided that rather than try and have ructions in the paper we would allocate that piece of land to the families. But instead of the families getting it, all sorts of Cabinet Ministers and friends of friends and friends of the Induna and friends of the Inkhosi, there were 211 families in the beginning who were getting 4 000 m² and then all of a sudden there was 565 families and they are each now getting 1 000 m². So the whole thing is rigged, its all rigged, half the people who are there are not qualified Mzingazi residents at all. They were never ejected from the land. In fact if you looked at the aerial photography from Richards Bay Minerals there were approximately 40 little huts on that land at one time.»

Le conflit de pouvoir entre un conseiller d'arrondissement élu et un chef traditionnel est relativement courant en Afrique du Sud depuis le nouveau découpage municipal de l'an 2000. Qui est légitime ? Certains chefs d'établissement des écoles de Meerensee refusent des écoliers noirs du village de Mzingazi sous prétexte qu'ils n'habitent pas Meerensee. Alors le

rôle de Liz Wood est de certifier l'exacte résidence des ces familles dans l'arrondissement n°1 de Meerensee.

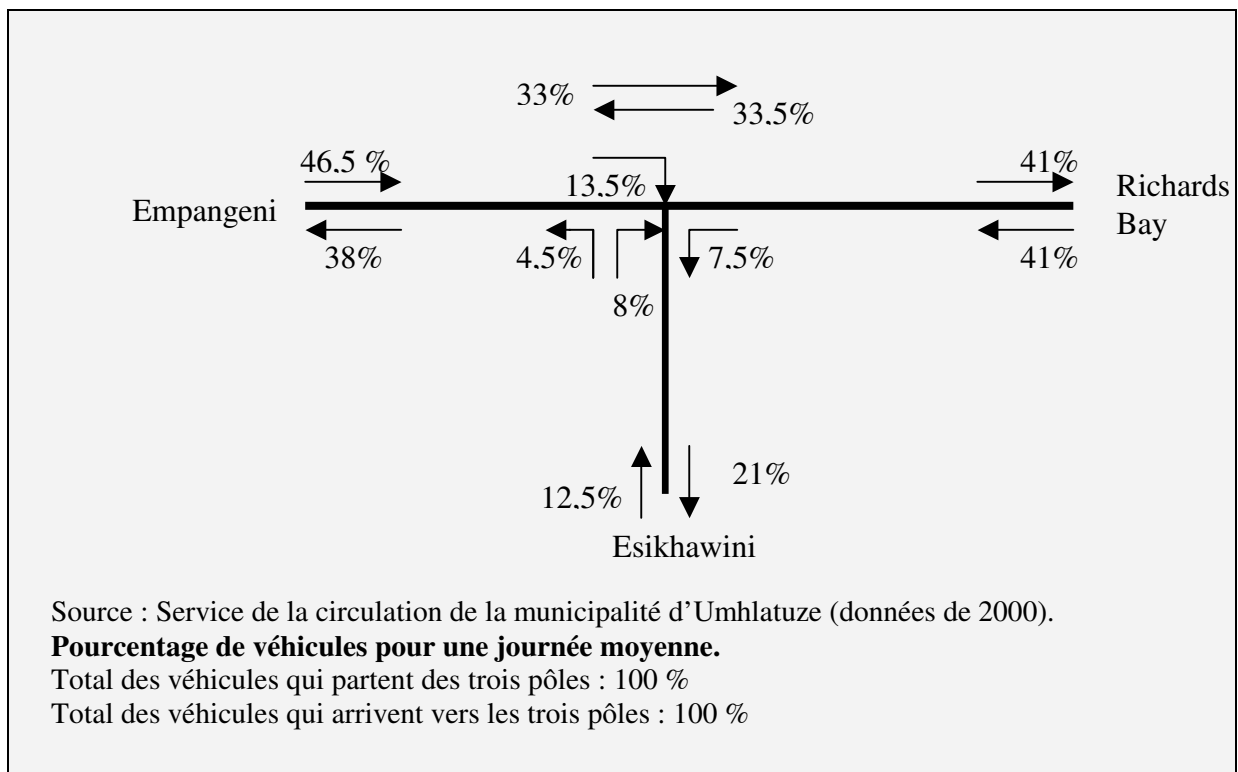
La question du rôle des chefs traditionnels n'a toujours pas été réglée au niveau national. Il semblerait que le gouvernement ANC prenne le temps d'évaluer une situation complexe, créée par l'émergence d'un personnel politique, bénéficiant d'une légitimité démocratique.

Dans un autre domaine le gouvernement prend aussi son temps, il s'agit de la question de la route d'accès à Richards Bay.

Le nerf de la guerre du péage : la John Ross Highway

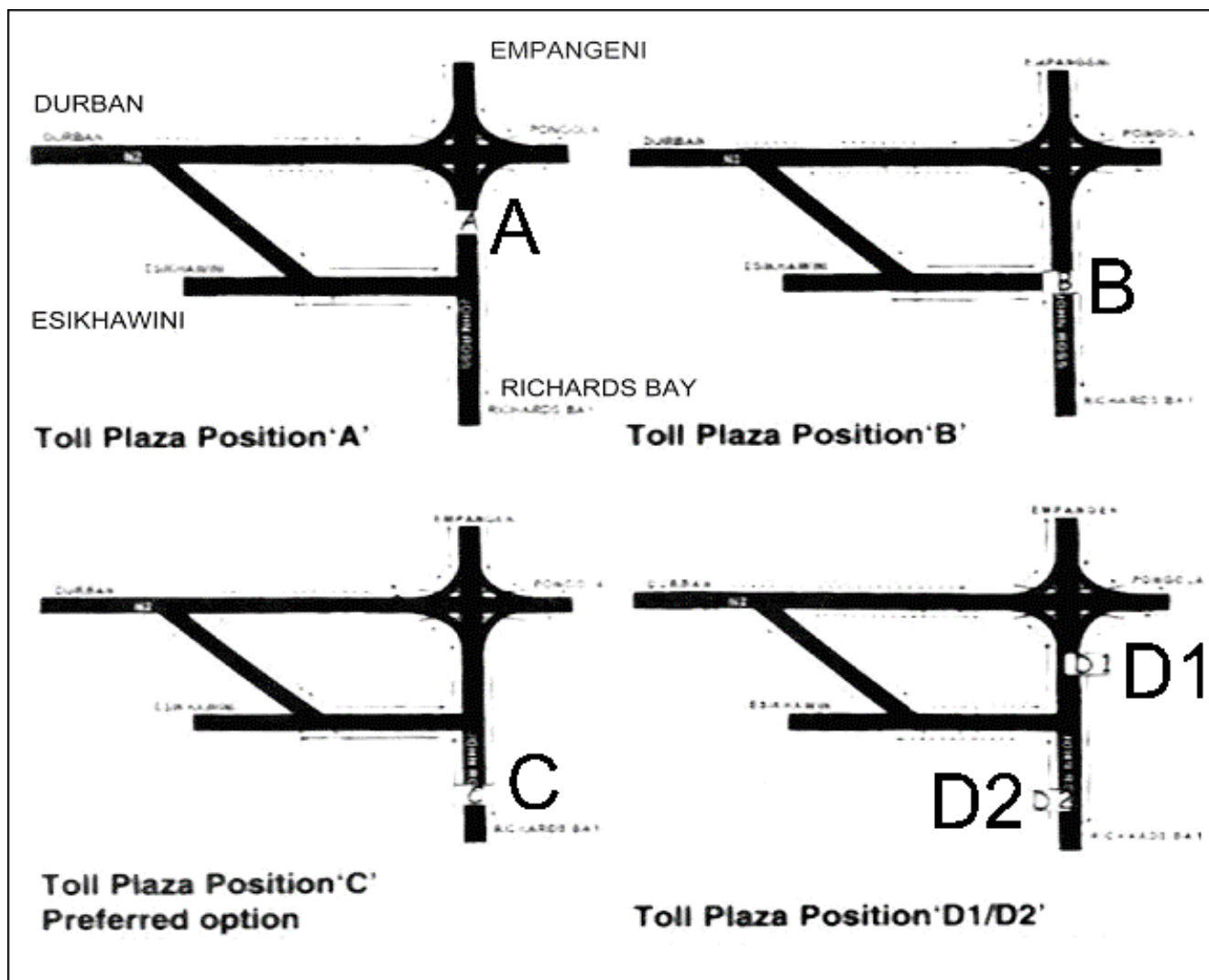
La route qui relie la N2 avec Empangeni et Richards Bay, la John Ross Highway est une route provinciale à trois voies avec une double possibilité de dépassement d'une longueur de 15 km Elle est depuis plusieurs années saturée aux heures de pointe. La circulation des nombreux camions, ralliant la zone industrialo-portuaire, a fortement endommagé la route et augmenté le nombre d'accidents en raison des dépassements intempestifs. C'est une des routes les plus dangereuses du KwaZulu-Natal si on regarde les statistiques d'accidents de la circulation. Entre novembre 2000 et novembre 2001, une personne a été tuée toutes les deux semaines en moyenne, sans compter le nombre important de personnes blessées. La route ne permet plus un accroissement de la circulation. C'est la seule voie d'accès à Richards Bay depuis Durban et Empangeni. L'autre route d'accès est issue d'un embranchement plus septentrional de la N2, et absorbe la circulation venant de St Lucia, Pongola et le Mozambique. Cela fait plusieurs années que tous les acteurs locaux sont mobilisés pour transformer la John Ross Highway en une deux fois deux voies rapides. Le ministère provincial n'a pas de financements pour une telle amélioration. Pourtant les routes de cette importance relèvent de sa responsabilité. La municipalité n'a pas non plus les 25 millions d'euros nécessaires aux travaux. Cette dernière, en coopération avec le SDI, a obtenu du gouvernement que la route soit classée route nationale en raison de sa fonction d'échange entre le premier port du pays et son hinterland. Cette décision a été prise à la condition que la route soit soumise à péage pour rembourser les frais engagés. Selon l'implantation du péage, certains automobilistes ne vont pas payer. Les compagnies de bus et de taxis du township d'Esikhawini ont fait savoir qu'ils refuseraient de payer quotidiennement une telle taxe, soutenus dans leur démarche par les conseillers municipaux de l'ANC. Les associations d'entreprises et de résidents de Richards Bay ont approuvé le principe d'un péage à condition que les travaux débutent rapidement. La figure ci-dessous présente les quatre options de localisation du péage.

Figure 5.1. : les flux journaliers de circulation entre les trois pôles urbains de Richards Bay, Empangeni et Esikhawini



Pour expliquer la différence des chiffres d'entrée et de sortie d'Empangeni et d'Esikhawini, il faut rappeler que deux autres axes peuvent relier ces deux pôles, la R102 et la N2. Le nombre de véhicules ne préjuge pas du nombre total de passagers. En effet, les taxis sont souvent remplis de plus de seize personnes. Richards Bay apparaît comme le pôle d'emplois principal captant la plus grande part du flux de circulation (41%) avec un nombre de véhicules important depuis Empangeni (les $\frac{3}{4}$) mais certainement équivalent au nombre de passagers venant d'Esikhawini.

Fig. 5.2 : Les différents scénarios de péage pour la John Ross Highway (ZO, nov. 2001)



L'option A permet aux résidents du township et au trafic venu de Durban d'éviter de payer le péage. L'option B fait payer tout le monde mais est coûteuse à construire car l'intersection entre Esikhawini et Richards Bay se trouve au milieu d'une plaine inondable. L'option C est la préférée des développeurs car elle fait payer tous les 'navettants' vers Richards Bay. L'option D résulte de la négociation avec les compagnies de bus et de taxis : ils n'auraient à payer qu'au retour. L'inconvénient est que le trafic venant de Durban pourra aussi échapper au péage. La municipalité a finalement voté l'option C, avec un système d'abonnement pour tous les résidents municipaux.

A la fin de l'année 2001, les développeurs ont annoncé que le péage reviendrait à près de 1 euro, ce qui représente moins de 10 Rands. Suite à cette annonce, plus personne ne semble d'accord avec le péage. La municipalité fait pression sur le gouvernement pour que cette route d'utilité nationale, et intra-urbaine qui plus est, soit entièrement financée et rendue gratuite. Le conflit n'est pas encore résolu. La construction débutera en 2003. Le coût d'un péage grèverait lourdement le budget transport des résidents des townships, déjà élevé. Ainsi une femme de ménage habitant à Esikhawini et travaillant à Meerensee, gagne dans le meilleur

des cas 60 à 70 Euros par mois. Elle dépense plus de 15 Euros (25%) dans le transport. Le péage³⁰ augmenterait cette dépense à 18 Euros (33%). Si l'on regarde une carte de la municipalité d'Umhlatuze on s'aperçoit que le réseau ferroviaire pourrait relier tous les quartiers ainsi que la zone industrialo-portuaire. Pourtant les trains de voyageurs n'existent plus dans cette région d'Afrique du Sud. Les trains ont très mauvaise réputation en Afrique du Sud à cause de la criminalité, de la concurrence des taxis, et des nombreux accidents. Les Blancs et les Indiens ne connaissent que leur voiture individuelle. Pourtant, avec le rail, il y aurait une possibilité formidable de désengorger la John Ross Highway. Heureusement, une grande partie du trafic industriel passe déjà par le rail. Sans compter le problème de pollution lié aux gaz d'échappement, très élevés sur cette route. Cet axe arrive à Richards Bay dans un paysage d'usines, de lignes haute tension et de décharge d'ordures.

Une cohabitation spatiale entre un pôle industrialo-portuaire de cette taille et un développement touristique est-elle possible ?

5.3.2.2. Stratégie de cohabitation spatiale entre un pôle industrialo-portuaire en extension et le développement touristique

Richards Bay est très bien localisée dans le Zululand à une heure de route du Greater St Lucia Wetland Park et des réserves d'animaux de Hluhluwe et Umfolozi, et à 45 minutes des plages sauvages de Mtunzini. Richards Bay possède un aéroport relié à Johannesburg. Elle pourrait s'imposer comme une base touristique, à condition que les touristes aient envie d'y rester ne serait-ce qu'une nuit.

a- Changer l'image de Richards Bay : la principe de cohabitation est-il possible ?

Tous les résidents sont d'accord pour penser que Richards Bay a un potentiel touristique. La pêche est excellente (ils ne se posent pas la question de la qualité du poisson, ils le mangent !), on peut pratiquer tous les sports nautiques, le voilier, le surf, la planche à voile, le canoë, le ski surf, le jet ski, la formule 1, le ski nautique, de nombreuses régates sont organisées. Le climat est chaud, souvent ensoleillé, et la température de l'eau ne tombe jamais en dessous de 20°C. De nombreuses possibilités de logements existent à proximité des lacs ou encore au cœur de la forêt subtropicale. Richards Bay dispose aussi d'un waterfront et de deux ports de plaisance (dont un yacht-club), avec plus d'une douzaine de restaurants. La ville possède en outre tous les services commerciaux possibles ainsi qu'un bon réseau bancaire. On peut même visiter le township d'Esikhawini avec une vraie Zulu, comme à Soweto. Pourtant la première impression que l'on a de Richards Bay, qui est souvent la plus tenace, est l'entrée en ville par la route saturée en appréciant les bonnes odeurs d'H₂S, puis les « gros afrikaners rougeauds » détruisant les dunes avec leurs 4X4 en buvant leur bière et en utilisant tout l'espace pour pêcher. Les activités culturelles sont en outre inexistantes. Pourtant la municipalité croit en la possibilité d'attirer des touristes. Depuis 2001, un département municipal a même été créé

³⁰ Dans le cas d'un péage aller-retour à 2 Euros.

pour promouvoir le tourisme à Richards Bay en collaboration avec l'office du tourisme local, par ailleurs financé par le District d'Uthungulu. Une association avec les hôteliers et les propriétaires de B&B, a débuté une réflexion sur les moyens d'attirer des touristes à Richards Bay pour d'autres motifs que les affaires ou la visite de parents et de familles. Durant la saison estivale 2001-2002, tous les lits étaient occupés. De plus en plus de touristes noirs ont choisi de venir passer leurs vacances à Richards Bay car les prix sont bien inférieurs à ceux pratiqués dans les autres stations côtières. Richards Bay accueille depuis 1998 environ deux bateaux de croisière par an, qui permettent à leurs occupants d'aller visiter les réserves animalières. Un consensus se fait de plus en plus « sentir » pour valoriser Richards Bay comme « Gateway » du Zululand et du Maputaland, plus que comme destination touristique en soi, comme nous en fait part L. Jury, membre de l'association touristique locale.

« Our strategy is to promote Richards Bay as a gateway to other destinations. It is an entry point. We have to offer something that the people can enjoy in Richards Bay. Because there is no much attraction for international tourists. The beach needs to be upgraded : parking area, the road, the safety.»

Richards Bay a aussi à son actif une 'non prévalence' de la malaria à la différence des parcs de St Lucia ou de Hluhluwe. S. Camminga résume bien la perception moyenne que l'on peut se faire de Richards Bay.

« Can you balance tourism and industry, I don't know the answer to that question. When you drive into Richards Bay and the first thing you see is pylons then you see the refuse dump with packets flying all over, then you smell, then you see Hillside, then you see double vision of IOF and you look down the hill at Bayside and there is this yellow cloud I don't know I think we could with good marketing but for that to happen industry has to clean up its Act. They have to come to the party. I think it will be very sad if Government has resigned itself to the fact that this is an industrial town, just let it get dirty. Because we have a perfect climate from a tourist point of view. I would like to see a balance. Whether you can or not I don't know. I would certainly not want a holiday here. First impressions are last impressions. If you were to go to the chalets in the caravan park blindfolded, you would never know you were in Richards Bay. It all goes back to industrial planning, bad, bad town planning. »

La municipalité ne cherche pas pour autant à améliorer l'aménagement industriel et urbain pour faciliter l'attractivité touristique, comme on l'a vu pour l'IDZ. Là est la contradiction. Les efforts menés par les acteurs touristiques seront totalement sans conséquences si aucune amélioration n'est notée du côté des industriels et des aménageurs municipaux et portuaires. Un touriste étranger ne peut arriver à Richards Bay en découvrant ce sinistre paysage. Des arbres doivent être plantés. Un touriste étranger ne peut rester sur une plage, si une conduite

de dragage colore l'océan en marron. De sérieux efforts en matière d'aménagement doivent être réellement pratiqués pour éviter que la mauvaise perception de Richards Bay ne se retourne contre elle. Car la qualité de vie, à niveau comparable, reste bien supérieure dans la ville industrielle de Richards Bay que dans n'importe quelle ville industrielle européenne du XIXe siècle aux ciels gris et bas et aux coronas à l'infini... La municipalité a essayé de trouver des moyens pour changer l'image de la ville et pour attirer de nouveaux visiteurs. Il s'agit de deux grands projets, une marina et un casino.

b- Des grands projets pour promouvoir le tourisme : le casino et la marina

La marina semble encore un projet bien utopique et peu nécessaire car la ville dispose déjà de deux ports de plaisance et d'un Waterfront. Il est pourtant bien perçu par la plupart des acteurs.

En revanche, le projet de casino a obtenu l'autorisation de construction et les travaux auraient du débuter en janvier 2001 (photo 83).



Photo 83 : La maquette du projet de casino

Le site retenu est à proximité du Yacht-club et du port de plaisance. Un tel projet est loin de faire l'unanimité. De tous les acteurs que nous avons rencontrés, une moitié est favorable au casino et une autre moitié défavorable. Seulement 8% du projet consiste en un casino, le reste prévoit la construction d'un hôtel, d'une salle de spectacles, d'un village culturel zulu, d'une salle de sport...Le casino et le jeu en soi ne sont pas perçus positivement, mais toutes les installations complémentaires sont perçues comme une chance pour une ville dépourvue d'animations nocturnes. Les avis défavorables insistent sur le fait qu'un casino appauvrit les gens, que l'argent ne reste pas localement et qu'il attire encore plus de criminalité. Ils ajoutent en outre que la Province du KwaZulu-Natal dispose d'un nombre important de casinos à Durban, Newcastle ou près de Port Edward (on est déjà dans l'Eastern Cape). La position de la municipalité est bien résumée par le maire, D. Moffat.

« There can be a conflict of interests because I don't gamble, so whether there is a casino or not I am not going to go into it, but the National policy is that they are accepted. The site was allocated to the casino by the previous administration here, I don't think the site is a bad one. »

La majorité du clergé et des églises de la ville, et en premier lieu ceux de Meerensee, se sont regroupés dans une association, Richards Bay Fraternal, pour empêcher la construction du casino à quelques mètres d'une zone résidentielle et d'usines desquelles pourraient venir des joueurs, donc des perdants potentiels. En annexe n°4, nous présentons l'ensemble de l'argumentaire de cette association. Devant l'impossibilité de s'opposer sur le plan moral, - première motivation de ces hommes d'église - , l'argumentaire appartient au domaine économique et même au domaine environnemental. En effet, la construction du casino cause un grand préjudice aux prairies et aux zones humides (problèmes de même nature que pour la zone 1A de l'IDZ). Cette association a donc attaqué les initiateurs du casino en justice à la haute Cour de Pietermaritzburg. En attendant que l'affaire soit jugée, le projet est gelé au minimum pour deux années. On peut regretter que le développement ne puisse avoir lieu sans la partie casino qui est pourtant la plus petite, mais aussi la plus rentable. Ou alors faudrait-il interdire l'entrée dans les casinos aux personnes non solvables, pour éviter des drames sociaux et familiaux ? Le débat reste ouvert. En attendant, aucune idée de développement intermédiaire n'a été trouvée pour Richards Bay, si ce n'est un nouveau complexe de golf alors qu'il y en a déjà un, ou un nouveau supermarché à Meerensee, en face de celui déjà existant...Un casino temporaire devrait ouvrir à Empangeni en attendant la fin du procès.

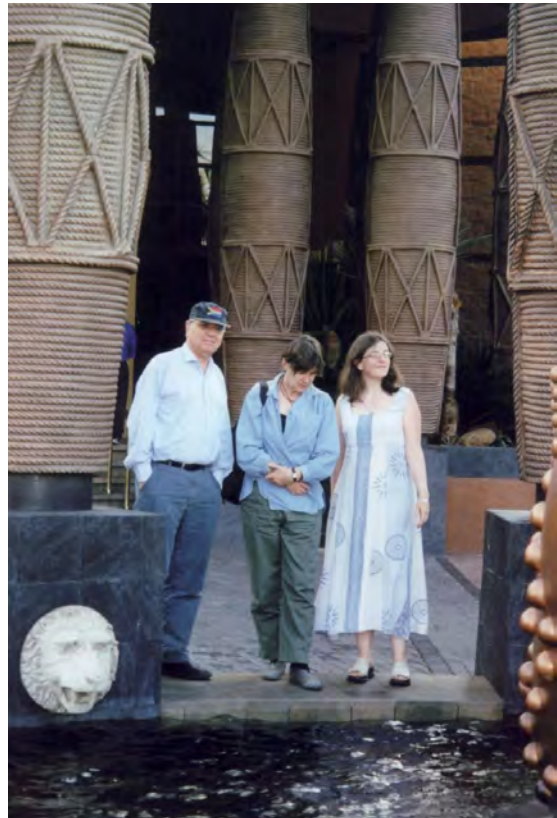


Photo 84-85 : la façade du casino « temporaire » d'Empangeni

Le monopole industriel des projets de développement semble difficile à ébranler à Richards Bay. Pourtant, l'épidémie de Sida menace toute la force de travail. C'est le problème prioritaire au Zululand au début de ce troisième millénaire. Les conflits environnementaux ne semblent concerner qu'une petite fraction aisée de la population qui en a fait un de ses chevaux de bataille sans toutefois être capable de présenter un front uni. Pourtant de réelles contradictions existent dans la stratégie de développement spatial de la ville de Richards Bay. Le pôle industriel continue de se densifier alors que les quartiers résidentiels sont très proches. L'incompatibilité entre certains rejets liquides et la zone récréative n'est pas résolue et n'est pas en voie de l'être en raison des tensions financières à court terme. L'esthétique de la ville - en particulier de l'entrée de ville - pose aussi un réel problème de perception qui peut à lui seul annuler tous les efforts menés par les acteurs touristiques pour valoriser la zone de Meerensee, attractive et n'ayant rien à envier à St Lucia Village. Les coalitions d'acteurs se partagent donc entre des environnementalistes divisés, aux motivations suspectes, plus ou moins alliés à une partie des acteurs du secteur touristique et récréatif, opposés de manière active, et parfois constructive à des industriels tout-puissants dont l'impact sur l'économie et le tissu social local reste très positif. La municipalité essaye de plaire à tout le monde sans réellement définir une stratégie cohérente de développement spatial. Elle semble plutôt préoccupée, et à raison, par ses nouvelles limites et l'immense travail de mise à niveau qui en résulte, en essayant de résoudre les conflits avec les chefs traditionnels. La majorité des acteurs locaux - sauf les industriels - s'opposent aux instances gouvernementales provinciales et nationales incapables de faire respecter les lois environnementales qu'elles ont votées, avec une vision du développement local très paradoxale, comme le montre l'exemple de la John Ross Highway, de la SDI ou de l'IDZ. Un accident industriel survenu récemment est peut-être en train de faire « bouger » les choses...

5.3.2.3. Le 16 juillet 2002, l'accident industriel

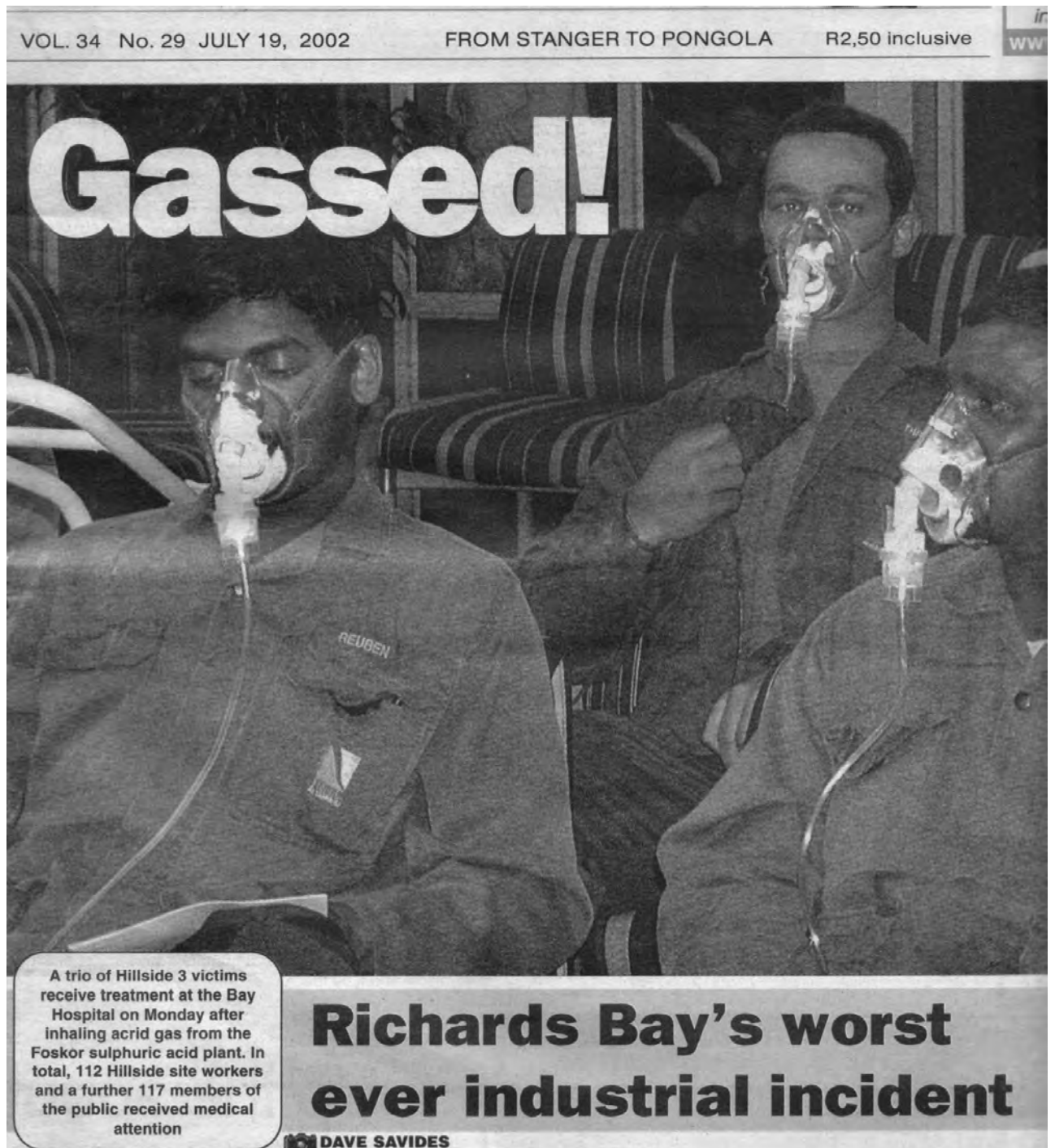


Photo 86 : Page de couverture du Zululand Observer du 19 juillet 2002

Nous n'étions plus sur le terrain lors de cet accident industriel majeur qui a conduit plus de 220 personnes à se faire traiter d'urgence à l'hôpital. Nous n'avons donc en notre possession – comme source d'information - que les articles des journalistes locaux. Il semblerait que cette mini 'catastrophe' environnementale ait conduit les acteurs locaux à se coaliser face aux industriels et à l'instance régulatrice provinciale pour obtenir plus de garanties de sécurité industrielle et plus de contrôle des impacts négatifs. Le principe du pollueur payeur a fonctionné. Les victimes ont été indemnisées et l'usine incriminée s'est lancée dans une

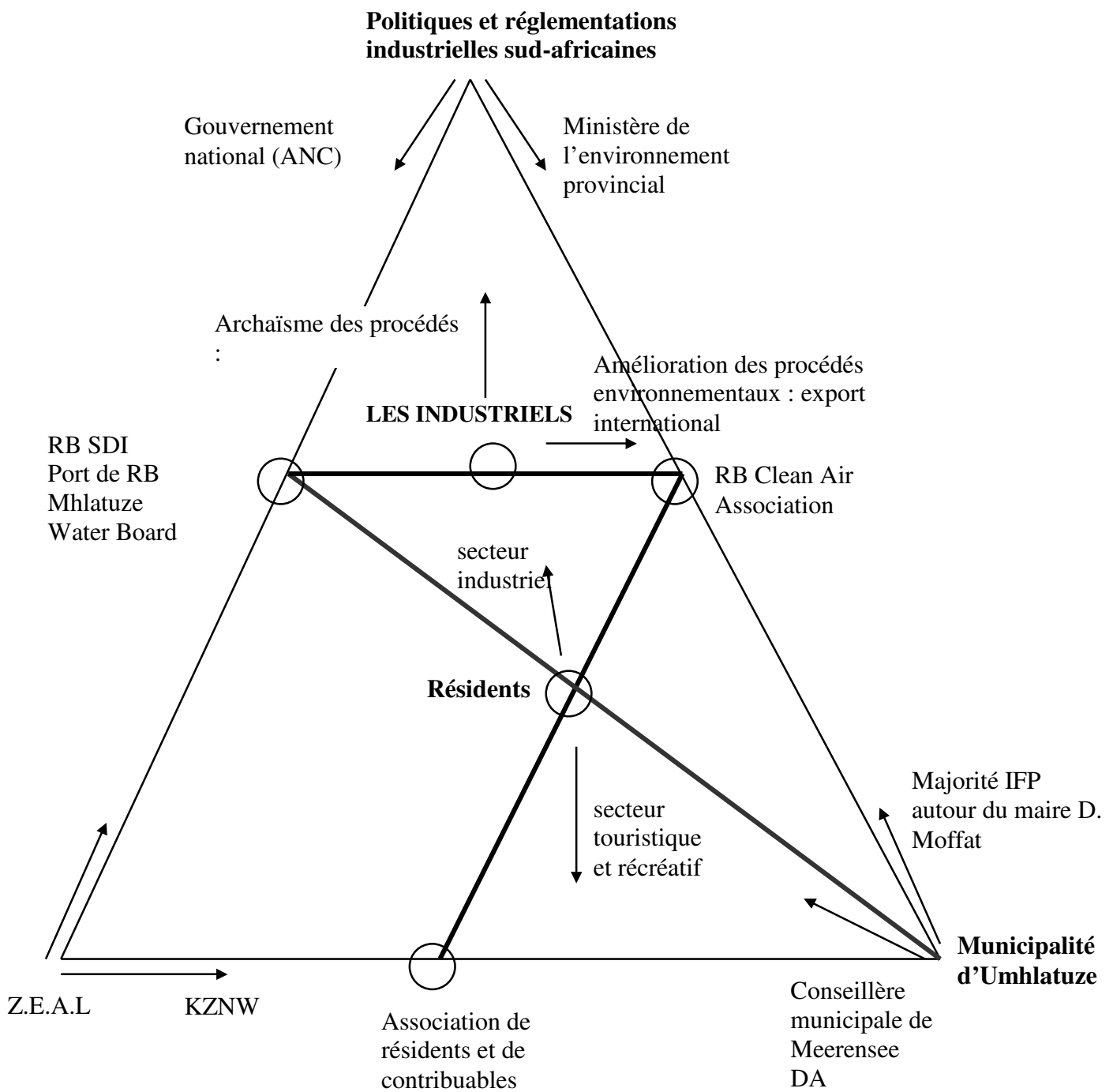
nouvelle politique de communication et de concertation avec les différents acteurs locaux pour montrer sa (fausse – vraie ?) bonne volonté d'autoréguler ses pratiques industrielles à l'avenir en investissant dans le contrôle environnemental. Seul le temps peut permettre de juger de la réalité de ces promesses. Peut-être que cet événement a permis une certaine prise de conscience locale des dangers réels liés à l'industrie en particulier pour les employés et les résidents vivant à proximité.

Cinq mois après cet accident, la municipalité envisage de donner l'autorisation à un groupe Indien de venir établir une usine d'acier dans la ville. Quelles vont être les garanties environnementales de ce nouveau développement ? La recherche continue.

A ce stade, nous pouvons faire le bilan des coalitions d'acteurs dans les conflits environnementaux à Richards Bay puis les comparer à celui de Port Shepstone.

5.3.2.4. Conclusion pour Richards Bay (page suivante)

Fig. 6a : Schéma de synthèse des coalitions d'acteurs dans les conflits environnementaux à Richards Bay



Lecture de la figure.

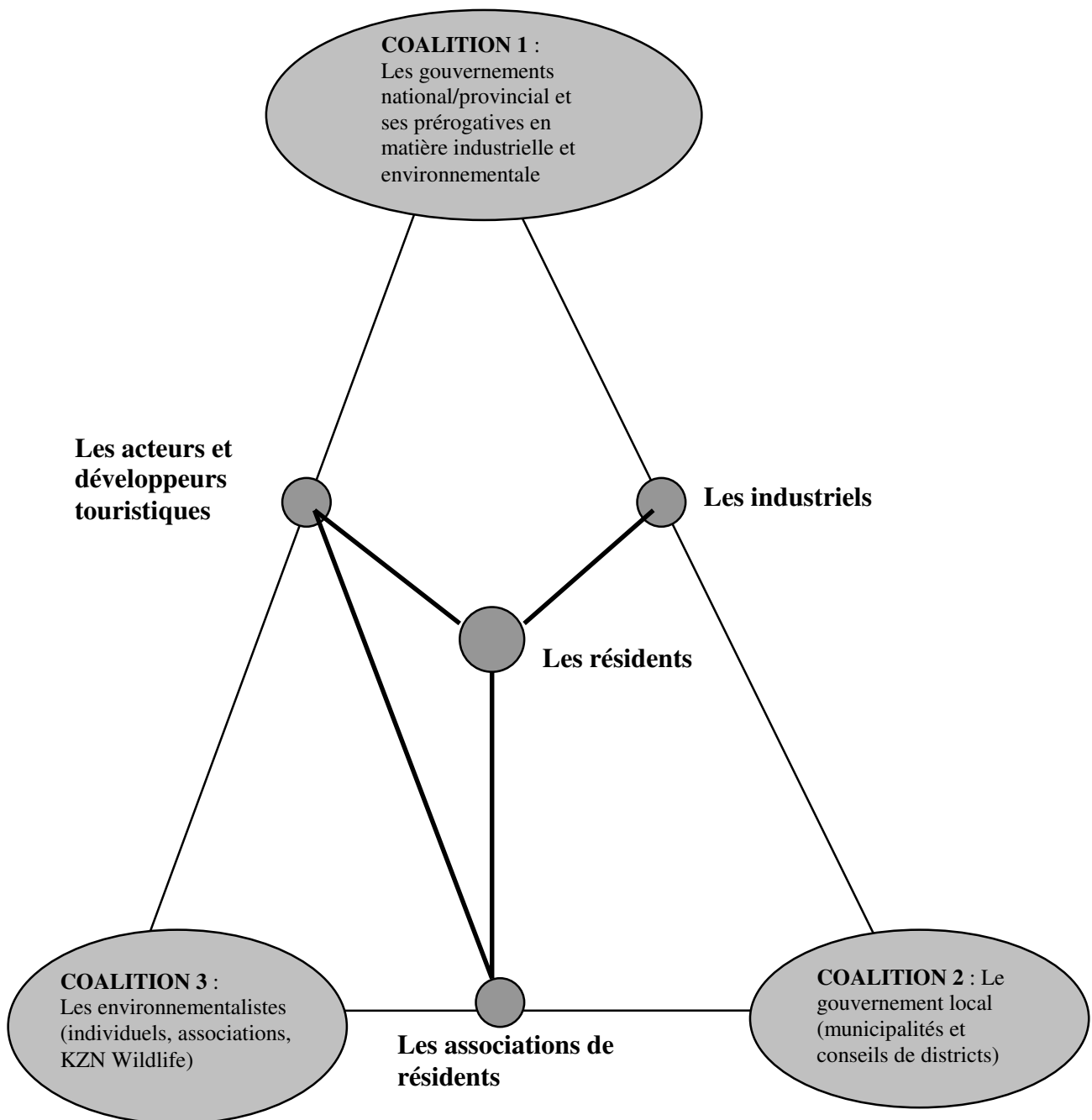
On obtient un schéma complexe.
 Les groupes d'acteurs situés aux trois sommets du triangle s'opposent entre eux ainsi qu'à ceux du côté opposé, sauf s'ils sont reliés par un trait gras signifiant « collaboration ».
 Les environnementalistes s'opposent aux industriels.
 Les groupes d'acteurs situés sur les côtés adjacents à un sommet et le groupe d'acteurs de ce sommet, sont en phase de coopération critique.

A Richards Bay, le schéma est nettement plus complexe qu'à Port Shepstone du fait du plus grand nombre de groupes d'acteurs, et aussi de notre connaissance plus précise des lieux. Trois grandes coalitions, comme à Port Shepstone, s'opposent : les niveaux national et provincial avec le niveau local, le niveau local avec les environnementalistes et les environnementalistes avec les niveaux national et provincial. Toutefois, entre ces coalitions se tissent de nombreuses relations d'inter coopération par le biais d'autres groupes d'acteurs que le schéma tente de montrer. L'association de résidents et de contribuables collabore avec la municipalité, avec les environnementalistes, avec les résidents, avec l'association Clean Air mais est en conflit avec les niveaux national et provincial. L'association Clean Air collabore avec les industriels, les résidents, avec la municipalité et de manière critique avec le ministère de l'environnement provincial. En revanche certains environnementalistes s'y opposent. Les industriels collaborent avec tous les acteurs sauf avec les environnementalistes qui les critiquent. L'autorité portuaire semble aussi reconnue de tous malgré certaines relations critiques ici et là.

Comme à Port Shepstone, les résidents sont au centre du schéma avec une dichotomie nettement marquée entre les employés du secteur industriel et les employés plus minoritaires du secteur touristique et récréatif.

5.4. Conclusion: les groupes d'acteurs, oppositions et coalitions à Port Shepstone et Richards Bay

Figure 6b : Coalitions et oppositions entre les groupes d'acteurs à Port Shepstone et Richards Bay



Lecture de la figure.

Les trois sommets du triangle désignent les trois grandes coalitions opposées de groupes d'acteurs.

Les trois côtés du triangle désignent d'autres groupes d'acteurs. Ils s'opposent aussi aux groupes d'acteurs des autres côtés ainsi qu'aux coalitions des sommets opposés à leur côté, sauf s'ils sont reliés par un trait noir « gras » qui implique une collaboration.

En revanche les groupes d'acteurs situés sur un côté ont un lien positif, que l'on appelle « coopératif critique » avec les sommets adjacents.

Au centre du triangle se trouvent des groupes d'acteurs « inclassables » en raison de leurs profils et perceptions variés.

Figure basée sur l'ensemble des entretiens réalisés. Comme tout schéma, il caricature parfois les nuances de la réalité précédemment décrite.

Les deux études de cas présentent des schémas individuels assez similaires malgré une nette différence de complexité en faveur de Richards Bay. Cette différence est liée aux contrastes d'intensité et de territorialisation de conflits environnementaux entre les deux villes, sur lesquels nous reviendrons.

Trois grandes coalitions s'opposent les unes aux autres : les niveaux national et provincial de gouvernement en particulier en matière de prérogatives industrielles et environnementales, le gouvernement local et les environnementalistes qu'ils soient individuels, en associations ou en organisations. D'autres groupes d'acteurs occupent des positions médianes dans les conflits par rapport à ces trois grandes coalitions. Les acteurs et développeurs touristiques collaborent avec les niveaux national et provincial et les environnementalistes, mais sont en conflit avec les industriels et parfois avec le gouvernement local. Les industriels collaborent avec les niveaux national, provincial et local mais sont en conflit avec les environnementalistes. Les associations de résidents collaborent avec le gouvernement local et les environnementalistes mais sont en conflit avec les niveaux national et provincial. Les résidents sont au centre du schéma et sont selon leur CSP plutôt reliés aux motivations des industriels ou des développeurs touristiques. Beaucoup souhaitent une sorte de consensus et ont d'autres préoccupations que celles reliées aux conflits environnementaux.

Les derniers chapitres de la thèse vont tenter de comparer toutes les études de cas entre elles et d'expliquer les faits observés et les analyses réalisées selon plusieurs grilles d'analyse conceptuelle et typologique. Que révèle l'étude de ces jeux d'acteurs et de ces conflits environnementaux à Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay et Port Shepstone ?

Gros plan Littoral, environnement et tradition



Photo 87 : Sangoma & Beach Cleaning. Photographie : Dave Savides, Zululand Observer, 23-09-2002, vol.7, n°39.

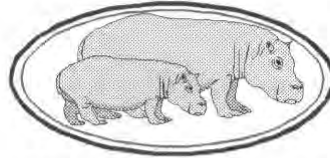
Le 22 septembre 2002, des sangoma³¹ ont participé à l'*International Coastal Clean-up*, démontrant ainsi à la presse et aux lobbies environnementaux blancs que les « autochtones » se sentaient concernés par la propreté de leurs plages et la qualité de l'environnement en général. Cette manifestation consiste à nettoyer systématiquement toutes les côtes sud-africaines. La participation y est souvent très bonne. Pourtant rien n'est fait en matière de prévention.

³¹ Ce sont des médecins traditionnels utilisant des cocktails d'herbes pour soigner leurs malades.

CHAPITRE 6 UNE LECTURE ELEMENTAIRE DES CONFLITS

St. Lucia Hlanganani Tourism Association

P O Box 3
St. Lucia, 3936
KwaZulu-Natal
South Africa



Tel: +27 (035) 5901247
Fax: +27 (035) 5901467

World Heritage Site

By Hand

27/12/2000

Louw Kloppers Esq.
IFP Representative
St Lucia
3936

Dear Sir

Subject: Escalation of crime in St Lucia.

It is common knowledge that crime and regrettably violent crime is a daily occurrence in our country. Our village of St Lucia and the surrounds has sadly joined hot spots like central Johannesburg and other city centers favoured by robbers and thugs.

For the record statistics obtained from our security service is provided.

Our very fragile economy relies heavily on tourism and the inhabitants of the entire St Lucia area and beyond are eagerly awaiting the influx of tourist, which the Lebombo Spatial Initiative is expected to bring. With escalating crime in and around the village this wonderful opportunity of creating job and business opportunities will become a pipe dream - that is unless something is done about the situation timeously.

It is a fact that throughout South Africa access control to certain suburbs and developed areas have become commonplace. It is also a fact that whilst the control gate to the village of St Lucia was in operation crime in the village was almost non-existent. Sadly this gate became a political item and the fact that we had the odd incident of racial intolerance at the same time resulted in the boom being removed.

We believe the time has come for an access control to be re-introduced and this time in consultation with all role players in order that the process is seen to be transparent and not racially motivated. Our association will gladly be part of such action.

We await your response.

Con Vermaak
Chairman

Fig. 7 : Lettre de l'association touristique de St Lucia à son conseiller municipal

Les conflits environnementaux à Kosi Bay, St Lucia, Richards Bay et Port Shepstone, on l'a vu, dépassent le cadre des questions strictement liées à la gestion de la nature ou à l'anthropisation des écosystèmes. Ils révèlent des configurations politiques, sociales et économiques dynamiques, souvent inachevées.

Notre cadre interprétatif principal se situe à la jonction des héritages de plus d'un siècle de colonisation et de régime d'apartheid et d'une transition vers la démocratie, encore courte : une dizaine d'années seulement. Les innovations territoriales, politiques, économiques et sociales de la période de transition se confrontent aux héritages des années précédentes sans toutefois les dépasser. Les cadres de pensée anciens sont toujours présents bien que déguisés pour cause de changement de régime et d'ouverture au monde. Parmi la richesse des pistes de réflexion offertes par nos quatre lieux d'études, nous avons choisi de sélectionner trois thèmes explicatifs pour structurer notre raisonnement. Le territoire, les acteurs et le développement nous semblent être les trois piliers centraux soutenant les différents conflits environnementaux analysés. Le territoire est l'espace de contrôle social, les acteurs en sont les gestionnaires et/ou les utilisateurs, et le développement en est le mode principal de valorisation économique. Que nous apprennent les conflits environnementaux sur les territoires, les acteurs et « les » développements³² ? Comment des exemples externes et des réflexions conceptuelles peuvent-ils les enrichir ?

Les conflits environnementaux sont liés à des facteurs territoriaux, politiques, socio-idéologiques et économiques.

Nous proposons une lecture élémentaire pour essayer de comprendre, dans un premier temps, comment les conflits environnementaux sont territorialisés et quels conflits territoriaux de plus grande importance sont ainsi révélés – « green apartheid³³ », l'emprise territoriale des industriels à Richards Bay, les rivalités entre nouveaux élus et autorités « traditionnelles », les conflits entre partis politiques cristallisant l'opposition local – national.

Dans un second temps nous déterminerons les motivations réelles des acteurs participant à ces conflits environnementaux. Quelles sont les différences entre les logiques énoncées par les acteurs et celles de leurs choix ? Parmi les acteurs, des « résignés » aux « décideurs », qui sont les insiders et les outsiders (réflexion diachronique depuis l'apartheid) ? Quels sont les grands types de coalitions rencontrées et sont-elles spécifiques à l'Afrique du Sud ? Quelle classification des acteurs peut-on faire par rapport au fait environnemental (des destructeurs aux intégristes du vivant...) ? Enfin comment se mettent en place localement régimes et réseaux et quelle importance ont-ils dans les configurations rencontrées ?

³² Ces notions ou concepts sont forcément pluriels...

³³ Apartheid vert.

Dans un troisième temps nous verrons comment le développement est l'origine ou la conséquence – ou bien les deux – des conflits environnementaux. Nous différencierons alors les situations de très fort développement et d'absence de développement (en montrant leur caractère relatif) rencontrées dans nos études de cas.

6.1. Les conflits territoriaux révélés

Les conflits environnementaux sont territorialisés car ils appartiennent à un système de conflits territoriaux. En effet ils appartiennent à des espaces contrôlés par un ou plusieurs pouvoirs. Ils se localisent dans des zones animées par des concurrences territoriales. On entend par concurrence territoriale (tabl.24), une concurrence ou une compétition conflictuelle entre différentes institutions ou autorités, par juxtaposition – un différentiel de richesses important entre deux territoires administratifs de même niveau, une limite non légitime et contestée, des externalités négatives non contrôlées d'un territoire vers un autre, la promotion concurrentielle du même type de ressources... - par chevauchement – une partie d'un territoire déborde sur un autre territoire de même niveau sans que soit résolue la question de sa cogestion – par superposition³⁴ – plusieurs autorités et institutions de niveaux équivalents ou différents se partagent (ou revendiquent) la gestion d'un territoire sans connaître ou reconnaître leurs prérogatives exactes.

Les conflits environnementaux masquent de multiples conflits territoriaux. En effet, la concurrence territoriale s'exerce de trois manières différentes. On prend alors conscience que « l'environnement » n'est parfois qu'un cristalliseur d'autres tensions plus profondes.

Quel est le devenir du « green apartheid » ? Comment expliquer la persistance d'une très forte ségrégation liée aux grands espaces « naturels » protégés ?

Quels conflits territoriaux sont conditionnés par la forte emprise territoriale, réelle ou revendiquée, des industriels ?

Comment expliquer le conflit territorial entre nouveaux élus et autorités « traditionnelles » ?

Enfin comment se manifeste l'opposition entre niveaux local et national ?

³⁴ On inclut aussi dans cette catégorie les concurrences liées à l'emboîtement et à l'enclavement.

Tableau 24 : Des formes de concurrence territoriale aux types de conflits territoriaux

Concurrence territoriale Espaces	Juxtaposée		Chevauchante		Superposée
	1	2		1/2 ?	1/2/3...
Kosi Bay - Manguzi	- développement local - limite du parc contestée (autorité du parc, municipalité)				- multiples niveaux de gestion relatifs au territoire du parc - municipalité / autorité tribale
Mabibi			- foncier propriété de l'autorité tribale Tembe, chef ressortissant de l'autorité tribale Mbila		- multiples niveaux de gestion relatifs au territoire du parc
St Lucia	- autorité du parc / municipalité - autorités maritimes / municipalité / parc : marée noire		- gestion de la plage de St Lucia (parc, municipalité)		- gestion du conflit de la forêt d'Etat de Dukuduku (Etat, municipalité, association)
Richards Bay	- zone industrialo-portuaire / municipalité : pollution atmosphérique et hydrique		- gestion de la plage de Richards Bay (autorité portuaire, municipalité)		- route d'accès au port (Etat, province, municipalité)
Port Shepstone	- municipalité zone rurale de l'arrière-pays / municipalité du littoral : pollution du fleuve		- gestion des développements illégaux sur les plages (gouvernement, municipalité)		- municipalité / autorité tribale - projets de logements (municipalité, Province)
Révéléateur : Types de conflits territoriaux	- « green apartheid » - territoires industriels		- opposition local-national - particularismes locaux		- opposition local-national - autorités élues / autorités traditionnelles

6.1.1. « Green apartheid » : démantèlement ou renouveau ?

Le *green apartheid* peut être défini comme une notion dérivée de celle d'apartheid dans son sens classique. Il implique la sanctuarisation de grands espaces « naturels » à des fins de protection de l'environnement en mettant préalablement à l'écart les populations autochtones qui s'y étaient établies. Certains motifs de préservation d'un patrimoine naturel potentiellement riche mais en voie de dégradation, se sont rapidement associés avec d'autres motivations comme l'appropriation de vastes espaces récréatifs pour les populations urbaines blanches au cœur des zones historiquement tribales. Ensuite, l'accapement des zones frontalières (avec le Mozambique, le Zimbabwe) a permis, à des fins militaires et stratégiques, des trafics d'ivoire, des trafics d'armes et le développement de camps d'entraînement isolés, tout en participant au financement d'organismes environnementaux d'obédience mondiale comme le WWF (Ellis, 1994). Le *green apartheid* a impliqué pour Kosi Bay le déplacement

de milliers de personnes jusqu'au tout début des années 1990. Cela a donc créé des conflits intenses, issus d'une concurrence territoriale de juxtaposition, entre des parcs bien aménagés, disposant de tous les services pour les touristes et investissant beaucoup d'argent pour le contrôle sanitaire des espèces sauvages, et un voisinage rural, dépourvu de tous les services de base, coupé de l'accès aux ressources naturelles nécessaires à la reproduction domestique des autochtones.

Après l'abolition de l'apartheid, on imaginait que le nouveau gouvernement allait favoriser une réappropriation de ces sanctuaires environnementaux par les populations spoliées. Il n'en a rien été pour de multiples raisons. D'abord l'ANC ne se souciait pas d'environnement. « *Ainsi, le Parti National s'est vu attribuer quelques uns des portefeuilles dans le domaine de la gestion des ressources naturelles, en particulier ceux de l'Environnement et du Tourisme, des Mines et de l'Energie, de l'Agriculture. C'était de la part de l'ANC, un message clair en direction de son électorat, signifiant que ces domaines pouvaient être considérés comme marginaux en matière de transformations à accomplir. (...) D'ailleurs ce ministère [de l'environnement] était pauvrement doté et considéré comme peu important dans le processus général de transformation économique.* » (Fig, 1999) A ne pas se soucier d'environnement, l'ANC a en fait pérennisé les frustrations existantes sans y apporter de réponse.

A la suite de la Conférence de Rio sur le développement durable, les années 1990 sont placées sous le signe de l'environnement, ressource vitale à préserver. Le travail de constitution de parcs et de réserves en Afrique du Sud apparaissait donc comme un acquis reconnu et valorisable d'un siècle de colonisation et d'apartheid. L'IUCN avait tout de même recommandé à l'Afrique du Sud, ainsi qu'au monde entier, que la gestion de ces « territoires verts » se fasse en plus grande concertation et pour le bénéfice des populations autochtones. « *Les conceptions dominantes qui se sont succédé dans les politiques de gestion des ressources naturelles en Afrique sont : la conservation contre les populations, la conservation pour les populations, la conservation avec les populations et la conservation par les populations.* » (Compagnon & Constantin, 2000) La législation a été transformée en se conformant à ces principes sans que la réalité spatiale du *green apartheid* ne bouge d'un iota. En 1996, les coalitions d'acteurs du *green apartheid*³⁵ ont même gagné leur combat à St Lucia contre les projets de développement minier.

La gestion des parcs naturels en Afrique du Sud est indépendante du ministère de l'Environnement. Au KwaZulu-Natal deux autorités, une pour le Natal (NPB) et l'autre pour le bantoustan KwaZulu (KBNR), coexistaient jusqu'en 1997, date de leur fusion dans les KZNW. Les autres grandes réserves du pays sont gérées par les National Parks Board. Ces organisations ont instauré, au fur et à mesure, des nouveaux modes territorialisés de gestion visant à intégrer les populations riveraines dans les prises de décisions concernant le parc. En réalité, comme on l'a vu pour Kosi Bay, ces *local board* et *community levy* sont loin de

³⁵ Elles seront détaillées dans la deuxième sous-partie.

fonctionner convenablement. Paradoxalement ces nouvelles configurations ont renforcé les conflits territoriaux existants en discriminant, d'un côté, les notables locaux intégrés dans les nouveaux processus, et de l'autre, une population aux revendications inchangées.

L'Afrique du Sud a aussi opéré dans ces années une forte ouverture vers les clientèles touristiques internationales. Visiter le Parc Kruger reste un des « must see » d'Afrique du Sud. Les multiples réserves au nord de St Lucia, au lieu d'être rendues à la population, se sont au contraire agrandies et unifiées, pour être enfin déclarées Patrimoine Mondial de l'Humanité. Le grand argument du gouvernement ANC est que les emplois créés consécutivement au développement des infrastructures attenantes à ces parcs profiteront à la majorité de la population. Pourtant rien n'a changé ou presque. La majorité des visiteurs dans ces parcs sont toujours, au KwaZulu-Natal, des citoyens blancs, qui ne sont pas beaucoup intéressés par les nouveaux développements « noirs » (*community camp, craft markets...*). Les nouvelles classes moyennes noires ne visitent pas ces parcs. Les pouvoirs publics tardent toujours à développer les espaces riverains sous-développés tant la multiplication et la concurrence des acteurs, sur fond d'étiage budgétaire, et des initiatives de toutes sortes, tuent toute possibilité de réalisation concrète. Même à Dukuduku, on parle toujours de faire déguerpir les « squatters » alors que la forêt a pris l'apparence d'une zone habitée. Certains nouveaux notables noirs se sont même appropriés les discours des porte-parole du *green apartheid* – eux-mêmes constituant un lobby puissant –, tant le mirage du développement semble venir de ces territoires de protection de l'environnement. On peut donc parler de maintien et de renouveau du *green apartheid*. Certaines compensations ont été données aux populations exclues de leurs terres par le passé mais elles ne suffisent pas à résoudre un conflit territorial persistant. Une massification du tourisme permettrait sans doute de rattraper plus rapidement les différentiels de développement mais cela pose alors le problème de la préservation du 'cachet originel' de la ressource naturelle. Nous sommes là face à un paradoxe qui se résoudra sur le long terme, par plus de compromis ou plus de sacrifices.

Il était logique de parler à propos de l'Afrique du Sud de *green apartheid* pour désigner un conflit territorial opposant un parc naturel et son espace riverain et ayant impliqué des déplacements de population. Nous avons aussi constaté un maintien et un renouvellement de cette notion, tant l'utilité des parcs naturels a été fortement légitimée dans les années 1990 par des facteurs externes et internes aux évolutions sud-africaines. De nombreux pays au monde ont connu des conflits territoriaux assimilables à ce *green apartheid*, liés à la conquête des pays neufs : Etats-Unis, Australie, Argentine (pour cette dernière, Rankin, 1996) ou à la colonisation africaine (Compagnon & Constantin, 2000). Pourtant il serait trop fort d'employer une telle terminologie aujourd'hui pour la majorité de ces pays. En effet même si les situations sont loin d'être parfaites, et si de nombreux dysfonctionnements subsistent (en Côte d'Ivoire, Ibo & Léonard, 2000 ; en Ouganda, Turyaho, 2000 ; au Kenya, Kiiru, 2000) ils restent sans doute moins connotés qu'en Afrique du Sud, pays toujours peuplé par plus de 7

millions de Blancs et d'Indiens³⁶...Au Zimbabwe on peut parler de *green apartheid* jusque dans les années 1970-1980. On retrouvait là les pratiques coloniales anglaises en matière de conservation de la nature. Actuellement « *la délégation d'autorité sur la gestion des ressources naturelles est maintenant bien engagée au Zimbabwe dans le domaine de la faune sauvage, avec le programme CAMPFIRE³⁷, par lequel les communautés locales jouent un rôle actif dans la gestion des ressources et dans la production et la distribution de revenus.* » (Campbell, 2000, p. 429) Ce programme érigé en modèle de cogestion des ressources naturelles n'est toutefois pas exempt de critiques. « *Le caractère peu démocratique des élections au conseil de District (l'unité territoriale de base de CAMPFIRE), entièrement verrouillées jusqu'à ce jour par le parti unique de fait, la ZANU-PF, indique d'ailleurs que la taille de cette unité administrative n'est pas le seul obstacle à un réel contrôle par la base.* » (Compagnon & Constantin, 2000) Savoir si ce programme va survivre à la crise de régime de Mugabe est un autre problème. Toujours est-il que ce n'est plus de *green apartheid* dont on peut parler au Zimbabwe mais plutôt de pourrissement dictatorial d'un système participatif et coopératif plutôt bien éprouvé.

Pour les pays européens, une notion intéressante, inventée par Viard (1990), le tiers espace, reprise par Vanier (2000) dans un sens modifié, conviendrait bien pour caractériser les nouveaux conflits et recompositions territoriales entre des parcs naturels et les espaces riverains, qu'ils soient ruraux ou urbains. « *Le tiers espace est plus que l'espace- nature délimité dans les années 1960 et 1970. Il est une lecture qualitative d'un ensemble de lieux ou d'objets valorisés par le même regard. Le mouvement de zonage qui permet de le saisir n'est pas la marque de son émergence, il est le fruit de la stratégie spatiale de l'Etat. (...) Ce tiers espace est plus, et autre chose, que l'appropriation par les urbains de régions rurales improductives ou abandonnées. Sa possibilité est liée à une nouvelle relation à la nature qui s'inscrit dans une problématique spatio-temporelle telle que nous n'en avons jamais connu.* » (Viard, 1990, p. 25) Cette nouvelle relation à la nature, dans le parc national du Mercantour, par exemple, est liée à la réintroduction et à la sacralisation du loup face à des éleveurs de moutons mécontents, pour le plus grand bonheur des touristes en quête d'histoires insolites. En Afrique du Sud, c'est l'hippopotame qui pose le même type de problème³⁸. Mais les riverains des parcs ont maintenant l'autorisation de sacrifier un quota annuel déterminé d'hippopotames...Peut-être faudrait-il faire de même pour le loup ? La différence est que les éleveurs des Alpes françaises sont déjà largement subventionnés par une Union Européenne généreuse. Les conflits territoriaux, ici, sont liés à la juxtaposition de deux mondes, fréquentés par des populations différentes et qui n'ont ni les mêmes priorités, ni les mêmes nécessités. « *Un parc peut donc s'analyser comme appareil d'action spatiale. Le fonctionnement de cet appareil débouche sur l'institution d'un nouveau rapport social à*

³⁶ Les Indiens en Afrique du Sud représentent la nouvelle clientèle des parcs : volonté de mimétisme par rapport à la communauté blanche.

³⁷ Communal Areas Management Programme For Indigenous Resources

³⁸ C'est même sur cet animal que se cristallisent parfois les conflits en raison des dégâts immenses qu'il cause aux cultures villageoises (Rey, 2001)

*l'espace- nature. Ce nouveau rapport social ainsi privilégié est supporté par l'instauration d'un nouvel usage de l'espace. Pour ce faire, l'espace- support est à ce point transformé et restructuré qu'il est possible de dire qu'avec le parc, c'est une autre économie de l'espace qui est ainsi formée. L'espace dont il est question n'est plus espace de production – terres agricoles, support d'une fabrication de produits agro-alimentaires – il est devenu espace de consommation, objet d'un usage codé dont ses occupants, ou d'autres, seront les gestionnaires. » (cité³⁹ dans Viard, 1990, p. 24) L'exemple des parcs naturels régionaux en France montre bien à la fois la volonté d'éviter des conflits territoriaux de juxtaposition en proposant des nouveaux territoires où une certaine protection de l'environnement est spatialement intégrée à d'autres activités (salins, ranchs, élevage, tourisme pour la Camargue) mais aussi recréer de nouveaux conflits pouvant surgir du fait d'emboîtements, de superposition ou de chevauchements entre des projets de pays, des pays et les parcs (Lajarge, 2000). On retrouve cette analyse des similitudes avec nos différentes formes spatiales de concurrence territoriale observées en Afrique du Sud. En Afrique du Sud, les conflits sont peut-être parfois moins gérables compte tenu des trop grands différentiels de développement, réalité sur laquelle nous reviendrons en 3^{ème} sous-partie. Après *le green apartheid*, que peut-on dire de la suprématie spatiale des industries impliquant une création de territoires industriels et générant des conflits potentiels ?*

6.1.2. L'emprise territoriale des industriels

6.1.2.1. La territorialisation du pôle industriel de Richards Bay

A Port Shepstone, les différentes industries sont réparties spatialement dans la ville et aucune concentration industrielle n'émerge vraiment. En revanche à Richards Bay on assiste véritablement à la constitution d'un pôle industriel et portuaire très concentré spatialement et plus juxtaposé qu'intégré la ville. Ce phénomène de concentration industrielle tend à se renforcer depuis que la ville de Richards Bay a été désignée IDZ, zone de développement industriel, et SDI, initiative de développement spatial. D'un point de vue institutionnel, la zone portuaire de Richards Bay est indépendante du territoire municipal⁴⁰ car gérée directement par le niveau national de l'autorité portuaire⁴¹. En revanche la zone industrielle fait partie du territoire municipal. D'un point de vue environnemental ils sont régulés par des législations nationales contrôlées par le niveau provincial, peu efficace au demeurant. Le pôle industriel de Richards Bay est composé de grandes usines financièrement bénéficiaires. Il est le premier employeur de la ville. D'autre part les investissements sociaux (fondations, logements, programmes éducatifs, développement local) émanent le plus souvent d'initiatives industrielles en partenariat avec les collectivités publiques concernées, et se répartissent sur tout le territoire municipal et même au-delà. Les industriels sont des interlocuteurs privilégiés

³⁹ MICOUD A., LANERY P., de BANVILLE E., 1977, *Fonctions et enjeux des parcs naturels régionaux périurbains : l'exemple du parc du Pilat*, Copedith.

⁴⁰ Municipalité d'Umhlatuze.

⁴¹ National Port Authority (ex PORTNET)

et choyés, tant leur localisation sur le territoire municipal garantit à Richards Bay un des budgets par habitant le plus important du KwaZulu-Natal. La nouvelle IDZ va même promouvoir une densification de sites déjà largement polluants. La puissance des industries dans les jeux d'acteurs locaux et leur autonomisation spatiale sous forme d'un pôle concentré, sont les raisons constitutives d'émergence d'un véritable territoire industriel à Richards Bay, juxtaposé au territoire municipal⁴². Pourtant cette puissance et ce contrôle sur l'espace, fondements du processus de territorialisation industrielle, ne se sont pas dénués de conflits.

6.1.2.2. Le conflit territorial, la faute aux industries ou aux aménageurs ?

Nous avons détaillé dans notre chapitre 4, les tenants et les aboutissants du conflit environnemental relié aux externalités négatives industrielles en faisant ressortir les contradictions d'une municipalité louvoyant entre le camp des industriels et celui de résidents de plus en plus revendicatifs, surtout depuis l'accident industriel de Foskor de juillet 2002. Un véritable conflit territorial s'est engagé entre les résidents et leurs représentants, les industries et la municipalité. Il est d'ailleurs vivement demandé à l'échelon supérieur, la province, de venir arbitrer le conflit et de désigner le coupable en le faisant payer. Toutefois ce niveau « pseudo régulateur » préfère l'indifférence, car d'une position de juge il pourrait bien occuper celle du coupable. En effet, l'aménagement industriel et urbain de Richards Bay a été conçu dans les années 1960-1970 par des ingénieurs provinciaux, sur proposition du gouvernement d'apartheid. L'absurdité de cet aménagement – pôle industriel quasiment accolé aux premiers quartiers résidentiels – est la cause première du conflit territorial. En outre les technocrates provinciaux n'ont jamais fait appliquer une législation environnementale pourtant contraignante. Il a fallu attendre un accident chimique majeur en 2002 pour que les différents acteurs concernés commencent enfin à prendre leurs responsabilités. Le stade des recommandations a été atteint, pas encore celui de l'action. Une fois de plus, le conflit territorial résulte des différentes configurations spatiales fabriquées par les hommes. A défaut de changer les données de départ du problème - la position relative des espaces entre eux favorisant la diffusion sur la ville des externalités négatives industrielles – il faut faire évoluer chaque espace pour le mettre en adéquation avec son voisinage : encourager les industriels à réduire les pollutions, faire évoluer la municipalité sur la spatialisation de sa stratégie de développement touristique, faire pression sur les pouvoirs publics pour plus de régulation, décourager l'habitation dans certaines zones de la ville...A ce titre Richards Bay représente un excellent laboratoire d'étude du conflit territorial entre les systèmes gestionnaires urbains et les industriels.

Ce conflit est très fréquent en Afrique du Sud, par exemple à Durban dans bassin industriel sud (Nurick & Johnson, 1998 ; Guyot, 2000-b), suite aux contaminations de l'usine *Thor Chemicals* (Butler, 1997 ; Koch, 1991). Dans d'autres pays que l'Afrique du Sud, il

⁴² On ne pourrait pas faire la même analyse pour Port Shepstone où les industries sont réparties sur le territoire municipal, et de moins grande envergure, ou à Durban dont le tissu économique est beaucoup plus diversifié qu'à Richards Bay.

semblerait que des accidents majeurs (appelés catastrophes industrielles) servent d'aiguillon à la résolution des conflits.

Nous reprenons ici les réflexions Baudelle (1999) dans un article fondateur sur les rapports territoriaux entre industrie et environnement. « *Les entreprises industrielles n'échappent plus à leur environnement, en ce sens que leurs rejets plus ou moins nuisibles, mais également leurs propres produits, sont de plus en plus soumis au contrôle direct ou indirect de leur environnement, légal, politique et social. (...) La territorialisation de l'établissement industriel ou son extension à la gestion coordonnée des enjeux écologiques ne va pas de soi. Pour la grande firme notamment, s'il y avait territoire, ce ne pouvait être que le sien : la ville patronale, la company-town, la concession exclusive, le marché de l'emploi monopolistique*⁴³, *tels étaient les seuls territoires admissibles, conçus à sa seule mesure. (...) Le monopole sur l'emploi exercé dans la petite cité dépendante, la « ville otage d'une usine polluante » (...) n'a jamais fait les environnements préservés. L'intérêt bien compris du système socio-économique, politique et fiscal local est toujours susceptible de venir polluer le débat sur la protection de l'environnement. Est-ce à dire qu'une territorialisation positive de la firme via la co-gestion des enjeux écologiques n'est pas possible ? (...) L'aléatoire a sa part : à l'origine d'une meilleure prise en compte de l'environnement, il y a souvent un besoin d'agrandissement, un accident, une « affaire », bref une crise qui sert de phénomène déclencheur puis d'aiguillon. A l'instar de l'événement schumpétérien, la crise écologique peut stimuler l'innovation. On peut espérer alors voir s'engager le cycle vertueux et quitter le cycle infernal de la pollution non maîtrisée dont les hallucinantes régions russes fournissent une tragique illustration. (...) La pression riveraine, l'incitation politique et fiscale ont ainsi leur importance. Mais l'administration est parfois impuissante et réduite, comme les élus locaux, à négocier. On peut y voir une forme admissible de la transaction. »*

Il est intéressant d'insister sur la crise comme facteur initiateur de résolution (ou de création parfois) du conflit territorial. Le dégazage de l'usine d'engrais de Foskor de Richards Bay en juillet 2002 devrait normalement fonctionner comme un signal d'alerte. C'est une demi-catastrophe car peu de vies humaines n'ont été enlevées⁴⁴. Plus loin de l'Afrique du Sud, dans des contrées aux réglementations en théorie beaucoup mieux appliquées, des problèmes similaires d'aménagement urbain ont été à l'origine de catastrophes beaucoup plus graves par leurs conséquences. C'est le cas de l'explosion de l'usine AZF à Toulouse, en France, le 21 septembre 2001. « *Analyser cette catastrophe implique de se pencher sur 75 ans d'histoire de l'agglomération toulousaine, pendant lesquels la plate-forme chimique s'est développée en même temps que croissait la ville. C'est la question générale des rapports entre l'industrie et la ville qui est crûment posée, celle aussi de la régulation bancaire des processus d'urbanisation dans les zones à risque. (...) L'Etat et l'ensemble des acteurs publics ont été*

⁴³ Tel est le cas par exemple à Richards Bay.

⁴⁴ Fin mars 2003, une première victime est décédée des suites de cette catastrophe. Son état de santé n'a cessé d'empirer entre juillet 2002 et mars 2003.

stigmatisés pour leur laisser-faire et leur impuissance à réguler la croissance urbaine dans une zone à risques. Les autorités municipales et l'Etat se renvoient la responsabilité de l'urbanisation des cinquante dernières années. (...) Et ce n'est certes pas la seule zone urbaine de France où l'on peut faire pareil constat. (...) Au-delà de ses spécificités locales, la catastrophe du 21 septembre 2001 oblige à se poser des questions globales sur le risque et à émettre des doutes sur l'efficacité de la régulation des processus d'urbanisation. » (Brevard et al., 2002). Les processus de résolution de ces conflits se situent d'abord au niveau des acteurs.

A Richards Bay, l'ensemble de la zone industrielle est revendiquée par une autorité traditionnelle, espace autrefois sous son autorité. Au-delà ce sont tous les nouveaux territoires municipaux qui posent problème aux chefs tribaux, ces derniers n'étant pas intégrés et reconnus dans l'encadrement des nouveaux territoires locaux.

6.1.3. Les rivalités entre nouveaux élus et autorités traditionnelles

6.1.3.1. Cinq configurations spatiales de conflits territoriaux reliés à la question des autorités traditionnelles au KwaZulu-Natal

Le tabl. 24 classait le conflit opposant les territoires à chefferie « traditionnelle » aux nouveaux territoires municipaux comme relevant de concurrences territoriales de superposition. En effet depuis la réforme des découpages municipaux en Afrique du Sud en l'an 2000, toutes les autorités tribales sont maintenant incorporées dans des territoires municipaux. Il s'agit du cas le plus fréquent et c'est celui que nous développerons. Pourtant dans la pratique, localement, on relève d'autres formes spatiales qui se combinent à la superposition et qui viennent compliquer la gestion locale des conflits.

I- Forme répandue de superposition

Les autorités tribales (AT1, AT2) sont incluses dans un (ou plusieurs) territoire municipal. Au niveau du territoire tribal, il y a donc superposition entre les deux types de Pouvoirs.

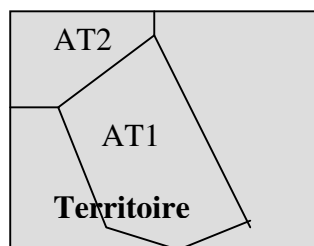


Fig. 8 : Forme répandue de superposition (conflit territorial)

On retrouve ce cas à Port Shepstone entre les zones tribales de Murchinson et de Boboyi et la municipalité de la côte d'Hibiscus, ainsi qu'à Manguzi pour la zone tribale de Tembe et la municipalité d'Umhlabuyalingana.

II- Chevauchement « historique »

La terre appartient à l'autorité tribale 1, mais le Pouvoir sur la zone de chevauchement « ? » est détenu par un chef de l'autorité tribale 2. Ceci n'est pas sans poser des problèmes de gestion.

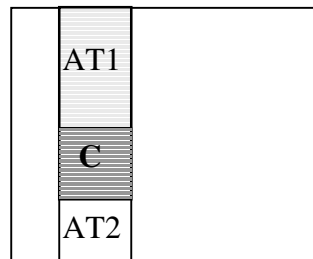


Fig. 9 : Chevauchement historique (conflit territorial)

On retrouve ce cas à Mabibi⁴⁵, village qui correspond à la zone de chevauchement « C ». Qui plus est, cette zone de chevauchement est maintenant intégrée dans le GSLWP, animé par une autorité nationale, reconnu Patrimoine Mondial de l'Humanité par l'Unesco, et géré au niveau local par un DMA (District Management Area), ce qui n'est pas sans poser des concurrences territoriales liées à la superposition. Pourtant, au niveau du village, c'est encore le chef « traditionnel » l'interlocuteur privilégié des visiteurs et des éventuels développeurs (Guyot, 2002-a).

III- Chevauchement « manipulé »

La zone « ! » n'a jamais appartenu à l'autorité tribale 1. Il s'agit d'une zone tampon entre terres blanches et terres tribales qui a été depuis squattée par des habitants d'AT1. Par conséquent « ! » est rattachée à la municipalité 1, mais revendiquée par le chef d'AT1.

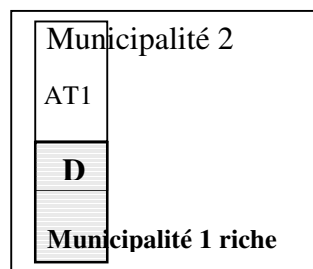


Fig. 10 : Chevauchement manipulé (conflit territorial)

On retrouve ce cas de figure à Richards Bay au nord de Meerensee. Le chef traditionnel revendique un pouvoir de décision pour les habitants de la zone « D ». La municipalité 1, Richards Bay, est pourtant dédiée à la gestion de cette zone. La municipalité 2, Kwabonambi, ne peut pas faire pression sur le chef de l'AT1 car c'est un espace d'investissement social entièrement contrôlé par les capitaux de la compagnie minière Richards Bay Minerals. Ce sont finalement les habitants de la zone « ! » qui pâtissent de ces complications car les écoles blanches de Richards Bay n'acceptent pas leurs écoliers, sous prétexte qu'ils viennent de

⁴⁵ "For Mabibi, the situation is unique in that the land is the property of the Tembe Tribal Authority (based at Manguzi) but is managed by the Mbila Tribal Authority (based at Mbazwana) with Indunas from the Mdletshe family. The Mdletshe claim that it was only with the assistance of the Europeans that the Tembe-Thonga gained dominance over them. They tell a story of how, during the latter part of the nineteenth century, a European Magistrate came down to Lake Sibaya and spoke to Mabibi, the Mdletshe Chief. (...) He went on to persuade the Chief to subject himself and his people to the Tembe. In this way, the magistrate argued, they would retain a large measure of their independence and avoid being driven off their land by the stronger tribes to the north of them. (...)" (Felgate 1982). The Mdletshe have an alliance with the Mbila Tribal Authority." (Guyot, 2002)

l'AT1, ce qui est faux. Cet exemple montre bien les difficultés de découpage des nouveaux territoires municipaux intégrant zones tribales, zones blanches, zones industrielles...sans créer de conflits territoriaux.

IV- Le parc naturel enclavé

Un parc naturel est enclavé dans une autorité tribale 1, elle-même dans une logique de superposition avec une municipalité, très pauvre. Le parc étant la seule source de revenus de la zone, il crée un *local board* pour gérer les ressources du parc en collaboration avec l'AT1 et la société civile tout en contournant la nouvelle municipalité élue.

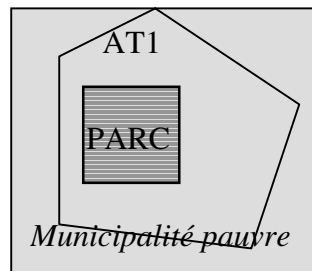


Fig. 11 : Le parc naturel enclavé (conflit territorial)

On retrouve ce cas de figure pour les parcs naturels de Ndumo, et avec des configurations à plusieurs autorités tribales et plusieurs municipalités pour Tembe, Hluhluwe & Umfolozi...Le *local board* n'est pas toujours réellement opérationnel (Rey, 2001) et quand les municipalités seront dotées de budgets sérieux, l'AT1 cessera peut-être d'être un interlocuteur privilégié.

V- Mouvements de population et pseudo autorités tribales

Des populations noires viennent squatter une forêt d'Etat, puis sont relogées dans un village. Un chef se proclame pour ces populations (fondant par là même une Pseudo AT1), bien que ce ne soit pas une zone tribale. Puis il se fait élire conseiller municipal pour cet arrondissement et crée en même temps une association pour la gestion du village...

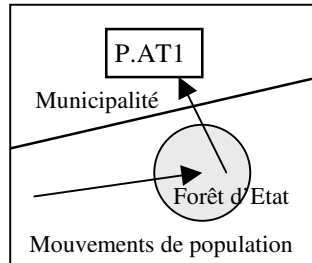


Fig. 12 : Mouvements de population (conflit territorial)

C'est le cas de figure de Khula Village en bordure de la forêt d'Etat squattée de Dukuduku. Le chef traditionnel proclamé n'est pas dans une zone tribale « reconnue », puis se fait légitimer par l'élection au sein de la nouvelle municipalité.

Comment les chefs « traditionnels » peuvent-ils participer – ou non – au nouvelles municipalités élues ?

6.1.3.2. La chefferie traditionnelle face à la démocratisation

En Afrique du Sud, les chefs traditionnels ont en général une mauvaise réputation. L'ouvrage récent d'Hornby (2002) fait le point sur cette question à partir d'interviews de différentes personnalités de la société civile sud-africaine dont les témoignages vont nous permettre d'éclairer les mythes et les réalités concernant les chefs traditionnels. *“Under the pretext that they (the apartheid government) were according them (traditional leaders) due recognition as rulers of their own people, these masters used traditional leaders to communicate and implement their policies and laws of oppression. It was, of course, a carrot-and-stick kind of policy in terms of which those who collaborated would be rewarded with better salaries and/or political positions, while the recalcitrant would be punished by demotion, imprisonment, banishment, exile, torture and even murder. (Inkhosi Holomisa⁴⁶)”*. Le père du président actuel, Govan Mbeki, dans son livre, *« The struggle for liberation in South Africa, a short history »*, va plus loin dans cette analyse de l'instrumentalisation des leaders traditionnels durant l'apartheid. *“Verwoed⁴⁷ drew a picture of chieftainship restored to its ancient glory before the arrival of the white man, and assured putative chiefs that the government was, it immediately appointment a large number of recognised chiefs, and raised their stipends to levels undreamt of before”*. Dans certaines zones tribales, comme à Manguzi, nos enquêtes ont montré que la population n'accordait plus toujours beaucoup de crédit à des vieux chefs fatigués. Mike Williams (2000), dans un passionnant travail de terrain sur l'autorité tribale de Mvuzane (KwaZulu-Natal, district d'Uthungulu), a recueilli des témoignages similaires. *“Others stated that the Inkhosi was a good person but that he was lazy, and more importantly, that because of his lack of education that he was unable to help the community as much as they needed.”* On peut aussi dénoncer leur volonté actuelle de freiner tout projet de développement dans leurs territoires sous prétexte que les nouveaux conseillers municipaux viennent leur « voler » leur pouvoir... Pourtant ils ont su jouer un rôle important à certains endroits, et comme à Mabibi, ou à Manguzi, ils restent des interlocuteurs privilégiés alliant une solide connaissance du terrain et de ses habitants.

On peut reprendre certaines des constatations de l'étude de Williams très significatives pour décrire cet état de fait. *“When asked the villagers who the community leader were for Mvuzane, almost every respondent mentioned the Inkhosi or the Induna. Only few mentioned the municipal councillor. (...) It was told on numerous occasions that without the presence of the Inkhosi as the leader of the community, there would be violence, hardship and chaos.”* (Williams, 2000).

Le bilan en demi-teinte que dresse Anne Vaughan (et al., 1996) est peut-être celui qui se rapproche le plus de la réalité du KwaZulu-Natal dans son ensemble. *“Of much greater import than consultative practices in securing local legitimacy has been what traditional authorities have had to offer rural communities. They have not provided infrastructure,*

⁴⁶ Il est membre de l'Assemblée des Leaders Traditionnels 'CONTRALESA', proche de l'ANC.

⁴⁷ Le premier ministre du National Party dans les années 1960.

delivered services, or implemented development projects. But they have fulfilled some of the more basic administrative and control functions in rural areas, while keeping within the financial means of poor communities. Their judicial and dispute resolution functions have played a vital role in ensuring local stability. More importantly, traditional authorities, and the system of traditional tenure on which their power rests, have provided relatively secure, affordable, and equitable access to land for rural people.” Certains chefs ont ainsi localement une grande influence alors que d’autres sont totalement décrédibilisés.

Les chefs traditionnels ont encore des responsabilités importantes au sein de l’Ingonyama Trust. Comme on l’a vu à propos de l’exemple de Banga Nek dans le chapitre 4, tout développement sur une terre tribale reconnue par le trust, implique l’acceptation du dit développement d’abord par le chef traditionnel puis par l’Ingonyama. Cette législation a été édictée en 1994 sur proposition du National Party, à la veille des premières élections démocratiques, pour calmer l’IFP et le dissuader de boycotter le vote. Elle n’a pas été accueillie favorablement par l’ANC⁴⁸. Toutefois Mandela n’est pas revenu dessus par souci de réconciliation nationale. Son effet pervers est d’obliger les développeurs à courtiser les chefs traditionnels, en ayant souvent recours à la corruption, pour les décider. Il subsiste néanmoins qu’une participation des chefs au sein des municipalités et des conseils d’arrondissement, comme stipulé dans la réforme du gouvernement local, permettrait une forme de compromis raisonnable, tout en limitant ces pratiques malhonnêtes. Même Michaël Sutcliffe, le responsable du Demarcation Board, qu’on ne peut pas soupçonner de sympathie pour les chefs, trouve d’excellents arguments⁴⁹ pour les rassurer. *“The demarcation process in fact extended the realm of influence of Amakhosi. Their influence increased from six percent to between 24 and 40 percent of the land and in terms of economic power it increased from about one percent to 30 or 40 percent. In the new political system they have representation on municipalities that cover a wider geographical area. Their influence is therefore no longer confined to the most undeveloped areas. As a result, they now have the potential to play a role in influencing development in a broader geographical area, including places such as Durban.”* (Hornby, 2002) Pourtant les chefs, dont la cause est relayée au niveau national par Buthelezi, le chef de l’IFP, menacent toujours de reprendre les violences politiques stoppées avec difficulté en 1996 (Hessel, 2003), s’ils n’obtiennent pas un double vote au sein des exécutifs des conseils municipaux. L’ANC a répondu à ces menaces par une stratégie de *crossing the floor* qui permet au niveau local (depuis l’arrêt de la Cour Constitutionnelle de septembre 2002 à ce sujet) à des conseillers municipaux de changer de coalition sans repasser devant les urnes. Certaines municipalités ont pu constituer des majorités ANC aux dépens de l’IFP (Port Shepstone...). La fureur de l’IFP et de Buthelezi n’en a été que plus vive... Pour le moment c’est donc le statu quo. Le projet de promulgation de la *Communal Land Bill* qui vise

⁴⁸ L’ANC va remplacer en 2003 ce texte par la *Communal Land Bill* qui va municipaliser la gestion du foncier.

⁴⁹ Partiellement faux et partiellement « tirés par les cheveux »... L’objectif réel de l’ANC est bien d’écraser le pouvoir hérité des chefs traditionnels (entretien privé avec Sutcliffe, août 2002)

à déposséder les chefs et l'Ingonyama Trust de la propriété de la terre pour la transférer aux nouvelles municipalités, augure un nouveau conflit majeur.

Il est à noter qu'au KwaZulu-Natal seule une minorité des chefs est habituellement élue par les villageois⁵⁰. La plupart du temps il s'agit d'une fonction royale héréditaire fonctionnant selon le principe du droit d'aînesse. Dans la République Centrafricaine, les chefs sont désignés à travers l'élection bien qu'en général ils fassent partie de familles de chefs⁵¹. Ils ont donc à la fois une légitimité traditionnelle et démocratique. Ils sont d'ailleurs reconnus par la loi comme représentants de l'Etat. En pratique, ils ne disposent d'aucunes ressources pour jouer un rôle exécutif réel. Ils se contentent d'un rôle consultatif. *“In effect, the chiefs have to exercise their influence by participating in a permanently informal process of negotiation, to a far greater extent than was the case power.”* (Bierschenk, Olivier de Sardan, 1997) Les municipalités en République Centrafricaine sont vastes et peuvent regrouper entre 60 et 118 villages, ce qui est équivalent à certaines nouvelles municipalités du KwaZulu-Natal. *“This seems to us to stem from a practical difficulty in everyday political life in the rural areas, whereby the local authority is perceived as too vast and distant, whilst the official village, which tends to be merely a neighbourhood, seems to be too small and insignificant. In those villages where the mayor actually resides, the chief is naturally less important.”* (Bierschenk, Olivier de Sardan, 1997) Il est possible qu'au KwaZulu-Natal on assiste plus rapidement à une « mise sur la touche » des chefs dans les nouveaux chefs-lieux de municipalités (hors anciens TLC⁵²) que sur les marges (comme à Mabibi). Toutefois le système des conseillers d'arrondissements peut permettre à certains notables de s'imposer même en périphérie, s'il est résident permanent.

Au Cameroun, nous bénéficions du travail empirique et des perspectives théoriques de Bopda (1993). *« Dans les systèmes administratifs et politiques d'Afrique Noire, la situation des chefferies « traditionnelles » a toujours été marquée par une ambiguïté permanente. Créées ou tolérées par les acteurs du mode d'encadrement à l'occidentale, en quoi sont-elles « traditionnelles » ? Dans le domaine administratif, elles ont presque partout été recyclées à travers le concept plus ou moins folklorique de « chefferie traditionnelle » : les administrateurs coloniaux n'y voyaient qu'un outil de contrôle au service de leurs besoins et en attendaient une soumission totale. (...) Moins les chefs sont instruits, moins ils maîtrisent les problèmes lorsque croissent le peuplement et l'urbanisation. (...) Ce sont finalement en ville que se façonnent les modèles de sociabilité de l'Afrique en cours d'émergence. »* En effet, au Cameroun comme en Afrique du Sud, seul le passage d'une structure de sociabilité villageoise, où le chef peut contrôler et influencer la population en raison de l'exiguïté des

⁵⁰ Dans l'autorité tribale de Kholweni par exemple (Williams, 2000)

⁵¹ En France il y a souvent « passation » de la fonction de maire du père vers le fils ou vers la femme.

⁵² Surtout dans les nouveaux bourgs ruraux promus chefs-lieux de municipalité, comme Manguzi, Izingolweni, Jozini etc. (Folio & Guyot, 2002) où le nouveau maire élu devient de plus en plus une personnalité incontournable, comme M. Ntuli à Manguzi, maire de la municipalité d'Umhlabuyalingana. Il est en plus un notable déjà bien implanté dans le bourg. M Ntuli, on le rappelle (voir chapitre 4) était proviseur puis inspecteur d'académie pour cette zone.

réseaux locaux, à une structure de sociabilité urbaine multi réseau, peut permettre de légitimer totalement les nouvelles municipalités élues. C'est aussi dans ce sens qu'il faut comprendre la création de municipalités 'mixant' le rural et l'urbain en Afrique du Sud, pour permettre de mieux diffuser le système citadin, pour le meilleur et pour le pire. Nous optons personnellement pour la stratégie de recyclage des chefs traditionnels par l'élection, qui permettrait de faire le tri entre les chefs compétents et adaptables et ceux qui ne le sont pas. Ce conflit territorial en cache un autre, celui de l'opposition entre niveau local et niveau national.

6.1.4. L'opposition local – national

6.1.4.1. Trois configurations spatiales de conflits territoriaux reliés à l'opposition local - national

Le tableau 24 classait le conflit opposant l'échelon local (les municipalités et les sphères d'acteurs locaux) à l'échelon national (l'Etat, les agences de développement, les nouvelles législations) comme relevant de concurrences territoriales de superposition. En pratique on en relève avec des formes spatiales différentes (linéaire, zonale, ponctuelle) à différentes échelles.

I- Les formes ponctuelles

La municipalité gère une partie du littoral, le port en gère une autre. Il y a une zone ponctuelle de rencontre de compétences au niveau de la plage. Ceci crée un conflit car ni le niveau local, ni le niveau national ne se décide à payer pour les aménagements nécessaires.

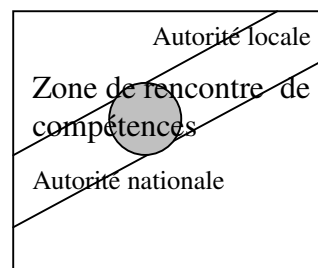


Fig. 13 : Forme ponctuelle (conflit territorial)

On retrouve ce cas à Richards Bay, où la plage publique principale est localisée sur un terrain appartenant à l'autorité portuaire, utilisé par cette dernière pour les installations de son pipeline dragueur et pour les jetées à l'entrée du port. En revanche l'accès est permis pour la municipalité qui autorise le grand public à s'y recréer (plage et différents équipements ludiques). La parking et l'accès à la plage ont besoin d'être rénovés tandis que le pipeline dragueur enlève une part d'attractivité certaine à la plage. Ni la municipalité, ni l'autorité portuaire nationale ne prennent l'initiative d'un projet conjoint et se renvoient la balle pour les investissements et les améliorations nécessaires.

II- Les formes linéaires

II.a.. Un espace littoral est à la fois géré et pratiqué par le niveau local mais n'accepte pas la législation nationale qui vise à lui faire changer ses pratiques.

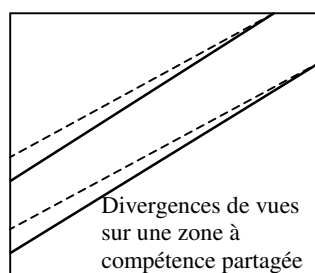


Fig. 14 : Forme linéaire 1. (conflit territorial)

On retrouve ce cas à St Lucia où l'interdiction nationale faite aux véhicules à quatre roues motrices de circuler sur la plage publique locale (co-gérée par l'organisme provincial de gestion des parcs naturels) a créé une vive protestation et des recours en justice couronnés de succès. Le gouvernement de Pretoria ne change pas les habitudes séculaires d'appropriation littorale de milliers d'Afrikaners (Guyot, 2003).

Sur la côte d'Hibiscus, au sud de Port Shepstone, de nombreuses constructions illégales ont été tolérées en bord de mer par les anciennes autorités locales, dans le cadre d'un système clientéliste bien éprouvé. Elles sont situées sur *l'admiralty reserve* qui est une zone côtière, protégée par l'Etat sud-africain, de 200 pieds (environ 65 mètres) parallèle à la ligne des plus hautes marées. Actuellement, l'Etat recommande aux nouvelles municipalités de faire appliquer la loi et donc de procéder à la destruction des maisons. Le nouveau conseil municipal est partagé sur l'application d'une telle recommandation car certains de ses membres sont ceux qui par le passé avaient toléré de telles pratiques.

II.b. Une route à vocation nationale aboutissant à un grand port relie les deux pôles urbains d'une même municipalité. Qui va payer pour l'amélioration de la route ?

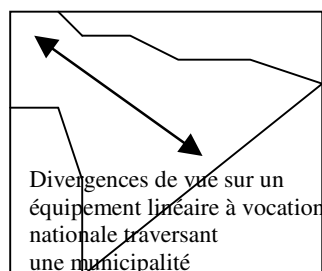


Fig. 15 : Forme linéaire 2. (conflit territorial)

On retrouve le cas de Richards Bay détaillé dans le chapitre 4 et le conflit lié à la John Ross Highway. Est-ce aux citoyens de payer un péage pour se rendre entre les deux pôles de la même municipalité ou à l'Etat d'assumer le statut national de la route et de financer les travaux, sachant que la municipalité n'en a pas les moyens ? Le conflit local – national s'est doublé ici d'une divergence entre l'ANC qui gouverne nationally et l'IFP qui gouverne localement mais ayant reçu le soutien de l'ANC local sur cette question.

III- Les formes zonales

Une région est désignée par l'Etat pour y recevoir certains aménagements. Leur mise en place se fait sans concertation des différentes autorités locales

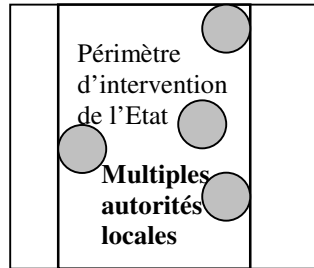


Fig. 16 : Forme zonale (conflit territorial)

C'est le cas typique des SDI et particulier du Lubombo SDI où l'Etat nomme une agence de développement pour réaliser un certain nombre d'opérations sur un espace donné, en concurrence avec des initiatives locales et sans consultation avec les différentes municipalités. Se surimpose ici un conflit politique entre un gouvernement ANC qui tente d'imposer son rôle de développeur dans une zone votant majoritairement pour l'IFP. La situation est en fait plus complexe, avec des conflits multi-niveaux, du local, au district, à la province, à l'Etat, jusqu'à l'échelon international de l'Unesco (voir chapitre 4). Cette complication institutionnelle semble profiter au niveau le mieux doté financièrement, se positionnant donc comme l'acteur inévitable dans les discussions, ici l'Etat par le biais du LSDI et du GSLWP. Les rivalités entre échelon local et échelon national sont classiques. On peut penser au développement du réseau autoroutier ou TGV français, ou encore aux législations qui renforcent les responsabilités des maires et par là désengagent la responsabilité de l'Etat... Elles renvoient aux questions, riches et complexes, de déconcentration et de décentralisation sur lesquelles nous reviendrons dans notre épilogue conceptuel.

Les conflits territoriaux révélés par notre « filtre environnemental » sont multiples et ont des configurations spatiales diverses. Les quelques cas développés ne sont ni représentatifs, ni exhaustifs et ne doivent pas être pris pour des modèles. Toutefois ils sont significatifs à l'échelle de l'Afrique du Sud et montrent le poids des héritages territoriaux de l'apartheid dans les conflits actuels. Est-ce en créant de nouveaux territoires ou de nouvelles responsabilités territoriales que l'on résout les conflits ? N'en crée-t-on pas ainsi de nouveaux ? C'est vers les acteurs qu'il faut se tourner pour mieux comprendre la gestion des conflits et leur longévité. Quelles sont alors motivations réelles des acteurs participant aux conflits environnementaux ?

6.2. Les motivations réelles des acteurs participant aux conflits environnementaux

« Identifier les conflits, c'est aussi un moyen d'aller au-delà de la façade consensuelle et de la mise en scène en direction de l'extérieur que les acteurs d'une société locale proposent souvent à l'intervenant ou au chercheur extérieur. » (Olivier de Sardan, 1998)

Notre matériau de recherche provient essentiellement d'entretiens avec des acteurs, donc sur leurs discours. Dans le chapitre 4, nous les avons utilisés pour mettre en scène l'analyse des conflits. Maintenant nous allons essayer de comprendre de manière plus systématique ce que veulent dire ces discours, ce qu'ils cachent et ce qu'ils révèlent. Entre ce qui est dit et ce qui est fait, il y a une marge parfois grande qui révèle, parfois, de nombreuses contradictions. Chaque acteur ou groupe d'acteur se positionne, et s'adapte, à une des règles du jeu. En Afrique du Sud cette règle s'est inversée en dix ans. Les stratégies gagnantes de certains acteurs durant l'apartheid se révèlent maintenant perdantes faute d'une capacité d'adaptation suffisante... Les outsiders d'hier sont-ils les insiders d'aujourd'hui et inversement ? Par rapport à la règle du jeu du moment et au contexte mouvant des conflits présentés, se forment des coalitions d'acteurs qui s'opposent, s'allient ou se désavouent... Peut-on proposer une synthèse de ces coalitions pour l'ensemble de nos lieux d'étude ? Les retrouve-t-on ailleurs sous la même forme ? Par rapport au fait environnemental, nous avons pu classer les acteurs en différentes catégories qui tiennent compte de nos investigations sur les motivations inavouées des acteurs. A quels fins l'environnement est-il utilisé – ou non – par les acteurs ? Enfin nous verrons que ces acteurs, en étant parfois artificiellement opposés, se retrouvent dans des « régimes » ou des réseaux communs structurants.

6.2.1. Que révèlent les discours des acteurs ? Des stratégies aux pratiques

Nous allons présenter dans cette section une grille de lecture des jeux d'acteurs basée sur les entretiens que nous avons réalisés. Nous l'expliciterons ensuite avec des exemples.

6.2.1.1. Pour une grille de lecture des jeux d'acteurs

Nos entretiens avaient pour objectif de faire s'exprimer les acteurs sur leurs stratégies, leurs pratiques, leurs motivations et sur leurs relations aux autres acteurs⁵³. Toutefois de manière directe ou esquivée, ils n'ont pas tous détaillé leurs stratégies, leur pratiques ou leurs motivations. Le jugement porté sur les autres, sincère ou politiquement correct, a d'ailleurs été plus facile à obtenir.

Nous avons constaté que le discours des acteurs du « haut » est plus volontiers stratégique car il n'engage pas des pratiques de court terme qui pourraient être critiquables ou en contradiction apparente avec la stratégie énoncée. En effet, les acteurs qui occupent une position reconnue de pouvoir, une position importante dans la hiérarchie d'une organisation

⁵³ Manière de les faire parler des pratiques des autres acteurs...

ou encore qui sont des personnalités publiques, vont essayer de masquer leurs tactiques, qui ont parfois plus de chances de porter leurs fruits si elles ne sont pas révélées⁵⁴. Certains de ces acteurs ont même refusé tout discours⁵⁵ et nous ont renvoyé à une stratégie écrite... La logique énoncée dans ces cas là dévie fortement de la logique des choix.

En revanche, nous avons remarqué que le discours des acteurs du « bas » est constitué d'une part plus importante de pratiques, souvent quotidiennes ou du court terme. « *En effet, une partie seulement des acteurs sont capables de mettre en œuvre des stratégies réellement efficaces, bien structurées, axées sur les enjeux centraux, prenant en compte le futur, et utilisant les moyens les plus adaptés à leurs objectifs et aux enjeux nouveaux.* » (Hesseling & Mathieu, 1998). La logique énoncée se rapproche de la logique des choix, car la marge de manœuvre concernant ces choix est souvent limitée. Dans un cas comme dans l'autre, l'explicitation des motivations réelles des acteurs, revient au chercheur et à sa capacité d'investigation. Une séparation des acteurs étudiés en deux groupes nous semble toutefois un peu caricaturale.

En effet il y a un groupe intermédiaire, composite, formulant les stratégies non énoncées par le « bas » mais aux tactiques propres, essayant de faire jeu égal ou de peser sur celles du « haut ». Ils sont souvent regroupés en associations reconnues plus ou moins formalisées.

En ce qui concerne les acteurs du « bas », le travail d'investigation du chercheur consiste à voir comment ces pratiques, analysées en termes de tactiques de l'instant (de Certeau, 1990), influent sur les jeux d'acteurs. Il s'agit ensuite de reconstituer les stratégies des groupes d'acteurs du bas. Pour la catégorie intermédiaire, il faut essayer de comprendre si les acteurs avec leurs tactiques les amènent à faire jeu égal avec les acteurs du « haut » et donc à se propulser dans l'échelle sociale, ou au contraire à rester fidèle à la base, tout en pesant sur les jeux d'acteurs par des moyens organisés. Pour les acteurs du « haut » il faut débusquer ce que cachent les stratégies énoncées, des pratiques contradictoires et / ou des tactiques opportunistes.

Crozier et Friedberg (1977), dans leur chapitre sur « *L'acteur et sa stratégie* », proposent aussi trois grands groupes d'acteurs, qui font directement écho⁵⁶ aux regroupements que nous venons de proposer. Ils distinguent des groupes stratégiques (associés à des groupes conservateurs) disposant d'un bon système de communication, capables d'actions coordonnées et cohérentes et intervenant de façon décisive dans les jeux d'acteurs ; des groupes erratiques, capables d'actions, et même d'actions très vigoureuses, mais seulement de façon intermittente ; des groupes apathiques, plus soumis, et réputés passifs. Ces trois groupes sont liés à la maîtrise d'une opportunité et d'une capacité. « *Les groupes apathiques ne possèdent ni l'une ni l'autre. Les groupes erratiques disposent d'opportunités (...) mais il*

⁵⁴ « *Le pouvoir d'un individu ou d'un groupe, bref, d'un acteur social, est bien ainsi fonction de l'ampleur de la zone d'incertitude que l'imprévisibilité de son propre comportement lui permet de contrôler face à ses partenaires.* » (Crozier & Friedberg, 1977)

⁵⁵ Impossibilité d'avoir un entretien...comme avec Andrew Zaloumis, responsable du LSDI / GSLWP...

⁵⁶ Même s'ils ne sont pas totalement transposables.

leur est difficile de se coaliser de façon continue et organisée. Les groupes stratégiques –et conservateurs – (...) ont pu, au contraire, se constituer avec le temps des capacités considérables. Ils se saisissent les opportunités existantes et s'en créent de nouvelles. »

Pour affiner notre classement il faut s'interroger sur les types d'actions et de relations qu'entretiennent les acteurs.

Certains acteurs du « bas » peuvent n'avoir aucune action (ou si faible...) sur les dynamiques locales, on peut donc parler à leur égard de résignation passive. Ils sont en fait peu nombreux, et ce ne sont ni les plus pauvres, ni les plus marginaux. D'autres ont une action limitée. Par exemple ils s'expriment uniquement par le vote. On parle alors de résignation active. Ils sont plus nombreux. D'autres encore sont peut-être « dominés » dans les jeux d'acteurs mais ne se résignent pas pour autant, ils résistent. Beaucoup de recherches en Afrique ont montré que, contrairement aux préjugés de beaucoup de Blancs, les Noirs se classent de préférence dans cette catégorie (Marie, 1997). Ils savent exprimer leur mécontentement comme ces ruraux à qui l'on interdit le prélèvement des ressources naturelles pour leur usage quotidien.

Les acteurs intermédiaires ont une action de riposte par rapport aux acteurs du « haut », pouvant se retourner parfois contre ceux du « bas ». Cette riposte peut être destructive en étant basée dans tous les cas sur le mode du conflit. Il s'agit d'une minorité. Plus nombreux sont ceux qui ripostent de manière constructive en utilisant les voies de la coopération critique ou de la négociation.

Les acteurs du « haut » ont une action de décision, d'élaboration, de représentation et de mise en place voire de régulation si on pense aux collectivités publiques nationales (mais parfois aussi locales⁵⁷). Rares sont les individus qui maîtrisent toutes ces possibilités d'actions à la fois. Ils sont donc hiérarchisés en fonction de *la maîtrise de moyens ou de capitaux suffisants et pertinents pour pouvoir être utilisés avec succès dans le nouveau jeu socio-économique dont la règle est en train de se mettre en place.* (Hesseling & Mathieu, 1998). L'action d'un acteur s'intègre dans une relation à un autre acteur (ou groupe d'acteurs) qui varie fortement avec le contexte.

En suivant la définition de Crozier et Friedberg (1977) sur le caractère relationnel du pouvoir⁵⁸ on peut dégager plusieurs paramètres dans la relation : relation instrumentale impliquant une série de phénomènes affectifs extrêmement puissants qui conditionnent son déroulement ainsi que des formes de domination et de contrôle social ; relation non transitive où chaque action constitue un enjeu spécifique autour duquel se greffe une relation de pouvoir

⁵⁷ Cas des métropoles.

⁵⁸ « *Le pouvoir est donc une relation, et non pas un attribut des acteurs. Il ne peut se manifester – et donc devenir contraignant pour l'une des parties en présence – que par sa mise en œuvre dans une relation qui met aux prises deux ou plusieurs acteurs dépendants les uns des autres dans l'accomplissement d'un objectif commun qui conditionne leurs objectifs personnels. Il ne peut se développer qu'à travers l'échange entre les acteurs engagés dans une situation donnée. (...) Relation d'échange, donc de négociation (...)* » (Crozier & Friedberg, 1977).

particulière ; enfin relation réciproque mais déséquilibrée quand une des deux parties en présence n'a plus aucune ressource à engager dans la négociation.

Nous pouvons donc proposer un tableau mettant en relation les niveaux de discours des acteurs, leurs catégories, la part d'investigation demandée au chercheur, leur type d'action ainsi qu'une hypothèse sur leur rapport à la norme.

Tableau 25 : Grille de lecture des jeux d'acteurs (réalisée à partir des entretiens effectués sur le terrain)

Catégories d'acteurs	Du « bas »			Les intermédiaires			Du « haut »	
Catégories selon Crozier & Friedberg (1977)	Groupes apathiques			Groupes erratiques			Groupes stratégiques et conservateurs	
Catégories selon Bayart (1985)	Les subordonnés, les dominés						Les élites, les dominants	
La métaphore théâtrale	Spectateurs			Acteurs			Producteurs, metteurs en scène...	
Types de discours	Énoncé des pratiques			Tactiques multiformes			Énoncé des stratégies	
Part d'investigation demandée au chercheur	Comment les pratiques se muent en tactiques ⁵⁹ . Quelles sont leurs influences ? Reconstituer leurs stratégies. ⁶⁰			Défendre la base ou se promouvoir dans la sphère du « haut » ?			Reconstituer les pratiques, les tactiques personnelles, en contradiction parfois avec les stratégies d'ensemble énoncées.	
Action	Peu organisée ⁶¹			Organisée mais instable			Très organisée, institutionnalisée	
	Résignation passive	Résignation active	Résistance	Riposte « destructive », culture du conflit	Riposte constructive, coopération	Représentation, mise en place	Décision, élaboration	
Rapport à la norme	Fort			Faible : marginalisation			Très fort (notables)	
Différentiel logique énoncée, logique des choix	Faible						Fort	
Exemples les plus significatifs ⁶²	KB	M. Ngubane	V. Ntsele	M. Tembe	J. Ridl	A. Mathenjwa	A. Wood	A. Zaloumis
	SL	H. Strydom	P. Vermaak	Y. Fourié	T. Maphanga	C. Vermaak	E. Swanepoel	
	RB	T. Blygnaut	Gertie	N. Biyela	L. Wood (en 1998)	S. Camminga	S. Van Sraaten	L. Wood (en 2002)
	PS	J.B. Stott	R. Ramsingh	S. Lushaba	C. Kay	P. Jefferys	J. Van der Walt	R. Pillay

⁵⁹ Selon de Certeau (1990), les tactiques sont un art du faible. Toutefois « l'attention accordée aux arts de faire les plus informels ne devrait pas mener à leur éloge naïf, quelle que soit la sympathie un peu latine que l'on éprouve à leur endroit » (Bayart, 1985).

⁶⁰ « Ceux-ci poursuivent en fait des objectifs et des stratégies qui leur sont propres et qui se trouvent éventuellement décalés par rapport à la scène politique centrale » (Bayart, 1985).

⁶¹ Comme le note Jean-François Bayart (1985), « la résistance, l'escapisme, le contournement, la réappropriation, la disqualification, l'adhésion sont autant de lignes de positionnement par rapport aux Pouvoirs ». Une action efficace n'est donc pas forcément organisée. « Il peut être plus avantageux d'aller à pas de caméléon pour aboutir à la solution », selon l'heureuse métaphore d'un jeune Malien (Deniel, 1979, *Voix de jeunes dans la ville africaine*, Abidjan, INADES, p. 69.)

⁶² Les noms des acteurs renvoient aux tableaux du chapitre 4 sur les acteurs interrogés où l'on peut trouver des informations sur leur fonction, emploi, catégorie socio-économique, localisation, langue, sexe, âge et origine.

Le différentiel entre la logique énoncée et la logique des choix est liée au fossé existant parfois entre des stratégies « idéalistes » peu réalisables, du moins sur le court terme, et la nécessité d'avoir une action efficace souvent déterminée par les lois électorales et les lois du marché. C'est le problème de la plupart des élus à travers le monde.

6.2.1.2. Quelques exemples explicites⁶³

Pour chaque action détaillée dans le tableau nous allons retenir un exemple significatif. Mais certains acteurs restent atypiques et ne rentrent pas forcément dans ces « boîtes », que nous ne voulons justement pas trop rigides. Ainsi, un même acteur évolue au cours du temps. Par exemple, Liz Wood, à Richards Bay, conduisait dans les années 1990 des actions de riposte très véhémentes et maniait avec brio la culture du conflit par le biais de ses différents engagements dans diverses associations (de résidents, contre la pollution, SPA, scouts marins, église catholique...), tout en devenant très populaire auprès de la population. Elle a utilisé son capital de confiance pour se faire élire en 2000, sous l'étiquette d'un parti politique (DA). Elle occupe maintenant la fonction de conseillère municipale exécutive. Elle préside de nombreux comités municipaux. Et elle espère bien se faire élire député lors des prochaines élections. Elle est très représentative de ces acteurs du « bas » qui ont réussi à conquérir les sphères du « haut » par le biais de leurs engagements associatifs, en mettant de côté, au fur et à mesure, leurs combats initiaux. Ainsi Liz Wood, réputée dans les années 1990, pour être « l'écologiste hystérique de service », n'hésite pas dorénavant à soutenir le développement industriel de la cité et à critiquer férocement les « nouveaux écologistes », comme Sandy Camminga qui n'ont pas les mêmes ambitions politiques qu'elle mais qui rivalisent d'influence.

Comme exemple d'acteur résigné et passif, nous avons choisi H. Strydom à St Lucia. De culture Afrikaner, elle travaille dans une petite entreprise touristique. Sa 'tactique' est de se plaindre de tout et de tout le monde. Sa stratégie, non formulée, est d'envenimer les conflits dans la petite cité. En tant que salariée et résidente, elle paye des impôts aux niveaux local et national. Elle préfère se soumettre à ces règles plutôt que d'avoir des ennuis. De surcroît quand il y a une élection, elle préfère s'abstenir plutôt que de voter contre un gouvernement maintenant totalement « discrédité » par les Noirs. Il n'y a plus rien à faire selon elle et les politiques sont tous les mêmes. Elle est ouvertement raciste, mais se garde bien de participer à une quelconque association⁶⁴ où elle pourrait exprimer son malaise. Elle ne veut avoir affaire à personne et pense que chacun devrait s'occuper de ses affaires. Cette attitude témoigne bien d'une grande passivité. On pourrait même y ajouter de la rancœur et de la frustration. Sans doute était-elle plus heureuse quand St Lucia était dirigé par un maire d'extrême droite dans les années 1990...

⁶³ Pour cette section le lecteur scrupuleux pourra aller vérifier la véracité des informations soit dans les chapitres 4 et 5 soit dans l'annexe « entretiens » où il pourra trouver des morceaux choisis des discours d'acteurs...

⁶⁴ Peut-être fait-elle partie des Broderbond (société secrète Afrikaner d'extrême droite), mais elle ne le dit pas...

Comme exemple d'acteur résigné mais actif, nous avons choisi Gertie à Richards Bay. De culture plutôt anglophone, elle est gérante d'un petit *townhouse* de la ville. Sa tactique est de parler tout le temps, tout en faisant bien son travail. Sa stratégie, non formulée, est de vivre tranquillement, en ayant un travail agréable, en essayant de tout savoir sur ses locataires, pour assouvir sa curiosité et pour maîtriser les éventuels conflits de voisinage. Elle paye ses impôts et respecte de manière rigoureuse les lois. Elle s'est adaptée aux changements survenus en Afrique du Sud bien qu'elle soit consciente des problèmes et du chemin qu'il reste à parcourir. Elle va voter. Pour elle c'est un droit mais aussi un devoir. En revanche elle n'est engagée dans aucune association, de quartier par exemple, qui pourrait bénéficier de sa clairvoyance et de son dynamisme. Elle a une grande pratique du discours : en effet elle passe sa journée à discuter avec les résidents du lotissement et avec le personnel d'entretien. Mais elle ne met en pratique aucun de ses discours...par faute de temps rétorque-t-elle.

Comme exemple d'acteur résistant, nous avons choisi M. Tembe, de Banga Nek (Kosi Bay). De culture zulu, il a entrepris de construire un petit camping et des *lodges* près de la plage de Banga Nek. Sa tactique est de commencer les travaux sans plus attendre, en coupant les arbres de la dune bordière. Sa stratégie, non formulée, nous semble être l'enrichissement personnel et la reconnaissance du village, lui permettant ainsi d'acquérir localement le statut de notable. Aux yeux des responsables du parc (GSLWP), son entreprise est totalement illégale car il n'a pas procédé à une étude d'impact environnemental. Il s'est contenté d'obtenir l'autorisation du chef traditionnel, pourtant nécessaire, car le terrain est géré par l'Ingonyama Trust. Il a donc choisi de ne pas se soumettre aux injonctions des protecteurs de l'environnement et des développeurs officiels (LSDI). Pourtant il sait qu'il n'est pas en position dominante, car il peut perdre le procès engagé et ainsi devoir céder la place. Sa marge de manœuvre financière n'est peut-être pas suffisante pour pouvoir imposer son projet aux décideurs politico-économiques.

Comme exemple d'acteur adepte du conflit et de la riposte « destructive », nous avons choisi C. Kay, de Port Shepstone. De culture anglophone, c'est une écologue travaillant pour les KZNW⁶⁵. Sa tactique est de dénoncer toutes les atteintes à l'environnement dans la région de Port Shepstone, en portant des accusations personnalisées et en intentant des procès à répétition. Son agressivité, catalysant les conflits, est reconnue par tous les acteurs. Elle ne cherche pas à négocier, elle cherche à accuser et à faire tomber les coupables, si possible en suivant la voie légale, mais sans exclure des articles critiques dans les journaux. Sa stratégie sur le long terme est triple. Elle souhaite devenir une référence en matière de défense de l'environnement et devenir ainsi incontournable. Ensuite elle va utiliser tous les conflits dans lesquels elle est impliquée pour rédiger une thèse sur les pratiques du droit environnemental en Afrique du Sud. Le résultat est paradoxal. Se voulant incontournable, elle se marginalise,

⁶⁵ Ella a été nommée en février 2003 responsable de la conservation pour l'association de défense de l'environnement « WESSA ». Elle est donc plus libre dorénavant pour combattre les « vilains » destructeurs de l'environnement.

car beaucoup d'acteurs la redoutent. Quelquefois, certains de ses succès ont fait jurisprudence⁶⁶.

Comme exemple d'acteur adepte de la riposte « constructive », nous avons choisi S. Camminga. Originaire de Richards Bay et de culture anglophone, elle est la présidente de l'Association des Résidents et Contribuables (ARC) et vice-présidente de l'association *Clean Air*. Sa tactique est de suivre de très près tous les problèmes environnementaux (et les autres) qui perturbent les résidents de Richards Bay (township exclu...). Elle relaie les plaintes de la base au niveau de ses structures associatives ou des autorités municipales et provinciales dans lesquelles elle est bien introduite. Sa stratégie est de pouvoir influencer au maximum les jeux d'acteurs de la cité, donc de devenir incontournable, sans être taxée d'ambitions personnelles financièrement orientées. En effet tout son travail est uniquement bénévole. Elle cherche donc une reconnaissance pour tous ses efforts. Sa méthode, basée sur la négociation et la discussion, lui permet d'être intégrée dans de nombreux cercles locaux. Elle respecte tout à fait la norme sociale et elle est de mieux en mieux acceptée par les acteurs du « haut » qui l'utilisent même comme preuve de transparence et de pratiques démocratiques participatives.

Comme exemple d'acteur aux fonctions de représentation et de mise en place⁶⁷, nous avons choisi J. Van der Walt. Originaire de Port Shepstone et de culture afrikaner, c'est l'ingénieur en chef municipal. Sa tactique est de travailler de manière critique avec des politiciens de l'ANC dont il partage globalement les idées et des administratifs afrikaners dont il connaît la culture, les références et les blocage éventuels. Sa stratégie est d'incarner un nouveau style de fonctionnaire afrikaner, moderne et ouvert sur les nouvelles priorités du pays, lui permettant ainsi de conserver son poste face aux politiques de discrimination positive⁶⁸.

Comme exemple d'acteur aux fonctions de décision et d'élaboration, nous avons choisi A. Zaloumis. De culture anglophone, il est le responsable du LSDI et du GSLWP. Sa tactique est de mettre en place rapidement et depuis Durban, un programme de développement très ambitieux, en construisant beaucoup de routes, aménagements visibles et concrets, dont les bénéfiques se feront sentir rapidement. La faible consultation des acteurs locaux lui permettra de récolter, avec le gouvernement ANC qui l'a recruté, les bénéfiques de la réussite de ce programme, ou alors les nombreuses critiques, voire les échecs. Sa stratégie personnelle est d'accéder à des postes de responsabilité de plus en plus grands dans la fonction publique sud-africaine. La stratégie collective du LSDI est de diffuser le développement au Maputaland et d'utiliser les bénéfiques de l'écotourisme pour créer des emplois et des richesses directement profitables aux populations locales.

⁶⁶ Elle a été la première dans la région de Port Shepstone à dénoncer les constructions illégales sur la zone littorale de l'*Admiralty Reserve*. La municipalité étant maintenant chargée par le gouvernement d'appliquer la loi considère avec intérêt le travail de Mlle Kay.

⁶⁷ *Representation and implementation stakeholder* en anglais.

⁶⁸ *Affirmative action*

Les acteurs, à ce niveau, ont en général une stratégie double, à la fois personnelle et collective, relative à l'institution qu'ils dirigent ou qu'ils représentent. « *Les stratégies paradoxales sont des stratégies doubles. (...) Elles sont paradoxales en ce sens que, comme la stratégie simple, la stratégie double poursuit bien un but et un seul, loin de neutraliser l'une des stratégies par l'autre ; mais elle le poursuit de manière tout à fait particulière en assortissant le but de la réalisation d'autres buts qui peuvent être en conflit ou en contradiction avec le premier.* » (Barel, 1989) Rares sont les personnalités associant leur stratégie personnelle à la réussite de celle de l'organisation. Qui plus est, la stratégie collective est rarement appliquée entièrement dans les faits. On peut donner comme exemple la stratégie collective « socialisante » du gouvernement ANC, le RDP (*Reconstruction & Development Program*) qui s'est vite transformée dans les années 1996 en programme de gouvernement néo-libéral (GEAR). Mandela a choisi de ne pas se représenter aux élections de 1999, ce qui lui a permis de préserver son aura et de s'imposer comme un sage charismatique dans la société sud-africaine et internationale. Sa stratégie personnelle s'est donc détournée de l'application difficile d'une politique de transition après des décennies d'apartheid. Toutefois on a salué le fait qu'il passe la main et qu'il ne s'accroche pas au pouvoir...Il a certainement choisi la seule stratégie gagnante, celle de la postérité...

Nous verrons dans le chapitre suivant que de nombreuses stratégies territoriales des acteurs sont doubles, paradoxales, et pourtant mises en place.

Le travail de terrain nous a fait prendre conscience de l'importance du temps et des évolutions dans les pratiques et les stratégies des acteurs. On peut prendre l'exemple des acteurs politico-administratifs. Quels sont les nouveaux insiders, quels sont les nouveaux outsiders ?

6.2.2. Insiders – outsiders

Les insiders sont les acteurs qui contrôlent la gestion politique et administrative des différents territoires étudiés aux différents niveaux. Selon notre classification précédente ce seraient les acteurs du « haut » dotés d'une action décisionnelle ou représentative forte. Les outsiders sont ceux qui ont été exclus de cette gestion, qui la revendiquent, ou ceux qui essaient de s'y opposer tout en se positionnant comme de futurs insiders potentiels. Selon notre classification précédente ce seraient les « intermédiaires » dotés d'une action de riposte plus ou moins virulente. Nous proposons un bilan de ces dynamiques à l'échelle nationale qui sera suivi d'un tableau de synthèse corrélant nos quatre lieux d'étude, les niveaux de gestion et l'évolution du « statut » d'*insider / outsider* des acteurs. Certains acteurs occupent une position d'entre-deux, « les incertains ».

6.2.2.1. Qui est in ? Qui est out ? ⁶⁹ Réflexions à l'échelle de l'Afrique du Sud

Depuis la fin de l'apartheid, la redistribution des rôles, la disparition de certains acteurs et l'apparition de nouveaux sont à l'origine de situations parfois inextricables.

Au chapitre des **disparitions**, on trouve bien sûr les piliers du système (les principaux insiders) du grand apartheid : les pseudo Etats qu'étaient les bantoustans "indépendants" ou "autonomes", et à l'échelle locale les anciens conseils municipaux des cités blanches assortis des éphémères et très contestées *black local authorities* pour les *townships*.

Au chapitre des **relégations** se trouvent aussi bien des *insiders* qui participaient pleinement au système, que des *outsiders* qui représentaient les seuls interlocuteurs des partenaires internationaux respectueux du boycott du régime de l'apartheid. Ainsi côté "ex-insiders", la chefferie coutumière (*tribal authorities*) constituait un relais politique fondamental dans l'administration des bantoustans. Ces mêmes autorités coutumières se trouvent reléguées aujourd'hui au rang de simples représentants parmi d'autres de la société civile.

Du côté "ex-outsiders", se trouvent les Civics ou autres ONG qui représentaient, notamment dans les townships, les seules formes d'encadrement collectif alternatif aux structures créées ou récupérées par le régime d'apartheid. Parmi ces institutions qui ont acquis une légitimité historique, certaines se retrouvent marginalisées face à la relégitimation de l'Etat et à la mise en place de municipalités élues. La coopération internationale, principal bailleur de fonds de ces organisations au temps de l'apartheid s'est d'ailleurs tournée vers les institutions officielles de la nouvelle Afrique du Sud.

Au chapitre des **mutations**, on trouve des acteurs publics et privés qui vont de l'administration des parcs et réserves aux grandes entreprises et aux chambres de commerce qui en émanent. Les neuf nouvelles provinces sont des subdivisions des anciennes. Elles intègrent les ex-bantoustans et se retrouvent coincées entre un Etat tout à la fois libéral et interventionniste et un nouveau système de gouvernement local qui autonomise les grandes métropoles. Au total le dispositif constitutionnel et le système de gouvernement local sont finalement moins régionalisés que les concessions aux aspirations fédéralistes auraient pu laisser penser.

Les parcs et réserves qui gèrent directement environ 7% du territoire sud noir s'adaptent tant bien que mal aux nouveaux principes du développement participatif et, lorsqu'ils sont liés au pouvoir provincial comme au KwaZulu-Natal, auront surtout tendance à essayer d'établir une relation directe avec les communautés voisines en court-circuitant le gouvernement local. Enfin les grandes entreprises et les chambres de commerce qu'elles contrôlent se redéplient et deviennent les acteurs essentiels de l'urbanisme contemporain. Parallèlement elles interviennent dans le champ du développement local à proximité de leurs domaines.

⁶⁹ Cette section a été adaptée à partir d'un note de synthèse, co-écrite (Giraut & Guyot, 2003), ayant fait l'objet d'une publication dans un ouvrage collectif.

Au chapitre des **apparitions** enfin, il faut citer les nouvelles municipalités qui obéissent au principe de pavage ("wall to wall") et d'emboîtement (*fitting together*) mais dont les statuts sont différenciés et adaptés aux situations métropolitaines avec des gouvernements métropolitains très puissants (*metropolitan area*) et des confins avec des municipalités transprovinciales (*cross-boundaries municipality*) et des secteurs peu ou non peuplés sous administration directe des districts (*districts management area*).

Issues du retour de l'Etat sur le terrain de la politique d'aménagement du territoire sud-africain les *Spatial Development Initiatives* doivent promouvoir l'ouverture du territoire et de l'économie sud-africaine.

Ce jeu des "in" et des "out", des ex "in" devenus "out" ou vice versa s'exprime dans des situations locales complexes.

Tableau 26 : Insiders – outsiders, renouvellement ou simple interversion ?

Niveaux de gestion politico-administratif	Kosi Bay ⁷⁰	St Lucia	Richards Bay	Port Shepstone	Séquences chronologiques
LOCAL (+ district)	Insiders : chefs traditionnels Outsiders : ONG	Insiders : mairie d'extrême droite Outsiders : squatters noirs	Insiders : administratifs Afrikaners, associations de résidents Outsiders : industriels sociaux	Insiders : associations de résidents blancs Outsiders : opposition locale ANC	Apartheid
	Insiders : municipalités (IFP) Outsiders : chefs traditionnels	Insiders : municipalités (IFP) Outsiders : associations de résidents	Insiders : municipalités (IFP), industriels sociaux Outsiders : opposition municipale ANC, associations de résidents etc.	Insiders : municipalités (ANC et IFP) Outsiders : associations de résidents	Post apartheid
PROVINCIAL	Insiders : KBNR, bantoustan KwaZulu (IFP)	Insiders : NPB, province du Natal			Apartheid
	Insiders : Province du KZN (ANC – IFP) Incertains : KZNW				Post apartheid
NATIONAL	Insiders : gouvernement d'apartheid du National Party Outsiders : opposition ANC				Apartheid
	Insiders : gouvernement ANC, LSDI, GSLWP Outsiders : nouvelle opposition		Insiders : gouvernement ANC Outsiders : nouvelle opposition		Post apartheid

Nous observons un faible renouvellement des acteurs susceptibles d'occuper des positions d'insiders ou d'outsiders. La réalité s'apparente plus à un phénomène d'interversion - les insiders d'hier se retrouvent outsiders ou se reconvertissent en insiders à un autre niveau (l'IFP au niveau local), et vice et versa -, que de renouvellement. Peu de nouveaux acteurs

⁷⁰ Il est intéressant de rappeler pour Kosi Bay comment un des outsiders des années 1980, A. Zaloumis, qui soutenait les autochtones contre la création du parc naturel, se trouve en 2002 responsable du grand parc du GSLWP, faisant parti des insiders, et méprise totalement les mêmes autochtones...

apparaissent, beaucoup changent de costume. L'inertie administrative du pays implique que les nouveaux insiders doivent collaborer avec les anciens, ce qui ne se fait pas sans peine, mais avec une tendance actuelle à reproduire à l'inverse les modèles du passé, la discrimination positive n'étant qu'un des symptômes les plus légitimes. Les acteurs se renouvellent peu mais leur capacité de changement et d'adaptation n'en est pas moins grande. Il est surprenant de constater que certains conservateurs blancs n'hésitent pas à s'impliquer dans des chantiers de transformation au niveau local (exemple de la fondation ZCBF à Richards Bay) alors que des progressistes noirs (de l'ANC) soutiennent au niveau national des politiques conservatrices ou du moins peu progressistes (politique de santé sud-africaine, privatisations...). Il semblerait que les acteurs du « haut » soient finalement moins enclins à des changements rapides souhaités par la majorité du « bas ». La masse des pauvres est laissée de côté.

D'autres expériences internationales peuvent être comparées à celle de l'Afrique du Sud. Nous pensons en particulier aux anciens pays du bloc soviétique, en Europe de l'Est, qui voient coexister dans l'arène politique des anciens insiders, devenus outsiders, puis à nouveau propulsés insiders par les électeurs, comme les ex-communistes en Pologne ou en Hongrie. Même en France, si l'on songe aux années sombres de la période de Vichy, certains insiders de l'époque ont pu se maintenir à des positions administratives d'importance bien après la fin de la seconde guerre mondiale... Au Chili de même, au niveau local coexistent des maires ayant soutenu Pinochet (ce dernier circule dans le pays comme un citoyen de marque) et d'autres appartenant à la social-démocratie (Amilhat-Szary, 2000). Dans ce pays il est frappant de voir que les outsiders d'hier (la gauche), aux affaires aujourd'hui, donc *insiders*, n'ont pas abrogé la Constitution imposée par Pinochet au début des années 1980, et mènent une politique néo-libérale, assez similaire à celle que mène l'ANC en Afrique du Sud. Tous ces pays sont engagés dans des transitions lentes, spectaculaires du point de vue des processus de démocratisation mais peu révolutionnaires du point de vue des contenus et des pratiques. On peut d'ailleurs se demander comment une société ayant vécu sous le régime de l'oppression pendant des dizaines d'années peut véritablement se reconstruire sans juger et isoler les coupables. En Afrique du Sud la TRC (*Truth & Reconciliation Commission*) a au moins permis de comprendre et de mesurer l'horreur des exactions commises. Au Chili rien de tel n'a été entrepris et les tortionnaires circulent dans le pays en toute impunité.

Quelles sont les coalitions d'acteurs que nous observons dans les conflits environnementaux étudiés ? Sont-elles spécifiques à l'Afrique du Sud ou les retrouve-t-on ailleurs, et pourquoi ?

6.2.3. Les acteurs, des coalitions aux relations.

6.2.3.1. Les coalitions d'acteurs

Nos analyses sont basées sur les coalitions post-apartheid. Encore une fois, ce ne sont pas des catégories figées. Il s'agit d'une photographie valable au début des années 2000 mais

susceptible de se transformer... Dans nos études de cas, nous avons relevé des coalitions d'acteurs principales, relativement organisées et scellées par des liens de coopération réguliers, des coalitions secondaires, moins organisées, plus informelles, mais regroupant des acteurs aux intérêts voisins⁷¹ et des acteurs ou groupes d'acteurs isolés (ou « inclassables ») peu coalisés, souvent récupérés par les coalitions principales. Le tableau suivant présente pour les quatre lieux d'étude, comparés deux à deux⁷², les différentes coalitions. Nous verrons ensuite les types de relations existant entre les coalitions.

Tableau 27 : Les différents types de coalitions d'acteurs dans nos études de cas

Types de coalitions	Kosi Bay	St Lucia	Richards Bay	Port Shepstone
Principales	<ol style="list-style-type: none"> 1. Développement & autorité de l'Etat : LSDI – GSLWP 2. Autorités locales : municipalités locales et de district (IFP) 3. Chefs traditionnels & développeurs touristiques noirs 		<ol style="list-style-type: none"> 1. Régulation & autorité de l'Etat : gouvernements national & provincial, législation industrielle & environnementale 2. Autorités locales : municipalités locales et de district (IFP – ANC) 3. Les industriels 	
Secondaires	<ol style="list-style-type: none"> 1. Environnement : KZNW & associations de protection 2. Résidents & développeurs touristiques blancs 		<ol style="list-style-type: none"> 1. Environnement : KZNW, associations de protection, individuels 2. Les développeurs touristiques 3. Les associations de résidents et de pêcheurs 	
Peu coalisés : différents groupes de résidents et d'usagers aux motivations diverses		Résidents Noirs		Résidents Blancs & Indiens

Les coalitions principales tendent à regrouper des insiders et les coalitions secondaires plutôt des outsiders. On retrouve sensiblement les mêmes types de coalitions dans nos quatre études de cas. On peut donc individualiser huit coalitions différentes et synthétiques : l'Etat (et les autorités et agences de développement qui lui sont reliées), les autorités locales (municipales et de district), les industriels, les environnementalistes, les chefs traditionnels, les développeurs touristiques, les associations de résidents, et les résidents (qui sont une anti-coalition car ils sont composés de groupes distincts aux motivations diverses).

6.2.3.2. Les types de relations entre les coalitions d'acteurs

Nous pouvons distinguer trois types de relations, au minimum, entre les acteurs.

Les oppositions correspondent à des divergences de fond et / ou parfois seulement de forme (problèmes de communication, malentendus, respect d'une procédure...). Ce sont elles qui induisent les conflits entre les acteurs et qui impliquent la formation d'unions ou d'alliances avec d'autres acteurs. Ces oppositions instrumentalisent parfois une thématique, comme celle

⁷¹ Mais aux motivations parfois très différentes.

⁷² Résultats de notre chapitre 4.

de l'environnement, pour en masquer d'autres, liées à l'autorité, au pouvoir ou au passé. Elles sont fondées sur des différences de stratégies et / ou de tactiques. Par exemple ce n'est pas la stratégie gouvernementale de mise en place de nouvelles municipalités élues qui oppose l'Etat aux municipalités mais plutôt le recours à des tactiques contestables comme la répartition du montant du 'partage équitable'⁷³ de l'Etat vers les municipalités, ou encore la mise en place d'agences de développement concurrentes comme le LSDI . En revanche c'est bien la stratégie gouvernementale de mise en place de nouvelles municipalités élues qui oppose les chefs traditionnels à l'Etat.

Les ententes correspondent à une coopération opportuniste et conjoncturelle et permettent à des coalitions d'acteurs secondaires de mener des partenariats avec des coalitions principales pour sortir gagnants d'une situation de conflit. Les ententes sont fondées plus souvent sur des tactiques que sur des stratégies. Par exemple les chefs traditionnels se sont ralliés à la tactique des KZNW qui consiste à créer des *local board* pour la gestion concertée des parcs naturels. En effet ils y voient là une manière de consolider leur influence, malmenée par la mise en place des nouvelles municipalités élues.

Les unions⁷⁴ correspondent à des solidarités institutionnelles ou personnelles et sont le ciment des coalitions observées. Les intérêts communs des membres de la coalition sont supérieurs à leurs divergences, ce qui n'exclut pas les conflits internes mais tend à les limiter. Ces unions fonctionnent au minimum sur le moyen terme et forment des coalitions d'acteurs principales. Les unions partagent en général des stratégies similaires. Toutefois il n'est pas rare de voir de telles coalitions voler en éclat lorsque les tactiques employées ne font pas l'unanimité de tous les acteurs. Par exemple la coalition « développement & autorité de l'Etat » à St Lucia a été mise à mal par les nouvelles législations gouvernementales concernant l'interdiction de la circulation des 4X4 sur les places. En effet le GSLWP, autorité nationale, a plutôt pris fait et cause pour les locaux, en insistant sur l'impact économique défavorable qu'aurait une telle mesure. Depuis, le gouvernement a décidé d'autoriser certaines exceptions locales à la législation.

On pourrait distinguer un quatrième type de relations qui serait la « récupération ». En effet, en dehors des périodes d'élections, on a vu qu'un certain nombre d'acteurs du « bas » ne participaient pas aux jeux d'acteurs, et même qu'ils s'y résignaient. Lors d'un conflit, il est aisé pour certaines des coalitions de récupérer l'adhésion de ces acteurs.

⁷³ Equitable share

⁷⁴ Parfois ce sont plus des alliances, éventuellement « contre-nature ».

Tableau 28 : Les relations entre les coalitions d'acteurs dans les conflits étudiés, essai de synthèse

	1. L'Etat	2. Les autorités locales	3. Les industriels	4. Les environnementalistes	5. Les chefs traditionnels	6. Les développeurs touristiques	7. Les associations de résidents	8. Les résidents
1. L'Etat		Opposition	Entente	Opposition, entente	Opposition	Entente	Opposition	Récupération
2. Les autorités locales	Opposition		Entente	Opposition, entente	Opposition, entente	Entente	Entente	Récupération
3. Les industriels	Entente	Entente		Opposition	Entente	Opposition	Opposition	Entente
4. Les environnementalistes	Opposition	Opposition	Opposition		Entente	Entente	Entente	Récupération
5. Les chefs traditionnels	Opposition	Opposition	Entente	Entente		Entente	Opposition, entente	Récupération
6. Les développeurs touristiques	Entente	Entente	Opposition	Entente	Entente		Entente	Entente
7. Les associations de résidents	Opposition	Entente	Opposition	Entente	Opposition, entente	Entente		Récupération
8. Les résidents	Adhésion, opposition ou indifférence « Ceux-ci poursuivent en fait des objectifs et des stratégies qui leur sont propres et qui se trouvent éventuellement décalés par rapport à la scène politique centrale » (Bayart, 1985).							

Les numéros en colonne renvoient aux numéros et aux catégories inscrites en ligne. Le tableau se lit de ligne en colonne. Les relations ne sont pas toujours symétriques et réciproques. Si l'on fait le bilan numérique des types d'interrelations entre les huit coalitions « synthétiques » en jeu dans nos quatre études de cas, on peut faire deux remarques.

Premièrement c'est l'Etat, pour moins de la moitié de ses interrelations (7 sur 15), qui cristallise les oppositions, suivi de plus loin, par les industriels (6), des environnementalistes, les autorités locales et les associations de résidents (4).

Deuxièmement ce sont les développeurs touristiques, pour plus de la moitié de leurs interrelations (11 sur 15), qui favorisent les ententes, suivis par les industriels (7), les autorités locales, les environnementalistes, les associations de résidents et les chefs traditionnels (6).

On peut déduire de ces constatations que c'est d'abord l'Etat - qui s'oppose ou auquel on s'oppose - qui alimente les conflits environnementaux. A l'inverse ce sont les développeurs touristiques qui arrivent le mieux à s'entendre avec les autres coalitions d'acteurs. C'est seulement ensuite que l'on retrouve des schémas plus prévisibles où, par exemple, les industriels sont autant « courtisés » que critiqués. Les environnementalistes, les autorités locales, les associations de résidents et les chefs traditionnels s'inscrivent plutôt dans des processus d'ententes. Toutefois ce sont ces coalitions qu'on peut le moins bien caractériser tant elles sont variées selon les lieux d'étude.

L'Etat, en tant que régulateur, est aussi le premier « contradicteur ». C'est en cela qu'il cristallise les oppositions. C'est pourtant lui qui conditionne, en partie seulement, les grands compromis possibles. En effet tout en choisissant Richards Bay pour implanter une nouvelle IDZ (*Industrial Development Zone*) et donc concentrer spatialement la production et la pollution sans résoudre les contradictions de l'aménagement urbain local, il légifère contre les véhicules à quatre roues motrices sur les plages, il va interdire l'usage de sacs en plastique à l'horizon 2003 tout en recommandant une diminution globale des rejets polluants. En outre il crée des nouvelles entités municipales sans forcément leur donner de viabilité financière (on pense à Manguzi). Par là même il essaye de brider le pouvoir des chefs traditionnels en zone rurale en donnant dans le même temps des budgets substantiels à la maison royale zulu (Lootvoet & Guyot, 2002)...Et on pourrait multiplier les exemples. *« Au premier degré les populations sont convaincues que la loi l'emportera, tandis que l'Etat accepte que la loi ne soit pas rigoureusement appliquée maintenant et dans le proche futur ; il laisse du « jeu », du flou, dans lequel et par lequel peuvent se réaliser des accommodements et des ajustements multiples à la marge de la légalité stricte, et dans une anticipation globale de la nouvelle règle du jeu qui se met en place, c'est-à-dire de la loi qui sera appliquée. Le seul point de consensus est que l'Etat est le plus fort et pourra imposer sa loi quand il le voudra. L'Etat dispose du temps, c'est sa force. »* (Hesseling & Mathieu, 1998).

La stratégie double est d'abord le fait de l'Etat, et par mimétisme des autorités locales, qui doivent promouvoir, gérer et réguler un système socio-économique paradoxal par nature. C'est ce que Barel (1989) appelle le compromis. « *Ce n'est pas une conciliation, un moyen terme, un produit bâtard. Il exprime au fond le comportement paradoxal sous sa forme la plus pure. (...) La miracle est que la pratique du compromis aboutisse à des résultats qui ne sont pas absurdes, qui ne sont pas la simple émission ou production simultanée de deux choses incompatibles. On aboutit à une situation réelle dans laquelle on commande sans commander ; (...) C'est l'unité de temps et de lieu (d'émission ou de production) qui obtient un effet de fusion par lequel se crée une situation nouvelle, originale, spécifique, en même temps que ses avatars possibles.* »

Les stratégies de l'Etat sont à la fois concurrentes et condamnées à s'entendre (Crozier & Friedberg, 1977). Nous poursuivrons la réflexion sur cette question dans la troisième partie.

Les huit coalitions retenues ne donnent pas une image très fine de leur rapport aux questions environnementales bien qu'elles soient suffisamment générales pour être retrouvées de part le monde. Pourtant la coalition dite des « environnementalistes » est elle-même très diverse, et comprend des acteurs aux motivations variées. De même tous les industriels ne sont pas des pollueurs primaires. Tous les développeurs touristiques n'ont pas forcément un label « écologique » etc. A travers cette nouvelle classification, nous voulons intégrer les données liées aux motivations cachées des acteurs.

6.2.4. Classification des acteurs par rapport aux « questions environnementales »

6.2.4.1. Six catégories formées à partir des terrains

Nous basons cette classification sur le rapport personnel qu'entretiennent les acteurs, pris individuellement, avec l'environnement. Elle nous permet donc de transgresser les clivages habituels et de révéler des attitudes problématiques.

Nous distinguons au minimum six catégories⁷⁵, dont les trois dernières englobent la coalition des environnementalistes. Le tableau ci-dessous indique pour chaque lieu d'étude combien d'acteurs sont concernés pour chaque catégorie. Les chiffres sont nettement conditionnés par les échantillons d'acteurs choisis. Un même acteur peut appartenir à plusieurs catégories. Nous avons toutefois cherché à déterminer l'affiliation principale. Un exemple par catégorie sera développé pour montrer toute la portée de cette classification.

⁷⁵ Nous aurions pu utiliser une septième catégorie, celle des victimes. Elle créait l'ambiguïté entre les victimes de la pollution, à Richards Bay par exemple, et les victimes liés à la création des parcs, qui ont été chassées de leurs terres et qui bénéficient toujours mal de leurs retombées positives.

Tableau 29 : Les acteurs interrogés et leur rapport à l'environnement

	Kosi Bay	St Lucia	Richards Bay	Port Shepstone	Total
1. Les réalistes	5	7	6	12	30
2. Les indifférents	4	3	8	8	23
3. Les destructeurs	9	2	6	2	19
4. Les « jouisseurs »	1	1	4	0	6
5. Les racistes		2	2	0	4
6. Les intégristes du vivant		1	1	1	6
Non classés	8	2	3	7	20
Total	30	18	30	30	108

Nous avons choisi des titres un peu provocateurs, qui ne sont pas à prendre au pied de la lettre, mais qui sont très révélateurs de nos entretiens et de nos observations au quotidien.

Les réalistes essayent de voir comment peuvent se concilier à l'échelle locale le développement (touristique, industriel...) et la protection de l'environnement en minimisant les externalités négatives et en maximisant les externalités positives.

Sandy Camminga, à Richards Bay, Pat Luckin ou Johann Van der Walt à Port Shepstone, sont des réalistes humanistes qui placent l'homme au centre de toute action. Ainsi pour Pat Luckin, responsable du service « développement » du district « Ugu », le premier problème d'environnement est que de nombreux habitants n'ont ni eau, ni électricité, ni toilettes. Ces conditions de vie inacceptables sont aussi les premières causes de dégradation des sols, d'érosion et de pollution organique des rivières puis des estuaires. Pour elle, la politique environnementale est avant tout une politique sociale.

Les indifférents ne se préoccupent pas des éventuels impacts négatifs sur l'environnement de certaines activités, pas plus que des conséquences dommageables que peuvent avoir certaines modalités de protection de l'environnement sur la société.

Certains acteurs, administratifs ou politiques, à Richards Bay par exemple, préfèrent l'indifférence à la prise de position, sachant que leurs budgets sont conditionnés par la présence industrielle mais que de nombreux résidents, électeurs potentiels, se plaignent de l'effet de la pollution sur leur santé. Ce sont des acteurs dont la perception des choses n'excède pas quelques années. Dans le temps qui leur est imparti, ils optimisent les ressources dont ils disposent.

Les destructeurs sont ceux qui par leurs pratiques contribuent à dégrader substantiellement l'environnement naturel, comme les agriculteurs de Kosi Bay (dans une certaine mesure seulement), certains opérateurs touristiques de St Lucia avec leurs 4x4, et, plus gravement, causant un risque sanitaire pour la population comme certains industriels de Richards Bay.

L'usine d'engrais de Richards Bay (IOF, nouvellement passée sous le contrôle de Foskor) est certainement le meilleur exemple, avec des rejets quotidiens de SO₂ très nocifs. Elle s'est

illustrée en juillet 2002, avec une explosion de SO₃ qui a conduit plus de 300 travailleurs, résidents et automobilistes à se faire soigner à l'hôpital. En comparaison, la compagnie Richards Bay Minerals est un « destructeur pragmatique », si l'on songe à son programme de réhabilitation environnementale.

Les trois dernières catégories concernent les acteurs qui se considèrent environnementalistes à part entière.

Les jouisseurs⁷⁶ protègent l'environnement à leur profit, pour leur consommation exclusive de grands espaces (*assets*), sans réellement se soucier d'autrui.

Mark Jury, à Richards Bay, est typiquement un jouisseur de l'environnement. Il combat la pollution à Richards Bay car elle affecte la qualité de l'eau de l'océan dans lequel il fait du surf le matin, et la qualité de l'air durant son trajet en voiture vers l'université ou lors de sa partie de golf le soir. Il est favorable au parc national qui englobe Mabibi tout en espérant un développement de services indispensables, et une route carrossable - car il ne dispose pas de 4X4 -, de l'eau et de l'électricité car il espère s'y faire construire une maison. Il place son cadre de vie avant ses perspectives de carrière.

Les racistes⁷⁷ ont un discours favorable à la protection de l'environnement pour limiter l'accès à certains espaces protégés (comme le débat sur les plages payantes, ou les contrôles d'accès dans les stations balnéaires...) à certaines catégories de populations dont ils ne peuvent tolérer la proximité. C'est le green apartheid revisité.

Liz Wood, à Richards Bay, ne cache plus sa volonté de transformer la plage municipale en un parc payant géré par les KZNW en raison de l'importance des dégradations engendrées par les Noirs.

Les intégristes du vivant sont les environnementalistes prêts à s'opposer à toute action mettant en danger la moindre espèce animale ou végétale sur un territoire donné.

Cathy Kay, à Port Shepstone, est représentative de ces employés des KZNW, dont la mission première est de gérer les questions de faune et de flore avant celles des hommes. L'intégrisme tient au fait de s'opposer à certains développements, dont les conséquences socio-économiques compenseraient largement les méfaits environnementaux.

6.2.4.2. Environnement, politique et condition sociale

La plupart des acteurs politiques issus des rangs de l'ANC ou de l'IFP se sentent peu concernés par les questions d'environnement. Ceux qui s'y intéressent font plutôt passer les

⁷⁶ Le terme jouisseur renvoie à la notion anglo-saxonne « *d'enjoyment of nature* ». Les *enjoyers* sont des « jouisseurs ». Ces « jouisseurs » affluent par centaines du Gauteng vers le GSLWP lors des congés scolaires et des jours fériés. Ils sont reconnaissables à leur 4X4 avec remorque (équipement de pêche, de plongée...). Certains jouisseurs détruisent (voir catégorie « destructeurs ») d'autres protègent.

⁷⁷ Les tenants d'un apartheid soft.

questions socio-économiques comme préalables. On peut donc les regrouper dans les catégories des « indifférents » et des « réalistes ». En Afrique du Sud, l'écologie n'est pas encore politique, et aucun parti « vert » n'a pu réellement émerger au point d'être représentatif. Dans le reste de l'Afrique des partis verts existent, le plus souvent dans les pays où le multipartisme fonctionne, comme au Sénégal (Gérard, 1994).

Dans nos exemples, à Richards Bay, nous avons l'exception de Liz Wood, utilisant la cause environnementale pour se faire connaître et apprécier des résidents, pour ensuite se faire élire sous l'étiquette de DA et finir dans la catégorie qu'on vient de lui attribuer...

Les configurations particulières de nos études de cas impliquent que les groupes de population, à Richards Bay comme à Port Shepstone, victimes de la pollution, sont des Blancs et Indiens, appartenant aux classes moyennes, sans oublier la majorité des travailleurs noirs des usines. A Durban le cas est identique pour le Bassin Industriel Sud peuplé en majorité par des Blancs, Métis et Indiens. En outre la protection et la jouissance des parcs naturels sont pour le moment réservés à des Blancs et à des Indiens, en raison de leur revenus et de leur position élevée dans l'échelle sociale. Ce sont donc surtout des Blancs et des Indiens, appartenant aux classes moyennes et supérieures, qui vont se mobiliser comme environnementalistes pour protéger leur cadre de vie résidentiel et leurs espaces récréatifs.

Toutefois cette situation singulière n'est pas forcément représentative à l'échelle sud-africaine ou internationale. En effet, en général, les problèmes d'environnement liés à la juxtaposition spatiale d'industries polluantes et de zones résidentielles, sont l'apanage des groupes les plus pauvres, des Noirs en Afrique du Sud et aux Etats-Unis⁷⁸, des immigrés en Europe occidentale (Cock & Koch, 1991). En revanche, les revendications environnementales concernant les parcs naturels sont toujours le fait de catégories urbaines plutôt favorisées, ne tenant pas compte des réelles victimes, par exemple ces autochtones chassés par le green apartheid. On voit ici se dessiner deux conceptions de l'écologie politique, une visant la justice environnementale et une autre, reliant la survie d'une faune et d'une flore en danger aux privilèges d'une minorité d'ayants droits. Ces deux conceptions ramènent aux deux catégories définies par Guha et Martinez-Alier (1997), *The environmentalism of the Poor – the environmentalism of the Rich*.

⁷⁸ "In the United States, anti-pollution struggles form a tradition of environmental action which has a different focus from the 'wilderness crusade'. Such, for instance, is the movement for environmental justice in the US, the struggles of low-class, often black communities against the incinerators and toxic waste dumps that, by accident and frequently by design, come to be sited near them (and away from affluent neighbourhoods). One American commentator, Ruth Rosen, has nicely captured the contrast between the environmental justice movement and the wilderness lovers. 'At best', she writes, 'the large mainstream environmental groups focus on the health of the planet – the wilderness, forests and oceans than cannot protect themselves. In contrast, the movement for environmental justice, led by the poor, is not concerned with overabundance, but with the environmental hazards and social and economic inequalities that ravage their communities.'" (Guha & Martinez-Alier, 1997)

“The first lesson is that the main source of environmental destruction in the world is the demand for natural resources generated by the consumption of the rich (whether they are rich nations or rich individuals and groups within nations)... The second lesson is that it is the poor who are affected the most by environmental destruction. (Indian journalist Anil Agarwal, 1986) The environmentalists in any area seemed very easy to identify. They were, quite simply, members of the local aristocracy...The environmental vision is an aristocratic one⁷⁹...It can only be sustained by people who have never had to worry about security. (US journalist William Tucker, 1977)” (Guha & Martinez-Alier, 1997).

En France, l’explosion de l’usine AZF à Toulouse a plutôt touché des quartiers défavorisés et le nombre de victimes a été hélas élevé. L’année d’avant, la marée noire de l’Erika sur les côtes atlantiques françaises, n’a pas fait de victimes, mais a été beaucoup plus médiatisée comme problème d’environnement, car touchant de nombreuses clientèles solvables, touristiques, résidentielles et influentes.

Nous souhaitons mettre en perspective ces propos en nous appuyant sur deux ouvrages francophones critiques et stimulants à ce sujet, « *l’imposture écologiste* » de Philippe Pelletier (1993) et « *l’ingérence écologique* » de Georges Rossi (2000).

6.2.4.3. De « l’imposture écologiste » à « l’ingérence écologique »

Les discours et positionnements en faveur de la protection de l’environnement sont souvent considérés comme positifs, bon enfant, et pleins de bon sens. « L’écolo » fait plus sourire qu’il n’inquiète et il n’est parfois pas toujours pris au sérieux par le public. Pourtant dans le foisonnement des acteurs se réclamant « défenseurs de l’environnement », une typologie critique semble nécessaire. Nous venons d’en proposer une, basée sur nos études de cas. Comment aller plus loin, et éventuellement tenter de généraliser ces premières constatations ?

Entre certains discours pragmatiques - tout à fait nécessaires - qui visent à mettre en garde contre les risques industriels, et ceux –naïfs - qui promeuvent bêtement la défense des petits oiseaux, se trouvent de nombreuses impostures ou exagérations. Une bonne intention de façade, a priori anodine, peut se révéler dangereuse et fortement manipulatrice. Les deux auteurs, Pelletier et Rossi, adoptant un ton souvent critique et polémique, proposent une analyse de ces discours et de ces comportements, qui renvoient bien souvent à nos acteurs environnementalistes « racistes » et « intégristes », et à certaines manières de penser sud-africaines. Nous en proposons ici une relecture sélective et distanciée.

⁷⁹ En 1974, René Dumont, candidat aux présidentielles pour les Verts, reconnaissait que les 5% des voix qu’il avait obtenu venait essentiellement des propriétaires de résidences secondaires (source : B. Antheaume)

a- Ecologisme peut rimer avec fascisme

Il convient d'abord de différencier « écologie » et « écologisme ». Si l'écologie est la science reconnue qui étudie le fonctionnement des écosystèmes, l'écologisme est plutôt une idéologie qui utilise la référence à l'écologie comme fer de lance économique, social et politique. Certains écologistes, peut-être minoritaires, vont très loin dans leurs théories : « *Les intellectuels écologistes ne proposent pas des idées plus ou moins discutables, mais un renversement total des rapports nature-culture, avec la subordination de cette dernière à cette première* » (Pinna, 1991). Selon Rossi, le cheminement de pensée de ces écologistes est simple : à cause du progrès, au demeurant fruit de son intelligence et de son travail, l'homme s'est séparé de la nature. La modernité aboutit à la dominer et à la transformer au point qu'elle peut le mettre en danger. Il convient donc de retrouver l'état premier, celui d'avant la symbiose avec la nature-mère. Ce sont les fondements de la *deep ecology*. Pelletier, évoquant les ouvrages à succès d'un certain nombre de chantres de l'écologie qui insistent sur ce retour à la nature, n'hésite pas à parler de « *doux délires chez des intellectuels fatigués par la vie citadine*⁸⁰ ». On n'est pas très loin du fascisme, affirme Rossi en expliquant qu'au demeurant, un certain nombre de groupuscules d'écologistes militants n'hésitent pas à désigner le système des démocraties libérales comme responsable premier de l'agression contre la nature et à vanter, en la matière les mérites d'un pouvoir fort. On se souvient que l'exaltation des vertus d'un retour à la nature, pouvant bonifier et purifier l'homme, est historiquement le fait de la France pétainiste, de l'Italie mussolinienne ou de l'Allemagne nazie qui, nous rappelle Pelletier, fut dès 1933, la première au monde à édicter une loi sur la protection de la nature et lança la politique des « jardins à venir », qui consistait à les purifier en expulsant toutes les plantes exotiques venues du sud considérées comme dégénérées. En Afrique du Sud, comme en Australie, la politique de destruction massive des « *alien plants* » ressemblerait assez à cela. C'est un fait que certaines espèces, mauvaises herbes, détruisent les jardins et les forêts, et qu'il faut s'en débarrasser, comme n'importe quel paysan ou jardinier le fait partout dans le monde. En revanche vouloir absolument « purifier » les espèces pour ne retenir que les autochtones n'est pas forcément justifié. Les jacarandas, le symbole arboré de Pretoria, est une plante allochtone. Faut-il pour autant tous les détruire alors qu'ils confèrent à la ville une esthétique colorée au printemps et une ombre appréciée en été ? Que serait la Côte d'Azur française sans sa végétation exotique ? Et imaginons qu'il ne faille manger que des espèces de fruits et de légumes autochtones ? Les promoteurs de l'apartheid végétal en Afrique du Sud - quelques Blancs environnementalistes intégristes - devront alors se contenter de manioc et de banane plantain. Tout comme les humains, la faune et la flore sont affectés par les migrations.

⁸⁰ Ce mouvement prend naissance au cours du XIXe siècle dans les pays industrialisés, comme le rappelle Gillot (2002) dans sa thèse . « *Parallèlement au mouvement d'industrialisation de la société, le romantisme développe la sensibilité, préconise l'écoute des émotions et rêve de la bonté originelle de la nature, parfait contre-pied des villes. (...) Une opposition très claire se met en place entre l'insalubrité et la puanteur de la ville, et les parfums naturels et l'air pur de la campagne, sensée sauver de l'asphyxie citadine. Le naturel est associé au vital et au salubre. (...) Cet état d'esprit particulier qui fait de la nature un remède universel aux « maux du siècle » est propice à une production artistique importante (...), opposée à la ville et ses nuisances, elle est jugée comme la seule détentrice de la pureté, de la liberté et par conséquent du bonheur.* »

Vouloir à tout prix les en empêcher relève de l'absurdité la plus totale. En Afrique du Sud des budgets colossaux existent pour cet *apartheid végétal*. Des panneaux expliquent à la population quelles espèces détruire. Peut-être les Sud-africains ont-ils ainsi désigné le nouvel ennemi commun à abattre. Et si l'on rasait les forêts de plantation qui fournissent matière première et emplois à de nombreuses industries du pays ? Et puis qu'est-ce qui est naturel, réellement ? La nature n'est-elle pas fondamentalement anthropisée et ce depuis des millénaires ?

b- La nature est-elle si naturelle ?

A la suite de Rossi on peut se demander quel sens a le mot nature et qu'est-ce que l'on considère comme naturel ? « *Serait naturel tout ce qui se tiendrait en dehors de l'empreinte humaine. Dans ces conditions, il n'existe plus guère de paysages « naturels » (...). On peut remarquer que l'idée de nature varie dans l'espace et dans le temps. Au Japon, l'un des pays les plus anthropisés de la planète, l'homme reconstruit et se replace dans une nature idéale et symbolique telle qu'il se l'imagine. (...) En Europe, où les espaces sont depuis bien longtemps humanisés, l'idée de nature et de naturel se confond en partie avec celle de campagne et admet celle de l'homme. (...) L'environnement physique est de plus en plus souvent socialement et économiquement déterminé.* » Les grandes réserves naturelles sud-africaines qui sont censées sanctuariser des écosystèmes bien particulier avec leur faune et leur flore sauvage ne seraient pas viables sans l'intervention humaine. L'homme régule le nombre d'animaux pour éviter les phénomènes de surpopulation (voir l'exemple des éléphants au Zimbabwe, Murombedzi, 1994) et les soigne en cas d'épidémie. En outre, il contrôle la flore en évitant la reformation de brousses impénétrables. Il convient donc d'être prudent avec l'idée de nature. La conservation relève d'une grande hypocrisie. Protéger un certain type d'environnement d'une trop grande artificialisation, oui sans doute ; conserver une pseudo nature originelle, non, c'est une « grande escroquerie », et en premier lieu pour les populations locales.

c- La conservation passée au crible

Rossi se demande si dans tout le monde tropical, la diffusion et l'imposition de la conception occidentale de la protection de la nature sauvage fondée sur l'exclusion de l'homme n'ont pas abouti à des situations absurdes pour un résultat que l'on considère comme un échec. « *La création des réserves ampute le patrimoine territorial de telle manière que cela entraîne, au minimum, la désarticulation des systèmes d'organisation de l'espace et de mise en valeur, ainsi que des pratiques locales de gestion.* » En Afrique du Sud, les parcs font plaisir aux touristes et aux populations blanches locales qui y trouvent une oasis de paix et de sécurité en dehors de la violence des villes. En revanche les populations noires accumulent les frustrations et ont souvent recours à des pratiques illégales, de développement, de braconnage etc. On leur promet que l'écotourisme va leur permettre de s'enrichir.

Rossi résume bien le problème qui entoure la pseudo rentabilité économique de tels espaces : « *Comme toute activité visant à concilier conservation et rentabilité économique des aires protégées, l'écotourisme se heurte à une contradiction de fond : il ne peut constituer la base d'un éventuel développement que dans la mesure où ses revenus sont significatifs, dès lors comment générer des revenus importants sans impacts sur le milieu, ce qui exclut le tourisme de masse ? Il n'existe guère qu'une seule façon : faire payer très cher un petit nombre de touristes fortunés.* » Que ce soit aux niveaux territorial, du partage des bénéfices ou de la fréquentation, la conservation ne génère que de l'exclusion (voir aussi Takforyan, 1994). D'autres conceptions plus ouvertes de mise en valeur de l'environnement naturel sont à inventer. En Australie, l'exemple de la gestion de certains parcs confiés aux Aborigènes est au cœur de ce « nouveau » débat. En comparant l'Australie à l'Afrique du Sud, de nouvelles pistes fructueuses de recherche émergent (Suchet, 2001 & 2002).

Cette réflexion se poursuit par une étude des réseaux d'acteurs. En effet, si les acteurs environnementalistes ne semblent pas encore trop marginalisés en Afrique du Sud, c'est bien parce qu'ils se rattachent à certaines mouvances, politiques ou sociales, organisées en réseaux.

D'autres logiques de regroupement des acteurs peuvent prévaloir dans la gestion des conflits étudiés. Nous allons en développer deux, fortement reliées, les régimes et les réseaux. Leurs caractères informel et parfois invisible en font des variables difficiles à étudier dans le jeu des acteurs. Nous n'avancons ici que quelques hypothèses.

6.2.5. Régimes – réseaux

A ce niveau de notre réflexion nous utilisons la notion de réseau uniquement en termes de réseaux d'acteurs (ou de réseaux sociaux). Au chapitre suivant nous effectuerons le rapprochement avec les réseaux spatiaux.

« *L'existence de réseaux coalisés autour d'une même cause, plus ou moins denses et plus ou moins institutionnalisés, particulièrement actifs dans les villes grandes ou moyennes des pays en développement, fait fondre la démarcation entre les revendications de certains segments – sociaux, religieux, ethniques- de la société civile et l'autorité de la décision administrative.* » (Collectif, 1999)

Les coalitions sont des groupes organisés et publicisés d'acteurs qui s'unissent, s'allient ou s'entendent pour un type d'action particulier, comme les lobbies ou les groupes de pression. Les réseaux sont des groupes informels et non publicisés, donc peu maîtrisables, d'acteurs ayant des relations privilégiées entre eux transcendant les structures familiales proches, les institutions, les coalitions, les niveaux d'intervention et les territoires. Il existe des formes de transgressions possibles entre les coalitions et les réseaux. Ces derniers peuvent être thématiques (réseaux islamiques, réseaux de prostitution, réseaux artistiques...) mais sont rarement officialisés. Le réseau est le monde de l'officieux. Tous les acteurs ne possèdent pas

des réseaux de même étendue. Ils varient en fonction de leur mobilité, de leur activité ou pluriactivité, de leur sociabilité et de l'usage qu'ils en font. Ainsi un réseau de relations n'est pas éternel et s'entretient. Il est très difficile pour un acteur donné de dessiner les contours de son réseau, d'apprécier la manière dont il l'utilise dans ses tactiques, et d'expliquer la nature des liens partagés avec les membres du réseau, multiples et mouvants. Certains réseaux se connectent alors que d'autres s'ignorent, parce que les acteurs sont en concurrence.

Ainsi, des acteurs sont à l'intersection de plusieurs réseaux et deviennent ainsi des personnes charnières. Lagroye (1997) donne une définition des réseaux, du point de vue de la sociologie politique, qui s'inscrit dans la même logique. *« La densité des réseaux de relation et des 'cercles sociaux' qui structurent un groupe étendu et favorisent sa mobilisation éventuelle apparaît dès lors comme la pré-condition de l'action collective. Les principes de constitution de ces liens de solidarité sont extrêmement divers : relations familiales étendues à une parenté éloignée, pouvant engendrer de véritables attaches de 'clan' ; relations professionnelles élargies à des activités régulières d'entraide ou de loisirs communs, et parfois renforcées par des liens matrimoniaux et des complicités érotiques ; fréquentation assidue de lieux favorisant une certaine convivialité, comme l'église ou le temple, voire le cabaret... Certes, ces réseaux n'ont pas de frontière précise, et leur fonctionnalité dominante – si tant est qu'il y en ait une – n'est pas aisément repérable. »*

La force réelle du réseau est de pouvoir mobiliser rapidement toute une gamme de catégories sociales et éventuellement de faire agir le « haut » en faveur du « bas » ou le contraire. Pourtant, il est courant que les réseaux d'acteurs soient constitués d'individus sensiblement au même niveau de l'échelle sociale. Pour appliquer les phénomènes de réseaux aux acteurs étudiés, la notion de régime nous est apparue fort utile.

Les régimes sont les composantes décisionnelle et localisée des réseaux. A l'échelle locale, les « régimes » sont généralement composés de membres de l'élite venus des secteurs public et privé. Selon Stone 1984 (cité par Stocker, 1998), *« un régime est un groupe informel mais relativement stable, disposant de ressources institutionnelles qui lui permettent de participer durablement à l'élaboration des grandes décisions. Les membres d'un régime ont généralement une base institutionnelle, c'est-à-dire qu'ils détiennent l'autorité dans un domaine donné. C'est donc un centre de coordination informel sans hiérarchie globale. L'établissement d'un régime viable est la plus haute expression de la gouvernance dans le nouveau système de pouvoir. »* Lagroye (1997) parle de « communautés de politique publique » dans un sens équivalent aux régimes de Stone. *« Les partenaires entretiennent des relations étroites et durables, l'apprentissage d'un langage commun et de points de vue partagés résultant de la stabilité de cette interaction ; ils découvrent et vérifient dans la durée les objectifs des autres et deviennent ainsi capables de négocier des compromis offrant à tous quelques satisfactions. Ces communautés de politiques publiques tendent à se fermer sur*

elles-mêmes, écartant de fait d'autres groupes du processus d'élaboration de la politique qu'elles contrôlent. »

Dans nos quatre localités, nous avons essayé de déterminer quels acteurs formaient ces régimes et donc sur quels types de coalitions il pouvaient avoir une influence (tableau, ci-dessous).

Tableau 30 : Les différentes institutions représentées dans les régimes de nos lieux d'étude

Lieux	Institutions représentées dans le régime, par ordre d'importance (localement)
Kosi Bay	KZMW, armée, police
St Lucia	KZMW, administration municipale, police, associations touristiques
Richards Bay	Administration & certains élus municipaux, industriels, associations touristiques, police, autorités portuaires, associations de résidents, journalistes, KZMW
Port Shepstone	Administration & certains élus municipaux, industriels, associations touristiques, police, associations de fermiers, associations de résidents, journalistes, KZMW

On constate que par le biais des régimes, des acteurs, a priori exerçant des relations de simple entente, voir d'opposition, selon notre analyse par coalitions, ont une vie mondaine - voire privée - en commun. A l'opposé, certains acteurs appartenant pourtant à la même coalition peuvent être exclus d'un régime local et nourrir à ce propos certaines rancoeurs ou jalousies. Dans les relations informelles et privées sont décidés ou réglés des dossiers importants, surtout quand les arènes locales de discussion empêchent les acteurs d'utiliser leur marge de négociation pour rester fidèles à l'esprit de leur coalition.

6.2.6. Synthèse

L'étude des jeux d'acteurs dans les conflits environnementaux suggère plusieurs manières de différencier les acteurs. (tableau ci-dessous)

Tableau 31 : Sept manières parmi d'autres de différencier les acteurs...face aux conflits environnementaux

Critères de différenciation	Catégories obtenues							
	1. Position	Bas			Intermédiaire			Haut
2. Action	Résignation passive	Résignation active	Résistance	Riposte conflictuelle	Riposte constructive	Représentation, Mise en place	Décision, élaboration	
3. Evolution	Outsider				Insider			
4. Coalition	« Résidents »	Associations de résidents	Environnementalistes	Développeurs touristiques	Industriels	Chefs traditionnels	Autorités locales	Etat
5. Relation	Union		Entente		Opposition		Récupération	
6. Rapport à l'environnement	Réalistes	Indifférents		Destructeurs	« Jouisseurs »	Racistes	Intégristes	Autres
7. Régime	Exclusion				Inclusion			

La mise en relation de ces sept catégories est possible. On peut être un acteur intermédiaire, riposter de manière constructive, être outsider, environnementaliste, s'opposer ou s'entendre, être « jouisseur de l'environnement » et s'exclure du régime...

Un des problèmes récurrents posé par les conflits environnementaux est celui du développement. Comment développer l'écotourisme dans le parc de St Lucia ou continuer de développer l'industrie à Richards Bay, tout en maximisant les bénéfices sociaux et en minimisant les impacts négatifs sur l'environnement ?

6.3. Les conflits environnementaux face au développement : comment concilier environnement et développement

Les conflits environnementaux étudiés sont territorialisés et impliquent des jeux d'acteurs aux configurations diversifiées et complémentaires. Pourtant, arrêter notre lecture élémentaire à ce niveau serait insuffisant. En effet, le développement, tout comme le territoire ou les jeux d'acteurs, est au centre de nos conflits. Non seulement il en est le centre mais il en est la cause. En effet, à Port Shepstone, à Richards Bay, à St Lucia et à Kosi Bay, c'est bien à cause du développement qu'il y a des conflits et des compétitions entre les acteurs. Les problèmes de pollution sont avant tout liés à des stratégies de développement industriel, initiées par le gouvernement d'apartheid et relancées par le gouvernement post-apartheid. La constitution du grand parc naturel de St Lucia (GSLWP) est liée à la promotion du développement de l'écotourisme après que la compagnie Richards Bay Minerals ait échoué dans sa tentative d'exploitation des dunes littorales. En outre la question du développement social est cruciale dans un pays dont une partie est considérée comme développée et dont l'autre ne l'est pas. Comment concilier développement et environnement, puis comment faire bénéficier ce développement à ceux qui en ont le plus besoin ? Nous faisons un constat plutôt pessimiste. Dans nos lieux d'étude le développement est encore opposé à l'environnement. Les discours des acteurs prennent souvent cette tournure : « La priorité est de créer des emplois, poursuivons le développement industriel, les usines essayeront de gérer les problèmes environnementaux dans un second temps. Le premier problème de ce pays est le chômage... » ou : « La priorité est de préserver la biodiversité des parcs et des réserves. Limitons le développement touristique pour ne pas venir dégrader la ressource... » Pourtant tout le monde parle de développement durable. En fait l'adjectif 'durable' masque souvent 'de nos intérêts'⁸¹. Le contexte de développement en ce début de siècle en Afrique du Sud est néolibéral... Avant d'aller plus loin dans la réflexion et dans le débat, quel sens peut-on réellement donner à la notion de développement ?

6.3.1. Du développement au développement local(isé), essai de définition critique

6.3.1.1. Un développement, des développements⁸² ?

Notre objectif n'est pas de proposer une épistémologie de la notion de développement mais plutôt de baser notre réflexion sur une acception claire du terme. Gilbert Rist dans son ouvrage sur « *Le développement, Histoire d'une croyance occidentale* » donne une définition qui nous semble satisfaisante car lucide, critique et suffisamment provocatrice pour susciter le débat. « *Le développement est constitué d'un ensemble de pratiques parfois contradictoires en apparence qui, pour assurer la reproduction sociale, obligent à transformer et à détruire,*

⁸¹ Entendre « développement de nos intérêts »...

⁸² Nous renvoyons à un débat écrit cf. HUGON P., RAISON J-P, 1990, *Etat des savoirs sur le développement*, GEMDEV, Karthala : Paris.

de façon généralisée, le milieu naturel, et les rapports sociaux, en vue d'une production croissante de marchandises (biens et services) destinées, à travers l'échange, à la demande solvable. » Après avoir explicité cette définition l'auteur se demande : « Le développement ne se propose-t-il pas des objectifs humains qui contredisent le cynisme du processus ainsi présenté ? N'est-il pas l'expression généreuse d'un véritable souci d'autrui ? Ne constitue-t-il pas un impératif moral ? Ne recherche-t-il pas – en dépit d'inévitables erreurs de parcours et de condamnables détournements d'intentions – à mettre fin à la misère qui sévit dans la plus grande partie du monde ? » Pour finalement conclure : « Au-delà du jugement moral que l'on peut porter sur cette manière de présenter le « développement », on relèvera aussi que chacun choisit la définition qui lui convient en fonction de ses intérêts pratiques, de manière à conserver la position qu'il occupe à l'intérieur du champ. » (Rist, 2001). Pour rester neutre, on pourrait dire que le développement sert à apporter conjointement à un territoire donné de la croissance économique et à ses habitants du progrès social. C'est un idéal qui a pu être atteint, au moins partiellement, dans les pays dits aujourd'hui développés. En revanche cette idéal semble moins réalisable pour le moment dans les pays en voie de développement. En Afrique du Sud, c'est encore différent car une partie des habitants a choisi de développer une partie du territoire aux dépens de l'autre. Le rattrapage de ce différentiel implique une lourde mission confiée à présent aux pouvoirs publics actuels en collaboration avec les investisseurs privés.

Le gouvernement post-apartheid semble hésiter entre deux stratégies, qui devraient être complémentaires et concomitantes : diffuser le progrès social dans les zones sous-développées à partir de la croissance économique réalisée dans les zones développées (partage de richesses)– et – stimuler la croissance économique directement dans les zones sous-développées pour y engendrer du progrès social en y favorisant la création de richesses. Le nouveau découpage municipal fait plutôt penser à la première option. On réunit dans un même territoire des villes développées et des espaces ruraux sous-développés pour exercer un transfert de ressources qui permettront théoriquement le financement des services de base dans les zones qui en sont dépourvues. Même les plans de développement gouvernementaux, SDI, IDZ, suivent la même logique, qui est d'investir à partir d'espaces déjà développés. Ainsi le LSDI privilégie la construction de logements touristiques plutôt à St Lucia et à Cape Vidal, qui possèdent déjà des routes et une adduction d'eau qu'à Mabibi qui ne dispose de rien. De manière identique, les investisseurs privés, industriels tendent à concentrer leurs investissements sur des sites développés existants comme c'est le cas pour Richards Bay pour maximiser le profit et ne pas être contraints à participer aux frais d'infrastructure. Des espaces semblent donc éligibles au « développement économique » alors que d'autres ne recevront que du « développement providence ». Les notions de développement local (ou localisé) peuvent venir renforcer ce constat.

6.3.1.2. Développement local, développement localisé

Nous nous inscrivons dans le cadre de la plate-forme de l'unité de recherche 023 de l'IRD, même si nous allons en relativiser quelques éléments. « *La notion de développement local est devenue récurrente dans les nouveaux agencements politiques, institutionnels ou industriels d'abord dans les pays développés puis de façon maintenant patente dans les sociétés en développement. Si de longue date, la référence à un développement local a émergé diversement à partir de l'Etat central et de la déconcentration de son administration vers les collectivités territoriales ou dans des situations fédérales (Brésil, Mexique, Inde, Nigeria, et dans une moindre mesure Afrique du Sud), depuis une quinzaine d'années, dans le sillage des plans d'ajustement structurel et de la décentralisation, l'affirmation du local, au moins pour les pays du Sud, s'est imposée par le haut sous la forme d'une injonction internationale et par le bas à partir d'initiatives ou de revendications à l'échelle des quartiers, des cités ou des territoires infranationaux.* » (Collectif, 1999) La distinction entre développement local et développement localisé est-elle recevable ? Certainement mais nous ne reviendrons pas sur ce débat. Nous préférons le terme « localisé » car effectivement « *tout le "local" n'est pas éligible au développement (ou plus modestement à la croissance). En effet, ce sont, au sein du local, certains espaces précis qui, répondant à des conditions définies de "localisation", ressortissent sélectivement à la dynamique socio-économique et à l'industrialisation diffuse.* » (Collectif, 1999).

Le développement localisé crée de l'exclusion territoriale, et on le verra dans le chapitre suivant, engendre une rente qui n'est captée que par quelques-uns, sans transfert, ni partage véritable. Par exemple si l'on prend la question des services urbains, on s'aperçoit qu'en « *atomisant les dispositifs technico-gestionnaires, cette pratique d'encapsulation des territoires des pauvres tend à disqualifier les mécanismes de transfert et, surtout, à cloisonner les dispositifs de régulation, encellulés dans les territoires de proximité où ils sont abandonnés à des pouvoirs locaux de modeste envergure.* » (Dubresson & Jaglin, 2002). Une certaine régulation de la part des pouvoirs publics est alors nécessaire pour permettre à la fois la reproduction des processus de développement localisés mais aussi une politique volontariste de redistribution.

La relation entre environnement et développement est loin d'être simple, souvent équivoque et contradictoire.

6.3.2. Environnement & développement : entre contradiction et conciliation ?

6.3.2.1. Environnement & développement : un dilemme pertinent ?

Selon les espaces considérés, peu développés ou fortement développés, l'environnement se pose en préalable ou en 'exutoire' au développement. Dans le premier cas, l'environnement occupe une place en amont des processus de développement. L'environnement (son caractère

esthétique, sa biodiversité, la richesse des sols, un climat favorable...) représente un potentiel de développement touristique ou agricole, dans une zone marquée par des pratiques « traditionnelles » d'extraction des ressources naturelles. Dans le deuxième cas, l'environnement occupe une place en aval des processus de développement. L'environnement (la qualité de l'eau, de l'air, son caractère esthétique...) a été transformé, voir dégradé, par le développement industriel, agricole ou touristique. Nos conflits environnementaux se situent donc en amont et en aval des processus de développement. En réalité tout dépend de la conception que l'on a de l'équilibre environnement – développement, qui est parfois plus un carcan idéologique qu'une grille de lecture pertinente, car tout équilibre dynamique n'est-il pas constitué de forces contraires et instables ?

Ainsi quelques idées empruntées à Rossi (1998) permettent de resituer ce dilemme 'artificiel'. « *Notre écologie est passée en 25 ans du statut de contre-culture à celle d'idéologie planétaire. Ce faisant, ne serait-elle pas devenue tout à la fois une auberge espagnole (voir nos 6 catégories d'acteurs définies précédemment) dans laquelle chaque groupe de pression trouve son intérêt, un alibi commode autorisant et justifiant une nouvelle forme de domination économique et culturelle, une acculturation tendant à l'uniformisation du savoir et des modes de gestion ? A travers cela, ne serait-elle pas en train de devenir un obstacle au développement qu'elle prétend promouvoir ? (...) Une gestion véritablement efficace à long terme du couple environnement / développement ne passerait-elle pas par la reconnaissance des autres cultures, des autres savoirs, des autres rapports à la nature et à la production, par la prise de conscience du caractère ethnocentrique de la conception que nous en avons.* »

En Afrique du Sud, la pensée ethnocentrique occidentale dominante, critiquée ci-dessus, règne sur le développement depuis bien longtemps. De même certains acteurs Noirs, frustrés par les exactions de l'apartheid, semblent penser le développement de manière semblable aux Blancs. « Ils revendiquent leur part du gâteau. »

6.3.2.2. Environnement & développement dans nos terrains d'étude

La multiplicité des configurations dans chacune de nos études de cas permet de poser la relation problématique entre environnement et développement à travers les frustrations, les contradictions et les compétitions qu'elle engendre.

A Kosi Bay, l'environnement naturel est attractif et le développement très limité. L'environnement est donc instrumentalisé comme unique support au développement, basé sur l'accroissement du tourisme. Chaque parcelle de territoire est perçue comme potentiellement développable. Débute alors une compétition entre des actions de développement identiques. Ainsi on assiste à une multiplication des projets de campings – légaux ou illégaux – initiés par des acteurs divers : KZNW, LSDI, autorités tribales, développeurs blancs,

associations...Pourtant les deux principales contradictions⁸³ ne sont pas résolues par cette course au développement : la « dégradation » du milieu naturel par les autochtones vivant à l'intérieur du parc, encore plus forte durant la saison touristique quand la demande de produits « locaux » augmente⁸⁴ ; la demande touristique finalement encore faible et limitée au marché national sud-africain . L'accroissement de la capacité d'accueil touristique doit donc s'accompagner d'un changement des pratiques sous peine de voir régresser l'attractivité environnementale, la matière première de ce tourisme.

A St Lucia, l'environnement naturel reste attractif et le développement est ségrégué. La petite cité balnéaire est utilisée comme tête de pont du développement dans tout le GSLWP. Le couple environnement - développement se décline alors de manière duale. Les Blancs de la cité, que l'on autorise finalement à reprendre leurs 4x4 sur les plages, et à construire de nouveaux hôtels et B&Bs ne sont pas traités comme les Noirs de la forêt de Dukuduku à qui l'on interdit de résider sous prétexte de destruction de l'environnement naturel.

A Richards Bay, un environnement naturel originellement attractif mais partiellement dégradé, voit s'affronter deux logiques de développement, contradictoires et concomitantes, l'une dominante, la concentration du développement industriel entre le port, les plages et les zones résidentielles et l'autre hésitante, le développement d'un pôle urbain touristique et de loisirs. Les menaces environnementales que font peser une industrialisation conquérante sur le site et la population commencent à être prises au sérieux. En effet, les nouvelles industries technologiques, comme les éventuels touristes semblent peu attirés par des sites dégradés à la réputation industrielle. La concentration spatiale du développement industriel doit donc s'accompagner d'un changement de pratiques sous peine de voir l'attractivité de la ville régresser⁸⁵.

A Port Shepstone, tout semble modéré, de l'attractivité environnementale aux dégradations, et du développement industriel au développement touristique. Pourtant la cité ne semble pas avoir atteint le parfait équilibre conciliateur entre développement et environnement, car l'image générale reste négative. Un nouvel aménagement urbain doit donc voir le jour pour relancer à Port Shepstone les dynamiques de développement localisé. Dans cet esprit, la ville collectionne depuis des dizaines d'années un nombre important de projets de développement, souvent irréalisables, et qui n'ont jamais été suivis d'effets.

Le tableau ci-dessous synthétise ces observations, en permettant une lecture comparative.

⁸³ Contradictions formant un paradoxe au sens de Barel (1989).

⁸⁴ Poissons frais, fruits et légumes...

⁸⁵ Richards Bay est une ville industrielle avec une logique particulière « industrie plus emplois » qui nécessite de créer une ville, alors que dans la ville classique, la présence des habitants nécessite de créer de l'emploi et de l'industrie.

Tableau 32 : Les rapports entre environnement et développement dans nos études de cas

Espaces d'étude sélectionnés	Niveau de développement	Positionnement de l'environnement dans le processus de développement	Type de développement actuel	Dynamique de développement	Relation environnement-développement	Prise en compte de l'environnement
Kosi Bay	Faible	Amont	Ecotourisme – Agriculture -Pêche	Beaucoup de projets, d'investissements faibles et concurrents	Contradiction surmontable	Equilibre à trouver entre croissance touristique et prélèvement de ressources dans le milieu
St Lucia	Contrasté	Amont - Aval	Ecotourisme	Equilibre projets - investissements	Contradiction	Equilibre à trouver entre ségrégations locales, pratiques touristiques nationales et attraction d'une clientèle internationale
Richards Bay	Fort	Aval	Industrie - Services	Projets touristiques et forts investissements industriels	Forte contradiction	Changement des pratiques industrielles en matière de rejets, réaménagements urbains souhaitables
Port Shepstone	Contrasté	Amont - Aval	Industrie - Agriculture - Services	Beaucoup de projets touristiques, peu d'investissements	Contradiction	Réaménagements urbains souhaitables

On ne peut pas traiter des relations entre environnement et développement sans évoquer le pseudo développement durable, qui serait la solution à toutes ces contradictions. Cette nouvelle terminologie à la mode sera passée en revue dans notre épilogue conceptuel. De même on ne peut pas traiter des relations entre environnement et développement sans parler de la question du droit et des législations.

6.3.3. La contrainte du droit environnemental : leurre ou réalité ?

La loi régleme strictement les relations entre environnement et développement. L'Afrique du Sud dispose d'une législation environnementale relativement complexe, comme nous l'avons montré dans le chapitre 4 pour le cas de Kosi Bay. Pourtant en pratique, même si la loi semble respectée, les développeurs ont recours à des études d'impact environnemental, les organismes régulateurs (ministères provincial et national de l'environnement) refusent rarement un développement, quel que soit son impact, comme ce fut le cas à Richards Bay pour l'extension de l'usine d'engrais...

Les pouvoirs publics peuvent avoir deux attitudes par rapport au droit environnemental : une attitude répressive préventive – telle étude d'impact se révèle négative donc on interdit le développement – ou une attitude thérapeutique (traitement des problèmes quand ils

surviennent) – gérer telle marée noire ou dégazage d’usine. Les technologies environnementales utilisées par la majorité des usines en Afrique du Sud ne sont pas encore suffisamment « propres » pour faciliter la démarche préventive. En effet les pouvoirs publics ne peuvent pas refuser la création de plusieurs milliers d’emplois. Ils exposent donc la population et l’environnement à des risques, qui prennent parfois la tournure de catastrophes et qu’il faut alors correctement gérer. En Afrique du Sud, seuls deux principes du droit environnemental (à l’exclusion du recours maintenant généralisé à des études d’impact environnemental « factices ») sont mis en pratique : le principe du pollueur – payeur et le principe de précaution.

6.3.3.1. Le principe du pollueur – payeur

Toute personne ou collectivité responsable d’une pollution devra payer pour les conséquences engendrées et pour la prévention d’autres types de pollution similaires⁸⁶. *“It can be seen that the principle has both a proactive (preventive) aspect and a reactive (compensatory) aspect.”* (Kidd, 1997). Ce principe a fonctionné pour le dégazage de l’usine Foskor à Richards Bay en juillet 2002 ou pour le naufrage du Jolly Rubino à St Lucia en septembre 2002, de manière efficace pour les aspects compensatoires, reste à voir quelles mesures préventives seront prises.

6.3.3.2. Le principe de précaution

“It essentially entails the application of preventive measures in situations of scientific uncertainty where a course of action may cause harm to the environment. (...) the principle rests on the need to recognize that harm to the environment can be irreversible, and therefore it is better to avoid any possible than to try to remedy it later. (...) It is clear that the principle cannot be an absolute one, since every development that takes place runs the risk of causing some environmental damage (...)” (Kidd, 1997). Ce principe a fonctionné lors de la découverte de fûts présumés toxiques retrouvés sur les plages sud-africaines et provenant du Jolly Rubino. Une littérature variée existe sur ce sujet que nous ne développerons pas ici.

6.3.3.3. Mieux vaut prévenir que guérir ?

L’expérience sud-africaine confrontée à celle des pays du Nord

Le gouvernement sud-africain a essayé de faire appliquer des législations préventives, telle que celle concernant l’interdiction des 4x4 sur les plages. Le manque de consultation dans l’application d’une telle mesure s’est retourné contre le gouvernement qui a du finalement céder et autoriser à nouveau cette circulation pour les stations balnéaires de Mtunzini et de St Lucia, l’argument économique ayant joué fortement.

⁸⁶ Pelletier (1993) montre que l’éco-business a de l’avenir. Il cite Catherine Mallaval (1992), « *C’est aux gros pollueurs que l’environnement revient le plus cher. Ce sont qui investissent le plus dans la dépollution. Ils ont donc tout intérêt à récupérer leur billes et à mettre en avant cet argument dans leur publicité.* » Toutes les études de marché prouvent que la pub verte fait augmenter les ventes, pourquoi s’en priver ?

Pourtant, depuis le sommet sur le développement durable qui s'est tenu à Johannesburg fin août 2002, il semblerait que le gouvernement veuille multiplier les actions préventives en faisant appliquer la législation existante ou en la renforçant. Ainsi, un contrôle plus contraignant de la réduction des effluents polluants émis par les industries devrait être mis en place. Toutefois, entre cette volonté nationale et le recrutement de contrôleurs au niveau provincial (il n'y en a qu'un pour toute la côte du KwaZulu-Natal), quelques années peuvent encore s'écouler, de nombreux accidents industriels restent possibles, surtout quand le risque est renforcé par un urbanisme déraisonné.

La législation environnementale est mieux appliquée aux Etats-Unis et en Europe occidentale car corrélée à des exigences plus grandes de la part des consommateurs.

Miossec (1998) détaille la législation américaine relative à la protection des zones littorales. Les aspects liés à la gestion des risques « naturels » sont les plus développés sans négliger les interactions avec les développements résidentiels et touristiques. Il montre que *« se précise une voie américaine qui combine la puissance technique du corps des ingénieurs, la recherche scientifique combinée entre géologues, géomorphologues et ingénieurs du CERC⁸⁷ et l'action très procédurière des avocats qui pour les uns, tendent à exposer l'avantage qu'il y a à adopter des normes contraignantes en matière de « développement économique » face à l'océan quand d'autres plaident seulement le primat de la propriété privée. »*

Berdoulay et Soubeyran analysent les expériences nord-américaines d'évaluation environnementale, et leur arsenal juridique spécifique mises en relation avec le débat public (Berdoulay & Soubeyran, 1996) : *« La pratique de l'évaluation environnementale a ainsi acquis très vite en Amérique du Nord une portée tout à fait intéressante pour la régulation et l'intervention en aménagement du territoire. (...) Il faut souligner cet apport de la procédure élaborée aux Etats-Unis, qui cherche à assurer une forme encadrée de participation du public remontant le plus possible à l'amont dans le processus de conception d'un projet, mais aussi de programmes et politiques. Bien sur, il s'agit de tendances générales, mais il y a là matière à réflexion pour des pays comme la France, où elles sont loin d'avoir pénétré les pratiques planificatrices engageant la prise en compte de l'environnement. »*

En France, la législation française est un exemple de réglementation entreprise au niveau d'un Etat pour que les éléments naturels soient mieux considérés. Des articles de loi sont spécialement rédigés pour la protection des littoraux. En 1976, l'instruction du 4 août reconnaît dans son préambule que l'espace littoral est écologiquement fragile. La loi littoral dans son titre I (aménagement et protection du littoral) cherche à protéger les littoraux en régulant les processus d'urbanisation (Miossec, 1998). Le Conservatoire du Littoral et des rivages lacustres en France est un outil de gestion approprié de la nature littorale. Il contrôle environ 10% du linéaire côtier. Il garantit les pratiques récréatives tout en les régulant pour éviter une dégradation trop rapide du « patrimoine naturel ». En France comme aux Etats-

⁸⁷ CERC = US Army Corps of Engineers Coastal Engineering Research Center

Unis, certaines zones littorales font aussi intégralement parties de parcs nationaux. Elles sont donc soumises à une régulation parfois plus drastique de la fréquentation, parfois remise en question par les fortes pressions des acteurs touristiques souhaitant voir plus de monde visiter les parcs.

Du point de vue des risques urbains et technologiques, en France, deux législations constituent les bases de réponse des pouvoirs publics, confrontés au double défi d'assurer un fonctionnement optimal de l'appareil productif national, tout en mettant les populations avoisinantes à l'abri des conséquences de graves accidents (Dubois-Maury & Chaline, 2002). Les établissements industriels sont hiérarchisés en fonction des risques⁸⁸ et sont soumis à des réglementations destinées à réduire le danger à la source (étude d'impact, étude de danger). L'efficacité de cette législation est remise en cause par des accidents du type de AZF à Toulouse.

Un autre problème réside aussi dans l'éco-impérialisme. Comme le note Pelletier (1993), *« L'impérialisme le plus puissant du moment, c'est celui de la plupart des organismes transnationaux, dont l'attitude se formule par un vigoureux « mieux vaut être pollué que mort de faim ». Ainsi, un économiste distingué de la banque mondiale se demande dans une note interne de son organisme si celui-ci ne devrait pas « encourager une migration plus importante des industries polluantes vers les pays les moins avancés. Pour trois raisons selon lui : une certaine dose de pollution est envisageable dans ces pays parce qu'elle coûterait moins cher ; ces pays sont encore « sous-pollués » ; leur population y est moins sensible à la pollution parce qu'elle meurt plus tôt et pour d'autres causes. »* Cette logique très cynique est mise en pratique par des entreprises de grands pays industrialisés exportant sans vergogne leurs déchets dans les pays du sud. Une régulation transnationale devrait-elle empêcher ce genre de transferts ?

La relation entre développement, local(isé), et les conflits environnementaux pose le problème de l'articulation entre des profits économiques, des investissements sociaux à moyen terme et une éventuelle dégradation environnementale à long terme ponctuée de crises soudaines et peu prévisibles. Les solutions miracles n'existent pas. Seules des évolutions progressives et constructives peuvent être demandées aux acteurs. Chacun doit prendre conscience des bénéfices engendrés par une modification de ses habitudes. Le cercle vicieux profit –

⁸⁸ - Les établissements présentant des risques limités, pour lesquels il n'est déposé, à l'administration préfectorale, qu'une simple déclaration. Ils sont au nombre d'environ 500 000.

- Les établissements industriels présentant des inconvénients ou un danger sévère qui sont soumis à autorisation préfectorale. Il y en a environ 45 000, dont 6 800 sont des carrières.

- Parmi ces dernières installations soumises à autorisation, 1 249 s'individualisent car elles représentent un risque important, selon les normes de la directive Seveso II, transposée en France, depuis 2000.

Dans ce dernier parc industriel déjà sélectif, les DRIRE (Direction régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement) identifient 668 établissements ayant un niveau maximal de dangerosité pour le voisinage, d'autant plus que pour un tiers ils sont enclavés dans le tissu urbain et en large majorité existaient avant 1987 (Dubois-Maury & Chaline, 2002).

exclusion – dégradation pourrait être commué en cercle vertueux partage – intégration – préservation...

CONCLUSION

Cette lecture élémentaire a permis de distinguer les rapports simples et directs existant entre les trois sphères - du territoire, des acteurs et du développement - avec les conflits environnementaux.

Les conflits territoriaux liés au green apartheid, à l'emprise territoriale des industriels, à l'opposition chef traditionnels – nouvelles municipalités et aux rivalités local – national ; les différentes classifications d'acteurs obtenues ; les modalités de relations entre environnement et développement sont autant de résultats élémentaires qu'il nous faut maintenant combiner pour aller plus loin dans l'interprétation et dans la théorisation des conflits environnementaux. Comment interagissent les acteurs et le territoire ? Comment les acteurs participent-ils à un développement qui se veut éminemment territorial ? Tel est l'objet du septième et dernier chapitre.

CHAPITRE 7 DEPASSER LES CONFLITS ?



Photo 88 : Le panneau d'interdiction érigé à Richards Bay suite à la décharge d'effluents toxiques dans la lagune (ZO, août. 2001)

« Ces foutus privilèges, nous sommes condamnés au confort, emprisonnés dans notre blancheur. Ne nous souciant pas, ne sachant même pas ce qui se passe pour eux. Tu vois, mon amour, comment avons-nous pu nous mettre dans ce merdier de 'nous et d'eux' ? Pour l'amour du ciel, nous sommes tous ensemble. Nous sommes tous 'nous'. C'est comme être privé de sa propre ombre – nous d'eux et eux de nous. Sais-tu ce qui se passe vraiment quand on perd son ombre ? Cela signifie que le soleil est couché, que la lumière est partie. Nous avançons à tâtons dans le noir. Parviendrons-nous jamais à nous retrouver les uns les autres ? (...) Apartheid, l'amour qui tourne mal. » (André Brink, 1987⁸⁹)

Voici un extrait du dialogue entre un Blanc, Chris, plutôt libéral, et sa compagne, Jane, durant l'état d'urgence (1985) déclaré en Afrique du Sud par le Parti National au pouvoir. Les mentalités ont-elles vraiment changé depuis plus de quinze ans ? Comment les habitants d'un pays, les acteurs d'une société, séparés durant des décennies, peuvent-ils se retrouver ? Existe-t-il des espaces de rencontre qui ne soient pas seulement ceux du travail et de la nécessité ? Les nouveaux modes de participation des acteurs favorisent-ils les interactions entre des espaces segmentés ? Les nouvelles actions de développement permettent-elles un lissage des différentiels ou au contraire un renforcement de la discrimination spatiale ? Voici des questions essentielles qu'il nous faut avoir à l'esprit avant d'entamer le dernier chapitre de notre travail. Comment nos observations et nos analyses peuvent-elles participer à une réflexion plus globale sur l'évolution de ce pays, de ses habitants et de leurs mentalités ?

Le chapitre 6 a permis d'appréhender les relations directes existant entre les conflits environnementaux et respectivement le territoire, les acteurs et le développement. En démontrant à la fois l'intérêt et les limites de la « thématique environnementale », ce chapitre nous invite surtout à poursuivre la réflexion pour donner à ce travail une portée à la fois plus générale et plus approfondie. Comment les conflits peuvent-ils être dépassés ? Après un niveau élémentaire de lecture, nous proposons un niveau « interactif » où seront appréhendés dans leurs relations complexes, les territoires, les acteurs et le développement - les trois « fondements » d'une certaine géographie humaine – à partir de nos études de cas et confrontés, et enrichis, à d'autres expériences ou points de vue.

Quels sont les rapports des acteurs aux territoires ? Un lien particulier existe entre les différents groupes d'acteurs et leur territoire. Ce lien est-il nécessairement déterminant pour tous les acteurs ? Quel sont les rapports aux territoires de l'Autre ? Une première partie va tenter d'apporter quelques éclairages à ces questions, qui sont parfois difficilement généralisables.

Quels sont les rapports des acteurs au développement ? Le développement est-il imposé par le haut ou initié par le bas ? Quel bilan peut-il être fait des nouvelles pratiques participatives officiellement mises en place en Afrique du Sud ? Le développement participatif est-il

⁸⁹ *Etats d'urgence*, traduction française de Jean Guilloineau, p 215-216, Nouveau cabinet cosmopolite, Stock

seulement un leurre ou une réalité ? Comment des expériences de développement conflictuel peuvent-elles finalement favoriser une mobilisation des acteurs ? Une deuxième partie proposera quelques pistes de réflexion.

Quels sont les rapports des territoires au développement ? Comment peuvent s'articuler des formes de développement territorial basées parfois sur la solidarité mais surtout sur la compétitivité ? Une troisième et dernière partie s'occupera de cette interrogation essentielle.

7.1. Acteurs & Territoires

Une réflexion et un positionnement sur les liens entre acteurs et territoires sont, à notre avis, une étape nécessaire dans toute thèse de géographie humaine. Comme nous l'avons mentionné en introduction, pour nous, le lieu n'est pas équivalent au territoire. Le territoire est un mode spatialisé de contrôle sur les personnes, les processus ou les relations sociales, le lieu est plutôt un espace de reconnaissance, d'identité... Nous nous plaçons volontairement ici dans le cadre des territoires locaux. Plusieurs lieux composent un territoire, dont le contrôle est éventuellement stratégique. C'est aussi affirmer qu'un acteur peut se reconnaître dans un lieu mais ne pas adhérer au territoire qui l'englobe, même si ce dernier tend à influencer sa vie au quotidien. On peut donc être territorialisé malgré soi. Ainsi les petits agriculteurs de KwaDapha, à Kosi Bay, sont très attachés à leur lieu de vie qui fait partie de leur identité. Ils réfutent totalement le territoire du parc national environnant mais doivent pourtant tenter de s'y adapter. De plus, au sein d'un même territoire, un acteur identifie des lieux où il va, et des lieux où il ne va pas. Un acteur peut se reconnaître dans plusieurs lieux situés dans des territoires différents. Enfin le recours au réseau peut sembler plus bénéfique que l'allégeance au territoire. Peut-on passer de territoires « zone » à des territoires « réseau » ? Nous allons donc essayer de préciser, à partir de nos études de cas, comment se positionnent les acteurs par rapport au territoire. Puis nous déterminerons quels sont leurs rapports aux espaces de l'Autre.

7.1.1. Le lien des acteurs au territoire

7.1.1.1. Les enseignements de nos études de terrain

Le tableau ci-dessous propose quelques catégories d'acteurs en fonction de leurs liens au territoire dans nos différentes études de cas. Pouvant être qualifié à juste titre de simplificateur, ce tableau permet de comprendre comment le rapport de l'acteur au territoire est une fonction de sa mobilité sur le temps court (le quotidien) et sur le temps long (les tranches de vie), du nombre de ses espaces de référence et de ses lieux de reconnaissance, de sa richesse, de son adhésion au territoire local et de l'influence que ce dernier a sur son quotidien, et de son recours éventuel aux réseaux. Nous avons employé le terme « réseau » avec une minuscule pour désigner les réseaux de proximité et de solidarité, très présents chez les Noirs (Guillaume, 2001), avec une majuscule pour désigner les Réseaux de pouvoirs et

d'argent, en général configurés à une échelle nationale et internationale. C'est une distinction relativement artificielle –mais commode pour notre démonstration –, car les 'réseaux du bas' sont souvent reliés aux 'réseaux du haut', comme le montrent les études sur les mafias ou les migrants.

Tableau 33 : Quelques catégories d'acteurs en fonction de leurs liens au territoire dans nos études de cas

	Les captifs	Les évadés	Les parvenus	Les enracinés « relais »	Les acteurs « Réseau »	Les acteurs « Réseau » déracinés
Mobilité habituelle	Piétonne	Routière (collective)	Routière (individuelle)	Routière (individuelle) & aérienne		
Mobilité migratoire	Faible	Forte	Moyenne à forte ⁹⁰	Faible	Forte	Très forte
Espaces de référence	Local	Local, régional	Local, régional, national	Local, régional, national, international		
Lieux de reconnaissance	Uniques	Doubles	Multiples			
Richesse	Démunis	Débrouillards	Médians	Dotés	Très dotés	
Adhésion au territoire local	Faible	Inégale	Inégale	Forte		Temporaire
Influence du territoire local sur le quotidien	Forte, par nécessité	Plutôt forte ?	Inégale	Forte, par choix	Faible, recours au territoire « Réseau »...	
Réseau ou réseau ?	réseau de proximité & solidarité		réseau de proximité	Interaction réseau de proximité & Réseau de Pouvoirs	Réseau de Pouvoirs	
Exemples	Les agriculteurs de Mabibi et de Kosi Bay	Les employés des KZNW, certains habitants des townships	Les classes moyennes blanches et indiennes de Richards Bay, Port Shepstone et St Lucia	Les notables des localités étudiées	Les têtes du régime local	Les hyper puissants temporaires
					patrons d'usines, développeurs, hauts fonctionnaires	

Les trois premières catégories caractérisent plutôt les « acteurs du bas ».

Les captifs

Le terme est fort, un brin provocateur, mais n'est pas à interpréter comme du mépris ou de la condescendance par rapport aux acteurs concernés. En effet la « captivité » se comprend d'abord par rapport au critère de la mobilité. En effet, un acteur habitant un lieu situé dans des marges territoriales, est isolé. Prenons l'exemple de nos résidents de Mabibi ou de KwaDapha. Franchir la distance qui les sépare du chef-lieu (Manguzi, Mbazwana), des grandes villes (Richards Bay, Durban) ou même de certains villages voisins n'est pas une

⁹⁰ Contractors...

chose aisée. Il faut un véhicule et donc de l'argent. La plupart en sont dépourvus. Le recours au transport collectif est parfois possible mais il est exceptionnel. L'attachement au lieu de vie (la maison, le village...) est très fort, car il est l'unique lieu de reconnaissance, c'est souvent aussi le lieu de naissance. L'espace de référence est strictement local. L'adhésion aux nouveaux territoires post-apartheid semble faible. Une méfiance héritée de l'apartheid persiste. Vont-ils se faire chasser car ils habitent à l'intérieur d'un parc national, vont-ils recevoir les services promis par des nouvelles autorités locales lointaines⁹¹... ? En revanche, l'influence du (ou des) territoire local sur leur vie quotidienne est forte. Il faut respecter des règlements, des nouvelles lois, éventuellement payer des impôts, aller voter. Le recours aux réseaux de proximité et de solidarité est important. Effectivement, les habitants se sont organisés depuis longtemps entre eux pour remédier aux services que l'Etat ne leur a jamais apportés. Ils vivent de ce qu'ils cultivent, vont prendre l'eau au lac, et utilisent les ressources naturelles de la faune et de la flore avoisinante dans la mesure des interdictions mises en place par le Parc. Les plus jeunes refusent cette « captivité » et choisissent d'émigrer pour chercher du travail en ville, et ainsi de faire bénéficier la famille restée au village d'une partie de leurs revenus. Ce sont les « évadés ».

Les évadés

Les « évadés » se sont démarqués de leurs aînés captifs en quittant le lieu d'origine dans l'espoir d'une vie (matériellement) meilleure ailleurs. Leur mobilité s'en est donc trouvée accrue. Leurs lieux de reconnaissance deviennent doubles, même si parfois leur identité reste plutôt forgée sur leur lieu de vie d'origine. Leurs espaces de référence associent l'échelle locale et l'échelle régionale. Ce sont des grands utilisateurs de « combis » collectifs. On trouve beaucoup « d'évadés » dans les townships noirs du KwaZulu-Natal, ou encore parmi les employés des parcs (qui reviennent chez eux à la fin du mois⁹²), ou parmi certains Afrikaners ayant migré à Richards Bay pour trouver du travail dans les industries⁹³. Leur adhésion au territoire local (et l'influence de ce dernier) est difficile à cerner car certains n'ont pas toujours de statut officiel, en particulier les résidents des camps de squatters. Les réseaux de proximité et de solidarité fonctionnent beaucoup en associant les résidents du lieu d'origine aux résidents du lieu d'arrivée. Financièrement, ce sont des débrouillards qui arrivent à survivre et à se déplacer, malgré des conditions de vie parfois plus difficiles que dans leur lieu d'origine, sans parler de l'exposition à la violence urbaine, très forte. L'évasion c'est la liberté mais c'est aussi le risque⁹⁴.

⁹¹ La grande taille des territoires locaux en Afrique du Sud explique que « le local soit lointain »...

⁹² Comme c'est le cas pour les employés rencontrés à la réserve naturelle d'Oribi Gorge près de Port Shepstone.

⁹³ Jusqu'en 1999, Richards Bay disposait d'un camp de « squatters blancs », Afrikaners et miséreux, des petits Blancs... Ils ont été expulsés et relogés par des oeuvres de charité...

⁹⁴ L'insécurité et la vie dans l'instant

Les parvenus⁹⁵

Le terme « parvenu » dépasse l'emploi péjoratif habituellement admis. Il désigne ici tous les acteurs qui ont pu parvenir à un certain niveau de vie, de confort et de mobilité, par le travail (beaucoup d'Indiens sont dans ce cas-là), par la couleur de la peau (les Afrikaners du temps de l'apartheid promus à des postes de fonctionnaires dans de grandes entreprises publiques, certains Noirs de nos jours grâce au recours à l'*affirmative action*...) ou par chance (les nouveaux gagnants du Loto)... Les parvenus ont en général une voiture et une maison. Ils ne déménagent qu'en fonction des nouveaux contrats de travail possibles. Ce sont, par exemple, les classes moyennes blanches et indiennes de Richards Bay et de Port Shepstone. Leurs espaces de références sont aux échelles locale, régionale et nationale – rarement internationale. Leurs lieux de reconnaissance sont multiples. En général ils adhèrent bien au territoire local, payent leurs impôts et reçoivent en échange des services de qualité. Ils n'approuvent pas les nouvelles limites de ces territoires incluant des zones pauvres pour lesquelles ils doivent payer. Ils sont plus individualistes que les captifs et les évadés mais disposent tout de même de réseaux de solidarité et de proximité (églises, entreprise, associations...).

Les trois catégories qui vont suivre caractérisent les « acteurs du haut », bien dotés, mobiles, aux espaces de référence multiples.

Les enracinés - relais

Ce sont les notables des localités étudiées. Ils ont la possibilité d'être à la fois au cœur des réseaux de proximité et de solidarité locales et rattachés aux Réseaux de Pouvoirs. En outre, ils ont de fortes responsabilités dans la gestion et la reproduction des territoires locaux. Cette complémentarité entre les réseaux et le territoire leur donne une assise importante. Par exemple, le maire de Richards Bay (Umhlatuze Municipality) est très impliqué dans diverses associations locales (église, université, sport...), il siège au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie, et entretient de nombreux contacts avec des investisseurs nationaux ou internationaux. C'est un enraciné – relais par choix, et c'est une stratégie souvent payante, mais dans ce cas soumise au jeu des urnes et des alliances politiques.

Les acteurs – Réseau

Ce sont les têtes des régimes locaux et les émissaires des régimes nationaux et internationaux, par exemple les grands responsables industriels à Richards Bay et à Port Shepstone, certains hauts fonctionnaires... A la différence des enracinés – relais, ils ne sont pas originaires des localités considérées, et n'ont donc pas la même emprise sur les réseaux de proximité. En revanche, ils sont les représentants des têtes de Réseaux de pouvoirs et d'argent, et deviennent

⁹⁵ Alias les « bénéficiaires de l'ascenseur social »

donc des acteurs indispensables. L'influence du territoire local sur leur situation est relativement faible. Ce sont plutôt eux qui influencent le devenir de ce même territoire, d'autant plus qu'ils font un choix résidentiel à moyen terme qui leur permet de bien s'intégrer dans les jeux d'acteurs locaux.

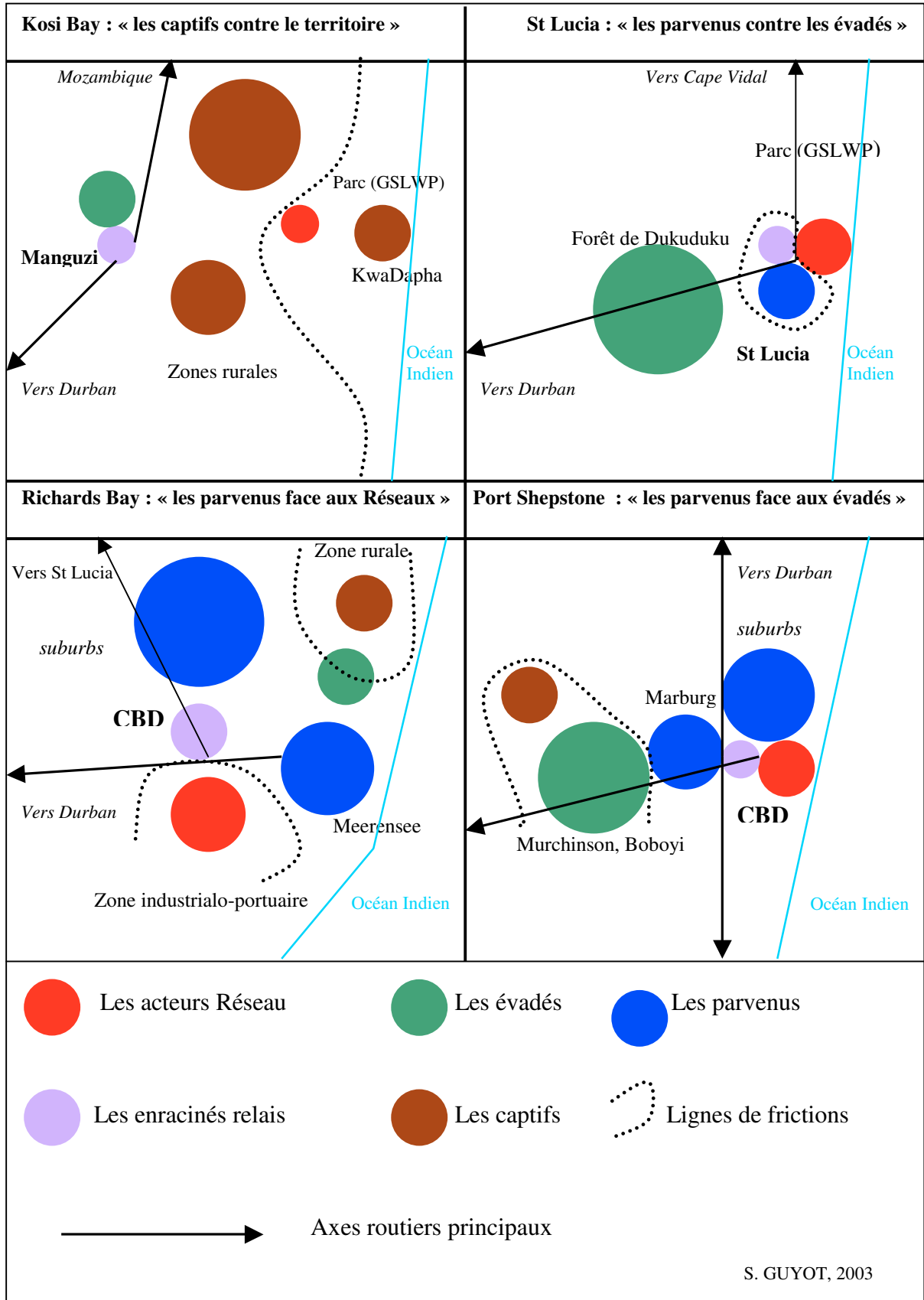
Les acteurs Réseau – déracinés

Ils ressemblent aux précédents mais ils n'ont aucune stratégie d'enracinement territorial. Ce sont des temporaires, des déracinés, qui nomadisent de place en place. Ils se recréent leurs propres territoires d'intervention car leur pouvoir est grand. Ce sont les architectes des territoires – Réseau... Ainsi tel grand cadre d'entreprise français, qui investit dans la construction d'une usine d'aluminium à Richards Bay, dirige le montage de l'usine, puis au bout de trois ou quatre années retourne au siège en France, pour repartir ensuite vers un autre lieu d'intervention.

Le schéma ci-dessous permet d'apprécier la part spatiale relative de ces différentes catégories⁹⁶ d'acteurs dans les quatre localités étudiées.

⁹⁶ Ces catégories font penser à « l'arbre et la pirogue » de Bonnemaïson. Tout homme / femme est arbre (dont enraciné) et pirogue (donc voyageur). Tout dépend en fait du rapport de force. Les « acteurs-réseaux » déracinés de l'industrie pétrolière au Nigeria, dans la région du delta, ont fort à faire avec les « enracinés » pour l'exploitation du pétrole.

Fig. 17 : Acteurs et territoires



Les lignes désignent des zones de frictions entre les différents groupes d'acteurs, entre le GSLWP et les résidents à Kosi Bay, entre le GSLWP, les résidents et les squatters de Dukuduku à St Lucia, entre la ZIP et les résidents à Richards Bay, entre les zones périurbaines de Murchinson et de Boboyi et les autres résidents à Port Shepstone...

7.1.1.2. Du territoire zone au territoire Réseau, réflexions et exemples

Cette classification permet de mesurer l'importance des Réseaux⁹⁷ dans les relations entre les acteurs et le territoire. Si le territoire est un mode de contrôle spécialisé sur les personnes, les processus et les relations sociales, peut-il être seulement assimilé à une zone particulière gérée par un ou plusieurs pouvoirs ou institutions ? En admettant que les Réseaux sont un mode de contrôle « informel » des personnes, des processus et des relations sociales, n'y aurait-il pas des territoires « Réseaux » qui seraient complémentaires – ou concurrents – des territoires zones ? Quelles seraient alors les limites de ces territoires « Réseaux » ?

Pierre Veltz (1996) apporte un ensemble de réponses à ces questions que nos études de terrain font émerger. « *L'économie globale est immédiatement présente dans l'économie locale. Les relations horizontales entre pôles d'activité sont aujourd'hui, souvent, plus déterminantes que les relations verticales entre ces pôles et leurs arrière-pays, régionaux, voire nationaux. (...) L'image d'un 'territoire en réseaux' – territoire à la fois discontinu et feuilleté, car les réseaux sont multiples, se superposent et s'enchevêtrent – se dessine en contraste avec du bon vieux territoire des zones. Les pôles eux-mêmes apparaissent comme les nœuds de ces réseaux, autant et davantage que comme les places de commandement des zones. (...) On peut caractériser la notion de territoire-réseau par des propriétés abstraites, topologiques en quelque sorte. Deux de ces propriétés me paraissent essentielles : la prédominance des relations horizontales (pôle - pôle) sur les relations verticales (pôles – hinterland) ; le caractère maillé (non pyramidal, non arborescent) des relations.* » Tout espace est donc, pour une part différente, « gouverné » par un territoire-zone et par un territoire-Réseau, particulièrement en fonction de sa participation au phénomène dit de « mondialisation »⁹⁸. Quelle forme de territoire garantit le plus de démocratie et d'équité à ses habitants ? On peut concevoir le territoire-zone comme un moyen de redistribution des bénéfices engrangés par le territoire-Réseau. Si le monde n'est plus qu'un « territoire en Réseau », quid des espaces – et / ou des acteurs - exclus de ces Réseaux ? Nous approfondirons cette problématique dans la troisième sous-partie pour voir comment se situe le développement par rapport à ces deux formes territoriales.

⁹⁷ Nous continuons notre différenciation entre Réseaux et réseaux. Certains auteurs comme Pierre Veltz ne font pas la différence entre les 2 car leur réflexion ne part pas d'exemples « micro ». Il entend réseau dans le sens de notre « Réseau ».

⁹⁸ Certains auteurs comme Sassen (1991, 1996) pensent que l'augmentation des relations pôle à pôle contribue à une certaine déterritorialisation. Au contraire, on peut penser que cela implique de nouveaux processus de territorialisation.

Jacques Lévy (1999) propose une sociologie de la mondialisation (tabl.34) qui vient enrichir ces premières constatations.

Tableau 34 : Sociologie de la mondialisation (J. Lévy, 1999)

	Démunis	Dotés
Déconnectés	<i>Enclavés</i>	<i>Retranchés</i>
Connectés	<i>Accrochés</i>	<i>Branchés</i>

« Les mieux connectés sont certes aussi les mieux dotés, et inversement, mais entre les deux bornes extrêmes, on peut trouver des dotés mal connectés (les ouvriers ou les employés des grandes entreprises industrielles ou des administrations des pays en voie de développement) et des connectés mal dotés (les migrants, porteurs d'une stratégie très dynamique, les nouvelles « classes moyennes » des pays émergents). » (Lévy, 1999). Les « enclavés » de Lévy ressemblent beaucoup à nos « captifs » et limitent leur appartenance à un territoire-zone. Les « accrochés » ressemblent à nos « évadés » et appartiennent à un territoire-zone souvent en situation de proximité avec un territoire-Réseau. Enfin les « branchés » correspondent à nos acteurs « relais » et « Réseau » jouant sur la complémentarité entre un territoire-zone et un territoire-Réseau. Lévy identifie deux sous-ensembles dans le groupe des « branchés » qui définissent tout à fait un régime mondial territorialisé en Réseaux. « 1. Une élite dirigeante (de quelques dizaines de milliers de personnes) dirigeants d'entreprises, chefs d'ETEAts, haut fonctionnaires des organisations internationales. Ils ne sont pas seulement le monde, ils font le monde. 2. La 'classe' des mondialisés (plusieurs centaines de millions de personnes). (...) Elle forme au sens propre, la jet set d'aujourd'hui. Solidement formée, urbaine, mobile, dotée d'identités spatiales multiples, elle pense et vit « monde » par ses connaissances, ses loisirs, ses attentes.(...) L'essentiel réside dans l'association entre une position sur les réseaux (bonne ou mauvaise accessibilité au centre) et un rapport à la société. » Richards Bay a quelques représentants de la première catégorie et quelques autres de la seconde.

7.1.2. Rapport aux espaces de l'Autre

En Afrique du Sud, au sein des nouveaux territoires-zones post-apartheid, regroupant ville blanche, ville noire, camps de squatters et zones rurales, il y a des lieux où l'on va et des lieux où l'on ne va pas, et ils ne sont pas les mêmes pour tout le monde. Le tableau ci-dessous montre quel sont les espaces fréquentés par les différentes catégories « d'acteurs – territoire » que nous venons de repérer.

Tableau 35 : Acteurs et espaces de l'Autre

	Zone rurale africaine	Parc naturel	CBD & centres commerciaux	Suburbs « Blancs et Indiens »	Townships Noirs	Zones industrielles
Captifs	Lieu de référence	Inclusion contraignante ou exclusion forcée	Pas d'accès (sauf exception)			
Evadés			Accès réservé (entrée payante)	Lieu de travail et de consommation (éventuellement loisirs)	Accès réservé (personnel de maison, jardiniers...)	Lieu de migration
Parvenus	Pas d'accès (peur)	Lieu de référence			Pas d'accès (peur)	
Relais	Accès limité (représentation)				Accès limité (représentation)	
Réseau	Pas d'accès					

Les possibilités de mise en relation des différents acteurs sont limitées, en général, aux sphères et aux lieux de travail. L'exclusion est encore le phénomène dominant en Afrique du Sud. On s'exclut par sa pauvreté, par sa richesse, et les possibilités de mixage social sont faibles. On s'exclut surtout par la perception que l'on peut avoir d'un espace bien déterminé. La criminalité et la violence ne facilitent pas la mobilité de certains acteurs. Certains s'en protègent car ils en ont les moyens (compagnies privées de sécurité) et développent une stratégie d'évitement de certaines zones (townships, zones rurales africaines). La peur de l'Autre passe par la peur vis-à-vis de son lieu de vie. Beaucoup reste à faire pour transformer des comportements exagérés et généralisateurs en une prudence raisonnée. Les médias ont ici une grande responsabilité. Le journal local de Richards Bay, « *le Zululand Observer* », mentionne la région de Kosi Bay uniquement pour condamner l'impact des populations locales sur l'environnement naturel, lieu de récréation de sa clientèle de parvenus blancs et indiens, et pour sensibiliser à la criminalité - forte potentialité de faire « braquer » son 4x4. Comment réconcilier les espaces quand la presse locale est encore ségréguée ? L'équivalent du *Zululand Observer* pour les « évadés » du township d'Esikhawini est « *Umlozi* » écrit uniquement en zulu. Seuls quelques rares articles montrent les initiatives positives émanant des zones rurales ou des townships. La plupart du temps, les journalistes se contentent de faire du *charity business*, et rendent compte des projets paternalistes du Rotary Club ou de la Croix Rouge locale...

Dans ce cas-là, comment favoriser un développement équitable qui intègre une participation commune des différents acteurs dans le cadre des nouveaux territoires-zones unifiés post-apartheid, tout en ayant à l'esprit le poids de plus en plus discriminant des territoires-Réseaux ?

7.2. Acteurs & Développement

Les conflits environnementaux sont très reliés aux questions de développement. On invoque même le développement comme solution aux conflits alors que souvent il ne fait que les perpétuer ou les envenimer. A Kosi Bay et à St Lucia, on entend parler de « développement écotouristique » et de « développement communautaire ». A Richards Bay et à Port Shepstone on évoque un renforcement du « développement industriel » et une possible diversification en un « développement touristique ». Le terme de développement est employé pour tout projet visant à créer de l'emploi, à produire des richesses ou à améliorer la qualité de vie. Souvent le développement n'est pas une réalité, c'est une simple injonction, parfois un projet. On parle développement, on pense développement mais on agit peu. Lorsque les acteurs du haut se contentent de parler et de penser le développement, le recours à la participation des acteurs du bas semble naturelle, elle est même envisagée et formalisée de manière institutionnelle. Souvent, les résultats se limitent à des rapports de consultants ou à des articles prospectifs dans la presse locale. En revanche, lorsque les mêmes acteurs du haut ont réellement de l'argent et s'apprêtent à l'investir – dans des programmes de développement – la participation des autres acteurs se fait plus discrète...Et l'on reproche aux développeurs leur manque réel de consultation...Et prend naissance un conflit.

Dans un premier temps, nous allons faire le bilan des nouvelles pratiques participatives institutionnalisées et analyser leur évolution depuis l'apartheid. L'instrumentalisation de pratiques participatives apparaît comme complémentaire au système démocratique représentatif. La participation s'impose comme un des nouveaux critères de la pseudo « bonne gouvernance ».

Dans un second temps, nous verrons quels sont les contours – et l'impact – de la mobilisation générée par un développement concret patent. Le problème principal s'inscrit dans un décalage entre des projets généralement bien menés et relativement consensuels et une réalisation souvent déconnectée et rapide, en fonction des contraintes et des enjeux politico-financiers du moment. A une participation décousue et instrumentalisée répond une mobilisation de l'instant parfois plus efficace. Les acteurs répondent à une stratégie de faible adhésion participative par des tactiques mobilisatrices ponctuelles, parfois décalées par rapport aux véritables enjeux.

7.2.1. La participation des acteurs : mythe ou réalité ?

La participation en Afrique du Sud existe sous différentes formes. Ses résultats sont peu probants, car peu de décisions semblent influencées par le recours à la participation de façade. Cette situation s'explique aussi par l'évolution des pratiques participatives depuis l'apartheid, d'une phase de résistance contre un Etat oppresseur à une phase de collaboration avec un Etat consensuel largement issu du système démocratique représentatif. En outre, il semblerait que

les pratiques participatives en démocratie soient souvent limitées au vote et que les priorités des citoyens se situent ailleurs que dans la participation à l'amélioration de la vie publique. Nous terminerons par une réflexion sur la participation strictement politique. Une réelle mobilisation des acteurs est-elle possible en marge de tout conflit « stimulant » ?

7.2.1.1. Les forums participatifs dans nos études de cas

Le recours à l'observation passive (et parfois participante⁹⁹) d'arènes d'acteurs nous ont permis de prendre la juste mesure des dispositifs participatifs en Afrique du Sud. Il y a quatre types de « forums » participatifs : des forums « traditionnels » qui correspondent aux habitudes participatives prises dans les zones rurales à chefferie tribale ; des forums « institutionnalisés » qui correspondent aux dispositifs participatifs prévus par les nouvelles lois municipales en Afrique du Sud ; des forums « de développeurs » reliés à des projets de développement ponctuels et des forums « de la société civile » réunissant des acteurs « du bas » au sein d'associations de quartier, de résidents etc.

a- Les forums traditionnels

Ils correspondent aux assemblées villageoises que l'on retrouve dans les zones rurales à chefferie tribale au KwaZulu-Natal (mais aussi dans l'Eastern Cape, Mpumalanga et Northern Province). « *L'institution de l'Imbizo ou Kgotla (forum communautaire traditionnel) est par conséquent mythifiée comme un lieu démocratique, un espace de parole libre où chacun argumente et est écouté, et où la décision se fait par consensus. Le chef n'y est présent que pour proclamer la décision de la communauté. Dans l'argumentation de nombreux leaders, seule la reconnaissance de cette forme traditionnelle de gouvernement permettra la constitution en Afrique du Sud d'un Etat à la fois moderne et réellement noir.* » (Crouzel, 1999). Ces assemblées ont toujours permis aux résidents des zones rurales de pouvoir s'exprimer sur leurs problèmes et éventuellement de résoudre certains conflits, relatifs au foncier, à l'agriculture, à l'élevage. Il faut aussi rappeler que les chefs traditionnels n'avaient pas réellement de moyens pour financer de quelconques projets de développement local. Ces assemblées n'ont donc jamais servi à améliorer le niveau de développement des populations. Les enjeux étaient rarement financiers. C'est peut-être pour cela que le consensus a souvent pu être atteint. C'est aussi une façon d'exprimer ses frustrations. Une fois qu'elles sont exprimées, rien ne change, mais les acteurs vont mieux, psychologiquement.

b- Les forums institutionnalisés

Nous avons relevé trois formes différentes de forums à différentes échelles.

⁹⁹ Durant les réunions de l'association des résidents et des contribuables de Richards Bay, en tant que résident, nous nous sommes efforcés de poser certaines questions pour apprécier la réaction des participants.

A l'échelle de la municipalité, les « *IDP stakeholders forum* » correspondent à la mise à contribution des acteurs aux « plans de développement intégrés¹⁰⁰ » (stratégie municipale de développement pour 5 ans). Tous les résidents de la municipalité sont invités à se réunir plusieurs fois avant l'élaboration du document final, dans plusieurs lieux différents (dans les différentes villes ou townships de la municipalité) pour proposer des solutions et donner leur avis sur les propositions des experts. Des discussions entre les différents acteurs et même des débats collectifs peuvent surgir, qui permettent aux uns d'affirmer quelques revendications sectorielles, aux autres d'exprimer leur idéologie, rarement de proposer des idées réellement novatrices. Le document final intègre éventuellement les commentaires des acteurs présents, souvent peu nombreux (à Richards Bay, il n'y avait qu'un lieu de réunion pour la municipalité : 50 personnes pour 200 000 habitants¹⁰¹). Ce ne sont que des stratégies et des propositions. Le conseil municipal doit ensuite arbitrer entre plusieurs projets en fonction de son budget.

A l'échelle des arrondissements municipaux, les « *ward committees* » rassemblent les acteurs « représentatifs », sous la présidence du conseiller municipal d'arrondissement. Ces acteurs ont à faire part de leurs attentes relatives aux prérogatives municipales (services, développement, environnement...) et à donner un avis-conseil avant d'entreprendre un développement concernant leur arrondissement. Nous n'avons pas encore le recul nécessaire pour juger de la réussite ou de l'échec de tels comités. A certains endroits, il semblerait qu'ils constituent des lieux de réflexion constructive sur la vie de la municipalité – comme nous l'avons observé à Port Shepstone pour le *ward* n°12 - ; à d'autres des lieux de joute verbale entre des acteurs aux intérêts opposés – comme c'est le cas à Richards Bay pour l'arrondissement n°1. Philippe Gervais-Lambony (2002), explique de manière très significative le fonctionnement d'un *ward committee* à Boksburg (Gauteng) durant le système municipal de transition (1995-2000). « *Dans l'idéal, ce processus revenait à demander aux 'communautés' d'établir la liste de leurs besoins, de les hiérarchiser, de faire vérifier les possibilités par les techniciens, de revenir avec des propositions consulter les communautés, enfin de faire voter le programme (et le budget) par les élus. Théoriquement c'est un modèle de démocratie locale.* » A Boksburg la présence dans l'arrondissement étudié (n°10) d'un township, d'un quartier métis, de camps de squatters et de quartiers blancs, implique une stratégie de communication entre trois (ou plus) groupes linguistiques distincts (Xhosa, Anglais, Afrikaans). « *La réunion va se dérouler en anglais et en xhosa, pas en afrikaans (pourtant la langue principale...) Un jeune leader associatif d'un des camps de squatters, Chris, fait une traduction en xhosa de ce que David (un des fonctionnaires organisant la réunion) dit en anglais, puis en anglais de ce que demandent les assistants xhosa (mais presque tous interviennent en fait en anglais). Il y a un malaise certain car finalement bien*

¹⁰⁰ Les municipalités avaient un peu moins d'une année pour mettre en place ces IDP à partir d'une consultation de la base. Les budgets investis par les municipalités dans les IDP les ont parfois empêchées de mettre en œuvre des projets de développement concrets dont la population avait rapidement besoin. Pourtant ces documents sont nécessaires car ils représentent une base de travail et d'évaluation future du travail de la municipalité.

¹⁰¹ Le maire était présent pour directement influencer et répondre à ses administrés, de fait que les objections de la base étaient difficilement reçues par le sommet.

peu de gens s'expriment dans leur langue maternelle. (...) L'importance de l'échelle du quartier par rapport à celle du ward est mise en relief par les premières interventions des participants. (...) Cet exercice de démocratie locale permet un véritable contact entre les 'communautés' des différents quartiers. Car on sent bien qu'à l'intérieur des wards, c'est à l'échelle du quartier qu'est la véritable identité locale car là sont les intérêts et les besoins spécifiques et là aussi sont les leaders et les réseaux sociaux. (...) Il est clair que les réunions déçoivent les attentes des participants. Pour eux, il s'agit de parler de points concrets : installer un feu rouge à tel endroit, couper l'herbe dans tel terrain vague, améliorer les parcs publics, installer des ralentisseurs dans telle rue, supprimer telle décharge illégale, goudronner les rues de tel secteur, introduire des patrouilles de police dans telle rue... Autorité métropolitaine ou nouvelle identité municipale ne sont pas des préoccupations majeures. » Philippe Gervais-Lambony corrobore nos propres observations (chapitre 4). Les nouveaux territoires post-apartheid sont novateurs par leur volonté de faire se rencontrer les différents acteurs, mais les différents lieux ou quartiers sont tellement différenciés dans le paysage, que de telles pratiques participatives apparaissent artificielles, mais sûrement nécessaires pour favoriser les rencontres.

A l'échelle du voisinage des réserves naturelles (territoire d'une ou plusieurs autorités tribales), les *local board* tentent de promouvoir une gestion participative des ressources naturelles en réunissant les acteurs représentatifs du lieu. Nous avons déjà développé les enjeux et les limites de tels *boards*. A certains endroits la taxe touristique destinée aux « communautés » (*community levy*), et gérée par ces *boards*, est supérieure aux budgets des nouvelles municipalités élues. Une concertation entre ces différentes entités est donc nécessaire pour hiérarchiser et coordonner les actions de développement et éviter les concurrences et les duplications.

La notion de représentativité des acteurs pose problème. En effet seuls des acteurs bien spécifiques, ayant des intérêts propres dans le fonctionnement des espaces considérés, viennent s'exprimer. Les « sans fonctions » n'ont pas toujours accès à la participation, ou ils ont le sentiment – à juste raison – d'y perdre leur temps.

c- Les forums de développeurs

Ce sont les réunions de résidents concernés par un projet de développement. Ce sont des formes de participation conjoncturelle. Les développeurs et les ingénieurs réunissent les habitants dans une salle, ou sous un arbre, et leur demandent leur avis. Nous avons assisté à un tel forum à Mabibi en présence des développeurs du LSDI et d'une grande partie des villageois réunis, endimanchés, dans la salle polyvalente de l'école. Les développeurs venaient les entretenir du projet de route pour remplacer la piste sablonneuse actuelle entre Mabibi et le bourg de Mbazwana. Certains villageois ont émis une réserve sur le tracé proposé en affirmant qu'il était localisé sur une zone inondable (Lac Sibaya). Les développeurs, au

lieu de prendre bonne note de cette remarque de bon sens, ont préféré convaincre les villageois que de toutes les manières les ingénieurs avaient certainement raison, cartes à l'appui. Depuis, la route n'est toujours pas construite, mais si c'était le cas, elle serait effectivement inondée lors de la saison des pluies... Ces forums sont très souvent formels et sans grand impact. Les développeurs ont un budget limité dans le temps et se sont engagés avant toute consultation préalable à la réalisation d'un certain nombre d'infrastructures. Ils cherchent une validation par « le bas » qui n'a pas obligatoirement lieu.

d- Les forums de la « société civile »

Ce sont des réunions d'associations thématiques et investies d'une mission précise. Elles sont généralement basées sur les anciens territoires de l'apartheid, donc sur l'identité des quartiers (cf. remarques de P. Gervais-Lambony). Les quartiers blancs, les quartiers indiens, les townships noirs ont chacun leurs associations de résidents, déconnectées les unes des autres.

A Richards Bay, nous avons participé régulièrement aux réunions de l'ARC, dont la présidente est Sandy Camminga et le secrétaire, Dave Savides, l'éditeur du « *Zululand Observer* ». Certaines réunions sont thématiques. Un acteur particulier est donc invité à répondre aux questions des résidents. D'autres réunions sont générales et les différentes plaintes et sources d'inquiétudes des présents sont mises en exergue. L'ARC est censé représenter les intérêts de plus de 30 000 résidents. En moyenne, une dizaine d'entre eux – toujours les mêmes - participent aux réunions. Le journal publie ensuite les résolutions de l'ARC au nom de l'intérêt de tous les résidents... Grâce à la presse et aux réseaux de Sandy Camminga, cette association arrive tout de même à peser sur certaines décisions... Pourtant, quelle est la représentativité d'une dizaine de retraités « cols blancs » sur des quartiers plutôt jeunes et de « cols bleus » ? A St Lucia, une réunion de l'association des acteurs touristiques a même dû être annulée car seuls le président et la secrétaire étaient présents (et le chercheur observateur !). Les associations ou clubs à des fins récréatives comme 'l'Association des Yachties' du ZYC¹⁰², l'amicale de bowling de Port Shepstone, l'association des pêcheurs de la côte sud etc. ont un plus grand succès, et peuvent avoir une certaine influence quand les Pouvoirs se chargent de restreindre leurs activités...(exemple avec les associations de pêcheurs à St Lucia). Ces quelques remarques concernent les Blancs, c'est-à-dire une minorité de résidents dans la population sud-africaine.

Dans les townships noirs et métis, Philippe Guillaume (2000) et Myriam Houssay-Holzschuch (1997) ont très bien montré comment s'effectuait la participation (des gangs aux comités pour le logement...). Face aux besoins, les attentes sont plus grandes et donc les associations et les groupes de pression divers connaissent plus de succès, mais pour des résultats parfois nuls. Dans les zones rurales africaines, ce sont des villages entiers qui se déplacent pour participer à des meetings concernant le développement de leur espace de vie, comme nous l'avons

¹⁰² Zululand Yacht Club

mentionné pour Mabibi. Pourtant le nombre et le bon sens de la base ne semble pas influencer le haut.

Plus les groupes de pression issus « de la société civile » sont liés aux régimes, plus ils ont une action palpable. En revanche la participation « par le bas » a le mérite d'être organisée mais pour quel résultat ?

Les décisions semblent assez peu liées au contenu des réunions. Le couloir ou le téléphone semblent plutôt être les réels « espaces » de décision. La réunion n'est-ce pas l'arbre cachant la forêt de l'autoritarisme ?

7.2.1.2. L'évolution des pratiques participatives en Afrique du Sud

Durant l'apartheid, la participation a pu être instrumentalisée par le gouvernement de Pretoria en créant des formes factices légitimant indirectement le Pouvoir en place (*civics*¹⁰³ dans les townships noirs, associations de résidents dans les quartiers blancs, pseudo municipalités indiennes...). A contrario les actions d'opposition et de résistance contre le gouvernement sont le fait des ONG. Ineke Van Kessel a analysé les évolutions des liens entre la « société civile » et la démocratisation en Afrique du Sud depuis la période de l'apartheid. Selon elle, le transfert massif des donations d'organismes internationaux des ONG vers le nouveau gouvernement démocratique (présidé par Mandela) élu en 1994 explique en grande partie un déclin d'efficacité dans les pratiques participatives, qu'elles soient complaisantes ou critiques. *« L'état actuel de la société civile n'est pas aussi sain que cela. Les organisations des droits de l'homme ferment, nombre de journaux ont cessé de paraître, le secteur non gouvernemental (ONG) s'étiole, et dans de nombreux cas, les associations de résidents (civics) dans les banlieues noires ont cessé de fonctionner. (...) Pour la société civile, les années 1980 furent une époque de vitalité exceptionnelle, de créativité et de visions utopiques d'une nouvelle société, mais aussi de violents affrontements et de conformisme politique. (...) Des gens talentueux et engagés dont les carrières furent bloquées par les barrières de l'Etat d'apartheid, ou qui refusaient la perspective d'un travail confortable dans les bureaux de l'Etat ou des grandes entreprises mirent toute leur énergie dans la société civile, fournissant ainsi une direction de haute qualité pour des syndicats ouvriers exemplaires. Après les élections de 1994, une grande part de la société civile fut drainée vers l'Etat. Les leaders syndicalistes devinrent ministres du gouvernement, les journalistes devinrent porte-parole du gouvernement, les chefs des associations civiques s'occupèrent de la structuration des nouvelles provinces. (...) Actuellement, l'état apparent d'apathie de la société civile (au moins conforme à l'impact de son action), semble lié à plusieurs raisons. En premier lieu, beaucoup de gens ordinaires sont tout simplement épuisés après les longues années de lutte. Maintenant que les dirigeants sont revenus d'exil ou de prison, ces gens ont senti qu'ils pouvaient laisser à « nos leaders » le soin d'organiser les choses. La plupart des gens doivent*

¹⁰³ Les *civics* sont souvent anti-apartheid.

consacrer le plus clair de leur temps à la survie quotidienne (...) la plupart des gens ont d'autres priorités. (...) Si vos anciens camarades sont devenus des hommes importants avec de belles voitures et un salaire confortable, serez-vous vraiment motivé pour travailler des jours et des jours dans des campagnes de porte-à-porte ennuyeuses, des programmes de nettoyage dans des townships insalubres ou des classes d'alphabétisation – et cela bénévolement ? Ceux qui ont perdu dans la course aux emplois et aux statuts risquent de perdre aussi leurs illusions. » (Van Kessel, 1996) Cette dernière analyse nous semble aussi valable pour les populations blanches modestes. Beaucoup n'accordent aucune légitimité aux forums participatifs institués, tout comme ils n'iront pas forcément voter pour les élections. Ils ne veulent pas s'impliquer de près ou de loin dans la politique¹⁰⁴. En revanche, tout comme les Noirs des townships, ils sont capables de se mobiliser pour protester quand certains de leurs intérêts sont menacés.

Les formes de participation rencontrées en Afrique du Sud se retrouvent dans de nombreux pays. La participation fait parti du credo de la « bonne gouvernance ». C'est donc une pratique « à la mode ». Quel bilan des auteurs, géographes, urbanistes, sociologues, politologues font des pratiques participatives à partir de terrains localisés dans d'autres pays ?

7.2.1.3. La participation ou le cens caché ?

a- Participation « directe »

L'invocation de la participation des citoyens est devenue unanime. Ce glissement est lié aux discours des organisations internationales qui promeuvent la « gouvernance » et la concertation, même si ces idées sont très diversement conçues, comprises et mises en œuvre (*Annales de la recherche urbaine*, 1998). Toutefois, ce consensus dans les discours n'est généralement pas mis en relation avec les différentes expériences et pratiques participatives, parfois marquées par des difficultés et des échecs. « *En effet, ces expériences peuvent provenir « d'en bas » comme « d'en haut », ce qui change radicalement les règles du jeu ; elles peuvent aussi servir de preuve à la correcte incorporation des pressions internationales ou bien, à l'inverse, montrer que les acteurs locaux ont encore une possible marge de manœuvre dans la gestion de leurs propres affaires.* » (Lulle, 2002) Ces expériences mettent en évidence des obstacles : « *La démarche participative, elle-même inscrite dans un processus de rationalisation plus large, vient souvent bousculer une structure sociopolitique qui repose sur des valeurs d'une toute autre nature.* » (Vidal, 1998) La participation peut se révéler totalement artificielle et donc aboutir à l'inverse du résultat escompté. A propos de l'exemple colombien, Thierry Lulle pose une série de questions qui montrent comment les pratiques participatives sont le plus souvent manipulées à des fins politiques et financières. « *La participation est-elle perçue par les décideurs traditionnels comme devant modifier les modalités de la prise de décision ou plutôt comme permettant de neutraliser le social pour*

¹⁰⁴ On entend souvent ceci : “*I don't want to be involved in politics, you know. That's fundamentally bad, very bad, crooked councillors, arms deal...*”

mieux caler des changements économiques globaux et locaux ? (...) Dans ces conditions, qu'attendent les organisations internationales de la généralisation du discours participatif ? Un maquillage 'politiquement correct' à des rajustements économiques imposés ? En quoi ces mêmes orientations peuvent-elles servir ou desservir les pouvoirs locaux ? (...) Comment s'articulent des notions globalisantes de 'citoyenneté', 'communauté', 'société civile' avec la diversité des acteurs urbains et celle de leurs problématiques ? » (Lulle, 2002).

Cette dernière question revient souvent à propos de notre exemple sud-africain . Notre choix personnel est de considérer l'individu comme un acteur, et l'acteur d'abord comme un individu. En Afrique du Sud, jeune démocratie en construction, l'individu est, pour nous, un citoyen en devenir. Pourtant la notion de communauté a la vie longue en Afrique du Sud. Certains auteurs et acteurs parlent de communauté villageoise, de communauté blanche, indienne, africaine, comme des ensembles homogènes et susceptibles de représenter un positionnement collectif particulier. Nous reconnaissons l'existence du poids et de l'inertie des espaces et donc les destinées communes d'un groupe particulier (cf. notre classification des acteurs face au territoire) mais nous réfutons totalement cette vision angélique de la communauté comme ensemble soudé et consensuel¹⁰⁵. Olivier de Sardan (1995) propose une différenciation entre les sociétés traditionnelles, fondées sur la communauté et les sociétés modernes basées sur l'individu (tabl.36). Pour nous l'Afrique du Sud est bel et bien une société moderne. Des restes de tradition existent mais ils sont travestis et manipulés par les « puissants » - sauf exception.

¹⁰⁵ A ce propos, Olivier de Sardan (1995) dégage les cinq stéréotypes principaux des développeurs par rapport au monde rural noir. Le premier est justement celui de la 'communauté' villageoise consensuelle : « *L'Afrique des villages serait le continent du collectif, le royaume du consensus. L'individu s'y fondrait, voire s'y dissoudrait, dans la communauté. Ce mythe tenace et largement répandu du 'collectivisme traditionnel' perdure encore aujourd'hui.* » ; le second celui du paysan petit entrepreneur individuel : « *On mise alors sur l'entrepreneur individuel, ce paysan chef d'exploitation mû par une rationalité du profit remise à la mode par le courant néo-libéral, que les projets basés sur la catégorie de paysan-pilote recherchent désespérément.* » ; le troisième celui de la paysannerie en sa traditionnalité : « *Combien est en effet fréquente l'invocation d'un passé soi-disant ancestral ! a force de chercher un acteur économique introuvable, on finit par imputer cet échec à la tradition.* » ; le quatrième celui de la paysannerie soumise, passive : « *Parfois les 'explications' repartent dans l'autre sens. Récusant les invocations de la tradition, on impute, non sans arguments convaincants, le 'retard' des campagnes ou leur misère, à la domination dont elles sont victimes.* » ; et enfin le dernier, celui de la paysannerie 'non capturée', rétive, rebelle : « *C'est encore une fois une figure inverse de la précédente. Les paysans se refuseraient à rentrer dans l'économie moderne et se réfugierient dans l'autosubsistance et les solidarités anciennes, résistant ainsi à l'emprise de l'Etat et de l'économie moderne.* » Ces stéréotypes se combinent selon des dosages variables.

Tableau 36 : Sociétés traditionnelles et sociétés modernes d'après Olivier de Sardan (1995)

Sociétés traditionnelles	Sociétés modernes
Ascription	Achievement
Communauté	Individu
Gemeinschaft	Gesellschaft
Homogénéité	Hétérogénéité
Don	Argent
Relations clientélistes	Relations bureaucratiques
Routine	Innovation
Solidarité	Concurrence

Nous reprenons à notre compte la critique des notions de « société civile » et de « communauté » énoncée par D'Aquino (2002) à propos des Etats-Unis. *« Les tenants du développement local et des approches participatives ont le plus souvent pour idéologie, consciente ou inconsciente, l'approche états-unienne du pouvoir local, et la société civile est leur championne. Cette approche est née aux Etats-Unis à partir des travaux sociologiques des années 1950 qui ont souligné le rôle des réseaux informels notabiliaires dans les prises de décision politique (Dahl, 1971 ; Remy 1988). Ce 'jeu social invisible' (Dahl, 1974), en coulisse de la scène publique locale, faussait le jeu démocratique : l'approche 'communautariste' (community organisation movement) naquit de la volonté de créer un contre-pouvoir local et populaire, qui aurait une base territoriale. Lié à l'idée d'un changement social à assumer et à orienter, le modèle de la community est profondément antipolitique et anti-institutionnel : c'est l'antithèse de l'Etat (...). Les acteurs, hostiles à l'interventionnisme de l'Etat, s'investissent dans la vie associative, le self-help et les réseaux d'influence (Lassale, 1991). L'Etat et l'administration doivent sans cesse faire la preuve de leur légitimité et de leurs compétences face à d'autres légitimités concurrentes, et sont constamment tenus de rendre compte à leurs mandants (accountability¹⁰⁶). »* (D'Aquino, 2002)

La société civile décrite ici ne correspond qu'à une petite minorité d'acteurs, fonctionnant en réseau et se rapprochant plutôt de la sphère « du haut » et des « régimes ». Une démocratie directe qui ne permettrait qu'aux acteurs les plus influents de s'exprimer serait dangereuse, car elle empêcherait de rechercher une voix plus indirecte mais plus réaliste, et donc ne serait plus une démocratie ! Toute la question est de savoir comment prendre en compte dans les décisions politiques l'intérêt général. En Afrique du Sud, les pratiques participatives que nous avons dépeintes ne se font pas toutes le relais de l'intérêt général. Au contraire, elles permettent à des intérêts individuels de s'imposer. Parfois l'intérêt général est servi conjointement aux intérêts individuels de tel ou tel acteur, comme à Richards Bay où l'ARC ,dans son combat contre la pollution, permet la médiatisation et le renforcement du rôle de sa

¹⁰⁶ Idée selon laquelle ceux qui exercent le pouvoir à quelque niveau que ce soit (gouvernants, élus, nommés) ont l'obligation de rendre compte de leur actions à leurs mandants (les citoyens) et de leur fournir la preuve de la conformité de leur action aux normes morales ou juridiques qui doivent la régir (Hermet et al., 1994, p 8-9).

présidente Sandy Camminga, mais aussi des retombées positives pour une population plutôt désarmée face à un employeur industriel monolithique.

b- Participation politique et représentation

A ce niveau de la réflexion, il convient de faire une distinction entre la participation « directe », indépendante du vote, associant les acteurs aux processus de développement par le biais de forums, et la participation politique liée aux partis, aux élections et influant sur le contenu des programmes de gouvernement. La participation n'a jamais l'ampleur parfois revendiquée dans certains textes. En effet participer à la vie de la cité reste le privilège d'une minorité, comme indiqué infra. A propos de l'exemple de la participation politique dans les démocraties libérales occidentales, Jacques Lagroye propose l'expression fort pertinente de « cens caché ». « *Si l'on met à part la participation électorale¹⁰⁷ (...) on constate que les citoyens participants, dans les régimes démocratiques pluralistes, sont une petite minorité. Moins de 5% des individus ayant le droit de vote sont inscrits à un parti politique en France ou aux Etats-Unis. (...) Les contacts avec des hommes politiques ne concernent que 5% des Autrichiens et 14% des citoyens américains (c'est un maximum). (...) Ce constat appelle une réflexion sur la démocratie, ses fondements et son mode de fonctionnement, que nombre d'auteurs américains ont entreprise dans les années 1950 et 1960, et qui a marqué durablement les travaux de sociologie politique. Il n'était plus possible de nier que les activités politiques ou civiques étaient le fait d'une minorité intéressée et dotée d'un minimum de 'compétence' ; minorité que l'on désigne alors comme une élite que tout distingue de la masse des citoyens. (...) Les citoyens participants apparaissent dès lors comme seuls capables d'effectuer un choix politique informé et raisonné.* » (Lagroye, 1997). Cette compétence semble plus que nécessaire en Afrique du Sud pour comprendre le nouveau système municipal. Comment impliquer des habitants qui n'ont pas la possibilité de s'approprier intellectuellement le nouveau système en place ?

Les acteurs qui participent directement à la vie politique sont les mêmes qui s'impliquent dans les forums de participation « directe ». « *La non-participation n'est donc pas isolable des processus sociaux d'exclusion du politique qui touchent une majorité de citoyens notamment les moins fortunés, les moins diplômés, les plus isolés, les plus dépourvus de ressources sociales. (...) Le cens caché qui limite la participation ne s'analyse pas seulement comme la conséquence directe des inégalités sociales, il est le fruit d'une construction de l'ordre politique par ceux qui en bénéficient le plus, construction acceptée et intériorisée par une majorité d'individus exclus ou tenus à l'écart. (...) Les groupes socialement dominés, c'est-à-dire dépourvus des 'capitaux' (économiques, culturels, relationnels, etc.) que détiennent les groupes dominants, sont exclus du jeu politique, de la compréhension de son langage et de ses règles, et donc condamnés à la non-participation, ou à une participation*

¹⁰⁷ La participation électorale peut parfois constituer une bonne indication de l'état de l'opinion face à la politique et aux politiques (élections du printemps 2002 en France).

tout à fait étrangère aux motivations que le mythe démocratique prête aux citoyens. (...) La non-participation ne résulte donc pas d'une absence d'opinion, mais d'un sentiment d'incompétence entretenu par les agents socialement autorisés à définir le langage et les schèmes du politique. » (Lagroye, 1997). Est posée ici la question de la capacité d'un système démocratique à tenir compte des opinions des habitants, opinions aussi mal relayées par le système représentatif que par le système participatif qui font souvent cause commune.

La participation « directe » structurelle ne concerne en général qu'une minorité d'habitants. Dans le cas d'un forum participatif conjoncturel, on ne tient pas compte des avis parfois justes émis par la population. La participation politique est limitée par la question de la compétence des acteurs à s'approprier le système et par l'incapacité des représentants politiques à proposer des solutions attentives aux aspirations de la base échappant à toutes aspirations démagogiques. Finalement on peut parler d'un échec des pratiques participatives, échec contenu dans la définition et les pratiques mêmes de la participation. Pourtant les acteurs ont leur opinion, développent des tactiques et ne sont pas toujours dociles. L'important pour les élites est de faire exprimer les opinions fussent-elles différentes, mais pas forcément d'en tenir compte. Au-delà de la participation, quelle peut être la mobilisation des acteurs, quel en est l'impact réel ?

7.2.2. Projets de développement conflictuels, un préalable à la mobilisation des acteurs ?

Le chapitre 4 a montré que les conflits environnementaux étaient propices à la mobilisation, se cristallisant temporairement durant une période de crise. Nous proposons la même hypothèse pour les thématiques plus générales de développement. En suivant Lagroye (1997), on peut affirmer que « *les mobilisations se produisent dans des situations conflictuelles, puisque, par définition, elles tendent à obtenir des avantages que les autres groupes refusent de concéder. Leur déroulement est donc, dans une large mesure, le produit d'une interaction avec les groupes opposés, les appareils gouvernementaux qui défendent l'ordre – ou le désordre – établi (armée, police, justice), les organisations qui ont intérêt au statu quo. En ce sens, les phases successives d'une mobilisation peuvent apparaître comme des 'séquences' de coups portés à l'adversaire et reçus de lui : dynamique conflictuelle qui modifie constamment les situations respectives des protagonistes, les représentations qu'ils s'en font, les stratégies qu'ils adoptent.* » Lors d'un conflit les acteurs qui tendent à se mobiliser sont ceux qui se sentent spoliés par le développement proposé pour diverses raisons plus ou moins légitimes. Cette mobilisation peut prendre deux formes principales. En premier lieu, ces acteurs peuvent « utiliser » les forums participatifs existants, justifiant un rôle originel de contre-pouvoir. En fait ces forums participatifs sont trop souvent perçus par ces acteurs comme étant de connivence avec les Pouvoirs pour leur permettre de faire réellement pression sur les institutions incriminées. En second lieu, ces acteurs ont la capacité de mettre en place des groupements de riposte, informels et peu organisés au départ, qui deviendront par

la suite des interlocuteurs privilégiés dans le processus de résolution du conflit. De tels groupements « s'inventent » généralement rapidement et permettent à certains acteurs clefs, agissant comme coordinateurs, de s'imposer. Toute mobilisation d'individus autour d'une même revendication crée un esprit de solidarité suffisamment collectif pour justifier une « association » s'exprimant par le biais d'un porte-parole ou d'un président. Nous allons prendre un exemple de mobilisation d'acteurs liés à un projet de développement conflictuel à Richards Bay puis deux autres en Amérique Latine.

Quelle est l'impact d'une telle mobilisation ? Les acteurs « riposte » sont-ils toujours gagnants ?

7.2.2.1. Un exemple en zone urbaine « européenne » : Richards Bay et le projet de casino

L'annonce faite à la fin des années 1990 de développer un casino entre le port et la ville de Richards Bay génère un conflit virulent entre les développeurs soutenus par la municipalité auxquels s'ajoutent les syndicats de constructeurs et les églises locales du quartier résidentiel chic de Meerensee. Les uns soutiennent l'idée que la présence d'un casino est profitable pour une ville comme Richards Bay, en termes d'emplois comme en termes d'attractivité touristique. Les autres, au contraire, pensent qu'un casino va paupériser les populations les plus démunies qui seront tentées par le jeu, et va renforcer le contrôle de la ville par les mafias de la drogue et de l'alcool, sans compter une forte opposition morale de principe au lucre. Les acteurs, lésés par ce développement, sont donc des pasteurs de plusieurs églises chrétiennes apparemment soutenus par leurs assemblées de fidèles. Quelque temps après l'annonce du projet, les hommes d'église se sont réunis en une association 'The *Ministers fraternal*', 'la Fraternité des pasteurs', avec un porte-parole, Dave Doveton, le pasteur anglican que nous avons interrogé. Cette mobilisation leur a permis d'intenter un procès aux développeurs et donc de repousser la date de début du chantier, et ce malgré la marche de protestation - dans les églises, un dimanche matin ! - des ouvriers constructeurs.

Chemin faisant, les développeurs ayant les capitaux nécessaires, et les casinos permettant un retour rapide sur investissement, la municipalité a autorisé en octobre 2001 l'ouverture d'un casino temporaire dans un quartier résidentiel d'Empangeni, la petite ville située à 25 km à l'ouest de Richards Bay. Les églises de ce quartier étaient moins coalisées que celles de Meerensee et la construction a pu démarrer rapidement. En quelques mois ce casino temporaire a eu beaucoup de succès. Dans le même temps la 'Fraternité des pasteurs' a perdu son procès contre le projet initial de casino. Finalement les développeurs abandonnent le projet de casino initial en raison de la popularité engrangée par le casino temporaire. Paradoxalement la municipalité d'Umhlatuze a eu son casino et les églises de Meerensee n'auront pas à en gérer localement les conséquences. La mobilisation des pasteurs a donc permis de trouver un compromis spatial au conflit.

L'opposition entre plusieurs acteurs implique un conflit. Celui-ci implique la mobilisation d'un ou de plusieurs groupes d'acteurs. La mobilisation des acteurs conduit à la réussite, au compromis ou à l'échec du projet de développement ou la naissance d'un contentieux. Qu'en est-il en Amérique Latine, en Colombie et au Honduras, autres pays intermédiaires qui peuvent fournir un cadre comparatif.

7.2.2.2. Colombie

Au nord-ouest de la Colombie, dans la région Pacifique, un conflit oppose les populations locales (90 % d'Afro-colombiens et 10% d'Indiens) aux développeurs de Bogota. Cette région dispose de nombreuses richesses naturelles (ressources minières, forestières, halieutiques...) encore peu exploitées. Le gouvernement essaye d'imposer un plan massif de développement pour cette région, le '*Colombia's Pacific Plan*' sans consultation des populations locales. Ces dernières ne veulent pas être expulsées pour laisser la place à des infrastructures dont ils ne tireraient aucun bénéfice. Ils revendiquent – comme c'est le cas partout dans les pays en développement – une amélioration de leurs conditions de vie – des revenus supérieurs au seuil de pauvreté, et en particulier l'accès à des services tels que l'eau, l'électricité, les sanitaires etc. Malgré la rivalité entre les Indiens (qui sont les plus grands propriétaires terriens¹⁰⁸) et les Afro-colombiens (les anciens esclaves), les porte-parole majoritaires de ces deux groupes ont pu s'entendre pour créer une organisation de riposte et de négociation aux projets gouvernementaux, l'OREWA (*Regional Indigenous Organization of the Embera Wounaan*). Lucy Alexander a étudié ce conflit et montre l'impact – limité mais significatif - qu'a eu une telle mobilisation sur le terrain. "*One of the first major victories for the new civic movements against the Plan Pacifico is the stalling of one of the major new roads. In July 1992, about four hundred indigenous people from communities (!) which will be affected by the Pereira-Nuqui branch of the Pan-American Highway staged a sit-in at the diggers site. They stayed for two weeks, stopping the building immediately and did not leave until they had received assurances that a study would be made of the environmental impact of the road.*" (Alexander, 1996). Finalement c'est une ONG anglaise de charité (Christian Aid) qui va servir de lien institutionnel entre les populations locales et les développeurs, pour défendre au mieux les intérêts des premiers.

7.2.2.3. Honduras

Au Honduras, un conflit « littoral » oppose les pêcheurs artisans « traditionnels » aux aquaculteurs, et aux développeurs de l'activité aquacole en général, spécialisée ici dans la crevette grise. La violence a ici précédé la 'mobilisation organisée' des acteurs. Les pêcheurs ont publiquement manifesté leur mécontentement face à une activité concurrente qui pollue leurs eaux de pêche et fait baisser le prix d'achat des crevettes en augmentant l'offre. Ils ont eu recours à des actions de sabotage, comme le braconnage ou la destruction de canaux

¹⁰⁸ 4% de la population pour 26% de la superficie en terres.

d'alimentation en eau. En réaction, cinq pêcheurs ont été liquidés par les agents de sécurité d'une des fermes aquacoles. Une telle situation de tension, où les acteurs étaient mal coalisés et mal organisés ne pouvait qu'aboutir à ce genre de situations précaires. Finalement des associations de part et d'autre se sont créées, la CODDEFFAGOLF (*Committee for the Defense of the Flora and Fauna of the Gulf of Fonseca*) pour les pêcheurs et l'ANDAH (*National Association of Aquaculturalists of Honduras*) pour les développeurs aquacoles. Ces deux organisations ont récupéré habilement la thématique environnementale à leur profit, et ont attiré des mécènes et des subventions, qui leur permettent maintenant de coexister, tout en minimisant leurs externalités négatives. Denise Stanley a étudié ce conflit et nous fait part de l'impact lié à la mobilisation de ces deux groupes d'acteurs opposés. *"In 1988 a group of fisher folk, university students, biologists and other professionals united to form CODDEFFAGOLF. Today it represents over 5000 fishing families from 22 villages. CODDEFFAGOLF has sponsored numerous marches, road blockages and international solidarity campaigns to protest against the social and ecological impacts of shrimp farming and to push for the environmental monitoring which the government has failed to undertake. (...) CODDEFFAGOLF representatives photograph and publicize environmental damage, undertake inspections of farm construction sites and artisanal fishing areas, and lobby government officials to protect community access rights. (...) The shrimp farmers association, ANDAH, has presented an area management plan to international donors and is drawing up a 'Mariculture Business Ethics Code' to provide for 'in-house' regulation of its members with respect to deforestation and water pollution."* (Stanley, 1996). La mobilisation a permis à un conflit violent de se muer en une concurrence dynamique et durable.

La mobilisation des acteurs, déclenchée par un conflit – lié à un développement (qu'il soit nouveau ou concurrentiel) – semble plus efficace que la participation « de tous les jours », plus facilement manipulable par les lobbies et les acteurs « du haut ». La participation c'est un peu comme la prévention sanitaire. Elle est irrégulière, ne concerne qu'une minorité d'habitants et n'est pas toujours couronnée de succès. A l'inverse la mobilisation, tout comme le traitement, peut être rapidement efficace ou totalement inefficace, selon l'état d'avancement de la maladie.

La mobilisation s'apparente à la tactique de l'instant. Comme toute manifestation de pouvoir, elle peut servir ou desservir les acteurs qui l'utilisent. La participation s'apparente plutôt à une stratégie de plus long terme permettant à des acteurs du bas de se faire reconnaître dans la sphère du haut comme des interlocuteurs incontournables, ou au contraire à des acteurs de positionner leurs projets ou leurs décisions au centre du débat.

7.3. Territoires & Développement : localisation ou diffusion ?

Une réflexion sur le développement amène à se poser la question de l'intérêt général. Qui va profiter du développement ? Qui va en être exclu ? D'un point de vue territorial, deux conceptions du développement peuvent s'affronter – ou se compléter -, celle prônant la solidarité et celle basée sur la compétitivité (Gouttebel, 2001).

La mise en relation des termes 'territoire' et 'développement' invite à se positionner sur les notions de stratégies de développement territorial et de territoires de développement. Les deux termes sont logiquement reliés. La stratégie de développement territorial est l'ensemble des logiques et des argumentaires déterminant une opération spatialisée de développement. De manière simplifiée, nous en retenons deux - la stratégie de compétitivité et la stratégie de solidarité – tout en reconnaissant de possibles interactions entre elles. Le territoire de développement est un espace développé et encore potentiellement développable, dont la croissance économique est soutenue, contrôlé conjointement par les acteurs politiques, les développeurs et les investisseurs (Pecqueur, 2000). Il est différent du 'territoire en développement' dérivant d'une base spatiale sous-développée. Les deux stratégies impliquent différents types de partenariats entre secteur public et secteur privé. Toutefois les investissements du secteur privé sont majoritaires dans le cas de la stratégie de compétitivité (profit maximal) et minimaux dans le cas de la stratégie de solidarité (question de la non solvabilité des clientèles). La part d'investissement du secteur public est forte dans les deux cas, l'Etat étant tantôt l'incitateur¹⁰⁹, tantôt le pourvoyeur¹¹⁰.

Une stratégie de développement territorial basée sur la compétitivité permet de repérer des lieux de développement plus propices que d'autres. Selon l'intensité et le contrôle politique induits par la stratégie en question, ces lieux peuvent incarner de véritables territoires de développement. A cet égard, le cas de la zone industrielle de Richards Bay est éloquent. L'installation de la majorité des entreprises industrielles a suivi une logique de compétitivité, les deux critères principaux de localisation étant le port en eau profonde et le faible coût de l'électricité. Une ville a été développée en même temps que la zone industrialo-portuaire. Richards Bay incarne aujourd'hui un des premiers territoires de développement de l'Afrique du Sud, dont les potentialités restent grandes. Toutes les stratégies de développement territorial basées sur la compétitivité n'ont pas forcément conduit à une mise en place – définitive ou provisoire - de territoires de développement. En effet la compétitivité et les facteurs de localisation se sont régulièrement transformés au gré des évolutions du capitalisme et des technologies développées, entraînant des mutations territoriales.

¹⁰⁹ Développement d'infrastructures comme des routes, des ports, des aéroports...

¹¹⁰ Dans la réalité, c'est plus compliqué que cela car sous prétexte de rationalisation budgétaire l'Etat abandonne parfois sa mission de solidarité en privatisant les services et donc en réintroduisant de la compétitivité ; voir Dubresson & Jaglin, 2002.

Une stratégie de développement territorial basée sur la solidarité peut définir les lieux à développer en fonction de principes sociaux et politiques plutôt qu'économiques¹¹¹. Le principe social peut être celui de l'équité spatiale, qui préconise une diffusion équitable du développement et des services à travers un territoire. Les principes politiques peuvent être ceux de la promotion politique et administrative de certaines localités en complément – ou aux dépens – d'autres. Cela dit, la promotion politico administrative d'une localité peut éventuellement créer un « effet chef-lieu » (Giraut, 1999) et par effet boule de neige un territoire de développement. Certains exemples dans le monde de nouvelles capitales politiques et administratives ne sont pas tous éloquentes à cet égard...En Afrique du Sud le cas d'Ulundi, promue capitale politico-administrative du KwaZulu-Natal en binôme avec Pietermaritzburg, en 1994, marque l'échec d'une stratégie territoriale de solidarité vis-à-vis du Zululand rural et des cadres de l'IFP. En 2002, le choix d'une capitale confirme la choix de Pietermaritzburg. Nous ne faisons qu'effleurer cette question des rapports entre développement et territoire, qui renvoie naturellement à la littérature abondante concernant le développement localisé (Gouttebel, 2001 ; Marcelpoil, 2000 ; Pecqueur, 2000 ; Veltz, 1996...).

Aller au-delà des conflits focalisés sur un « environnement contesté », nous a permis de révéler trois questions fondamentales : une première relative aux rapports profonds des acteurs au territoire, en montrant le fossé existant entre la réalité des lieux et la perception qu'en ont les acteurs, une seconde relative à la réalité d'une participation citoyenne largement instrumentalisée par les puissants et une troisième reliée aux stratégies de développement territorial. Peut-on territorialiser la solidarité ? Nous allons proposer maintenant une conclusion générale sous la forme d'un « épilogue conceptuel à l'épreuve du terrain » pour répondre simultanément aux questions posées en introduction et ouvrir le débat de manière conceptuelle.

¹¹¹ Le développement strictement économique est parfois mis au profit de stratégies de solidarité, mais plus rarement car les risques financiers sont plus grands.

CONCLUSION

UN EPILOGUE « CONCEPTUEL » A L' EPREUVE DU TERRAIN

Cette conclusion se fixe trois objectifs simultanés. Quelles sont les grands résultats conceptuels qui ressortent de ce travail ? Certains thèmes ont été précisés en introduction (territoire, environnement), d'autres servent ici de concepts conclusifs intégrateurs (gouvernance, décentralisation - régulation, développement durable sans oublier le couple complexité – complication). Comment les auteurs en sciences sociales se positionnent-ils par rapport à ces concepts ? Quelles sont les réponses apportées par nos quatre exemples aux questions induites par ces concepts et posées en introduction ? Nous proposons d'abord un tableau synthétique pour mettre en place de manière comparative ces différents thèmes en fonction des exemples étudiés, puis nous détaillerons par rubrique (territoire, gouvernance, décentralisation – régulation, développement durable et complexité – complication) les résultats obtenus.

8.1. Les concepts, les questions et les réponses dans les quatre exemples étudiés

Le tableau ci-dessous (tabl. 37) récapitule toutes les questions posées en introduction classées par grande rubrique conceptuelle. Il propose des éléments de réponses pour chacun des exemples étudiés.

Tableau 37 : Quelques résultats de la thèse...

Rubriques conceptuelles	Questions	Kosi Bay - Manguzi	St Lucia	Richards Bay	Port Shepstone
TERRITOIRE	<i>Territorialisation des conflits environnementaux par rapport à un territoire de référence</i>	Juxtaposition, Superposition Territoire du « parc national »	Juxtaposition, chevauchement, superposition Territoire du « parc national »	Juxtaposition, chevauchement, superposition Territoire du pôle « industrialo-portuaire »	Juxtaposition, chevauchement, superposition Territoire « municipal »
	<i>Groupes d'acteurs dominants</i>	Le gouvernement (GSLWP –LSDI)	Le gouvernement (GSLWP –LSDI) et les environnementalistes	Les industriels	La municipalité
GOVERNANCE	<i>Mode de gouvernance</i>	Mise en place d'un groupement d'acteurs (local board) concurrent des niveaux municipal et national	Absence de coordination entre les acteurs, amorce de <i>régime</i> .	Gouvernance de type <i>régime</i> . Solidité des liens entre élus et industriels.	Gouvernance de type <i>régime</i> . Nébuleuse d'acteurs relativement équilibrée.
	<i>Spécificité des jeux d'acteurs locaux en rapport à la résolution des conflits</i>	Jeux d'acteurs peu structurés, prédominance d'actions de protestation	Approche individualiste favorisant la multiplication des conflits, prédominance d'actions de protestation	Approche consensuelle « perturbée » par l'action des environnementalistes, prédominance d'actions de négociation	Approche très politisée (oppositions ANC / IPF – DA), prédominance d'actions de négociation
	<i>Décalages chronologiques et mondialisation</i>	Espace longtemps isolé en voie de connexion par le biais du parc national.	Hésitation entre une valorisation par une mondialisation patrimoniale et une culture de la spécificité locale	Ville nouvelle bien insérée dans la mondialisation	Ville ancienne mal insérée dans la mondialisation
	<i>Manières de faire nouvelles</i>	Local Board (KZNW)	<i>Hlanganani Tourism Association</i>	« Fondation sociale » ZCBF	Travail novateur de l'Ugu District Council
	<i>Légitimité spatiale des groupes d'acteurs</i>	Forte pour les résidents noirs	Variations sur le thème de la légalité	Forte pour les industriels, premier employeur de la ville	
DECENTRALISATION & REGULATION	<i>Autonomisation ou démission des collectivités locales pour gérer les leurs problèmes d'environnement</i>	Démission	Démission	Mitigé : initiatives locales mais sans capacité de régulation effective	Démission
	<i>Autonomie du local</i>	Très faible (municipalité IFP, faible budget)	Faible	Moyenne (grâce aux industriels)	Faible
	<i>Niveau effectif de régulation</i>	National (GSLWP)	National (GSLWP – DWAF)	National, mais volonté régulatrice affirmée par le local (demande de statut Métropolitain)	National
DEVELOPPEMENT DURABLE	<i>Quelle application ?</i>	Uniquement comme discours			
COMPLEXITE ou COMPLICATION ?	<i>Type de manifestation</i>	Complexité assortie d'une complication		Plus grande lisibilité Tentative de complication de la réalité par les environnementalistes	
Médiatisation		faible	forte		faible

8.2. Les conflits : de l'environnement aux territoire

Le concept de territoire, défini en introduction, nous permet de désigner comme tels les espaces des nouvelles municipalités et districts, des autorités tribales, du parc du GSLWP, de la forêt d'Etat de Dukuduku, de la zone industrialo-portuaire de Richards Bay et de l'*admiralty reserve* littorale. Ceci implique des concurrences spatiales car leurs périmètres peuvent se superposer, et leurs limites se recouper ou se chevaucher. L'environnement, espace de nature disputé ou bien espace habité touché par des pollutions, semble être un prétexte plus qu'une raison ou qu'une conséquence de ces concurrences territoriales. Le conflit environnemental est donc territorialisé. La territorialisation de ces « environnements disputés » prend cinq formes : le *green apartheid*, les externalités des industries, le conflit entre les pouvoirs traditionnels et les pouvoirs élus démocratiquement, la rivalité entre l'échelon local et l'échelon national ainsi que des particularités locales (gestion des plages, projets d'infrastructures routières etc.). Pour chacune de ces formes, un territoire de référence lié à un groupe d'acteurs particulier qui domine et amplifie parfois le conflit environnemental, a été individualisé. A Kosi Bay – Manguzi et à St Lucia, il s'agit du parc du GSLWP et de l'autorité nationale qui lui est dédiée, à Richards Bay du pôle industrialo-portuaire et d'une sphère d'entrepreneurs très liés aux élus locaux et aux départements ministériels nationaux, et enfin à Port Shepstone de la municipalité de la côte d'Hibiscus qui s'appuie sur les acteurs industriels et touristiques. Le concept de gouvernance permet de caractériser à la fois les coalitions et les jeux d'acteurs participant à ces conflits.

8.3. La gouvernance, de la théorie discutée à la pratique du compromis

Des auteurs anglo-saxons (Stoker, 1998) et d'autres francophones (Le Galès, 1995 ; Dubresson & Jaglin, 2002 ; Dorier-Apprill, 2002) basent le concept de gouvernance sur un corpus théorique précis. Selon eux *le principe de gouvernance prône la coordination des différents acteurs entre eux et l'implication des citoyens dans la gestion de la ville. Il implique l'établissement de nouveaux partenariats et une redéfinition des règles et des principes de l'action publique : autonomie plus grande des collectivités locales à l'égard de l'Etat (décentralisation), partenariat entre les pouvoirs publics et le secteur privé, banques, entreprises, prestataires de services urbains (gestion déléguée, privatisation des services urbains), coopération entre communes d'une même agglomération ou aire métropolitaine (intercommunalité), démocratie locale participative* (Dorier-Apprill, 2002). La gouvernance implique donc un désengagement massif du secteur public dans la gestion technique de la ville¹¹².

Ce sont les utilisations ou les conséquences de la gouvernance qui sont parfois vivement critiquées. Pour ne pas confondre le concept et les utilisations ou instrumentalisation qui en sont faites par les organisations internationales et les pouvoirs publics, nous proposons un

¹¹² *Urban management* ou management urbain.

tableau, composé de plusieurs citations de divers auteurs, séparant les avancées théoriques des critiques opérationnelles.

Tableau 38 : Positionnements récents de quelques auteurs sur la 'gouvernance'

Auteur, discipline, référence de la publication	Positionnement	
	Avancées théoriques	Principales critiques opérationnelles
Gerry STOKER (Sciences politiques, Royaume-Uni) – 1998-	<p>Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. La gouvernance fait intervenir un ensemble d'institutions et d'acteurs qui n'appartiennent pas tous à la sphère du gouvernement. 2. En situation de gouvernance, les frontières et les responsabilités sont moins nettes dans le domaine de l'action sociale et économique. 3. La gouvernance traduit une interdépendance entre les pouvoirs des institutions associées à l'action collective. 4. La gouvernance fait intervenir des réseaux d'acteurs autonomes. 5. La gouvernance part du principe qu'il est possible d'agir sans s'en remettre au pouvoir ou à l'autorité de l'Etat. Celui-ci a pour rôle d'utiliser les techniques et des outils nouveaux pour orienter et guider l'action collective. 	<p>Ces propositions sont complémentaires, et non pas contradictoires ou concurrentes. A chacune d'elle est associée un dilemme, une situation critique particulière.</p> <p>Il y a un divorce entre la complexité des décisions liées à la gouvernance et les codes normatifs qui servent à expliquer et à justifier l'action de gouverner. L'effacement des responsabilités peut conduire les acteurs à éluder celles-ci ou à désigner des boucs émissaires. L'interdépendance des pouvoirs aggrave les problèmes que posent au gouvernement les conséquences involontaires de son action.</p> <p>L'émergence de réseaux autonomes complique l'attribution des responsabilités. La gouvernance peut échouer, même quand le gouvernement dirige l'action collective avec souplesse.</p>
Françoise GERBAUX & Anne PAILLET (Sciences politiques, France) –1999-	<p>La gouvernance doit son succès à la mise en évidence de nouvelles formes d'action publique. La gouvernance permet de mettre en évidence l'élargissement et la recomposition des réseaux d'acteurs et plus particulièrement des élites de la décision qui interviennent au niveau local au profit des acteurs privés (Pongy, 1997). La gouvernance renvoie à des questions sur la validité et la pertinence des institutions publiques dès lors que celles-ci ne peuvent pas, sur leur propre maille, rendre compte de la réalité de cette vie, notamment dans ses composantes sociale, culturelle, économique. Elle permet de combiner une réflexion sur les réalités de l'action publique avec une interrogation sur la dimension institutionnelle de celle-ci, en posant les questions propres au pouvoir politique, à savoir qu'il doit combiner pouvoir et autorité, efficacité et légitimité.</p>	<p>En mettant trop en avant la coproduction de l'action publique, elle renvoie surtout aux préoccupations gestionnaires en gommant les finalités proprement politiques. Cette occultation des spécificités du travail politique ne conduit-elle pas à une impasse démocratique (Gaudin, 1998) ?</p> <p>La spécificité du travail politique n'est-elle pas essentiellement un travail d'intégration des différents intérêts locaux, et un travail de représentation à l'extérieur ? Il faut, de manière plus conséquente, prendre acte d'une différenciation à l'intérieur du politique, d'une fonction technique de régulation et d'une fonction plus proprement politique fondée sur un politique constructeur de sens.</p> <p>La question majeure de la démocratie est posée.</p>
Jean-Yves GOUTTEBEL (Economie, France) –2001-	<p>Généralement la nature des acteurs et leurs finalités sont respectivement liées. C'est ainsi que les acteurs privés vont rechercher des satisfactions à court terme alors que les acteurs publics visent le moyen ou le long terme. C'est à partir de ces distinctions dans la nature des acteurs et dans la proximité ou l'éloignement de leur horizon que se construit le concept de gouvernance. Ce dernier propose de « mettre l'accent sur les formes de coordination horizontale et verticale de l'action publique » (Le Gales, 1995). La question de la gouvernance recouvre également le partenariat public-privé.</p> <p>La question de la gouvernance recouvre aussi les modes d'organisation territoriale autour de projets. Finalement la gouvernance s'intéresse aux différents acteurs territoriaux, à leur repérage, à leurs objectifs propres et à leurs relations du type 'conflit-coopération', à leur dialogue, à leur implication dans le projet. La gouvernance c'est aussi la manière dont les autorités politiques organisent ce partenariat.</p>	

Auteur, discipline, référence de la publication	Positionnement	
	Avancées théoriques	Principales critiques opérationnelles
Sylvy JAGLIN & Elisabeth DORIER-APPRILL (Géographie, France) -2002-	La notion de gouvernance qui s'impose, à la fin des années 1980 dans la littérature de la Banque mondiale, ses boîtes à outils et inventaires de « bonnes pratiques », prend acte des défaillances de l'encadrement public national et local et atteste d'une reconnaissance des systèmes d'acteurs, des dynamiques sociales, ressources et processus qui assurent de facto, en dehors de la sphère publique, la régulation des mécanismes d'urbanisation (Carter Center, 1989 ; McCahey (ed.), 1996). La conséquence opérationnelle est claire : les dispositifs de 'privatisation' et 'communautarisation' doivent circonscrire le domaine d'action directe des pouvoirs publics, recentré sur les deux fonctions stratégiques de régulation et de facilitation, tout en favorisant le déploiement d'autres acteurs, dits de la 'société civile'. Pour les chercheurs, elle désigne à la fois la complexité des dispositifs institutionnels qui résultent des réorganisations en cours (diversification des acteurs de la gestion et multiplication des partenariats) et les formes de coordination qui en résultent.	Le fonctionnement de la gouvernance urbaine est toutefois fondé sur les techniques de la concertation, de la coordination et sur la construction de consensus entre des acteurs qui sont aussi parties prenantes. Comment passe-t-on de ces consensus à géométrie variable, à rayon de légitimité réduit, à de véritables politiques urbaines ? La question, en effet, n'est pas seulement de partager le pouvoir, mais de savoir qui régule le partage et au profit de qui. Ainsi, c'est tout le mode de gouvernement des villes qui serait appelé à changer si l'on suivait à la lettre les programmes urbains fondés non seulement sur la réforme des principes de gestion, d'équipement et de services, mais aussi sur celui de la 'bonne gouvernance', impliquant la redéfinition des règles et des principes de l'action publique : autonomie plus grande des collectivités locales à l'égard de l'Etat (décentralisation), démocratie locale, partenariat entre les pouvoirs publics et le secteur privé, coopération entre les communes d'une même agglomération ou aire métropolitaine (intercommunalité). Or les résultats sont plutôt décevants.

Dans nos quatre exemples, la réflexion sur la gouvernance fait émerger deux cas fortement différenciés : Manguzi – Kosi Bay et Richards Bay.

Les acteurs politiques et économiques de Richards Bay ont mis en place une gouvernance de type *régime urbain*¹¹³. Les liens entre les élus locaux, les industriels et les bailleurs de fonds nationaux sont forts. Les industriels, et l'autorité portuaire, assurent un relais souvent indispensable entre un niveau local et un niveau national parfois en conflit. Cette alliance entre des acteurs du « territoire – zone » et des acteurs du « territoire – réseau » est très efficace et permet la mise en place de décisions consensuelles, basées sur la stimulation de la croissance économique ou la création d'emplois et unanimes si des groupuscules environnementalistes, religieux ou résidentiels ne venaient s'immiscer dans les jeux d'acteurs. Port Shepstone est une version moins achevée de ce type de gouvernance avec une prédominance des rivalités traditionnelles entre les partis politiques et l'absence d'acteurs financièrement et territorialement hégémoniques. En effet, Port Shepstone ne dispose pas comme Richards Bay d'un territoire industriel et portuaire constitué, mais d'un tissu spatial éclaté entre petites industries et intérêts touristiques. La ville de Richards Bay est bien intégrée dans le processus de mondialisation. Port Shepstone est nettement en retrait de ce point de vue là. Les acteurs de Richards Bay ont donc une marge d'autonomie supplémentaire pour dynamiser des « manières de faire nouvelles » absentes ailleurs. L'exemple de la *Zululand Chamber Business Foundation* est remarquable de ce point de vue. Il symbolise un investissement économique, culturel et social novateur, dépassant le simple paternalisme

¹¹³ « Les arrangements et les relations formels et informels entre intérêts publics et privés à partir desquels ces coalitions prennent des décisions, les mettent en œuvre et gouvernent les villes. » (Gerbaux, Paillet, 1999).

social prompt à éclore sur un tel terrain. Ceci confère aux industriels une légitimité territoriale évidente, bien que les espaces dévolus à la zone industrielle soient revendiqués par des groupes tribaux expulsés dans le passé.

Kosi Bay – Manguzi est un cas bien différent. Aucun processus similaire de gouvernance ne peut y être décelé. Ici la « bonne gouvernance » sert de faire-valoir à des institutions voulant continuer à appliquer des politiques corrompues et vouées à l'échec, tout en se donnant bonne conscience et en investissant dans une communication politiquement correcte. Ainsi les KZNW disent faire de la gouvernance avec leurs *local boards*, considérés en théorie comme une « manière de faire nouvelle », qui ne servent ici, sauf exception, qu'à renforcer rivalités et phénomènes d'exclusion dans les zones voisines des parcs en entrant en concurrence directe avec une municipalité dépourvue de moyens financiers et avec les programmes de développement gouvernementaux. Les *local board* sont pourtant reconnus par l'Unesco et l'IUCN au nom de la « bonne gouvernance » pour leur politique de coopération avec les populations locales.

A Manguzi, les jeux d'acteurs sont peu structurés. L'entrée dans la mondialisation s'effectue par le biais du parc national et des touristes qu'il va attirer.

A St Lucia, il s'agit d'une situation intermédiaire entre Richards Bay et Manguzi. Les acteurs locaux semblent hésiter entre un régime urbain composé d'élus locaux, d'entrepreneurs touristiques et d'environnementalistes reliés à l'Autorité du GSLWP et une culture incessante de multiples conflits à l'échelle locale, entre des Blancs conservateurs, des Noirs « squatters » et des autorités locales et nationales en désaccord.

L'irruption de la gouvernance dans le champ des sciences sociales et politiques est de renouveler la critique des relations entre l'Etat, les collectivités locales, les entreprises et les citoyens, conduits le plus souvent par le profit et la volonté hégémonique.

La décentralisation (et les territoires qui lui sont associés) est un des principes d'une 'bonne gouvernance'.

8.4. De l'obligation décentralisatrice - instrument de solidarité ou de compétitivité – à la question de la régulation environnementale

Sur le littoral du KwaZulu-Natal, la décentralisation favorise-t-elle la compétition ou conduit-elle à une opération politico-territoriale « solidaire » ? La décentralisation donne-t-elle aux collectivités décentralisées un réel pouvoir en matière de respect de la législation environnementale ?

« Dans un contexte de décentralisation « compétitive », le local reprend toute son importance, car la mondialisation ne signifie pas uniformisation. Au contraire, la

mondialisation réactive les différences. » (Prévot-Schapira, 2001). Le nouveau système de gouvernement local sud-africain peut s'apparenter à une « décentralisation compétitive ». En effet les métropoles sont financièrement nettement favorisées par rapport aux simples municipalités et aux districts. Il a pourtant aussi été conçu pour permettre une redistribution des richesses entre les espaces autrefois séparés par l'apartheid. La territorialisation de la solidarité n'aboutit-elle pas à une fragmentation spatiale ?

Peut-on territorialiser la solidarité ?

« *La Nation se maintient-elle comme l'espace en fonction duquel se trouve pensé l'intérêt général ?* » (Prévot-Schapira, 2001). Cet auteur montre les différences qui existent entre un traitement social et un traitement territorial¹¹⁴ de la pauvreté. On peut mener des politiques de « solidarité » (partage des richesses) de deux manières : en traitant la question sociale par le territoire, par exemple en fournissant en services un quartier pauvre qui en est dépourvu. On fait alors de la discrimination positive. Cette politique est mise en place en Afrique du Sud, sous réserve que les résidents en question puissent payer pour ces services ; en traitant le territoire par des mesures sociales¹¹⁵ égalitaires émanant de l'Etat (aides, allocations...), comme c'est le cas en France. Les deux types de politiques (de territoire et de réseau) doivent être menés conjointement pour favoriser la mobilité et la mixité résidentielle.

Pour redistribuer la richesse et étendre les infrastructures de services à ceux qui en sont privés, il faut une forte capacité financière. A l'heure actuelle seule les métropoles (Durban, Johannesburg, Le Cap...) disposent de budgets suffisants (ressources cumulées des municipalité et district¹¹⁶, et accumulation propre) pour entreprendre de tels projets. Les municipalités et les districts, à l'exception de municipalités industrielles riches – comme Richards Bay -, n'ont pas de ressources suffisantes pour à la fois maintenir l'existant et développer massivement de nouvelles infrastructures. On ne peut donc pas parler d'autonomie de l'échelon local dans nos exemples, à l'exception relative de Richards Bay¹¹⁷. L'Etat devrait réformer le système fiscal et augmenter sensiblement le partage équitable des ressources nationales, en dehors de toute préférence politique. En effet les municipalités ANC au KwaZulu-Natal semblent nettement favorisées, à commencer par le découpage municipal de 2000.

¹¹⁴ « *La décentralisation des politiques sociales et l'établissement de zones prioritaires dans la logique de l'affirmative action partent de l'idée que l'Etat-nation n'est plus l'échelle pertinente pour penser la solidarité.* » (Prévot-Schapira, 2001).

¹¹⁵ En utilisant un réseau d'organismes sociaux.

¹¹⁶ Taxes sur la propriété, services urbains tels que l'eau et l'électricité, taxe professionnelle etc. Certains services contrôlés par les municipalités risquent d'être gérés par les districts, ce qui remettrait en question la capacité de maintenance et de développement des petites villes existantes au profit d'une certaine dilution dans le rural.

¹¹⁷ Les élus de Richards Bay insistent pour que la municipalité d'Umhlatuze soit reconnue Métro en 2005, pour bénéficier d'une plus grande autonomie financière.

Découpages : entre solidarité et calculs politiques

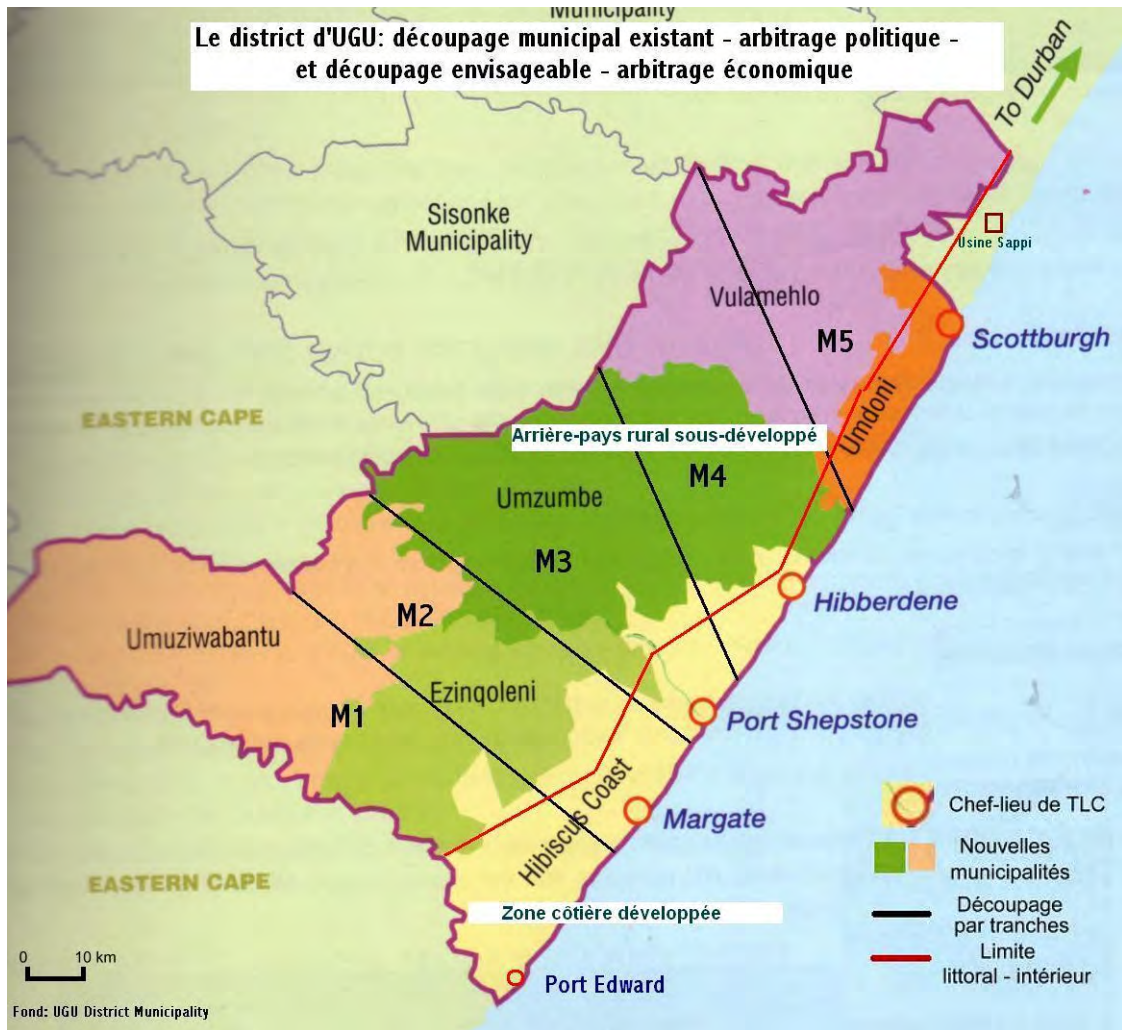
Les découpages territoriaux sont plutôt arbitrés par des motivations politiques que strictement économiques. Ainsi la métropole durbanite a vu sa superficie augmenter fortement – ajout de zones tribales peu peuplées mais très pauvres – pour permettre à l’ANC un contrôle encore plus vaste – et plus seulement urbain - de la province du KwaZulu-Natal. Pour compenser très partiellement ce surcroît de charges une grande usine de production de papier (SAPPI) – près d’Umkomaas – localisée avant 2000 dans le district d’Ugu (Port Shepstone) a été intégrée dans les nouvelles limites de la métropole de Durban¹¹⁸. C’est un manque à gagner en taxes professionnelles pour ce district d’Ugu, très pauvre, et gouverné par l’IFP. Un deuxième exemple nous semble aussi très révélateur. Ce même district d’Ugu, dont la seule richesse est concentrée sur la bande littorale – ex-blanche – de la Côte Sud, a été partagé en six municipalités, dont deux seulement sont littorales (Hibiscus Coast [Port Shepstone] - et Umdoni [Scottburgh]), dirigées par l’ANC. Les quatre autres municipalités sont entièrement rurales et dépourvues de toutes ressources financières (Umuziwabantu [Harding], Vulamehlo [Dududu], Umzumbe [KwaHlongwa] et Izingolweni). Ces quatre dernières municipalités sont dirigées par l’IFP. Un autre découpage aurait pu délimiter cinq municipalités sous forme de « tranches » perpendiculaires à la côte, en prenant pour base les anciens TLC (Port Edward, Margate, Port Shepstone, Hibberdene, Scottburgh), carte ci-dessous (carte 67 : découpage envisageable schématique). D’un point de vue politique, compte tenu des masses de population, les cinq municipalités (M1 à M5) auraient été dominées par l’IFP mais auraient bénéficié d’une meilleure capacité redistributive.

Le dernier problème concerne le niveau provincial. N’ayant pas son propre système de perception de l’impôt, il fonctionne grâce à des transferts de budgets de l’Etat de l’ordre de 57% (Lootvoet & Guyot, 2002). L’Afrique du Sud est un pays faussement fédéral. En effet l’échelon provincial a son propre gouvernement et sa propre assemblée législative ce qui est très coûteux pour le contribuable. La législation nationale promulgue des lois régaliennes et demande aux Provinces de les faire appliquer. Comme Mike Sutcliffe, nous pensons que l’échelon provincial en Afrique du Sud est peu être excessif et qu’il faudrait rendre à l’Etat certaines fonctions provinciales¹¹⁹ et en déléguer d’autres au niveau des districts et des municipalités.

¹¹⁸ Et contrairement à ce qu’affirment ici Lootvoet & Khan (2002) : « *L’extension du territoire métropolitain se traduit par un surcroît de charges considérable pour le gouvernement local : pas d’industries ou de zones résidentielles occupées par des populations solvables qui aient été gagnées, mais seulement de vastes espaces démunis en infrastructures et services, peuplés de populations pauvres.* »

¹¹⁹ Toutefois, il faut saluer les gouvernements provinciaux quand ils décident de ne pas appliquer la politique de santé criminelle de Mbeki concernant le SIDA, en distribuant tout de même des traitements appropriés dans les hôpitaux publics.

Carte 67 : Ugu, entre découpage réel et découpage possible



Au niveau local, les acteurs ont la responsabilité du rythme de mise en place de politiques solidaires de redistribution. La pression des techniciens municipaux, des entrepreneurs, des classes moyennes et aisées associée à des budgets forts limités font que, dans les faits, la mise à niveau des zones rurales les plus pauvres est fortement freinée. L'amélioration in situ des camps de squatters –proches des villes - est en général préférée au développement de zones reculées, retardé par l'opposition de certains chefs traditionnels. La décentralisation est avant tout une question d'argent et e remodelage de la hiérarchie entre les acteurs.

Quelles sont les conséquences de la décentralisation sur l'application de la législation environnementale ?

C'est l'Etat sud-africain qui édicte les lois. C'est le niveau provincial qui les fait appliquer en les adaptant aux spécificités de la province. Le niveau local dispose d'un rôle uniquement consultatif et conciliateur. Voici la théorie.

La réalité montre que le niveau provincial ne dispose pas des moyens suffisants pour faire appliquer ces lois. Un seul contrôleur industriel existe au KwaZulu-Natal pour faire respecter la législation en matière de pollutions. De plus, il est contraint par l'Etat, pour des motifs purement socio-économiques, d'autoriser tout développement (industriel et touristique) même si l'étude d'impact environnemental est peu favorable. Le niveau local « fait le grand écart » entre des impératifs de développement local, et la montée des mécontentements liés à la dégradation de la qualité environnementale concernant différents types de clientèles urbaines.

Finalement il y a une distorsion importante entre la loi et son application en raison de l'absence d'autorité régulatrice dotée de pouvoirs et de moyens appropriés. La démission des autorités locales pour gérer leurs problèmes d'environnement est donc assortie d'un manque de moyens aux autres niveaux.

Lipietz (1995) dans un article fondateur (Écologie politique régulationniste) montre que « *les formes de régulation des contradictions écologiques sont encore à l'état naissant. Il n'y a le plus souvent accord ni sur les but (le régime à atteindre), ni sur les formes de régulation légitimes. Nous sommes donc dans un univers non pas stabilisé mais controversé, où les initiatives actuelles peuvent être demain invalidées par l'évolution des idées et donc des règlements (légitimité contestable). C'est sur le terrain des compromis en train de s'institutionnaliser, des divergences persistantes, que l'approche régulationniste-conventionnaliste peut être utile en montrant le rapport entre les instruments que l'on peut mettre en œuvre (marchés de quotas, écotaxes, normes, interdictions, en allant du marché à la règle) et les résultats que l'on peut attendre du régime qui en résultera, étant bien évident que dans tous les cas (même la création d'un marché), l'initiative de l'autorité publique est requise.* » Une autorité de régulation environnementale, par exemple basée sur des écotaxes, peut permettre de transférer des fonds substantiels provenant de la compensation d'externalités négatives sur l'environnement vers des politiques de solidarité. Par exemple pour Richards Bay, nous proposons de recalculer l'impôt foncier – payé actuellement par les entreprises et les particuliers – en fonction des dégradations environnementales perpétrées. Ceci inciterait les usines les plus polluantes à améliorer leurs procédés d'épuration, ou à se délocaliser en laissant la place à des industries « plus propres ». De même, cela stimulerait les particuliers ayant plusieurs voitures à les utiliser moins souvent, ce qui permettrait de dynamiser une réelle politique de transports en commun pour tous en utilisant le réseau ferroviaire existant sous-utilisé. La pollution étant réduite ou mieux contrôlée, la ville pourrait aussi crédibiliser sa stratégie de développement touristique et créer de nombreux emplois dans ce secteur. Toutefois, de nombreux blocages, à tous les niveaux, empêchent pour le moment un simple débat sur ces propositions.

Au-delà de la régulation proprement environnementale, c'est tout le débat plus général de la régulation publique et territoriale qui est posé.

La nécessité d'une régulation publique et territoriale

La régulation territorialisée est un vaste champ de recherche en devenir. Nous tenons à identifier plusieurs questions.

Face à la montée ou à la consolidation des influences néolibérales dans le gouvernement des Etats, en particulier en Afrique du Sud, à la démission des gouvernements face aux politiques solidaires pour lesquelles ils ont été élus, aux pouvoirs des réseaux d'argent, se pose fortement la question de la capacité régulatrice des Etats nationaux – régulation publique. *« Les analyses de la gouvernance en Afrique australe ne mentionnent pas assez que les nouveaux partenariats élargis (ONG, régimes, Etat...) sont souvent privés de cadres de régulation d'ensemble, peuvent surtout favoriser les ententes oligarchiques entre acteurs dominants visant à promouvoir des intérêts convergents sur une base sélective et temporaire, au détriment d'autres priorités pourtant proclamées par les politiques urbaines officielles. »* (Dubresson & Jaglin, 2002) L'échelon national est-il le plus performant pour la régulation publique ? Les échelons supranationaux ne deviennent-ils pas de plus en plus des références en matière de cadres juridiques, si l'on pense par exemple à l'Union Européenne et à l'Union Africaine fondée à Durban en 2002 ? L'échelle locale – la ville en particulier - n'est-elle pas, le cadre territorial le plus propice à la régulation ? Dubresson & Jaglin (2002) identifient deux dimensions de la régulation, capitales à l'échelle locale. *« 1. L'arbitrage entre compétitivité économique et équité sociale. Aujourd'hui, les objectifs de rationalisation gestionnaire et de productivité économique l'emportent sur ceux de redistribution sociale. Comment et par qui est alors prise en charge la demande des citoyens pauvres ? (...) A quelles conditions la promotion du local peut-elle impulser des modes de redistribution du revenu ? Quelle peut être la durabilité sociale et économique des nouveaux arrangements ? (...) 2. Les dimensions spatiales et le contrôle des processus en cours. (...) A qui revient la responsabilité de coordonner la localisation des investissements privés au sein des agglomérations ? (...) Qui doit contrer les tentatives de désolidarisation de certaines fractions citadines riches ? »*

Cette réflexion sur la régulation territoriale est un cadre théorique possible pour traquer les dysfonctionnements profonds du monde contemporain et essayer d'y apporter des solutions rationnelles. L'inversion des comportements individualistes, du rapport à la compétition et à l'argent devrait être au cœur du projet de régulation publique territoriale. Ce n'est pas un nouveau 'socialisme' qui est proposé mais un cadre de remise en cause d'un modèle, fait de valeurs et d'attitudes, qui limitent profondément les envies d'épanouissement de la majorité de la population mondiale.

Au tout début seulement, on a cru que le développement durable pourrait incarner ce nouveau contrat socio-environnemental. On a vite déchanté. Pourquoi ?

8.5. Développement durable ou ‘trompe-l’œil durable’¹²⁰ ?

Dans la base de publications ‘Banque Mondiale’ regroupant plus de 14 000 références, 1844 documents sont référencés autour du développement durable (13,2%) (Aknin et al., 2002), c’est dire l’importance quantitative réservée à cette terminologie. Le développement durable est devenu un nouveau cliché. Le ministère de l’environnement français s’appelle désormais ‘Ministère de l’Ecologie et du Développement Durable’. Le Sommet de Johannesburg, organisé sous les auspices de l’ONU, se nommait ‘Sommet mondial sur le développement durable’. Beaucoup d’acteurs politiques, industriels, touristiques, agissent maintenant au nom du développement durable. Mais qui est donc ce nouveau *Messie Cosmoplanétaire* ? Ne serait-ce pas le frère cadet de la *Déesse Gouvernance* ? Beaucoup d’auteurs ont déjà écrit sur cette question¹²¹. Plutôt que de les paraphraser, nous allons procéder comme pour la gouvernance, en présentant sous forme de tableau (tabl. 39) leurs différentes réflexions plus ou moins critiques. En fait, le chercheur se trouve face à deux positionnements possibles concernant le développement durable. « *Une première posture est de dénoncer et décrypter comment le développement durable est un discours qui permet de manipuler la réalité pour rendre pérenne le modèle occidental de croissance économique-développement. Une seconde position est de considérer que, malgré toutes ses limites, le développement durable contribue à modifier la gestion du monde. L’invention du développement durable produit de ‘bonnes pratiques’, certes limitées et contingentes, mais qui constituent des alternatives et une façon d’améliorer les conditions de vie des sociétés du Nord et du Sud.* » (Metzger & Couret, 2002).

Tableau 39 : Positionnements récents de quelques auteurs sur le développement durable

Définition selon le rapport fondateur ‘Brundtland’ (1988) : Le développement durable est ainsi défini comme un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs.

Définition selon 4D (2001) : C’est la mise en pratique d’un certain nombre de principes contribuant à l’amélioration du bien-être, à davantage de justice sociale et au respect des écosystèmes. Le développement durable constitue une démarche, un processus d’évolution, une dynamique bien plus qu’un ensemble de normes à atteindre. Il s’agit de penser et d’agir autrement, de faire reposer les modes de production et de consommation sur une nouvelle éthique.

Auteur, discipline, référence de la publication	Positionnement
Jean-Yves Martin, Sociologie, 2002	<p>Constat : Les trois causes fondamentales de la crise environnementale, sociale et économique que traverse le monde contemporain sont : l’expansion continue d’un mode de production et de consommation peu économe des ressources naturelles ; les forçages directement subis par le dispositif physique et les ressources de la planète ; un fonctionnement économique et financier international dont la seule subjugation est celle des lois du marché dans l’attribution de la valeur et qui accroît le différentiel entre pays riches et pays pauvres.</p> <p>Critique : Cette marchandisation gagne toute la sphère des ressources, y compris les savoirs et leurs transmission, et la régulation par le seul marché tend à devenir prépondérante dans l’ensemble des activités humaines. Le développement durable serait-il alors à la merci du marché ?</p>

¹²⁰ Formule d’Hours, 2002.

¹²¹ La parution en 2002 par l’IRD d’un ouvrage intitulé « Développement durable ? Doctrines, pratiques, évaluations » permet de faire considérablement avancer le débat sur la question.

Auteur, discipline, référence de la publication	Positionnement
Jean-Luc Dubois & François-Régis Mahieu, Economie, 2002	<p>La durabilité économique s'exprime en termes de croissance autoentretenu. Elle s'appuie sur les principes macro-économiques d'équilibre ainsi que sur des règles d'investissement qui visent essentiellement à optimiser la croissance.</p> <p>La durabilité environnementale met l'accent sur la lutte contre la pollution, la préservation des ressources non renouvelables, les économies d'énergie, et la transmission du capital naturel aux générations futures.</p> <p>La durabilité sociale est beaucoup plus dure à définir et dépend beaucoup des précédentes durabilités expliquées. Ainsi les politiques de croissance qui, même lorsqu'elles sont durables en termes économiques, peuvent engendrer des conséquences sociales graves – sous forme de création d'inégalités et d'exclusion sociale, de fragilisation des identités, de destruction de la cohésion sociale – qui empêchent toute poursuite du développement. Il en est de même en ce qui concerne la dimension écologique. Certaines politiques de protection de l'environnement ont pour effet de réduire les revenus ou les opportunités d'emploi quand ceux-ci sont liés à l'exploitation de ressources non renouvelables. En outre les mesures de lutte contre la pauvreté, qui ciblent un groupe social particulier, peuvent être à l'origine de conséquences négatives en accroissant les inégalités ou en augmentant la vulnérabilité des autres groupes.</p>
Catherine Aubertin, Economie, 2002	<p>Pour un 'marché de l'environnement'. Ce sont les industriels qui voient les premiers dans les problèmes d'environnement des opportunités concurrentielles et stratégiques pour la diffusion de techniques et de procédés nouveaux. Elles rencontrent facilement une volonté politique pour leur mise en application et la logique économique s'impose alors pour faire passer les solutions techniques. (...) On passe d'un problème d'environnement global à un problème plus classique de gestion des ressources, ce qui implique la définition de droits de propriété et la création de marchés. Le marché du vivant, avec l'expansion des biotechnologies, et le marché du carbone, avec les technologies qui améliorent l'efficacité énergétique ou qui piègent le carbone grâce au management industriel, sont les secteurs économiques les plus prometteurs.</p> <p>ONG & développement durable : Selon les ONG qui s'approprient le mot d'ordre de développement durable, celui-ci devrait être économiquement efficace, écologiquement soutenable, socialement équitable, démocratiquement fondé, géopolitiquement acceptable, culturellement diversifié, etc., bref, tout ce que n'est pas précisément le développement que nous connaissons.</p> <p>Développement durable & sommet de Johannesburg : On peut s'étonner de trouver l'éradication de la pauvreté comme tout premier objectif du Sommet. Sans doute le concept de développement durable, qui permettrait de remettre en cause les modes de consommation du développement et le partage des responsabilités, a-t-il été jugé trop conflictuel. Le recentrage sur le thème largement plus consensuel de lutte contre la pauvreté marque un tournant dans la prise en compte des problèmes d'environnement.</p>
Pascale Metzger & Dominique Couret, Géographie, 2002	<p>Développement durable ? Dans quelle mesure le concept du développement durable modifie-t-il la donne du développement ? Faut-il se résoudre à considérer, à l'instar de S. Latouche, qu'il ne s'agit là que d'une nouvelle forme trouvée pour maintenir l'inégalité de situation si fondamentale à la survie du système économique libéral et concurrentiel au niveau planétaire ? Après le développement, le développement durable ne serait-il, tout compte fait, qu'un « autre nom pour la guerre économique » la « dernière née des mystifications conceptuelles » ? (Latouche, 2001)</p> <p>A Sud, l'insoutenable pratique de la ville durable ? Dans le contexte actuel, objectivement, les 'bonnes pratiques' des villes sont concrètement des moyens qui tendent à rendre durable (au sens littéral) le développement, qui lui ne l'est pas : on résout les 'problèmes environnementaux' les plus urgents, à la marge, sans s'attaquer aux causes fondamentales de la dégradation de l'environnement, qui de toute façon échappe à la maîtrise du local. (...) Qualifié de durable ou pas, le développement risque de signifier définitivement et majoritairement plus de marchandisation, de capitalisme libéral. Et si finalement le développement durable n'était que le capitalisme durable ?</p>
Bernard Hours, Anthropologie, 2002	<p>Approche critique. Il y a du chantage idéologique dans le développement durable, une sorte d'appel à la patience, après des décennies d'attentes frustrées par des promesses naïves ou cyniques. Le développement durable, c'est la promesse des nantis aux autres. C'est une dialectique d'appropriation / désappropriation en termes de droits, de biens, de terres, d'usages, les biens publics globaux servant pour le moment de prétexte à l'exploitation des plus faibles par les plus forts, tant qu'aucune instance internationale démocratique n'existe pour les gérer légitimement. (...) Le développement durable se présente aussi comme une formulation utopique mobilisatrice pour tous ceux, nombreux, qui peuvent y investir leurs aspirations légitimes. Il s'agit évidemment d'acteurs du Nord, chercheurs, universitaires, militants, en quête de sens. (...) Le développement durable apparaît alors comme le stade final (temporaire) du pillage du monde et de ses habitants ou, version positive, comme une saine exploitation marchande de la nature et de l'espèce humaine, assortie de quelques paravents.</p>
Gilbert Rist, Sciences Politiques,	<p>Approche critique. Tout autre est l'interprétation dominante, qui voit dans le développement durable, une invitation à faire durer le développement, c'est-à-dire la croissance. Après avoir rendu le développement universel (puisque personne n'y échappe désormais), il faut encore le rendre</p>

Auteur, discipline, référence de la publication	Positionnement
2001	éternel. Autrement dit, puisque le 'développement' est considéré comme 'naturellement' positif, il s'agit d'éviter qu'il ne faiblisse et que la croissance souffre d'asthénie. (...) Ce n'est pas la survie de l'écosystème qui définit les limites du développement, mais le développement qui conditionne la survie des sociétés. Puisqu'il constitue à la fois une nécessité et une chance, la conclusion s'impose : pourvu que ça dure !

Notre positionnement rejoint ceux des auteurs très critiques présentés dans le tableau ci-dessus. Pour nous, tout le bruit autour du développement durable est une immense mascarade organisée par les nantis et les ayants droit pour masquer le vide du projet de société actuel. Nos quatre exemples illustrent parfaitement cela. L'utilisation du développement durable se limite là-bas au discours et à l'injonction pour cacher des situations qui sont loin d'être « soutenables », tant du point de vue de l'environnement naturel que de l'environnement social.

De nombreuses mesures courageuses pourraient être prises dans ces localités pour améliorer la qualité de vie d'un point de vue environnemental et social : ce n'est pas forcément contradictoire. La puissance des lobbies et des intérêts installés est trop forte¹²². C'est une nouvelle économie qui est à inventer en redéfinissant le rôle de l'argent, du marché et le concept de valeur. La qualité de vie d'une société est-elle obligatoirement liée à sa capacité d'accumuler des biens de consommation, inégalitaires autant qu'inutiles¹²³. Ne doit-on pas chercher plutôt du côté du renforcement des liens sociaux, de la mobilité, ou de la santé ?

8.6. Complexité(s) ou complication ?

Complexité : difficulté liée à la multiplicité des éléments et à leurs relations.
Complexe : qui contient, qui réunit plusieurs éléments différents.

Complication : caractère de ce qui est compliqué.
Complicqué : difficile à comprendre ou à faire.

Dictionnaire 'Petit Robert', 1996

L'ensemble de nos observations, analyses et interprétations relèvent de la complexité. En effet la multiplicité des éléments impliqués et leurs divers niveaux de relation créent une difficulté, d'abord pour le chercheur, pour comprendre précisément avec recul les tenants et les aboutissants des problèmes étudiés.

¹²² A Richards Bay le lobby des taxis, la « religion » de la voiture individuelle et les perceptions sécuritaires empêchent le développement du rail comme moyen de transport d'agglomération, qui aurait évité le conflit sur la *John Ross Highway*.

¹²³ Mais... « qu'est-ce qui est utile ? ».

Il existe une complexité que l'on peut qualifier de 'naturelle', inhérente à la personne humaine, apparaissant comme un ensemble de contradictions, de paradoxes, pleine de retournements de situation. Elle est en général mieux étudiée par les psychologues et dans une moins mesure par les autres sciences sociales. En effet, même l'individu « le plus simple » a une attitude complexe – si on l'étudie dans le temps - faite d'arbitrages entre le court et le long terme, de sacrifices, de préférences, de reniements... Cette complexité 'naturelle' n'est pas toujours assez prise en compte dans les recherches menées en géographie rarement centrées sur la vie privée des gens et sur l'étude des caractères et des personnalités selon la « race », le genre, le handicap ou l'orientation sexuelle – tous éléments pris en compte dans la constitution sud-africaine. Pourquoi tel projet réussit, pourquoi tel autre échoue ? C'est souvent cette complexité propre qui joue, plus que les facteurs exogènes. Nous avons essayé dans ce travail d'intégrer ce paramètre dans l'étude des acteurs. En fait, il faudrait presque vivre auprès de chaque acteur pour comprendre parfois certaines attitudes, réactions ou décisions. Ce serait d'ailleurs un beau projet que de suivre – de près et pendant longtemps - quelques acteurs clefs pour voir quelle est la part d'influence relative liée à cette complexité 'naturelle'.

Il existe aussi une complexité que l'on peut qualifier de 'construite'. Elle concerne la mise en relation des individus dans des systèmes normés (le travail, l'association, les loisirs, le couple...). Elle est très active dans les relations de pouvoirs. Il s'agit souvent d'une reconstruction de la complexité 'naturelle' en l'adaptant aux relations à autrui. La complexité 'construite' est souvent travestie ou agencée selon immédiat des acteurs. C'est pourtant celle que le chercheur appréhende lors de ses entretiens.

Enfin, à nos yeux, il y a aussi une complexité plus englobante, que nous qualifions de 'systémique', qui concerne le système et son organisation, autrement dit l'agencement des différents groupes formels et informels d'acteurs et leur poids dans les processus sociaux, économiques, environnementaux... Cette complexité-là n'est pas du tout 'naturelle'. Elle est largement instrumentalisée voire manipulée. La multiplicité des acteurs 'regroupés' (Pouvoirs nationaux, locaux, entreprises, associations...) donne l'impression d'un quadrillage exhaustif de la société et d'une apparente bonne représentation de tous les intérêts. En fait il a bien été montré que seule une minorité d'entre eux réalisait ses intérêts, souvent aux dépens des autres. Cette multiplicité, parfois synonyme de confusion pour un observateur extérieur¹²⁴, ne cache-t-elle pas une complication voulue et servant les intérêts de quelques-uns ? (Piermay, 1998)

A Manguzi – Kosi Bay et à St Lucia la complexité est aggravée par des complications récurrentes. Le « complexe » s'énonce de manière « compliquée ». La décentralisation 'sans

¹²⁴ Est-ce l'auteur qui explique le problème de manière compliquée ? Est-ce la réalité qui le veut compte tenu de la complexité de la situation ? Cette complexité n'est pas une complication mise en place pour asseoir la domination de quelques-uns ?

moyens' que nous venons de décrire pour l'Afrique du Sud est très révélatrice de cette situation. Des niveaux de compétence sont créés, sans réelle capacité financière autre que celle de leur reproduction propre (élus, personnel administratif). L'Etat va pouvoir récupérer à son profit cette situation « d'échec du local » en s'imposant comme le seul acteur susceptible d'initier le développement et d'en récupérer ainsi les dividendes électoraux : cas du LSDI au Maputaland '*ANC driven project in an IFP land*'.

A Richards Bay et Port Shepstone les situations sont plus déchiffrables malgré une tentative de complication orchestrée par les acteurs environnementalistes.

La complexité apparente d'une situation locale doit donc être étudiée en faisant la part de ce qui ressort de la complexité réelle ('naturelle' et 'construite') - très liée à la culture et aux mentalités des habitants – et de la « complexité compliquée » bien souvent manipulée au profit d'un petit groupe d'acteurs dominants. Un des enjeux de la régulation publique territoriale pourrait être de simplifier ce 'compliqué superflu' quitte à dépouiller au passage certaines oligarchies locales et nationales. La puissance des réseaux est de jouer sur ces complications pour reformuler des modes d'arrangements plus simples et plus directs, comme c'est le cas avec le *régime urbain* de Richards Bay.

8.7. Postambule personnel...

Les conflits environnementaux dans les quatre exemples étudiés nous livrent plus d'enseignements que l'étendue du champ des questions de « protection de l'environnement » ne nous le laissait présager. En effet, ils agissent comme de puissants révélateurs territoriaux, sociologiques et politiques. Derrière les discours sur l'environnement se cachent des appréciations idéologiques souvent d'un autre ordre.

Les environnementalistes croyant protéger une faune et une flore en péril, se préservent eux-mêmes des transformations liées à la « nouvelle Afrique du Sud ». Malgré tous leurs efforts, ils ne pourront empêcher que de plus en plus de Noirs profitent à leur tour des magnifiques espaces sud-africains. Chaque année, le premier janvier, c'est plus de 20 000 Noirs qui se retrouvent sur la plage publique de Richards Bay. Ils savent comment venir et ne créent aucun problème.

Faut-il dépenser des millions de rands à éliminer des plantes allogènes ? Pourquoi ne pas utiliser cet argent pour étendre les réseaux de distribution d'eau potable ? Une ONG écologiste - *Greensponsors*¹²⁵ – se mobilise pour sauver les lions atteints de tuberculose. La tuberculose humaine résistante, répandue en Afrique du Sud à cause du Sida, n'est-elle pas pourtant plus essentielle à soigner ?

¹²⁵ www.greensponsors.com/html/projects.html

Les industriels « font de l'environnement » car cela est un argument de vente de plus en plus efficace. C'est pourtant dans le domaine social que leur action est la plus positive et la plus visible.

L'Etat sud-africain interdit la circulation des véhicules tout-terrain sur les plages car il veut attirer une clientèle internationale et fortunée dans ses parcs.

Les résidents de Banga Nek et de Mabibi utilisent les ressources naturelles à leur disposition car ils veulent seulement survivre. Les *alien plants* ne les effrayent guère : ils les utilisent comme bois de chauffage, ou pour se nourrir¹²⁶...

Cet « environnement contesté » nous révèle les contradictions, les blessures et les espoirs d'un pays en recomposition. Plusieurs générations seront nécessaires pour consolider un processus de réconciliation à peine débuté.

"Nous nous fabriquons un passé avec lequel nous puissions vivre, un passé qui rend l'avenir possible, même s'il demeure infiniment variable et vulnérable, un réseau de papillotements, un éclair intime, susceptible d'illuminer nos ténèbres intérieures. A la base de tout cela il n'y a pas le crime de X ou le péché de Y, mais les agissements de toute une communauté."

(André Brink, Le vallon du diable, 1998)

Refaire le monde, c'est réinventer l'homme. C'est une tâche certainement illusoire mais exaltante. En attendant, il faut réguler, et redéfinir les liens entre travail et capital, entre capital et comportement social et environnemental. Pourquoi ne pas valoriser plus les initiatives solidaires et les « comportements environnementaux responsables » émanant des citoyens comme des entreprises ? Pourquoi ne pas pénaliser plus les attitudes qui les entravent ? Comment réinventer les rapports entre les citoyens et leur société ?

¹²⁶ La tomate et la pomme de terre ne sont pas africaines à l'origine.

Souvenirs de terrain...



Photo 89 : un soir de juin 2001 dans la maison d'Amos à Manguzi. Devant derrière et de gauche à droite, la sœur d'Amos, sa mère, Mark, Sylvain, Jamie, Amos, sa nièce, son neveu et Romain.



Photo 90 : Kosi Bay en août 2002



Photo 91 : St Lucia et ses crocodiles, le 1^{er} mai 2003

BIBLIOGRAPHIE

1. ACER, 2000, *Greater St Lucia Wetland Park, development project (Eastern Shores)*, Draft Environmental Scoping Report, ACER : Mtunzini, 115 p.
2. ACOT P., 1988, *Histoire de l'Ecologie*, PUF : Paris, 285 p.
3. Afrique Contemporaine, dossier Afrique du Sud. N°192, octobre-décembre 1999, La Documentation Française, 128 p.
4. ALEXANDER L., 1996, "Colombia's Pacific Plan : Indigenous and Afro-Colombian communities challenge the developers", in COLLINSON H., p 74-81.
5. ALLEMAND S, 1999, "Développement durable et sciences sociales", *Revue Sciences Humaines*, n°92, p12-17, mars.
6. ALLIES P., 1980, *L'invention du territoire*, PUG : Grenoble, 184 p.
7. AMILHAT-SZARY A-L., 1999, *La région, paradoxe territorial néolibéral ? Analyse de l'impact géographique d'un modèle économique sur le Norte Grande Chilien*, Thèse de doctorat, Université de Toulouse II – Le Mirail, 509 p.
8. AMILHAT-SZARY A-L., 2000, "Les recompositions du Norte Grande chilien pendant la transition démocratique : enjeux d'une gestion territoriale en contexte néolibéral", *Revue de Géographie Alpine*, tome 88, n°1, p 93-104.
9. ANIRUTH J., 1997, *Regional Economic Development : a case study of the dynamic underlying Richards Bay economic development*, M.Sc-Urban and Regional Planning, University of Natal, 130 p.
10. ANNALES DE LA RECHERCHE URBAINE, 1998, « Gouvernances », n°80-81
11. ANTHEAUME B. (ed), 1999, *L'Afrique du Sud : recompositions territoriales, problèmes identitaires, migrations de population et réseaux*, *L'Espace Géographique*, numéro spécial sur L'Afrique du Sud, N°2 - 1999, Belin-Reclus : Montpellier, 96 p.
12. ANTHEAUME B., ARREGHINI L., 1995, " Bénin et Togo, "Espaces-couloirs" noirs ", *Mappemonde* 1-95, p 18-22.
13. ANTHEAUME B., GIRAUT F., 2002, "Les marges au cœur de l'innovation territoriale ? Regards croisés sur les confins administratifs (Afrique du Sud, France, Maroc, Niger, Togo)", in BART, BONVALLOT & POURTIER, p 39-58.
14. ANTHEAUME B., GUYOT S., 2002, "Inertie ou recomposition de l'espace durbanite : analyse des structures spatiales élémentaires. ", *Mappemonde*, n°1-2002, p 29-33.
15. AQUINO d', P., 2002, "Le territoire entre espace et pouvoir : pour une planification territoriale ascendante", *L'Espace Géographique*, n°1-2002, tome 31, p 3-22.
16. ARBORIO A-M, FOURNIER P., 1999, *L'enquête et ses méthodes : l'observation directe*, Nathan Université, collection 128, 128 p.

17. ASIWAJU A.I., 1989, *Borderlands in Africa : a multidisciplinary and comparative focus on Nigeria and West Africa*, University of Lagos Press : Lagos, 436 p.
18. ASSOCIATION FOR RURAL ADVANCEMENT, 1990, *Maputaland : conservation and removals*, AFRA : Pietermaritzburg, 60 p.
19. AUBERTIN C., 2002, « De Rio à Johannesburg, les avatars de la biodiversité », in MARTIN, p 95-123.
20. AUVINEN J., KIVIMÄKI T., 2001, “ Conflict transformation in South Africa ”, *Politikon*, Carfax publishing, vol. 28, n°1, p 65-79.
21. BADIE B., 1995, *La fin des territoires : essai sur le désordre international et sur l'utilité sociale du respect*, Fayard, l'espace du politique : Paris, 276 p.
22. BALANDIER G., 1971, *Sociologie actuelle de l'Afrique Noire*, PUF, Bibliothèque de sociologie contemporaine : Paris, 532 p.
23. BAREL Y., 1984, *La société du vide*, Seuil : Paris, 268 p.
24. BAREL Y., 1989, *Le paradoxe et le système : essai sur le fantastique social*, Presses universitaires de Grenoble : Grenoble, 332 p.
25. BARNES J., MORRIS M., 1997, “ KwaZulu-Natal's rural institutional environment : Its impact on local service delivery ”, *Development Southern Africa*, vol. 14, n°2, avril.
26. BART F., BONVALLOT J., POURTIER R., 2002, *Regards sur l'Afrique*, Numéro spécial d'Historiens & Géographes 'UGI Durban août 2002' : Paris, 336 p.
27. BAUELLE G., 1999, “Industrie et environnement : entre contrainte et gouvernance”, *Revue de Géographie de Lyon*, vol 74, n°3, p 275-278.
28. BAUDOT P. et al., 1996, *Impact de l'homme sur les milieux naturels, perceptions et mesures*, Edition de Bergier, Travaux de la Société d'Ecologie Humaine : Châteauneuf de Grasse, 208 p.
29. BAYART J-F, 1985, “L'énonciation du politique”, *Revue française de Sciences Politiques*, n°1, p 343-373.
30. BAYART J-F., 1989, *L'Etat en Afrique : la politique du ventre*, Fayard, l'espace du politique : Paris, 439 p.
31. BENKO G., LIPIETZ A., 1995, “De la régulation des espaces aux espaces de la régulation”, in BOYER R. & SAILLARD Y., 1995, p 293-303.
32. BENNETT M., QUIN D., 1988, *Political conflict in South Africa*, Data trends 1984-1988, Indicator SA, 223 p.
33. BEPA (University of Pretoria), 1980, *Alternatives to the consolidation of KwaZulu*, Progress report : Pretoria, 52 p.
34. BERDOULAY V., SOUBEYRAN O., 1996, *Débat public et développement durable – Expériences nord-américaines*, Ministère de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme, 135 p.

35. BERQUE A., 1998, *Etre humains sur la Terre, principes d'éthique de l'écoumène*, Le débat, Gallimard : Paris, 212 p.
36. BERTRAND C. et G., 1992, "La géographie et les sciences de la nature", in *Encyclopédie de Géographie*, Economica : Paris, p 109-127.
37. BERTRAND C. et G., 2002, *Une géographie traversière – L'environnement à travers territoires et temporalités*, Arguments : Paris, 311 p.
38. BERTRAND M., DUBRESSON A., 1997, *Petites et moyennes villes d'Afrique Noire*, Karthala : Paris, 323 p.
39. BIERSCHENK T., OLIVIER DE SARDAN J-P., 1997, "Local powers and a distant state in rural central african republic", *The Journal of modern African studies*, London, vol. 35, n°3, p 441 à 468.
40. BILLAWER W., 1997, *La gestion des petites villes en Afrique du Sud*, Mémoire de DEA de géographie, sous la direction d'A. Dubresson, Université Paris X – Nanterre, Département de géographie, 106 p.
41. BLANC N., 1998, "1925-1990 : l'écologie urbaine et le rapport ville-nature", *L'Espace Géographique*, tome 27, n°4.
42. BLANCHER P., 1992, "La symbiose ville-industrie à l'épreuve du risque industriel", in : *Actes du colloque national d'écologie urbaine de Moins*, Lyon, UCB, p 184-192.
43. BLANCHET A., GOTMAN A., 1999, *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Nathan Université, collection 128 : Paris, 128 p.
44. BLEY D. et al., 1998, *Villes du Sud et environnement*, travaux de la société d'écologie humaine, éditions de Bergier : Châteauneuf de Grasse, 241 p.
45. BÖESEKEN A.J. et al., 1948, *Geskiedenis-Atlas vir Suid-Afrika*, Nasionale Boekhandel : Kaapstad.
46. BOND P., 2002, *Unsustainable South Africa : environment, development and social protest*, University of Natal Press : Pietermaritzburg, 449 p.
47. BONNEMAISON J., CAMBREZY L., QUINTY-BOURGEOIS L., 1999, *La nation et le territoire – Le territoire, lien ou frontière ?*, L'Harmattan, collection « Géographie et cultures » : Paris, 266 p.
48. BOPDA A., 1993, "Genèse, mutation et problèmes urbains de la chefferie " traditionnelle " à Yaoundé (Cameroun) ", in JAGLIN S. et DUBRESSON A., p 247-257.
49. BORSTEIN L., 2000, " Politics and district development planning in Mozambique ", *Journal of contemporary studies*, 18-2, Carfax Publishing, p 243 – 264.
50. BOUVET Y., 1992, "Écologie urbaine, risques majeurs et pollutions", in : *Actes du colloque national d'écologie urbaine de Moins*, UCB : Lyon, p 193-199.
51. BOYER R., SAILLARD Y., 1995, *Théorie de la régulation : l'état des savoirs*, La découverte : Paris, 565 p.

52. BOZONNET J-P., JAKUBEC J., 2000, *L'écologisme à l'aube du XXIe siècle, de la rupture à la banalisation ?*, Georg éditeur, collection Stratégies énergétiques, Biosphère et société : Paris, 254 p.
53. BREVARD L, 2002, "L'explosion de l'usine AZF à Toulouse : une catastrophe inscrite dans la ville", *Mappemonde*, vol. 65, n°1, p 23-28.
54. BRINK A., 1987, *Etats d'urgence*, Stock Cosmopolite : Paris, 396 p.
55. BRINK A., 1998, *Le vallon du diable (Devil's valley)*, Stock : Paris, 411 p.
56. BRITS J. P., 1995, *Concise dictionary of historical and political terms : South Africa*, The Penguin : London, 285 p.
57. BROCHIER J-J., 2002, *Danger ! Secte verte*, La différence : Paris, 91 p.
58. BROWN K., 2002, "Innovations for conservation et development", *Geographical Journal*, vol. 168, n°1, march, p 6-17.
59. BRUN B., 1996, "L'impact de l'Homme sur la Nature, évolution du vocabulaire", in BAUDOT P. et al.
60. BRUNET R., DOLLFUS O., 1990, *Mondes nouveaux*, Géographie universelle sous la direction de Roger Brunet, Hachette – Reclus : Paris – Montpellier, 551 p.
61. BRUNET R., FERRAS R., THERY H., 1992, *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*, Reclus – La Documentation française : Montpellier – Paris, 518 p.
62. BRUTON M.N., 1980, *Studies on the ecology of Maputaland*, Rhodes University : Durban, 560 p.
63. CALAME P., éd., 2001, *Les principes de la gouvernance au 21^{ème} siècle*, Fondation Charles Léopold Mayer, septembre, www.aliance21.org/fr.
64. CAMPBELL B., 2000, "Banaliser la gestion locale des ressources naturelles", in COMPAGNON D. et CONSTANTIN F., p 459-488.
65. CAWOOD B.G., 1980, *Open space areas of greater Durban : a preliminary survey*, Natal Town and Regional Planning Commission : Pietermaritzburg, 46 p.
66. CERTEAU (de) M., 1990, *L'invention du quotidien : arts de faire*, Folio Essais : Paris, 345 p.
67. CHALINE C., DUBOIS-MAURY J., 1994, *La ville et ses dangers*, Pratiques de la géographie, Masson : Paris, 247p.
68. CHARLERY DE LA MASSELIERE B., 2002, "Paysanneries d'Afrique Noire. Entre terre, terroir et territoire", in BART, BONVALLOT & POURTIER, p 123-132.
69. CHARLIER J., 1998, "Le système portuaire sud-africain à l'heure de la croissance", in *Le bulletin Villes et Ports*.
70. CHARTIER D., 2002, *Le rôle de Greenpeace et du WWF dans la résolution des problèmes environnementaux. Quel espace politique pour quelles ONG ?*, Thèse de doctorat, ADEN, Université d'Orléans.

71. CHERRETT I., 1990, *Norwegian aid and the environment in Mozambique : the issues*, DERAP : Bergen.
72. CHOUDREE R.B.G., 1999, "Tradition of Conflict Resolution in South Africa", *African Journal on Conflict Resolution*, volume 1, number 1.
73. CHRISTOPHER A.J., 1984, *South Africa, the impact of past geographies*, South African Geography and environmental series, Juta and co, LTD : Cape Town, 108 p.
74. CHRISTOPHER A., 1994, *The atlas of apartheid*, Witswatersrand University Press : Johannesburg, 212 p.
75. CLARK J.R., 1995, *Coastal zone management handbook*, Boca Raton Lewis Publishers, 694 p.
76. CLARKE J., 2002, *Coming back to Earth : South Africa's changing environment*, Jacana : Houghton, 374 p.
77. COCK J., KOCH, 1991, *GOING GREEN, People, politics and the environment in South Africa*, Oxford University Press : Cape Town, 262 p.
78. COLLECTIF, 1999, *Le développement localisé urbain, dynamiques et régulations*, plateforme de l'UR 023 de l'IRD, document interne.
79. COLLINSON H., 1996, *Green Guerrillas : environmental conflicts and initiatives in Latin America and the Caribbean*, Latin America Bureau : London, 250 p.
80. COMELIAU L, HOLEC N., PIECHAUD J-P, 2002, *Approche territoriale du développement durable. Repères pour l'Agenda 21 local*, Association 4 D : Paris, 136 p.
81. COMPAGNON D., CONSTANTIN F., 2000, *Administrer l'environnement en Afrique*, Karthala – IFRA : Paris - Harare, 494 p.
82. CONSTANTIN F., 1994, L'homme et la nature : « une gestion à réinventer » ?, *Politique Africaine*, n°53, p 3-11.
83. CONSTANTIN F., 2000, "Nihil novi sub sole : ressources naturelles, participation populaire et action publique", in COMPAGNON D. et CONSTANTIN F., p 53-78.
84. COPANS J., MEUNIER R. (dir.), 1999, "Afrique du Sud, les débats de la transition", *Revue Tiers-Monde*, n°159, juillet-septembre, t. XL
85. CORMIER-SALEM M-C et al., 2002, *Patrimonialiser la nature tropicale : dynamiques locales, enjeux internationaux*, IRD éditions : Paris, 467 p.
86. COX K.R., 1995, "Globalisation, competition and the politics of local economic development", *Urban Studies*, vol. 32, n°2, p 213-224.
87. COX K.R., 1997, "Competition and cooperation in mediating the global : the case of local economic development", *Competition & Change*, vol. 2, p 65-94.
88. COX K.R., 1998, "Spaces of dependence, spaces of engagement and the politics of scale, or : looking for local politics", *Political Geography*, vol. 17, n°1, p 1-23.

89. COX K. R., 2001, "Territoriality, politics and the urban", *Political geography*, n°20, p 745-762.
90. COX K.R., REYNOLDS D.R., STEIN R., 1974, *Locational approaches to power and conflict*, Sage Publications : New York, 345 p.
91. CROUSSE B., LE BRIS E., LE ROY E., 1989, *Espaces disputés en Afrique Noire, pratiques foncières locales*, Karthala : Paris, 426 p.
92. CROUZEL Y., 1999, La chefferie traditionnelle face à la démocratisation des pouvoirs locaux, *Afrique Contemporaine*, n°192, p 30-39.
93. CROUZEL Y., VAN ZYL A., 1999, "Les trajectoires incertaines des pouvoirs locaux d'Afrique", in GERVAIS-LAMBONY P., JAGLIN S., MABIN A., p 83-100.
94. CROWFOOT J.E., WONDOLLECK J.M., 1990, *Environmental disputes : community involvement in conflict resolution*, Island Press : Washington, 278 p.
95. CROZIER M., FRIEDBERG E., 1977, *L'acteur et le système*, Points – Essais : Paris 500 p.
96. CSIR – IMPACTO, 2000, *Environmental screening study and overview of conceptual project proposal, proposed Porto Dobela Development, Southern Mozambique*, for comment by stakeholders, 17p.
97. CSIR, 1993, *Environmental Impact Assessment : Eastern Shores of St Lucia*, Environmental Impact Report : Pretoria, 184 p.
98. CSIR, 1998-a, *Environmental Assessment for a 500 000 tpa aluminium smelter in Maputo, Mozambique*, Mozal, 25 p.
99. CSIR, 1998-b, *Final environmental evaluation report : development of a lodge at Kosi Bay (Threlfall)* : Durban, 25 p.
100. CUBBIN T., 1998, *A history of Richards Bay 1497-1970's*, Zululand Annals Vol.iii : Richards Bay, 78 p.
101. D'ERCOLE R., 1994, "Les vulnérabilités des sociétés et des espaces urbanisés : concepts, typologie, modes d'analyse", *Revue de Géographie Alpine*, 4, tome LXXXII, p 87-96.
102. DAGORN R., GUILLAUME P., 2002, "Howard et les pervers. Une utopie sud-africaine", in BART, BONVALLOT & POURTIER, p 21-30.
103. DAHL G. (ed.), 1993, *Green arguments and local subsistence*, SSSA : Stockholm, 248 p.
104. DAHL R., 1971, *Qui gouverne ?*, Armand Colin : Paris, 369 p.
105. DAUPHINE A., 1979, "Le concept d'environnement", *Analyse Spatiale*, p 25-34.
106. DAUPHINE A., 2001, *Risques et catastrophes – observer – spatialiser – comprendre – gérer*, Armand Colin : collection U : Paris, 288 p.
107. DAVION R., 1995, *Reserve-Neighbour interaction in Natal Parks Board and KwaZulu Department of Nature Conservation, Giant Castle and Kosi Bay studies*, Institute of Natural resources : Pietermaritzburg, 111 p.

108. DE SINGLY F., 1992, *L'enquête et ses méthodes : le questionnaire*, Nathan Université, collection 128 : Paris, 128 p.
109. DEBRIE J., STECK B., 2001, "L'enclavement, réévaluation théorique et application à l'Afrique de l'Ouest", *L'Espace Géographique* 1-2001, p 26-36.
110. DELER J-P., Le BRIS E., SCHNEIER G. (eds.), 1998, *Les métropoles du sud au risque de la culture planétaire*, Karthala : Paris, 422 p.
111. DEPARTMENT OF ENVIRONMENTAL AFFAIRS AND TOURISM, 1999, *Coastal Policy green paper : towards sustainable coastal development in South Africa*, Pretoria.
112. DEPARTMENT OF PLANNING AND THE ENVIRONMENT, 1973, *Environmental conservation* : Pretoria, 28 p.
113. DESCHAMPS H., 1970, *Histoire générale de l'Afrique Noire, de Madagascar et des archipels*, PUF : Paris, Tome 1, 576 p.
114. DI MEO G., 1998, *Géographie sociale et territoires*, Nathan : Paris.
115. DIENER I., GRAEFFE O., 1999, *La Namibie contemporaine, les premiers jalons d'une société post-apartheid*, Karthala : Paris, 417 p.
116. DIETZ Th., 2001, "Thinking about environmental conflicts", in KADOUS, ed. : *Celebrating Scholarship*, Fairfax, Virginia, College of Arts and Science, George Mason University.
117. DOMINY, 1991, Contested terrain : the politics of environmental impact assessments in a landscape of heritage : the Eastern Shores of Lake St Lucia in *University of Natal compilation*.
118. DORIER-APPRILL E., 1993. *Environnement urbain et santé à Brazzaville, de l'écologie urbaine à la géographie sociale*. Thèse de géographie, Université Paris-X, 668 p.
119. DORIER-APPRILL E., avec KOUVOUAMA A. et APPRILL C., 1998, *Vivre à Brazzaville, modernité urbaine et crise au quotidien*, Karthala : Paris, 384p.
120. DORIER-APPRILL E., 2002, "Gestion de l'environnement urbain et municipalisation", *Autrepart* (21), p 119-134.
121. DORIER-APPRILL E., JAGLIN S., 2002, *Gérer la ville : entre global et local*, numéro 21 de la revue *Autrepart*, IRD – Editions de l'Aube : Paris, 198 p.
122. DOUGLAS I., 1995, *The urban environment*, Edward Arnold : Londres, 230 p.
123. DOVERS S., EDGECOMBE R., GUEST B., 2002, *South Africa's environmental history, cases & comparisons*, Ohio University Press : Athens, David Philip Publishers : Cape Town, 326 p.
124. DRAPER M., 1998, "Zen and the art of garden province maintenance : the soft intimacy of hard men in the wilderness of KwaZulu-Natal, South Africa, 1952-1997", *Journal of Southern African Studies*, volume 24, number 4, December.
125. DUBOIS J-L., 2002, « La dimension sociale du développement durable : réduction de la pauvreté ou durabilité sociale ? », in MARTIN, p 74-93.

126. DUBOIS-MAURY J., CHALINE C., 2002, *Les risques urbains*, Armand Colin : collection U : Paris, 208 p.
127. DUBOIS-TAINE G., CHALAS Y. (dir.), 1997, *La ville émergente*, Editions de l'Aube, collection "Société" : Paris, 284 p.
128. DUBRESSON A., 1993, "Urbanistes de l'intérieur : les cadres de la préfecture de Toumodi (Côte d'Ivoire)", in JAGLIN S. et DUBRESSON A., p 259 à 284.
129. DUBRESSON A., 1999, "Les grandes villes africaines : trois questions sur le futur urbain du continent", *L'information géographique*, p 51-64, volume 63, avril 1999, SEDES, Paris.
130. DUBRESSON A., GRAEFE O., JAGLIN S., PEYROUX E., PIERMAY J.-L., 1997, *Pouvoirs locaux et gestion urbaine en Afrique australe*, rapport au MESR, Nanterre, Univ. Paris X, CEGAN, 247 p.
131. DUBRESSON A., JAGLIN S., 2002, "La gouvernance urbaine en Afrique subsaharienne. Pour une géographie de la régulation", in BART, BONVALLOT & POURTIER, p 67-76.
132. DUBRESSON A., MARCHAL J-Y, RAISON J-P., 1994, *Les Afriques au sud du Sahara*, tome de la Géographie universelle sous la direction de Roger Brunet, Belin-Reclus : Paris – Montpellier.
133. DUBRESSON A., RAISON J-P., 1998, *L'Afrique subsaharienne, Une géographie du changement*, Armand Colin, collection U : Paris, 248 p.
134. DURBAN METRO, 1998, Environmental management policy for the Durban Metropolitan Area, final draft, november, 31 p.
135. DURBAN METROPOLITAN OPEN SPACE SYSTEM, 1987, The Proceedings of a seminar, february, Natal Town and Regional Planing Supplementary Report, Volume 24, 88 p.
136. EDEN S., 2000, "Environmental issues : sustainable progress", *Progress in human geography* 24,1 p 111-118.
137. ELLIS S., 1994, "Of elephants and men : politics and nature conservation in South Africa", *Journal of Southern African Studies*, volume 20, number 1, march.
138. ENVIRONMENTAL LAW SERIES N°1, 1992, *South Africa in transition : Urban and rural perspectives on squatting and informal settlement in environmental context*, Verloren Van Themaat Centre : Pretoria, 124 p.
139. EWING D., WEINBERG P., 2001, "Paradise regained ?", *SIYAYA !* n°7 summer 2001 : Tourism can it save SA ?, p 28-35.
140. FAIRHEAD J., LEACH M., 1994, « Représentations culturelles africaines et gestion de l'environnement », *Politique Africaine*, n°53, p 11-25.
141. FAURE A., 1997, *Territoires et subsidiarité*, l'Harmattan : Paris.
142. FELGATE W.S., 1982, *The Tembe Thonga of Natal and Mozambique : an ecological approach*, Dep. African Studies, University of Natal, Durban, 182 p.

143. FERON E., 1994, Un parti vert au Sénégal : une participation militante, *Politique Africaine*, n°53, p 75-89.
144. FERRARIO F.F., 1981, *An evaluation of the tourist potential of KwaZulu-Natal*, KwaZulu Development Corporation : Durban, 286 p.
145. FERRAZ B., MUNSLOW B., 1999, *Sustainable development in Mozambique*, James Curvey : London, 242 p.
146. FERRIER J-P., 1996, "Géographicité et refondation de l'idée de nature et de l'idée de culture", *GEOPOINT 96 - Espace et Nature dans la géographie aujourd'hui -*, Groupe Dupont, Université d'Avignon, p 94-96.
147. FERRIER J-P., 1998, *Antée 2. Le contrat géographique, ou l'habitation durable des territoires*, Préface d'Yves Guermond, Payot : Lausanne.
148. FERRIER J-P., 1999, "Pour les géographes, y a-t-il une nature ?", *Festival International de géographie de Saint-Dié-des-Vosges 1999*, publication sous la direction d'Antoine Bailly, à paraître.
149. FERRY L., 1992, *Le nouvel ordre écologique*, Grasset : Paris.
150. FEW. R., 2001, "Containment and counter-containment : planner/community relations in conservation planning", *The Geographical Journal*, vol.167, n°2, june 2001, p 11-124.
151. FIG D., 1999, "L'environnement en Afrique du Sud : l'Etat et la société civile face aux nouveaux enjeux", in COPANS J., MEUNIER R. (dir.), *Afrique du Sud, les débats de la transition*, Revue Tiers-Monde, n°159, p. 579-596, juillet-septembre 1999, t. XL.
152. FOLIO F., 1999, *La province sud-africaine du KwaZulu-Natal en son phénomène urbain, altération et réorganisation de la structure des villes et du réseau urbain dans la période post-apartheid*, Mémoire de DEA sous la direction de J-L. Guebourg, 190p.
153. FREMONT A., 1999, *La région espace vécu*, Champs Flammarion : Paris, 288 p.
154. FREROT A-M. (dir.), 1999, *Les grandes villes d'Afrique*, Ellipses : Paris, 223 p.
155. FREUD B., 1999, "Economie et ville d'apartheid", in GERVAIS-LAMBONY P., JAGLIN S., MABIN A. 1999, p 31-48.
156. FRIEDMAN S., 1999, "Power to the provinces! ", *SIYAYA*, n°4, autumn 1999.
157. FRITZ J-C., 1996, "L'évolution des politiques de l'environnement en Afrique du Sud", *Revue Hérodote*, La nouvelle Afrique du Sud, La découverte, n°82-83, septembre 1996.
158. FROST S.H., 1992, *Lake St Lucia : public opinion, environmental issues and the position of the government, 1964-1966 ... 1989-1990, a case study in changing*, HT University of Natal, 145 p.
159. FUMEY G., 2002, "Géographie des cryptarchies", *Mappemonde*, vol. 66, n°2, p 29-32.
160. GAMBLIN A. (coord.), 1998, *Les littoraux, espaces de vies*, Sedes : dossier des images économiques du monde : Paris, 368 p.

161. GAUDIN J-P., 1998, "La gouvernance hier et aujourd'hui : quelques éclairages à partir des politiques publiques françaises", *Revue internationale des sciences sociales*, mars 1998, n°155, p 51-60.
162. GERARD J., 1994, Un parti vert au Sénégal : une participation militante, *Politique Africaine*, n°53, p 75-88.
163. GERBAUX F., 1999, *Utopie pour le territoire : cohérence ou complexité ?*, Editions de l'Aube : La tour d'Aigues, 190 p.
164. GERBAUX F., PAILLET A., 1999, "Développement local et gouvernance : enjeux et limites des recompositions territoriales ", in GERBAUX F., 1999, p 109-137.
165. GERVAIS-LAMBONY P., 1994, *De Lomé à Harare, le fait citoyen*, Karthala –IFRA : Paris – Nairobi, 470 p.
166. GERVAIS-LAMBONY P., 1996, "Les villes d'Afrique du Sud : gestion de l'héritage et recomposition de l'espace", *La nouvelle Afrique du Sud, Herodote*, numéro spécial sur l'Afrique du Sud, p 42-60, n°82-83, La Découverte : Paris, 239 p.
167. GERVAIS-LAMBONY P., 1997, *L'Afrique du Sud et les Etats voisins*, Armand Colin, collection "U" : Paris, 256 p.
168. GERVAIS-LAMBONY P. (dir.), 1998, *L'Afrique du Sud recomposée*, Géographie et cultures, n°28, CNRS : Paris.
169. GERVAIS-LAMBONY P., 1999, "Ville de l'apartheid, ville post-apartheid, par-delà les mots, la diversité", in GERVAIS-LAMBONY P., JAGLIN S., MABIN A. 1999, p 305-320.
170. GERVAIS-LAMBONY P., 2002, "Les enjeux d'une politique de redéfinition territoriale : la création de l'aire métropolitaine d'Ekurhukeni", *Autrepart* (21), p 27-40.
171. GERVAIS-LAMBONY P., JAGLIN S., MABIN A. (éds), 1999, *La question urbaine en Afrique Australe*, IFAS-KARTHALA : Johannesburg - Paris, 332 p.
172. GIBSON C., *Politicians and poachers : the political economy of wildlife policy in Africa*, Cambridge University Press : Cambridge, 245 p.
173. GILLOT G., 2002, *Ces autres espaces, les jardins publics dans les très grandes villes du monde arabe : politiques et pratiques au Caire, à Rabat et à Damas*, thèse de doctorat, Université de Tours, sous la direction de J.-F. Troin, 505 p.
174. GIRAUT F., 2000, " Innovation territoriale et référent communautaire. Du renouveau des provinces nigériennes à celui des pays français. ", in CHALEARD & POURTIER, *Politiques et dynamiques territoriales dans les pays du sud*, Publication de la Sorbonne, p 77-108.
175. GIRAUT F., 2001, "Les confins : du handicap à l'innovation. Borderlands : remote areas or cutting edge ?", *Newtown Zebra (Cahier IFAS Recherche)* 20, 14-15.
176. GIRAUT F., 2002 (A paraître), "Va-t-on rater la troisième révolution territoriale ?" (Point de vue avec réponse du responsable de la politique des pays à la DATAR), *Territoires 2020 (Revue internationale de Recherche de la DATAR)*, n°4.
177. GIRAUT F., 2002, "L'exception territoriale française sous influence européenne ?", *L'Information Géographique* n°2.

178. GIRAUT F., GUYOT S., 2003, « Qui est « in » ? Qui est « out » ? Insiders et outsiders en Afrique du Sud post-apartheid », in GUMUCHIAN, GRASSET, LAJARGE, ROUX, p 153-158.
179. GIRAUT F., MAHARAJ B., 2003 (à paraître), “Contested terrains. Cities and towns in post-apartheid boundaries delimitations” in *Post-apartheid Political Dispensation-New Geographies ?*, Pr B. Maharaj & Dr M. Ramutsindela (eds.), *Géojournal* (Ontario, Canada).
180. GLAVOVIC P.D., 1991, “ Traditional rights to the land and wilderness in South Africa ”, *Journal of international law*, Volume 23, number 2, Spring.
181. GOODIN R. E. (ed.), 1994, *The politics of the environment*, Schools of thought in politics, An elgar reference collection, 593 p.
182. GOTZ G., 1999, "Entre sécurité et innovation : changer le lien ville / état", in RENNES J-M. 1999, p 141-151.
183. GOUROU P., 1970, *L'Afrique*, Hachette : Paris.
184. GOUROU P., 1971, *Leçons de géographie tropicale*, Mouton : Paris, 323 p.
185. GOUROU P., 1982, *Terres de Bonne Espérance. Le monde tropical*, Plon : Paris collection Terre Humaine, 456 p.
186. GOUTTEBEL J-Y., 2001, *Stratégies du développement territorial*, Economica : Paris, 234 p.
187. Gouvernement Gazette, 27 novembre 1998, *National Environment Act*, 70 p.
188. GRANT L.J., 1992, *An historical geography of the Durban beachfront*, M.Sc. Thesis, University of Natal, 210 p.
189. GRATALOUP C., 2001, « La fin de la Nation unique : les territoires de la mondialité », in PRÉVOT-SCHAPIRA M-F & RIVIERE D'ARC H., p 11-20.
190. GREEN L.P., 1957, *History of local government in South Africa, an introduction*, Juta&Co : Johannesburg, 113 p.
191. GREEN P., 1996, “ Pockets full of land, but no one to give it to ”, *Mail&Guardian*, Friday, November 8, 1996, <http://www.mg.co.za/mg/news/96nov1 :08-land.htm>
192. GREY J., 1995, “Urban management, Local Government reform and the Democratization Process in Mozambique : Maputo City 1975-1990”, *Journal of Southern African Studies*, p 147-164.
193. GREY J., 1998, “Two cities, one region, what future? Local reforms in Durban and Maputo”, communication présentée à la conférence internationale “*Economic and Social change in Durban - 1973-98*” avec la participation de Marie-Odile Blanc, University of Natal-Durban , Durban, juillet 1998.
194. GRIFFITHS S., 1996, *Competition for land between conservation and low income settlement users : the classical case of Reserve 6 in Richards Bay*, Mtrp¹²⁷, University of Natal, 1996, 116 p.

¹²⁷ Mtrp : Master Town and Regional Planning

195. GRIFFITHS T., ROBIN L. (éds), 1997, *Ecology & Empire*, University of Natal Press : Pietermaritzburg, 248 p.
196. GROVE R., 1989, "Scottish missionaries, evangelical discourses and the origins of conservation thinking in Southern Africa 1820-1900", *Journal of Southern African Studies*, 15, 2.
197. GROVE R., 1995, *Green imperialism. Colonial expansion, tropical islands Edens and the origins of environmentalism 1600-1860*, Cambridge University Press : Cambridge, p 16-72.
198. GUBRY P., 1996, "L'environnement urbain", in *Population et environnement dans les pays du Sud*, sous la direction de GENDREAU F. et al., Karthala-Ceped : PARIS, 308 p.
199. GUEBOURG J-L., BRUNET R., 1997, "Le Mozambique à reconstruire", *Mappemonde*, 1/1997, p 29-33.
200. GUERIN-PACE F. , COLLOMB P., 1998, "Les contours du mot "environnement" : enseignements de la statistique textuelle", *L'Espace Géographique*, p 41-53, tome 27, n°1.
201. GUHA R., MARTINEZ J., 1997, *Varieties of environmentalism : essays North and South*, Earthscan, 230 p.
202. GUILLAUME P., 1997, "Du Blanc au Noir : essai sur une nouvelle ségrégation dans le centre de Johannesburg", *L'Espace Géographique*, 1997-1, p 21-33.
203. GUILLAUME P., 2001, *Johannesburg, géographies de l'exclusion*, IFAS – Karthala : Johannesburg – Paris, 391 p.
204. GUILLAUME P., TEPPA A., 2002, "La privatisation du destin : Afrikaner, pauvre et urbain dans l'Afrique du Sud post-apartheid", *Politique Africaine*, n°85, mars, p 123-132.
205. GUMUCHIAN H., GRASSET E., LAJARGE R., ROUX E., 2003, *Les acteurs, ces oubliés du territoire*, Anthropos – Economica : Paris, 186 p.
206. GUMUCHIAN H., MAROIS C., 2000, *Initiation à la recherche en géographie, aménagement, développement territorial, environnement*, Anthropos – Economica : Paris, 425 p.
207. GUYOT S., 1998-a, *Contradictions et enjeux du développement à Richards Bay*, maîtrise de géographie , dirigée par E. Apprill, Université de Provence, Juin 1998, 136p.
208. GUYOT S., 1998-b, *Les contradictions et les enjeux du développement à Richards Bay*, IFAS-Recherche, research supplement to *Newton Zebra*, n°11, p14-15, September-December 1998
Site Web : <http://users.iafrica.com/i/if/ifaxrech/eng/nz3/guyoten.jpg>
209. GUYOT S., 2000 -a, "Corridor Maputo et Durban : quels enjeux environnementaux ?", IFAS-Recherche, research supplement to *Newton Zebra*, n°16, p 16-18, mai-août 2000.
210. GUYOT S., 2000-b, *Les enjeux environnementaux dans la question urbaine sud-africaine : de la théorie à la pratique avec l'exemple de la ville de Durban*, Mémoire de DEA de Géographie, sous la direction d'Elisabeth Dorier-Apprill, Université de Provence – UMR ESPACE, session de juin, 144 p.

211. GUYOT S., 2002-a, "Spatial competition and the new governance framework in Mabibi (Maputaland) : implications for development", *Geographical Journal (London)*, Vol. 168, n°1, p 18-32.
212. GUYOT S., 2002-b, "Strategies, stakes and critical reflection in relation to an urban management tool : the Geographic Information Systems of Durban", *Actes du colloque : gouvernance, dynamiques urbaines et développement économique : une analyse comparative des métropoles de Durban, Abidjan et Marseille*, novembre 2000, Durban, p 65-74.
213. GUYOT S., 2001, "Evolution of political territories and post-apartheid challenges of the Port Shepstone area", in MULENGA & DUBRESSON, p 237-248.
214. GUYOT S. et al¹²⁸, 2000, *A geography of Richards Bay*, CD-ROM collectif de textes et de photos sur Richards Bay, édition privée : Aix-en-Provence, 70 p.
215. GUYOT S., FOLIO F., LAMY A., 2001, "Réussites, enjeux et contradictions du développement d'une ville industrialo-portuaire : Richards Bay, Afrique du Sud", *L'Espace Géographique*, 2-2001, tome 30, Colin-Reclus, p 127-139.
216. GUYOT S., REY B., 2001, "De la conservation du patrimoine naturel à une tentative de développement communautaire ? Le cas du Maputaland, Afrique du Sud", à paraître dans *les actes des Journées de Géographie Tropicale de la Rochelle*, septembre 2001.
217. HALLOWS D., 1993, *Hidden faces : environment, development, justice : South Africa and the global context*, Earthlife Africa : Cape Town, 323 p.
218. HARLEY A., FOTHERINGHAM R., 1999, *AFRA : 20 years in the land rights struggle, 1970-1990*, AFRA : Pietermaritzburg, 250 p.
219. HARRISON P., MABIN A., WILLIAMSON A., 2000, The institutions, politics and procedures of provincial plans : the case of KwaZulu-Natal, 15 p.
220. HARRISON P., NAIDOO J., 2000, "Chimera or guiding vision ? Local Economic Development and the town of Port Shepstone in KwaZulu-Natal", *Urban Forum 11 :1*, p 119 – 132.
221. HERMET G., BADIE B., BIRNBAUM P., BRAUD P., 1994, *Dictionnaire de la science politique et des institutions publiques*, Armand Colin : Paris, 287 p.
222. HERODOTE, 1987, *Géopolitiques en Afrique*, numéro spécial de la revue Hérodote, n°46, 169 p.
223. HESSELING G., MATHIEU P., 1998, "Stratégies de l'Etat et des populations par rapport à l'espace", in ROSSI G., LAVIGNE DELVILLE P., NARBEBURU O., p 310-319.
224. HEWITT DE ALCANTARA, 1998, "Du bon usage du concept de gouvernance", *Revue internationale des sciences sociales*, n°155, mars, p 109-118.
225. HINDSON D., MCCARTHY J., 1996, *La recherche urbaine en Afrique du Sud. Un état de la question*, INTERURBA, Pratiques urbaines n°15, 99p.

¹²⁸ F. FOLIO, A. LAMY, M. MEYER.

226. HINDSON D., McCARTHY J., 1999, "Les villes et l'héritage de l'apartheid", in J-M. RENNES, p 3-26.
227. HORNBY D. (ed.), 2002, *Traditional Leaders, A KwaZulu-Natal Study, 1999 to 2001*, INDEPENDENT PROJECT TRUST : Durban, 184 p.
228. HOURS B., 2002, « Le développement durable, instrument d'intégration globale », in Martin, 2002, p 287-297.
229. HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 1995, *Mythologies territoriales en Afrique du Sud*, CNRS Editions, collection Espaces et Milieux : Paris, 104 p., 1995.
230. HOUSSAY-HOLZSCHUCH M., 1997, *Le territoire volé : une géographie culturelle des quartiers noirs de Cape Town*, Thèse de doctorat, Université Paris IV-Sorbonne, 361 p.
231. HUGON A., 1998, *Introduction à l'histoire de l'Afrique contemporaine*, Armand Colin : Synthèse, Paris, 96 p.
232. HUNTLY B., SIEFRIED R., SUNTER C., 1989, *South African Environments into the 21st century*, Human and Rousseau Tafelberg, 127 p.
233. IBO J., LEONARD E., 2000, "Les ambiguïtés d'une gestion « participative » des forêts classées", in COMPAGNON D. et CONSTANTIN F., 2000, p 287-314.
234. IGUE J.O., 1995, *Le territoire et l'Etat en Afrique : les dimensions spatiales du développement*, Karthala : Paris, 277 p.
235. INTERNATIONAL MISSION ON ENVIRONMENTAL POLICY [WHYTE A.V. (ed.)], 1995, *Building a new South Africa : environment, reconstruction and development*, International Development Research Center, 220 p.
236. JACOB J., 1999, *Histoire de l'écologie politique : comment la Gauche a redécouvert la Nature*, Albin Michel : Paris, 361 p.
237. JAGLIN S., 1995, *Gestion urbaine partagée à Ouagadougou : Pouvoirs et périphéries (1983-1991)*, Orstom/Karthala : Paris, 664 p.
238. JAGLIN S., 1998, "La gestion urbaine en archipels en Afrique Australe", *Les Annales de la Recherche Urbaine*. Gouvernances. Plan urbanisme construction architecture. N°80-81. pp27-33.
239. JAGLIN S., DUBRESSON A., 1993, *Pouvoirs et cités d'Afrique Noire : décentralisations en questions*, Karthala : Paris, 308 p.
240. JESSOP B., 1998, "L'essor de la gouvernance et ses risques d'échec : le cas du développement économique", *Revue internationale des sciences sociales*, n°155, mars, p 31-49.
241. JOHNSON R.W., 1999, "Gain and losses at the grassroots", *KwaZulu-Natal Briefing*, n°15 – july, edited by the Helen Suzman Foundation, 6 p.
242. JOHNSTON A., 2001, "The Local Government elections in KwaZulu-Natal", *Profile KwaZulu-Natal*, volume 1, number 1, March. www.profilekzn.co.za/archive/.

243. JURY M., 1999, *Progress report on UNESCO's C. GOOS Project : monitoring the coastal zone of tropical Southeast Africa*, University of Zululand, 24p, 1999.
244. JUTA'S, 1990, *RSC Report*, n°4, report 7, june.
245. KAUFMANN J-C, 1996, *L'entretien compréhensif*, Nathan Université, collection 128 : Paris, 128 p.
246. KEULDER C., 1998, *Traditional leaders and local government in Africa, lessons for South Africa*, HSRC : Pretoria, 327 p.
247. KHAN S., LOOTVOET B., 2001, "Tribal Authority and service delivery in the Durban Unicity", in MULENGA & DUBRESSON, p 155-180.
248. KHOSA M.M., 1999, "Les transports urbains et les changements sociaux en Afrique du Sud", in RENNES J-M., p 193-205.
249. KIDDS M., 1997, *Environmental law : a South African guide*, Juta : Cape Town, 193 p.
250. KIIRU W, 2000, "Répartir les contraintes (Réserve de Golini-Maluganji)", in COMPAGNON D. & CONSTANTIN F., p 357-368.
251. KOCH E., 1997, "Playground along the beach of poverty ", Electronic Mail&Guardian : May 6, 97 : <http://www.mg.co.za/mg/news/97may1/6may-mozplay.html>.
252. KOK P., NDLOVU B., O'DONOVAN M., 1997, *Development indicators for promoting good governance in KwaZulu-Natal*, volume 1 : Research findings, HSRC Printers : Durban, 357 p.
253. KOOPMAN A., 2002, *Zulu Names*, University of Natal Press : Pietermaritzburg, 324 p.
254. KOTZE D.A., 1984, "The district administrator in rural development", *Development Southern Africa*, vol. 1, n° 3&4, November, p 319-332.
255. KwaZulu-Natal South Coast, 2000, *Brochure touristique*, Tourism KwaZulu-Natal.
256. KwaZulu-Natal Wildlife, brochures descriptives des parcs et réserves naturelles.
257. LACHARTRE B., 2000, *Enjeux urbains au Mozambique, De Lourenço Marques à Maputo*, Karthala : Paris, 320 p.
258. LAFARGUE F., 1992, "Les Zulus et l'Inkhata", *Herodote*, n°65-66, p 139-147.
259. LAGROYE J., 1997, *Sociologie politique*, Presses de Sciences Po et Dalloz : Paris, 511 p.
260. LAJARGE, 1996, *Le projet de territoire. Quels espaces, quels acteurs, quels enjeux ? Le cas du pays de Chartreuse*, Mémoire de DEA de Géographie, sous la direction d'Hervé Gumuchian, UJF – IGA, 271 p.
261. LAJARGE R., 2000, "Les territoires aux risques des projets. Les montagnes entre parcs et pays", *Revue de Géographie Alpine – L'innovation territoriale, références, formes et enjeux -*, n°1, tome 88, p 45-59.
262. LAMBERT J., 2002, 'The titihoya does not cry here any more' : the crisis in the homestead economy in colonial natal, in DOVERS, EDGECOMBE & GUEST, p 48-60.

263. LANGTON M., 1998, *Burning question : emerging environmental issues for indigenous people in Australia*, Center for indigenous natural and cultural resource management, Northern territory university, Darwin.
264. LASSALE J-P, 1991, *La démocratie américaine ; anatomie d'un marché politique*, Armand Colin : Paris, 373 p.
265. LATOUCHE S., 2001, "Le développement est-il la solution... ou le problème?", *L'Ecologiste*, 2(4).
266. LE GALES P., 1995, *Du gouvernement urbain à la gouvernance urbaine*, Revue française de sciences politiques, n°1, 1995.
267. LE GOIX R., 2001, "Les communautés fermées dans les villes des Etats-Unis : aspects géographiques d'une sécession urbaine", *L'Espace Géographique* 1-2001, p 81-93.
268. LEMON A. (ed), 1991, *Homes Apart, South Africa Segregated Cities*, David Philip : Cape Town, 237 p.
269. LEMON A., 1995, *The geography of change in South Africa*, Wiley : Chichester, 239 p.
270. LETURCQ A-S., 1998, *De l'écologie urbaine au développement durable*, Dossiers d'experts, Agence régionale de l'environnement de Haute-Normandie, La Lettre du cadre territorial, Voiron, 166 p, juin.
271. LEVY J., *Le tournant géographique : penser l'espace pour lire le monde*, Belin, Mappemonde : Paris, 400 p.
272. LIEBENBERG J., 1997, *The pollution problem facing Durban Bay due to the storm water drains that empty into the bay*, Department of environmental studies, University of Durban-Westville, 18 p.
273. LIPIETZ A., 1995, "Ecologie politique régulationniste ou économie de l'environnement ?", in BOYER R., SAILLARD Y., p 350-355.
274. LODGE T., 2001, "The south african local government elections of december 2000", *Politikon*, Carfaw Publishing, vol.28, n°1, p 21 à 46.
275. LOOTVOET B., GUYOT S., 2002, "Le local et l'économie : les capacités d'action du gouvernement métropolitain : Durban, Afrique du Sud.", *L'Espace Géographique*, n°1-2002, p 49-61.
276. LOOTVOET B., KHAN S., 2002, "La décentralisation sud-africaine et les métropoles : les défis de Durban", *Autrepart* (21), p 101-119.
277. LOVELOCK J., 1988, *The ages of GAIA, Les âges de GAIA*, traduction française, Robert Laffont : Paris, 292 p.
278. LUCKIN P., SUBBAN J., 1998, *The Port Shepstone local economy in the international, national and provincial context*, Report prepared for the greater Port Shepstone Local Economic Development Forum, 117 p.
279. LULLE T, 2002, "A qui sert la gestion locale participative ? Eléments de réflexion à partir d'une expérience à Bogota (Colombie)", *Autrepart* (21), p 151-168.

280. LUMNIS T., 2000, "The colonial state and the rise to dominance of Ngwanaze, 1896-1928", non publié, 25 p.
281. MABIN A., 1995, "On the problems and prospects of overcoming segregation and fragmentation in southern africa's cities in the postmodern era", in WATSON S. and GIBSON K.(eds.), *Postmodern cities and spaces*, Blackwell, OxfordUK, Cambridge USA.
282. MAGI L.M., 2000, *People, recreation and the environment*, in *The geography of South Africa in a changing world*, p 439-456, Oxford University Press : Oxford.
283. MAHARAJ B., 1999, "Les origines de l'apartheid urbain", in RENNES J-M. 1999, p 27-49.
284. MAHARAJ B., 1999, "Local economic development : the panacea for growth and development in South Africa", in GERVAIS-LAMBONY P., JAGLIN S., MABIN A. 1999, p 243-258.
285. *Mail & Guardian* (janvier 2000 - juin 2003)
286. MAINET-VALLEIX H., 2002, "Durban à l'aube du troisième millénaire : ségrégation urbaine et recomposition des sociabilités dans une métropole sud-africaine", in BART, BONVALLOT & POURTIER, p 11-20.
287. MALLAVAL C., 1992, La pub se shoote à la chloro, *Libération*, 8 septembre.
288. MAPHANGA K., 1999, *Socio-economic conditions in the Greater St Lucia Wetland Park*, Planning division, KZNNCS, 30 p.
289. Maputaland, 2003, brochure touristique, Tourism KwaZulu-Natal.
290. MARIE A. (éd.), 1997, *L'Afrique des individus*, Karthala : Paris, 438 p.
291. MARINOVICH G., SILVA J., 2001, *The bang-bang club : snapshots from a Hidden War*, Arrow : London, 320 p.
292. MARTIN J-Y, 2002, *Développement durable ? Doctrines, pratiques et évaluations*, IRD : Paris, 344 p.
293. MARTIN J-Y, 2002, « Le temps et l'espace des sociétés », in MARTIN, 2002, p 37-47.
294. Mc CARTHY J., 1997, "Greater Durban Metropolitan Area", chapter 4 of the Durban Local government White Paper.
295. McCARTHY J, ROGERSON C., 1992, *Geography in a changing South Africa, progress and prospects*, Oxford University Press : Cape Town, 310 p.
296. McCARTHY J. et al, 1992, *Opening the cities : Comparatives Perspectives on Desegregation*, Indicator Project South Africa, University of Natal, Durban, 70 p.
297. McGREGOR J., 1997, "Staking their claims : land disputes in southern Mozambique", LTC Paper 158, Land Tenure Center, University of Wisconsin-Madison, 25 p.
298. McINTOSH A., 1995, "The rural local government question in South Africa : prospects for locally based development", *Development Southern Africa*, vol 12, n°3, june.

299. MEADOWS M.E., 1985, *Biogeography and ecosystems of South Africa*, South African geography and environmental studies series, Cape Town, 166 p.
300. *The Natal Mercury* (janvier 2000 - juin 2003)
301. MERMET L., 1992, *Stratégies pour la gestion de l'environnement, la nature comme jeu de société ?*, Collection "environnement", l'Harmattan : Paris, 205 p.
302. MERRY S.E., 2001, "Spatial governmentality and the new urban social order : controlling gender violence through law", *Journal of the American Anthropological Association "American Anthropologist"*, vol. 103, n°1, march, p 16-21.
303. METRO HOUSING, 1999-a, *Local government housing assistance programmes for metropolitan Durban*, Durban Metro, 47 p.
304. METRO HOUSING, 1999-b, *A strategic housing framework for the Durban Metropolitan Area*, Durban Metro, 121 p.
305. METRO HOUSING, 2000, *Informal settlement programme for the north and south central local councils*, Durban Metro, 55 p.
306. METZGER P., COURET D., 2002, « La ville durable côté Sud : entre utopies et pratiques », in MARTIN, 2002, p 161-181.
307. MIOSSEC A., 1993, *La gestion de la nature littorale en France atlantique, étude comparative (Royaume-Uni, Pays-Bas, Espagne, Etats-Unis)*, Thèse de doctorat, Brest, tome 1, 469 p.
308. MIOSSEC A., 1998, « La nature littorale et les formes de sa gestion », in GAMBLIN, p 29-64.
309. MIOSSEC A., 1998, « De l'aménagement des littoraux à la gestion intégrée des zones côtières », in GAMBLIN, p 231-266.
310. MIOSSEC A., 1998, « L'estuaire de la Loire, un archétype des problématiques estuariennes entre développement économique et protection de l'environnement », in GAMBLIN, p 357-365.
311. MIOSSEC A., 1999, *La gestion intégrée des zones côtières*, BAGF 1999-2, 76^e année
312. MNGADI N., 2000, *Justice news : justice for the people to the people*, n° août-octobre, 8 p.
313. MOFFET S., FREUND B., 2001, "Elite formation and elite bonding : social structure and development in Durban", in MULENGA & DUBRESSON, p 21-56.
314. MONTEIRO O, 2000, Governance and decentralisation, in FERRAZ et MUNSLOW, 2000, p 29-45.
315. MOORE C. W., 1998, "The practice of cooperative environmental conflict resolution in developing countries ", in NAPIER C, 1998, p 160-195.
316. MORRIS A., 1999, "La déségrégation de la ville en Afrique Australe : le cas des quartiers centraux de Johannesburg", in GERVAIS-LAMBONY P., JAGLIN S., MABIN A. 1999, p 65-82.

317. MOUNTAIN A., 1990, *Maputaland : paradise under pressure*, Southern Book Publishers, 150 p.
318. MULENGA M., DUBRESSON A. (eds.), 2001, *Proceedings, international symposium on government, governance and urban territories in Southern Africa*, Lusaka November 2001, Embassy of France in Zambia, 264 p.
319. MUROMBEDZI J.C., 1994, Campfire ou alliance impie : conservation par le profit local, *Politique Africaine*, n°53, p 64-75.
320. NAPIER C., 1998, *Environmental conflict resolution*, Cameron May : London, 281 p.
321. NARSIAH S., MAHARAJ B., 1999, " Borders of dissident in South Africa : the Bushbuckridge saga ", *Transformation* n°40, p36-54.
322. NATAL PARKS BOARD POLICIES, dates diverses.
323. Natal Portland Cement, 1999, *Cementing great relationships*, 12 p.
324. NATAL PROVINCIAL ADMINISTRATION, 1992, *Informal settlements in Natal*, working document : Physical Planning Directorate, 74 p.
325. National Department of Tourism and Environmental Affairs, documents divers
326. NEBOIT-GUILHOT, 1991, *L'Homme et l'érosion*, Presses Universitaires de Clermont-Ferrand.
327. NEETHLING M., 1992, *Port Shepstone : the first 110 years*, South Coast Printers : Port Shepstone, 32 p.
328. NETWORK OF INDEPENDANT MONITORS, 1997, " Military involvment in conservation ", Natal University Archives, 8 p.
http://www.und.ac.za/und/indic/archives/crime/issue_10/conserv.html
329. NEUMANN R., 1997, " Primitive ideas : protected area buffer zones and the politics of land in Africa ", *Development and change*, vol.28, p 559-582.
330. NEWMAN D., 1999, *Boudaries, territory and postmodernity*, Frank class : London, 206 p.
331. NICOL J-P., 1996, " De l'utilisation du latin pour parler d'environnement", *Courrier de l'Environnement de l'INRA*, n°27, 1996.
332. NPB, 1993, *Comments by the NPB on the environmental impact report and supporting documents, EIA St Lucia Eastern Shores*, NPB Planning Division, 106 p.
333. OCDE, 1991, *Environmental indicators, Indicateurs d'environnement*, Paris, 78 p.
334. OLIVIER DE SARDAN J-P., 1998, *Anthropologie et développement, Essai en socio - anthropologie du changement social*, APAD - Karthala : Paris, 218 p.
335. ONANA J-B. (éd), 1999, *Questions urbaines en Afrique du Sud*, L'Harmattan : Paris, 402 p.
336. ORGANISATION MONDIALE DU TOURISME, 1997, *Développement d'un tourisme durable, guide à l'intention des planificateurs locaux*, OMT : Madrid, 229 p.

337. ORME A.R., 1980, "Barrier and lagoon systems along the Zululand Coast", *Coastal geomorphology*, London.
338. PAASI A., 1999, "Boundaries as social processes : territoriality in the world of flows", in NEWMAN, 1999, p 69-88.
339. PARNELL S., CRANKSHAW O., 1999, "Comprendre le passé : une condition essentielle pour la reconstruction des villes de l'après apartheid", in RENNES J-M. 1999, p50-62.
340. PECQUEUR B., 2000, *Le développement local*, Syros : Paris, 130 p.
341. PELLETIER P., 1993, *L'imposture écologiste*, Reclus : collection géographiques : Montpellier, 208 p.
342. PELISSIER R., 1984, *Naissance du Mozambique*, T1 et T2, Pélicier : Orgeval, 2 X 393 p.
343. PERON X., 1994, Flamands roses, éléphants blancs et idées noires : conservation en pays maasaï, *Politique Africaine*, n°53, p 37-52.
344. PIERMAY J-L, 1993, "Dynamismes et pouvoirs locaux en Afrique centrale : une chance pour l'encadrement urbain ? ", in JAGLIN S. et DUBRESSON A., 1993, p 285-305.
345. PIERMAY J-L, 1998-b, "Naissance et évolution d'une ville post-coloniale : Mbuji-Mayi (Zaïre) – Acteurs et enjeux fonciers", in ROSSI G., LAVIGNE DELVILLE P., NARBEBURU O., p 133-143.
346. PIERMAY J-L, 2002, "L'invention de la ville sud-saharienne", in BART, BONVALLOT & POURTIER, p 59-66.
347. PIERMAY J-L., 1998-a, "L'espace, un enjeu nouveau", in ROSSI G., LAVIGNE DELVILLE P., NARBEBURU O., p 299-30.
348. PINNA M., 1991, Les géographes et la protection de l'environnement. Pour l'écologie mais contre les écologistes, *Annales de Géographie*, n°557, p. 64-75.
349. POLITIQUE AFRICAINE, 1994, *L'homme et la nature en Afrique*, numéro spécial n°53, Khartala : Paris, 173 p.
350. POLLOCK N., 1963, *An historical geography of South Africa*, 240 p.
351. Population et Sociétés, 2000, *L'Afrique du Sud et ses populations*, n°354, février 2000, INED : PARIS, 4p.
352. POTTS D., 1999, "Politiques du logement en Afrique Australe", in GERVAIS-LAMBONY P., JAGLIN S., MABIN A. 1999, p 183-210.
353. POURTIER R., 2001, *Afriques noires*, Hachette, Carré géographie : Paris, 255p.
354. PRESCOTT J., 1967, *The geography of frontiers and boundaries*, Hutchinson University Library : London, 187 p.
355. PRÉVOT-SCHAPIRA M.-F., 2001, "Villes et territoires en Amérique Latine : changement de perspective ?", in PRÉVOT-SCHAPIRA M-F & RIVIERE D'ARC H., p 21-36.

356. PRÉVOT-SCHAPIRA M.-F. & RIVIERE D'ARC H., 2001, *Les territoires de l'Etat-Nation en Amérique Latine – à Claude Bataillon*, IHEAL Editions : Paris, 318 p.
357. Provincial gazette of KwaZulu-Natal, 3 july 1997, *Local Board for protected areas*, p. 1017-1018.
358. QUATRE D (4D), 2001, *Repères pour l'Agenda 21 local, approche territoriale du développement durable*, Mission pour le Développement durable et la qualité : Paris, 136 p.
359. RAFFESTIN C., 1980, *Pour une géographie du pouvoir*, Litec : Paris, 249 p.
360. RAMPHELE M., 1991, *Environment and change in post-apartheid South Africa*, Panos : London, 216 p.
361. RAMUTSINDELA M., 2001, “Down the post-colonial road : reconstructing the post-apartheid state in South Africa”, *Political Geography* n°20, p57-84.
362. RAMUTSINDELA M., SIMON D., 1998, *The politics of territory and place in Post-Apartheid South Africa : the disputed area of Bushbuckridge*, CEDAR Research Papers, Royal Holloway, University of London, 17 p.
363. RANKIN A., 1996, “The land of our ancestor’s bones : Wichí people struggle in the Argentine Chaco”, in COLLINSON, p 40-46.
364. REMY J., 1988, “Les courants fondateurs de la sociologie urbaine américaine : des origines à 1970”, *Espaces et sociétés*, n°56, p 7-38.
365. RENNES J.-M. (coordination), 1999, *La recherche sur la ville en Afrique du Sud*, ouvrage collectif (séminaire de recherche Pirvilles, CNRS fin 1996), collection Villes, Anthropos, Paris, 254 p.
366. REPUBLIC OF SOUTH AFRICA, 1997, “KwaZulu-Natal Ingonyama Trust Amendment Act”, *Gazette gouvernementale reprenant le KwaZulu Act 3 of 1994*.
367. REVUE DE GEOGRAPHIE ALPINE, 2000, *L'innovation territoriale, références, formes et enjeux*, n°1, tome 88, 156 p.
368. REVUE INTERNATIONALE DES SCIENCES SOCIALES, 1998, *La gouvernance*, n°155, mars, Unesco/Erès.
369. Revue Le courrier ACP, 1992, *Environnement et développement*, n°133, mai-juin.
370. Revue Le courrier ACP, 1995, *Afrique Australe : Mozambique*, n°153, septembre-octobre.
371. Revue Le courrier ACP, 1998, n° 168, mars-avril.
372. RIST G., 2001, *Le développement, histoire d'une croyance occidentale*, Presse de Sciences Po : Paris, 443 p.
373. ROBERTS D., 1999, *D'MOSS Framework Plan, Environmental branch development and planning service unit*, Durban Metro, 22 p.
374. ROBERTS D.C., 1990, *An open space survey of municipal Durban*, PhD - Biology, University of Natal, 500 p.

375. ROBIC M.-C. (dir.), 1992, *Du milieu à l'environnement*, Economica : Paris, 343 p.
376. RODARY E., 2001, *Les espaces naturels : l'aménagement par la participation ? Mise en réseau et territorialisation des politiques de conservation de la faune en Zambie et au Zimbabwe*, Thèse de doctorat en géographie, Université d'Orléans, 531 p.
377. RODARY E., 2001, Perspectives territoriales et contrôle réticulaire dans les politiques participatives de conservation de la nature en Zambie et au Zimbabwe, *Géocarrefour*, vol 76 3/2001, p 225-232.
378. ROSSI G., 1996, "Notre environnement : essai sur l'écologie et la géographie", in BAUDOT P. et al.
379. ROSSI G., 2000, *L'ingérence écologique – Environnement et développement rural du Nord au Sud*, CNRS Editions : Paris, 248 p.
380. ROSSI G., LAVIGNE DELVILLE P., NARBEBURU O., 1998, *Sociétés rurales et environnement, Gestion des ressources et dynamiques locales au sud*, Karthala - Regards – GRET : Paris, 402 p.
381. ROUGERIE G., 2000, *L'homme et son milieu, l'évolution du cadre de vie*, Nathan Université : Paris, 288 p.
382. RUFFAT S., 2002, *Le risque dans l'agglomération de Mexico : la crise provoquée par le projet de nouvel aéroport*, Mémoire de maîtrise de géographie, sous la direction de C. Montès, Université Lumière, Lyon II, 137 p.
383. RUITERS G., 2001, "Environmental racism and justice in South Africa's transition", *Politikon*, Carfax Publishing, vol.28, n°1, p 95-103.
384. SABELLI E., 1995, *Ecologie contre Nature, développement et politiques d'ingérence*, PUF, collection enjeux : Paris, 191 p.
385. SACK R., 1986, *Human territoriality. Its theory and history*, Cambridge University Press : Cambridge.
386. SACQUET A.-M., 2002, *World Atlas of sustainable development*, Autrement : Paris, 80 p.
387. SANDWITH T., 2001, *KwaZulu-Natal Wildlife : Strategic Business Plan*, document interne KZNV, 23 p.
388. SASSEN S., 1991, *The global city. New York, London, Tokyo*. Princeton university : Princeton, (traduction française, 1996, *La ville globale. New York, Londres, Tokyo*. Descartes & Cie : Paris).
389. SAUTTER G., 1970, "L'Afrique au sud du Sahara : cadres géographiques et milieux naturels", in DESCHAMPS H., p 15-37.
390. SHOKE B.G., 1999, "A national security strategy for border protection", Defence college : research papers, 8 p.
391. SHORT J., 1995, *An introduction to political geography*, Routledge : New York, 178 p.

392. SIMON D. (ed), 1998, *South Africa in Southern Africa, reconfiguring the region*, David Philip : Cape Town, 258p.
393. SISHI E., 1998, “ Small arms in Southern Africa ”, *Peace Magazine on line*, 4 p.
394. SLOVO G., 2001, *Poussière rouge*, Christian Bourgeois Editeur : Paris, 396 p.
395. SOLOMON M., 1999, St Lucia Case Study in *Minerals-driven economic development : the industrial pioneer for economic renewal in Africa*, African Mining : Riebeeck West, 40 p.
396. SOUTHERN AFRICA WILDLIFE TRUST and PEACE PARKS FOUNDATION, 1999, *Grant Request, Restoration of Tembe-Futi-Mzputo Coastal Plains Elephant Population*, proposed to the US FISH and WILDLIFE Service, African Elephant Conservation Found, 35 p.
397. SPP REPORTS, 1983, *Forced removals in South Africa*, vol. 1 : 120 p., vol. 2 : 572 p.
398. STANILAND M.T., PANSEGROUW P.G.M., DELLERMANN K.W., 1996, *Report on the KwaZulu-Natal local government elections (26-06-96)*, Department of local government and housing, 106 p.
399. STANLEY D., 1996, “David versus Goliath : fishermen conflicts with mariculturalists in Honduras”, in COLLINSON H., p 140-148.
400. STOKER G., 1998, “Cinq propositions pour une théorie de la gouvernance”, *Revue internationale des sciences sociales*, n°155, mars, p 19-30.
401. SUCHARD H. T., 1984, “ Poverty measures and definitions ”, *Development Southern Africa*, vol. 1, n° 3&4, November, p 410-425.
402. SUCHET S., 2002, " 'Totally Wild'? Colonising discourses, indigenous knowledges and managing wildlife." *Australian Geographer* 33(2) : p141-157.
403. SUCHET S., 2001, Challenging 'wildlife' and 'management' : lessons for Australia from Zimbabwe, Namibia, and South Africa in R. Baker, J. Davies and E. Young *Working on country : contemporary indigenous management of Australia's Lands and Coastal Regions*. Oxford University Press, Melbourne : p123-136.
404. Sugar Illovo Limited, 1998, *Umzimkulu Centenary 1898 - 1998*, 8 p.
405. SUTCLIFFE M., 1996, “ The fragmented city : Durban, South Africa ”, *Managing social transformations*, mars, p 67-72.
406. SWART M.J., STEYN J.N., 1968, “ Enkele opmerkings oor Richardsbaai as toekomstige ”, *Review for geography*, vol. 10 (4), p 369-375.
407. Tables climatiques, South African Year Book 1982.
408. TAKFORYAN A., 1994, Conservation et développement local au Niokolo Koba, *Politique Africaine*, n°53, p 52-63.
409. TAPSCOTT C., 1997, “The institutionalisation of rural local government in post-apartheid South Africa” in *Traditional and contemporary forms of local participation and self-government in Africa*, Konrad-Adenauer Stiftung, p 291-303.

410. TAYLOR R., 1991, *The greater St Lucia Wetland Park*, Natal Park Board, 48 p.
411. Tembe Elephant Park and Lodge, brochure touristique.
412. The Port Shepstone Development Company, 1997, *A profile of performance*, 14 p.
413. THOMPSON G., 2002, "The dynamics of ecological change in an era of political transformations: an environmental history of the Eastern Shores of Lake St Lucia", in DOVERS, EDGECOMBE & GUEST, p 191-214.
414. THORBUN C., 1998, *Transport and communications integration : the catalyst for economic development in Southern Africa*, final report : Maputo, 95 p.
415. THORRINGTON-SMITH, 1974, *Port Shepstone : Town planning scheme*, 80 p.
416. TILMAN H. (ed), 1997, *Integration or fragmentation : the Housing Generator Competition for South African Cities*, NAI Publishers : Rotterdam, 120 p.
417. TOURAINE A., 1984, *Le retour de l'acteur, Essai de sociologie*, Fayard - Mouvements 3 : Paris, 350 p.
418. TRACEY H., 1948, *Zulu paradox*, Silver Leaf Books : Johannesburg, 110 p.
419. TURIAHO M., 2000, "Dépasser les contradictions (Lac Mburo, Ouganda)", in COMPAGNON D. & CONSTANTIN F., 2000, p 315-332.
420. UF research, 1994, " Outside the metropolis : the future of South Africa's secondary cities ", Development strategy and policy unit of the urban foundation, n°9, August, 19 p.
421. UGU DISTRICT MUNICIPALITY, 2001, *Interim integrated development plan*, 34 p.
422. UNICITY COMMITTEE OF DURBAN, 1999, Durban Metropolitan Area : Boundary submission to the municipal demarcation board, 25 august, 32 p.
423. VAN HALL P., 1998, "Regional institutional structure and industrial strategy : Richards Bay and the spatial development initiatives", paper presented at the ACSP Conference, Pasadena, California, 5-8 november 1998.
424. VAN NIEKERK P., LUDMAN B., 1999, *A-Z of South African Politics, the essential handbook*, Mail & Guardian – The Penguin : Johannesburg – London, 327 p.
425. VAUGHAN A., XABA T., 1996, "Traditional authorities and land reform in South Africa : lessons from KwaZulu-Natal", *Development Southern Africa*, vol. 13., n°3, June 96, p 339-357.
426. VELTZ P., 1996, *Mondialisation, villes et territoires : l'économie d'archipel*, PUF, Economie en liberté : Paris, 262 p.
427. VENARD J-L, 1993, " Bailleurs de fonds et développement local ", in JAGLIN S. et DUBRESSON A., 1993, p 19-33.
428. VEYRET Y., PECH P., 1993, *L'homme et l'environnement*, Presses Universitaires de France : collection premier cycle, Paris, 423 p.
429. VEYRET Y., 1999, *Géoenvironnement*, Nathan, Campus : Paris, 120 p.

430. VIARD J., 1990, *Le tiers espace : essai sur la nature*, Méridiens Klincksieck : Paris, 152 p.
431. VIARD J., 1994, *La société d'archipel ou les territoires du village global*, Editions de l'aube, Collection "monde en cours" : Paris, 127 p.
432. VIDAL, D., 1998, *La Politique au quartier. Rapports sociaux et citoyenneté à Recife*, Paris, éditions MSH.
433. VIVIEN F-D, 2002, "Histoire d'un mot, histoire d'une idée : le développement durable à l'épreuve du temps", in JOLLIVET M., éd. : *Le développement durable, de l'utopie au concept*, NSS, Elsevier, Collection environnement.
434. VORSTER L. P., 1984, "Indigenous law and development", *Development Southern Africa*, vol. 2, n°1, February, p 38-43.
435. VORSTER L.W., 1999, *History of South Africa, 1924-1994*, grade 12, National Core Syllabus, Guidelines : Bramley, 181p.
436. WACHTER S., 1998, *Économie politique de la ville. Les politiques territoriales en question*, L'Harmattan : Paris.
437. WALKER C., 1982, *A process of dispossession : an overview of relocation in Natal*, AFRA special report number 3, 20 p.
438. WATSON V., McCARTHY M., 1999, "Les politiques du logement et le rôle des petits propriétaires dans le secteur locatif", in RENNES J-M. 1999, p 119-128.
439. WEULERSSE J., 1931, *Noirs et Blancs*, Librairie Armand Colin : Paris, 251 p.
440. WHITMAN (ed.), 2000, *The sustainability challenge for Southern Africa*, MacMillan Press LTD : London, 299 p.
441. WILLIAMS J.M., 2000, "Understanding the Dynamics of Social Control in Rural South Africa : Traditional Leaders and the Allocation of Development Resources in KwaZulu-Natal", texte de travail, 21 p.
442. WONG P.P., 1993, *Tourism versus environment, the case for coastal areas*, Kluwer Academic Publishers : Dordrecht, 225 p.
443. ZEAL, 1993, *Comments on the St Lucia Eastern Shores Mining EIA*, rapport ZEAL : Richards Bay, 70 p.
444. Zululand Chamber of Business Community Park, 2000, *A special place*, an SA success publication, 13 p.
445. *Zululand Observer* (janvier 2000 - juin 2003).

INDEX

A

acteurs, 14, 15, 17, 20, 25, 26, 28, 29, 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36, 37, 38, 43, 44, 45, 46, 48, 49, 56, 96, 126, 127, 174, 175, 176, 177, 178, 180, 182, 191, 192, 196, 199, 203, 204, 205, 207, 209, 210, 216, 219, 221, 223, 224, 225, 226, 227, 232, 235, 236, 238, 239, 240, 241, 244, 251, 252, 253, 255, 264, 265, 266, 267, 270, 271, 272, 273, 274, 275, 281, 283, 292, 293, 295, 296, 299, 303, 304, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 312, 316, 319, 320, 323, 324, 330, 331, 334, 335, 336, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 350, 351, 356, 357, 358, 360, 363, 368, 369, 371, 372, 373, 375, 376, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 387, 388, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 399, 400, 401, 405, 407, 408, 409, 411, 412, 429, 455, 457, 459, 460, 463

Africains, 111, 127, 141, 152, 192, 203, 204, 247, 293, 320, 336, 345, 363, 372, 375, 380, 387

Afrikaans, 12, 95, 133, 383, 455, 456, 458, 460, 461, 463, 464

Afrikaners, 38, 126, 127, 130, 133, 137, 138, 150, 151, 332, 340, 343, 374, 375

Afrique du Sud, 12, 13, 15, 17, 21, 31, 32, 34, 35, 36, 46, 49, 51, 55, 56, 62, 74, 78, 86, 89, 102, 112, 113, 137, 147, 148, 149, 150, 153, 157, 158, 164, 166, 177, 186, 192, 203, 207, 209, 210, 211, 221, 222, 223, 228, 272, 275, 284, 289, 294, 298, 302, 316, 319, 320, 321, 323, 324, 325, 328, 330, 333, 334, 339, 342, 344, 352, 360, 361, 362, 363, 365, 366, 371, 379, 380, 381, 382, 386, 387, 388, 389, 390, 395, 396, 404, 407, 412, 415, 417, 419, 423, 424, 426, 427, 428, 429, 430, 434, 435, 460

agriculture, 38, 94, 95, 126, 138, 208, 210, 218, 252, 257, 382, 457, 458, 459

aluminium, 52, 102, 105, 106, 249, 277, 283, 285, 296, 297, 376, 420

Amakhosi, 140, 159, 269, 329

ANC, 7, 86, 87, 146, 149, 158, 159, 160, 161, 168, 169, 194, 196, 201, 213, 221, 225, 226, 230, 236, 239, 252, 253, 255, 260, 261, 264, 266, 268, 280, 283, 299, 319, 320, 328, 329, 332, 333, 340, 341, 343, 344, 345, 351, 404, 412, 460, 463

Anglophones, 127, 138, 143

apartheid, 21, 23, 24, 32, 34, 48, 67, 90, 96, 97, 99, 125, 130, 135, 138, 139, 140, 143, 144, 145, 146, 150, 152, 153, 154, 155, 156, 157, 169, 175, 185, 187, 188, 192, 193, 194, 196, 211, 213, 239, 270, 275, 289, 292, 298, 316, 317, 318, 319, 320, 322, 323, 328, 333, 334, 341, 342, 343, 344, 351, 352, 360, 361, 363, 369, 374, 375, 379, 380, 381, 384, 385, 386, 419,

421, 423, 424, 425, 426, 427, 428, 431, 434, 435, 438

autorité tribale, 43, 87, 97, 140, 148, 164, 195, 265, 298, 318, 328, 330

AWB, 7, 158

B

bantoustans, 23, 146, 147, 157, 196, 342

Blancs, 69, 83, 88, 94, 113, 123, 127, 133, 138, 150, 156, 187, 188, 192, 196, 205, 223, 236, 261, 271, 283, 286, 292, 294, 302, 321, 345, 352, 363, 364, 374, 380, 385, 439

Boboyi, 83, 97, 124, 155, 160, 167, 253, 255, 256, 257, 267, 269, 270, 325, 378

C

chef traditionnel, 210, 211, 218, 298, 326, 327, 329, 339, 457, 459

chef-lieu, 108, 144, 160, 373

coalitions, 31, 34, 48, 182, 191, 196, 207, 224, 236, 273, 274, 283, 306, 308, 309, 310, 311, 312, 316, 319, 334, 344, 345, 346, 347, 348, 349, 356, 358, 401

Coloured, 164

communautés, 95, 158, 161, 189, 194, 195, 208, 210, 214, 216, 218, 223, 225, 247, 321, 342, 357, 383, 384, 430

complexité, 14, 17, 32, 34, 36, 47, 49, 312, 400, 401, 410, 411, 412, 424

confins, 28, 58, 63, 89, 133, 138, 282, 343, 415, 424

conflits environnementaux, 13, 14, 15, 21, 22, 23, 25, 26, 32, 33, 34, 36, 37, 43, 47, 48, 68, 96, 104, 124, 125, 127, 175, 238, 239, 248, 273, 274, 275, 276, 306, 308, 309, 312, 316, 317, 333, 334, 344, 348, 358, 359, 360, 363, 368, 369, 371, 381, 391

conservation, 15, 17, 25, 69, 76, 83, 125, 133, 135, 137, 138, 140, 146, 147, 149, 158, 165, 175, 176, 185, 189, 193, 195, 196, 198, 203, 208, 211, 224, 230, 232, 236, 240, 319, 321, 416, 418, 421, 422, 423, 426, 427, 433, 434, 436

contradictions, 15, 19, 22, 23, 31, 34, 49, 68, 107, 124, 126, 127, 176, 198, 238, 250, 251, 274, 286, 306, 323, 334, 348, 363, 364, 365, 406, 411, 426, 427, 438

criminalité, 127, 200, 206, 207, 211, 253, 294, 302, 304, 380

culture, 16, 18, 126, 154, 211, 337, 338, 339, 340, 363, 412, 421, 423

D

DA, 7, 87, 200, 225, 252, 253, 260, 261, 266, 277, 283, 338, 352, 460, 461, 463

décentralisation, 14, 24, 34, 49, 333, 362, 399, 401, 402, 405, 411, 430

découpage, 24, 35, 36, 51, 60, 64, 67, 92, 130, 146, 156, 157, 161, 163, 165, 166, 168, 203, 252, 298, 327, 361, 404, 405

dégradation, 247, 288, 318, 350, 364, 368, 406, 409, 440

développement, 14, 15, 18, 19, 22, 30, 31, 32, 33, 34, 43, 49, 51, 52, 56, 57, 61, 63, 67, 69, 76, 77, 82, 86, 93, 95, 96, 99, 100, 104, 107, 125, 126, 138, 143, 147, 149, 150, 155, 157, 160, 161, 164, 165, 167, 176, 177, 186, 188, 193, 195, 196, 198, 201, 202, 207, 208, 209, 210, 211, 214, 216, 217, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 228, 229, 230, 236, 238, 239, 240, 248, 255, 256, 258, 259, 264, 265, 266, 267, 270, 271, 272, 274, 275, 283, 284, 294, 295, 302, 305, 306, 308, 316, 317, 318, 319, 320, 322, 323, 328, 329, 331, 333, 338, 340, 342, 345, 346, 350, 351, 356, 359, 360, 361, 362, 363, 364, 365, 367, 368, 369, 371, 372, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 384, 385, 389, 390, 391, 392, 393, 394, 395, 396, 403, 405, 406, 407, 408, 409, 410, 412, 419, 425, 426, 427, 428, 430, 432, 434, 435, 436, 439, 455, 464

développement durable, 14, 360, 365, 408, 409, 439

DMA, 7, 25, 87, 92, 165, 176, 326

Dukuduku, 35, 43, 88, 93, 94, 125, 127, 138, 150, 164, 175, 176, 178, 180, 187, 188, 191, 193, 194, 198, 199, 200, 201, 204, 207, 224, 225, 241, 244, 318, 320, 327, 364, 378, 456

Durban, 26, 48, 51, 52, 54, 56, 57, 60, 61, 62, 63, 67, 77, 86, 97, 102, 104, 107, 118, 119, 126, 130, 138, 140, 141, 143, 144, 146, 152, 153, 155, 161, 162, 166, 168, 169, 205, 223, 251, 253, 255, 258, 265, 269, 299, 301, 304, 323, 329, 340, 352, 373, 403, 404, 416, 418, 420, 422, 423, 425, 426, 427, 428, 429, 430, 431, 432, 436, 437, 438, 464

E

écologistes, 239, 338

économique, 18, 28, 31, 33, 36, 47, 51, 52, 56, 57, 62, 93, 95, 96, 97, 104, 166, 177, 191, 192, 193, 221, 222, 223, 226, 238, 251, 257, 266, 286, 305, 316, 319, 324, 336, 337, 346, 349, 361, 362, 363, 366, 388, 395, 396, 400, 407, 408, 409, 415, 427, 428, 432

écotourisme, 67, 190, 193, 198, 340, 359, 360

Empangeni, 28, 61, 104, 137, 154, 159, 166, 282, 283, 299, 305, 392, 464

entretiens, 36, 38, 43, 46, 174, 193, 202, 203, 211, 214, 215, 334, 337, 338, 350, 411

environnement, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 22, 24, 30, 32, 34, 47, 67, 76, 81, 83, 85, 118, 124,

125, 126, 175, 177, 188, 190, 191, 192, 193, 194, 196, 198, 201, 203, 206, 225, 239, 248, 256, 257, 259, 266, 270, 271, 274, 275, 276, 277, 279, 285, 286, 287, 293, 294, 297, 310, 313, 317, 318, 319, 320, 322, 324, 334, 339, 346, 349, 350, 351, 352, 353, 358, 359, 360, 362, 363, 364, 365, 366, 369, 380, 383, 406, 408, 409, 416, 417, 419, 420, 421, 422, 423, 426, 430, 432, 433, 436, 439, 456, 461

environnementalistes, 191, 192, 198, 208, 277, 283, 296, 306, 310, 312, 345, 347, 348, 349, 351, 352

Esikhawini, 28, 104, 146, 154, 159, 295, 299, 301, 302, 380, 464

espace, 13, 14, 15, 22, 26, 29, 30, 31, 33, 36, 37, 38, 43, 47, 51, 52, 56, 58, 61, 62, 63, 69, 76, 82, 88, 89, 90, 91, 93, 94, 96, 99, 104, 116, 117, 123, 126, 127, 130, 132, 133, 137, 144, 147, 150, 161, 165, 168, 178, 180, 185, 186, 187, 188, 191, 193, 194, 198, 205, 211, 218, 221, 225, 248, 258, 274, 275, 286, 302, 316, 320, 321, 323, 325, 326, 333, 372, 374, 378, 380, 382, 385, 395, 415, 416, 419, 424, 427, 430, 434, 439

estuaire, 69, 72, 74, 75, 78, 83, 93, 113, 119, 121, 122, 134, 137, 148, 187, 190, 196, 249, 259, 432

exclusion, 159, 362, 366, 369, 380, 390, 409, 426

EXCO, 7, 261, 265

extrême, 70, 118, 130, 150, 158, 250, 338, 343

F

femmes, 12, 38

frontières, 23, 36, 61, 148, 190, 400

G

gouvernance, 14, 34, 49, 161, 357, 381, 387, 399, 400, 401, 402, 407, 408, 416, 418, 422, 424, 427, 428, 430, 435, 437

GSLWP, 7, 19, 61, 64, 67, 89, 93, 94, 95, 113, 114, 125, 126, 159, 164, 165, 174, 176, 177, 191, 198, 201, 202, 203, 205, 207, 208, 215, 219, 221, 224, 225, 226, 228, 230, 236, 326, 333, 335, 339, 340, 343, 345, 346, 360, 364, 378

H

habitants, 28, 36, 51, 52, 55, 57, 60, 87, 88, 92, 94, 97, 99, 104, 121, 126, 127, 133, 138, 142, 167, 187, 188, 190, 191, 192, 195, 198, 200, 201, 202, 203, 206, 207, 211, 213, 218, 293, 298, 326, 328, 350, 361, 371, 373, 374, 378, 383, 384, 390, 391, 394, 409, 412

hommes, 12, 126, 130, 132, 202, 323, 351, 387, 390, 392

I

IDZ, 7, 275, 295, 296, 297, 303, 305, 306, 322, 348, 361
IFP, 7, 86, 87, 146, 158, 159, 163, 164, 166, 168, 194, 195, 196, 199, 200, 201, 224, 225, 230, 236, 239, 253, 260, 261, 266, 269, 283, 329, 332, 333, 343, 345, 351, 396, 404, 412, 455, 456, 457, 460, 464
illégal, 94, 214, 217, 456
Indiens, 38, 88, 123, 130, 142, 143, 144, 152, 268, 271, 302, 321, 345, 352, 375, 380, 393
Induna, 140, 211, 213, 214, 265, 298, 328, 459
industriels, 15, 36, 43, 60, 83, 104, 106, 127, 154, 232, 239, 240, 249, 266, 274, 277, 279, 280, 286, 294, 295, 297, 303, 306, 307, 310, 312, 316, 317, 318, 322, 323, 343, 345, 347, 348, 349, 350, 358, 362, 365, 367, 369, 375, 408, 409
industries, 43, 104, 105, 106, 107, 127, 238, 240, 247, 250, 254, 257, 275, 277, 279, 282, 284, 285, 286, 288, 294, 297, 322, 323, 352, 364, 367, 374, 404, 406
Inkhosi, 209, 210, 226, 298, 328, 457

J

jeux, 14, 25, 28, 29, 30, 31, 35, 36, 126, 127, 176, 178, 180, 238, 281, 312, 323, 334, 335, 336, 337, 340, 346, 358, 360, 376

K

Khula Village, 93, 94, 127, 150, 175, 188, 193, 194, 199, 204, 205, 207, 224, 225, 327, 455
Kosi Bay, 13, 19, 26, 28, 32, 37, 40, 43, 48, 57, 67, 69, 70, 71, 72, 73, 83, 87, 89, 91, 108, 125, 126, 132, 140, 148, 149, 157, 163, 164, 165, 173, 175, 180, 182, 183, 185, 188, 189, 190, 194, 196, 197, 207, 208, 211, 213, 215, 216, 226, 228, 235, 312, 316, 318, 319, 339, 343, 345, 350, 358, 360, 363, 365, 372, 373, 378, 380, 381, 420, 421, 456, 457, 458
KwaZulu-Natal, 3, 24, 25, 27, 28, 33, 34, 46, 47, 51, 53, 55, 56, 57, 58, 60, 62, 63, 67, 69, 70, 89, 91, 94, 97, 125, 127, 129, 130, 137, 155, 157, 158, 161, 165, 208, 214, 219, 238, 247, 249, 258, 259, 280, 283, 284, 299, 304, 319, 320, 323, 325, 328, 330, 367, 374, 382, 396, 404, 406, 416, 421, 423, 427, 428, 429, 431, 435, 436, 437, 438, 439
KZNW, 7, 94, 112, 176, 189, 199, 203, 206, 207, 208, 209, 224, 225, 230, 232, 266,

319, 339, 343, 345, 346, 351, 358, 363, 373, 402, 436, 455, 457, 459, 460, 461

L

lac, 70, 72, 75, 76, 93, 114, 115, 132, 137, 140, 153, 187, 189, 213, 214, 286, 374
lagune, 67, 69, 77, 78, 117, 249, 294, 298, 370
lieu, 22, 28, 30, 46, 63, 69, 93, 97, 108, 113, 118, 121, 123, 133, 138, 142, 144, 150, 156, 158, 159, 160, 161, 178, 180, 196, 200, 215, 218, 222, 224, 241, 244, 248, 251, 253, 258, 283, 305, 320, 349, 372, 373, 374, 376, 380, 382, 383, 384, 385, 386, 391, 396
limites, 24, 26, 36, 45, 56, 58, 60, 61, 64, 68, 82, 87, 92, 93, 104, 144, 152, 158, 160, 163, 165, 173, 188, 189, 190, 197, 199, 211, 214, 222, 265, 268, 278, 283, 306, 371, 375, 378, 384, 404, 408, 409, 424
littoral, 3, 25, 34, 36, 37, 47, 50, 51, 52, 53, 55, 56, 57, 58, 60, 61, 62, 63, 64, 69, 70, 71, 74, 77, 81, 82, 83, 89, 93, 99, 100, 118, 123, 125, 127, 132, 137, 138, 140, 144, 165, 173, 176, 186, 233, 252, 258, 271, 272, 318, 393
local, 15, 22, 24, 25, 32, 111, 121, 133, 134, 157, 158, 160, 163, 165, 166, 168, 176, 177, 192, 193, 195, 196, 199, 200, 201, 206, 207, 208, 209, 210, 211, 216, 219, 225, 230, 236, 239, 240, 252, 255, 258, 266, 267, 269, 274, 282, 283, 284, 286, 294, 297, 303, 306, 310, 312, 316, 317, 318, 319, 322, 324, 326, 327, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 338, 342, 343, 344, 346, 348, 353, 358, 360, 361, 362, 368, 369, 372, 373, 374, 375, 376, 380, 382, 384, 389, 400, 401, 402, 404, 405, 407, 409, 412, 416, 419, 420, 421, 424, 425, 429, 430, 431, 432, 433, 435, 437, 438, 439, 455, 456, 457, 458, 459, 460, 462, 463, 464
LSDI, 7, 165, 176, 199, 200, 201, 209, 210, 216, 217, 219, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 227, 228, 230, 236, 295, 333, 335, 339, 340, 343, 345, 346, 361, 363, 384, 412

M

Mabibi, 11, 28, 36, 37, 43, 50, 63, 64, 66, 86, 87, 125, 126, 140, 165, 175, 176, 185, 202, 229, 230, 318, 326, 328, 330, 351, 361, 373, 384, 386, 427, 459
Manguzi, 26, 28, 37, 43, 48, 57, 63, 64, 67, 68, 71, 72, 73, 86, 87, 89, 90, 91, 92, 108, 109, 111, 125, 126, 132, 140, 146, 147, 149, 157, 163, 175, 180, 182, 183, 185, 189, 194, 207, 209, 210, 211, 214, 221, 225, 226, 235, 318, 325, 326, 328, 330, 348, 373, 457, 458

manipulation, 32, 34, 203
Maputaland, 7, 11, 61, 62, 63, 89, 90, 130, 132, 135, 137, 138, 139, 140, 147, 157, 165, 187, 209, 216, 303, 340, 412, 416, 418, 427, 431, 433, 457
Maputo, 52, 54, 56, 61, 62, 67, 74, 91, 102, 132, 221, 222, 420, 425, 426, 429, 438
Marburg, 97, 100, 144, 155, 160, 247, 253, 254, 255, 267, 461, 462
Margate, 61, 82, 97, 119, 160, 204, 238, 252, 253, 267, 404, 461, 462
marges, 28, 58, 63, 89, 169, 330, 373, 415
Mbazwana, 64, 108, 137, 326, 373, 384, 459
Meerensee, 37, 77, 104, 106, 115, 118, 127, 276, 277, 282, 293, 298, 301, 305, 306, 326, 392, 463, 464, 465
mines, 12, 76, 130, 132, 151
Mozambique, 28, 52, 55, 56, 58, 62, 63, 69, 71, 74, 91, 93, 102, 108, 111, 132, 147, 149, 164, 176, 187, 209, 211, 221, 223, 299, 318, 417, 419, 420, 423, 425, 426, 429, 432, 434, 435
Mtubatuba, 28, 68, 86, 87, 88, 137, 150, 158, 164, 187, 188, 200, 204, 205, 207, 225, 455
Murchinson, 97, 124, 155, 160, 167, 253, 255, 256, 257, 325, 378

N

N2, 89, 97, 124, 150, 156, 187, 205, 299
national, 11, 15, 28, 32, 37, 61, 64, 107, 125, 126, 137, 150, 164, 165, 175, 176, 177, 189, 192, 199, 200, 201, 203, 209, 219, 221, 230, 236, 239, 266, 267, 274, 284, 285, 291, 294, 296, 297, 299, 310, 312, 316, 317, 318, 321, 322, 329, 331, 332, 333, 338, 344, 345, 351, 364, 365, 369, 372, 373, 374, 401, 407, 417, 431, 437
nature, 12, 13, 15, 16, 18, 19, 20, 21, 36, 43, 48, 61, 67, 86, 121, 125, 135, 152, 189, 191, 256, 267, 282, 297, 305, 321, 346, 349, 357, 363, 387, 400, 409, 417, 419, 422, 423, 432, 434, 436, 439
Noirs, 88, 94, 111, 112, 116, 121, 127, 187, 236, 270, 283, 294, 338, 352, 364, 439
noyaux durs, 58, 63, 96

O

Océan Indien, 50, 52, 55, 59, 69, 75, 78, 81, 93, 99, 118, 132, 133, 153, 185, 271
opportunistes, 30, 31, 191, 194, 196, 199, 224, 236, 335
oppositions, 56, 235, 274, 311, 345, 348
Oribi, 37, 83, 84, 97, 99, 100, 127, 134, 168, 239, 247, 257, 258, 374, 460, 461

P

paradoxe, 31, 32, 320, 364, 415, 416

parcs, 15, 17, 21, 24, 25, 34, 43, 56, 60, 64, 69, 94, 125, 137, 150, 164, 165, 208, 221, 224, 249, 303, 319, 320, 321, 322, 327, 332, 342, 346, 349, 352, 360, 374, 384, 402, 429, 430, 463
participation, 14, 28, 49, 218, 222, 224, 228, 266, 296, 313, 329, 371, 378, 380, 381, 384, 385, 386, 387, 390, 391, 394, 423, 425, 436, 438
pauvres, 43, 127, 177, 193, 270, 336, 344, 352, 362, 375, 404, 405, 407, 408
périurbain, 28, 82
Pietermaritzburg, 94, 130, 138, 153, 194, 298, 305, 396, 416, 418, 421, 427
plage, 37, 38, 43, 71, 74, 95, 113, 114, 117, 118, 121, 156, 205, 215, 237, 238, 247, 249, 283, 286, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 303, 318, 331, 332, 339, 351, 464
politiques, 13, 15, 17, 22, 31, 32, 36, 46, 48, 52, 62, 67, 129, 152, 157, 161, 163, 176, 223, 226, 239, 251, 252, 260, 283, 316, 319, 329, 330, 338, 340, 344, 350, 351, 357, 362, 375, 387, 389, 390, 391, 395, 396, 400, 401, 402, 404, 405, 406, 407, 408, 409, 423, 424, 430, 436, 439
pollution, 17, 22, 69, 106, 126, 248, 249, 256, 257, 258, 271, 274, 275, 276, 277, 278, 280, 282, 283, 286, 288, 291, 292, 295, 297, 302, 318, 324, 338, 348, 349, 350, 351, 352, 360, 366, 389, 394, 406, 409, 430
Ponto da Ouro, 61, 62, 63, 108, 176
port, 52, 69, 78, 80, 97, 102, 104, 105, 106, 107, 118, 127, 130, 133, 134, 143, 144, 148, 153, 186, 238, 249, 250, 259, 274, 275, 285, 289, 291, 296, 297, 299, 304, 318, 331, 364, 392, 395
Port Shepstone, 2, 13, 19, 26, 28, 32, 37, 43, 48, 56, 57, 61, 63, 64, 67, 68, 69, 81, 82, 83, 85, 86, 87, 96, 97, 98, 99, 100, 101, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 126, 127, 133, 140, 142, 143, 144, 145, 146, 152, 155, 156, 158, 159, 160, 161, 162, 166, 167, 168, 169, 170, 204, 236, 237, 238, 239, 241, 247, 248, 251, 252, 253, 254, 255, 257, 258, 259, 260, 264, 265, 266, 267, 268, 269, 270, 273, 274, 288, 308, 310, 311, 312, 316, 318, 322, 325, 329, 332, 339, 340, 343, 345, 350, 351, 352, 358, 360, 364, 365, 373, 374, 375, 378, 381, 383, 385, 404, 427, 431, 433, 438, 460, 461, 462
post-apartheid, 34, 360, 424
pouvoir, 15, 29, 31, 32, 36, 87, 116, 130, 132, 149, 153, 158, 160, 164, 169, 175, 196, 199, 209, 210, 219, 228, 230, 236, 239, 253, 266, 272, 280, 281, 293, 298, 326, 328, 329, 335, 336, 339, 340, 341, 342, 346, 348, 357, 362, 371, 382, 389, 391, 394, 400, 401, 402, 412, 415, 435, 457, 460, 463
problème, 49, 99, 122, 125, 126, 144, 150, 199, 200, 204, 232, 238, 240, 247, 254,

258, 270, 275, 277, 285, 286, 289, 291,
292, 293, 294, 302, 306, 320, 321, 323,
325, 338, 350, 353, 360, 368, 381, 384,
404, 409, 411, 430

profit, 83, 93, 125, 152, 185, 281, 368, 388,
394, 395, 396, 400, 401, 402, 403, 412,
433, 460

projets, 22, 30, 100, 149, 150, 185, 186, 189,
195, 208, 209, 211, 214, 218, 221, 222,
223, 225, 226, 229, 230, 239, 240, 251,
258, 259, 260, 265, 266, 267, 269, 270,
275, 294, 295, 304, 306, 318, 319, 322,
363, 364, 365, 380, 381, 382, 383, 388,
393, 394, 400, 403, 430

protection, 17, 19, 21, 30, 32, 60, 77, 83, 125,
132, 149, 175, 177, 191, 194, 196, 198,
225, 230, 239, 253, 270, 318, 320, 322,
324, 345, 350, 351, 352, 409, 432, 437

Province, 24, 43, 51, 56, 57, 61, 63, 97, 106,
132, 146, 149, 155, 158, 165, 175, 187,
218, 280, 283, 304, 318, 343, 382

R

raciste, 205, 207, 338

RBCAA, 7, 239, 278, 279

RBM, 7, 105, 106, 125, 127, 175, 186, 191,
192, 193, 198, 455

régulation, 14, 15, 34, 44, 49, 196, 219, 230,
239, 240, 279, 284, 297, 323, 324, 336,
362, 400, 401, 406, 407, 408, 412, 416,
418, 422

relations, 13, 14, 15, 29, 34, 36, 132, 148,
194, 205, 209, 211, 218, 232, 274, 278,
279, 310, 334, 336, 344, 345, 346, 347,
348, 356, 357, 358, 365, 369, 371, 372,
378, 400, 401, 402, 411, 423, 460, 461, 463

représentation, 49, 193, 336, 340, 380, 390,
400, 411

réseau, 15, 32, 104, 225, 226, 302, 331, 333,
356, 357, 372, 373, 378, 389, 406, 423, 436

réseaux, 23, 31, 297, 316, 331, 334, 356, 357,
372, 374, 375, 378, 379, 384, 385, 389,
400, 412, 415

réserve, 23, 60, 69, 84, 91, 93, 99, 111, 126,
138, 140, 149, 150, 163, 165, 175, 176,
185, 188, 189, 190, 194, 196, 197, 208,
211, 213, 215, 216, 219, 249, 257, 258,
293, 374, 384, 457

résidents, 36, 37, 38, 43, 44, 46, 86, 91, 96,
126, 127, 149, 150, 158, 175, 176, 178,
180, 187, 188, 192, 193, 194, 195, 196,
198, 199, 200, 201, 202, 203, 204, 205,
206, 207, 210, 211, 213, 214, 216, 226,
227, 229, 238, 239, 240, 241, 250, 251,
264, 265, 266, 270, 274, 275, 276, 277,
279, 291, 292, 293, 294, 296, 298, 299,
301, 302, 308, 310, 312, 323, 338, 339,
340, 343, 345, 347, 348, 350, 351, 352,
358, 373, 374, 378, 382, 383, 384, 385,
386, 455, 457, 459, 460, 463

révéléateur, 13, 22, 34, 404

Richards Bay, 7, 13, 19, 24, 26, 28, 32, 35,
37, 41, 43, 48, 52, 56, 57, 60, 61, 63, 64,
66, 67, 68, 69, 70, 74, 76, 77, 78, 80, 81,
83, 86, 87, 89, 90, 96, 102, 103, 104, 105,
106, 107, 115, 117, 118, 125, 126, 127,
133, 146, 151, 152, 153, 154, 155, 158,
159, 160, 166, 167, 168, 169, 170, 176,
185, 186, 191, 193, 204, 232, 236, 237,
238, 239, 240, 244, 247, 248, 249, 250,
253, 265, 274, 275, 276, 277, 278, 279,
282, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289,
290, 291, 293, 294, 295, 296, 297, 298,
299, 301, 302, 303, 305, 306, 308, 309,
310, 311, 312, 316, 318, 322, 323, 325,
326, 331, 332, 338, 339, 340, 343, 344,
345, 348, 349, 350, 351, 352, 358, 359,
360, 361, 364, 365, 366, 370, 373, 374,
375, 376, 378, 379, 380, 381, 382, 383,
385, 389, 392, 395, 403, 406, 415, 420,
426, 427, 438, 439, 455, 463, 464

rural, 22, 23, 28, 51, 56, 57, 58, 61, 63, 64, 67,
92, 99, 111, 127, 154, 158, 161, 163, 194,
251, 253, 256, 319, 328, 330, 331, 388,
396, 403, 416, 417, 422, 429, 432, 436, 438

S

ségrégation, 23, 124, 135, 141, 143, 153,
154, 155, 211, 317, 426, 431

séparation, 23, 32, 64, 77, 123, 134, 135,
140, 146, 335

SIDA, 204, 211, 254, 404

social, 15, 16, 30, 31, 36, 94, 177, 193, 271,
274, 294, 306, 321, 324, 326, 335, 336,
344, 352, 360, 361, 380, 387, 389, 394,
396, 409, 410, 416, 432, 434, 437

Sodwana Bay, 62, 63, 95, 150, 189, 228

solidarité, 357, 372, 373, 374, 375, 392, 395,
396, 402, 404, 406

sous-développé, 22, 57, 61, 67, 133

South Coast, 56, 156, 259, 269, 429, 433,
461

spatial, 13, 15, 23, 25, 34, 43, 47, 154, 227,
239, 296, 306, 322, 392, 438

St Lucia, 7, 11, 13, 19, 24, 26, 28, 32, 37, 43,
48, 57, 60, 61, 63, 64, 67, 68, 69, 70, 74,
75, 76, 81, 83, 86, 87, 89, 90, 91, 93, 94,
95, 96, 111, 112, 113, 114, 125, 126, 132,
133, 136, 137, 140, 146, 149, 150, 151,
158, 159, 163, 164, 165, 169, 171, 173,
175, 176, 177, 178, 180, 182, 185, 187,
188, 190, 191, 192, 193, 194, 196, 198,
199, 200, 201, 203, 204, 205, 206, 207,
208, 221, 222, 223, 224, 225, 226, 228,
230, 232, 235, 238, 241, 244, 282, 299,
302, 303, 306, 312, 315, 316, 318, 319,
320, 332, 338, 343, 345, 346, 350, 358,
359, 360, 361, 364, 365, 366, 373, 378,
381, 385, 415, 420, 421, 423, 431, 433,
437, 438, 439, 455, 456

stratégies, 14, 20, 22, 30, 31, 34, 48, 49, 56, 176, 177, 191, 201, 238, 240, 297, 334, 335, 337, 338, 341, 346, 347, 349, 360, 361, 383, 391, 395, 396
Swaziland, 56, 132, 148, 149, 221

T

tactiques, 14, 30, 34, 335, 337, 346, 357, 381, 391
territoire, 14, 15, 23, 29, 31, 32, 33, 34, 62, 93, 125, 132, 138, 144, 146, 149, 154, 158, 164, 165, 166, 169, 219, 225, 294, 298, 316, 317, 318, 322, 324, 342, 343, 351, 360, 361, 363, 369, 371, 372, 373, 374, 375, 376, 378, 379, 384, 388, 395, 396, 404, 415, 417, 418, 424, 428, 429
territorial, 144, 151, 152, 156, 161, 176, 210, 239, 240, 317, 320, 323, 324, 325, 326, 327, 331, 332, 333, 369, 372, 376, 395, 396, 407, 415, 425, 426, 430
Thonga, 126, 130, 132, 133, 138, 140, 213, 225, 326, 423
titane, 76, 102, 105, 125, 185, 194
TLC, 7, 51, 158, 159, 160, 161, 167, 254, 259, 330, 404, 455
tourisme, 22, 38, 51, 52, 55, 67, 93, 94, 95, 96, 97, 111, 119, 121, 150, 158, 165, 198, 203, 204, 208, 225, 230, 252, 253, 286, 295, 303, 304, 320, 322, 363, 434, 456, 460
townships, 24, 64, 88, 104, 141, 152, 154, 155, 159, 161, 166, 196, 239, 292, 294, 301, 342, 373, 374, 380, 383, 385, 386, 464
transformations, 14, 23, 24, 25, 34, 319, 437

U

Ulundi, 155, 196, 396
Umhlatuze, 68, 77, 87, 103, 166, 283, 302, 322, 375, 392, 463, 464

Umzimkulu, 12, 37, 69, 81, 82, 83, 100, 119, 121, 122, 133, 143, 144, 247, 254, 259, 264, 265, 437

urbain, 18, 19, 28, 36, 43, 52, 58, 60, 63, 64, 82, 88, 92, 96, 97, 104, 135, 153, 158, 163, 176, 239, 247, 248, 252, 294, 297, 303, 323, 324, 331, 348, 364, 404, 419, 421, 422, 423, 426, 430, 431, 434, 463

Uthungulu, 87, 157, 159, 167, 176, 204, 294, 303, 328, 464

V

vert, 38, 77, 115, 123, 153, 316, 352, 423
villages, 12, 91, 93, 155, 165, 176, 330, 373, 385, 388, 394
ville, 15, 18, 19, 22, 28, 36, 37, 43, 51, 55, 56, 60, 61, 64, 67, 72, 76, 82, 88, 90, 91, 92, 93, 94, 96, 97, 102, 104, 106, 108, 115, 116, 117, 119, 121, 123, 126, 127, 132, 137, 140, 141, 142, 143, 144, 146, 152, 153, 154, 159, 160, 204, 205, 211, 221, 238, 239, 240, 247, 248, 250, 251, 252, 253, 265, 268, 275, 276, 277, 278, 282, 283, 284, 296, 297, 302, 304, 305, 306, 308, 322, 323, 324, 330, 337, 339, 364, 374, 379, 392, 395, 399, 407, 409, 417, 418, 421, 422, 423, 424, 425, 427, 433, 434, 435, 439

Z

Zaloumis, 165, 196, 209, 213, 214, 216, 219, 220, 223, 225, 226, 227, 228, 236, 335, 337, 340, 343
Zululand, 7, 28, 36, 76, 78, 95, 104, 108, 130, 132, 133, 138, 192, 206, 232, 282, 286, 294, 296, 302, 303, 306, 307, 313, 380, 385, 396, 420, 429, 434, 439
Zulus, 130, 132, 133, 144, 146, 149, 203, 429

ANNEXES

SOMMAIRE

ANNEXE N°1 « Etapes de la thèse »	447
ANNEXE n°2 Les acteurs interrogés	450
1. LISTE GENERALE ET DATE DE L'ENTRETIEN	450
2. TABLEAUX PAR LOCALITES D'ETUDE.....	453
<i>Les acteurs interrogés à St Lucia.....</i>	<i>453</i>
<i>Les différents acteurs à Kosi Bay-Manguzi.....</i>	<i>455</i>
<i>Les acteurs interrogés à Mabibi (étude complémentaire)</i>	<i>457</i>
<i>Les acteurs interrogés à Port Shepstone.....</i>	<i>459</i>
<i>Les acteurs interrogés à Richards Bay</i>	<i>461</i>
ANNEXE N°3 « Morceaux choisis d'entretiens »	464
ANNEXE N°4 « Arènes d'acteurs observées»	465
ANNEXE N°5 « Quelques photographies d'acteurs »	466
ANNEXE N°6 « Données statistiques »	470
MANGUZI.....	471
MABIBI (INCLUS DANS LE DMA 27)	471
ST LUCIA.....	473
RICHARDS BAY	476
PORT SHEPSTONE.....	481

ANNEXE N°1 « Etapes de la thèse »

NOVEMBRE 2000

- 10 : première inscription en thèse à Paris X
- 16 –22 : arrivée à Richards Bay et installation

- 23-26 : colloque du programme Durban – Abidjan – Marseille (Durban), présentation d’une communication avec B. Antheaume sur les structures élémentaires à Durban.
- 27-1 : réunion du groupe de travail “Marges et Confins” à Johannesburg et visites diverses

DECEMBRE 2000

- 3-10 : Mission de terrain à Tembe Elephant Park et Kosi Bay avec Benoît Rey.
- 11-22 : travail bibliographique, installation à l’université

JANVIER 2001

- 2-21 : Mission de terrain à St Lucia et mise au point problématique.
- 22-26 : Mission et terrain à Pietermaritzburg
- 29-9 : Mission de terrain à St Lucia, retranscription des entretiens, visite de B. Antheaume

FEVRIER 2001

- 10-14 : Mission de terrain à Port Shepstone
- 15 : séminaire Pouvoirs et Territoires à Johannesburg
- 16 février-17 mars : cours à l’université du Zululand, observation d’arènes à Richards Bay (conseil municipal), rédaction étude de cas St Lucia.

MARS 2001

- 18-24 : Mission de terrain à Port Shepstone et Pietermaritzburg
- 25-1 : Mission de terrain à Mabibi

AVRIL 2001

- 2-14 : cours à l’Université du Zululand et observation d’arène à Richards Bay (conseil municipal),
- 19 : séminaire Pouvoirs et Territoires à Pietermaritzburg, communication comparative sur Mabibi et St Lucia.

MAI 2001

- 1-13 : Travail de terrain à Richards Bay (observation d’arènes : conseil municipal, association des résidents), rédaction analyse spatiale Port Shepstone
- 14-16 : Entretiens à Richards Bay et Empangeni avec Frédéric Giraut
- 17-20 : Mission de terrain avec Benoît Antheaume à Richards Bay et St Lucia
- 21-26 : Travail de terrain à Richards Bay et préparation des missions de juin.

JUIN 2001

- 27 mai – 6 juin : Mission de terrain à Port Shepstone
- 7-8 : Mission de terrain à Pietermaritzburg, recherche bibliographique
- 11-12 : Séminaire Pouvoirs et Territoires à Johannesburg

- 13-15 : préparation mission au Mozambique
- 16-23 : Mission de terrain Kosi Bay et Ponto da Ouro (Mozambique)

JUILLET 2001

- 24 juin – 12 juillet : rédaction études de cas Port Shepstone, Kosi Bay et Ponto da Ouro
- 13-28 : mission découverte “ Confins ” : Transkei et Eastern Cape
- 29-31 : rencontre IRD à Durban

AOUT 2001

- 1-10 : travail d’analyse spatiale, observation d’arènes à Richards Bay.
- 11-14 : mission de terrain avec Fabrice Folio, Richards Bay et St Lucia
- 20-24 : mission de terrain à Port Shepstone avec Benoît Antheaume
- 25-31 : mission de terrain à Durban

SEPTEMBRE 2001

- 7-25 : mission en France, participation aux Journées de Géographie Tropicale de la Rochelle, rencontres de l’UR de l’IRD, entretiens avec Alain Dubresson et Benoît Antheaume, avec Elisabeth Apprill.
- 26-30 : mission de terrain à Durban et Port Shepstone

OCTOBRE 2001

- 1^{er} : séminaire Pouvoirs et Territoires à Richards Bay
- 2 octobre - 10 novembre : travail de terrain à Richards Bay

NOVEMBRE 2001

- 11-18 : mission de terrain à Port Shepstone
- 19-23 : Symposium à Lusaka, programme transversal “ Villes ”, communication sur Port Shepstone
- 25-1^{er} décembre : mission de terrain à Mabibi et Kosi Bay

DECEMBRE 2001

- 1^{er} décembre au 18 janvier : rédaction et terrain complémentaire à St Lucia

JANVIER 2002

- 18 – 28 : participation au colloque “ les journées de l’innovation territoriale ”, participation à deux ateliers et trois tables rondes.

FEVRIER 2002

- 8 – 25 : rédaction, corrections

MARS - JUILLET 2002 : stage d’agrégation dans l’enseignement secondaire français.

AOUT 2002

- 1^{er} - 7 : participation à la conférence de l'UGI et visites sur le terrain avec A. Dubresson et A. Frémont
- 8-16 : mission au cœur du Zululand avec F. Folio, puis enquêtes à Manguzi et à Ponto da Ouro
- 18-23 : mission à Port Shepstone

SEPTEMBRE 2002 – SEPTEMBRE 2003 : rédaction de la thèse et poste d'ATER à l'Université de Grenoble 2 (mi-temps)

ANNEXE n°2 Les acteurs interrogés

1. Liste générale et date de l'entretien

ANDERSON S. 14-02-2001; 4-06-2001

ANONYME 5-01-2002

ANTON LABUSCHAGNE 12-01-2001

BALDI V. 18-11-2001
BELINDA 15-11-2001
BELINDA 9-11-2001
BIYELA N. 14-04-2001
BLIGNAUT T. 16-10-2001
BRITZ B. 3-01-2002
CAMMINGA S. 16-10-2001
COETZEE L. 12-02-2001
COETZEE S. 3-01-2002
CONWAY R. 15-11-2001
David 14-01-2002
DAVIDS M. 13-11-2001
DICKSON E. 15-01-2001
DU BRUYN P. 16-12-2001
DUTTON D. 29-10-2001
FLETT P. 17-12-2001
FOURIE Y. 3-01-2002
GERTIE 11-10-2001
Induna MDLETSHE 29-03-2001
Inkhosi TEMBE 18-06-01
J. MITCHELL permanent
JABULANI M. 27-12-2001
JAMES G. 5-01-2002
JEFFERYS P. 14-02-2001
JONES R. 17-10-2001
JURY M. permanent
K. B. 3-01-2001
KA-TEMBE S. 19-06-01
KAY C. 04-06-2001
KELLY S. 12-11-2001
KING M. 5-01-2001
KOEN C. 11-01-2001
KYLE S. 18-06-01
LELEUX A. 04-06-2001
LIVINGSTONE M. 9-11-2001
LOUISA 16-10-2001
LUCKIN P., 19-08-2002
LUSHABA S. 16-11-2001
MAHY E. 06-07-2001
MANZINI N. 18-12-2001
MAPHANGA T. 5-02-2001
MARX S. 16-11-2001
MATHENJWA A. 28-12-2001
MATHENJWA L. 28-03-2001
MATHENJWA M. 26-11-2001
MBATHA E. 18-10-2001
MDAKA M. 16-01-2001
MDLETSHE B. 26-11-2001
MDLETSHE M. 19-06-01
MDLETSHE M. 27-03-2001
MEYER M. 21-01-1998

MKHWANAZI P. 9-01-2001
MKHWANAZI C. 9-01-2001
MOFFAT D. 9-11-2001
MOSS K. 15-11-2001
MOTHIAL R. 15-11-2001
MOULT J. 12-02-2001
MPUNGOSE M. 31-05-2001
MTHEMBU M. 17-12-2001
NAIDOO G. 29-05-2001
NAIDOO S. 16-11-2001
NDLAZI J. 27-12-2001
NDLOVU M. 26-11-2001
NGUBANE E. 27-12-2001
NGUBANE J. 27-12-2001
NGUBANE L. 27-12-2001
NGUBANE M. 17-12-2001
NGUBANE P. 28-11-2001
NKALANE M. 26-11-2001
NKOMO B. 29-10-2001
NOKUZOLA H. 16-11-2001
NTSELE F. 18-12-2001
NTSELE L. 22-12-2001
NTSELE V. 16-12-2001
NTULI A. 21-06-01
NYAWO D. 22-12-2001
ODENDAAL P. 12-10-2001
PARK S. 31-05-2001
PILLAY R. 19-03-2001; 1-06-2001; 21-08-2002
RAMSINGH R. 15-11-2001
RAVENSROFT J. 04-06-2001
RAWLINS D. 19-03-2001
RIDL J. 30-06-2001
ROUSSOT T. 12-10-2001
RUTHERFOORD P. 29-11-2001
SHUSHA Ms 30-05-2001
SIBIYA Q. 18-12-2001
SIBIYA T. 22-12-2001
SNYMAN A. 3-11-2001
SPIERS J. 12-10-2001
STEYN L. 30-05-2001
STOTT J-B. 16-11-2001
STRYDOM H. 3-01-2002
SWANEPOEL E. 9-01-2001
SWANN G. 4-01-2001
SWARZ C. 15-01-2001
TAIT A. 11-10-2001
TEMBE M. 28-11-2001
TEMBE N. 27-12-2001
TEMBE N. 28-12-2001
TERBLANCHE C. 23-10-2001
THWALA V. 29-11-2001

TRUDY 29-10-2001
VAN BILJON E. 12-10-2001
VAN DER WALT J. 13-02-2001 ;21-08-2002
VAN STRAATEN S. 11-10-2001
VERMAAK C. 4-01-2001
VERMAAK P. 30-12-2001
WOOD A. 16-06-01
WOOD L. 22-10-2001
ZIKHALI B. 26-11-2001
ZIKHALI M. 25-03-2001
ZWANE L. 22-03-2001

2. Tableaux par localités d'étude

Les acteurs interrogés à St Lucia

Pour chaque acteur figure aussi la date de l'entretien, donnée importante pour replacer les propos des uns et des autres dans leur contexte chronologique.

ETEA : Espace-témoin d'étude approfondie - ETC : Espace d'étude complémentaire

NOM, date entretien	FONCTION / EMPLOI ¹²⁹	CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE ¹³⁰	LOCALISATION	LANGUE, SEXE, AGE, ORIGINE
ACTEURS DU « HAUT »				
G. SWANN 4-01-2001	Responsable administratif St Lucia TLC ¹³¹	Elite administrative	ETEA St Lucia	Afrikaans, Homme ~ 50 ans, extérieure
C. VERMAAK 4-01-2001	Président de l'association touristique de St Lucia « Hlanganani ¹³² », directeur d'hôtel	Notable	ETEA St Lucia	Afrikaans, Homme ~ 60 ans, extérieure
M. KING 5-01-2001	Responsable de la prospection minière à RBM ¹³³	Elite intellectuelle / industrielle	ETEA St Lucia	Anglais, Homme ~ 55 ans, extérieure
C. MKHWANAZI 9-01-2001	Conseiller municipal IFP d'arrondissement (Khula Village)	Notable	ETC Khula Village	Zulu, Homme ~ 65 ans, extérieure
P. MKHWANAZI 9-01-2001	Coordinateur du développement touristique à Khula Village	Fils de notable en devenir	ETC Khula Village	Zulu, Homme ~ 35 ans, extérieure
E. SWANEPOEL 9-01-2001	Responsable administrative, municipalité KZ 275	Elite administrative	ETEA St Lucia	Afrikaans, Femme ~ 35 ans, extérieure
C. KOEN 11-01-2001	Résident Opérateur touristique à St Lucia Village	classe moyenne	ETEA St Lucia	Anglais, Homme 27 ans, extérieure
E. DICKSON 15-01-2001	Conservateur des Eastern Shores KZNW	notable	ETEA St Lucia	Anglais, Homme ~ 55 ans, extérieure
C. SWARZ 15-01-2001	Maire IFP de la municipalité KZ 275, Mtubatuba – St Lucia	notable	ETEA St Lucia	Anglais (coloured) Homme ~ 45 ans extérieure
M. MDAKA 16-01-2001	Conseiller municipal IFP District Council 27, ancien maire de Mtubatuba TLC, président de l'association touristique de Mtubatuba	notable	ETEA St Lucia	Zulu, Homme 58 ans, locale
J. RIDL 30-06-2001	Professeur de droit de l'environnement à l'Université du Natal, opposant au projet de	élite intellectuelle dévouée à la bonne cause	acteur transversal	Anglais, Homme, 50 ans, extérieure

¹²⁹ La fonction indiquée correspond au choix de cet acteur comme témoin pour notre enquête. Parfois sa fonction correspond à son emploi, parfois non. Pour la fonction « résident », le type d'emploi a aussi motivé notre choix (voir méthodologie). Pour les autres acteurs, il va sans dire qu'ils sont aussi résidents, mais ce n'est pas en cette qualité qu'ils ont été interrogés. Notre souci était de panacher entre des acteurs « du haut » et des acteurs « du bas ».

¹³⁰ Typologie en rapport avec le niveau local, selon des critères financiers et de place dans la hiérarchie du travail et du Pouvoir.

Elite (intellectuelle, administrative, traditionnelle, religieuse), Notable, Classe moyenne, Classe Populaire.

NB : le notable, comme le membre de l'élite, financièrement, pourrait parfois aussi être rattaché aux classes moyennes.

¹³¹ TLC - Transitional Local Council -

¹³² Signifie « travailler ensemble » en zulu

¹³³ RBM – Richards Bay Minerals -

NOM, date entretien	FONCTION / EMPLOI ¹²⁹	CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE ¹³⁰	LOCALISATION	LANGUE, SEXE, AGE, ORIGINE
	mine à St Lucia, impliqué dans un projet de tourisme communautaire à Kosi Bay			
ACTEURS DU « BAS »				
T. MAPHANGA 5-02-2001	Résident illégal de la forêt de Dukuduku. Porte-parole auto proclamé de ces illégaux Membre de l'IFP Squatter illuminé	classe populaire	ETC Dukuduku	Zulu, Homme ~ 35 ans, extérieure
H. STRYDOM 3-01-2002	Résidente Employée d'une agence de tours opérateurs.	Classe moyenne	ETEA St Lucia	Afrikaans, Femme 42 ans, extérieure
Y. FOURIE 3-01-2002	Résidente Marchande de rue, artisan du cuir	Classe populaire	ETEA St Lucia	Afrikaans, Femme, 45 ans, extérieure
S. COETZEE 3-01-2002	Résidente Réceptionniste dans un hôtel	Classe populaire	ETEA St Lucia	Afrikaans, Femme, 26 ans, extérieure
B. BRITZ 3-01-2002	Résident Responsable d'une entreprise touristique	Classe moyenne	ETEA St Lucia	Afrikaans, Homme, 28 ans, local
P. VERMAAK 30-12-2001	Résident Réceptionniste dans un hôtel	Classe moyenne	ETEA St Lucia	Afrikaans, Femme, 25 ans, extérieure
K. B. 3-01-2001	Résident Directeur d'une entreprise touristique	Classe moyenne supérieure	ETEA St Lucia	Anglais, Homme, 38 ans, extérieur

Les différents acteurs à Kosi Bay-Manguzi

NOM, date entretien	FONCTION / EMPLOI ¹³⁴	CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE ¹³⁵	LOCALISATION	LANGUE, SEXE, AGE, ORIGINE
---------------------	----------------------------------	-------------------------------------------	--------------	----------------------------

¹³⁴ La fonction indiquée correspond au choix de cet acteur comme témoin pour notre enquête. Parfois sa fonction correspond à son emploi, parfois non. Pour la fonction « résident », le type d'emploi a aussi motivé notre choix (voir méthodologie). Pour les autres acteurs, il va sans dire qu'ils sont aussi résidents, mais ce n'est pas en cette

NOM, date entretien	FONCTION / EMPLOI ¹³⁴	CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE ¹³⁵	LOCALISATION	LANGUE, SEXE, AGE, ORIGINE
ACTEURS DU «HAUT »				
A. WOOD 16-06-01	Responsable de la réserve naturelle de Kosi Bay KZNW	Notable	ETEA Kosi Bay-Mazambane	Anglais, Homme, 50 ans, extérieure
Dr. S. KYLE 18-06-01	Ecologue des KZNW	Elite intellectuelle	ETEA Kosi Bay-Mazambane	Anglais, Homme, 45 ans, extérieure
S. KA-TAMBE 19-06-01	Relations publiques Maputaland Development Information Center	Notable	ETEA Manguzi	Zulu, Homme, 25 ans, locale
M. MDLETSHE 19-06-01	Magistrat IMD ¹³⁶	Notable	ETEA Manguzi	Zulu, Homme, ~ 60 ans, locale
Inkhosi TEMBE 18-06-01	Inkhosi (chef traditionnel) TTA ¹³⁷ A vie	Elite traditionnelle	ETEA Manguzi	Zulu, Homme, 23 ans, locale
A. NTULI 21-06-01	Maire IFP ¹³⁸ de la municipalité KZ 271 5 ans 2000-2005	Notable - Elite intellectuelle (ancien inspecteur d'académie)	ETEA Manguzi	Zulu, Homme, 65 ans, locale
A. MATHENJWA 28-12-2001	<i>community worker</i> , coordinateur du <i>community policing forum</i>	classe populaire	ETEA Manguzi	Zulu, Homme, 32 ans, locale
Mr TEMBE 28-11-2001	Développeur Touristique	Classe moyenne	ETC Banga Nek	Zulu, Homme, ~40 ans, locale
E. DICKSON 30-04-2003	Responsable de la réserve naturelle de Kosi Bay KZNW (successeur d'A. Wood)	Notable	ETEA Kosi Bay-Mazambane	Anglais, Homme, 50 ans, extérieure
S. COOTZEE 30-04-2003	Opérateur touristique	Classe moyenne	ETEA Kosi Bay-Mazambane	Afrikaans, Homme, 50 ans, extérieure
A. NGUBANE 30-04-2003	Opérateur touristique	Classe populaire	ETC Banga Neck	Zulu, Homme, 40 ans, locale
ACTEURS DU « BAS »				
M. TEMBE 28-12-2001	Résident Opérateur technique	Classe populaire	ETEA Kosi Bay - Mazambane	Zulu, Homme, 38 ans, locale
T. SIBIYA 22-12-2001	Résidente Sans emploi formel, agriculture de subsistance, fabrication de tapis	Classe populaire	ETEA Kosi Bay - Mazambane	Zulu, femme, 60 ans, locale
D. NYAWO 22-12-2001	Résident homme à tout faire	Classe populaire	ETEA Kosi Bay - Mazambane	Zulu, homme, 52 ans, locale
L. NTSELE 22-12-2001	Résidente sans emploi	Classe populaire	ETEA Kosi Bay - Mazambane	Zulu, femme, 18 ans, locale
F. NTSELE 18-12-2001	Résident retraité	Classe populaire	ETEA Kosi Bay - Mazambane	Zulu, homme, 68 ans, locale
N. MANZINI 18-12-2001	Résidente Sans emploi formel,	Classe populaire	ETEA Kosi Bay - Mazambane	Zulu, femme, 59 ans, locale

qualité qu'ils ont été interrogés. Notre souci était de panacher entre des acteurs « du haut » et des acteurs « du bas ».

¹³⁵ Typologie en rapport avec le niveau local, selon des critères financiers et de place dans la hiérarchie du travail et du pouvoir.

Elite (intellectuelle, administrative, traditionnelle, religieuse), Notable, Classe moyenne, Classe Populaire.

NB : le notable, comme le membre de l'élite, financièrement, pourrait aussi être rattaché aux classes moyennes parfois.

¹³⁶ IMD Ingwavuma Magisterial District – Cours de justice de Manguzi -

¹³⁷ TTA Tembe Tribal Authority – Autorité tribale de la famille royale Tembe -

¹³⁸ IFP – Inkhata Freedom Party -

NOM, date entretien	FONCTION / EMPLOI ¹³⁴	CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE ¹³⁵	LOCALISATION	LANGUE, SEXE, AGE, ORIGINE
	agriculture de subsistance			
Q. SIBIYA 18-12-2001	Résident Sans emploi	Classe populaire	ETEA Kosi Bay - Mazambane	Zulu, femme, 25 ans, locale
M. NGUBANE 17-12-2001	Résidente Retraîtée	Classe populaire	ETEA Kosi Bay - Mazambane	Zulu, femme, 70 ans, locale
M. MTHEMBU 17-12-2001	Résidente Sans emploi formel, fabrication de tapis et agriculture de subsistance	Classe populaire	ETEA Kosi Bay - Mazambane	Zulu, femme, 48 ans, locale
G. FLETT 17-12-2001	Résident Directeur d'un supermarché	classe moyenne	ETEA Manguzi	Anglais, Homme, 68 ans, extérieure
P. DU BRUYN 16-12-2001	Résident Directeur d'un lodge touristique	classe moyenne	ETEA Manguzi	Afrikaans, Homme, 41 ans, extérieure
V. NTSELE 16-12-2001	Résident Gestion d'arrivée de stock (supermarché)	classe populaire	ETEA Manguzi	Zulu, Homme, 43 ans, locale
N. TEMBE 27-12-2001	Résidente Retraîtée, agriculture de subsistance	classe populaire	ETEA Manguzi	Zulu, femme, 79 ans, locale
L. NGUBANE 27-12-2001	Résidente Sans emploi formel, fabrication de tapis	classe populaire	ETEA Manguzi	Zulu, femme, 49 ans, locale
E. NGUBANE 27-12-2001	Résidente Vendeuse	classe populaire	ETEA Manguzi	Zulu, femme, 39 ans, locale
J. NDLAZI 27-12-2001	Résident Retraité	classe populaire	ETEA Manguzi	Zulu, homme, 60 ans, locale
J. NGUBANE 27-12-2001	Résident Chauffeur	classe populaire	ETEA Manguzi	Zulu, homme, 38 ans, locale
M. JABULANI 27-12-2001	Résident Enseignant	classe moyenne	ETEA Manguzi	Zulu, homme, 35 ans, local
Mr PETROS NGUBANE 28-11-2001	Résident Gérant du camping communautaire de KwaDapha	Classe populaire	ETC Banga Nek	Zulu, Homme, ~40 ans, local

Les acteurs interrogés à Mabibi (étude complémentaire)

NOM, date entretien	FONCTION / EMPLOI ¹³⁹	CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE ¹⁴⁰	LOCALISATION	LANGUE, SEXE, AGE, ORIGINE
ACTEURS DU « HAUT »				
L. MATHENJWA 28-03-2001	Responsable du camp de Mabibi KZNW	Notable	ETC Mabibi	Zulu, Homme ~ 35 ans, locale
Induna MDLETSHE 29-03-2001	Induna (sous-chef traditionnel) MTA ¹⁴¹	Elite traditionnelle	ETC Mabibi	Zulu, Homme ~ 35 ans, locale
Mr MDLETSHE 27-03-2001	Doyen du village, ancien Induna	Notable	ETC Mabibi	Zulu, Homme 75 ans, locale
Mr PETER RUTHERFOORD 29-11-2001	Développeur touristique et homme d'affaires	Notable	ETC Mabibi	Anglais, Homme 50 ans, Extérieure
ACTEURS DU « BAS »				
Mr NDLOVU 26-11-2001	Résidente, sans-emploi formel, agriculture de subsistance	Classe populaire	ETC Mabibi	Zulu, Homme ~ 45 ans, locale
Mrs ZIKHALI 25-03-2001	Résidente, retraitée	Classe populaire	ETC Mabibi	Zulu, Femme 75 ans, locale
Ms NKALANE 26-11-2001	Résidente, écolière	Classe populaire	ETC Mabibi	Zulu, Femme 16 ans, locale
Mrs MDLETSHE 26-11-2001	résidente, retraitée, agriculture de subsistance	Classe populaire	ETC Mabibi	Zulu, Femme 60 ans, locale
Mrs ZIKHALI 26-11-2001	Résident En charge d'un service de taxi entre Mabibi et Mbazwana	Classe populaire	ETC Mabibi	Zulu, Femme 52 ans, locale
Mrs MATHENJWA 26-11-2001	Résident Chef d'une famille de 35 personnes (dont beaucoup d'emplois formels)	Classe moyenne	ETC Mabibi	Zulu, Femme 68 ans, locale
Mr VICTOR THWALA 29-11-2001	Résident Enseignant à l'école primaire	Classe populaire (car famille à charge)	ETC Mabibi	Zulu, Homme 28 ans, locale

¹³⁹ La fonction indiquée correspond au choix de cet acteur comme témoin pour notre enquête. Parfois sa fonction correspond à son emploi, parfois non. Pour la fonction « résident », le type d'emploi a aussi motivé notre choix (voir méthodologie). Pour les autres acteurs, il va sans dire qu'ils sont aussi résidents, mais ce n'est pas en cette qualité qu'ils ont été interrogés. Notre souci était de panacher entre des acteurs « du haut » et des acteurs « du bas ».

¹⁴⁰ Typologie en rapport avec le niveau local, selon des critères financiers et de place dans la hiérarchie du travail et du Pouvoir.

Elite (intellectuelle, administrative, traditionnelle, religieuse), Notable, Classe moyenne, Classe Populaire.

NB : le notable, comme le membre de l'élite, financièrement, pourrait aussi être parfois rattaché aux classes moyennes.

¹⁴¹ MTA- Mbila Tribal Authority -

Les acteurs interrogés à Port Shepstone

NOM, date entretien	FONCTION / EMPLOI ¹⁴²	CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE ¹⁴³	LOCALISATION	LANGUE, SEXE, AGE, ORIGINE
ACTEURS DU « HAUT »				
L. COETZEE 12-02-2001	responsable des relations avec la clientèle de l'office du tourisme unifié de l'Hibiscus Coast.	future notable ?	ETEA Port Shepstone	Afrikaans, femme, 25 ans, locale
J. MOULT 12-02-2001	Patron de l'usine de sucre Illovo de PS	élite industrielle	ETEA Port Shepstone	Anglais, homme, ≈ 50 ans, extérieure
J. VAN DER WALT 13-02-2001	Ingénieur municipal de KZ 216 ¹⁴⁴	élite administrative	ETEA Port Shepstone	Afrikaans, homme, ≈ 45 ans, extérieure
P. JEFFERYS 14-02-2001	Patron de l'hôtel d'Oribi Gorge et président de l'association touristique de Port Shepstone ¹⁴⁵	notable	ETEA Port Shepstone, ETC Oribi	Anglais, homme, 35 ans, extérieure
S. ANDERSON 14-02-2001	Responsable de la Réserve Naturelle d'Oribi KZNW	notable (mais avec revenu de classe moyenne inférieure)	ETC Oribi	Anglais, femme, 45 ans, extérieure
D. RAWLINS 19-03-2001	Vice maire DA de la municipalité KZ 216 pour deux ans et demi	notable	ETEA Port Shepstone	Afrikaans, Homme, 50 ans, extérieure
R. PILLAY 19-03-2001	Porte-parole ANC de la municipalité KZ 216, avocat à la Cour Régionale de Justice de Port Shepstone	notable, élite intellectuelle	ETEA Port Shepstone	Anglais (Indien d'AFS), homme 40 ans, locale
L. ZWANE 22-03-2001	Future maire IFP de la municipalité KZ 216	notable	ETEA Port Shepstone	Zulu, femme ≈ 40 ans, locale
G. NAIDOO 29-05-2001	Officier électoral municipal	notable	ETEA Port Shepstone	Anglais (Indien d'Afrique du Sud), homme, ≈ 40 ans, locale
Ms SHUSHA 30-05-2001	Maire ANC de la municipalité KZ 216 pour 2 ans et demi	classe moyenne inférieure parvenue, position de notable à asseoir...	ETEA Port Shepstone	Zulu, femme, ≈ 40 ans, locale

¹⁴² La fonction indiquée correspond au choix de cet acteur comme témoin pour notre enquête. Parfois sa fonction correspond à son emploi, parfois non. Pour la fonction « résident », le type d'emploi a aussi motivé notre choix (voir méthodologie). Pour les autres acteurs, il va sans dire qu'ils sont aussi résidents, mais ce n'est pas en cette qualité qu'ils ont été interrogés. Notre souci est de panacher entre des acteurs « du haut » et des acteurs « du bas ».

¹⁴³ Typologie en rapport avec le niveau local, selon des critères financiers et de place dans la hiérarchie du travail et du pouvoir.

Elite (intellectuelle, administrative, traditionnelle, religieuse), Notable, Classe moyenne, Classe Populaire.

NB : le notable, comme le membre de l'élite, financièrement, pourrait aussi être rattaché aux classes moyennes parfois.

¹⁴⁴ KZ 216, municipalité de l'Hibiscus Coast qui comprend Port Shepstone.

¹⁴⁵ Démantelée en août 2001 au profit de l'office du tourisme de l'Hibiscus Coast.

NOM, date entretien	FONCTION / EMPLOI ¹⁴²	CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE ¹⁴³	LOCALISATION	LANGUE, SEXE, AGE, ORIGINE
C. KAY 04-06-2001	Ecologue des KZNW, activiste environnementale	élite intellectuelle	ETEA Port Shepstone	Anglais, femme, 47 ans, extérieure
J. RAVENSCROFT 04-06-2001	Responsable des relations publiques à Natal Portland Cement (Port Shepstone) depuis 13 ans	Classe moyenne	ETC Oribi	Anglais, Femme, 45 ans, extérieure
A. SNYMAN 13-11-2001	Responsable administratif de la municipalité de l'Hibiscus Coast pour 5 ans (⇒ 2005)	élite administrative	ETEA Port Shepstone	Afrikaans, homme, 58 ans, extérieure
M. DAVIDS 13-11-2001	Sous-directeur du département environnement et santé de la municipalité de l'Hibiscus Coast	Classe moyenne	ETEA Port Shepstone	Anglais, homme, 45 ans, extérieure
M. MPUNGOSE 31-05-2001	Responsable administratif de la municipalité de District UGU pour 5 ans	élite administrative	ETEA Port Shepstone	Zulu, homme, 35 ans, extérieure
L. STEYN 30-05-2001	Vice Maire DA de la municipalité de District Ugu et conseiller municipal du ward de Margate	notable	ETEA Port Shepstone	Afrikaans, homme, ≈ 50 ans, extérieure
P. LUCKIN 19-08-2002	Responsable du service 'aménagement & environnement' du District UGU	Elite intellectuelle	ETEA Port Shepstone	Anglais, femme, ≈ 50 ans, locale
ACTEURS DU « BAS »				
A. LELEUX 04-06-2001	Résident, Fermier de café, belge	classe moyenne inférieure	ETC Oribi	Français, homme, 30 ans, extérieur
S. PARK 31-05-2001	résidente (depuis 20 ans) Journaliste politique au South Coast Herald	classe moyenne inférieure	ETEA Port Shepstone	Anglais, femme, 58 ans, extérieure
K. MOSS 15-11-2001	Résidente, employée au Country Club de Port Shepstone	classe moyenne	ETEA Port Shepstone	Anglais, femme, 37 ans, extérieure
R. RAMSINGH 15-11-2001	résident employé au CNA	classe moyenne	ETC Marburg	Anglais (indien) homme, 21 ans, extérieure
BELINDA 15-11-2001	résidente employé à la commission électorale indépendante	classe moyenne	ETEA Port Shepstone	Zulu, femme, 25 ans, locale
R. MOTHIAL 15-11-2001	résidente bibliothécaire assistante	classe moyenne	ETC Marburg	Anglais (indienne) femme, 36 ans, locale
S. MARX 16-11-2001	résidente bibliothécaire	classe moyenne	ETEA Port Shepstone	Afrikaans, femme, 37 ans, extérieure
S. NAIDOO 16-11-2001	résidente comptable	classe moyenne	ETC Marburg	Anglais (indienne) femme, 25 ans, locale

NOM, date entretien	FONCTION / EMPLOI ¹⁴²	CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE ¹⁴³	LOCALISATION	LANGUE, SEXE, AGE, ORIGINE
H. NOKUZOLA 16-11-2001	résidente réceptionniste	classe populaire	ETEA Port Shepstone	Zulu, femme, 23 ans, locale
J.B. STOTT 16-11-2001	résidente secrétaire	classe moyenne	ETEA Port Shepstone	Anglais, femme, 50 ans, extérieure
S. LUSHABA 16-11-2001	résident sans-emploi	classe populaire	ETEA Port Shepstone	Zulu, homme, 27 ans, locale
V. BALDI 18-11-2001	Résidente, B&B	Classe moyenne	ETC Margate	Italien, Femme, 55 ans, extérieure
R. CONWAY 15-11-2001	Résident, Géomètre	classe moyenne	ETEA Port Shepstone	Anglais, homme, 40 ans, extérieure

Les acteurs interrogés à Richards Bay

NOM, date entretien	FONCTION / EMPLOI ¹⁴⁶	CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE ¹⁴⁷	LOCALISATION	LANGUE, SEXE, AGE, ORIGINE
ACTEURS DU « HAUT »				
S. VAN STRAATEN 11-10-2001	ingénieur urbain	élite administrative	ETEA Meerensee - ZIP	Afrikaans, Homme, 29 ans, extérieure
P. ODENDAAL 12-10-2001	responsable de la promotion urbaine et des relations avec les résidents	élite administrative	ETEA Meerensee - ZIP	Afrikaans, Homme, ≈ 45 ans, extérieure
E. VAN BILJON 12-10-2001	responsable des parcs et des loisirs	élite administrative	ETEA Meerensee - ZIP	Afrikaans, Homme, ≈ 45 ans, extérieure
MARK JURY permanent	membre d'une association écologiste locale ZEAL, surfeur, professeur d'université,	élite intellectuelle	ETEA Meerensee - ZIP	Américain, Homme, 48 ans, extérieure
S. CAMMINGA 16-10-2001	Présidente de l'association des résidents de Richards Bay, de l'association Clean Air, ancienne conseillère municipale	classe moyenne supérieure (cf. revenus de son mari)	ETEA Meerensee - ZIP	Anglais, Femme, 40 ans, extérieure
R. JONES 17-10-2001	responsable local des KZN Wildlife, membre du comité d'arrondissement	notable (mais classe moyenne inférieure pour ses revenus)	ETEA Meerensee - ZIP	Anglais, Homme, ≈ 40 ans, extérieure
E. MBATHA 18-10-2001	Conseiller municipal ANC, membre du comité exécutif, pour 5 ans, municipalité d'Umhlatuze (jusqu'en 2005) – ancien maire de Richards Bay	notable	ETEA Meerensee - ZIP	Zulu, homme, 50 ans, locale
LIZ WOOD 22-10-2001	Conseillère municipale DA, membre du comité exécutif pour 5 ans, municipalité d'Umhlatuze (jusqu'en 2005) – ancienne conseillère municipale représentante des résidents « tendance écolo », Présidente de la SPA, membre fondatrice des Scouts Marins	Notable	ETEA Meerensee - ZIP	Anglais, Femme, 55 ans, extérieure (irlandaise)
CISKA TERBLANCHE 23-10-2001	Responsable environnementale à Mondi l'usine de pâte à papier	Elite intellectuelle	ETEA Meerensee - ZIP	Afrikaans, Femme, 30 ans, extérieure
BHEKI NKOMO 29-10-2001	Responsable de l'environnement pour l'Autorité Portuaire sud-africaine de Richards Bay	Elite intellectuelle	ETEA Meerensee - ZIP	Xhosa, Homme, 27 ans, extérieure

¹⁴⁶ La fonction indiquée correspond au choix de cet acteur comme témoin pour notre enquête. Parfois sa fonction correspond à son emploi, parfois non. Pour la fonction « résident », le type d'emploi a aussi motivé notre choix (voir méthodologie). Pour les autres acteurs, il va sans dire qu'ils sont aussi résidents, mais ce n'est pas en cette qualité qu'ils ont été interrogés. Notre souci est de panacher entre des acteurs « du haut » et des acteurs « du bas ».

¹⁴⁷ Typologie en rapport avec le niveau local, selon des critères financiers et de place dans la hiérarchie du travail et du pouvoir.

Elite (intellectuelle, administrative, traditionnelle, religieuse), Notable, Classe moyenne, Classe Populaire.

NB : le notable, comme le membre de l'élite, financièrement, pourrait aussi être rattaché aux classes moyennes parfois.

NOM, date entretien	FONCTION / EMPLOI ¹⁴⁶	CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE ¹⁴⁷	LOCALISATION	LANGUE, SEXE, AGE, ORIGINE
DAVE DUTTON 29-10-2001	Prêtre de l'église anglicane de Meerensee	Elite religieuse	ETEA Meerensee - ZIP	Anglais, Homme, 45 ans, extérieure
D. MOFFAT 9-11-2001	Maire IFP de la municipalité d'Umhlatuze	Notable	ETEA Meerensee - ZIP	Anglais, Homme, 50 ans, extérieure
M. MEYER Janvier 1998	Expert environnemental Péchiney à Hillside Aluminium	Elite intellectuelle	ETEA Meerensee - ZIP	Français, Homme, 36 ans, extérieure
S. KELLY 12-11-2001	Responsable du SDI Richards Bay - Empangeni	Elite intellectuelle	ETEA Meerensee - ZIP	Anglais, Homme, 55 ans, extérieure
A. TAIT 11-10-2001	responsable du développement touristique au District Uthungulu	notable	ETEA Meerensee - ZIP	Afrikaans, Femme, 50 ans, extérieure
ACTEURS DU « BAS »				
T. ROUSSOT 12-10-2001	Résident (depuis 27 ans) propriétaire et gérant d'un <i>coffee shop</i> à Richards Bay	classe moyenne supérieure	ETEA Meerensee - ZIP	Anglais - Grec, Homme, 50 ans, extérieure (grec du Zimbabwe)
J. SPIERS 12-10-2001	Résident (depuis 15 ans) responsable de la plage (maître nageur)	classe moyenne inférieure	ETEA Meerensee - ZIP	Anglais, Homme, ≈ 40 ans, extérieure
GERTIE 11-10-2001	Résidente (depuis 2 ans) concierge d'un lotissement	classe moyenne inférieure	ETEA Meerensee - ZIP	Anglais, Femme, 60 ans, extérieure
ANTON LABUSCHAGNE 12-01-2001	résident (depuis 22 ans) étudiant à Durban, sauveteur à Richards Bay l'été	classe moyenne supérieure	ETC Arboretum	Afrikaans - Anglais, Homme, 22 ans, locale
LOUISA 16-10-2001	Résident (depuis 5 ans) documentaliste au « Business Advise Center »	classe moyenne supérieure	ETEA Meerensee - ZIP	Anglais - Grec, Femme, 45 ans, extérieure
J. MITCHELL permanent	Résident flottant (voilier) depuis 1 an étudiant australien	pas de revenus	ETEA Meerensee - ZIP	Anglais, Homme, 26 ans, extérieure
T. BLIGNAUT 16-10-2001	Résidente (depuis 12 ans) gérante d'appartements	classe moyenne inférieure	ETC Arboretum	Afrikaans, Femme, 73 ans, extérieure
N. BIYELA 14-04-2001	Résidente d'Esikhawini, organisatrice de tours touristiques dans les townships	Classe populaire (en voie d'en sortir)	ETC Esikhawini	Zulu, femme, 35 ans, extérieure
E. MAHY 06-07-2001	Résidente de Meerensee, femme au foyer, depuis 1 an	Classe supérieure	ETEA Meerensee - ZIP	Russe, Femme, 56 ans, extérieure
TRUDY 29-10-2001	Résidente d'Arboretum, Organisatrice de conférences à Meerensee	Classe moyenne	ETC Arboretum	Afrikaner, Femme, 45 ans, extérieure
BELINDA 9-11-2001	Résidente à Meerensee, propriétaire et gérante de distributeurs de boissons dans l'usine de Bayside	Classe moyenne	ETEA Meerensee - ZIP	Anglais, Femme, 43 ans, extérieure

NOM, date entretien	FONCTION / EMPLOI ¹⁴⁶	CATEGORIE SOCIO-ECONOMIQUE ¹⁴⁷	LOCALISATION	LANGUE, SEXE, AGE, ORIGINE
M. LIVINGSTONE 9-11-2001	Résident de Meerensee Lecturer	Classe moyenne	ETEA Meerensee - ZIP	Anglais, Homme, 40 ans, extérieure
Anonyme 5-01-2002	Technicien dans l'industrie (Bayside)	Classe moyenne	ETEA Meerensee- ZIP	Zulu, Homme, 28 ans , extérieure
G. JAMES 5-01-2002	Cadre dans l'industrie (contractuel)	Classe moyenne	ETEA Meerensee- ZIP	Anglais, Homme, 47 ans, extérieure
David 14-01-2002	Cadre dans l'industrie (Bayside)	Classe moyenne	ETEA Meerensee- ZIP	Anglais, Homme, 45 ans, extérieure

ANNEXE N°3 « Morceaux choisis d'entretiens »

Le schéma général de grille d'entretien retenu

a- connaissance de l'interlocuteur à travers sa fonction

b- questionnement précis sur l'activité qui l'anime, sa relation avec les conflits repérés (ou qu'il aura lui-même énoncé) et son éventuel impact territorial

- cerner les pratiques objectives plus ou moins établies
- cerner les logiques et les stratégies : pratiques parfois magnifiées dans un discours

c- questionnement sur ses relations avec les autres acteurs avec qui il est amené - ou non - à travailler :

- mise en lumière des réseaux
- conflits de personnes et de pouvoir

d- questionnement sur les projets en cours (à échéances plus ou moins futures)

e- demande de relecture du passé à travers le commentaire de certains événements : cette demande peut-être éludée, en particulier en Afrique du Sud où le passé est un peu " tabou ".

f- questionnement plus personnel (et facultatif) pour cerner l'aspect " privé " de l'interlocuteur et de ses représentations / perceptions sur son territoire à différentes échelles.

NB : Dans le cas d'entretiens avec des habitants, des individus privés, le point f prend la première place.

Note : Les entretiens édités en français correspondent à une retranscription d'une prise de notes et non à la totalité de l'entretien. Les entretiens édités en anglais sous forme non dialoguée correspondent aussi à une retranscription de prises de notes.

L'intégralité des entretiens est à consulter dans le volume 2 (entretiens et questionnaires) déposé en bibliothèque.

ANNEXE N°4 « Arènes d'acteurs observées »

- 7 décembre 2000 : réunion du *Local Board* pour Ndumo Game Reserve et Tembe Elephant Park
- 11 janvier 2001 : réunion de la *Hlanganani Tourism Association* à St Lucia
- 13 mars 2001 : réunion de l'*Executive Committee* (EXCO), Umhlatuze Municipality, à Richards Bay
- 20 mars 2001 : réunion de l'EXCO, Ugu District Municipality, à Port Shepstone
- 29 mars 2001 : réunion d'information du LSDI à Mabibi
- 10 avril 2001 : réunion de l'EXCO, Umhlatuze Municipality, à Richards Bay
- 7 mai 2001 : réunion de l'association des résidents¹⁴⁸, à Richards Bay
- 8 mai 2001 : réunion de l'EXCO, Umhlatuze Municipality, à Richards Bay
- 6 août 2001 : réunion de l'association des résidents, à Richards Bay
- 12 octobre 2001 : réunion pour l'*Industrial Development Zone*, à Richards Bay
- 16 octobre : réunion publique de l'*Integrated Development Plan*
- 23 octobre 2001 : réunion de l'EXCO, Umhlatuze Municipality, à Richards Bay
- 15 novembre 2001 : réunion du comité d'arrondissement du ward n°12, à Port Shepstone (Umtentweni)
- 29 novembre 2001 : réunion d'urgence du comité villageois « traditionnel » de Mabibi
- 6 décembre 2001 : réunion de la *Richards Bay Clean Air Association*, à Richards Bay
- 21 août 2002 : réunion de l'EXCO, Hibiscus Coast Municipality

ANNEXE N°5 « Quelques photographies d'acteurs »

¹⁴⁸ RBRRRA : Richards Bay Ratepayers and Residents Association



1. C. MKHWANAZI



2. A. TAIT, S. KELLY & D. MOFFAT



3. C. SWARTZ



4. D. DUTTON, D. MOFFAT & MINISTER FRATERNAL



5. E. SWANEPOEL



6. G. COOPER



7. à droite : INKHOSI TEMBE



8. M. KLOPPERS



9. L. STEYN



10. L. WOOD en 1999



11. M. MPUNGOSE



12. L. WOOD en 2002



13. D. MOFFAT & 3 acteurs industriels



14. E. ANTHEAUME, S. GUYOT & N. BIYELA



15. R. PILLAY



16. S. CAMMINGA & D. MOFFAT



17. T. ROUSSOT



18. WHITE SQUATTER (Ex. Tent City)



19. G. COOPER, A. ZALOUMIS, Mr MBATHA & C. SWARTZ

Toutes ces photos proviennent du *Zululand Observer* et du *South Coast Herald*



20. B. ANTHEAUME, S. COETZEE, P. DU BRUYN (KOSI BAY)
Photo : Myriam Houssay-Holzschuch

ANNEXE N°6 « Données statistiques »

Sources : Municipal Demarcation Board

MANGUZI

Données wards 1 – 10 –14, mises à jour sur le site www.demarcation.org.za, « Municipal Profiles »

MABIBI (inclus dans le DMA 27)

GENERAL DMA27		
No. of Households	1433	6,55 hpm ¹⁴⁹
POPULATION		9382
African	8486	90,50%
Coloured	17	-
Indian	10	-
White	686	7,30%
Other	183	1,90%
GENDER		
Male	4549	
Female	4829	51,50%
AGE BREAKDOWN		
0-4	1142	+
5-19*	3076	45%
20-29	1564	16,70%
30-49	2043	
50-64	585	
Over 65	477	5,10%
Age Unknown	493	
EMPLOYMENT		2344
Employed	1272	
Unemployed	1072	45,70%
ANNUAL HOUSEHOLD INCOME		
None	174	+
R1 - 2400	241	29%
R2401 - 6000	350	
R6001 - 12000	221	
R12001 - 18000	108	
R18001 - 30000	122	
R30001 - 42000	34	
R42001 - 54000	24	
R54001 - 72000	17	
R72001 - 96000	16	
R96001 - 132000	16	+
R132001 - 192000	4	+
R192001 - 360000	3	+
Over R360000	2	1,70%

¹⁴⁹ HPM : habitants par ménage.

Unspecified	46	
N/A	55	
TELEPHONE SERVICES		
Dwelling	44	3%
Neighbour	9	
Public Phone	266	
Other Nearby	46	
Not Nearby	164	
No Access	838	
Institution Premises	13	
Telephone Unspecified	34	
ELECTRICITY		
Local Electricity	86	6%
Other	18	
Gas	4	
Paraffin	21	
Candles	1274	
Electricity Other Source	30	
SANITATION		
Flush	106	
Pit Latrine	509	
Bucket Latrine	37	
None	743	54%
Unspecified	38	
WATER		
Water Dwelling	78	
On Site	23	
Public Tap	60	
Tanker	108	
Borehole	788	
Natural	322	22%
Other	19	
Unspecified	35	

ST LUCIA

WARD 4 - KZ275- St Lucia - Dukuduku South - Monzi		WARD 3 - KZ275- Khula Village - Ngodweni	
Elections municipales 5/12/2000 * proportionnelle			
Parti	voix	%	Parti
ACDP	62	2,16	ACDP
ANC	310	10,81	ANC
DA	482	16,81	DA
IFP	2014	71,22	IFP
	2868	100	total
Elections municipales 5/12/2000 * majoritaire I tour conseiller de Ward			
élu : Johannes JL Kloppers IFP		1007 voix sur 1433	élu : CB Mkhwanazi IFP
		70,30%	
759 voix sur 1095			
69,31%			
Population en habitants			
Total	7827	100,00%	Total
St Lucia	800	10,22%	Khula Village
Dukuduku S?	4000	51,11%	Ngodweni
Monzi	3027	38,67%	
établi approximativement à partir du			
nombre de votants de chaque zone			
Groupes de population			
Total	7827	100,00%	Total
Noirs	6811	87,01%	Noirs
Blancs	782	9,99%	Blancs
Coloured	22	0,28%	Coloured
Indiens	3	0,04%	Indiens
Sex-ratio			
Total	7827	100,00%	Total
			100,00%

WARD 4 - KZ275- St Lucia - Dukuduku South - Monzi		WARD 3 - KZ275- Khula Village - Ngodweni			
Hommes	4001	51,12%	Hommes	3020	50,12%
Femmes	3825	48,88%	Femmes	3003	49,88%
Répartition par âge					
Total	7827	100,00%	Total	6026	100%
0-19	3125	39,92%	0-19	2538	42,12%
20-29	1508	19,27%	20-29	1137	18,87%
30-49	1802	23,02%	30-49	1576	26,15%
50-64	575	7,35%	50-64	491	8,15%
plus de 65	267	3,41%	plus de 65	169	2,80%
âge inconnu	542	6,62%	âge inconnu	125	2,10%
Activité					
Total	7827	100,00%	Total	6026	100%
emploi	2292	29,28%	emploi	2136	35,45%
sans-emploi	1223	15,62%	sans-emploi	562	9,33%
moins de 15a	2423	30,96%	moins de 15a	2019	33,50%
reste ?	1889	24,13%	reste ?	1309	21,72%
Revenu de 1486 ménages 5,27 personnes par ménage					
Total	1 486	100%	1336 ménages 4,51 personnes pas ménage		
pas de revenu	390	26,24%	Total	1336	100%
1-6000	363	24,43%	pas de revenu	167	12,50%
6001-12000	177	11,91%	1-6000	505	37,80%
12001-30000	148	9,96%	6001-12000	248	18,56%
30001-54000	58	3,90%	12001-30000	232	17,37%
54001-96000	58	3,90%	30001-54000	53	3,97%
96001 et +	42	2,83%	54001-96000	26	1,95%
			96001 et +	33	2,47%

WARD 4 - KZ275- St Lucia - Dukuduku South - Monzi		WARD 3 - KZ275- Khula Village - Ngodweni	
données abs	250	16,82%	données abs
données abs	72	5,38%	
Approvisionnement en eau			
Total	1486	100%	Total
eau courante	338	22,75%	eau courante
eau sur site	178	11,98%	eau sur site
robinet public	48	3,23%	robinet public
citerne	63	4,24%	citerne
puits	259	17,43%	puits
"naturelle"	558	37,55%	"naturelle"
autre	7	0,47%	autre
non précisé	35	2,36%	non précisé
Sanitaires			
Total	1486	100%	Total
WC Flush	393	26,45%	WC Flush
Fosse	253	17,02%	Fosse
Seau	60	4,03%	Seau
Rien	739	49,73%	Rien
non précisé	41	2,76%	non précisé
Sanitaires			
Total	1336	100%	Total
WC Flush	204	15,27%	WC Flush
Fosse	594	44,46%	Fosse
Seau	59	4,42%	Seau
Rien	462	34,60%	Rien
non précisé	17	1,27%	non précisé

RICHARDS BAY

WARD 4		WARD 3		WARD 2		WARD 1		TOTAL	
No. of Households	1638	No. of Households	2006	No. of Households	1814	No. of Households	1871	7329	3.75 p/m
POPULATION									
African	792	African	414	African	857	African	354	2417	8,80%
Coloured	90	Coloured	51	Coloured	800	Coloured	41	982	3,60%
Indian	573	Indian	266	Indian	6172	Indian	128	7139	26%
White	4130	White	6659	White	65	White	5581	16435	59,80%
Other	89	Other	19	Other	99	Other	310	517	1,80%
GENDER									
Male	2968	Male	3787	Male	3945	Male	3371	12071	
Female	2700	Female	3631	Female	4043	Female	3042	13416	53%
AGE BREAKDOWN									
0-4	537	0-4	513	0-4	810	0-4	456	+	
5-19*	1512	5-19*	2179	5-19*	2575	5-19*	1512	10094	36,70%
20-29	1272	20-29	1280	20-29	1639	20-29	1028	5219	19%
30-49	1844	30-49	2635	30-49	2292	30-49	2169		
50-64	314	50-64	562	50-64	460	50-64	642		
Over 65	128	Over 65	160	Over 65	189	Over 65	190	667	2,40%
Age Unknown	73	Age Unknown	101	Age Unknown	39	Age Unknown	433		
EMPLOYMENT									
Employed	2739	Employed	3462	Employed	3104	Employed	3043	12348	
Unemployed	173	Unemployed	199	Unemployed	293	Unemployed	143	808	6,14%
ANNUAL HOUSEHOLD INCOME									
None	13	None	28	None	27	None	15	+	
R1 - 2400	3	R1 - 2400	6	R1 - 2400	17	R1 - 2400	4	113	1,60%
R2401 - 6000	10	R2401 - 6000	17	R2401 - 6000	72	R2401 - 6000	15	227	3,10%
R6001 - 12000	10	R6001 - 12000	18	R6001 - 12000	62	R6001 - 12000	32		
R12001 - 18000	19	R12001 - 18000	26	R12001 - 18000	91	R12001 - 18000	20		

WARD 4		WARD 3		WARD 2		WARD 1		TOTAL
R18001 - 30000	53	R18001 - 30000	58	R18001 - 30000	204	R18001 - 30000	51	
R30001 - 42000	65	R30001 - 42000	109	R30001 - 42000	241	R30001 - 42000	47	
R42001 - 54000	83	R42001 - 54000	119	R42001 - 54000	214	R42001 - 54000	70	
R54001 - 72000	163	R54001 - 72000	284	R54001 - 72000	265	R54001 - 72000	148	
R72001 - 96000	192	R72001 - 96000	243	R72001 - 96000	157	R72001 - 96000	145	
R96001 - 132000	297	R96001 - 132000	322	R96001 - 132000	142	R96001 - 132000	230 +	
R132001 - 192000	155	R132001 - 192000	245	R132001 - 192000	77	R132001 - 192000	264 +	
R192001 - 360000	62	R192001 - 360000	84	R192001 - 360000	23	R192001 - 360000	227 +	
Over R360000	2	Over R360000	17	Over R360000	1	Over R360000	70	2218
Unspecified	510	Unspecified	430	Unspecified	219	Unspecified	531	
N/A	1	N/A	0	N/A	2	N/A	2	
TELEPHONE SERVICES								
Dwelling	1220	Dwelling	1565	Dwelling	1101	Dwelling	1605	5491
Neighbour	55	Neighbour	38	Neighbour	139	Neighbour	22	75%
Public Phone	181	Public Phone	207	Public Phone	295	Public Phone	133	
Other Nearby	106	Other Nearby	101	Other Nearby	230	Other Nearby	69	
Not Nearby	28	Not Nearby	25	Not Nearby	23	Not Nearby	8	
No Access	38	No Access	45	No Access	22	No Access	14	
Institution Premises	1	Institution Premises	0	Institution Premises	2	Institution Premises	2	
Telephone Unspecified	9	Telephone Unspecified	25	Telephone Unspecified	2	Telephone Unspecified	18	
ELECTRICITY								
Local Electricity	1620	Local Electricity	1967	Local Electricity	1795	Local Electricity	1835	7217
SANITATION								
Flush	1628	Flush	1984	Flush	1795	Flush	1851	7258
Pit Latrine	4	Bucket Latrine	3	Bucket Latrine	3	Bucket Latrine	2	99%
				None	9			

WARD 4	WARD 3		WARD 2		WARD 1		TOTAL
	Unspecified	19	Unspecified	7	Unspecified	18	
WATER							
Water Dwelling	1611	1977	1799	1845	7232	98,70%	
On Site	19	8	2	6	2		
Public Tap	2	2	6	2	2		
Tanker	0	0	0	1	1		
Borehole	0	0	0	0	0		
Natural	0	0	0	0	0		
Other	0	0	0	0	0		
Unspecified	6	19	7	17	17		

WARD5 Nseleni			WARD17 Esikhawini		
No. of Households	809	5,7ph	No. of Households	1378	5ph
POPULATION		4614	POPULATION		6883
African	4403	95%	African	6798	99%
Coloured	0		Coloured	8	
Indian	0		Indian	0	
White	3		White	0	
Other	208		Other	77	
GENDER			GENDER		
Male	2239		Male	3294	
Female	2375	51,20%	Female	3584	52,10%
AGE BREAKDOWN					
0-4	592	+	0-4	770	+
5-19*	1518	45,50%	5-19*	2466	47%
20-29	917	19,90%	20-29	1389	20,20%
30-49	1096		30-49	1914	
50-64	290		50-64	237	
Over 65	128	2,77%	Over 65	76	1,10%
Age Unknown	71		Age Unknown	44	
EMPLOYMENT		1601	EMPLOYMENT		2588
Employed	644		Employed	2086	
Unemployed	957	59,80%	Unemployed	502	19,40%
ANNUAL HOUSEHOLD INCOME					
None	150	+	None	109	+
R1 - 2400	68	27%	R1 - 2400	53	11,80%
R2401 - 6000	112	40,80%	R2401 - 6000	71	16,90%
R6001 - 12000	101		R6001 - 12000	50	
R12001 - 18000	94		R12001 - 18000	88	
R18001 - 30000	71		R18001 - 30000	160	
R30001 - 42000	13		R30001 - 42000	157	
R42001 - 54000	9		R42001 - 54000	135	
R54001 - 72000	11		R54001 - 72000	121	
R72001 - 96000	3		R72001 - 96000	80	
R96001 - 132000	0	+	R96001 - 132000	104	+
R132001 - 192000	0	+	R132001 - 192000	40	+
R192001 - 360000	0	+	R192001 - 360000	13	+
Over R360000	0	0%	Over R360000	1	11,50%
Unspecified	177		Unspecified	196	
N/A	0		N/A	0	
TELEPHONE SERVICES					
Dwelling	2		Dwelling	637	46,20%
No Access	385	47,60%	No Access	11	
Institution Premises	0		Institution Premises	0	
Telephone Unspecified	11		Telephone Unspecified	20	
ELECTRICITY					
Local Electricity	95		Local Electricity	1351	98%
Other	1		Other	0	

WARD5 Nseleni			WARD17 Esikhawini		
Gas	5		Gas	1	
Paraffin	11		Paraffin	0	
Candles	687	84,90%	Candles	5	
Electricity Other Source	10		Electricity Other Source	21	
SANITATION					
Flush	1		Flush	1354	98,30%
Pit Latrine	467		Pit Latrine	1	
Bucket Latrine	20				
None	312	38,60%	None	2	
Unspecified	9		Unspecified	21	
WATER					
Water Dwelling	0		Water Dwelling	1346	97,70%
On Site	0		On Site	3	
Public Tap	315		Public Tap	5	
Tanker	6		Tanker	0	
Borehole	1		Borehole	0	
Natural	471	58,20%	Natural	2	
Other	9		Other	0	
Unspecified	7		Unspecified	22	

PORT SHEPSTONE

KZ 215 WARD 1		ANC	KZ 216 WARD 24		IPF
GENERAL			GENERAL		
No. of Households	2036		No. of Households	1525	
Estimated Household Income	22786200		Estimated Household Income	21498000	
POPULATION		8820	POPULATION		9121
African	8263	93,68481	African	8835	96,86438
Coloured	38	0,430839	Coloured	10	0,109637
Indian	100	1,133787	Indian	3	0,032891
White	350	3,968254	White	196	2,148887
Other	69	0,782313	Other	77	0,844206
GENDER					
Male	4239		Male	4212	
Female	4577		Female	4910	
AGE BREAKDOWN					
0-4	1102		0-4	1162	
5*19	3157		5*19	3227	
20-29	1485		20-29	1768	
30-49	1823		30-49	1925	
50-64	700		50-64	653	
Over 65	410		Over 65	349	
Age Unknown	134		Age Unknown	37	
EMPLOYMENT					
Employed	2131		Employed	2151	
Unemployed	665		Unemployed	1178	
OCCUPATION					
unknown	49		unknown	2	
under 15	3301		under 15	3333	
N/A	159				
Senior Management	29		Senior Management	32	
Professional	50		Professional	67	
Technical	14		Technical	44	
Clerks	24		Clerks	39	
Service Related	62		Service Related	109	
Skilled	703		Skilled	53	
Craft and Trade	92		Craft and Trade	132	
Plant Machine	111		Plant Machine	215	
Elementary	567		Elementary	1149	
INDUSTRY					
Farming	1347		Farming	765	
Mining	8		Mining	3	
Manufacturing	211		Manufacturing	170	

KZ 215 WARD 1	ANC	KZ 216 WARD 24	IPF
Utilities	4	Utilities	9
Construction	56	Construction	94
Trade	53	Trade	150
Transport	24	Transport	70
Business	8	Business	53
Social Services	49	Social Services	179
Private Household	52	Private Household	264
Ex Territorial	2	Ex Territorial	0
Diplomatic	0	Diplomatic	0
NEC	332	NEC	410
NA1	6529	NA1	6969
Institution	159	Institution	0
ANNUAL INDIVIDUAL INCOME			
None	5084	None	4920
R1 - 2400	401	R1 - 2400	296
R2401 - 6000	1752	R2401 - 6000	1494
R6001 - 12000	351	R6001 - 12000	515
R12001 - 18000	113	R12001 - 18000	159
R18001 - 30000	107	R18001 - 30000	126
R30001 - 42000	44	R30001 - 42000	40
R42001 - 54000	36	R42001 - 54000	14
R54001 - 72000	33	R54001 - 72000	19
R72001 - 96000	12	R72001 - 96000	12
R96001 - 132000	5	R96001 - 132000	11
R132001 - 192000	2	R132001 - 192000	1
R192001 - 360000	2	R192001 - 360000	5
Over R360000	1	Over R360000	3
Unspecified	718	Unspecified	1508
N/A	157	N/A	0
ANNUAL HOUSEHOLD INCOME			
None	314	None	169
R1 - 2400	205	R1 - 2400	71
R2401 - 6000	681	R2401 - 6000	274
R6001 - 12000	302	R6001 - 12000	262
R12001 - 18000	135	R12001 - 18000	196
R18001 - 30000	88	R18001 - 30000	128
R30001 - 42000	53	R30001 - 42000	77
R42001 - 54000	32	R42001 - 54000	22
R54001 - 72000	31	R54001 - 72000	26
R72001 - 96000	23	R72001 - 96000	24
R96001 - 132000	24	R96001 - 132000	8
R132001 - 192000	8	R132001 - 192000	3
R192001 - 360000	4	R192001 - 360000	7
Over R360000	1	Over R360000	3
Unspecified	130	Unspecified	255
N/A	5	N/A	0

KZ 215 WARD 1	ANC		KZ 216 WARD 24	IPF	
TELEPHONE SERVICES 215-1					
Dwelling	148		Dwelling	142	
Neighbour	350		Neighbour	231	
Public Phone	164		Public Phone	698	
Other Nearby	491		Other Nearby	142	
Not Nearby	266		Not Nearby	35	
No Access	595		No Access	263	
Institution Premises	2		Institution Premises	0	
Telephone Unspecified	20		Telephone Unspecified	14	
ELECTRICITY					
Local Electricity	637		Local Electricity	1135	
Other	3		Other	1	
Gas	3		Gas	2	
Paraffin	80		Paraffin	23	
Candles	1282		Candles	351	
Electricity Other Source	31		Electricity Other Source	13	
SANITATION					
Flush	446		Flush	130	
Pit Latrine	904		Pit Latrine	1343	
Bucket Latrine	8		Bucket Latrine	12	
None	657		None	32	
Unspecified	21		Unspecified	8	
WATER					
Water Dwelling	243		Water Dwelling	129	
On Site	330		On Site	160	
Public Tap	131		Public Tap	564	
Tanker	27		Tanker	14	
Borehole	385		Borehole	27	
Natural	870		Natural	621	
Other	30		Other	1	
Unspecified	20		Unspecified	9	
KZ 216 WARD 22	ANC		KZ 216 WARD 21	ANC	
GENERAL					
No. of Households	2112		No. of Households	283	
Estimated Household Income	24355800		Estimated Household Income	2031600	
POPULATION					
African	12917	98,71609	African	1608	
Coloured	36	0,275124	Coloured	2	
Indian	16	0,122277	Indian	0	
White	4	0,030569	White	0	
Other	112	0,855942	Other	9	
GENDER					
Male	6006		Male	715	
Female	7071		Female	905	

KZ 216 WARD 22	ANC		KZ 216 WARD 21	ANC
AGE BREAKDOWN			AGE BREAKDOWN	
0-4	1529		0-4	230
5*19	4548		5*19	635
20-29	2556		20-29	283
30-49	2669		30-49	295
50-64	964		50-64	102
Over 65	545		Over 65	62
Age Unknown	252		Age Unknown	16
EMPLOYMENT 216-22			EMPLOYMENT 216-21	
Employed	2286		Employed	292
Unemployed	1950		Unemployed	243
OCCUPATION			OCCUPATION	
unknown	68		unknown	5
under 15	4462		under 15	666
N/A	888			
Senior Management	21		Senior Management	5
Professional	106		Professional	9
Technical	48		Technical	1
Clerks	45		Clerks	4
Service Related	150		Service Related	19
Skilled	16		Skilled	1
Craft and Trade	266		Craft and Trade	46
Plant Machine	450		Plant Machine	62
Elementary	758		Elementary	124
INDUSTRY			INDUSTRY	
Farming	30		Farming	0
Mining	4		Mining	3
Manufacturing	520		Manufacturing	94
Utilities	33		Utilities	4
Construction	183		Construction	30
Trade	197		Trade	51
Transport	77		Transport	5
Business	86		Business	9
Social Services	246		Social Services	27
Private Household	312		Private Household	42
Ex Territorial	0		Ex Territorial	0
Diplomatic	0		Diplomatic	0
NEC	611		NEC	32
NA1	9900		NA1	1328
Institution	888		Institution	0
ANNUAL INDIVIDUAL INCOME 216-22			ANNUAL INDIVIDUAL INCOME 216-21	
None	8747		None	689
R1 - 2400	227		R1 - 2400	31
R2401 - 6000	1377		R2401 - 6000	158
R6001 - 12000	885		R6001 - 12000	123
R12001 - 18000	367		R12001 - 18000	39
R18001 - 30000	132		R18001 - 30000	14

KZ 216 WARD 22	ANC		KZ 216 WARD 21	ANC
R30001 - 42000	43		R30001 - 42000	0
R42001 - 54000	8		R42001 - 54000	2
R54001 - 72000	10		R54001 - 72000	5
R72001 - 96000	4		R72001 - 96000	0
R96001 - 132000	5		R96001 - 132000	0
R132001 - 192000	2		R132001 - 192000	0
R192001 - 360000	0		R192001 - 360000	0
Over R360000	0		Over R360000	0
Unspecified	377		Unspecified	561
N/A	888		N/A	0
ANNUAL HOUSEHOLD INCOME			ANNUAL HOUSEHOLD INCOME	
None	332		None	20
R1 - 2400	90		R1 - 2400	12
R2401 - 6000	469		R2401 - 6000	41
R6001 - 12000	450		R6001 - 12000	50
R12001 - 18000	302		R12001 - 18000	31
R18001 - 30000	221		R18001 - 30000	20
R30001 - 42000	70		R30001 - 42000	9
R42001 - 54000	30		R42001 - 54000	0
R54001 - 72000	24		R54001 - 72000	2
R72001 - 96000	4		R72001 - 96000	0
R96001 - 132000	10		R96001 - 132000	0
R132001 - 192000	5		R132001 - 192000	0
R192001 - 360000	1		R192001 - 360000	0
Over R360000	1		Over R360000	0
Unspecified	99		Unspecified	98
N/A	4		N/A	0
TELEPHONE SERVICES 216-22			TELEPHONE SERVICES 216-21	
Dwelling	174		Dwelling	1
Neighbour	312		Neighbour	33
Public Phone	769		Public Phone	217
Other Nearby	346		Other Nearby	20
Not Nearby	7		Not Nearby	5
No Access	490		No Access	7
Institution Premises	3		Institution Premises	0
Telephone Unspecified	11		Telephone Unspecified	0
ELECTRICITY			ELECTRICITY	
Local Electricity	1502		Local Electricity	178
Other	1		Other	0
Gas	4		Gas	0
Paraffin	9		Paraffin	2
Candles	584		Candles	103
Electricity Other Source	12		Electricity Other Source	0
SANITATION			SANITATION	
Flush	23		Flush	0
Pit Latrine	1974		Pit Latrine	111
Bucket Latrine	12			

KZ 216 WARD 22		ANC	KZ 216 WARD 21		ANC
None		97	None		172
Unspecified		6			
WATER			WATER		
Water Dwelling		29	Water Dwelling		0
On Site		28	On Site		0
Public Tap		1838	Public Tap		273
Tanker		23	Tanker		0
Borehole		15	Borehole		0
Natural		172	Natural		10
Other		1	Other		0
Unspecified		6	Unspecified		0

KZ 216 WARD 23			KZ 216 WARD 17			ANC
GENERAL			GENERAL			
No. of Households	336		No. of Households	2109		
Estimated Household Income	2525400		Estimated Household Income	80378400		
POPULATION			POPULATION			
African	1957	98,78849	African	1075	12,65599	
Coloured	3		Coloured	1383	16,28208	
Indian	0		Indian	5919	69,68448	
White	0		White	25	0,294325	
Other	21		Other	92	0,010831	
GENDER			GENDER			
Male	931		Male	4009		
Female	1052		Female	4480		
AGE BREAKDOWN			AGE BREAKDOWN			
0-4	220		0-4	701		
5*19	681		5*19	2571		
20-29	361		20-29	1544		
30-49	368		30-49	2400		
50-64	120		50-64	871		
Over 65	78		Over 65	352		
Age Unknown	147		Age Unknown	41		
EMPLOYMENT 216-23			EMPLOYMENT 216-17			
Employed	411		Employed	3164		
Unemployed	326		Unemployed	337		
OCCUPATION			OCCUPATION			
unknown	8		unknown	32		
under 15	666		under 15	2436		
Senior Management	3		Senior Management	197		
Professional	9		Professional	305		
Technical	5		Technical	204		
Clerks	4		Clerks	577		
Service Related	25		Service Related	418		
Skilled	1		Skilled	15		
Craft and Trade	51		Craft and Trade	488		
Plant Machine	51		Plant Machine	218		

KZ 216 WARD 23			KZ 216 WARD 17		ANC
Elementary	230		Elementary	317	
INDUSTRY			INDUSTRY		
Farming	0		Farming	36	
Mining	3		Mining	47	
Manufacturing	81		Manufacturing	541	
Utilities	1		Utilities	40	
Construction	35		Construction	249	
Trade	56		Trade	1046	
Transport	7		Transport	147	
Business	23		Business	166	
Social Services	34		Social Services	496	
Private Household	99		Private Household	135	
Ex Territorial	0		Ex Territorial	0	
Diplomatic	0		Diplomatic	0	
NEC	74		NEC	265	
NA1	1572		NA1	5324	
Institution	0		Institution	0	
ANNUAL INDIVIDUAL INCOME 216-23			ANNUAL INDIVIDUAL INCOME 216-17		
None	874		None	4327	
R1 - 2400	57		R1 - 2400	142	
R2401 - 6000	192		R2401 - 6000	847	
R6001 - 12000	125		R6001 - 12000	690	
R12001 - 18000	79		R12001 - 18000	666	
R18001 - 30000	21		R18001 - 30000	681	
R30001 - 42000	2		R30001 - 42000	393	
R42001 - 54000	0		R42001 - 54000	210	
R54001 - 72000	6		R54001 - 72000	182	
R72001 - 96000	0		R72001 - 96000	72	
R96001 - 132000	0		R96001 - 132000	24	
R132001 - 192000	0		R132001 - 192000	12	
R192001 - 360000	0		R192001 - 360000	3	
Over R360000	0		Over R360000	4	
Unspecified	628		Unspecified	234	
N/A	0		N/A	0	
ANNUAL HOUSEHOLD INCOME			ANNUAL HOUSEHOLD INCOME		
R1 - 2400	23		None	62	
R2401 - 6000	54		R1 - 2400	45	
R6001 - 12000	48		R2401 - 6000	192	
R12001 - 18000	48		R6001 - 12000	215	
R18001 - 30000	28		R12001 - 18000	214	
R30001 - 42000	4		R18001 - 30000	335	
R42001 - 54000	5		R30001 - 42000	246	
R54001 - 72000	1		R42001 - 54000	199	
R72001 - 96000	0		R54001 - 72000	235	
R96001 - 132000	0		R72001 - 96000	136	
R132001 - 192000	0		R96001 - 132000	98	
R192001 - 360000	0		R132001 - 192000	30	
Over R360000	0		R192001 - 360000	14	

KZ 216 WARD 23			KZ 216 WARD 17		ANC
Unspecified	106		Over R360000	5	
N/A	0		Unspecified	83	
			N/A	0	
TELEPHONE SERVICES 216-23			TELEPHONE SERVICES 216-17		
Dwelling	10		Dwelling	1347	
Neighbour	29		Neighbour	259	
Public Phone	281		Public Phone	338	
Other Nearby	10		Other Nearby	47	
Not Nearby	0		Not Nearby	12	
No Access	3		No Access	100	
Institution Premises	0		Institution Premises	0	
Telephone Unspecified	3		Telephone Unspecified	6	
ELECTRICITY			ELECTRICITY		
Local Electricity	219		Local Electricity	2036	
Other	0		Other	2	
Gas	1		Gas	5	
Paraffin	0		Paraffin	6	
Candles	113		Candles	55	
Electricity Other Source	3		Electricity Other Source	4	
SANITATION			SANITATION		
Flush	2		Flush	2049	
Pit Latrine	333		Pit Latrine	32	
			Bucket Latrine	13	
Unspecified	1		Unspecified	4	
WATER			WATER		
Water Dwelling	5		Water Dwelling	2029	
On Site	3		On Site	74	
Public Tap	321		Public Tap	3	
Tanker	0		Tanker	0	
Borehole	1		Borehole	0	
Natural	4		Natural	1	
Other	0		Other	0	
Unspecified	2		Unspecified	2	

KZ 216 WARD 18		DA	KZ 216 WARD 12		ANC
GENERAL			GENERAL		
No. of Households	2540		No. of Households	2708	
Estimated Household Income	93025200		Estimated Household Income	1,11E+08	
POPULATION			POPULATION		
African	2689	33,4328	African	3260	35,41169
Coloured	195	2,424468	Coloured	270	2,93287

KZ 216 WARD 18		DA		KZ 216 WARD 12		ANC	
Indian	2198	27,32811	Indian	3493	37,94265		
White	2871	35,69564	White	2154	23,39778		
Other	90	1,118985	Other	29	0,315012		
GENDER			GENDER				
Male	3989		Male	4324			
Female	4050		Female	4879			
AGE BREAKDOWN			AGE BREAKDOWN				
0-4	554		0-4	746			
5*19	2210		5*19	2630			
20-29	1428		20-29	1423			
30-49	2158		30-49	2555			
50-64	855		50-64	1073			
Over 65	766		Over 65	655			
Age Unknown	83		Age Unknown	128			
EMPLOYMENT 216-18			EMPLOYMENT 216-12				
Employed	2900		Employed	3503			
Unemployed	134		Unemployed	530			
OCCUPATION			OCCUPATION				
unknown	36		unknown	95			
under 15	1547		under 15	2614			
N/A	1307		N/A	2			
Senior Management	164		Senior Management	210			
Professional	353		Professional	341			
Technical	244		Technical	323			
Clerks	334		Clerks	383			
Service Related	396		Service Related	352			
Skilled	58		Skilled	110			
Craft and Trade	338		Craft and Trade	415			
Plant Machine	140		Plant Machine	125			
Elementary	495		Elementary	980			
INDUSTRY			INDUSTRY				
Farming	29		Farming	390			
Mining	18		Mining	32			
Manufacturing	254		Manufacturing	496			
Utilities	43		Utilities	27			
Construction	146		Construction	214			
Trade	625		Trade	751			
Transport	172		Transport	83			
Business	234		Business	308			
Social Services	663		Social Services	500			
Private Household	312		Private Household	526			
Ex Territorial	0		Ex Territorial	0			
Diplomatic	0		Diplomatic	0			
NEC	408		NEC	188			
NA1	3831		NA1	5699			
Institution	1307		Institution	3			
ANNUAL INDIVIDUAL INCOME 216-18			ANNUAL INDIVIDUAL INCOME 216-12				
None	2449		None	4463			
R1 - 2400	135		R1 - 2400	459			

KZ 216 WARD 18		DA		KZ 216 WARD 12		ANC	
R2401 - 6000		684		R2401 - 6000		968	
R6001 - 12000		496		R6001 - 12000		639	
R12001 - 18000		470		R12001 - 18000		556	
R18001 - 30000		631		R18001 - 30000		612	
R30001 - 42000		457		R30001 - 42000		351	
R42001 - 54000		297		R42001 - 54000		225	
R54001 - 72000		246		R54001 - 72000		230	
R72001 - 96000		137		R72001 - 96000		154	
R96001 - 132000		49		R96001 - 132000		102	
R132001 - 192000		18		R132001 - 192000		37	
R192001 - 360000		21		R192001 - 360000		40	
Over R360000		6		Over R360000		11	
Unspecified		636		Unspecified		360	
N/A		1310		N/A		2	
ANNUAL HOUSEHOLD INCOME				ANNUAL HOUSEHOLD INCOME			
None		97		None		97	
R1 - 2400		49		R1 - 2400		171	
R2401 - 6000		372		R2401 - 6000		461	
R6001 - 12000		258		R6001 - 12000		247	
R12001 - 18000		171		R12001 - 18000		246	
R18001 - 30000		313		R18001 - 30000		319	
R30001 - 42000		243		R30001 - 42000		230	
R42001 - 54000		185		R42001 - 54000		153	
R54001 - 72000		235		R54001 - 72000		198	
R72001 - 96000		142		R72001 - 96000		152	
R96001 - 132000		154		R96001 - 132000		153	
R132001 - 192000		54		R132001 - 192000		93	
R192001 - 360000		25		R192001 - 360000		55	
Over R360000		4		Over R360000		18	
Unspecified		216		Unspecified		114	
N/A		22		N/A		1	
TELEPHONE SERVICES 216-18				TELEPHONE SERVICES 216-12			
Dwelling		1706		Dwelling		1388	
Neighbour		187		Neighbour		203	
Public Phone		439		Public Phone		463	
Other Nearby		90		Other Nearby		456	
Not Nearby		9		Not Nearby		99	
No Access		49		No Access		97	
Institution Premises		19		Institution Premises		1	
Telephone Unspecified		40		Telephone Unspecified		1	
ELECTRICITY				ELECTRICITY			
Local Electricity		2372		Local Electricity		2310	
Other		3		Other		5	
Gas		4		Gas		1	
Paraffin		28		Paraffin		37	

KZ 216 WARD 18	DA		KZ 216 WARD 12	ANC	
Candles	92		Candles	354	
Electricity Other Source	41		Electricity Other Source	1	
SANITATION			SANITATION		
Flush	2453		Flush	2230	
Pit Latrine	34		Pit Latrine	307	
Bucket Latrine	5		Bucket Latrine	2	
None	15		None	168	
Unspecified	33		Unspecified	1	
WATER			WATER		
Water Dwelling	2338		Water Dwelling	2028	
On Site	148		On Site	263	
Public Tap	17		Public Tap	31	
Tanker	0		Tanker	11	
Borehole	0		Borehole	25	
Natural	2		Natural	341	
Other	2		Other	5	
Unspecified	33		Unspecified	4	

KZ 216 WARD 16	DA		Total des 9 wards	
GENERAL				
No. of Households	2207		13870	
Estimated Household Income	96649800			
POPULATION	5444		57343	4,134319
African	1188	21,82219		
Coloured	24	0,440852		
Indian	255	4,684056		
White	3951	72,57531		
Other	26	0,47759		
GENDER				
Male	2487			
Female	2962			
AGE BREAKDOWN				
0-4	287		40,06592	
5*19	1044			
20-29	667			
30-49	1397			
50-64	1024			
Over 65	997		6,633765	
Age Unknown	31			
EMPLOYMENT 216-16				
Employed	2201		17258	78,1117
Unemployed	138		4836	21,8883
OCCUPATION			22094	
unknown	7			

KZ 216 WARD 16	DA		Total des 9 wards		
under 15	907				
N/A	209				
Senior Management	169				
Professional	247				
Technical	192				
Clerks	263				
Service Related	216				
Skilled	128				
Craft and Trade	196				
Plant Machine	30				
Elementary	427				
INDUSTRY					
Farming	49				
Mining	11				
Manufacturing	144				
Utilities	29				
Construction	106				
Trade	352				
Transport	92				
Business	204				
Social Services	447				
Private Household	398				
Ex Territorial	0				
Diplomatic	3				
NEC	376				
NA1	3039				
Institution	209				
ANNUAL INDIVIDUAL INCOME 216-16					
None	1653				
R1 - 2400	160				
R2401 - 6000	565				
R6001 - 12000	443				
R12001 - 18000	370				
R18001 - 30000	474				
R30001 - 42000	411				
R42001 - 54000	271				
R54001 - 72000	226				
R72001 - 96000	129				
R96001 - 132000	81				
R132001 - 192000	31				
R192001 - 360000	24				
Over R360000	4				
Unspecified	399				
N/A	209				
ANNUAL HOUSEHOLD INCOME					
None	53		853	6,149964	

KZ 216 WARD 16	DA		Total des 9 wards		
R1 - 2400	51				
R2401 - 6000	283				
R6001 - 12000	245				
R12001 - 18000	177				
R18001 - 30000	220				
R30001 - 42000	205				
R42001 - 54000	170				
R54001 - 72000	220				
R72001 - 96000	152				
R96001 - 132000	135				
R132001 - 192000	75				
R192001 - 360000	42				
Over R360000	11		609	4,390771	
Unspecified	165				
N/A	3				
TELEPHONE SERVICES 216-16					
Dwelling	1651				
Neighbour	102				
Public Phone	305				
Other Nearby	100				
Not Nearby	5				
No Access	35				
Institution Premises	3				
Telephone Unspecified	6				
ELECTRICITY					
Local Electricity	2120		11922	85,9553	
Other	0				
Gas	5				
Paraffin	8				
Candles	67				
Electricity Other Source	7				
SANITATION					
Flush	2159				
Pit Latrine	30				
None	13		508	3,662581	
Unspecified	5				
WATER					
Water Dwelling	2081				
On Site	94				
Public Tap	6				
Tanker	0				
Borehole	0				
Natural	16		1167	8,413843	
Other	5				
Unspecified	5				

TABLE DES ILLUSTRATIONS

- Photo 1 de couverture : Le littoral du KwaZulu-Natal et les différents fleuves côtiers... **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 2 : To you South Africans, who suffered and are suffering. **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 1 - L'AFRIQUE DU SUD DANS LE MONDE **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 2 -NOTRE TERRAIN D' ETUDE EN AFRIQUE DU SUD **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 3 : Mabibi, Maputaland, au cœur du parc national de St Lucia : Un des points d'eau du village – mars 2001 **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 1 : Orientations diverses des acteurs d'environnement. D'après Mermet (1992) **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 2 : Les grands thèmes de l'environnement urbain (Douglas, 1995) **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 3 : Les conflits environnementaux selon Moore (1998) et Crowfoot & Wondolleck (1990) **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 3 - La localisation de nos terrains d'étude au KwaZulu-Natal **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 4 : Relations entre pratique et stratégie (d'après Hesseling & Mathieu, 1998) **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 5 : Lectures croisées des conflits environnementaux dans quatre localités du littoral du KwaZulu-Natal (Afrique du Sud) **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 4 - Les espaces-témoins d'étude à Kosi Bay **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 5 – Les espaces témoins d'étude à St Lucia **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 6 - Les espaces-témoins d'étude à Richards Bay **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 7 – Les espaces-témoins d'étude à Port Shepstone **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 6 : Acteurs et activités par localité **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 4 : Le littoral dunaire de l'Océan Indien au nord de Mabibi **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 8 : Le littoral du KwaZulu-Natal, un foyer de peuplement secondaire en Afrique Australe **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 9 : Une région littorale en constitution, une façade maritime émergente ? **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 10 : Littoraux et arrières pays entre Maputo et Durban. **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 11 : Afrique Australe, rive chaude, rive froide **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 12 : les axes de développement au KwaZulu-Natal **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 13 : Centres-périphéries et symétries sur la côte est sud-africaine de l'Océan Indien **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 5 : Richards Bay : le Waterfront **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 6 : Mabibi, les habitations des villageois **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 7 : l'ambiance climatique subtropicale moyenne sur la côte du KwaZulu-Natal **Erreur ! Signet non défini.**
- Fig. 1 : Diagramme ombrothermique pour St Lucia (CSIR, 1992) **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 7 : Kosi Mouth vu depuis le nord du sommet d'une dune. **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 8 : Le lac Nhlangé **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 9 : Une plantation de cocotiers abandonnée **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 14 : Les différents écosystèmes anthropisés entre Kosi Bay et Manguzi **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 10 : Des *beach rocks* à St Lucia **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 11 : Le lac de St Lucia **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 15 : Les écosystèmes anthropisés à St Lucia **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 12 : Une forêt subtropicale dunaire à Richards Bay **Erreur ! Signet non défini.**
- Cartes 16 et 17 – Photos 13 et 14 : Richards Bay, avant et après la construction du port (Guyot et al., 2000) **Erreur ! Signet non défini.**
- Cartes 18 : Les écosystèmes anthropisés à Richards Bay **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 15 : Le littoral au niveau de Margate **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 16 : L'arrière-pays collinaire au niveau de Boboyi **Erreur ! Signet non défini.**
- Photos 17 et 18 : Les Gorges d'Oribi vues a) du point de vue officiel, b) de la réserve naturelle **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 19 : Les écosystèmes anthropisés à Port Shepstone **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 8 : Comparaison des municipalités étudiées **Erreur ! Signet non défini.**

- Carte 20 : Le Maputaland post-apartheid **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 19 : Des huttes la zone rurale de Kwa George **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 20 : Le village de Nkovukeni **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 9 : Les emplois des principaux secteurs économiques dans la zone d'étude de St Lucia en 1992. Source : EIA St Lucia 1993. **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 10 : activités économiques traditionnelles dans les communautés rurales. Source : Maphanga, 1999 **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 21 : Une vue aérienne de St Lucia **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 21 : Port Shepstone dans la municipalité de la Côte d'Hibiscus **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 22 : Photo aérienne du CBD de Port Shepstone et de son front de mer **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 23 : Photo Aérienne de l'arrière-pays de Port Shepstone **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 22 : Richards Bay dans la municipalité d'Umhlatuze **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 11 : Terminaux et types de marchandises traitées par le port de Richards Bay **Erreur ! Signet non défini.**
- Tableau 12 : Les cinq industries principales du pôle de Richards Bay Source : Guyot et al. (2000) **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 24 : Photo aérienne du pôle industriel de Richards Bay **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 25 : Le mur peint de façade de la bibliothèque de Manguzi (bâtiment récent) **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 26 : Le Shopping Mall de Manguzi **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 27-28-29 : Du commerce formel au commerce informel à Manguzi... **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 30 : L'entrée d'un hôtel à St Lucia **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 31 : Les forêts de plantation du GSLWP **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 32 : La plage du Cap Vidal avant l'interdiction des 4x4 **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 33 : La côte rocheuse, au niveau de Mission Rocks **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 34 : La gated community d'Arendsnes (Meerensee) **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 35 : L'intérieur du Boardwalk **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 36 : L'informel noir sur le chemin du Bay Plaza **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 37 : Pelican Island, le premier espace récréatif de la ville **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 38 : La plage de Two Miles, au nord de Meerensee **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 39 : La plage d'Alkanstrand et la conduite de dragage portuaire **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 40 : L'embouchure de l'Umzimkulu à Port Shepstone **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 41 : Le phare de Port Shepstone sur le front de mer **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 42 : Les bassins de décantation sur le front de mer **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 43 : La gare de Port Shepstone sur le front de mer **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 44 : La plage de Port Shepstone **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 45 : La gare de la chaux près de l'estuaire de l'Umzimkulu **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 46 : L'estuaire de l'Umzimkulu, vu de Port Shepstone **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 47 : Le centre ville de Port Shepstone vu du palais de justice **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 48 : Le mall fréquenté essentiellement par des Blancs **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 49 : Une rue du CBD de Port Shepstone **Erreur ! Signet non défini.**
- Fig. 2 : Les logos des trois grands partis politiques représentés au KwaZulu-Natal **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 23 : L'évolution territoriale du Natal entre 1840 et 1902 **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 24 : Le Maputaland durant l'apartheid. **Erreur ! Signet non défini.**
- Photo 50 : Le barrage de Jozini, pivot du plan d'irrigation des Makatini Flats **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 25 : Découpage administratif à Durban durant l'apartheid **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 26 : Port Shepstone durant l'apartheid **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 27 : Les bantoustans en Afrique du Sud (Houssay-Holzschuch, 1995) **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 28 : L'Ingwavuma Land Deal (d'après A.J. Christopher) **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 29 : Projet territorial d'Etat-nation Afrikaner en 1985 **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 30 : Projet territorial d'Etat-nation Afrikaner en 1990 **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 31 : Richards Bay durant l'apartheid **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 32 : Richards Bay durant la période de transition **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 33 : Port Shepstone durant la période de transition [LEGENDE MANQUANTE, C.F. CARTE 7] **Erreur ! Signet non défini.**
- Carte 34 : Découpage administratif à Durban durant la période de transition 1995-2000 **Erreur ! Signet non défini.**

Photo 51 : le blason de la nouvelle municipalité	Erreur ! Signet non défini.
Carte 35 : La nouvelle municipalité d'Umhlatuze	Erreur ! Signet non défini.
Carte 36 : Les nouveaux découpages pour Port Shepstone	[LEGENDE MANQUANTE, C.F. CARTE 7] Erreur ! Signet non défini.
Carte 37 : Nouveau découpage à Durban en 2000	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 13 : Extension territoriale et municipalité métropolitaine unique à Durban en l'an 2001	Erreur ! Signet non défini.
Carte 38 : Gains municipaux à Durban	Erreur ! Signet non défini.
Carte 39 : Gains municipaux à Richards Bay	Erreur ! Signet non défini.
Carte 40 : Gains municipaux à Port Shepstone	Erreur ! Signet non défini.
Carte 41 : Gains municipaux à St Lucia	Erreur ! Signet non défini.
Photo 52 : St Lucia : les forêts de plantation dans le parc	Erreur ! Signet non défini.
Photo 53 : Kosi Bay : les trappes traditionnelles à poissons (de gauche à droite)	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 14 : Conflits environnementaux identifiés à St Lucia, Mabibi et Kosi Bay : tableau évolutif et comparatif	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 15 : Les types d'acteurs interrogés à St Lucia	Erreur ! Signet non défini.
Cartes 42 à 46 : ESPACES ET GROUPES D'ACTEURS A ST LUCIA	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 16 : Les types d'acteurs interrogés à Manguzi-Kosi Bay	Erreur ! Signet non défini.
Cartes 47 à 51 : ESPACES ET GROUPES D'ACTEURS A MANGUZI-KOSI BAY	Erreur ! Signet non défini.
Carte 52 : les zones d'extraction de RBM ainsi que l'extension de la zone potentielle des Eastern Shores.	Erreur ! Signet non défini.
Photo 54 : La visualisation de la destruction de la forêt de Dukuduku à partir d'une photo aérienne	Erreur ! Signet non défini.
Photo 55 : les nouveaux bureaux de la municipalité de Manguzi	Erreur ! Signet non défini.
Photos 56-57 : Un des développements illégaux de Banga Neck	Erreur ! Signet non défini.
Photo 58 : les villas illégales de Banga Neck, côté lac Nhlangé	Erreur ! Signet non défini.
Photo 58 bis. : le nouveau règlement favorable aux pêcheurs résidents de KwaDapha	Erreur ! Signet non défini.
Photo 59. : la nouvelle route et les aménagements pour les piétons	Erreur ! Signet non défini.
Tableau 17 : Le dispositif institutionnel de gestion territoriale pour Mabibi (Guyot, 2002-a)	Erreur ! Signet non défini.
Photo 60 : L'épave du Jolly Rubino et le littoral de Mapelane	Erreur ! Signet non défini.
Photo 61 : L'incendie du Jolly Rubino lié à l'inflammabilité des substances toxiques	Erreur ! Signet non défini.
Photo 62 : Les opérations de sauvetage	Erreur ! Signet non défini.
Figure 3 : Coalitions et oppositions entre les groupes d'acteurs au Maputaland	Erreur ! Signet non défini.
Photo 63 : Port Shepstone, les bassins de rétention des eaux usées sur le front de mer	238
Photo 64 : Richards Bay : l'exutoire de la conduite de dragage sur la plage publique	238
Tableau 18 : Conflits environnementaux identifiés à Richards Bay et Port Shepstone : tableau évolutif et comparatif	240
Tableau 19 : Les types d'acteurs interrogés à Port Shepstone	242
Cartes 53 à 57 : ESPACES ET GROUPES D'ACTEURS A PORT SHEPSTONE	243
Tableau 20 : Les types d'acteurs interrogés a Richards Bay	245
Cartes 58 à 62 :ESPACES ET GROUPES D'ACTEURS A RICHARDS BAY	246
Carte 63 : Croquis Port Shepstone gare – front de mer.	249
Photo 65 : La zone récréative de Richards Bay en contact avec le port et les industries	251
Photo 66 : L'usine de sucre de Port Shepstone	255
Photos 67 et 68 : Les zones périurbaines de Murchinson et Boboyi	257
Photo 69 : Une plantation de thé	259
Tableau 21 : le résultat des élections municipales de décembre 2000	261
Carte 65 : Le projet de marina à l'embouchure de l'Umzimkulu (<i>South Coast Herald</i>)	264
Tableau 22 : Les différents groupes d'acteurs impliqués dans le développement d'une marina à Port Shepstone	266
Photo 70 : Le camp de squatters de Boboyi	267
Photo 71 : Le terrain appartient à des Indiens	268
Photo 72 : Des géomètres travaillent à la construction de la route qui va traverser le camp de squatters	268
Photo 73 : De Port Edward...	272
Photo 74 : A la « frontière » du Transkei...	272

Figure 4 : Schéma de synthèse des coalitions d'acteurs dans les conflits environnementaux à Port Shepstone	273
Photo 75 : le logo de la nouvelle municipalité	284
Tableau 23 : Impact des effluents sur le milieu océanique	286
Photo 76 : Des bébés dauphins meurent à Richards Bay	287
Photo 77 : L'exutoire de la conduite de dragage sur la plage publique à Richards Bay	290
Photo 78 : La conduite après « l'éruclation »	290
Photo 80 : La conduite à marée basse	291
Photo 81 : Le panneau érigé deux semaines après notre entretien avec le maire D. Moffat.	292
Photo 82 : 'La marée noire' sur la plage le 1 ^{er} janvier	292
Carte 66 : Le zonage spatial de l'IDZ	296
Figure 5.1. : les flux journaliers de circulation entre les trois pôles urbains de Richards Bay, Empangeni et Esikhawini	300
Fig. 5.2 : Les différents scénarios de péage pour la John Ross Highway (ZO, nov. 2001)	301
Photo 83 : La maquette du projet de casino	304
Photo 84-85 : le façade du casino « temporaire » d'Empangeni	305
Photo 86 : Page de couverture du Zululand Observer du 19 juillet 2002	307
Fig. 6a : Schéma de synthèse des coalitions d'acteurs dans les conflits environnementaux à Richards Bay	309
Figure 6b : Coalitions et oppositions entre les groupes d'acteurs à Port Shepstone et Richards Bay	311
Photo 87 : Sangoma & Beach Cleaning. Photographie : Dave Savides, Zululand Observer, 23-09-2002, vol.7, n°39.	313
Fig. 7 : Lettre de l'association touristique de St Lucia à son conseiller municipal	315
Tableau 24 : Des formes de concurrence territoriales aux types de conflits territoriaux	318
Fig. 8 : Forme répandue de superposition (conflit territorial)	325
Fig. 9 : Chevauchement historique (conflit territorial)	326
Fig. 10 : Chevauchement manipulé (conflit territorial)	326
Fig. 11 : Le parc naturel enclavé (conflit territorial)	327
Fig. 12 : Mouvements de population (conflit territorial)	327
Fig. 13 : Forme ponctuelle (conflit territorial)	331
Fig. 14 : Forme linéaire 1. (conflit territorial)	332
Fig. 15 : Forme linéaire 2. (conflit territorial)	332
Fig. 16 : Forme zonale (conflit territorial)	333
Tableau 25 : Grille de lecture des jeux d'acteurs (réalisée à partir des entretiens effectués sur le terrain)	337
Tableau 26 : Insiders – outsiders, renouvellement ou simple interversion ?	343
Tableau 27 : Les différents types de coalitions d'acteurs dans nos études de cas	345
Tableau 28 : Les relations entre les coalitions d'acteurs dans les conflits étudiés, essai de synthèse	347
Tableau 29 : Les acteurs interrogés et leur rapport à l'environnement	350
Tableau 30 : Les différentes institutions représentées dans les régimes de nos lieux d'étude	358
Tableau 31 : Sept manières parmi d'autres de différencier les acteurs...face aux conflits environnementaux	358
Tableau 32 : Les rapports entre environnement et développement dans nos études de cas	365
Photo 88 : Le panneau d'interdiction érigé à Richards Bay suite à la décharge d'effluents toxiques dans la lagune (ZO, août. 2001)	371
Tableau 33 : Quelques catégories d'acteurs en fonction de leurs liens au territoire dans nos études de cas	374
Fig. 17 : Acteurs et territoires	378
Tableau 34 : Sociologie de la mondialisation (J. Lévy, 1999)	380
Tableau 35 : Acteurs et espaces de l'Autre	381
Tableau 36 : Sociétés traditionnelles et sociétés modernes d'après Olivier de Sardan (1995)	390
Tableau 37 : Quelques résultats de la thèse...	399
Tableau 38 : Positionnements récents de quelques auteurs sur la 'gouvernance'	401
Carte 67 : Ugu, entre découpage réel et découpage possible	406
Tableau 39 : Positionnements récents de quelques auteurs sur le développement durable	409
Photo 89 : un soir de juin 2001 dans la maison d'Amos à Manguzi. Devant derrière et de gauche à droite, la sœur d'Amos, sa mère, Mark, Sylvain, Jamie, Amos, sa nièce, son neveu et Romain.	415
Photo 90 : Kosi Bay en août 2002	415
Photo 91 : St Lucia et ses crocodiles, le 1 ^{er} mai 2003	415

TABLE DES MATIERES

Localisation..... Erreur ! Signet non défini.

INTRODUCTION..... Erreur ! Signet non défini.

I -Eléments problématiques..... Erreur ! Signet non défini.

1. DU TERRITOIRE A L'ENVIRONNEMENT : DES CONFLITS ENVIRONNEMENTAUX

TERRITORIALISES..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

Territoire *Erreur ! Signet non défini.*

Environnement *Erreur ! Signet non défini.*

Des conflits environnementaux territorialisés *Erreur ! Signet non défini.*

Transformations territoriales post-apartheid *Erreur ! Signet non défini.*

Le cas des parcs naturels *Erreur ! Signet non défini.*

Littoral du KwaZulu-Natal : quelles études de cas ?..... *Erreur ! Signet non défini.*

2. UNE APPROCHE PAR LES ACTEURS **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

Acteurs..... *Erreur ! Signet non défini.*

Jeux d'acteurs *Erreur ! Signet non défini.*

Acteurs réseaux ? *Erreur ! Signet non défini.*

3. QUELLE METHODE D'INTERPRETATION DES CONFLITS ENVIRONNEMENTAUX ?..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

II - Eléments méthodologiques..... Erreur ! Signet non défini.

1. TROIS CATEGORIES D'OPERATIONS..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2. DELIMITATION DES TERRAINS D'ETUDE..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

Choix des espaces-témoins (cartes 4 et 5) *Erreur ! Signet non défini.*

Choix des acteurs (voir Annexe 2) *Erreur ! Signet non défini.*

Par le bas	Erreur ! Signet non défini.
Par le haut.....	Erreur ! Signet non défini.
De haut en bas, les arènes d'acteurs.....	Erreur ! Signet non défini.
Bilan des acteurs interrogés par type d'activité	Erreur ! Signet non défini.
3. LES LIMITES D'UNE TELLE METHODOLOGIE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4. ESPACES VECUS, ESPACES PERÇUS ET REPRESENTATIONS....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
III - PLAN	Erreur ! Signet non défini.

CHAPITRE 1- LE LITTORAL DU KWAZULU-NATAL : POSITIONNEMENT, INTEGRATION ET LOGIQUES INTERNES.....

Erreur ! Signet non défini.

1.1. Le littoral du KwaZulu-Natal : un espace englobé

Erreur ! Signet non défini.

1.1.1. LES PERPENDICULAIRES.	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.1.2. LES PARALLELES	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.1.3. LES OPPOSITIONS.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

1.2. Le littoral du KwaZulu-Natal : un espace englobant.....

Erreur ! Signet non défini.

1.2.1. LES SYMETRIES : LES RAPPORTS CENTRE-PERIPHERIE.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.2.1.1. <i>Le centre et ses périphéries intégrées</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.2.1.2. <i>Des « vides littoraux péri métropolitains » aux centres secondaires</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.2.1.3. <i>Gateways et périphéries préservées ou délaissées ?...</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.2.1.4. <i>Deux discontinuités non symétriques</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.2.2. LES TYPES BINOMIAUX	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
1.2.2.1. <i>Marges / Confins – Noyaux durs / Chefs Lieux.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
1.2.2.2. <i>Rural / Urbain et Littoral / Intérieur.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>

CHAPITRE 2 - IDENTIFIER LES CONFLITS : ECOSYSTEMES ANTHROPISES ET DIFFERENTIELS SOCIO-ECONOMIQUES

Erreur ! Signet non défini.

2.1. De Kosi Bay à Port Shepstone : des écosystèmes largement anthropisés

Erreur ! Signet non défini.

2.1.1. UNE AMBIANCE CLIMATIQUE COMMUNE	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.1.2. LE PRIVILEGE DE L'ECOSYSTEME LACUSTRE ENTRE KOSI BAY ET ST LUCIA... SIGNET NON DEFINI.	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.1.2.1. <i>De Kosi Bay à Manguzi.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.1.2.2. <i>St Lucia (carte 15).....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.1.3. RICHARDS BAY, LE PRIVILEGE DE LA FORET DUNAIRE (CARTE 18).... NON DEFINI.	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.1.3.1. <i>L'écosystème dune</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.1.3.2. <i>L'écosystème lagune</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.1.4. PORT SHEPSTONE, DES PAYSAGES DE TRANSITION (CARTE 19)... DEFINI.	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
2.1.4.1. <i>Le littoral.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.1.4.2. <i>L'arrière-pays collinaire.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
2.1.4.3. <i>L'importance de l'hydrographie (estuaire et gorges). <i>Erreur ! Signet non défini.</i></i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>

2.2. Des différentiels socio-économiques liés à des processus d'anthropisation de rythme et de nature différents Erreur ! Signet non défini.

2.2.1. DES DIFFERENTIELS SOCIO-ECONOMIQUES FORTEMENT MARQUES ENTRE LES LOCALITES ETUDIES..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.2.2. DES CONFINS PROTEGES. LE LITTORAL DU MAPUTALAND BORNE PAR DEUX CENTRES LOCAUX EN POSITION MARGINALE : ST LUCIA ET MANGUZI (KOSI BAY) **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.2.2.1. *De Kosi Bay à Manguzi : la double marge sous forme.....* **Erreur ! Signet non défini.**

de frontière internationale et de limite de réserve. **Erreur ! Signet non défini.**

2.2.2.2. *St Lucia : la marginalité sous forme d'enclave dans une réserve naturelle.*

..... **Erreur ! Signet non défini.**

2.2.3. PORT SHEPSTONE, RICHARDS BAY . DE LA VILLE FANTOME AU FRONT PIONNIER : DEUX NOYAUX DURS SYMETRIQUES EMERGEANT COMME CENTRES REGIONAUX ? **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.2.3.1. *Port Shepstone : la survie et l'oubli. La ville ancienne industrielle et administrative essayant de se maintenir au rang de centre régional de la côte sud.*

..... **Erreur ! Signet non défini.**

2.2.3.2. *Richards Bay : le far-east en quête d'identité.....* **Erreur ! Signet non défini.**

La ville nouvelle industrialo-portuaire promue au rang de centre régional de la côte nord (carte 22).

..... **Erreur ! Signet non défini.**

2.3. Des cheminements perceptifs favorables à l'observation des conflits ? . Erreur ! Signet non défini.

2.3.1. A LA DECOUVERTE DE MANGUZI : JUIN 2001 **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.3.2. ST LUCIA : FEVRIER 2001 **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.3.3. RICHARDS BAY : FEVRIER 1998 **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.3.4. PORT SHEPSTONE : NOVEMBRE 2001 **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.4. Conflits environnementaux et ETEA (espaces-témoins d'étude approfondie)..Erreur ! Signet non défini.

2.4.1. LES DIFFERENTS CONFLITS ENVIRONNEMENTAUX **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

2.4.2. PROFIL DES ESPACES-TEMOINS D'ETUDE APPROFONDIE (ETEA) **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

CHAPITRE 3 - GENESE ET ANTECEDENTS DES CONFLITS...LE RECOURS NECESSAIRE A LA GEOGRAPHIE HISTORIQUE..... Erreur ! Signet non défini.

3.1. Stratégies d'appartenance territoriale : différentes colonisations (début XIXe - début XXe) Erreur ! Signet non défini.

3.1.1. LE POINT DE REPERE DURBANITE..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

3.1.2. ENJEUX TERRITORIAUX AU MAPUTALAND : KOSI BAY - MANGUZI ET ST LUCIA

..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

3.1.2.1. *La colonisation du Maputaland Erreur ! Signet non défini.*

3.1.2.2. *Milieu du XIXe siècle : les Boers partent à la pêche... .. Erreur ! Signet non défini.*

3.1.3. LA CREATION DE PORT SHEPSTONE **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

3.2. Expulsion et séparation territoriale : de la conservation britannique à l'apartheid urbain 1900- 1970..... Erreur ! Signet non défini.

3.2.1. LA CREATION DES RESERVES NATURELLES AU MAPUTALAND....ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

3.2.1.1. La conservation de la nature en Afrique Australe **Erreur ! Signet non défini.**

3.2.1.2. La proclamation des réserves de St Lucia **Erreur ! Signet non défini.**

3.2.1.3. Des tentatives de conservation plus restreintes **Erreur ! Signet non défini.**
et plus tardives dans le nord du Maputaland..... **Erreur ! Signet non défini.**

3.2.2. LA SEPARATION DES POPULATIONS EN VILLE : DURBAN ET PORT SHEPSTONE ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

3.2.2.1. Rappel sur les politiques ségrégatives urbaines sud-africaines **Erreur ! Signet non défini.**

3.2.2.2. Durban, la ségrégation spatiale d'une ville en forte croissance ... **Erreur ! Signet non défini.**

3.2.2.3. Port Shepstone, une ségrégation raciale sans township..... **Erreur ! Signet non défini.**

3.3. La séparation spatio-politique et ses conséquences urbaines et environnementales : le Grand Apartheid 1970 - 1994..... Erreur ! Signet non défini.

3.3.1. LE BANTOUSTAN KWAZULU, LA PROVINCE BLANCHE DU NATAL..... ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

3.3.2. LES CONSEQUENCES POUR LE MAPUTALAND. UN ESPACE NOIR TRIBAL AU NORD, UN ESPACE BLANC AU SUD : DEUX ORGANISATIONS DE CONSERVATION, NOUVELLES CREATIONS DE RESERVES ET DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE (CARTE 24) .. ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

3.3.2.1. La région de Manguzi, l'extrémité stratégique du bantoustan KwaZulu.. **Erreur ! Signet non défini.**

3.3.2.2. L'ère du " paradis blanc " de St Lucia : St Lucia Republic. **Erreur ! Signet non défini.**

3.3.3. LES CONSEQUENCES POUR LES VILLES DE DURBAN ET PORT SHEPSTONE ET POUR LA CREATION DE RICHARDS BAY ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

3.3.3.1. Le grand apartheid à Durban **Erreur ! Signet non défini.**

3.3.3.2. Richards Bay : un laboratoire du grand apartheid (création dans les années 1970)..... **Erreur ! Signet non défini.**

3.3.3.3. Port Shepstone : le bantoustan KwaZulu enclavé dans la Province du Natal **Erreur ! Signet non défini.**

3.4. Le temps de l'agrégation spatiale : la réforme des maillages territoriaux post-apartheid 1994-2000..... Erreur ! Signet non défini.

3.4.1. LA REFORME DE TRANSITION 1994-2000 : CONSEQUENCES POLITIQUES ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

3.4.1.1. Le cas particulier de Manguzi..... **Erreur ! Signet non défini.**

3.4.1.2. Les TLC : St Lucia, Richards Bay, Port Shepstone..... **Erreur ! Signet non défini.**

a- St Lucia forme un Transitional Local Council à part entière. **Erreur ! Signet non défini.**

b- Richards Bay TLC : l'agrégation avec le township d'Esikhawini..... **Erreur ! Signet non défini.**

c- Port Shepstone TLC : l'impossibilité d'intégrer les zones périurbaines de Boboyi et Murchinson..... **Erreur ! Signet non défini.**

d- La municipalité métropolitaine de transition de Durban **Erreur ! Signet non défini.**

3.4.2. LE DECOUPAGE « DEFINITIF » DE L'AN 2000 ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

3.4.2.1. Les conséquences pour Manguzi et St Lucia,..... **Erreur ! Signet non défini.**

<i>la création du Greater St Lucia Wetland Parc (carte 20).....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
a- Manguzi.....	Erreur ! Signet non défini.
b- St Lucia	Erreur ! Signet non défini.
c- La nouvelle municipalité de District	Erreur ! Signet non défini.
d- Le nouveau parc national, GSLWP	Erreur ! Signet non défini.
3.4.2.2. <i>Les conséquences pour Richards Bay et Port Shepstone.....</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
a- Richards Bay	Erreur ! Signet non défini.
b- Port Shepstone	Erreur ! Signet non défini.
3.4.2.3. <i>La métropole Unicity de Durban</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
3.4.2.4. <i>Cartes des gains territoriaux municipaux entre de l'apartheid à nos jours</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
<i>à Durban, Richards Bay, Port Shepstone et St Lucia.</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
CONCLUSION	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

CHAPITRE 4 - LA MISE EN SCENE DES CONFLITS : VIVRE AUX LIMITES D'UN GRAND PARC NATUREL LITTORAL **Erreur ! Signet non défini.**

4.1. Panorama spatio-temporel des conflits et identification des acteurs **Erreur ! Signet non défini.**

4.1.1. UNE VISION D'ENSEMBLE SPATIO-TEMPORELLE (TABL.14)..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

4.1.2. L'IDENTIFICATION DES ACTEURS **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

4.1.2.1. A St Lucia ***Erreur ! Signet non défini.***

4.1.2.2. A Kosi Bay-Manguzi..... ***Erreur ! Signet non défini.***

4.1.3. LES GRANDES COALITIONS D'ACTEURS RENCONTREES .. **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

4.1.3.1. A St Lucia ***Erreur ! Signet non défini.***

4.1.3.2. A Manguzi - Kosi Bay..... ***Erreur ! Signet non défini.***

a- Correspondance et évolution des coalitions de groupes d'acteurs à Manguzi-Kosi Bay entre 1990 et 2003.....

Erreur ! Signet non défini.

b- Schéma de synthèse pour Manguzi-Kosi Bay

Erreur ! Signet non défini.

4.2. Avant 1989 : la mise en place des scenarii conflictuels **Erreur ! Signet non défini.**

4.2.1. A ST LUCIA **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

4.2.1.1. Vers des projets d'extraction minière à St Lucia ***Erreur ! Signet non défini.***

a- Les premiers « balbutiements » de l'affaire

Erreur ! Signet non défini.

b- Les débuts de l'exploration minière par Richards Bay Minerals coïncident avec une idéologie nationale d'exploitation généralisée des ressources naturelles 1975-1980

Erreur ! Signet non défini.

4.2.1.2. Les débuts de l'occupation et la destruction de la forêt de Dukuduku ***Erreur ! Signet non défini.***

Erreur ! Signet non défini.

4.2.2. A KOSI BAY-MANGUZI **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

4.3. 1990-1994 : le temps des conflits ouverts **Erreur ! Signet non défini.**

4.3.1. ST LUCIA..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

4.3.1.1. Le conflit en relation avec la possible exploitation minière des dunes de St Lucia

Erreur ! Signet non défini.

a- Quelles coalitions d'acteurs ?.....

Erreur ! Signet non défini.

- b- La mobilisation sans précédent des Natal Parks Board, des activistes environnementalistes et des classes urbaines blanches dans un contexte national de changements : 1990-1993..... **Erreur ! Signet non défini.**
- c- Le recours à une EIA vivement critiqué **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.3.1.2. *Le conflit de l'occupation de la forêt de Dukuduku : tentatives de résolution et division des résidents* **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.3.2. KOSI BAY-MANGUZI : CONFLIT EN RELATION AVEC L'EXTENSION DE LA RESERVE NATURELLE DE KOSI BAY AUX DEPENDS DES POPULATIONS LOCALES .**ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- 4.3.2.1. *La clef du conflit*..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.3.2.2. *Les enseignements du conflit*..... **Erreur ! Signet non défini.**
- BILAN..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- 4.4. 1995-2000 : tentatives de résolution des conflits par le biais de réformes par le haut**
..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.4.1. ST LUCIA : LA CONSERVATION GAGNANTE, LE CONSERVATISME TENACE **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- 4.4.1.1. *Plus de menace minière, place à l'écotourisme : les leçons du conflit et de sa résolution*..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.4.1.2. *Poursuite du conflit des squatters de Dukuduku*..... **Erreur ! Signet non défini.**
- a- Les coalitions en jeu **Erreur ! Signet non défini.**
- b- L'exclusion de la forêt de Dukuduku du Patrimoine Mondial de l'Humanité
Erreur ! Signet non défini.
- c- La récupération du conflit par le niveau local contre le niveau national : les enjeux électoraux **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.4.2. MABIBI : CONFLIT EN RELATION AVEC L'UTILISATION DES RESSOURCES NATURELLES PAR LES VILLAGEOIS..... **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- 4.5. Après 2000 : nouveaux pouvoirs, nouveaux conflits** **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.5.1. REEMERGENCES CONFLICTUELLES A ST LUCIA. **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- 4.5.1.1. *L'impossibilité de trouver un office du tourisme indépendant à St Lucia* **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.5.1.2. *L'importance des conflits de personnes : chacun pour soi...* **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.5.1.3. *Le mariage touristique entre St Lucia et Mtubatuba sera-t-il consommé ? Les enjeux.* **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.5.1.4. *L'interdiction des véhicules à quatre roues motrices sur les plages* **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.5.1.5. *La réintégration de St Lucia à la réalité la fait pénétrer dans le monde du crime, bien commun en Afrique du Sud*..... **Erreur ! Signet non défini.**
- a- Des réactions bien différenciées..... **Erreur ! Signet non défini.**
- b- Les coalitions **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.5.2. A L'INTERFACE DU PARC ET DES ZONES PERIPHERIQUES : LA MISE EN PLACE D'UN LOCAL BOARD **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- 4.5.3. A L'EXTERIEUR DU PARC, EN POSITION DE VOISINAGE .. **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- 4.5.3.1. *Le développement local à Manguzi*..... **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.5.3.2. *Les perceptions des résidents : les résultats des questionnaires* ... **Erreur ! Signet non défini.**
- 4.5.4. A L'INTERIEUR DU PARC : LE CAS DE BANGA NEK (KOSI BAY), VARIATIONS SUR LE THEME DE LA LEGALITE **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**
- 4.5.4.1. *L'empreinte de Webster, l'influence de Zaloumis et les premiers conflits à KwaDapha*..... **Erreur ! Signet non défini.**

4.5.4.2. <i>L'association Vuma contre le LSDI</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
4.5.4.3. <i>Un bilan nécessaire sur la législation en vigueur</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
4.5.4.4. <i>Synthèse</i>	<i>Erreur ! Signet non défini.</i>
BILAN.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.6. Un conflit en commun : les acteurs locaux contre le LSDI...	Erreur ! Signet non défini.
4.6.1. PRESENTATION DU LSDI.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.6.2. LES ENJEUX LOUABLES DU LSDI.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.6.3. LES LIMITES DU PROJET	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.6.4. LSDI A ST LUCIA	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.6.5. LSDI A KOSI BAY-MANGUZI.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.6.7. L'ACTION PERSONNELLE D'UN JURISTE CONTRE LE LSDI : JEREMY RIDL.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.6.8. MABIBI : L'ISOLEMENT AU SEIN D'UN DISPOSITIF DE GESTION COMPLEXE ET INNOVANT	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
BILAN.....	ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.
4.7. La catastrophe environnementale, source de nouveaux conflits ?...	Erreur ! Signet non défini.
CONCLUSION : la mise en place d'un schéma général	Erreur ! Signet non défini.

CHAPITRE 5 - LA MISE EN SCENE DES CONFLITS : VIVRE DANS DEUX PETITES VILLES INDUSTRIELLES COTIERES : PORT SHEPSTONE ET RICHARDS BAY 238

5.1. Espace-temps des conflits et des acteurs	239
5.1.1. UNE VISION D'ENSEMBLE SPATIO-TEMPORELLE (TABL. 18).....	239
5.1.2. L'IDENTIFICATION DES ACTEURS	242
5.1.2.1. <i>Les acteurs interrogés à Port Shepstone</i>	242
5.1.2.2. <i>Les acteurs interrogés à Richards Bay</i>	245
5.2. Avant 1995 : la mise en place d'un aménagement urbain potentiellement conflictuel	248
5.2.1. PORT SHEPSTONE : CORRELATION ENTRE LOCALISATION INDUSTRIELLE ET SITES NATURELS REMARQUABLES, PEU DE CONTRIBUTION A L'ESTHETIQUE URBAINE : LA DEGRADATION DU FRONT DE MER.....	248
5.2.2. RICHARDS BAY : UN AMENAGEMENT URBAIN ET INDUSTRIEL PEU COHERENT (D'APRES GUYOT ET AL., 2001)	249
5.2.2.1. <i>Les pollutions atmosphériques</i>	250
5.2.2.2. <i>Les pollutions hydriques</i>	250
5.3. De 1995 au début du 3ème millénaire : des conflits minimisés mais des contradictions bien existantes	252
5.3.1. PORT SHEPSTONE EN QUETE D'UNE AUTRE IMAGE : ENTRE GRANDS PROJETS ET CONFLITS POLITIQUES.....	252
5.3.1.1. <i>Un changement d'image attendu, des impacts environnementaux mineurs - Faut-il changer l'image de Port Shepstone ?</i>	252
5.3.1.2. <i>Conflit autour des grands projets : marina, port de plaisance et front de mer</i> 260	
β- <i>Après 2000 : la nouvelle municipalité et la remise à l'ordre du jour du projet de marina</i>	261

5.3.1.3. <i>La priorité aux plus démunis ? Le projet de développement d'habitations bon marché de Boboyi.....</i>	267
<i>Gros plan : Les développements illégaux de villas sur le littoral de la côte Sud</i>	272
<i>Conclusion pour Port Shepstone.....</i>	273
5.3.2. RICHARDS BAY : CONTRADICTIONS DANS LA STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT	274
5.3.2.1. <i>Gestion des impacts du port et de la zone industrielle sur son environnement naturel et résidentiel.....</i>	275
a- Les externalités négatives engendrées par le pôle industrialo-portuaire : la pollution atmosphérique	275
Pollution : mythe ou réalité ?	276
Le « Clochemerle » des écologistes locaux...	277
Les pouvoirs locaux.....	283
La réponse des industriels	284
b- Les externalités négatives engendrées par le pôle industrialo-portuaire : pollution hydrique et espace récréatif.....	286
c- Les externalités positives : que serait le développement local sans les industries ?	294
d- Extensions industrielles et développements futurs	295
e- Deux menaces	298
Les revendications foncières et le conflit avec les chefs traditionnels	298
Le nerf de la guerre du péage : la John Ross Highway	299
5.3.2.2. <i>Stratégie de cohabitation spatiale entre un pôle industrialo-portuaire en extension et le développement touristique.....</i>	302
a- <i>Changer l'image de Richards Bay : la principe de cohabitation est-il possible ?..</i>	302
b- <i>Des grands projets pour promouvoir le tourisme : le casino et la marina.....</i>	304
5.3.2.3. <i>Le 16 juillet 2002, l'accident industriel</i>	307
5.3.2.4. <i>Conclusion pour Richards Bay (page suivante).....</i>	308
5.4. Conclusion: les groupes d'acteurs, oppositions et coalitions à Port Shepstone et Richards Bay.....	311
GROS PLAN.....	313
LITTORAL, ENVIRONNEMENT ET TRADITION.....	313
CHAPITRE 6 - UNE LECTURE ELEMENTAIRE DES CONFLITS	315
6.1. Les conflits territoriaux révélés	317
6.1.1. « GREEN APARTHEID » : DEMANTELEMENT OU RENOUVEAU ?.....	318
6.1.2. L'EMPRISE TERRITORIALE DES INDUSTRIELS	322
6.1.2.1. <i>La territorialisation du pôle industriel de Richards Bay.....</i>	322
6.1.2.2. <i>Le conflit territorial, la faute aux industries ou aux aménageurs ?.....</i>	323
6.1.3. LES RIVALITES ENTRE NOUVEAUX ELUS ET AUTORITES TRADITIONNELLES	325
6.1.3.1. <i>Cinq configurations spatiales de conflits territoriaux reliés</i>	325
à la question des autorités traditionnelles au KwaZulu-Natal	325
6.1.3.2. <i>La chefferie traditionnelle face à la démocratisation</i>	328
6.1.4. L'OPPOSITION LOCAL – NATIONAL	331
6.1.4.1. <i>Trois configurations spatiales de conflits territoriaux.....</i>	331
reliés à l'opposition local - national.....	331
6.2. Les motivations réelles des acteurs participant aux conflits environnementaux	334
6.2.1. QUE REVELENT LES DISCOURS DES ACTEURS ? DES STRATEGIES AUX PRATIQUES.....	334

6.2.1.1. <i>Pour une grille de lecture des jeux d'acteurs</i>	334
6.2.1.2. <i>Quelques exemples explicites</i>	338
6.2.2. INSIDERS – OUTSIDERS	341
6.2.2.1. <i>Qui est in ? Qui est out ? Réflexions à l'échelle de l'Afrique du Sud</i>	342
6.2.3. LES ACTEURS, DES COALITIONS AUX RELATIONS	344
6.2.3.1. <i>Les coalitions d'acteurs</i>	344
6.2.3.2. <i>Les types de relations entre les coalitions d'acteurs</i>	345
6.2.4. CLASSIFICATION DES ACTEURS PAR RAPPORT AUX « QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES ».....	349
6.2.4.1. <i>Six catégories formées à partir des terrains</i>	349
6.2.4.2. <i>Environnement, politique et condition sociale</i>	351
6.2.4.3. <i>De « l'imposture écologiste » à « l'ingérence écologique »</i>	353
a- <i>Ecologisme peut rimer avec fascisme</i>	354
b- <i>La nature est-elle si naturelle ?</i>	355
c- <i>La conservation passée au crible</i>	355
6.2.5. REGIMES – RESEAUX	356
6.2.6. SYNTHÈSE	358
6.3. Les conflits environnementaux face au développement : comment concilier environnement et développement	360
6.3.1. DU DEVELOPPEMENT AU DEVELOPPEMENT LOCAL(ISE), ESSAI DE DEFINITION CRITIQUE 360	
6.3.1.1. <i>Un développement, des développements ?</i>	360
6.3.1.2. <i>Développement local, développement localisé</i>	362
6.3.2. ENVIRONNEMENT & DEVELOPPEMENT : ENTRE CONTRADICTION ET CONCILIATION ?	362
6.3.2.1. <i>Environnement & développement : un dilemme pertinent ?</i>	362
6.3.2.2. <i>Environnement & développement dans nos terrains d'étude</i>	363
6.3.3. LA CONTRAINTE DU DROIT ENVIRONNEMENTAL : LEURRE OU REALITE ?	365
6.3.3.1. <i>Le principe du pollueur – payeur</i>	366
6.3.3.2. <i>Le principe de précaution</i>	366
6.3.3.3. <i>Mieux vaut prévenir que guérir ?</i>	
<i>L'expérience sud-africaine confrontée à celle des pays du Nord</i>	366
CONCLUSION	369
CHAPITRE 7 - DEPASSER LES CONFLITS ?	371
7.1. Acteurs & Territoires	373
7.1.1. LE LIEN DES ACTEURS AU TERRITOIRE	373
7.1.1.1. <i>Les enseignements de nos études de terrain</i>	373
7.1.1.2. <i>Du territoire zone au territoire Réseau, réflexions et exemples</i>	379
7.1.2. RAPPORT AUX ESPACES DE L'AUTRE	380
7.2. Acteurs & Développement	382
7.2.1. LA PARTICIPATION DES ACTEURS : MYTHE OU REALITE ?	382
7.2.1.1. <i>Les forums participatifs dans nos études de cas</i>	383
a- <i>Les forums traditionnels</i>	383
b- <i>Les forums institutionnalisés</i>	383
c- <i>Les forums de développeurs</i>	385

d- Les forums de la « société civile »	386
7.2.1.2. <i>L'évolution des pratiques participatives en Afrique du Sud</i>	387
7.2.1.3. <i>La participation ou le cens caché ?</i>	388
a- Participation « directe »	388
b- Participation politique et représentation	391
7.2.2. PROJETS DE DEVELOPPEMENT CONFLICTUELS, UN PREALABLE A LA MOBILISATION DES ACTEURS ?	392
7.2.2.1. <i>Un exemple en zone urbaine « européenne » :</i>	393
<i>Richards Bay et le projet de casino</i>	393
7.2.2.2. <i>Colombie</i>	394
7.2.2.3. <i>Honduras</i>	394
7.3. Territoires & Développement : localisation ou diffusion ?	396
CONCLUSION.....	398
8.1. Les concepts, les questions et les réponses dans les quatre exemples étudiés.....	398
<i>GOUVERNANCE</i>	399
<i>DECENTRALISATION</i>	399
8.2. Les conflits : de l'environnement aux territoire	400
8.3. La gouvernance, de la théorie discutée à la pratique mitigée	400
8.4. De l'obligation décentralisatrice - instrument de solidarité ou de compétitivité – à la question de la régulation environnementale	403
DECOUPIGES : ENTRE SOLIDARITE ET CALCULS POLITIQUES	405
QUELLES SONT LES CONSEQUENCES DE LA DECENTRALISATION SUR L'APPLICATION DE LA LEGISLATION ENVIRONNEMENTALE ?	406
LA NECESSITE D'UNE REGULATION PUBLIQUE ET TERRITORIALE	408
8.5. Développement durable ou 'trompe-l'œil durable' ?.....	409
8.6. Complexité(s) ou complication ?	411
BIBLIOGRAPHIE	416
INDEX	440
ANNEXES.....	446
ANNEXE N°1 « Etapes de la thèse »	447
ANNEXE n°2 Les acteurs interrogés	450
1. LISTE GENERALE ET DATE DE L'ENTRETIEN	450
2. TABLEAUX PAR LOCALITES D'ETUDE.....	453
<i>Les acteurs interrogés à St Lucia</i>	453
<i>Les différents acteurs à Kosi Bay-Manguzi</i>	455
<i>Les acteurs interrogés à Mabibi (étude complémentaire)</i>	457
<i>Les acteurs interrogés à Port Shepstone</i>	459
<i>Les acteurs interrogés à Richards Bay</i>	461

ANNEXE N°3 « Morceaux choisis d’entretiens »	464
ANNEXE N°4 « Arènes d’acteurs observées»	465
ANNEXE N°5 « Quelques photographies d’acteurs »	466
ANNEXE N°6 « Données statistiques »	470
MANGUZI	471
MABIBI (INCLUS DANS LE DMA 27)	471
ST LUCIA	473
RICHARDS BAY	476
PORT SHEPSTONE	481
TABLE DES ILLUSTRATIONS.....	494

Statistiques - texte écrit : nombre de caractères espaces compris hors texte de notes

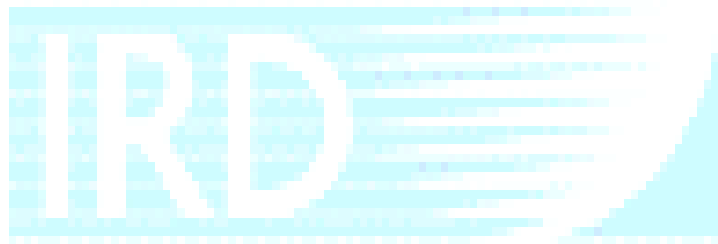
INTRODUCTION	79 378 (10%)	
CHAPITRE 1	23 382 (3%)	Données de cadrage 13 %
CHAPITRE 2	83 462 (10%)	
CHAPITRE 3	72 946 (9%)	Conflits environnementaux (historique & analyses de terrain) 44 %
CHAPITRE 4	133 811 (17%)	
CHAPITRE 5	141 405 (18%)	
CHAPITRE 6	143 516 (18%)	Interprétation méthodologique et conceptuelle (+ intro) 43 %
CHAPITRE 7	69 473 (9%)	
CONCLUSION	49 363 (6%)	
TOTAL	796 831 (100%)	

216 « ILLUSTRATIONS »

CARTES - 67
 FIGURES - 18
 PHOTOGRAPHIES - 92
 TABLEAUX – 39

[415 pages de manuscrit – 70% texte – 30% illustrations – dont tableaux -]

L'impression de cette thèse a reçu le soutien financier de l'IRD



Institut de recherche
pour le développement